REVUE

HORTICOLE.

L'éditeur ne peut plus fournir de tome 1er. complet, mais cela ne doit pas arrêter les personnes qui veulent acquérir la suite, puisque chaque n°. se compose de morceaux détachés.

Avis au relieur.

La planche 1 en regard de la page 157
La planche 2 en regard de la page 168
La planche 3 en regard de la page 224
La planche 4 en regard de la page 515

481

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4.
Place de l'Odéon.

QK1
.R45
1832-34
v.2

REVUE
HORTICOLE,
JOURNAL
DES JARDINIERS ET AMATEURS,

CONTENANT

UN RÉSUMÉ DE TOUT CE QUI PARAÎT D'INTÉRESSANT EN JARDINAGE, COMME PLANTES NOUVELLES, UTILES OU AGRÉABLES, NOUVEAUX PROCÉDÉS DE CULTURE, PERFECTIONNEMENS DES ANCIENNES PRATIQUES, INVENTION DE NOUVEAUX OUTILS, DÉCOUVERTES AVANTAGEUSES, ANNONCES, ANALYSES ET EXTRAITS DE TOUS LES OUVRAGES QUI SE PUBLIENT SUR LE JARDINAGE, EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

PAR UNE RÉUNION D'HORTICULTEURS.

TOME SECOND.

1832 à 1834.

PARIS.

AUDOT, ÉDITEUR DU BON JARDINIER,
RUE DU PAON, N°. 8, ÉCOLE DE MÉDECINE.

BRUXELLES.

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE
DE PÉRICHON,
RUE DES ALEXIENS, SOR. 8, N°. 25.

JANVIER 1835.

Mo. Bot. Garden.
1895.

REVUE HORTICOLE,

AVRIL 1832.

AVIS.

La *Revue Horticole* date de 1826. Elle était d'abord attachée au *Bon Jardinier*, et, comme lui, ne paraissait qu'une fois par an; mais en 1829, l'abondance des matières, et la nécessité de les traiter avec plus de détails, nous ont déterminés à l'en détacher pour la publier à part, de trois mois en trois mois, par cahiers de deux feuilles in-12, de sorte qu'en janvier 1832 il en paraissait douze cahiers qui forment un volume, que l'on peut se procurer à la librairie de Audot, éditeur du Bon Jardinier, rue du Paon, n°. 8, Ecole de Médecine. Cette Revue ayant été favorablement accueillie du public, nous continuerons de la publier sur le même plan et aux mêmes époques.

Pour répondre à quelques observations qui nous ont été adressées, particulièrement à celles que l'on trouve imprimées dans le Mémorial d'agriculture du département du Gers, janvier 1831, pag. 26, nous dirons que la Revue Horticole a été détachée du Bon Jardinier afin de pouvoir donner aux articles nouveaux ou intéressans qu'elle contient tout le développement qu'ils exigent, chose qu'ils eût été impossible de faire entrer dans le Bon Jardinier sans en grossir le volume au point de lui faire perdre tous ses avantages. Quant au désir de ceux qui voudraient voir dans la Revue Horticole ou dans le Bon Jardinier toutes les plantes relatées dans les catalogues de MM. Soulange-Bodin,

Cels et Noisette, nous répondrons que ces grands établissemens contiennent en effet beaucoup de plantes que le Bon Jardinier et la Revue Horticole ne signalent pas à l'attention des amateurs, et voici pourquoi : plusieurs d'entr'elles n'ont pas encore montré de mérite suffisant pour exciter l'intérêt ou la curiosité; d'autres conviennent aux grandes collections, telles qu'on en voit dans les jardins de botanique; d'autres enfin, et le nombre de celles-ci est assez grand, sont des *plantes aimables*, utiles ou singulières, qui plaisent à tout le monde, qui intéressent par leur beauté, qui excitent l'intérêt par leur utilité, par leur histoire, ou la curiosité par leur singularité. Le Bon Jardinier s'adressant particulièrement aux amateurs et aux personnes qui ont besoin d'être guidées aussi-bien dans le choix des plantes que dans leur culture, nous ne devons leur signaler que les plantes aimables, utiles ou singulières, sans rien préjuger sur celles dont nous ne parlons pas, et pour lesquelles on pourra toujours avoir recours aux catalogues qui les annoncent.

La Revue Horticole a pour nous l'avantage de nous préparer des articles nouveaux dignes d'entrer par extraits dans le Bon Jardinier, à chaque nouvelle édition; elle a celui d'apprendre aux cultivateurs et amateurs, tous les trois mois, ce qui paraît successivement de nouveau et d'intéressant en jardinage, soit en belles plantes, soit en perfectionnement de culture, d'outils et instrumens, soit en économie domestique, soit enfin dans les sciences qui éclairent le jardinage et contribuent à ces progrès.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Notice sur la manière dont ont pu se former les orangers appelés Bizarreries.

On appelle *bizarrerie* un oranger dont les fruits sont composés de plusieurs espèces d'oranges distinctes l'une

de l'autre. Dans le commerce des fleuristes de Paris, on n'indique qu'une espèce de bizarrerie; mais dans les recherches que M. Risso et moi avons faites pour l'exécution de l'histoire naturelle des orangers que nous avons publiée en 1818, nous avons reconnu quatre sortes de bizarreries · la première ayant pour base la bigarrade, la seconde ayant pour base l'orange douce, la troisième ayant pour base la lime, et la quatrième ayant pour base le cédrat. J'appelle ici base l'espèce qui prédomine dans le mélange, celle qui paraît avoir préexisté et reçu la modification d'un ajoutement étranger.

Le genre oranger est jusqu'à présent le seul sur lequel on ait remarqué le phénomène appelé bizarrerie. La première remarque a été faite par un jardinier italien en 1644, qui, ayant manqué à la greffe un oranger provenu de graine, s'aperçut que les rameaux du sauvageon donnaient des fruits qui étaient composés d'une partie d'orange et d'une partie de cédrat. Le jardinier s'est bien gardé de dire comment cet arbre était provenu; il en a au contraire attribué l'origine à son industrie, l'a multiplié par la greffe et en a tiré beaucoup d'argent. Ce ne fut qu'en 1674 qu'un médecin de Florence, nommé Pierre Nato, parvint enfin à savoir comment il avait été obtenu, et en fit l'objet de la dissertation qu'il a publiée à ce sujet.

Depuis cette époque, ou l'on a mieux observé, ou il s'est encore développé d'autres bizarreries dans divers endroits, car les mémoires de l'Académie des sciences font mention, en 1711 et 1712, de fruits tout nouvellement remarqués qui étaient citron d'un côté et orange de l'autre. M. Homberg a même dit à cette occasion avoir vu chez l'électeur de Brandebourg des pommes qui étaient pommes d'un côté et poires de l'autre. Si M. Homberg ne s'est pas trompé, du moins les pommes de l'électeur de Brandebourg ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Lapipe, jardinier du duc d'Orléans, régent du royaume sous la minorité de Louis XV, avait réuni à Paris une nombreuse collection d'orangers dans laquelle se trouvaient des bizarreries à deux, trois, quatre et même à cinq sortes de

fruits ; dans ce temps, les orangers étaient les arbres à la mode en France ; mais bientôt le goût s'est porté vers la culture des plantes dites étrangères, et celle des orangers a beaucoup perdu. Il paraît qu'il existait alors à Pontoise une communauté nommée Saint-Martin, dans le jardin de laquelle était un pied de bizarrerie ; qu'un jardinier nommé Huard, qui s'est depuis établi à Pontoise, et que j'ai été voir plusieurs fois dans ma jeunesse, en avait obtenu des greffes, et qu'il l'a ainsi perpétuée ; car les individus de cette singularité qui sont maintenant dans le commerce de Paris, doivent leur origine à celui que cultivait Huard à Pontoise, dès le règne de Louis XV. Aujourd'hui la bizarrerie est presque dans toutes les collections et les fleuristes orangistes de Paris la multiplient assez pour que les amateurs puissent se la procurer facilement. Quoique, comme je l'ai déjà dit, les marchands ne reconnaissent qu'une sorte de bizarrerie, il y en a pourtant deux bien distinctes dans leur commerce ; l'une qui a le bigarradier pour base, et l'autre le cédratier ; je dois même prévenir que le nom bizarrerie n'est pas familier à tous les marchands, que plusieurs tiennent la bizarrerie sous le nom d'*hermaphrodite*, et que même il y en a qui confondent la bigarrade violette avac la bizarrerie et vendent l'une pour l'autre. Pour n'être pas trompé, sans le secours du fruit, il faut se souvenir que l'arbre, outre les feuilles d'oranger ou de cédratier, selon qu'il a l'un ou l'autre pour base, doit en avoir encore d'autres très-différentes, toujours plus étroites, tourmentées, difformes et ordinairement plus vertes. Il faut, de plus, savoir qu'un arbre de bizarrerie tend à s'importer soit en oranger, soit en cédratier, et que si on ne supprimait pas les branches qui ont cessé de présenter les caractères de la bizarrerie pendant trois ou quatre ans, on pourrait finir par n'avoir plus qu'un bigarradier, ou un cédratier, ou un limonier.

Il y a long-temps qu'on ne croit plus que la bizarrerie puisse devoir son origine à une greffe de la nature de celles que nous exécutons dans nos cultures : l'expérience a fait rejeter cette idée. En examinant la

bizarrerie, on croit voir que c'est un arbre dans lequel circulent les élémens d'un autre arbre qui ne se montrent qu'à des intervalles et à des places variables, et qui même paraissent tendre à s'échapper ou à disparaître tout-à-fait. Pour éclaircir ceci par une comparaison, je dirai, qu'il y a quelque ressemblance entre la bizarrerie et un homme qui a ce qu'on appelle un **vice** dans le sang, d'où résultent des érruptions sur des parties indéterminées de son corps, et qui reparaissent à d'autres places lorsqu'on les a guéries, tant que la cause qui les produit n'est pas détruite.

D'après cette manière de voir, la bizarrerie serait le résultat d'une sorte d'inoculation opérée sur l'embryon d'un oranger, par l'introduction de quelques parties extrêmement subtiles d'une autre espèce d'oranger. L'acte de la fécondation est bien une inoculation, mais elle produit un mélange dans les végétaux d'où résulte ce qu'on appelle un hybride quand les deux individus qui ont concouru à lui donner la vie sont spécifiquement différens l'un de l'autre, et l'hybride porte les caractères mélangés et confondus de son père et de sa mère. Ce mélange exact n'aurait-il pas toujours lieu ? Ne pourrait-il pas arriver dans les végétaux que toutes les émanations du pollen ne se confondissent pas avec la substance de l'embryon auquel elles donnent la vie ? que quelques-unes ne fissent que s'y accoler soit extérieurement soit intérieurement, et qu'elles se développassent ensuite pour leur propre compte selon leur nature? Ces idées, qu'on aurait trouvé paradoxales il y a quelques années, peuvent aujourd'hui s'appuyer d'observations faites par d'habiles physiologistes, qui tendent à faire admettre que la plus petite parcelle possible d'un végétal peut végéter, grandir, et devenir une plante parfaite. Ainsi, M. Brongniart a vu les granules polléniques grandir et se développer comme aurait pu faire l'embryon d'une graine ; ainsi M. Turpin a publié un mémoire sur la possibilité qu'un grain de globuline (fécule) se développe en une plante parfaite, semblable à celle d'où le grain de globuline aurait été tiré. Les émanations polléniques qui pénètrent jusque dans l'embrion enfermé dans un

ovule, sont, il est vrai, infiniment plus ténues que les corps dont parlent ces deux observateurs; mais il n'y a pas de limite entre le plus et le moins; le ciron imperceptible a des membres, vit et digère comme un éléphant. D'ailleurs, on ne peut nier qu'un atome d'un corps composé homogène ne jouisse, en raison de son volume, de la même propriété que le corps compose.

Ces considérations n'ont pas échappé à la sagacité de M. Charles His; elles font partie d'une *Notice sur les orangers*, qu'il a adressée à l'Académie des sciences, et que l'on trouve chez Firmin Didot frères, libraires, rue Jacob, n°. 24, à Paris. L'auteur ignorait alors les expériences de MM. Brongniart et Turpin, mais la force de son génie et de sa logique lui avait fait deviner ce que le secours du microscope a depuis appris à ces deux observateurs. Il y a environ 25 ans que M. His a également adressé à l'Académie une lettre dans laquelle il exposait pour la première fois l'état normal régulier de la fleur des orchidées, et expliquait, par des exemples pris dans la nature, comment ces fleurs avaient pu passer à l'état irrégulier dans lequel nous les trouvons aujourd'hui. Quoique les explications de M. His n'aient pas été adoptées par les botanistes qui tenaient le sceptre de la science à cette époque, je ne doute nullement qu'elles ne deviennent bientôt l'un des pivots de la physiologie végétale, en ce qui concerne la métamorphose de certaines parties des plantes.

En m'appuyant des expériences des trois auteurs cités, je dirai donc, pour expliquer l'origine de l'oranger appelé aujourd'hui bizarrerie, qu'il est probable que dans l'acte de la fécondation, *quelque particule gazeuse de pollen d'une espèce différente de la plante qui contenait l'ovule, n'a pas été confondue, dissoute dans cet ovule, qu'elle se sera au contraire concentrée dans quelqu'une de ses parties avec laquelle elle se sera greffée, aura végété en conservant ses caractères spécifiques, se sera accrue tantôt clandestinement, tantôt en faisant éruption au dehors, comme nous le voyons sur les individus que nous cultivons.*

POITEAU.

Observation sur un article de **M. Dutrochet**, *membre de l'Académie des sciences, intitulé.* De l'emploi du sable siliceux comme substance fertilisante. (*Journal d'Agr. et d'Hort. des Pays-Bas, janvier* 1832. p. 24.)

Que M. Dutrochet répète après mille écrivains que le sable siliceux, mêlé dans de justes proportions à une terre trop argileuse, la rend plus propre à la végétation, il n'y a pas de mal assurément, puisque c'est une vérité; mais dire aux cultivateurs que l'une des fonctions *importantes* des racines est *d'absorber l'oxigène de l'atmosphère*, que c'est seulement pour que les racines puissent absorber l'oxigène de l'atmosphère que la terre doit être perméable, c'est une assertion non moins nouvelle qu'étrange, et qui, malgré le titre d'académicien de son auteur, ne fera pas, je crois, fortune chez les cultivateurs. Combien d'arbres magnifiques ne voyons-nous pas tous les jours dont les racines sont inaccessibles à l'air atmosphérique, et par leur profondeur, et par la dureté de la surface du sol? Rosier a obtenu les plus gros choux qu'on ait jamais vus, en couvrant la terre de larges dalles en pierre. Ce succès l'a déterminé à daller aussi une vigne, et il en a obtenu des récoltes supérieures à celles des autres vignes. De très-belles treilles à Thomery et dans beaucoup d'autres endroits ont les racines sous un lit de pavés comme dans une rue, et leur végétation loin d'en souffrir est plus belle qu'ailleurs, quoiqu'on ne les fume jamais. Mais sans recourir aux exemples particuliers, ne suffit-il pas de considérer que si la nature avait destiné les racines à absorber l'oxigène de l'atmosphère, elle ne les enfoncerait pas dans les profondeurs de la terre.

Je pense que M. Dutrochet ferait mieux de suivre naturellement les traces modestes de Duhamel et d'Yvart, ses prédécesseurs, que de s'abandonner à la fougue de son imagination vagabonde.

CULTURE.

Extrait d'un rapport sur les semis de Mélèze et de Pin du Lord Weymouth (Pinus strobus, Lin.) *de* M. Evon, *exécutés dans les Vosges.*

Quoique les semis de Mélèze et de Pin du Lord réussissent assez bien dans nos pépinières, avec des soins ordinaires et un peu de terre de bruyère, quand le ver blanc et les intempéries des saisons n'y mettent pas d'obstacles, nous croyons cependant devoir relater ici le procédé suivi par M. Evon, parce que s'il est un peu minutieux, ses résultats sont du moins plus certains et plus accélérés que ceux d'un semis ordinaire. C'est d'un semis en pépinière, et non d'un semis en place, qu'il est question. M. Evon ayant communiqué son procédé à la Société d'émulation du département des Vosges, cette Société a nommé des commissaires pour aller en examiner les résultats et lui en faire un rapport dont nous allons extraire seulement ce qui peut intéresser l'horticulture.

On creuse le terrain de 18 pouces dans un jardin, comme pour une couche ordinaire; on remplit le trou de branchages, comme de genêt à balai, ou de fagot de bruyère, que l'on tasse bien les uns contre les autres; on les recouvre de 6 à 8 pouces de terre sortie de la fosse. Sur cette terre nivelée on répand 2 ou 3 pouces de terre de bruyère, de manière que la surface de la couche soit un peu inclinée vers le nord, ainsi que le châssis en planches destiné à la maintenir. On sème alors en plein, on couvre la graine avec de la terre jusqu'à ce qu'on ne l'aperçoive plus, et on étend sur le tout un léger lit de mousse.

Les avantages de cette méthode sont que les branchages établissent un filtre qui ne permet pas à l'humidité d'être trop constante, et qu'elles empêchent les vers de monter jusqu'aux jeunes plantes et de les tirer dans la terre, comme cela arrive souvent dans les semis ordinaires.

L'époque la plus convenable pour semer est de la fin de fevrier au 15 d'avril, selon que l'année se presente plus ou moins favorablement. La graine de Mélèze commence à lever après un mois de semis, et celle du Pin du Lord, après six semaines; mais il peut en lever pendant trois mois.

Pendant que le plant lève, on le garantit avec soin du soleil au moyen d'une toile légère, ou de toute autre chose placée assez loin du plant pour le préserver des rayons directs du soleil sans le priver d'air. MM. les Commissaires ne parlent ni des arrosemens ni des sarclages; mais on sait quand ils sont nécessaires.

A la première visite, le 1er. juillet 1830, les plants d'un semis de 1829 avaient une flèche de 12 à 22 pouces.

A la seconde visite; en septembre même année, le même semis de 1829 avait d'un à 4 pieds de hauteur.

On a observé, toutes choses étant égales d'ailleurs, que quand les Mélèzes ont de 4 à 8 pouces de hauteur, les Pins du Lord n'en ont encore que 2 à 4.

Nous avons remarqué avec étonnement, dans ce rapport, que M Evon sème *le plus dru possible*. C'est, selon nous, un grand défaut, et le même rapport le prouve; car, lorsqu'en février 1831 on a levé le plant d'une couche semée en 1829, il s'y est trouvé six mille plants bons à mettre en place, et dix mille que l'on a été obligé de repiquer en pépinière. Si cette couche eût été semée selon nos principes, sur ces seize mille plants on en aurait trouvé douze mille bons à mettre en place et quatre mille seulement à mettre en pépinière.

Si l'on craignait que du plant élevé sur une terre creuse comme celle des couches de M. Evon fût d'une reprise difficile, on serait rassuré par le rapport de MM. les Commissaires, où il est dit que l'on voit sur le penchant septentrional du vieux château d'Epinal, quatre-vingt mille pieds d'arbres résineux provenus des semis de M. Evon.

Un procédé analogue à celui de M. Evon est employé à l'Institut royal horticole de Fromont pour les semis

de rosages, afin d'éviter les dégâts des vers, et on en est d'autant plus satisfait qu'il préserve en même temps de la trop grande humidité.

Extrait d'une communication faite à la Société d'horticulture par M. Jacquin *sur un procédé pour obtenir des Chrysanthèmes nains* (Anthemis grandiflora).

Dans la séance du 2 novembre, M. Jacquin a déposé sur le bureau un pot plein de Chrysanthèmes en fleurs, hauts seulement de 6 à 8 pouces, et a dit qu'ils lui avaient été donnés par M. Masson, jardinier de M. Griguon, à Vitry-sur-Seine, qui les avait obtenus ainsi nains par le procédé suivant :

Vers la fin d'août, M. Masson a coupé des sommets de Chrysanthèmes à la longueur susdite, munis de boutons à fleurs gros comme des pois; il les a bouturés en pot et a placé le pot sur une couche tiède et sous châssis ombré jusqu'à la reprise; ensuite il leur a rendu l'air et la lumière. Les boutons ont continué de grossir et les fleurs se sont épanouies; mais elles sont restées beaucoup moins grandes qu'à l'ordinaire : leur diamètre paraissait en rapport avec la petite hauteur des tiges, de sorte que l'on croyait voir des plantes naturellement naines.

Ce procédé n'est pas nouveau : on a observé qu'il est décrit dans le *Gardeners Magazine*, et conséquemment usité en Angleterre; mais M. Masson paraît être le premier qui l'ait pratiqué en France. Par ce moyen, on peut avoir des Chrysanthèmes en miniature et variés de couleurs dans de petits vases propres à orner les appartemens. Il est bon aussi que les amateurs de fleurs le connaissent, afin qu'ils ne croient pas avoir acheté des Chrysanthèmes nains, quand ce ne seront que des boutures de grands Chrysanthèmes.

Un membre étant curieux de voir les racines de ces petites plantes les a dépotées, et on s'est aperçu que plusieurs n'avaient pas de racines, quoique fleuries comme les autres. L'humidité seule de la terre avait

suffi pour les faire vivre plus de deux mois et pour développer leurs fleurs : cela explique la propriété qu'ont les rameaux de cette plante de se maintenir long-temps en bon état étant coupés, et le pied tenu dans une carafe d'eau.

Sur le chauffage des Serres au moyen de l'eau chaude.

On sait que, depuis quelques années, plusieurs serres, en Angleterre, sont chauffées au moyen de l'eau chaude qui circule ou dans des tuyaux, ou dans des canivaux. La circulation dans des tuyaux est en usage chez nous, au Potager du Roi, à Versailles, et chez M. Rotschild, à Boulogne-sur-Seine; mais je ne connais pas de serres en France où l'on fasse circuler l'eau chaude dans des canivaux. Ce dernier moyen doit produire beaucoup d'humidité par la condensation de la vapeur qui s'élève de l'eau, et cette grande humidité nuit probablement aux plantes. Je suis amené a penser ainsi par le fait suivant :

M. Jamain, l'un des horticulteurs de Paris qui a obtenu un prix à l'Exposition de la Société d'horticulture, en juin 1831, avait imaginé d'adapter une chaudière ouverte sur un poêle, dans l'une de ses serres. Quand on allumait le poêle, l'eau de la chaudière entrait en ébullition, et produisait une vapeur chaude qui se répandait dans la serre. Dans le commencement, M. Jamain était très-content de son invention, mais quand la température du dehors n'a plus permis de donner de l'air à la serre, l'humidité est devenue trop abondante, et les plantes en souffrirent au point qu'on a été obligé de supprimer la chaudière du poêle.

Depuis peu, M. John Traver Alcock a apporté une modification au chauffage des serres par l'eau chaude. Il entoure ses tuyaux de sable, et il a ajouté une canelle à chaque subdivision ou embranchement du tuyau principal, pour arrêter le cours de l'eau où l'on veut.

Sur les moyens d'attendrir les artichauts, et d'en obtenir dans l'arrière-saison.

L'an passé, on a expérimenté qu'en plaçant un pot à fleurs renversé sur une tête d'artichaut, quand elle a atteint le quart ou le tiers de sa grosseur, cette tête perdait sa couleur verte, devenait beaucoup plus tendre et plus agréable à manger; on a même dit qu'elle grossissait plus et plus promptement que d'autres têtes de même âge et de mêmes dimensions restées exposées à l'air. Les expériences qui nous sont connues n'ont pas produit de résultats aussi positifs; peut-être n'avaient-elles pas été faites avec assez de soin: cependant, comme elles ne sont pas dispendieuses, il serait bon de les répéter pour constater jusqu'à quel point la privation d'air et de grande lumière peut influer sur les qualités de l'artichaut.

Quant au moyen d'obtenir des artichauts dans l'arrière-saison, il est aussi simple que le précédent. D'abord il faut observer qu'il n'y a qu'un plant de l'année qui puisse en produire à la fin de l'automne, et que de plus il faut qu'il ait été bien cultivé pendant tout l'été. La manière de faire un plant d'artichauts étant suffisamment exposée dans le *Bon Jardinier*, nous ne nous y arrêterons pas ici; nous rappellerons seulement qu'un plant de l'année ne commençant à marquer qu'assez tard, plusieurs pieds ne font encore que montrer leurs pommes quand le froid vient suspendre la végétation, et que ces pommes sont perdues. Pour les conserver et leur donner le moyen de parvenir à une certaine grosseur, on fait des espèces de panier avec de la paille et de l'osier à peu près de la forme et de la grandeur d'une ruche d'abeille, et quand le froid menace de suspendre la végétation on place un de ces paniers sur chaque pied d'artichaut marquant. On aura dû pratiquer dans le haut du panier une ouverture ou fenêtre pour laisser pénétrer l'air et la lumière dans l'intérieur, tant qu'il ne gêle pas, et la fermer quand il gêle. On butte un peu l'extérieur du panier et on

l'entoure de feuilles ou de litière sèche, à mesure que le froid augmente, au point d'en recouvrir entièrement les paniers dans les plus grands froids. De cette manière, des pommes d'artichaut qui auraient péri, à la grosseur du pouce, continuent d'augmenter en volume et peuvent être cueillies en décembre et janvier.

Tel est à peu près le procédé employé par M. Rochefort, jardinier à Marly, et qu'il a communiqué à la Société d'horticulture de Paris.

Divers moyens à tenter pour obtenir des pommes-de-terre mangeables plus tôt que de coutume.

M. Knight a donné l'éveil sur un moyen d'obtenir des pommes-de-terre mangeables quinze jours ou trois semaines plus tôt, d'une espèce quelconque, que par la méthode ordinaire ; et comme ce moyen n'est pas du tout dispendieux, il mérite d'autant plus d'être répété que la raison n'a rien à lui opposer et qu'il vient d'une source respectable. Il ne faudrait que planter en septembre des tubercules mûrs en août, les enfoncer assez pour qu'ils ne soient pas atteints de la gelée pendant l'hiver, ou mieux encore couvrir le sol de feuilles, de litière ou de fumier quand la gelée commence. Plus l'espèce plantée serait hâtive, plus tôt on en jouirait. Il paraît aussi que plus les tubercules plantés sont gros et bien conditionnés, plus la récolte est avantageuse.

Autre. — M. Knight indique aussi un moyen d'obtenir des tubercules des pommes-de-terre dès le mois d'avril ; mais ce moyen ne nous semble qu'un joujou, plus curieux qu'utile, et qui ne pourrait même se pratiquer que par peu de personnes. Nous ne rapporterons pas les détails donnés par M. Knight, parce qu'il y a, selon nous, beaucoup de choses inutiles dans son procédé, mais nous dirons seulement qu'en janvier il a planté des tube cules dans de grands pots en terre légère, qu'il a placé ces pots dans une serre à ananas, et qu'en avril il en a obtenu de nouveaux tubercules assez gros pour être mangés.

Autre. — Les jardiniers ont aussi un moyen d'avancer la maturité des pommes-de-terre, qui n'est plus nouveau à beaucoup près, mais qu'on ne pratique pas assez ; le voici · En mars, ils déposent des tubercules sur un bout de couche chaude et les recouvrent d'un châssis : en peu de jours ces tubercules entrent en végétation ; on donne de l'air pour que les pousses verdissent autant que possible et prennent de la consistance. On prépare, par un bon labour, un endroit en terre légère, abrité ; à mesure que les pousses s'allongent de 6, 8 et 10 pouces, on les détache en enlevant avec chacune d'elles une portion du tubercule, et on va les planter avec soin au lieu qui leur est destiné, en ne laissant hors de terre que le petit sommet des tiges. On met un peu de litière légère sur chacun lorsqu'on craint la gelée, mais quand le petit bout gèlerait il n'en résulterait guère de dommage. On sent bien que quand ces pousses ont plus de 4 ou 5 pouces de longueur, on les couche plus ou moins obliquement en les plantant afin que leur base ne soit pas à une trop grande profondeur.

Autre. — Ce moyen est employé par quelques-uns des cultivateurs qui fournissent les marchés de Paris. En mars ils mettent des tubercules de pommes-de-terre hâtives dans un local plus chaud, afin de déterminer le développement des yeux et l'allongement de leurs pousses : quand ces pousses ont 3 ou 4 pouces de longueur, ils prennent les tubercules soigneusement sans rien casser et vont les planter en terre légère et bien exposée au midi. Les pousse déjà développées ne tardent à sortir de terre, et ces cultivateurs recueillent le fruit de leur intelligence en apportant sur les marchés des pommes-de-terre trois semaines ou un mois avant leurs confrères qui non-seulement n'emploient pas ce procédé, mais qui encore la plupart ne plantent que des tubercules dont les premières pousses ont été cassées ou supprimées.

Un journal vient de conseiller quelque chose de semblable, en disant de réunir dans un local chaud une certaine quantité de tubercules, de les couvrir

avec un drap pour hâter le bourgeonnement, etc.

Tous ces moyens peuvent en effet varier en raison des localités, des facilités et du désir plus ou moins vif d'obtenir des pommes-de-terre avant les autres.

Sur trois moyens de multiplication qu'il serait bon d'introduire dans la culture des rosiers.

Je ne présente pas ces moyens comme absolument nouveaux, puisqu'ils ont déjà été pratiqués par quelques cultivateurs éclairés ; mais ils sont encore ignorés des jardiniers ordinaires et des amateurs qui ne sont pas en position de tenter des expériences. C'est donc particulièrement à ces derniers que cet article s'adresse.

Greffe sur racine. A la fin de mars ou dans le commencement d'avril, selon que l'année est plus ou moins avancée, on prend des racines d'églantier ou de tout autre rosier ; on choisit celles qui sont depuis la grosseur d'une plume à écrire jusqu'à celle du doigt ; on coupe des rameaux des espèces de roses que l'on veut multiplier, et on emporte le tout ou dans le laboratoire, ou même au coin du feu, pour opérer à son aise. Arrivé là, on fait chauffer de la cire à greffer. (Voir sa composition dans le Bon Jardinier.) On coupe les racines par tronçons longs d'environ six pouces ; on fend le bout supérieur de chacun, et on y insère à la manière d'une greffe en fente ordinaire, une portion de rameau de l'espèce à multiplier, long de deux ou trois pouces, et surtout muni de deux ou trois bons yeux. On serre convenablement, au moyen d'un ruban d'écorce de tilleul, si la greffe ne se trouvait suffisamment pressée dans la fente, et on couvre toute la plaie ainsi que le bout coupé de la greffe avec de la cire à greffer. Quand tous les tronçons de racines sont ainsi greffés, on les plante soit sur le bout d'une couche tiède, soit dans des pots que l'on place aussi sur une couche tiède ou au moins dans du fumier chaud ; mais, dans tous les cas, il faut que les tronçons de racines soient assez enfoncés dans la terre pour que le bas du rameau greffé en soit recouvert

d'au moins un demi-pouce d'épaisseur. Pour augmenter les chances de succès on fera bien de préserver ces greffes du grand air, en les couvrant de cloches ou d'un panneau de châssis, jusqu'à ce que la reprise soit assurée.

Ce procédé a deux avantages : 1°. il facilite l'affranchissement de la greffe ; 2°. si on a greffé sur racine d'églantier, on n'a pas le désagrément de voir continuellement des scions d'églantier surgir du pied du sujet, qui altèrent la greffe et la font même assez souvent périr.

Sous le rapport de la physiologie végétale, cette opération apporte encore une nouvelle preuve que les yeux, les boutons ou bourgeons sont nécessaires au développement des racines ; car quand l'une de ces greffes ne reprend pas, le tronçon ne reprend pas non plus.

Marcottes. Plusieurs espèces de rosiers ne font que très-difficilement des racines, et d'autres n'en font jamais par le procédé ordinaire des couchages ou des marcottes, c'est-à-dire en couchant du bois d'un ou de deux ans. Cependant on sait depuis long-temps que le jeune bois, le bois encore tendre s'enracine mieux que le vieux, et qu'il y aurait peu de végétaux qui se refusassent à se multiplier de couchage si on saisissait le moment où les parties que l'on couche sont entre la consistance herbacée et la consistance ligneuse. Voici donc le moyen de s'y prendre pour faire produire des racines aux branches de rosiers, qui n'en produisent pas par le procédé ordinaire.

Quand des rameaux de l'année ont de 15 à 24 pouces de longueur, et cela arrive en juin et juillet, on ameublit bien la terre qui est au-dessous d'eux en y mélangeant du terreau ou de la terre de bruyère ; on abaisse les rameaux jusqu'à ce que leur extrémité touche la terre, et on les maintient dans cette direction au moyen de petits bâtons munis d'un crochet ; on fait en terre une petite fosse à l'endroit qui répond à 3 ou 4 pouces au-dessous du bout du rameau, on plonge cette partie dans la fosse en la courbant doucement et avec précaution, on l'y fixe par un petit cro-

chet en bois, on remplit la fosse en relevant l'extrémité du rameau autant que possible dans une direction perpendiculaire et de manière qu'il n'y ait qu'une ou deux feuilles hors de terre ; huit ou dix jours après, le coude ou l'arc est consolidé ; alors on relève le rameau, on fait une incision longitudinale sur la partie la plus basse ou la plus convexe du coude, immédiatement au-dessous d'un nœud, absolument comme dans le marcottage d'un œillet ; on replace ensuite le coude dans la fosse, on l'y assujettit avec un crochet, et on le recouvre de terre. Cette opération faite il est avantageux de couvrir la terre de mousse ou d'un paillis, et surtout d'arroser de manière à ce que la terre ne se sèche ni ne se durcisse pendant le reste de la saison. A la fin de l'automne ces marcottes auront des racines, et pourront être sévrées pour être plantées en pot ou en pépinière ; mais j'observe, tant pour les rosiers que pour toute autre plante à feuilles tombantes, qui n'ont encore que de jeunes racines, qu'il vaut mieux leur laisser passer l'hiver dans la terre où leurs racines viennent de se former, que de les en sortir pour les mettre dans une autre où elles seraient encore quatre ou cinq mois sans entrer en végétation, et où ces tendres racines pourriraient ou se dessécheraient avant que la végétation vînt les activer. J'ai de nombreux exemples que des marcottes bien enracinées n'ont pas repris au printemps parce qu'elles avaient été levées à l'automne, et avaient passé l'hiver en jauge où leurs racines avaient plus ou moins souffert, ce qui ne serait pas arrivé si elles eussent resté en place jusqu'au printemps.

Boutures. Si on en excepte les bengales, les boutures de rosiers à l'air libre ne réussissent pas ; mais toutes réussissent *à l'étouffée*, traitées comme des plantes de serre chaude, en choisissant des pousses tendres, avant qu'elles ne soient passées à l'état ligneux. Cette manière de bouturer étant suffisamment développée dans le *Bon Jardinier*, j'y renvoie le lecteur.

FRUITS COMESTIBLES.

Ananas.

M. Lemon ne se ralentit pas dans la recherche de nouvelles variétés d'ananas, pour enrichir sa collection déjà la plus riche de l'Europe, et ce qui est digne de remarque, c'est qu'il ne met ces variétés dans son commerce qu'après qu'il les a vues fructifier une ou plusieurs fois, afin de pouvoir bien constater leur mérite et leur différence. En voici trois qu'il vient de vérifier, et qu'on peut lui demander.

Ananas de la Martinique. Plante courte et vigoureuse, à gros collet; feuilles longues de 12 à 18 pouces, larges de 15 lignes, étalées, pulvérulentes, creusées en gouttière, munies d'aiguillons presque couchés dans leur partie supérieure, et termjnées en pointes aiguës; tige haute seulement d'environ 6 pouces, munies de petites feuilles à la base, terminée par un épi de fleurs bleu clair, entremêlées de bractées. A ces fleurs succède un fruit haut de 5 à 6 pouces sur 3 à 4 de diamètre, d'une saveur fine et très-agréable.

Cet ananas de petite dimension, d'une culture facile, exigeant moins de chaleur que beaucoup d'autres, est très-propre aux cultures économiques sous chassis. Il produit aisément de nombreux œilletons à sa base. Dix huit mois suffisent pour en obtenir des fruits en parfaite maturité.

Ananas globe. Cette espèce est aussi de petite dimension; ses feuilles sont nombreuses, presque droites, longues de deux pieds, creusées en gouttière, d'un vert foncé, plus pulvérulentes en dessous qu'en dessus, un peu étranglées à la base, terminées en pointe d'épée, et bordées de petites dents courtes et couchées; épi de fleurs muni à sa base de 5 à 6 œilletons en collerette : corolle petite d'un bleu clair; calice vert glauque; couronne simple ou multiple; fruit arrondi, haut de 5 pouces et plus sur 4 pouces de diamètre, à grains carrés, gros, passant au jaune

orangé à leur parfaite maturité, et dont les bractées prennent en même temps un teinte carminée.

Cette plante ayant les feuilles droites, l'eau des arrosemens à la pomme peut se conserver long-temps dans leur aisselle, et devenir nuisible quand elle ne s'évapore pas promptement, quoique quelques jardiniers n'y trouvent aucun inconvénient; mais M. Lemon recommande dans ce cas de renverser les plantes pour faire écouler l'eau.

Ananas rose la Havane. Feuilles peu nombreuses longues de 18 à 24 pouces, larges de 18 à 24 lignes, concaves, striées, tourmentées ou contournées, d'un vert vernissé en dessus dans leur jeunesse, glauques en dessous, et généralement sans aiguillons. Epi floral, long de 6 à 7 pouces, muni d'une collerette à la base, composée de 5 à 6 folioles : fruit oval, ayant de 13 à 14 pouces de circonférence : grains carrés, réguliers, entremêlés de bractées longues, roses et couvertes d'une poudre blanchâtre; enfin les sillons qui séparent les grains se dessinent en beau carmin safrané : la couronne est simple, longue, composée de feuilles inermes, luisantes en dessus et glauques en dessous.

Culture du précédent, mais multiplication assez difficile parce qu'il ne donne que rarement des œilletons. Il faut trente mois à cette plante pour porter son fruit qui est le plus beau de tous ceux que nous connaissions par ses brillantes couleurs.

PLANTES D'AGRÉMENT.

Cierge, *Cactus* Lin.

Avant de décrire quelques nouvelles ou rares espèces de ce genre, je rappellerai combien il s'est enrichi depuis Linné, et les divisions que les botanistes ont cru devoir y faire pour en faciliter l'étude. En 1764, Linné ne connaissait que vingt-trois espèces de Cactus. En 1826 on en connaissait cent huit espèces; deux

années plus tard ce nombre était monté à cent soixante-quatorze espèces, et aujourd'hui on en connaît encore quelques-unes de plus. Toutes ces espèces se divisent facilement en huit groupes très-distincts par le port : les botanistes, aidés de quelques légères différences dans les parties de la fructification, ont converti ces groupes en autant de genres, sous les noms de *Mamillaria*, *Melocactus*, *Echinocactus*, *Cereus*, *Opuntia*, *Epiphyllum*, *Rhipsalis* et *Pereskia*, et le nom générique *Cactus* de Linné est devenu un nom de famille contenant tous ces nouveaux genres. Tous ne se ramifient que par articulations. Les *Pereskia* seuls sont munis de feuilles, tous les autres n'en ont que de rudimentaires, même pas toujours apparentes à l'œil simple. Quoiqu'ils soient tous d'une forme extraordinaire, souvent bizarre, les plus singuliers sont les Melocactus, les Echinocactus et les Mamillaria, en ce qu'ils s'élèvent peu, restent sous la forme arrondie ou ovale, plus ou moins sillonnée, et leur diamètre s'étend depuis la grosseur d'un œuf jusqu'à celle de la plus grosse tête humaine ; un grand nombre est armé d'aiguillons ou d'épines plus ou moins meurtrières. Plusieurs ont des fleurs magnifiques, d'une grandeur peu commune ; mais tous intéressent par leur singularité, et beaucoup d'amateurs tâchent de les cultiver tous. Nous croyons donc leur faire plaisir en leur signalant quelques espèces encore rares.

Echinocactus sulcatus Hortul. *E. Eyriesii* Turp. *E. oxygonus* Link et Otto.

Il atteint la grosseur d'une tête humaine, mais il peut fleurir, n'étant pas encore plus gros que le poing; sa surface est marquée de quinze à dix-huit sillons profonds sur les angles saillans desquels sortent de petites touffes de soies blanchâtres entremêlées d'aiguillons bruns ou noirâtres, divergens, inégaux et plus longs que les soies. A un certain âge il sort de ces touffes ou un bourgeon, ou une fleur figurée en porte-voix, longue de sept à huit pouces, ayant le tube couvert

d'écailles lancéolées, imbriquées, noirâtres aux extrémités, munies sur les bords de longues soies grises ; le sommet de la fleur s'évase comme le pavillon d'une clarinette, large de deux à trois pouces, divisé en une quarantaine de découpures ovales-lancéolées, d'un beau blanc, entourant un très-grand nombre d'étamines naissant à diverses hauteurs de la paroi intérieure du tube, s'élevant toutes un peu plus haut que la gorge de la corolle, terminées par de grosses anthères blanches ou jaunâtres, au centre desquelles on distingue le sommet du style divisé en une douzaine de stigmates filiformes, blancs et divergens. Cette fleur répand une odeur de fleur d'oranger fort agréable.

On peut se procurer cette plante intéressante à l'Institut royal horticole de Fromont, chez M. Loth, rue de la Fontaine-au-Roi ; et chez M. Mathieu, rue de Buffon.

Observations. La figure de Link et Otto représente une fleur rosée, et quelques différences dans les épines ; c'est, selon moi, une légère variété. Elle viendrait du Brésil, tandis que celle à fleur blanche est indiquée originaire de Buénos-Ayres.

Selon M. Turpin, deux individus de cette dernière ont été apportés de Buénos-Ayres au Havre ; on en a coupé un circulairement en deux parties égales. La partie supérieure, plantée comme une bouture, s'est enracinée et a fleuri abondamment : la partie inférieure, restée en pot, a développé de suite de nombreux bourgeons latéraux qui ont été détachés, et plantés avec succès, ce qui a donné le moyen de répandre la plante assez promptement dans le commerce. Il convient de la rentrer en serre-chaude l'hiver. Elle aime une terre mélangée à parties égales de terre normale et de terre de bruyère. Quoique l'époque de sa floraison ne soit pas encore bien déterminée, je l'ai cependant vue fleurir deux années de suite, en avril et mai, chez M. Mathieu ; elle produit plusieurs fleurs successivement, et dont chacune ne reste guère qu'un jour en parfait état.

Epiphyllum Ackermanni Haw.

Très-belle espèce voisine de l'*Epiphyllum speciosum* (*Cactus speciosus*), mais qui en diffère par ses fleurs d'un rouge cocciné très-brillant, et aussi grandes que celles du *Cereus speciosissimus*. Elle a été envoyée du Mexique à Londres par M. Ackermann, a fleuri chez M. Tate, et a été décrite et figurée dans le *Botanical Register*, en juin 1830, par M. Haworth : mais la figure est loin de représenter la forme, l'éclat et la grandeur de cette fleur. Aujourd'hui, M. Lemon est le seul qui la possède à Paris, et il l'a multipliée au point de pouvoir en fournir à un très-grand nombre d'amateurs : il en avait plusieurs pieds en fleurs dès le 18 avril, et en aura probablement une partie de l'été. Les tiges sont plates ou foliacées, longues de 12 à 18 pouces, larges de 2 pouces, bordées de grandes dents en scie, obtuses, des sinus desquelles naissent des bourgeons ou de fleurs : l'ovaire est glabre, anguleux, oblong, muni d'écailles rouges, distantes ; le tube de la fleur également recouvert d'écailles rouges et d'autant plus grandes qu'elles sont plus élevées, devient long de 4 à 5 pouces, et s'épanouit enfin en vingt cinq ou trente découpures oblongues lancéolées et mucronées, du plus beau rouge cocciné. Les étamines, insérées à différentes hauteurs dans le tube, s'inclinent sur les pétales inférieurs, ont les filets blancs dans le fond, rouges dans le haut, les anthères pourpre violacé avant l'anthère, et ensuite couvertes de pollen blanchâtre qui leur donne une teinte rosée. Le style, également rouge, est terminé par 8 ou 10 stigmates filiformes.

Je n'ai pas encore vu le fruit de cette belle fleur ; mais, d'après M. Harworth, il est de la grosseur d'un œuf de pigeon, lisse, luisant et d'un pourpre foncé.

Les amateurs doivent savoir gré à M. Lemon d'avoir introduit cette magnifique plante en France, et de s'être empressé de la multiplier pour la répandre dans le commerce. Elle se conserve facilement en serre tempérée.

Epiphyllum articulatum Dec. *Cactus alatus* Sw.

Cette espèce est loin du mérite de la précédente ; elle ne doit trouver place que dans les collections. Sa tige se compose d'articulations foliacées, longues de 3 ou 4 pouces, larges de 2 pouces, bordées de créne-lures dans lesquelles naissent de petites fleurs d'un blanc jaunâtre, planes, larges seulement de 9 à 10 lignes. Selon Swartz, le fruit est une petite baie noire. Cette plante étant originaire de la Jamaïque, demande la serre-chaude à Paris ; elle a fleuri en mars à Mousseaux et au Jardin des Plantes. On la cultive en Angleterre depuis 1818.

Rhipsalis grandiflorus Hort. Brit. *Cactus funalis* S. S.

Toutes les espèces de ce genre ont les tiges cylindriques, articulées, moins grosses qu'une plume à écrire dans quelques-unes, de la grosseur du petit doigt dans d'autres, pendantes ou diffuses. Celle-ci est une de celles dont les tiges sont les plus grosses et se soutiennent le mieux ; leurs parties supérieures produisent des fleurs latérales, isolées, blanches, larges de 8 à 9 lignes, assez nombreuses, et qui ne manquent pas d'élégance. Cette espèce envoyée au Jardin des Plantes par le prince de Salm Dick a fleuri en mars dernier. Je ne connais pas son pays ; on la tient en serre chaude.

Rhipsalis salicornioïdes Link.

Celle-ci est moins nouvelle que la précédente dans nos cultures, mais elle n'est pas moins curieuse. C'est un petit buisson très-rameux, haut d'un pied, dont les tiges sont composées d'articulations ovales oblongues, séparées par des étranglemens presques filiformes ; chaque articulation terminale se couronne par

depuis une jusqu'à sept fleurs sessiles, d'un jaune roussâtre, larges d'environ trois lignes, et qui présentent deux exceptions. La première, c'est que le calice, la corolle et les étamines sont hypogynes ; la seconde, c'est que l'ovaire ne contient pas d'ovules, qu'il continue de croître et devient une nouvelle articulation qui s'épaissit à son sommet et allonge ainsi la plante. Ce phénomène ne peut pas être attribué à la domesticité, puisque la plante entre à peine dans nos cultures. Cependant c'est absolument le même phénomène que celui de quelques roses, du centre desquelles s'élève un nouveau rameau qui est une prolongation du pédoncule : c'est aussi le cas d'une poire de crassane que j'ai observée au potager de Versailles, de l'œil de laquelle était sortie une branche longue d'un pied, et garnie de feuilles comme les autres branches. Cette poire n'avait ni loges ni pepins, son centre était ligneux, et son pédoncule avait perdu la propriété de se détacher à l'articulation comme les autres.

Le *Rhipsalis salicornioïdes* a encore une particularité remarquable qui, selon moi, est une conséquence de la première : c'est que le tissu cellulaire de cette plante contient de très-grosses vésicules, pleines d'un suc gommo-visqueux, infiniment plus abondant que dans toute autre espèce de cierge. Ne pourrait-on pas chercher à l'utiliser?

Si depuis qu'on explique assez clairement quelques faits dont les anciens ignoraient la cause, la philosophie de nos jours ne montrait pas un souverain mépris pour les causes finales, je rappellerais que les Guis, les Loranthes et les Rhipsalis ont le fruit rempli d'une substance très-visqueuse, et que toutes ces plantes sont destinées par la nature à vivre sur les arbres. J'ajouterais qu'il me semble que l'usage de cette substance visqueuse est d'attacher les fruits, et par conséquent les graines qu'ils contiennent aux arbres sur lesquels elles doivent se développer et croître. Après cela je dirais que le Rhipsalis salicornioïdes ne produisant ni fruit ni graines, et qu'étant cependant destiné à vivre aussi sur les arbres, la nature a placé dans chacune de ces articulations la gomme visqueuse

qui aurait dû être dans ses fruits, afin que quand une articulation se détache la gomme visqueuse qui sort de la plaie, attache l'articulation à l'arbre qu'elle rencontre, et continue de croître là comme une bouture.

A ces exemples j'ajouterais ceux de plusieurs péricarpes indéhiscens, tels que ceux de la plupart des Palmiers, des Mombins, des Martynia, dont les graines ne pourraient jamais germer si la nature prévoyante n'avait placé un trou vis-à-vis de chaque embryon par où il pût sortir dans la germination. Les hommes simples rapportent tout cela aux causes finales, à un plan établi et suivi par la nature; mais les philosophes modernes prétendent pouvoir tout expliquer matériellement. A ce sujet, l'un d'eux me disait, il n'y a pas encore long-temps, avec un air de pitié: « Combien vous êtes encore enfoncé dans les causes finales! »

Amaryllis fulgida K. R.

Très-belle espèce originaire du Brésil, cultivée en Angleterre depuis 1810, et introduite seulement en France au Jardin des Plantes en 1831, où elle a fleuri pour la première fois en février et mars 1832. Son ognon est gros, arrondi, et acquiert trois ou quatre pouces de diamètre; il ne développe que deux feuilles accolées à leur base par leur face antérieure; elles sont linguiformes, longues de douze à quinze pouces, larges de deux à trois pouces, obtuses, planes dans le haut, un peu carénées à la base, et d'un beau vert gai. A côté des feuilles s'élève une hampe plus grosse que le pouce, haute de deux pieds, très-légèrement comprimée, couverte d'une poussière glauque abondante, terminée par une spathe diphylle de laquelle sortent quatre fleurs, pédonculées, divergentes, longues et larges de cinq pouces, et d'un rouge vermillon. Le pédoncule est long de trois pouces; l'ovaire est gros, à trois lobes arrondis; le tube de la fleur est vert en dehors, et ce vert se prolonge sur la côte moyenne de chaque pé-

tale ; l'intérieur du tube est d'un blanc un peu jaunâtre, et le limbe de tous les pétales est veiné ou marqué de lignes parallèles plus rouges que le reste : les filets des étamines et le style sont une fois plus courts que la corolle, d'un jaune safran et fort gros : les anthères sont aussi fort grosses, mais très-courtes : les trois branches du stigmate sont longues et roulées en dessous.

Cette belle plante est restée plus de quinze jours en fleurs ; ses ovaires grossissent et paraissent devoir donner des graines.

Amaryllis intermedia.

M. Cels cultive sous ce nom une jolie amaryllis, du Cap, qui doit trouver place chez les amateurs. Son ognon est pyriforme, de moyenne grosseur, brunâtre en dehors ; il produit quatre ou cinq feuilles linéaires d'un vert gai, planes et longues de trois à quatre pouces. En janvier et février, il s'élève de cet ognon une hampe cylindrique, haute de quatre à six pouces, terminée par trois ou quatre fleurs, dont trois divisions sont d'un très-beau carmin vif, et trois autres d'un carmin plus clair et blanchâtre sur les bords. L'ensemble de ces couleurs produit un effet charmant.

Podalyria Sericea H. Kew.

Cet arbrisseau n'est plus nouveau dans nos cultures, mais il n'est ni apprécié à sa juste valeur, ni assez multiplié. Bien cultivé il s'élève sur une tige de deux ou trois pieds, terminée par une tête arrondie, dont tous les rameaux sont florifères et produisent un très-bel effet. Ses jeunes pousses sont légèrement soyeuses, un peu blanchâtres ; ses feuilles sont alternes obovales, pétiolés, obtuses ou mucronées, entières, longues de 18 à 20 lignes, légèrement soyeuses, et munies de stipules filiformes et caduques. Les fleurs sont axillaires et terminales, géminées ou solitaires sur

des pédoncules plus longs que les feuilles. Chaque fleur est d'abord enveloppée par une large bractée qui se détache à la base et est enlevée en forme de capuchon au sommet du bouton, à mesure qu'il grossit : le calice est soyeux en dehors, bilabié ; sa lèvre inférieure est lancéolée, la supérieure beaucoup plus large, d'abord échancrée au sommet, se divise bientôt en deux jusqu'à la bas, et les trois lobes se rabattent sur le pédoncule ; alors l'étendard s'étend, se relève, devient large de plus d'un pouce et montre une large échancrure au sommet ; les ailes s'étendent également d'une manière opposée, parallèle à l'étendard, et recouvrent la carène par leur bord intérieur : cette carène est obtuse, renferme dix étamines à filets libres, glabres, terminés par des anthères arrondies à pollen jaune. L'ovaire qu'elles entourent est gros, ovale, très-soyeux, terminé par un style un, filiforme, à peine capité. Ces belles fleurs d'un lilas clair répandent une odeur très-suave.

Originaire du cap de Bonne-Espérance, ce podalyria demande la culture des plantes de la Nouvelle-Hollande et d'être rentré en serre tempérée l'hiver.

Obs. Il paraît que tous les podalyria offrent la singularité d'avoir la bractée florale cueullée, et qu'elle se détache plutôt que de s'étendre pour laisser échapper la fleur : voilà pourquoi on trouve une sorte de capuchon au sommet des gros boutons.

Springel confond à tort cette espèce avec le *Podalyria cuneifolia* de Ventenat ; la dernière a les fleurs blanches, moins grandes et sans odeur.

Acacia de Sainte-Hélène. *Acacia conspicua* Hortus.

Peu de temps après la mort de Napoléon à Sainte-Hélène, on a introduit cette plante dans le commerce comme ayant été trouvée ou plantée sur le tombeau de ce héros ; il a été d'autant plus facile d'accréditer cette idée, que la plante a absolument le port du Saule pleureur, *Salix babylonica*, si propre et si en usage pour entourer les tombeaux. Mais bientôt on a re-

connu que l'île de Sainte-Hélène ne produit pas d'acacia, et que ce sont de véritables saules pleureurs qui ont été plantés autour du tombeau de l'empereur. Il a donc fallu abandonner cette fiction. D'ailleurs l'acacia en question n'en avait pas besoin pour exciter l'intérêt ; il est tellement gracieux qu'il suffit de le voir pour désirer le posséder. Ses rameaux légèrement soyeux, longs et flexibles, pendent en arc avec grâce et légèreté : ses feuilles nombreuses presque deltoïdes, obliques, terminées par une pointe sétacée, sont longues seulement de 7 ou 8 lignes, un peu pubescentes, et paraissent décrire une spirale autour des tiges. En avril et mai, il se développe dans l'aisselle de chaque feuille une grappe de fleurs jaune doré, disposées en petites têtes, et les grappes sont si nombreuses sur une grande longueur des extrémités des rameaux, qu'il en résulte des guirlandes dorées de la plus grande élégance et qui se conservent fort long-temps. Dans cet état la plante est vraiment enchanteresse par sa délicatesse et les contours gracieux de ses rameaux. On l'a vue en fleurs il y a quelques années chez M. Bourrault. Aujourd'hui M. Cels en possède un pied en pleine floraison. On la cultive comme les plantes de la Nouvelle-Hollande. Jusqu'à présent sa multiplication a été difficile, et il en existe peu dans le commerce.

Styphelia a plusieurs épis. *Styphelia polystachis* Spr.

Charmant arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, déjà décrit sous le nom de *Leucopogon polystachis*, par Robert Brown, nom qui n'a pas été adopté. Il paraît que c'est une espèce tout nouvellement introduite dans nos cultures, puisque le catalogue de Sweet, publié en 1827, ne la mentionne pas. M. Cels, chez qui elle est maintenant en fleurs, n'en connaissait pas le nom, et l'a inscrite sur son catalogue de 1832, sous celui de *Styphelia nana*. Elle est déjà en multiplication, et M. Cels peut dès à présent en offrir quelques pieds aux amateurs. C'est un petit arbrisseau très-élégant, délié, rameux, haut d'un à deux pieds, à rameaux gl :-

bres, rougeatres, effilés. Ses feuilles sont alternes linéaires, lancolées, atténuées aux deux bouts, obtuses ou munies d'un mucron au sommet, légèrement concaves, marquées en dessus de trois principales nervures, mais très-striées en dessous, glabres sur les deux faces, légèrement membraneuses sur les bords, et longues d'un à deux pouces

Les fleurs, petites, blanches et nombreuses, forment huit ou dix épis axillaires et terminaux, divergens, longs de quinze à dix-huit lignes chacun, et dont l'axe est d'un beau rouge. Chaque fleur est sessile, assez distante des autres; elles ont, comme dans tout le genre, le calice imbriqué, verdâtre, à folioles ovales, obtuses, blanchâtres et scarieuses sur les bords, la corolle monopétale, plus longue que le calice, blanche, à cinq divisions profondes, étroites, élatées, renversées, couvertes en dedans ainsi que tout le tube de poils également blancs; les cinq étamines plus courtes que la corolle, et le style encore plus court que les étamines. Chaque rameau se termine ainsi par huit ou dix épis de fleurs qui se succèdent et se conservent fort long-temps et répandent une petite odeur douce, agréable. La serre tempérée l'hiver et le plein air l'été conviennent à cette plante intéressante. Ses fleurs se montrent naturellement en mars et avril.

Hovéa a feuilles lancéolées, *Hovea lancolata* B. M.

Nous ne présentons pas cette plante comme nouvelle, puisqu'elle figure dans le *Bon Jardinier* depuis plusieurs années et qu'elle est cultivée en Angleterre depuis 1805; mais nous la recommandons aux amateurs à cause de son élégance, du nombre et de l'effet de ses fleurs. C'est un arbrisseau de la Nouvelle-Hollande qui fleurit à la taille d'un pied, et qui peut s'élever à celle de 5 à 6 pieds planté en pleine terre de bruyère dans une serre tempérée ou conservatoire. Ses rameaux sont longs, effilés, aussi souples que l'osier, un peu anguleux, pubescens dans leur partie supérieure. Les feuilles sont alternes, linéaires, lan-

céolées, courtement pétiolées, obtuses aux deux bouts, mucronées au sommet, entières, à bords roulés en dessous, longues de 15 à 16 lignes, nues et d'un vert foncé en dessus, un peu ferrugineuses en dessous où la nervure médiane est seule très-proéminente; en y regardant de très-près, on voit que les nervures latérales sont perpendiculaires sur la nervure médiane. Il n'y a pas de stipules proprement dites, mais leur place est occupée par une sorte de glande. Fleurs axillaires, la plupart géminées, légèrement pédonculées, à calice pubescent, roussâtre, bilabié; la lèvre supérieure est très-large, échancrée, et la lèvre inférieure tridentée à dents longues et aiguës. Trois bractées ovales accompagnent la base du calice. La corolle est d'un bleu violacé, longue et large de 4 à 5 lignes, papillonacée; son étendard est relevé, arrondi, marqué à la base d'une tache blanchâtre; les ailes sont obtuses, de la longueur de la carène sur laquelle elles sont appliquées, et celle-ci a deux appendices à la base, d'une longueur remarquable. Les étamines sont monadelphes, ainsi que le genre l'indique, et les anthères sont alternativement arrondies et lancéolées. Le style est nu et son stigmate est une petite tête jaunâtre.

On multiplie cette jolie plante par couchage ou marcottes qui sont assez long-temps à s'enraciner; fleurit en mars et avril. On la trouve en très-bon état et assez multipliée chez M. Cels.

Aune a feuilles d'aubé-épine, *Alnus oxyacanthifolia* Lodd.

Dès 1812, le catalogue de MM. Loddiges relatait cette singulière espèce d'aune, inconnue à Paris, quoique l'on dise que M. Cels l'a cultivée. L'année dernière, M. Madiot, directeur de la Pépinière départementale de Lyon, m'en a adressé des échantillons comme provenant d'un semis qu'il avait fait. Il m'a paru, à l'exiguité des échantillons, que cette espèce est un arbrisseau. Les rameaux sont parfaitement glabres; les feuilles sont petites, les unes pinnatifides,

les autres tout-à-fait pinnées, à cinq folioles arrondies, inégalement dentées, arrondies, et n'ayant guère qu'un demi-pouce de diamètre. Si ces échantillons n'eussent pas été munis de chatons, j'aurais douté qu'ils appartinssent à un aune. M. Madiot ne demande pas mieux que de donner de jeunes pieds de cette curieuse espèce aux personnes qui lui en demanderont.

Willdenow décrit aussi un aune à feuilles pinnées, mais ces feuilles et les rameaux sont velus; ce ne peut pas être l'espèce de M. Madiot.

MAHALEB NAIN, *Prunus mahaleb nana* HORTUL.

Mme. Elisa Le Brun ayant fait faire un jardin-parc paysager, sous la direction et par les soins de M. d'Héron, à Châteauneuf-sur-Loire, près d'Orléans, on y a semé en 1808 une grande quantité de toutes sortes d'arbres. Parmi tous ces semis, il y en avait un de Mahaleb, duquel est sorti un individu différent des autres par sa très-petite taille. M. d'Héron, l'ayant distingué, l'a fait greffer pour le multiplier, et en a envoyé un pied au Jardin des Plantes, que nous avons vu. Il forme un petit buisson très-rameux qui paraît ne devoir jamais s'élever au dessus de 2 ou 3 pieds; greffé en tête comme un Rosier, il pourra figurer sur les plates-bandes avec les Cytises, Robiniers et autres; cependant il est à craindre qu'on ne le voie jamais fleurir, vu sa dégénérescence.

GROSEILLIER A FLEURS ROUGES. *Ribes sanguineum* PURSH.

Cette espèce, connue des botanistes depuis plus de 40 ans, est cultivée en Angleterre depuis 1826, de graines reçues des environs de la rivière de la Colombia, son pays natal. Elle a fleuri apres deux ans de semis. Elle appartient à la section des groseilliers sans épines, forme un arbris eau touffu, droit, haut de 5 à 6 pieds, dont les jeunes ramaux sont pubescens, et

les rameaux adultes rouges et glabres. Ses feuilles sont cordiformes, longues de 2 pouces, pétiolées, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous, accompagnées de stipules remarquables légèrement frangés et ciliés.

Les fleurs, disposées en grappes lâches et longues de 4 à 5 pouces, sont de couleur rose et cramoisie, et produisent beaucoup d'effet, tant par leur couleur que par leur longueur qui est de plus de 6 lignes. Il leur succède des fruits noirâtres assez gros, mais peu propres à être mangés.

On a déjà reconnu que cette espèce n'aime ni la terre de bruyère, ni l'humidité. Du reste, elle n'est nullement délicate, croît parfaitement dans la terre ordinaire et supporte facilement les intempéries de l'hiver. Il est à désirer qu'elle soit bientôt introduite dans nos cultures.

Begonia incarnata P. H.

Tel est le nom sous lequel on cultive cette belle espèce au Jardin des Plantes; on la dit originaire du Brésil. Elle produit plusieurs tiges frutescentes, de la grosseur du petit doigt, charnues, cassantes, renflées aux articulations, glabres, d'un brun rougeâtre, hautes de 2 à 4 pieds, mais que l'on peut tenir moins élevées sans nuire à leur floraison. Les feuilles sont longues de 3 à 4 pouces, oblongues-lancéolées, acuminées, ciliées sur les bords, inégalement dentées, poilues en dessus dans leur jeunesse, luisantes sur leurs deux faces, extrêmement obliques, c'est-à-dire qu'elles ont l'un de leurs deux demi-diamètres beaucoup plus court et moins large que l'autre, ce qui, d'ailleurs s'observe sur la plupart des espèces de *Begonia*. Le pétiole est cylindrique, long d'un à 2 pouces, muni de stipules lancéolées et caduques.

Les fleurs sont rose tendre ou incarnat, grandes et nombreuses, disposées en corymbes lâches au sommet des rameaux et dans les aisselles des feuilles supérieures. Elles se succèdent pendant long-temps, surtout fin

de l'automne et durant l'hiver, si on tient la plante en serre chaude, dans un pot en terre de bruyère ou sablonneuse, et peu d'arrosemens. Sa multiplication par boutures est si facile qu'il est inutile d'en parler.

Begonia heracleifolia H. R. P.

Toutes les espèces de Begonia connues jusqu'à présent se rapportent facilement à leur genre sans qu'on ait vu leurs fleurs; leurs facies, leurs feuilles, leurs stipules suffisent pour reconnaître leur genre; mais en voici une nouvelle qui s'éloigne autant que possible de ces caractères généraux et qu'il aurait été impossible de rapporter au Begonia avant d'en avoir vu la fleur. C'est une plante très-vigoureuse, dénuée de tige; elle produit plusieurs feuilles radicales, palmées, larges de six à huit pouces, profondément divisées en huit lobes plus ou moins sinueux, un peu velus en dessous, portées sur de gros pétioles cylindrique, longs de huit à douze pouces, légèrement carinés du côté qui répond à la nervure médiane de la feuille, marbrés de lignes rouges rangées symétriquement, et couverts de longs poils blancs, inégaux, divergens horizontalement. Quand la plante se dispose à fleurir, il s'élève d'entre ses feuilles une hampe haute de deux à quatre pieds, marbrée et velue comme les pétioles, ayant au sommet une spathe de deux bractées, grandes, ovales, dentées en scie, d'entre laquelle sort une bifurcation, dont les branches longues de deux à trois pouces, terminées aussi par des spathes diphylles, se subdivisent par dichotomie, et se terminent enfin par une sorte de corymbe paniculé de grandes fleurs roses; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les fleurs mâles et les fleurs femelles manquent absolument de pétales; elles sont réduites à leurs deux grandes folioles calicinales. Les étamines d'abord très-vertes deviennent ensuite jaune orangé. Les fleurs femelles sont accompagnées de grandes bractées ovales.

Cette belle et très-singulière plante a commencé à fleurir en février dernier au Jardin des Plantes, et a

continué dans tout le courant de mars et avril. On la tient en serre chaude dans de la terre légère. Son pied pullule assez pour qu'on puisse la multiplier par séparations en attendant ses graines. On la dit originaire du Brésil.

Budlée de Madagascar. *Budleia Madagascariensis* Lam.

J'ai déjà eu occasion de faire remarquer que les fleuristes et les amateurs négligeaient, je ne sais pourquoi, de cultiver certaines plantes d'un très-bel effet, et qu'ils en cultivaient d'autres d'une manière si défectueuse, qu'ils n'en obtenaient pas, à beaucoup près, tout l'agrément et toute la satisfaction qu'elles sont de nature à procurer. La Budlée de Madagascar se trouve dans ces deux cas en même temps : elle n'est pas assez cultivée, et parmi le petit nombre de ceux qui la cultivent bien, peu la cultivent de manière à l'obtenir dans toute sa beauté. D'abord, vu son pays natal, on la tient en serre chaude, et cependant elle ne demande pas une aussi haute température; l'air libre pendant tout l'été et la serre tempérée pendant l'hiver lui conviennent beaucoup mieux; ensuite on ne la taille pas convenablement, on la laisse trop s'allonger, on ne la force pas assez à multiplier ses rameaux; de sorte qu'on n'en obtient que quelques grappes de fleurs.

Il faut donc la traiter comme une plante de serre tempérée, lui donner un pot d'une bonne grandeur, de la terre bien substantielle et de l'eau en assez grande quantité pour la faire végéter avec vigueur; et si ensuite on la force à multiplier ses rameaux par une taille convenable, on les verra tous se terminer, à l'automne, par de longues grappes de fleurs d'abord jaune clair, qui passera au jaune foncé et enfin au ponceau, et répandront une odeur douce, un peu mielleuse, fort agréable. On aura ainsi une succession de belles grappes de fleurs, qui prendront successivement ces trois couleurs jusque bien avant dans l'hiver.

Les jeunes tiges de cet arbrisseau sont cotonneuses, toutes blanches, ainsi que le dessous des feuilles, qui sont oblongues, lancéolées, entières et d'un beau vert en dessus. On la trouve très-multipliée chez M. Noisette, où elle est cultivée selon ce que je viens de dire.

LAURIER-ROSE POURPRE, *Nerium oleander atropurpureum* HORTUL.

Jolie variété, préférable à l'espèce ordinaire, et qui la remplacera probablement bientôt dans tous les jardins où président le goût et le choix des belles plantes. Elle n'est pas plus délicate que l'ancienne espèce; elle fleurit aussi abondamment, aussi longtemps, et ses fleurs, d'un pourpre foncé, ont bien plus d'éclat et plaisent davantage. On commence à la trouver dans le commerce.

LUPINUS MUTABILIS.

Dans la séance du 5 octobre 1831, de la Société d'Horticulture, M. Vilmorin lui a présenté plusieurs échantillons fleuris de cette espèce toute nouvelle parmi nous, et dont il avait reçu les graines d'Angleterre. N'en connaissant encore aucune description, je vais la décrire telle qu'elle s'est présentée dans le jardin de M. Vilmorin.

C'est une plante annuelle très-rameuse, formant un buisson de 4 à 5 pieds de hauteur; elle est glabre sur toute ses parties; ses feuilles sont digitées à 6-9 folioles, d'un vert un peu glauque, en lance renversée ou presque spatulée, arrondies au sommet; les plus grandes sont longues de 2 pouces. Les fleurs, d'abord bleuâtres et ensuite blanches, sont en grappe terminale, subverticillée, à trois étages, pédicellées, munies, dans leur jeunesse, de bractées qui tombent avant l'épanouissement. Le calice est bilabié; la lèvre supérieure est bifide, et l'inférieure offre l'indication de trois dents. On remarque un petit appendice caduc

dans les sinus latéraux des deux lèvres de ce calice ; l'étendard a une tache jaune à la base qui est plus apparente dans les fleurs blanches que dans celles qui sont bleuâtres : les étamines sont monadelphes.

Ces fleurs, assez grandes et d'un bel effet, se montrent depuis le mois d'août jusqu'aux gelées, et répandent une odeur de fleurs d'oranger à s'y méprendre. Leur culture paraît ne rien réclamer de particulier ; il suffit de faire le semis sur un bout de couche, fin de mars ou dans la première quinzaine d'avril, et de repiquer le plant en pleine terre quand les gelées ne sont plus à craindre ; mais il faut une terre sèche et légère à la plupart des Lupins pour qu'ils soient beaux ; ils jaunissent et périsent souvent en terre forte, humide et froide.

Gesneria elongata, Kunth.

Plante de l'Amérique méridionale, produisant facilement du pied plusieurs tiges frutescentes, pubescentes, hautes de 2 à 3 pieds. Ses feuilles sont oblongues, pétiolées, rétrécies en pointe aux deux bouts, longues de 6 à 8 pouces y compris le pétiole, dentées en scie, légèrement drapées des deux côtés, vert clair en dessus et vert pâle en dessous.

Les fleurs sont quatre à quatre sur chaque pédoncule axillaire, roussâtre, long d'un à 3 pouces, non compris le pédicelle de chaque fleur, qui est long d'un pouce ; le calice est globuleux ; roux et soyeux, à cinq divisions lancéolées, divergentes. La corolle est longue d'un pouce, tubuleuse, renflée dans la partie supérieure, d'un rouge vermillon carminé ; les lèvres du limbe sont très-courtes, comme dans tout le genre.

Cette belle plante est cultivée en serre chaude au Jardin des Plantes. Sa multiplication par boutures étouffées est extrêmement facile.

Liste de beaux Pélargonium (*Géranium*) *disponibles*

dans l'établissement de M. LEMON, barrière de **Belleville, à Paris.**

Pelargonium abictinum, très-grandes fleurs incarnates. . . . . 5 f.
—— *Adansoni*, rouge vif avec cinq macules pourpres. 5
—— *affine*, rose tendre. 2
—— *amœnum*, beau violet à fond blanc. 5
—— *amplissimum*, beau rouge maculé de noir. 3
—— *ardens arborum*, couleur de feu et brun. 5
—— *Berlesianum*, violet pur, macules noires 5
—— *brassicoïdes*, couleurs brillantes, vives et pures. 5
—— *Claitonia*, violet maculé de blanc. 4
—— *concessum*, très-grandes fleurs ponceau. 20
—— *coronarium*, fleur énorme, rouge safrané. 10
—— *coronatum magniflorum*, la plus grande des fleurs blanches. . . 2
—— *Desfontainianum*, rouge corail maculé de noir. 4
—— *diadematum coccineum* 10
—— —— *roseum*, rose tendre, tous les pétales maculés de violet. 2
—— *erectum*, beau port, fleur d'un blanc bleuâtre. 2
—— *exornatum*, pourpre vif, tous les pétales maculés de brun. . . . 10
—— *fulminans*, grande fleur, carmin mêlé de feu. 3
—— *fusco-superbum*, grande fleur pourpre foncé. 2
—— *honorabile*, rose brillant. 5

—— *Imperator novum*, grandes fleurs rouges bordées. 5
—— *involutum*, fleurs cerise, grandes, se montrant en hiver. 5
—— *Jacquinianum*, fleurs bleu pourpré, grandes. 10
—— *Julianum*, les deux pétales supérieurs roses, maculés en cramoisi ; les trois inférieurs blanc pur. 5
—— *lanigerum*, le plus beau des violets. 5
—— *Megaleon*, grandes fleurs amaranthes. 3
—— *nigrum*, c'est un *quinqueculnerum* en arbre, à fleurs plus grandes et plus colorées. . . . 10
—— *pulcherrimum verum*, fleurs rouge vif. 10
—— *rubescens novum*, plus beau en tout que l'ancien. 2
—— *splendidum verum*, rose vif maculé de brun. 3
—— *teniescens*, les pétales supérieurs cramoisis, les inférieurs bleuâtres. 5
—— *Thumbergianum majus*, grandes fleurs, rose tendre. 5
—— *versicolor verum*, corolle blanche bordée de rouge. 5

Voyez, pour les autres espèces et la culture, la *Revue horticole*, tome I, pag. 398, et le *Bon jardinier*, 1832, page 749.

MÉLANGES.

Programme de la deuxième exposition publique des produits de l'horticulture, par les soins et sous les auspices de la Société d'horticulture de Paris.

Article 1er. Il y aura, du dimanche 20 mai prochain

au dimanche 27 suivant, sous les auspices et par les soins de la Société d'Horticulture de Paris, une exposition publique des divers objets et produits de l'horticulture.

Art. 2. Par suite de cette exposition, la Société décernera un premier et deux seconds prix, et accordera un certain nombre de médailles et de mentions honorables.

Art. 3. Le premier prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 200 fr., autour de laquelle sera gravé le nom de l'horticulteur qui aura remporté le prix. Les médailles des seconds prix seront de même en or, mais seulement de la valeur de 100 fr. Outre ces deux prix en or, il sera accordé quatre médailles en argent, et un nombre indéterminé de mentions honorables.

Art. 4. Les plantes en fleur, les fruits, les légumes, les herbes potagères, les plantes économiques et médicinales, ainsi que les instrumens, modèles de constructions et tous les objets qui peuvent contribuer aux progrès de la science horticole, auront un droit égal aux prix ou mentions honorables, et leur mérite respectif sera jugé d'après les considérations suivantes.

Art. 5. Les prix seront décernés aux plus belles plantes en fleur, les mieux cultivées, et de préférence aux plus nouvellement introduites ; à celles qui offrent le plus de difficulté dans leur culture ou floraison ; à celles qui seront présentées en fleur à l'époque la plus éloignée de leur floraison naturelle ; enfin à la plus riche collection de plantes exotiques en fleur.

Pour les fruits, les légumes, les herbes potagères et les plantes économiques et médicinales, les prix seront donnés aux horticulteurs et amateurs qui auront exposé de ces objets ou tout-à-fait nouveaux pour le genre, ou des espèces nouvelles, ou du moins des variétés perfectionnées, ou remarquables par leur qualité, leur utilité, leur beauté, leur volume ou leur saveur.

La Société recevra également, de toutes les parties de la France, les plantes, les fruits ou autres objets qui pourront lui être envoyés pour l'exposition ; mais

les personnes qui voudront jouir de cet avantage devront faire remettre à la Société toutes ces choses à leurs frais.

Art. 6. Chaque concurrent devra adresser ses plantes au local de l'exposition (qui sera indiqué plus tard), du 22 au 25 mai prochain, terme de rigueur. L'agent de la Société délivrera un reçu, qui indiquera le nom et le nombre des objets qui lui auront été confiés. Chaque plante aura une étiquette portant son nom botanique et celui de son propriétaire; le prix, si l'objet est à vendre; le nom et l'adresse de l'exposant, et un N°. d'ordre qui sera le même pour tous les objets d'un même exposant.

Art. 7. Les plantes destinées à l'exposition seront soignées par des jardiniers praticiens sous la direction spéciale des commissaires de la Société.

Art. 8. Toute la journée du 26 mai, les commissaires seuls s'occuperont à disposer les plantes selon l'ordre qui leur paraîtra le plus convenable.

Art. 9. L'exposition publique, commençant le 20 mai, durera jusqu'au 27 inclusivement, de midi à sept heures du soir. Les personnes étrangères à la Société y seront admises sur la simple exhibition de cartes délivrées par la Société.

Art. 10. Tous les objets envoyés et admis à l'exposition seront jugés par une commission composée du Président de la Société et de dix membres choisis au scrutin parmi les membres du Conseil, au nombre desquels il y aura au moins deux architectes.

Art. 11. Le 26, à sept heures du soir, la Commission seule se réunira dans le local de l'exposition pour prononcer son jugement en secret et préparer son rapport, qui sera lu le 27, à dix heures du matin, devant tous les commissaires réunis, qui devront en adopter la rédaction à la majorité des voix; et la distribution des prix se fera le même jour en séance publique de la Société.

Art. 12. Tous les membres de la Société d'Horticulture de Paris et tous les horticulteurs français sont appelés à concourir à cette exposition; mais les membres du Conseil ne pourront obtenir que des mentions

honorables : les membres de la Commission sont entièrement exclus du concours.

Art. 13. Le jour qui suivra l'exposition, chaque propriétaire fera reprendre ses plantes au local de l'exposition même ; elles lui seront remises en échange du reçu desdits objets.

Art. 14 et dernier. En vertu de l'art. 9 de l'arrêté du 3 novembre 1830, la Société décernera, dans l'une des expositions suivantes, une médaille d'argent à celui qui, par un moyen artificiel et économique, sera parvenu à remplacer avec succès la terre de bruyère. Les mémoires et les objets à l'appui devront être adressés à la Société d'Horticulture d'ici au 31 décembre 1832 (1).

Exposition publique de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, les 6, 7, 8 et 9 février 1832.

La salle de l'exposition contenait neuf cent quatre-vingt-treize plantes. Le prix, pour la collection la plus riche en belles plantes et les mieux cultivées, a été remporté par celle de M. Auguste Van de Woestyne. Cette collection était composée de quarante-trois espèces. Le premier accessit a été donné à la collection de M. A. Mechelynek, et le second à celle de M. de Leu ; plusieurs autres collections ont été honorablement mentionnées.

Le prix, pour la plante dont la floraison serait la plus éloignée de son époque naturelle, n'a pas été remporté. La Société avait désigné pour être en fleur, le 6 février à neuf heures du matin, le *Delphinium grandiflorum flore pleno*.

Le prix, pour la plante la plus remarquable par sa belle culture, a été decerné à un *Banksia serrata*, exposé par M. Van Bergien, à Maria-Leêrne. Le premier accessit a été obtenu par un *Scotia dentata* de

(1) Les mémoires doivent être envoyés francs de port, ainsi que les fruits, plantes, légumes et tous les objets quelconques.

M. A Mechelynec, et le second par un *Dracæna brasiliensis* de M. A. Van de Woestyne. Beaucoup d'autres plantes ont obtenu des mentions honorables.

Exposition publique de la Société de Flore de Bruxelles, les 3, 4, 5 et 6 mars 1832.

On comptait neuf cent soixante-treize plantes dans la salle de l'exposition. Le prix destiné à la plante la plus rare, ou dont l'introduction est la plus récente en Europe, a eté remporté par un *Cleria nobilis*, exposé par madame Mees Vandermæclen. Une mention honorable, particulièrement distinguée, a été accordée au remarquable *Begonia heracleifolia*, exposé par M. J. Gillot, jardinier-fleuriste.

Le prix destiné à la plante dont la floraison était la plus éloignée de son époque naturelle n'a pas été obtenu. Cependant un *Rosa banksiana*, exposé par madame la comtesse de Roose l'a vivement sollicité. Si ses nombreux boutons eussent été parfaitement épanouis, il l'aurait obtenu.

Le prix pour la plante la plus remarquable par sa force, son éclat et sa beauté, a été remporté par un *Camellia rosa mundi*, exposé par M. F. Reynders. Beaucoup d'autres plantes ont été mentionnées honorablement.

Le prix, pour la plus belle et la plus riche collection, a été décerné à M. le marquis de Chasteler. Plusieurs autres collections ont vivement disputé ce prix, et ont mérité des mentions honorables.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémorial encyclopédique et progressif, ou Annales des sciences, des lettres et des beaux-arts, de l'histoire, de la géographie et voyages; formant le complément de *l'Encyclopédie portative*, et une revue mensuelle des progrès, inventions, perfectionnemens, découvertes et acquisitions de l'esprit hu-

main dans toutes les connaissances et dans toutes les parties du monde;

RÉDIGÉ

Avec l'assistance et les avis du haut conseil de perfectionnement de l'Union encyclopédique pour la propagation des connaissances utiles ;

SOUS LA DIRECTION

DE M. BAILLY DE MERLIEUX,

Membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères (1).

Cet ouvrage, l'une des plus utiles entreprises qui aient pu être conçues, dans l'état actuel de la civilisation du monde, a commencé avec l'année 1831, se continue et se publie par cahiers, qui paraissent successivement chaque mois avec la plus grande régularité. Non-seulement cet ouvrage est extrêmement utile, mais il est encore indispensable à tous ceux qui cultivent les arts et les sciences avec distinction, et qui par conséquent ont besoin de se tenir toujours au courant des perfectionnemens et des découvertes qui peuvent avoir lieu dans diverses parties du monde; car, aujourd'hui, la vieille Europe n'a plus le monopole des lumières, elle en reçoit à son tour de l'Amérique, de l'Asie et même de l'Afrique. Un savant, un artiste, ne peut pas acheter, du moins immédiatement, tout ce qui se publie sur sa science, sur son art, mais il faut qu'il en ait connaissance le plus tôt possible s'il ne veut pas s'exposer à rester en arrière. Eh bien, le *Mémorial encyclopédique* le tiendra au courant, mois par mois, de tous les progrès plus ou moins saillans qu'aura pu faire la science ou l'art qu'il cultive dans quelque lieu que ce soit; le mémorial lui en fera une analyse tellement claire, tellement précise qu'il s'en fera de suite une idée nette, et verra s'il peut en pro-

(1) A la direction de l'Union encyclopédique, rue du Jardinet-Saint-André-des Arts, n°. 8, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs des postes.

Il paraît un cahier par mois, et le prix de la souscription est de 10 francs par an. L'ouvrage se publie sous le format grand in-8°. et sous le format in-32, de sorte que les souscripteurs peuvent choisir celui qui leur convient le mieux.

fiter, sans être obligé d'acheter immédiatement l'ouvrage.

Quant aux gens du monde qui ne cultivent ni les sciences ni les arts, mais que le rang qu'ils occupent oblige à ne pas ignorer l'état de l'esprit humain, le *Mémorial encyclopédique* leur sera encore d'un secours plus indispensable qu'aux savans et artistes de profession. Qui d'entre eux ne prévoit pas que les efforts du génie, du raisonnement amèneront incessamment des changemens notables dans nos relations sociales, dans nos mœurs, dans nos moyens d'existence, et même dans nos gouvernemens. La physique, la chimie, les mathématiques et l'industrie, multiplient les machines à vapeurs, les chemins en fer, les canaux; nos vaisseaux voguent contre le vent; l'eau, enfermée dans les profondeurs de la terre depuis le commencement du monde, jaillit maintenant dans les airs à la voix de l'industrie. Des plantes considérées par nos pères comme inutiles ou nuisibles nous fournissent aujourd'hui des vêtemens recherchés ou un aliment salutaire; le génie voyage comme la pensée, il exploite tout ce qui est exploitable, et des connaissances long-temps stériles sont maintenant fertiles en résultats heureux.

Le *Mémorial encyclopédique* en nous tenant au courant des moyens qui concourent à amener ces grands résultats, agrandit nos idées, leur donne de la rectitude, nous fait faire connaissance avec les hommes célèbres, nous fait profiter de leurs veilles; enfin il orne notre esprit de ce qu'il y a de plus noble, de plus relevé et de plus utile dans les connaissances humaines, et tout cela pour 10 francs par an.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE,

JUILLET 1832.

CULTURE.

Remarques sur la taille des rosiers.

En parcourant les diverses collections de rosiers greffés en tête sur églantier, on observe que toutes les espèces se taillent de la même manière, c'est-à-dire à un pouce ou deux de longueur, tant pour leur former une tête arrondie que pour les faire pousser avec vigueur et en obtenir des roses plus volumineuses. Cette méthode est bonne pour les espèces dont les rameaux sont tous ou presque tous florifères, mais elle est nuisible à la floraison des espèces qui ne fleurissent que sur un petit nombre de rameaux quand ils sont soumis à une taille aussi rigoureuse. Aussi voit-on dans les collections beaucoup de vigoureux rosiers greffés sur églantier ne montrer que quelques bouquets de fleurs, la plupart cachés dans les feuilles de gros et longs rameaux stériles, occasionés par la taille excessivement courte à laquelle ces rosiers sont soumis. Sans doute, il faut tenir la tête d'un rosier dans de justes bornes; mais se priver de fleurs pour avoir une tête ronde et régulière, c'est négliger le but principal pour s'attacher à un but secondaire.

Nous pensons qu'on pourrait atteindre les deux buts en même temps, en introduisant dans la taille de ces sortes de rosiers quelque chose de la taille de

Mo. Bot. Garden,
1895.

la vigne, telle que les vignerons la pratiquent aux environs de Paris. On sait que pour augmenter le nombre de grappes sur un cep vigoureux, après avoir taillé la plupart des sarmens à un ou deux pouces, ils en ménagent un, deux ou trois autres des plus forts pour ne les tailler qu'à la longueur de deux ou trois pieds, et que ces longs sarmens appelés *ploies*, parce qu'on les ploie en arc pour favoriser le développement de leur yeux inférieurs, donnent plus de grappes que tout le reste du cep. On pourrait donc, en taillant les rosiers vigoureux sur églantier, ménager quelques bourgeons des plus forts, ne les raccourcir qu'à la longueur d'un à trois pieds pour en obtenir des guirlandes de fleurs, et que l'on supprimerait aussitôt la floraison passée pour que la tête du rosier ne se déforme pas, et pour que la séve détermine la sortie d'autres bourgeons pour l'année suivante.

POITEAU.

Moyen de conserver les pommes d'artichaut dans l'arrière-saison.

Un plant d'artichauts, fait avec des œilletons, donne ordinairement quelques pommes dans l'automne de sa première année; mais ce n'est guères que dans les deux années suivantes qu'il en donne abondamment pendant l'été. Cependant j'ai remarqué qu'en cultivant avec soin un plant d'œilletons, un plus grand nombre de pieds montaient dans l'automne et produisaient plus de pommes que de coutume. Pour atteindre ce but, il faut faire son plant en bonne terre profonde, pas trop naturellement humide, biner et sarcler souvent et mouiller copieusement. Quand le moment des gelées arrivera, beaucoup de pieds n'auront encore leurs pommes grosses que comme des noix ou des œufs. Pour les préserver du froid et leur donner le temps d'acquérir une grosseur raisonnable, voici comme je m'y suis pris : J'ai fait des paniers en paille cousus avec de l'osier, de la grandeur et à peu près de la forme d'une ruche à miel, tels que le modèle que

j'ai l'honneur d'exposer sous les yeux de la Société. J'ai ménagé deux petites fenêtres opposées par les côtés, et une en dessus, qui s'ouvrent et se forment à volonté. Quand la gelée fut arrivée, j'ai placé ces paniers sur les pieds d'artichaut portant fruits et les ai un peu buttés en dehors, tant pour les maintenir que pour empêcher le froid de s'introduire par-dessous. Je laissais les fenêtres ouvertes dans le jour quand il ne gelait pas et les fermais le soir. Lorsque la gelée a augmenté j'ai entouré mes paniers de feuilles sèches et à une hauteur d'autant plus grande que la gelée devenait plus intense ; j'ai fini même par recouvrir entièrement mes paniers de litière sèche dans les jours les plus rudes ; mais chaque beau jour, chaque beau soleil, je découvrais le haut des paniers et j'ouvrais les fenêtres pour donner de l'air et de la lumière aux artichauts. Par le moyen de tous ces soins les pommes ont continué de grossir, elles ont conservé leur belle couleur verte, et j'ai pu en fournir jusque bien avant dans l'hiver.

Si vous croyez que ces détails puissent mériter de la publicité, je vous prie de vouloir les faire insérer dans ses votre Revue horticole.

ROCHEFORT, jardinier.

Moyen de prolonger la floraison de plusieurs plantes de parterre.

Soit que les jardiniers n'y pensent pas ou n'en aient pas le temps, ils négligent un moyen bien simple de prolonger la floraison de beaucoup de plantes d'ornement, et même de faire pousser ces plantes de manière à leur donner un air de vigueur et de santé qui les rendrait plus agréables à l'œil, indépendamment de leurs fleurs. Il faudrait d'abord partager toutes les plantes en deux classes, celles qui fleurissent sur le vieux bois, et celles qui fleurissent sur les pousses actuelles. Ce n'est que dans cette dernière classe que l'on trouve des plantes, ligneuses, vivaces et annuelles dont la floraison peut être prolongée, en les forçant

de produire de nouveaux rameaux, par la suppression non-seulement des fleurs aussitôt qu'elles passent, mais encore de tout leur support ou pédoncule jusqu'à un bon œil sur la branche qui les porte. On conçoit bien qu'il n'y a pas de graines à espérer de plantes traitées de cette manière, mais on en excepte quelques individus qu'on laisse croître en liberté et donner des graines. Il y a même des plantes, telles que plusieurs asters, plusieurs phlox dont on peut supprimer le sommet avant son épanouissement pour les forcer à produire des rameaux latéraux qui fleuriront un mois ou six semaines après les mêmes espèces que l'on n'aura pas étêtées.

Tous ces petits moyens négligés par les jardiniers très-occupés, pourraient être pratiqués par les maîtres et seraient pour eux un amusement ou une diversion à leurs études sérieuses, ou à leurs travaux de cabinet.

SUR L'EMPLOI DE LA HOUILLE EN HORTICULTURE.

Lettre de M. Ely *au Directeur de l'Institut horticole.*

Kerbasquiou, près Quimper, mai 1832.

Je vous ai annoncé, Monsieur, que j'avais mis les deux *Calceolaria* que j'ai reçus de vous, l'été dernier, dans une combinaison de charbon de terre et de terreau végétal; ils y ont parfaitement réussi: au mois de décembre dernier, ils fleurissaient encore.

Mes *Camellia alba plena* et *myrtifolia* souffraient beaucoup; notre jardinier-fleuriste les avait condamnés. Voyant, d'après cela, que je ne risquais pas beaucoup en les soumettant à mes expériences, je les dépotai, je mis leurs racines à nu, et remplaçant dans les pots la terre de bruyère par un mélange de houille et de substance végétale bien consommée, j'y mis mes deux *Camellia*, et j'eus la satisfaction de leur rendre l'existence et l'état de prospérité qui attache doublement aux belles plantes.

Le 7 mars 1831, je semai dans le charbon précipité quelques graines de *Clarckia pulchella*; cinq jours après, elles étaient levées. Elles y sont devenues superbes; leurs fleurs étaient plus grandes et d'une couleur plus vive que celles des individus semés sur couche chaude et repiqués en pleine terre. C'est une expérience qu'il vous est facile de répéter.

M'est-il permis de conclure de ces exemples que la houille mélangée avec d'autres substances facilite et active beaucoup la végétation? J'ai, en faveur de cette opinion, les résultats que j'ai obtenus.

J'ai oublié de vous dire dans quelle proportion je mélangeai la terre avec la houille; je m'empresse de de remplir cette lacune.

Contre 1 kilog. de houille, je mets 5 hectogr. ou demi-kilog. de terre. Cette terre est prise dans mon jardin. C'est une argile remplie de pierrailles. Quand le temps est au sec, elle se resserre fortement et forme masse. Elle n'est point favorable aux légumes; les Pois et les Haricots seuls y prospèrent. Les Groseilliers, les Rosiers, les Anémones, les Renoncules y périssent. Presque toutes les belles plantes de pleine terre que vous m'avez envoyées n'y ont fait que végéter et périr. Avant de mêler cette substance (si peu avantageuse) à la houille, j'ai soin de la passer au crible. C'est dans ce simple compost que je semai les graines de *Clarckia* et plantai un Dahlia nain. Ma dernière lettre vous mandait leur réussite. Quant à mes Camellia malades, au lieu de me servir de cette terre, j'employai du terreau de feuilles de Châtaignier, et le combinai avec la houille dans la proportion précipitée : vous en connaissez l'heureux résultat. Si ces essais m'ont conservé deux belles plantes, inférerai-je de là que je dois leur santé au charbon de terre? Cette question est difficile à résoudre. Comment se fait-il que, sur douze Camellia empotés dans une excellente terre de bruyère mêlée à du sable très-fin, deux soient tombés malades, tandis que les autres y ont prospéré; que ces deux pauvres infirmes, racines mises à nu, et replantés dans un compost de houille et de terreau de feuilles de Châtaignier, aient recouvert leur santé?

Je me féliciterais bien sincèrement si mes essais trouvaient des imitateurs qui pussent constater et expliquer ce phénomène.

INSECTES ET ANIMAUX NUISIBLES.

Lettre de M. Jacquin sur la destruction du ver blanc, adressée à la Société d'horticulture de Paris.

Paris 18 juillet 1832.

Messieurs, en février dernier, j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Société, une brochure que je venais de publier sur les hannetons et leurs larves. En vous offrant ce travail, je n'ai pas prétendu ne vous donner que du neuf; j'ai voulu seulement vous présenter l'ensemble de plusieurs faits expérimentés isolément par différens horticulteurs, et y joindre mes propres observations, afin d'attirer plus spécialement votre attention sur la nécessité de recourir à la puissance du gouvernement pour s'opposer aux ravages toujours croissans du ver blanc.

Depuis lors des pensées semblables aux miennes ont été exprimées avec plus de force et de talent au sein de la Société royale et centrale d'agriculture, et partout on reconnaît que sans l'intervention du gouvernement, il n'est pas possible d'arrêter la multiplication des hannetons dont les larves causent des dommages incalculables à l'agriculture et à l'horticulture aux environ de Paris.

Tant que les Sociétés agriculturales peuvent par leurs conseils et leurs exemples éclairer le cultivateur et sur ses cultures et sur les moyens de se garantir de ses ennemis, leur mission se borne à lui adresser directement leurs conseils; mais quand un remède est au-dessus de leur pouvoir, et que ce remède est dans les mains du gouvernement, je pense qu'elles négligeraient leur devoir et ne répondraient pas à

ce qu'on a droit d'attendre d'elles, si elles n'éclairaient pas l'autorité, et ne lui indiquaient pas les moyens de faire cesser le mal qu'elles-mêmes ne peuvent empêcher; et comme l'intérêt de l'agriculture, et conséquemment du bien-être général demande qu'on attaque promptement le mal dans sa racine, il y a urgence que le gouvernement soit instruit de l'état de la question et qu'on lui indique les mesures à prendre pour faire cesser le mal.

Je propose donc que M. le président de la Société d'horticulture, qui préside aussi la Société royale et centrale d'agriculture, soit prié de désigner un certain nombre de membres de l'une et de l'autre Société, pour en former une commission commune chargée d'examiner la question, et de rédiger, au nom des deux Sociétés, une adresse au gouvernement dans le but d'obtenir son intervention pour la destruction du ver blanc.

Je suis etc.

JACQUIN AINÉ.

Lettre de M. THILLON *à la Société d'horticulture de Paris sur un moyen d'éloigner les fourmis.*

Porquerolles, 11 mai 1832.

MESSIEURS, en m'instruisant dans les nos. 7 du mois d'octobre 1830, et 9 du mois d'avril 1831, que vous m'avez adressés, j'y ai remarqué, pages 309 et 418, deux moyens de détruire les fourmis; j'en ai fait l'essai dans quelques jardins que je possède sur l'île de Porquerolles, et j'avoue que je n'en ai pas été aussi satisfait que de celui que, dans l'intérêt public, je crois devoir vous communiquer.

Il y a trois ans, Messieurs, que je l'emploie avec succès; il est aussi simple que peu dispendieux, et par conséquent à la portée de toutes les personnes qui se livrent à la culture des arbres.

Il consiste à tracer au pinçeau, au pied de chaque

arbre, une bande circulaire, haute de quelques pouces, avec le mélange dont la composition suit :

J'y emploie une demi-livre de crasse d'huile quelconque, que je fais fondre avec de la graisse, la plus mauvaise, par exemple, comme celle du suif ; j'y ajonte 2 onces de goudron ou de poix de cordonnier, et quand le feu a confondu ces drogues, on les retire : elles doivent n'avoir que la consistance d'une couleur propre à être étendue avec un pinceau, et je la termine, cette composition, en y ajoutant, à froid, 4 onces de térébenthine.

Le sol de cette île est sec et abonde en insectes, dont il favorise la génération, et en fourmis, qui attaquent tout : j'en ai préservé mes arbres depuis que j'ai imaginé cette composition que j'indique, et dont je renouvelle de temps en temps l'application.

Elle détruit la fourmi jusque dans ses trous en y en laissant couler quelques gouttes.

Si vous jugez à propos et utile d'en rendre compte, je vous serai obligé, Messieurs, de le faire en mon nom.

J'ai l'honneur d'être, etc.

THILLON.

ENGRAIS.

Observation sur l'usage des herbes sarclées.

On nous écrit que : « On ne saurait trop recommander aux jardiniers de ne pas laisser sécher les » mauvaises herbes sur le terrain après un sarclage. » Mieux vaut, pour leur intérêt, les ensevelir de » suite afin de ne perdre aucun des produits de leur » décomposition. »

A cela nous répondrons qu'il n'y a aucun jardinier qui ne sache que les herbes enfouies produisent un engrais quelconque ; mais ils savent également que des herbes coupées, étendues sur un terrain, tiennent lieu de paillis, que le paillis s'oppose à l'évaporation de

l'humidité de la terre, et tient le pied des plantes dans un état de fraîcheur très-favorable à la végétation. Il s'en suit que des herbes sarclées répandues entre des plantes peu éloignées les unes des autres produisent immédiatement un bon effet, sans aucun frais, sans aucun soin de la part du jardinier, tandis qu'il lui faudrait au moins du temps pour ramasser ces herbes, les enterrer ou les porter dans la fosse où l'on fait ordinairement consommer les immondices pour les convertir en un terreau, très-utile sous plusieurs rapports, mais toujours d'une faible puissance comme engrais dans nos cultures, où l'engrais animal, ou du moins mixte, donne des résultats bien plus avantageux.

Sans doute ce serait une négligence blâmable de laisser perdre les herbes sarclées des allées, des endroits où l'on n'est pas intéressé à conserver la fraîcheur de la terre; ce serait une négligence blâmable, et même une marque d'impéritie de laisser des herbes sarclées sur la terre quand elle est assez ou trop humide, qu'elle a besoin au contraire de laisser évaporer son humidité surabondante; mais il nous semble qu'on ne doit pas ériger en principe absolu l'avantage d'enlever, dans tous les cas, les herbes sarclées des cultures, à moins qu'on ne veuille mettre la propreté avant tout.

Moyen prompt et facile de convertir en fumier toute espèce de mauvaises herbes. (*Extrait des Annales provençales*, novembre 1831.)

Il faut d'abord que les herbes soient vertes, ou au moins mouillées. On en fait un lit d'un pied d'épaisseur sur lequel on étend une couche de chaux vive pulvérisée, puis un autre lit d'herbes et une couche de chaux vive, et ainsi alternativement. Au bout de quelques heures on s'aperçoit que la décomposition commence : il est essentiel d'empêcher l'inflammation spontanée qui en résulterait, en recouvrant la masse de terre ou de gazon.

La décomposition est complète au bout de vingt-quatre heures, et la matière poudreuse qui en résulte possède, dit l'auteur, toutes les qualités d'un excellent fumier.

Nota. Il est permis de douter que cet engrais vaille un excellent fumier, mais il vaut toujours quelque chose; et si on l'obtient, comme le dit l'auteur, en vingt-quatre heures, l'horticulture n'en doit pas négliger le procédé.

FRUITS COMESTIBLES.

Abricotier du Népaul, *Armeniaca Nepaulensis.*

Les botanistes en retirant l'abricotier du genre prunier dans lequel Linné l'avait placé, pour l'élever au rang de genre, n'ont montré guère de jugement en lui donnant pour nom générique l'adjectif *armeniaca*, ce qui d'abord est contraire aux règles de la botanique, et ensuite parce qu'ils devaient bien penser qu'on découvrirait un jour quelqu'abricotier ailleurs que dans l'Arménie. S'ils eussent remonté à l'origine du mot abricotier, ils auraient trouvé que les Grecs l'appelaient *Berikokkion*, et en adoucissant la terminaison de ce mot, ils en auraient fait un nom générique auquel nous pourrions joindre toutes sortes d'adjectifs sans tomber dans le ridicule que nous ne pouvons éviter ici, en disant *Armeniaca Nepaulensis* pour désigner un abricotier trouvé au Nepaul, introduit dans les cultures de M. Noisette il y a 8 ou 10 ans, et auquel on ne peut refuser le titre d'espèce naturelle. C'est un petit arbre presque aussi pyramidal que le peuplier d'Italie, et qui pourrait passer pour le type de son genre avec beaucoup plus de raison qu'aucun autre abricotier. On a remarqué que quoiqu'on lui ait fait plusieurs amputations pendant 7 ou 8 ans, il n'a jamais montré aucune apparence de gomme. Ses rameaux sont menus, effilés, la plupart verticaux; Les feuilles sont petites, ovale-arrondies

avec une pointe, finement dentees, minces, d'un vert foncé terne, portées sur des pétioles grêles, assez long, munis la plupart d'une à trois glandes arrondies subpédicellées. Cet arbre a fleuri pour la première fois chez M. Noisette au printemps 1832, mais on n'en a pas remarqué les fleurs. Il leur a succédé des fruits qui mûrirent dans les premiers jour d'août, et qui se sont trouvés fort petits, avec la peau, la couleur jaune et la forme d'un abricot ordinaire. Leur hauteur était de 11 à 12 lignes sur à peu près autant dans leur plus grand diamètre; mais comme ils sont très-comprimés, leur plus petit diamètre n'avait que 9 lignes. Ils ont peu ou point d'odeur; leur chair est peu épaisse, d'un jaune qui rougit faiblement dans l'extrême maturité; elle est peu aqueuse et développe dans la bouche une légère amertume au travers de l'acide qui est commun à tous les abricots. Le noyau est gros relativement au volume du fruit; il contient une amande amère.

Cet arbre ne peut pas, quant à présent, être mis au rang des bons abricotiers; mais il sera curieux de voir ce qu'il deviendra en le multipliant par les noyaux qu'il va donner sans doute chaque année; M. Noisette y eu soin de recueillir tous ceux que l'arbre a produit cette année.

Abricot vineux, *Armeniaca compressa*, hortul.

Variété obtenu par M. Noisette et qui a fructifié pour la première fois en 1825; l'arbre est grand et se distingue difficilement des autres espèces, mais son fruit a des caractères très-tranchés; il est gros, plus aplati sur les côtés qu'aucun autre, oblique à la base, et l'un de ses lobes est plus proéminent que l'autre. Sa peau devient du beau jaune, piquetée de rouge au Soleil : Sa chair est jaunâtre, fondante, très-bonne et plus vineuse selon M. Noisette, que dans aucun autre abricot. Son noyau fort aplati contient une amande légèrement amère.

C'est aussi selon nous un très-bon fruit, qui mérite

d'être multiplié. Il mûrit dans le commencement d'août.

Abricot de Paris, *Armeniaca parisiensis* Hortul.

Autre variété obtenue également par M. Noisette, et qui a fructifié pour la première fois en même temps que le précédent.

C'est un arbre trapu dont toutes les parties sont aussi grosses mais beaucoup moins longues que dans les autres abricotiers, ce qui doit le rendre propre pour les petits jardins. Son fruit est gros, fort beau, arrondi, muni d'un sillon profond d'un côté, surtout vers la base; il prend des taches rouges au soleil sans devenir galeux; sa chair d'un rouge foncé, contenant beaucoup d'eau agréablement sucrée, doit être mangée avant la parfaite maturité car elle devient promptement pâteuse. Non-seulement on voit que cette variété sort de l'abricotier-pêche, mais elle en a encore conservé le noyau très chagriné et dans le dos duquel on passe aisément une épingle. Il est dommage que sa chair n'en ait pas conservé toutes les qualités; ce serait un arbre précieux à cause de son peu de hauteur.

Cerise de Spa.

M. Millet décrit cette cerise comme ayant été portée de Montmorency à Angers où elle est maintenant cultivée. Ses caractères sont si tranchans, d'après la description de l'auteur, qu'il est impossible de la rapporter à aucune autre espèce. L'arbre paraît avoir deux sortes de feuilles; celles du vieux bois sont ovales, acuminées, régulièrement dentées et longuement pétiolées; celles du jeune bois sont lancéolées, irrégulièrement dentées et à pétiole court. Le fruit est ovale et se rapproche de la forme et de la grosseur du bigarreau commun; il est d'un rouge pâle d'abord, et passe au rouge vif en mûrissant; la queue est longue de 18 à 20 lignes.

Cette cerise cultivée à la préfecture d'Angers, et chez MM. Leroi et Lebreton, mûrit à la mi-juillet et même plus tard. Elle appartient à la section des cerises acides malgré sa forme allongée. On ne la connaît pas aux environs de Paris, quoique M. Millet la dise sortie de Montmorency. (*Extrait des Mémoires de la société d'agriculture d'Angers*, n°. 1, p. 36.)

Poirier glutineux.

Si, comme l'assure M. Madiot, ce poirier a les rameaux glutineux comme l'acacia visqueux, c'est une nouveauté dans le genre poirier, qui mérite de fixer l'attention des physiologistes, et c'est seulement sous ce rapport que j'en parle ici, car, d'après la description même de M. Madiot, le fruit de cet arbre n'a rien qui puisse le faire désirer des cultivateurs.

L'arbre a été obtenu en 1816 d'un semis fait à la pépinière départementale de Lyon. Il n'est que de troisième grandeur et sa croissance est fort lente; sa forme est pyramidale; ses rameaux sont glutineux; ses feuilles ovales-oblongues, d'un beau vert luisant en dessus, nues ou légèrement cotonneuses en dessous, n'offrent rien de particulier. Les fleurs sont assez semblables à toutes les autres et se rangent parmi celles dont les styles sont plus ou moins velus à la base.

Les fruits réunis par bouquets sont petits, turbinés, lisses, d'un rouge clair du côté du soleil, jaunes du côté de l'ombre et portés par de longs et menus pédoncules; leur chair est d'un jaune safrané, cassante, musquée et d'un goût agréable. Ils mûrissent dans le courant d'août.

M. Madiot observe que cet arbre demande à croître librement en plein vent, et qu'il réussit mieux greffé sur franc que sur tout autre sujet.

Une personne qui a vu ce poirier lui trouve beaucoup de rapport, dit-elle, avec le *Pyrus polveria*, ce qui s'accorde difficilement avec la description de M. Madiot.

PLANTES D'AGRÉMENT.

ROSES.

Quoique quelques jours froids, au commencement de l'épanouissement des roses, leur aient été un peu nuisibles, la floraison a cependant été satisfaisante; la riche collection de M. Vibert à Saint-Denis, celle de M. Godefroy à Ville-d'Avray, et celle de M. Laffay à Auteuil, étaient admirables. Le *rosetum* du Luxembourg, constamment tenu avec un goût et une intelligence des plus rares, par M. Hardy, a été fréquenté tous les matins par un grand nombre de dames, de curieux et d'amateurs, qui venaient admirer les couleurs, les formes les plus gracieuses et les plus variées, savourer les parfums de cette multitude de roses, dont le choix et l'ensemble attestent que M. Hardy est le plus passionné, le plus éclairé et le plus favorisé des amans de Flore. Ce *rosetum* ne contient que du beau et du très-beau: c'est là que les jeunes amateurs doivent aller former leur goût et chercher des conseils dans l'obligeance extrême de M. Hardy pour planter chez eux des collections de roses dignes de leurs soins et de leur admiration.

Nous allons décrire quelques-unes de ces roses, parmi les plus nouvelles et parmi celles qui méritent le plus d'être multipliées.

I. Félicité Hardy (*hybride de Portland et de Damas*), obtenu au Luxembourg, et dédié à Mme. Hardy. C'est un très-vigoureux rosier, dont les longs rameaux érigés et d'un vert clair sont armés d'aiguillons nombreux, inégaux, la plupart fort longs et presque droits; les feuilles sont grandes, planes, presque toutes à 7 folioles régulièrement dentées, d'un beau vert en dessus et un peu pubescentes en dessous. On remarque ici, comme dans beaucoup d'autres rosiers, que les feuilles inférieures ont les folioles ovales arrondies, tandis que les folioles des feuilles supérieures

sont ovales-elliptiques. Le pétiole commun est hispide et à peine aiguillonné.

Les fleurs sont d'un blanc très-pur, pleines, planes en dessus, larges de 30 lignes, à odeur de cent-feuilles, disposées en corymbe sur de longs et forts pédoncules aiguillonnés ; leur bouton est gros, arrondi, rosé en dehors : l'ovaire est ovale, hispides ; quelques sépales calicinales deviennent foliacés au sommet et pinnatifides sur les côtés. Cette rose est un de gains les plus précieux qu'on ait obtenus depuis long-temps.

2. Alba de Vaucresson, obtenu par M. Dubourg à Vaucresson. Buisson de moyenne vigueur. Rameaux érigés et divergens, munis d'aiguillons nombreux, arqués, menus, longs et inégaux ; feuilles à 5-7 folioles ovales, planes, aiguës, d'un vert foncé et un peu rudes en dessus, vert pâle et pubescentes en dessous, bordées de petites dents régulières et glanduleuses ; pétiole commun, raide, souvent courbé en dessus, hispide, glanduleux et aiguillonné en dessous.

Fleurs légèrement carnées en s'ouvrant, ensuite du blanc le plus pur, pleines, à pétales un peu libres, les intérieurs rabattus en dedans, plissés, chiffonnés et laissant apercevoir quelques sommets de style ; elles ont 3 pouces de diamètre, sont réunies en corymbe au nombre de 4 à 8 sur des pédoncules ciliés, hispides, ainsi que les ovaires qui sont globuleux : les sépales du calice sont courts et à peine ailés.

3. Rose Angelin (*affiné au Francfort*). Très-vigoureux rosier, jetant de gros et longs rameaux verts rougeâtres, munis d'aiguillons épars, rouges et arqués ; ces gourmands ont les feuilles très-grandes, planes, à 7 folioles, et souvent il y a encore 2 ou 3 autres plus petites folioles surnuméraires ; les feuilles des rameaux florifères sont à 5-7 folioles ovales arrondies, d'un vert mat en dessus, pâles en dessous, bornées de dents courtes surdentées ; pétiole commun un peu glanduleux, rarement aiguillonné.

Corymbes composés de 6-15 fleurs rose vif, pleines, planes, larges de 3 pouces, conservant quelques som-

mets de styles au centre, portées sur de gros, raides et longs pédoncules hispides et bractéolés. L'ovaire est gros, turbiné, glabre; les sépales calicinales sont courts et à peine ailés.

4. Adolphe (*hybride de Bengale*). Ce rosier a du rapport avec la *Roxelane* par le bois et le feuillage; il est très-rameux, et ses rameaux s'élancent les uns verticalement et les autres horizontalement; leur écorce est fauve, armée d'aiguillons très-petits, inégaux, épars la plupart, presque droits et d'un rouge pâle; le feuillage est blond, à 5-7 folioles ovales-oblongues, acuminées, la plupart convexes, dentées en scie, la terminale longue de deux pouces; le pétiole commun est hispide et ses stipules sont étroites.

Corymbes de 10 à 30 fleurs, petites, roses, planes en-dessus, très-pleines, montrant cependant quelques sommet de styles au centre, et répandant l'odeur de cent-feuille; pédoncule nu ainsi que l'ovaire qui est ovale; les sépales du calice sont glanduleux et pinnatifides.

5. Petit-Pierre (*hybride de Bengale*). Ce rosier, né au Luxembourg, il y a huit ou dix ans, demande à n'être que peu ou point taillé pour produire une immense quantité de fleurs. Il est donc propre pour les jardins paysagers. C'est un buisson vigoureux qui jette dans tous les sens de longs rameaux d'un vert clair, rougeâtres au soleil, munis de longs aiguillons arqués; les feuilles sont d'un vert gai à 5-7 folioles ovales-aiguës, bordées de dents glanduleuses; le pétiole commun est hispide, glanduleux, muni de stipules ciliées également glanduleuses.

Corymbes de 10 à 20 fleurs pleines, d'abord rose foncé vif, ensuite violacées, larges de 3 pouces, planes, ayant les pétales petits, les extérieurs bien imbriqués, les intérieurs un peu tourmentés, et laissant voir à leur centre quelques sommets de styles; à la fin les pétales se marbrent.

6. Eugène Barbier (*hybride de Bengale*). Vigueur

moyenne ; rameaux grêles, se soutenant bien cependant, armés de nombreux petits aiguillons : feuilles petites à 5-7 folioles ovales-aiguës, planes, régulièrement dentées en scie, d'un vert mat assez clair en dessus et vert glauque en dessous ; le pétiole commun est hispide, glanduleux ainsi que les stipules.

Corymbes de 4 à 6 fleurs pleines, larges de 30 lignes, d'un violet ardoisé, pieté, ayant les pétales extérieurs bien imbriqués et les intérieurs tourmentés. Si on décompose la fleur on voit que ses pétales ont l'onglet blanc, la partie moyenne rose, et le reste d'un violet ardoisé très-foncé. Les pédoncules sont hispides, les ovaires turbinés, glabres ; les sépales calicinales pinnatifides, et quelques-uns développés en folioles au sommet.

7. Caroline de Rosny (*hybride de Bengale*), obtenu à Rosny, en 1829. C'est un buisson touffu, dirigeant ses rameaux verticalement et formant bien la tête. Ces rameaux sont géniculés, se lavent de rougeâtre au soleil, et sont armés de petits aiguillons presque droits ; feuilles à folioles ovales arrondies, petites sur les feuilles inférieures, ovales elliptiques et plus grandes sur les feuilles supérieures, toutes régulièrement dentées en scie.

Corymbes de 3 à 15 fleurs rose tendre lilacé, bien pleines, de moyenne grandeur, bien faites ; pédoncule légèrement hispide ; ovaire turbiné, court, glabre ; sépales calicinales courts, ailés. Odeur de cent feuilles.

8. Noemis (*hybride Bengale*). Buisson moyen, à rameaux érigés, vert tendre, armés d'aiguillons inégaux presque droits ; feuilles à 5-7 folioles ovales arrondies, assez planes, étoffées, à dentelure émoussée ; pétiole commun, hispide, peu aiguillonné ; stipules ciliées et glanduleuses sur les bords.

Fleurs ou solitaires ou réunies en corymbes ; elles sont larges de 3 pouces, pleines, roses, à pétales imbriqués, échancrés au sommet ; pédoncule gros, hispide ;

ovaire turbiné hispide aux trois quarts ; sépales calicinales larges, peu ailés.

9. Général Lamarque (*hybride de Bengale*). Pour obtenir ce vigoureux rosier dans toute sa beauté, il ne faut pas le soumettre à une taille régulière comme plusieurs d'autres ; on doit lui laisser beaucoup de liberté, le placer dans un grand jardin paysager pour qu'il produise tout son effet. Les rameaux sont érigés, verts, armés de forts longs aiguillons ; son feuillage est très-beau, abondant, d'un vert gai, à folioles ovales, acuminées, grandes, régulièrement dentées ; le pétiole commun est hispide et les stipules sont ciliées.

Corymbes de 6 à 10 fleurs larges de 3 pouces, planes, pourpre violacé-ardoisé, conservant quelques étamines et pistils ; plusieurs pétales intérieurs ont la nervure médiane blanche, ce qui donne de la singularité à cette fleur. Pédoncules fort longs, hispides ; ovaire turbiné, glabre ; sépales du calice un peu ailés, foliacés.

La fleur en s'épanouissant est quelquefois d'un rouge vif, ensuite le pourpre, le violet s'y peignent dans les tons les plus vigoureux. On regrette que les pédoncules soient faibles et ne soutiennent pas mieux les fleurs.

10. Noisette-Hardy. Magnifique rosier, formant un buisson vigoureux qui lance de toute part de gros rameaux armés de larges aiguillons ; ses feuilles sont grandes, d'un vert foncé, à 7 folioles ovales oblongues, acuminées, ondulées et bordées de dents sétacées.

Corymbes nombreux de 15 à 30 fleurs, rose tendre, carnées, larges de 3 pouces, semi-pleines, élégantes et légères, couvrant presque tout l'arbrisseau.

11. Noisette-Lée. Grands corymbes de fleurs nombreuses d un rose tendre.

12. Aimée Vibert (*hybride de Bengale*). Feuillage luisant ; corymbes de 30 fleurs blanches de moyenne grandeur. Ce rosier a l'avantage d'être remontant.

13. Pallagi (*Bengale*). Rose pourpre.

14. Ttriomphe de Laffey (*hybride de Bengale*). Fleurs blanches très-pleines.

15. Brown (*hybride de Bengale*). Fleurs rose foncé, de 4 pouces de diamètre.

16. Noisette, camelia rose.

17. Bengale Marguerite-Rose.

18. Fabricus (*Provins*). Fleurs rose foncé très-doubles.

19. Belle rubanée, Provins panaché double. Fleurs panachées, très-pleines.

20. Diadème de Flore (*Provins*). Fleurs rose carné, très-bien faites, pleines, larges de 4 à 5 pouces et demi.

21. Belle alliance, rose tricolore (*Provins*). Fleurs pourpres, pleines, dont les pétales ont une large ligne blanche sur la nervure médiane.

22. Léda (*Damas*). Fleurs blanches bordées de pourpre.

23. Elvina (*hybride de Provins*). Fleurs carnées très-doubles.

24. Mousseuse panachée. Fleurs blanc carné strié de rose. Cette fleur perd aisément sa panachure.

25. Mousseuse perpétuelle. Cette rose, dont M. Pirolle a divulgué l'existence en 1830, dans le journal de la Société d'agronomie, qui a, dit on, été obtenue de semis aux environs de Thionville, et dont les vingt premières greffes ont été vendues 12 francs la pièce, se trouve enfin aujourd'hui chez M. Vibert, à Saint-Denis; chez M. Laffay, à Auteuil, et au *rosetum* du Luxembourg. Elle a le port d'une quatre-saisons : son ovaire est couvert de poils rameux glanduleux; sa fleur est d'un blanc pur, plus petite que grande, et chose singulière, nous l'avons vue seulement semi-

double chez M. Laffay, et tout-à-fait pleine chez M. Vibert. Nous pensons que cette rose restera au nombre des productions singulières, mais qu'elle n'obtiendra pas un rang distingué parmi les belles fleurs. Un connaisseur croit même qu'elle n'est pas un gain de semence, mais un accident de la rose quatre-saisons blanches.

26. Maria Leonida. Si on se figure une très-belle fleur de *R. thé*, sur un *R. bractéolé*, on aura une idée exacte de ce rosier, qui présente le plus bel exemple d'hybridité que l'on connaisse, et ce entre deux espèces très-éloignées l'une de l'autre par leur structure. Il a de plus l'avantage de remonter.

27. Apollonie laffay (*Noisette*), charmant rosier dédié à madame Laffay. Ses fleurs disposées en corymbe bien fourni, sont petites, pleines, très-bien faites, d'un blanc pur, et ont cela de particulier que leurs pétales sont terminés par un onglet au sommet. Ce rosier a l'avantage d'être franchement remontant.

Dahlia.

Quand on se rappelle que pendant les dix ou douze premières années que l'on a cultivé le Dahlia en France, ses graines ne produisaient pas de fleurs doubles; que ce n'est qu'après ce laps de temps qu'elles ont commencé à en produire quelques-unes, d'abord moins belles que les fleurs simples; que ce n'a été que progressivement qu'on en a obtenu plus fréquemment et de plus belles, et qu'enfin, aujourd'hui on en obtient naturellement d'un semis au moins autant de doubles que de simples, parmi lesquelles il s'en trouve toujours un certain nombre de magnifiques, on ne peut s'impêcher de reconnaître que la culture a une certaine puissance pour modifier les végétaux, au moins, tant qu'ils restent sous sa domination.

Tous ceux qui ont semé des Dahlia, l'année passée, en ont obtenu une si grande quantité de très-beaux,

que si la progression vers la perfection continue comme elle a fait jusqu'ici, la culture de cette plante deviendra bientôt aussi simple que celle de la reine Marguerite : on s'évitera la peine et la dépense de conserver pendant l'hiver ces tas énormes de gros tubercules ; on semera à bonne heure, sur couche chaque année, et dès la mi-juin, on aura des fleurs jusqu'aux gelées.

Pour arriver plutôt à cette perfection, il faudrait semer de préférence des graines de Dahlia nains, ou de race anglaise : cette race que M. Soulange Bodin cultive exclusivement à l'Institut horticole de Fromont, fleurit plutôt que les grands Dahlia français, donne des fleurs plus brillantes, et plus souvent doubles ou pleines.

Nouvelle variété de la Sauge éclatante Salvia fulgens, Hort. par.

La Sauge éclatante tient certainement le premier rang parmi les plantes d'agrément dont nos jardins se sont enrichis depuis cinq ou six ans. Ses fleurs, nombreuses, disposées en longs épis d'un rouge éb'ouissant, sont admirables depuis septembre jusqu'aux gelées, soit qu'on réunisse les plantes en groupes pour en former des masses de feu, soit qu'on les plante isolément sur les parterres. Quoique vivace et ligneuse, on la cultive cependant comme une plante annuelle, ou en la semant chaque année quand on n'a pas de serre chaude, ou en en faisant des boutures, à l'automne, que l'on conserve l'hiver en serre chaude pour les mettre en pleine terre et à l'air libre à la fin de mai suivant, où elles poussent avec vigueur, se ramifient beaucoup et s'élèvent à la hauteur de 3 à 5 pieds.

Depuis quatre ans, on en a obtenu une variété de semis au Jardin des Plantes, qui se distingue par des épis plus gros, plus courts, peu ou point inclinés, et dont les bractées paraissent plus grandes; la plante paraît aussi moins élancée, plus touffue, et elle se

reconnaît facilement à son seul aspect. Les uns l'estiment plus, et les autres moins que l'espèce originale. Dans tous les cas, elle est toujours fort belle.

Aujourd'hui, voilà une seconde variété qui se présente avec un mérite si transcendant, dit-on, qu'elle éclipsera ses rivales déjà si brillantes. Nous ne l'avons pas encore vue, mais l'habile horticulteur qui en parle se connaît en belles fleurs, et on peut le croire sur parole. Ce nouveau prodige a été obtenu d'un semis de la précédente variété, par M. Souchet, l'un des jardiniers du château de Fontainebleau. Il se fait remarquer par une tige plus forte, moins élevée, et des rameaux plus courts; par des feuilles plus larges, plus épaisses et moins longues; par des épis de fleurs droits, plus compactes; par des fleurs plus grosses, plus étoffées et d'un éclat encore plus brillant que celui des fleurs précédentes. M. Jacques, de qui nous tenons ces derniers détails, possède maintenant cette plante merveilleuse et se fera un plaisir d'en donner des graines ou de jeunes pieds aux amateurs qui lui en demanderont.

Sauge céleste, *Salvia cœlestina.*

Voici encore une plante ligneuse de beaucoup d'effet par ses grappes de fleurs d'un bleu céleste, peu ou point cultivée par les fleuristes qui exposent au Marché aux Fleurs, et dont cependant ils tireraient un grand parti s'ils l'offraient aux amateurs. On peut lui donner une tournure agréable en la maintenant à la taille de 2 ou 3 pieds et la faisant raisonnablement ramifier. Les jeunes rameaux sont carrés, à deux faces opposées plus larges que les deux autres, et les quatre faces ont des cannelures qu'on ne remarque pas sur les rameaux des autres labiées. Les feuilles sont en cœur allongé en pointe aiguë, régulièrement dentées en scie, longues de 2 à 3 pouces Les fleurs sont en grappe serrée, droites, d'un bleu céleste. Les grappes se succèdent pendant long-temps en automne, et jusque dans l'hiver quand la plante est rentrée en serre tempérée. On trouve cette plante chez M. Noisette.

Methonica simplex, H. P.

Plante superbe rapportée du Sénégal, en 1830, par M. Perrotet, et qui a fleuri en septembre dernier, au Jardin des Plantes, où on la cultive en serre chaude dans de la terre de bruyère mélangée d'un quart de terre normale. Quoiqu'on la regarde comme une variété de la *M. superba*, elle en diffère cependant tellement, qu'il est difficile de la croire sortie de cette espèce. Sa tige est une fois plus grosse et plus longue, et n'est pas couverte de poussière glauque comme l'autre; ses feuilles, trois fois aussi larges, sont beaucoup moins obliques à la base, et d'un vert blond qu'on ne voit jamais sur celles de la *M. superba* : il est vrai que les unes et les autres se terminent par une vrille, mais c'est la seule ressemblance qui existe entr'elles. Les fleurs axillaires, solitaires, portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles, sont une fois plus grandes, à divisions plus larges, ondulées, d'abord vertes, passant ensuite successivement au jaune, et enfin au rouge, de sorte que la plante montre des fleurs de trois couleurs en même temps.

Comme le tubercule des *Methonica* ne se multiplie pas naturellement beaucoup, et que ce sont cependant de fort belles plantes par l'élégance et la forme peu commune de leurs fleurs, il me semble que l'on devrait essayer d'en bouturer des portions de tiges vers l'époque de la floraison : tout fait croire qu'elles sont de nature à s'enraciner facilement, et à produire des bourgeons, soit en dehors des nœuds, soit aux aisselles des feuilles. Il faudrait faire les boutures en terre sèche, à l'étouffée, et les tenir à une haute température : probablement qu'avec les soins convenables on réussirait.

Cactus sulcatus. Hortul. *Echinocactus Eyriesii* Turp. Ec. *oxygonus*, Link *et* Otto,

Depuis quatre ans seulement, on trouve dans le

commerce une espèce de Cacte fort intéressante, qui sur un individu de la grosseur du poing, produit plusieurs fleurs longues de six à 8 pouces, et d'une odeur de fleur d'oranger fort agréable. Comme elle commence à se multiplier, et que les amateurs la recherchent, je crois devoir en donner une légère description, et indiquer les établissemens où on peut la trouver.

M. Loth, jardinier fleuriste, rue Fontaine-au-Roi, n°. 33, est le premier chez qui cette espèce ait paru à Paris, et c'est sous le nom de *cactus sulcatus* qu'il l'a fait connaître. Peu de temps après, M. Turpin en ayant trouvé un fort pied en fleurs chez M. Eyriès, négociant au Havre, l'a dessiné et publié sous le nom d'*Echinocactus Eyriesii*, dans les Annales de l'Institut royal horticole de Fromont, 14me. Liv. mai 1830. Mais déjà MM. Link et Otto avaient publié, dans le journal de la Société d'Horticulture de Berlin (1), une espèce, sinon la même, du moins extrêmement voisine, puisque M. Otto, en voyant l'*Echinocactus Eyriesii* à Fromont, donné par M. Eyries lui-même, n'a pas balancé à le reconnaître pour son *Echinocactus oxigonus*.

Les jardiniers de Paris n'ayant pas encore adopté les genres que les botanistes ont fait du genre *cactus* ou cierge, c'est sous le nom de *cactus sulcatus* qu'il faut leur demander l'espèce en question si l'on veut être entendu. M. Loth, déjà nommé, est celui qui possède le plus fort pied; mais par une fatalité singulière ce pied n'a pas encore fleuri et il donne peu de bourgeons. M. Mathieu, fleuriste, rue de Buffon, n°. 23, en possède un pied plus jeune qui a déjà fleuri deux fois, et produit beaucoup de bourgeons, de sorte que M. Mathieu est aujourd'hui celui qui, à notre connaissance, peut en fournir le plus grand nombre au commerce. M. Soulange Bodin, à l'Institut de Fromont, en possède aussi quelques pieds qui n'ont pas encore fleuri.

---

(1) Travaux de la Société pour les progrès de l'horticulture dans les états prussiens. 6e. vol. Pl. 1. 1830.

Le *Cactus sulcatus* est une de ces plantes qui restent à peu près sous la forme d'un fruit de melon, et sont démuées de feuilles. Celui-ci devient de la grosseur de la tête humaine, et peut fleurir à la grosseur du poing; sa surface est divisée par quinze ou dix-huit sillons profonds qui forment autant de côtes saillantes sur lesquels sont des touffes soyeuses, blanches, entremêlées d'aiguillons divergens, durs et noirâtres : ces touffes soyeuses sont proprement des boutons, desquels naissent ou peuvent naître des fleurs ou des rameaux globuleux, que l'on détache pour former une nouvelle plante. Quand c'est une fleur qui doit se développer, on remarque d'abord une protubérance couverte de soies noirâtres, plus ou moins conique, qui parvient à la grosseur du pouce, et du sommet de laquelle s'allonge enfin une fleur figurée en porte-voix, longue d'environ huit pouces, droite, dont le tube est recouvert d'un grand nombre d'écailles lancéolées, imbriquées, noirâtres au sommet, munies sur leur bord de longues soies grises : le sommet de cette fleur s'évase, s'épanouit en une quarantaine de découpures ovales et lancéolées, blanches, présentant alors dans leur ensemble une couronne de trois pouces de diamètre et répandant une odeur agréable de fleurs d'oranger. Les étamines sont très-nombreuses, attachées à différentes hauteurs sur la paroi interne du tube de la fleur et s'élevent un peu moins haut que le limbe; elles ont les filets d'un blanc verdâtre, et les anthères ovales, d'un blanc jaunâtre; leur centre est occupé par le sommet du style divisé en une douzaine de stygmates filiformes et divergens.

Cette plante ne paraît pas avoir d'époque bien fixe pour sa floraison; cependant je l'ai vue fleurir deux fois en mai et juin, et produire plusieurs fleurs successivement en un mois. On a remarqué que la terre de bruyère pure ne lui convient guère.

M. Mathieu la tient dans un mélange moitié terre normale et moitié terre de bruyère, et elle s'en trouve très-bien. Un grand nombre de bourgeons se développent successivement au bas de sa plante mère. Elle

demande à être tenue en serre tempérée ou chaude pendant l'hiver; on la dit originaire de Buenos-Aires

Obs. 1. M. Turpin rapporte que deux forts individus de cette plante ont été apportés de Buenos-Aires au Havre, que l'un d'eux a été divisé transversalement, que la partie supérieure, plantée comme une bouture, a bien repris et a fleuri abondamment, tandis que la partie inférieure a produit de suite une trentaine de bourgeons latéraux qui ont été détachés et ont servi à multiplier la plante. On conçoit facilement que c'est la suppression de la tête qui a déterminé les boutons latéraux à se développer, et que sans cette suppression ils se seraient probablement éteints pour toujours.

Obs. 2. L'*Echinocactus oxygonus*, figuré par MM. Link et Otto, a les fleurs lavées de rose, et les aiguillons un peu plus longs. C'est en cela seulement qu'il diffère du *cactus sulcatus*. Il est très-probable que ces deux plantes sont variétés l'une de l'autre.

Alnus oxyacanthoïdes. Dans le numéro précédent de la *Revue horticole*, nous avons dit que M. Madiot nous avait envoyé les descriptions de trois espèces d'aulne dont nous n'avons pas pu faire usage, parce qu'elles ne nous paraissaient pas assez précisées. Alors M. Madiot nous a adressé des échantillons en nature, qui nous ont prouvé que nous avions bien fait de douter qu'elles fussent de nouvelles espèces. En effet, celle qu'il décrivait sous le nom d'*Alnus tiliaceus*, se trouve être l'*A. cordifolia*. Tenor. et celle qu'il décrivait sous le nom d'*Alnus pubescens*, se trouve être l'*A. incana H. K.*, toutes deux cultivées et bien connues depuis long-temps.

Quant à l'*Alnus oxyacanthoides*, qui est probablement la même que l'*A. oxyacanthifolia* du catalogue de Loddiges, elle est cultivée en Angleterre depuis 1812, et chez M. Cels, à Paris, depuis dix ans; ainsi que dans le jardin du Roi, à Neuilly. C'est un arbrisseau qu'il ne faut pas confondre avec la variété de l'*A. incana*, désignée sous le nom d'*A. incana pinnata*, caractérisée par des feuilles pinnées, velues

en-dessous ainsi que les rameaux. Celle qui nous occupe a les rameaux anguleux, glabres, les feuilles également glabres des deux côtés, pinnées ou profondément pinnatifides, à 5-9 folioles ovales obtuses, longues de 6 à 12 lignes, dentées, sublobées sur le bord extérieur. Nous n'avons pas encore examiné sa floraison. C'est un arbrisseau curieux; on le dit originaire des environs de Naples.

Sur le genre Peuplier, *Populus* Lin.

Les nos. de septembre et octobre 1831 du Mémorial d'agriculture du département du Gers contiennent une monographie du genre peuplier, qui offre beaucoup d'intérêt pour les planteurs et pour les pépiniéristes, en ce que les propriétés et les qualités de chaque espèce, soit indigène soit exotique, y sont bien développées, bien caractérisées, et qu'on y trouve des observations sur la nomenclature qui peuvent éclairer l'acheteur et l'empêcher de recevoir une espèce pour une autre.

MÉLANGES.

Extraits des séances de la Société d'horticulture de Paris

Séance du 5 mars 1832. M. Deshbourg, propriétaire à Bruxelles, demande des crossettes de la vigne d'Ischia, qui fait partie de la riche collection que cultive la Société. On se rappelle que cette vigne a été préconisée comme produisant deux ou trois récoltes par an, que cette propriété lui a été contestée, et qu'on est à peu près convenu qu'elle n'était que cette raisin précoce, ou raisin de la Madeleine, qui est un petit fruit noir de médiocre qualité. Au reste, d'après les recherches que la Société a fait faire, cette vigne n'est pas connue et n'existe pas à Ischia.

La Société coloniale d'Alger adresse le Prospectus

des opérations qu'elle se propose d'entreprendre. La Société nomme une commission pour rédiger une instruction qui sera adressée à la Société coloniale d'Alger.

M. Jacques fait la description de l'*Astrapæa viscosa* qui vient de fleurir pour la première fois à Neuilly, et probablement en Europe, et annonce que cette plante paraît devoir être reportée au genre *Dombeya*. M. Soulange Bodin confirme la remarque de M. Jacques, en rappellant que M. Redouté vient de peindre cette plante, et que M. Guillemin l'a décrite dans les *Annales de Fromont*, sous le nom de *Dombeya Ameliæ*, comme un hommage à la reine des Français.

M. Jacques présente le tableau de ses observations météorologiques et horticoles du mois de février. Ces observations commencées le 1er. janvier 1832, et qui doivent se continuer pendant toute l'année, sont jugées de la plus grande utilité. On désire vivement que de semblables observations se recueillent en même temps sur divers lieux de la France afin de pouvoir établir des points de comparaison.

M. Godefroy dépose sur le bureau plusieurs grappes de raisin dans un parfait état de conservation, par les soins et les procédés particuliers de Mlle. Godefroy. Le conseil remercie Mlle. Godefroy, et l'invite à continuer ses soins dans les moyens de prolonger la conservation du raisin le plus long-temps possible.

M. le comte de Murinais met sous les yeux du conseil deux morceaux d'acacia venus sur sa propriété, l'un à bois d'un blanc gris et l'autre d'un jaune assez foncé, et demande si ce dernier ne serait pas l'acacia jaune dont les Américains font un si grand cas et qu'ils préfèrent de beaucoup à l'acacia dont le bois est blanc. Il observe que ces deux sortes d'acacia ont été plantés en même temps, et que celui à bois jaune s'est toujours distingué par une croissance plus rapide et que les arbres sont devenus plus gros que ceux à bois blanc.

D'après les journaux américains, l'acacia à bois jaune aurait une telle supériorité sur l'acacia à bois blanc

pour la construction, que la question soulevée par M. le comte Marinais mériterait d'être prise en grande considération. Elle mérite bien qu'il soit proposé un prix pour constater si l'acacia à bois jaune existe parmi ceux que nous cultivons en France, si c'est une variété distincte qui puisse se reproduire de graines, et dans le cas contraire en faire venir des graines des Etats-Unis d'Amérique afin de le cultiver et le multiplier de préférence à l'acacia à bois blanc.

M. Jacques offre des boutures du *salix acutifolia* et rappelle que cette espèce est peut-être celle qui fournirait le meilleur osier si on la cultivait pour cet usage. Elle est d'ailleurs très-propre à la décoration des jardins paysagers, par la couleur pourpre violacée de son écorce.

Séance du 21 *mars* 1832. M. Jacques présente des échantillons de filasse qu'il a extraits d'un bananier, *musa coccinea*, qui paraissent d'une très-grande force, et qui ont été renvoyés à l'examen de MM. Payen et Oscar Leclère.

M. le docteur Deslongchamps présente un coing de la Chine, d'un très-beau volume, envoyé par M. Robert, de Toulon. A l'aspect d'un fruit aussi magnifique et d'une odeur aussi agréable on a beaucoup regreté qu'il ne soit mangeable ni cru ni cuit. Cependant M. Bonafous a dit qu'en Italie on le fait cuire en gelée et qu'alors il est bon. Après avoir émis l'espoir que ce fruit pourrait s'améliorer par des semis successifs, M. Deslongchamps l'a ouvert et en a distribué les graines aux membres présens.

M. Robison dit qu'à Edimbourg on cultive des fraises qui ont jusqu'à deux pouces de longueur. M. Vilmorin est prié d'en faire venir quelques pieds.

M. Sageret présente une poire-crassane parfaitement conservée jusqu'à ce jour (21 mars), dans une armoire pratiquée dans un mur neuf bâti en plâtre, et demande si cette conservation prolongée outre mesure, ne serait pas due à quelque propriété du plâtre fraîchement employé.

Séance du 4 avril 1832. M. Jacques dépose sur le bureau une certaine quantité de laitue vivace *lactuca perennis*, Lin., et lit une notice sur les qualités alimentaires de cette plante qui, mangée cuite ou crue, est au moins égale à la chicorée ordinaire, et a de plus l'avantage de pouvoir être forcée et blanchie en hiver comme la chicorée sauvage. Déjà M. Vilmorin avait annoncé qu'on en fait un grand usage habituel dans les fermes et les campagnes du Nivernais, pour potages, et qu'elle est d'une grande ressource à la fin de l'hiver et au commencement du printemps.

Séance du 18 *avril* 1832. M. le vicomte Héricart de Thury lit un rapport statistique d'un très-grand intérêt, intitulé : *De l'Horticulture* à Marseille et dans le département des Bouches-du-Rhône.

M. Deslongchamps, au nom d'une commission, lit l'instruction destinée pour la Société coloniale d'Alger. Le conseil en adopte la rédaction et décide qu'elle sera imprimée à 500 exemplaires, et qu'il en sera adressé un certain nombre à Alger.

M. le trésorier donne connaissance d'une lettre de M. l'intendant de la maison du roi, par laquelle S. M. met à la disposition de la Société une somme de 1000 fr. à titre d'encouragement.

M. Poiteau, au nom d'une commission spéciale, rend compte de l'examen qu'elle a fait des pêchers de M. Malot à Montreuil, et conclut à ce qu'il soit accordé une médaille d'encouragement à ce cultivateur.

Le même membre présente des branches de pommiers infestées de pucerons lanigères, *aphys mali*, prises dans le jardin du Collége de Pharmacie de Paris, où l'on remarque de ces insectes depuis une douzaine d'années, et où ils paraissaient concentrés ; mais depuis deux ans, dit-il, on commençait à en voir au Jardin des Plantes et dans quelques jardins particuliers. Il annonce que M. Lauterbach, jardinier allemand, présent à la séance, se dit possesseur d'un moyen assuré pour détruire ces insectes, et propose d'en faire l'expérience sous les yeux d'une commission

désignée par la Société. Le conseil charge MM. Poiteau, Oscar Leclère, Jacques, Filliette, Berlèse et Godefroy, de suivre l'expérience de M. Lauterbach, et d'en rendre compte à la société. L'expérience n'a eu aucun résultat, et cependant M. Lauterbach était porteur d'une lettre de la Société horticulturale de Nantes, qui attestait qu'il avait opéré avec succès à Nantes, et qu'elle lui avait donné 100 francs de récompense.

Séance du 16 mai 1832. M. Turlure, ancien jardinier de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort, et maintenant jardinier de l'Ecole normale à Versailles, écrit pour faire connaître qu'il cultive avec succès, dans un bassin du jardin, le *Calla æthyopica*, la *Thalia dealbata*, et la *Sagittaria sagitifolia*, toutes plantes tropicales, sans autre soin que la glace ne pénètre pas jusqu'à leurs racines.

M. Bachoux, membre de la Société, dépose sur le bureau quelques pommes de l'artichaut violet, et une notice pour rappeler que la précocité de cet artichaut mérite qu'on le cultive plus qu'on ne fait habituellement.

Séance du 27 mai 1832. *Deuxième exposition publique des produits de l'Horticulture et des Arts qui s'y rattachent, sous les auspices et par les soins de la Société d'horticulture de Paris, du 20 au 27 mai* 1832, *dans l'Orangerie des Tuileries.*

Cette seconde exposition a été encore plus riche et plus suivie que la première, et il a été décerné un plus grand nombre de prix et de médailles d'encouragement que l'an passé. L'affluence des curieux était immense, et les dames de la plus haute distinction mettaient le plus vif intérêt à examiner les plantes dans tous leurs détails. Dire que M. Fion s'était chargé de la disposition de tous ces végétaux et de les faire soigner pendant toute l'exposition, c'est dire qu'ils étaient

disposés avec toute la grâce possible et qu'aucun n'a souffert pendant les huit jours qu'a duré l'exposition. Le 27, à deux heures de l'après-midi, la séance générale de la Société s'est ouverte dans la partie de l'Orangerie réservée à cette solennité, sous la présidence de M. le vicomte Héricart de Thury, qui a prononcé un discours sur la physiologie végétale. M. Soulange Bodin, secrétaire général, a ensuite rendu compte des travaux de la Société pendant la dernière année.

Après ces deux discours, qui ont été entendus avec autant de plaisir que d'intérêt, il a été fait quatre rapports sur autant de jardiniers ou cultivateurs, auxquels il a été décerné des médailles d'encouragement, dans l'ordre suivant :

1°. A M. Camuzet, chef des pépinières au Jardin des Plantes, d'après un rapport de M. le vicomte de Bonnaire de Gif.

2°. A M. Duval, premier jardinier de M. Cels, d'après un rapport de M. Berlèse.

3°. A M. Gié, jardinier de madame la comtesse Hocquart, à Louveciennes, d'après un rapport de M. le vicomte Debonnaire de Gif.

4°. à M. Malot, cultivateur à Montreuil, d'après un rapport de M. Oscar Leclère.

Après ces quatre rapports, M. Poiteau, au nom du jury de l'exposition, a fait le résumé de l'exposition, dont il a divisé les plantes en cinq sections, à chacune desquelles il était proposé des prix, ainsi qu'il suit :

1°. Collections de plantes remarquables par leur nombre, leur rareté et leur beauté.

2°. Collections de plantes remarquables par leur nouveauté et leur beauté.

3°. Collections de plantes remarquables par leur bonne culture.

4°. Plantes qui offraient leur floraison à contre-saison.

5°. Fruits et légumes remarquables par leur beauté, leur nouveauté ou leur perfectionnement.

1°. *Prix de riches collections.*

Le premier prix pour la collection la plus nombreuse en plantes rares et belles a été décerné à celle exposée par M. Cels, pépiniériste, Chaussée-du-Maine, à Paris.

Le second prix a été remporté par la collection exposée par M. Madale, jardinier-fleuriste, rue des Fourneaux, n°. 17, à Paris.

M. His, inspecteur des bibliothéques du royaume, et M. Jamain, fleuriste-orangiste, ont obtenu des mentions honorables pour leurs collections d'orangers.

2° *Prix de plantes remarquables par leur nouveauté.*

Le premier prix de cette section a été remporté par un *Epiphyllum Ackermanni* de la collection de M. Lemon, jardinier-fleuriste, rue De noyers, barrière de Belleville, à Paris.

Le second a été décerné à un *Epiphyllum Quillardeti*, exposé par M Quillardet, jardinier-fleuriste, rue du Buisson-Saint-Louis, n°. 9, à Paris, qui l'a obtenu de graines dans ses cultures.

M. Jacques, jardinier du roi, à Neuilly, et membre du conseil de la Société, avait aussi exposé, parmi sa riche collection, un *Cereus heterocaulis* à fleurs magnifiques, qui probablement aurait obtenu un prix, si le règlement de la Société eût permis aux membres de son conseil de concourir; mais le jury n'a pu que proposer de mentionner cette plante honorablement. Un laurier-rose, obtenu de graines, par M. Hacville, jardinier-fleuriste, rue de l'Oursine, à Paris, a obtenu une mention honorable.

3°. *Prix de belle culture.*

Le premier prix de cette section a été remporté par la collection de M. Mathieu, jardinier-fleuriste, rue de Buffon, n°. 23, à Paris.

Le second prix a été décerné à la collection exposée par M Durand, jardinier-fleuriste, rue de Vaugirard, n°. 25, à Paris.

Le troisième prix a été décerné à la collection exposée par M. Prévost fils, fleuriste, au Palais Royal, galerie de Chartres, n°. 13 et 14, et Grande-Rue, n°. 23, aux Prés-Saint-Gervais.

4°. Prix pour la floraison à contre-saison.

Aucun concurrent n'avait rempli les conditions exigées pour l'obtention de ce prix.

5°. Prix pour fruits et légumes nouveaux ou perfectionnés.

Ce prix n'a pas été remporté.

Parmi les objets d'arts et d'industrie exposés, le jury a distingué la collection d'outils et d'instrumens d'horticulture et d'agriculture, exposée par MM Arnheiter et Petit, mécaniciens brevetés, rue Childebert, n°. 15, à Paris, et il leur a été décerné une médaille d'encouragement.

M. George, menuisier-treillageur, rue Saint-Lazare, n°. 96, à Paris, a obtenu une mention honorable pour la collection de meubles rustiques à l'usage des jardins, et fabriques qu'il a exposée.

On voyait, en outre, des fleurs et des fruits peints par MM. Poiteau et Turpin; des gravures d'après les dessins de M. Bessa; le plan d'un Marché aux Fleurs pour Paris, par MM. Poupaille et Lepreux; un tableau de fleurs, par Mlle. Richet; des fleurs artificielles, par Mme. Louis et par d'autres artistes; enfin beaucoup d'ouvrages sur le jardinage et l'agriculture, exposés par Mme. Huzard, MM Audot, Bailly de Merlieux, de la Chauvinière, etc.

En général, cette exposition a obtenu un grand succès, et la Société d'horticulture de Paris doit se féliciter de l'heureuse idée qu'elle a eue de provoquer

des expositions annuelles et publiques des produits de l'horticulture.

Séance du 6 juin 1832. M. Thillon envoie de l'île de de Porquerolles, près Hyères, une note sur la destruction des fourmis.

M. Poiteau remet sous les yeux du conseil une tige de *Hedychium capensis*, qui avait été présentée six semaines auparavant par M. le docteur Mirat, munie de fruits déjà gros qui s'étaient développés pendant les deux mois que cette tige coupée était restée sur une table en lieu sec. Après ces deux mois, M. Poiteau l'a conservée encore six semaines le pied dans l'eau; pendant ce temps les fruits ont continué de grossir, mais plus rapidement que lorsque la tige était couchée à sec sur une table. L'une des capsules contenait une graine qui paraissait parfaite et presque mûre.

Cette expérience rappelle celle faite autrefois sur le lis blanc qui, ainsi que plusieurs autres liliacées, ne donne pas de fruit naturellement. Elle pourrait être tentée sur d'autres plantes à tige succulentes dont les fleurs ne donnent pas de fruit, sans que l'on sache pourquoi.

Séance du 20 juin 1832. La Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, envoie le programme de son exposition qui aura lieu du 29 juin au 2 juillet prochain.

Au sujet d'un article sur les truffes, un membre demande quels ont été les résultats des expériences de M. le comte de Noé. M. de Murinais répond que M. de Noé doit faire de nouvelles expériences et qu'il en rendra compte à la Société. On sait qu'il y a au moins trois ans que M. de Noé avait annoncé et décrit la manière d'établir une truffière, qu'il disait en avoir déjà recueilli des truffes, mais depuis ce temps il n'en parle plus.

Société royale et centrale d'agriculture de la Seine.

Séance du 1er. février 1832. Une idée physiologi-

que vient enfin de germer et de prendre racine dans cette Société. M. Jaume-Saint-Hilaire est parvenu à faire adopter le projet de fonder un prix pour résoudre un problème de physiologie végétale qui est en litige depuis que les hommes pensent, et pour la solution duquel aucune corporation scientifique n'avait jamais fait d'expériences. Je pense bien que la solution sera négative, et que nous n'en saurons pas plus après qu'avant, en suivant le programme à la lettre; mais c'est toujours d'un bon augure, et il faut espérer qu'après ce concours, qui sera probablement infructueux, on entreprendra d'autres expériences pour résoudre les théories des Van Mons, des Bonnet, des Vénables et autres, qui offrent plus de chances pour arriver à surprendre le secret de la nature, que le moyen indiqué dans le programme de la Société royale et centrale d'agriculture de la Seine. Quoi qu'il en soit, voici le mémoire de M. Jaume-Saint-Hilaire, et le programme auquel il a donné lieu.

Mémoire sur les bonnes espèces d'arbres à fruit, et sur leur propagation par la voie des semis, par M. Jaume Saint-Hilaire, *membre de la Société d'Agriculture de la Seine, auteur de la* Collection des Plantes de France *et de la* Flore *et* Pomone françaises.

En poursuivant mon travail sur la *Flore* et la *Pomone française*, j'ai trouvé l'occasion d'observer un fait nouveau et contraire à toutes les opinions reçues depuis deux mille ans sur les semis de bonnes espèces de fruits, tels que Poires, Pommes, Prunes, etc.; le voici : M. Sageret, notre confrère, a semé, il y a environ quinze ans, dans son jardin, rue Folie-Méricourt, un très-grand nombre de graines des meilleurs fruits. Les jeunes arbres provenus de ces semis ont été mis en pépinière. Quatre ans après, il a quitté son jardin, et il est allé loger rue Montreuil, n°. 141, ou il est actuellement. Ses jeunes arbres fruitiers ont été enlevés et transplantés dans son nouveau

jardin, rue de Montreuil; quelques-uns même l'ont été deux fois. Depuis deux ou trois ans, plusieurs Poiriers, Pruniers, etc., provenant de ces semis, donnent des fruits, et plusieurs d'entr'eux donnent de bons fruits sans être parfaitement semblables à l'espèce d'où ils proviennent, et qui ont souvent quelques qualités qui les en raprochent.

Ayant toujours entendu dire que les meilleurs fruits propagés par leurs graines dégénèrent, et qu'on n'obtient presque toujours que des fruits acerbes et plus propres à devenir la pâture des animaux que la nouriture des hommes, j'ai voulu connaître l'origine ou plutôt les expériences qui ont servi de fondement à cette opinion: j'ai lu, en conséquence compulsé un grand nombre d'ouvrages, et surtout ceux des auteurs les plus renommés; j'avoue que je n'ai rien trouvé de positif et de satisfaisant : voici comment ils s'expriment.

Virgile, d'abord, se conformant aux idées des agriculteurs ses contemporains, dit, dans ses *Géorgiques*, livre II :

Jamque seminibus jactis se sustulit arbor,
Tarda venit, seris factura nepotibus umbram,
Pomaque degenerant succos oblita priores,
Et turpes avibus prædam fert uva racemos;

que Delille traduit ainsi :

L'arbre qu'on a semé, croissant pour un autre âge,
A nos derniers neveux réserve son ombrage,
Sa tige même enfante un fruit décoloré;
Le Pommier méconnaît son suc dénaturé,
La grappe est des oiseaux la honteuse pature.

Olivier de Serres, livre VI, chapitre XXVII, dit : « Les pepins seront prins en leur parfaite maturité, choisis pesans et de belle couleur, toujours préférant les pepins de bons fruits à ceux des mauvais, et des meilleurs aux bons, pour l'avantage qu'on tire de cette curiosité, espargnant quelquefois l'enter, quand, par heureux rencontre, les arbres en provenant rap-

portent fruits du tout francs, ce qu'on n'oserait espérer de pepins sortis de fruits de mauvaise nature. »

Jean Bauhin, dans son *Histoire des Plantes*, volume I, livre II, a dit :

« Les fruits provenus des semences sont presque toujours d'une qualité inférieure, quelques-uns même dégénèrent entièrement ; le Pommier surtout change d'espèce, et de doux devient acide. »

La Quintinye ne parle presque pas des semis des graines. Il paraît qu'il avait l'habitude, pour peupler ses vergers, d'enlever les jeunes sauvageons et de les greffer. Il dit, volume II, chapitre III :

« Dans chaque fruit, nous avons deux choses à considérer, la chair du fruit et la semence du fruit. La chair qui est propre à la nourriture des hommes et la semence qui, estant dans le cœur du fruit comme dans un fourreau, s'y perfectionne en même temps que la chair achesve de mûrir. Cette perfection de semence, devant apparemment servir pour la multiplication de l'espèce de ce fruit, quoique, cela soit dit en passant, il arrive souvent que cette semence ne sert de rien. »

Duhamel dit, dans son *Traité des Arbres fruitiers*, tome Ier., page 1re. : « Les semences sont la voie naturelle et la plus commune par laquelle les arbres se multiplient, et la seule par laquelle ils diversifient leurs espèces ; mais celles des arbres fruitiers ne produisent ordinairement que des espèces dégénérées, ou des sauvageons dont le fruit austère et désagréable est plus propre à devenir la pâture des animaux que la nourriture des hommes. »

Forsyth, qui jouit en Angleterre d'une grande réputation dans la culture des arbres fruitiers, dit, chapitre XXIV :

« Comme tous les bons fruits ont esté accidentellement obtenus de semences, de mesme plusieurs de ceux qui proviendroient des semences de ces arbres dégénéreroient et produiroient tel fruit qui ne seroit pas digne d'être cultivé. »

Je pourrais multiplier les citations, mais je n'en pourrais offrir aucune dont l'auteur ait dit : j'ai semé

des graines de bons fruits: j'ai mis les arbres en pépinière, au bout de quatre ou cinq ans, je les ai transplantés, cultivés avec soin, et je n'en ai obtenu que des fruits acerbes et dégénérés. Serait-il vrai qu'aucun cultivateur instruit n'a encore fait et suivi avec attention des expériences semblables, et dont on n'obtient de résultats qu'au bout de quinze ou vingt ans?

On trouve, dans les pays à cidre, des pépinières de Pommiers et de Poiriers dont les fruits ou presque tous les fruits sont acerbes: mais on sait que ces arbres proviennent ordinairement des graines des fruits à cidre, qu'ils ont été plantés et pressés les uns contre les autres, et qu'on ne les enlève que pour les mettre à la place où ils doivent rester. Je crois que les graines des meilleurs fruits, traitées de même, donneraient des fruits dégénérés et revenus à leur nature sauvage; car on sait, par expérience, que les plantes à fleurs doubles, produit d'une culture soignée, ne produisent plus que des fleurs simples lorsqu'on les abandonne, pendant trois ou quatre ans, dans le même terrain.

Un fait comme celui que nous offrent les semis de M. Sageret ne peut pas détruire tout à coup une théorie fondée sur tant de suffrages recommandables; mais il me semble mériter l'attention des cultivateurs, d'autant plus que cette théorie a été nuisible aux perfectionnemens de nos fruits: car, une fois admise, on ne se soucie plus de faire des expériences et d'en attendre le résultat pendant quinze ans. Je pense donc que la Société royale et centrale d'Agriculture, pourrait provoquer des expériences sur les produits des graines de nos meilleurs fruits, en proposant un prix qui serait délivré dans quinze ans, et qui consisterait à savoir *s'il est vrai que les graines des meilleurs fruits, semées dans un terrain convenable, donnant de jeunes arbres placés d'abord en pépinière, ensuite transplantés dans une bonne terre, ne produisent néanmoins le plus souvent que des fruits acerbes et dégénérés, comme l'ont dit tous les anciens agriculteurs.*

Je crois que la transplantation est nécessaire pour améliorer les fruits des arbres venus de graines, attendu que tous les végétaux choisissent dans la terre les sucs convenables à leur nature particulière, et qu'ils les épuisent en peu d'années, d'où est venue la théorie des assolemens. Lorsque nous plantons un arbre ou que nous semons une graine dans une terre quelconque, nous n'avons pas de moyens pour connaître les élémens dont ils se nourrissent. C'est un étranger que nous établissons au milieu d'un pays où les indigènes peuvent vivre pendant longues années sans épuiser le terrain, comme je crois l'avoir prouvé dans un Mémoire précédent; et quoique les arbres, puisant leur nourriture à de plus grandes profondeurs que les plantes annuelles, soient moins difficiles qu'elles, il est utile de les changer et de leur offrir une nourriture abondante et variée.

On objectera peut-être contre l'utilité de la transplantation pour améliorer les espèces, que quelques-unes de nos bonnes Poires ont été trouvées sauvages dans les forêts, où elles n'avaient subi aucune transplantation; mais cinq ou six espèces de Poires ou de Pommes venues dans les forêts sur des milliers de graines de bons fruits répandues, pendant plusieurs siècles, soit par les oiseaux, soit par les chasseurs, par les gardes, etc., prouvent seulement que ces graines sont tombées dans une veine de terre tellement favorable à leur nature particulière, qu'elles n'ont pas eu besoin d'une culture soignée ni de transplantation.

En proposant de fonder un prix pour savoir si les Anciens se sont trompés sur les produits des semis de bons fruits, mon opinion n'était d'abord fondée que sur un soupçon qui s'est changé en probabilité, depuis que M. Knight, président de la Société d'Horticulture de Londres, a annoncé qu'ayant semé des pepins de bonnes Poires, il a déjà obtenu douze espèces de Poires nouvelles, dont quelques-unes sont d'une qualité supérieure à tout ce que la France et la Belgique ont fourni autrefois à l'Angleterre, et qu'il

en attend encore un plus grand nombre de plusieurs arbres qui proviennent des mêmes semis.

Les expériences que je demande auront moins pour objet d'obtenir des espèces nouvelles que de nous donner quelques idées positives sur la génération des arbres fruitiers, sur la différence des races de nos fruits et sur l'éloignement et le rapprochement des espèces cultivées avec les espèces sauvages. Ce sujet mérite d'autant plus l'attention et l'intérêt des physiologistes et des agriculteurs, que jusqu'à présent nous n'avons rien de satisfaisant et de fondé sur l'observation. Elles contribueront en même temps à multiplier les bons fruits qui sont l'ornement de la table du riche et qui offrent tous les jours au pauvre des jouissances à sa portée, et, dans les temps de disette, une ressource inappréciable.

Prix pour les semis d'arbres fruitiers.

D'après la proposition de M. Jaume Saint Hilaire, la Société royale et centrale d'Agriculture a rédigé le programme suivant, qui a été approuvé dans sa séance du 15 février 1832.

Prix qui sera décerné en 1848.

« Aux meilleurs mémoires fondés sur des expé-
» riences qui tendent à constater s'il est vrai, comme
» l'ont assuré tous les anciens agriculteurs, que les
» pepins et les noyaux de nos bons fruits étant
» semés et donnant de jeunes arbres placés d'abord
» en pépinière, ensuite transplantés dans un bon
» terrain, ne produisent généralement que des fruits
» acerbes et sauvages, ou s'il en provient, au con-
» traire, le plus souvent des fruits de bonne qualité,
» soit semblables à ceux de l'arbre qui a fourni les
» graines, soit d'autres variétés. »

Premier Prix. Une somme de 1,000 fr.

Deuxième Prix. Une médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres.

Troisième Prix. Une médaille d'argent, *idem.*

Conditions.

Les concurrens feront connaître, dans leurs mémoires, 1°. si le fruit dont les graines ont été semées provenait d'un arbre greffé sur franc ou sur paradis, quant au Pommier; sur franc ou sur paradis, quant au Poirier; et sur Prunier ou sur Amandier, quant au Pêcher, ou bien d'un autre arbre qui n'avait jamais été greffé.

2°. Ils devront produire, pour faire leurs expériences, les fruits les plus estimés et ceux dont les caractères distinctifs sont les mieux connus, tels que le Doyenné, la Crassane, le Bon-Chrétien d'été et d'hiver, le Beurré, la Virgouleuse, etc., dans les poires; les Calvilles, les Reinettes, l'Api, le Fenouillet, dans les pommes, la Reine Claude, la Mirabelle, etc., dans les prunes, etc. Le nombre des individus de chaque espèce mise en expérience devra être de cinquante au moins.

3°. En 1834, ils devront faire constater l'état et le nombre des arbres provenus de leurs semis, par des commissaires de la Société royale et centrale d'Agriculture; ou par les correspondans de cette Société et les membres des Sociétés d'Agriculture des villes des départemens, dans le cas où des expériences seraient faites à une distance de plus de 6 lieues de Paris.

4°. Dans l'intervalle des années 1835 à 1839, la même formalité devra être remplie pour constater le nombre des arbres tirés de la pépinière et transplantés, en indiquant, aussi exactement que possible, la nature du terrain dans lequel ils ont été transplantés et les soins particuliers donnés à cette culture.

5°. Avant la fin du mois de décembre 1837, les concurrens devront envoyer leurs mémoires contenant une description des arbres et des fruits qui en sont provenus; et, autant que cela sera possible, ils feront présenter ces fruits à la Société, en se conformant d'ailleurs aux conditions générales des concours.

6°. En attendant l'année 1835, et pour soutenir le zèle et le courage des concurrens, il sera d'abord accordé, en 1834, un premier prix consistant en une médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres, et pour deuxième prix une grande médaille d'argent, à ceux qui auront offert aux commissaires de la Société royale et centrale d'Agriculture ou de celle des villes de département les plus beaux et les plus nombreux produits de leurs semis.

7°. En 1839, il sera de nouveau accordé deux médailles, l'une d'or et l'autre d'argent, comme en 1834, aux concurrens qui présenteront au jugement des commissaires de la Société leur expérience et ses produits dans l'état le plus satisfaisant.

Lettre du père Imbert, *sur les puits à feu en Chine.*

Dans le numéro de juillet 1831, pag. 377, nous avons publié l'extrait d'une lettre du père Imbert, sur les puits d'eau salée en Chine, dans laquelle ce missionnaire apostolique promettait des détails sur les puits à feu dans sa missive suivante. Voici cette seconde missive.

13 septembre 1827.

L'année dernière, je vous ai écrit une assez longue lettre sur les fameux puits de sel de Ou-Tong-Kiao, à 4 lieues de Kia-Ting-Fou, dans cette province du Su-Tchuen. Je vous ai fait une assez claire description de l'art et de l'adresse avec laquelle étaient creusés ces puits ou tubes de 6 pouces de diamètre, et qui ont jusqu'à 1000, 1800 et 2000 pieds et plus de profondeur. Je vous ai promis pour cette année la description des puits à feu. Je tiens parole.

Le 6 janvier 1827, j'arrivai à Tse-Leou-Tsing (*puits de l'eau courante*), après une marche de dix-huit heures faite avec mes gros souliers à crampons de fer, d'un pouce de hauteur, à cause de la boue qui rendait le chemin très-glissant. Cette petite chré-

tienté ne contient que trente communians : mais j'y trouve la plus belle merveille de la nature et le plus grand effort de l'industrie humaine que j'aie rencontré dans mes longs voyages. C'est un volcan maîtrisé.

Cet endroit est dans les montagnes au bord d'un petit fleuve ; il contient, comme Ou-Tong-Kiao, des puits de sel creusés de la même manière, c'est-à-dire avec un éperon ou tête de fer crénelée en couronne, lourde de 300 livres et plus. Il y a plus de 1000 de ces puits ou tubes qui contiennent de l'eau salée. En outre chaque puits contient un air inflammable que l'on conduit par un tube de bambou ; on l'allume avec une bougie, et on l'éteint en soufflant vigoureusement. Quand on veut puiser l'eau salée on en éteint le tube de feu, car sans cela l'air, montant en quantité avec l'eau, ferait l'explosion d'une mine. Dans une vallée se trouvent quatre puits qui donnent du feu en une quantité vraiment effroyable, et point d'eau. C'est là sans doute le centre du volcan. Ces puits, dans le principe, ont donné de l'eau salée : l'eau ayant tari, on creusa, il y a une douzaine d'année, jusqu'à 3000 pieds et plus de profondeur pour trouver de l'eau en abondance, ce fut en vain ; mais il sortit soudainement une énorme colonne d'air qui s'exhala en grosses particules noirâtres. Je l'ai vue de mes yeux ; cela ne ressemble pas à la fumée, mais bien à la vapeur d'une fournaise ardente. Cet air s'échappe avec un bruissement et un ronflement affreux qu'on entend de fort loin. Il respire et pousse continuellement et n'aspire jamais. C'est ce qui m'a fait juger que c'était un volcan qui aura son aspiration dans quelque lac, peut-être même dans le grand lac de Hon, qui est à 200 lieues de distance. Il y a bien sur une montagne éloignée d'une lieue un petit lac d'environ une demi-lieue de circuit, excessivement profond ; mais je ne puis croire qu'il suffise pour alimenter le volcan. Ce petit lac n'a aucune communication avec le fleuve et ne se fournit que d'eau de pluie.

L'orifice du puits est surmonté d'une caisse en pierres de taille qui a six ou sept pieds de hauteur,

crainte que, par inadvertance ou par malice, quelqu'un ne mette le feu à l'embouchure du puits. Ce malheur est arrivé en août dernier. Ce puits est au milieu d'une vaste cour et au centre de quatre grandes et longues halles ou cuisines, où se trouvent les chaudières qui cuisent le sel. Dès que le feu fut à la surface du puits, il se fit une explosion affreuse et un assez fort tremblement de terre. A l'instant même, toute la surface de la cour fut en feu. La flamme qui avait environ deux pieds de hauteur, voltigeait sur la superficie du terrain sans rien brûler. Quatre hommes se dévouent, portent une énorme pierre sur l'orifice du puits; elle vole aussitôt en l'air. Trois hommes furent brûlés, le quatrième échappa au danger : ni l'eau ni la boue ne purent éteindre le feu. Enfin après quinze jours de travaux opiniâtres, on porta de l'eau en quantité sur une montagne voisine; on y forma un lac, et on lâcha l'eau tout d'un coup; elle vint en quantité avec beaucoup d'air, et elle éteignit le feu. Ce fut une dépense d'environ 30,000 fr., somme considérable en Chine.

A un pied sous terre, sur les quatre faces du puits, sont entés quatre énormes tubes de bambou qui conduisent l'air sous les chaudières. Un seul puits fait cuire plus de 300 chaudières. Chaque chaudière a un tube de bambou ou conducteur du feu : sur la tête du bambou est un tube de terre glaise, haut de six pouces ayant au centre un trou d'un pouce de diamètre. Cette terre empêche le feu de brûler le bambou. D'autres bambous mis en dehors éclairent les rues et les halles ou cuisines. On ne peut employer tout le feu. L'excédant est conduit par un tube hors de l'enceinte de la saline, et y forme trois cheminées ou énormes gerbes de feu, flottant et voltigeant à deux pieds de hauteur au dessus de la cheminée. La surface du terrain de la cour est extrêmement chaude, et brûle sous les pieds. J'ai eu, comme tous les voyageurs, la curiosité d'allumer une longue pipe au feu du volcan; ce feu est extrêmement actif. Les chaudières de fonte ont jusqu'à 4 et 5 pouces d'épaisseur, elles sont calcinées et coulent en peu de mois. Des aquéducs

en tubes de bambou réunissent l'eau salée. Elle est reçue dans un énorme citerne, et un chapelet hydraulique, agité jour et nuit par quatre hommes, fait monter l'eau dans un réservoir supérieur, d'où elle est conduite par des tubes et alimente les chaudières. L'eau évaporée en vingt-quatre heures forme un pâté de sel de 6 pouces d'épaisseur, pesant environ 300 livres : il est dur comme de la pierre. Ce sel est plus blanc que celui de Ou-Tong-Kiao, et prend moins au gosier ; sans doute que le charbon qu'on emploie à Ou-Tong-Kiao, ou même la différence de l'eau salée, produit ces variantes. L'eau de Tse-Lieou-Tsing est bien moins saumâtre qu'en Ou-Tong-Kiao : celle-ci produit jusqu'à 3 onces et même 4 onces de sel par livre. Mais en Ou-Tong-Kiao, le charbon est cher, au lieu qu'en Tse-Lieou-Ting le feu ne coûte rien : d'ailleurs ces deux pays vendent leur sel dans des villes différentes, et des douaniers empêchent de troubler cet accord *impérial*, *fait et approuvé par sa majesté, fils du ciel* ; car c'est le nom que prend l'empereur de la Chine.

Ce feu ne produit presque pas de fumée, mais une vapeur très-forte de bitume que je sentis à 2 lieues loin du pays. La flamme est rougeâtre comme celle du charbon ; elle n'est pas attachée et enracinée à l'orifice du tube, comme le serait celle d'une lampe ; mais elle voltige à environ 2 pouces de l'orifice, et elle s'élève d'environ 2 pieds. Dans l'hiver, les pauvres pour se chauffer, creusent en rond le sable, à environ un pied de profondeur ; une dixaine de malheureux s'asseyent autour ; avec une poignée de paille ils enflamment ce creux, et ils se chauffent de cette manière aussi long-temps que bon leur semble, ensuite ils comblent ce creux avec le sable et le feu est éteint.

Les habitans païens et chrétiens craignent extrêmement ce feu : ils croient que c'est une émanation du feu de l'enfer ; cependant ils sont mauvais sujets et rapineurs plus qu'en aucun autre lieu de la province.

BIBLIOGRAPHIE

Le jardin fruitier par M. L. Noisette pépiniériste-botaniste, seconde edition considérablement augmentée, avec figures coloriées de tous les bons fruits connus peints par M. Bessa.

La publication de cet ouvrage, annoncé depuis quelque temps, a été retardée par des circonstances imprévues indépendantes de l'éditeur, mais la première livraison paraîtra incessamment et les autres se suivront régulièrement.

Cette seconde édition, de format in-8°, mise au niveau des connaissances actuelles et enrichie de nouveaux dessins, sera publiée par souscription et paraîtra par livraisons composées chacune de 6 planches coloriées et de 16 pages de texte. Le prix de chaque livraison est de 5 francs, l'ouvrage entier comprendra 24 livraisons.

On souscrit à Paris chez Audot, libraire éditeur du *Bon Jardinier*, de l'*Herbier de l'amateur*, du *Musée de peinture et de sculpture* etc., rue du Pon, 8, ecole de medecine, et chez les principaux libraires de tous pays

Catalogue nouveau *général des végétaux de pleine terre, d'orangerie et de serre chaude, cultivés dans l'établissement de* M. F. Cels, Chaussée du Maine, n°. 55; à Paris, 1836, (chez Rousselon, libraire, rue d'Anjou-Dauphine, n°. 9.)

Il y a bientôt un siècle que le nom de Cels est célèbre dans l'Europe, et occupe une place distinguée parmi les auteurs du développement du goût de l'horticulture perfectionnée en France. J. M. Cels, le père de celui qui tient aujourd'hui l'établissement en question, fut un homme d'un très-grand mérite qui, par ses connaissances variées, son esprit et ses relations sociales, a puissamment contribué à étendre le goût de la culture des plantes utiles et agréables parmi les notabilités de son temps, tandis que d'un autre côté il for-

mait ou perfectionnait des jardiniers qui se répandaient ensuite jusque dans les pays étrangers où ils portaient les lumières qu'ils avaient acquises sous cet habile maître. Aujourd'hui que l'horticulture a fait de tels progrès que plusieurs de ses parties ne sont presque plus reconnaissables, les jeunes gens croient qu'elle a toujours été dans le même état; ils ignorent qu'avant l'établissement de J.-M. Cels à Montrouge, la multiplication des plantes autrement que par semis était presque inconnue; ils ignorent surtout qu'en 1788 on n'avait jamais fait une bouture étouffée au Jardin du Roi à Paris. Quelques hommes supérieurs, tels que les Duhamel, les Monnier, cultivaient, il est vrai, un petit nombre de plantes étrangères, mais c'était à grands frais, parce que les moyens de multiplication, aujourd'hui si familiers, étaient encore inconnus. Il a fallu l'établissement commercial de Cels, dans lequel une multiplication prompte était indispensable à son succès, pour obliger à chercher, à imaginer mille moyens de multiplier des plantes qui ne rapportaient pas de graines, et dont on ne possédait pas d'analogues pour les greffer. Quoiqu'il y eût des jardiniers fleuristes à Paris depuis long-temps, on peut dire qu'avant Cels la culture des plantes étrangères y était inconnue; son jardin de Montrouge fut le premier endroit où l'on vit des plantes des quatre parties du monde en grande quantité, et d'où sont sortis les premiers jardiniers habiles dans la multiplication et la conservation des végétaux.

Cet établissement classique n'a rien perdu en changeant de place et en passant dans les mains de M. Cels fils; au contraire, il a suivi l'élan que lui-même avait donné, et est toujours une école et un modèle de bonne culture. Quant à la quantité de végétaux de pleine terre, d'orangerie et de serre chaude qu'il contient, le catalogue, que nous avons sous les yeux, atteste qu'elle est très considérable, du meilleur choix, et que les prix sont très-modérés.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE,

OCTOBRE 1832.

I. CULTURE.

Multiplication des arbres fruitiers par boutures.

En mars 1831, j'ai eu connaissance de ce procédé. Depuis ce temps, plusieurs journaux, notamment *le Constitutionnel* du 22 septembre 1832, l'ont répété; et si les bons résultats qu'on lui accorde se confirmaient, il serait de nature à opérer une grande diminution dans le prix des arbres fruitiers, et à résoudre un problème de physiologie végétale soulevé depuis quelque temps par M. Bonnet à Boulogne-sur-Mer, et par M. le comte de Murinais, dans la Société d'horticulture de Paris. Ces journaux disent : « Un horti-» culteur, en Bohême, a une plantation magnifique » de pommiers des meilleures espèces qui ne pro-» viennent ni de semis, ni de greffe. Son procédé » consiste à prendre des boutures de bonnes espèces, » à en enfoncer le bout inférieur dans une pomme-de-» terre, et à les planter ainsi de manière qu'il n'y ait » qu'un ou deux pouces de bouture hors de terre. La » pomme-de-terre nourrit la bouture jusqu'à ce » qu'elle se soit enracinée, celle-ci s'élève graduel-» lement et devient un grand arbre donnant de bons » fruits sans qu'il soit besoin de le greffer. »

Certainement l'humidité de la pomme-de-terre peut entretenir la bouture dans un état de vie pendant quelque temps, mais qu'elle l'entretienne assez long-

temps pour que la bouture puisse produire des racines, c'est ce dont il est permis de douter jusqu'à ce que des expériences suffisamment répétées confirment le résultat annoncé par les journaux. Dans ma jeunesse, on avait indiqué aussi comme un moyen certain de faire prendre racine aux boutures d'arbres fruitiers, d'y déterminer d'avance un bourrelet au moyen d'une ligature ou de la plaie annulaire, tandis que les branches à bouturer étaient encore sur l'arbre, et ce moyen, avantageux pour plusieurs plantes, n'a pas eu de succès pour les arbres fruitiers. Je pense que si on voulait sérieusement multiplier les arbres fruitiers par boutures, le moyen qui offrirait le plus de probabilités de succès serait de *bouturer à l'étouffée*, soit avec des rameaux encore herbacés, munis de leurs feuilles, soit avec des rameaux aoûtés auxquels, on aurait préalablement déterminé un bourrelet par une ligature ou par la plaie annulaire.

Si enfin, au moyen d'une modification quelconque, on parvenait à multiplier facilement et promptement tous nos arbres fruitiers par boutures, il en résulterait la possibilité de reconnaître si en effet c'est la greffe qui fait dégénérer les graines de nos bonnes espèces de fruits, comme le croient M. Bonnet et M. le comte de Murinais. Ainsi, supposons, par exemple, une bonne espèce de poire sortie des mains de la nature cette année, on la grefferait pendant huit ou dix ans; selon les auteurs cités, les graines de cette espèce devront d'autant plus dégénérer qu'elle sera greffée un plus grand nombre de fois. On bouturera aussi et en même temps cette espèce pendant huit ou dix ans, et, toujours selon les mêmes auteurs, ses graines ne dégénéreront pas. Or, pour vérifier l'exactitude de l'une et de l'autre assertion, il suffirait de semer comparativement les graines de la dixième greffe et de la dixième bouture et en comparer les produits.

POITEAU.

COUCHAGE OU MARCOTTAGE.

Un jardinier américain conseille de mettre des

pierres plates sur la terre qui couvre les marcottes, afin de consolider la terre, et de la tenir toujours humide. Ceci ne serait pas praticable pour les petites marcottes, mais serait très-bon, je crois, pour les grands couchages qui sont long temps à s'enraciner.

II. FRUITS COMESTIBLES.

Poires nouvelles ou peu connues dont on peut conseiller la culture et la multiplication en France, avec l'indication des pépinières où l'on peut les trouver, sans prétendre dire toutefois qu'elles ne se trouvent pas ailleurs (1).

Beurré-Diel Van Mons. Très-beau fruit, variable en forme et en grosseur. Les plus gros échantillons ont 4 pouces de hauteur sur 3 pouces 3 lignes de diamètre à l'endroit du ventre qui est sensiblement gonflé. Les petits échantillons n'ont que 3 pouces de hauteur sur 2 pouces ½ de diamètre, et sont ordinairement plus réguliers; la queue varie depuis un pouce jusqu'à vingt lignes en longueur, et se trouve placée obliquement ou verticalement dans une cavité étroite, régulière ou irrégulière; le côté opposé du fruit se rétrécit en s'arrondissant, et l'œil, presque toujours fermé par les divisions calicinales devenues charnues à la base, est presque à fleur dans une étroite et régulière cavité.

La peau prend un beau jaune dans la maturité, mais elle est tellement tavelée de roux, surtout du côté du soleil, qu'on ne la voit que comme au travers d'un roseau.

La chair est blanche avec un petit œil jaunâtre, fine, fondante, abreuvée d'un jus abondant, sucré.

Les loges sont petites et contiennent peu de pepins parfaits.

---

(1) La plupart de ces fruits viennent d'être dessinés par M. Bessa, et seront gravés dans la deuxième édition du Jardin fruitier de M. Noisette.

Cette excellente poire, l'un des plus précieux gains de M. Van Mons, mûrit en novembre. Elle est multipliée dans la pépinière de M. Cayeux, pépiniériste à Boulogne-sur-Mer. M. Vilmorin la cultive aussi à Verrières, près Paris.

Beurré d'amanlis. Van Mons. Fruit également variable en forme et en grosseur, mais moins gros généralement que le précédent, quoique fort beau. Les gros échantillons ont 3 pouces ½ de hauteur et 3 pouces en diamètre sur le ventre qui est sensiblement renflé; le côté de la queue est obtus; la queue est longue d'un pouce, droite ou oblique, dans une légère cavité, régulière ou bosselée; œil presque à fleur du fruit.

Peau lisse d'un jaune clair dans l'ombre, lavée et fouettée de rouge au soleil, marquée partout de points roux clairs et nombreux.

Chair blanche, fondante, beurrée remplie d'une eau abondante et sucrée.

Ce bon fruit mûrit en septembre. On le trouve chez M. Noisette, à Paris, et chez M. Cayeux, à Boulogne-sur-Mer.

Beurré royal. Nois. Je ne sais si c'est M. Noisette qui a nommé ce fruit, mais il le cultive sous ce nom. Il se trouve aussi, mais sans nom, dans le jardin de M. Vilmorin, à Verrières, d'où je suppose qu'il provient des semis de M. Van Mons. C'est une très-belle et grosse poire ventrue, haute de près de 4 pouces sur 3 pouces de diamètre, obtuse du côté de la queue qui est grosse et courte; œil petit, peu enfoncé dans une légère cavité régulière.

La peau jaunit au temps de la maturité; il y a ordinairement une grande tache roussâtre, frangée vers la queue, une semblable vers l'œil, et tout le reste est parsemé de points roux et même de taches de cette couleur.

La chair est blanche, mi-fondante, parfumée, arrosée d'une eau abondante sucrée, excellente

Les loges sont petites et contiennent des pepins peu colorés.

Ce beau et bon fruit mûrit du 15 septembre au 15 octobre, et même plus tard, selon M. Noisette. Son odeur est celle du doyenné, mais sa chair et sa saveur sont différentes. M. Noisette et M. Vilmorin le cultivent.

Beurré Colmar. Van Mons. Fruit presque elliptique, ventru, sensiblement rétréci aux deux bouts, et se terminant cependant d'une manière obtuse aux deux extrémités; il est long de 3 pouces sur 2 pouces 4 lignes de diamètre. La queue est longue d'un pouce; l'œil est à fleur, resserré, ayant les divisions calicinales distantes entourées de petites côtes.

La peau est lisse, jaune dans la maturité, piquetée partout de nombreux points verts dans l'ombre, roux du côté du soleil, lavée et fouettée de rouge feu vif de ce dernier côté.

Chair très-blanche, paraissant granuleuse à la coupe, mais cependant fondante; eau abondante, fort agréable, relevée d'un aigrelet et d'un parfum particulier qui font de cette poire un très-bon fruit. Se trouve chez M. Cayeux, à Boulogne-sur-Mer.

Beurré Saint-Quentin. Nois. Poire turbinée, obtuse, haute de 2 pouces 3 lignes sur 2 pouces de diamètre; queue longue d'un pouce, charnue, souvent oblique; œil resserré dans un léger enfoncement régulier.

Peau lisse, d'un très-beau jaune, se ponctuant et se lavant de rouge vif du côté du soleil.

Chair très-blanche, fine, fondante; eau douce, sucrée.

Ce fruit a quelque chose de la chair et de la saveur du doyenné. Il commence à mûrir au commencement de septembre et va jusqu'en octobre. On le trouve chez M. Noisette.

Beurré d'Hardenpont. Van Mons. Il y a environ trente ans que j'ai vu un fruit sous ce nom chez M. Noisette; c'était une belle, bonne et grosse poire, mais je ne puis dire si elle était tout-à-fait semblable à celle que je présente aujourd'hui sous le même nom,

nom sous lequel elle est encore cultivée dans l'école du Luxembourg. On l'a, je crois, confondue avec le beurré d'Aremberg, et peut-être avec le beurré Diel et le beurré rance, quatre fruits qui ont en effet beaucoup de rapport entre eux, et qui mériteraient une dissertation pour bien établir leur ressemblance et leur différence; en attendant, voici la description du beurré d'Hardenpont cultivé au Luxembourg.

Très-belle poire turbinée, haute de 3 pouces sur 2 pouces 9 lignes de diamètre; queue grosse, longue de 15 lignes; œil presque à fleur.

Peau d'un jaune clair, ponctuée de gris, rougissant quelquefois un peu du côté du soleil.

Chair blanche, beurrée, fondante, remplie d'une eau abondante, douce, sucrée, excellente.

Quoique fort grosse, cette poire vient souvent par bouquets de deux à quatre. Elle mûrit en septembre sur un espalier au couchant dans l'école du Luxembourg. Les amateurs feraient bien de s'empresser d'en demander des greffes, tandis qu'il y a encore là un des anciens jardiniers au courant de la nomenclature et des endroits où les espèces sont placées. Celle-ci n'est pas portée sur le catalogue de la pépinière, parce que, comme beaucoup d'autres fruits, elle n'est arrivée à l'établissement qu'après 1809, année de l'impression du catalogue. Une seconde raison qui me porte à inviter les amateurs à s'empresser de demander des greffes de cette poire, c'est que la pépinière étant supprimée légalement, et abandonnée depuis 1828, c'est par hasard qu'il y reste encore quelques arbres, et que d'un moment à l'autre l'ordre peut arriver de vider entièrement le terrain. Cependant le beurré d'Hardenpont ne se perdra pas, car M. Noisette, avec qui je l'ai remarqué cette année, en a pris des greffes pour l'introduire dans ses pépinières.

Poire de Louvain Van Mons. Fruit turbiné, aminci du côté de la queue, haut de 2 pouces 9 lignes sur 2 pouces 3 lignes de diamètre; la queue est grosse, droite, longue d'un pouce; l'œil est à fleur, petit,

rond, vide, à divisions calicinales étroites lorqu'elles persistent.

Peau lisse, jaune clair partout, très-finement piquetée de points roux du côté du soleil.

Chair blanche, beurrée, fondante, abreuvée d'une eau abondante très-bonne.

C'est un fruit qui mûrit dans le courant de septembre, et qui mérite d'être distingué. Cultivé dans la pépinière de M. Cayeux, à Boulogne-sur-Mer.

Fondante des bois Van Mons. Gros fruit qui varie entre la forme du bon chrétien d'hiver et celle du catillac ; il a de 3 pouces à 3 pouces et demi de hauteur sur presqu'autant en diamètre ; sa queue est longue d'un pouce, et son œil, petit, vide, est presqu'à fleur dans une légère cavité régulière.

Peau lisse, jaune dans l'ombre, lavée et fouettée de rouge vif au soleil, et finement piquetée de points roux dans les demi-teintes : le côté du soleil a aussi quelquefois des taches lacuneuses roussâtres.

Chair blanche, fondante; eau sucrée agréable.

Ce fruit mûrit en octobre. Le seul que j'aie pu déguster était un peu avancé, et je l'ai trouvé bon ; plus tôt, je l'eusse trouvé excellent. Il est cultivé chez M. Cayeux, à Boulogne-sur-Mer.

Poire melon Van Mons. *Poire médaille* Nois. Fruit allongé en calebasse, comme étranglé dans le milieu, haut de 3 pouces et plus sur 2 pouces et demi de diamètre sur le ventre : sa queue, grosse et courte, est toujours plantée obliquement; l'œil, placé dans une petite cavité régulière, a les divisions calicinales, rentrantes ou arquées en dedans, d'une manière peu commune.

La peau est lisse, luisante, verte jusqu'à la maturité ; alors elle jaunit un peu, et les petits points roux de sa surface se distinguent mieux.

Chair blanche, paraissant à la coupe granuleuse ou pierreuse, mais cependant très-fondante, remplie d'une eau très-abondante, sucrée, relevée de

l'aigrelet agréable de notre bon beurré. Les loges sont petites, et la plupart des pepins avortent.

En coupant ce fruit, on voit que sa peau est épaisse, qu'elle est doublée d'une granulation pierreuse, selon Duhamel; mais je crois qu'aucune poire n'a autant d'excellente eau que celle-ci. Les échantillons qui m'ont été adressés de Boulogne-sur-Mer par MM. Bonnet et Cayeux, m'ont paru plus fondans, plus parfaits que ceux que je tenais de M. Noisette. Cela ne surprend pas ceux qui savent combien les fruits sont influencés dans leur grosseur et qualité par le sujet, le sol, le climat et les années.

Colmar d'été Van Mons. Poire turbinée, obtuse, constante dans sa forme, mais une fois plus grosse sur un arbre taillé que sur un arbre en plein vent. Les beaux échantillons ont 2 pouces 9 lignes de hauteur sur 2 pouces 6 lignes de diamètre; la queue est de moyenne longueur, et l'œil, placé dans une légère cavité, est ouvert à cinq divisions lancéolées aiguës.

La peau est lisse, devient jaune par la maturité, et quelquefois le côté du soleil rougit un peu, soit par des points soit en lavis.

Chair blanche, fondante, malgré un petit sablé qui se trouve dans sa substance, et qui la distingue de la chair de nos vrais beurrés; eau abondante, très-bonne; loges petites, contenant des pepins allongés en pointe remarquable.

Cette excellente poire mûrit en octobre et novembre. Elle est cultivée chez M. Vilmorin, à Verrières.

Frédérick de Wurtemberg (Poire) Van Mons. Grosse poire ventrue, atténuée en cône tronqué vers la queue et diminuant beaucoup d'épaisseur vers l'œil, haute de 3 pouces 3 lignes, et d'un diamètre de 2 pouces 9 lignes. Queue grosse, droite, longue d'un pouce; œil large, presque à fleur du fruit.

La peau, lisse, à peine marbrée ou pointillée de roux, devient d'un beau rouge clair du côté du soleil, et prend une teinte jaune dans la maturité.

Chair très-blanche, fine, beurrée, fondante; eau abondante, sucrée, délicieuse.

Cette excellente poire mûrit en octobre. On peut se la procurer chez M. Cayeux, pépiniériste, à Boulogne-sur-Mer.

J'attends la maturité de quelques autres poires, que je dois également au zèle et à l'empressement de M. Bonnet et de M. Cayeux à Boulogne-sur-Mer.

Observations. Les onze espèces de poires que je viens de décrire sont certainement très-bonnes; mais elles ont le malheur de mûrir à peu près en même temps que le doyenné et le beurré qui, quoi qu'on fasse, seront encore probablement pendant long-temps d'excellens fruits.

Il est remarquable combien on obtient plus facilement de nouvelles poires d'été ou d'automne, que des poires d'hiver; on n'en obtient ni de plus précoces que celles que nous possédons depuis long-temps sous les noms de petit muscat, madeleine, blanquet, cuisse-madame, épargne, ni de plus tardives que le bon chrétien d'hiver et la bergamotte de la Pentecôte. Il est encore remarquable que beaucoup de poires précoces sont musquées, et qu'aucune poire tardive n'a cette saveur. C'est à obtenir des poires fondantes tardives que les semeurs doivent s'appliquer, en mettant en usage toutes les ressources que la théorie et l'analogie peuvent indiquer.

Cornichon blanc (raisin).

Grappe longue, lâche, à très-grosse rafle; grain long blanc, reniforme ou courbé, rétréci aux deux bouts, charnu, bon à manger et n'ayant ordinairement qu'un pepin qui est étroit et long.

Ananas poli blanc. *Bromelia marginata inermis.*

Plante vigoureuse; feuilles longues de 3 pieds et plus, glauques en dessus et en-dessous, creusées en gouttière, sans aucune trace d'épines, mais ayant tout près de ses deux bords une ligne bien dessinée, res-

semblant à une couture qui joindrait un liseré à la feuille.

Hampe forte, haute de 2 pieds : fruit presque cylindrique, haut de 6 pouces, et d'un pied de tour ; prenant un jaune de cire clair à la maturité, avec quelques nuances rougeâtres par ci par-là sur les grains et sur les bractées ; les grains sont nombreux, de moyenne grosseur, médiocrement saillans, et conservent la fleur desséchée à leur sommet. La chair est blanche, ferme ; l'eau n'est pas très-abondante, mais elle est peut-être plus sucrée que dans aucune autre espèce ; à peine y trouve-t-on l'indice de l'acide qui est souvent trop considérable dans plusieurs ananas. A mûri en octobre 1832, chez M. Lemon. On a trouvé plusieurs graines parfaites dans son intérieur.

Ananas black de la Jamaïque.

Il ne faut pas traduire ici *black* par noir, mais bien par sombre, expression applicable aux œilletons et au fruit de cette plaute. En effet, ses œilletons sont d'un vert roussâtre, et ce n'est qu'en devenant plaute parfaite qu'ils perdent cette teinte pour prendre celle de vert pâle. C'est d'ailleurs une espèce vigoureuse, dont les feuilles, longues de 3 pieds, peu fleuries, ont les dents très-petites, très-rapprochées, peu courbées et peu piquantes.

La hampe, grosse, ferme, haute de 2 pieds, produit toujours plusieurs œilletons en collerette à la base du fruit, et il s'en développe souvent d'autres dans les aisselles de ses feuilles quand le fruit se forme : celui-ci est gros, presque cylindrique, haut de 6 à 7 pouces sur 15 pouces de circonférence, et il prend une couleur jaune qui est peu foncée au temps de la maturité. Ses grains sont gros, très-aplatis, et ils conservent la fleur desséchée, au milieu de leur diamètre.

La couronne a les feuilles larges et courtes, et il se développe souvent quelques autres sous-couronnes à sa base.

III. PLANTES D'AGRÉMENT.

ACACIA A GRANDES FLEURS. *Acacia grandiflora.* WILLD.

Originaire de l'Inde, cet arbrisseau est un des beaux ornemens des serres chaudes du Jardin des Plantes, et mérite une place distinguée dans le commerce. Il a l'avantage de pouvoir être rabattu à quelques pouces de terre chaque année, de repercer de nouvelles tiges qui dès le mois d'août sont hautes de 4 à 5 pieds et fleurissent jusqu'en octobre. Les feuilles sont surcomposées, *bipinnata*, à folioles extrêmement nombreuses, oblongues, très-petites et fort élégantes : le pétiole commun, long de 6 à 7 pouces, est velu et dénué de glandes; les pinnules, au nombre de 20 à 30, supportent chacune plus de 100 folioles, de sorte qu'une feuille entière a 8 ou 9 pouces de longueur sur 4 ou 5 de largeur.

La floraison est terminale, disposée en une longue grappe thyrsoïde, dont les fleurs nombreuses s'épanouissent successivement de bas en haut pendant fort long-temps. Le calice est petit, verdâtre, insignifiant : mais ce qui fait la beauté des fleurs ce sont les étamines nombreuses, longues de 3 pouces : d'un pourpre violacé foncé, et qui forment des aigrettes élégantes.

Jusqu'à présent cette belle plante n'a pas donné de graines. Cependant, aujourd'hui 28 septembre 1832, on aperçoit un jeune fruit qui paraît devoir venir à bien. Culture des plantes de serre chaude.

OBSERVATIONS NOUVELLES SUR L'*Erythrina Crista Galli.* ET L'*E. laurifolia.*

On trouve, page 263 du tome IX des Annales de la Société d'horticulture de Paris, une notice de M. Berlèse sur la culture de l'Erythrina, que l'on ne consultera pas sans fruit. L'auteur pense qu'on ne doit pas, ainsi que l'a fait Wilidenow, confondre l'*E. Crista Galli*, LIN. avec l'*E. laurifolia*, JACQ.; mais il n'indique pas les moyens de les distinguer, parce qu'il n'avait pas encore eu occasion de voir fleurir la se-

conde espèce. Plus heureux que lui, je viens (20 août) de les voir l'une et l'autre en pleine floraison dans le magnifique jardin de M. Boursault, et j'ai pu constater leurs différences spécifiques de manière à ce qu'on ne les confonde plus. Sans m'arrêter à discuter si ce sont de grands arbres dans l'Amérique méridionale, leur pays natal, je dirai seulement qu'ici ce sont des arbrisseaux qui fleurissent parfaitement à la taille de deux à six pieds, si on les cultive convenablement, et que leur disposition naturelle à se ramifier près de terre me fait douter qu'ils deviennent de grands arbres dans aucun pays. Voici leurs caractères communs et particuliers :

1. Erythrina Crista Galli, Lin., *ramis petiolisque aculeatis; foliis ternatis; foliolis ovato-lanceolatis, acuminatis, insertioni petioluli glandulosis; alis florum calice longioribus.*

2. Erythrina laurifolia, Jacq., *ramis petiolisque aculeatis; foliis ternatis; foliolis ovato-oblongis, obtusis, insertioni petioluli glandulosis; alis florum calice brevioribus.*

J'ajouterai que dans l'*Erythrina Crista Galli* j'ai toujours trouvé un aiguillon sous le point d'attache de la paire de folioles, tandis que je n'en ai jamais trouvé au même point dans l'*Erythrina laurifolia*. Dans l'une et l'autre espèce, les pousses de l'année se terminent par des grappes de fleurs magnifiques du plus beau rouge; on remarque cependant que la carène et la base antérieure de l'étendard sont plus rembrunies dans l'*E. laurifolia* que dans l'*E. Crista Galli*. L'ovaire est également velu dans les deux espèces.

Quant à leur culture, je rappellerai que ces plantes non-seulement n'exigent pas la serre chaude, mais qu'elles préfèrent la serre tempérée pourvu qu'elles n'y éprouvent pas d'humidité pendant l'hiver; car leurs racines succulentes et leur tige spongieuse la craignent autant quand elles ne végètent pas, qu'elles la désirent quand elles végètent activement pendant l'été. Si on en en place en serre chaude, ce ne doit être que dans l'intention d'en avancer la floraison.

La multiplication par boutures étouffées avec des pousses tendres de l'année, exécutées en juin et juillet, réussit très-bien; on en obtient même des fleurs à l'automne si les boutures ont conservé leur tête, ce qui d'ailleurs doit toujours avoir lieu dans les boutures étouffées pour en assurer le succès. Les boutures s'exécutent dans de la terre de bruyère sèche, pressée, et quand elles sont enracinées on les met dans de grands pots en terre plus substantielle, et on les arrose d'autant plus que la chaleur est plus grande et que les plantes poussent plus vigoureusement. Quand elles sont bien reprises, on les place à l'air libre, à bonne exposition, jusqu'au moment de les rentrer en lieu sec dans la serre tempérée. Comme alors les rameaux ne sont pas aoûtés, ils meurent en partie en commençant par le sommet, et la mort descendrait plus bas qu'on ne voudrait si on ne coupait pas ces rameaux à quelques pouces de leur origine, et en préservant ce qui reste de l'humidité. Au printemps suivant, de nouveaux bourgeons florifères percent sur la portion du tronc conservée.

L'*Erythrina Crista Galli* étant d'une très-vigoureuse végétation, et faisant de très-grosses racines, ne peut pas vivre long-temps en bon état dans un pot quelque grand qu'il soit; il faut donc, pour l'avoir toujours belle en pot, en faire des boutures tous les deux ans.

Mais il est une autre manière de jouir de toute la magnificence de cette plante; c'est de la mettre en pleine terre dans un conservatoire, comme chez M. Boursault, où depuis six ans on en admire plusieurs pieds qui font chaque année des pousses nombreuses, longues de 4 à 6 pieds, terminées en juillet et août par des grappes de fleurs admirables. A l'automne on rabat toutes ces pousses près du vieux bois; la souche n'a plus alors qu'un ou deux pieds de hauteur, et se trouve cachée pendant l'hiver par des arbustes et des plantes en fleurs que l'on place à l'entour.

L'an passé M. David, qui dirige avec la plus rare intelligence le jardin de M. Boursault, a levé un gros pied d'Erythrina du conservatoire et l'a replanté en

plein air au milieu du jardin. Sachant que cette plante redoute extrêmement l'humidité froide de notre pays quand elle ne végète pas, M. David, après l'avoir rabattue en octobre, et avoir laissé sécher les plaies, l'a entourée de feuilles très-sèches et a mis par-dessus de la longue paille de manière à rejeter l'eau des pluies loin du pied de la plante. En juillet dernier elle avait poussé 25 rameaux dirigés en tous sens, et formant un buisson arrondi de six pieds de diamètre qui paraissait tout en feu, tant ses fleurs étaient belles et nombreuses. Si ce moyen de conservation continue d'avoir du succès, on pourra cultiver l'Erythrina en pleine terre à l'air libre, et jouir facilement de toute sa beauté.

Les mois de juillet et d'août ayant été très-chauds cette année, il a noué beaucoup de fruits sur les Erythrina plantés dans le conservatoire et en plein air au milieu du jardin de M. Boursault. Ces fruits sont des légumes légèrement arqués, subcylindriques, un peu toruleux, longs aujourd'hui (20 août) de 3 à 5 pouces, et dont les graines, semblables à des haricots, mûriront certainement et seront précieusement recueillies par M. David.

Enfin je finis par deux petites observations qui se présentent rarement dans la famille des vraies légumineuses, afin que M. de Candolle les joigne à celles qui lui sont connues. C'est 1° qu'une fleur d'*Erythrina Crista Galli* avait deux ovaires libres, qui sont devenus deux fruits parfaits, contenant chacun plusieurs graines. Les pétales étaient tombés quand je m'en suis aperçu, le calice était plus grand que de coutume; le pédoncule également plus gros était un peu aplati, muni d'un sillon longitudinal qui paraissait dénoter une soudure : alors ce serait un accident et non un retour à l'état normal. La deuxième observation, c'est que les fruits de l'*Erythrina Crista Galli* présentent à leur base le plus bel exemple de *micropyle* que je connaisse. On sait que le micropyle n'est plus considéré comme un passage pour l'*aura seminalis* vers l'ovule; ce n'est autre chose, ainsi que M. Turpin l'a prouvé lui-même, après avoir renoncé à sa première opinion,

qu'un endroit incomplétement soudé des bords d'une feuille ovarienne, ou d'une feuille ovulaire. Voilà pourquoi le micropyle se trouve aussi bien sur les carpelles que sur les graines. Les carpelles incomplétement changées en pétales dans le *Delphinium azureum flore pleno*, montrent aussi de fort beaux exemples de micropyle aussi concluans que possible pour constater l'origine de ce petit trou. POITEAU.

Nota. Depuis la rédaction de cet article, j'ai reçu le plan d'un conservatoire exécuté à Fournes, près de Lille, par M. le comte ALBERT DE ROUVROY, dans lequel l'*Erythrina Crista Galli* est cultivé en pleine terre, ainsi que beaucoup d'autres plantes cultivées en pot. C'est le seul moyen de jouir de toute la beauté de plusieurs plantes vigoureuses, de climats plus chauds que le nôtre.

YUCCA A FEUILLES GLAUQUES. *Yucca glaucescens* HAW. Amér. sept.—

Jusqu'ici le *Yucca gloriosa* était le plus beau par ses feuilles, et le *Yucca filamentosa* le plus beau par sa floraison; mais voici le *Yucca glaucescens* qui vient les effacer tous les deux par ses feuilles et par sa floraison. Ce n'est pas une plante nouvelle, et si elle est encore rare aujourd'hui, c'est qu'on l'a mal cultivée, c'est-à-dire qu'on l'a assujettie à un régime qui ne lui convenait pas, comme on a fait long-temps pour l'hortensia; tenu dans un pot et traité comme plante de serre, le *Yucca glaucescens* restait rabougri, ne fleurissait jamais et ne figurait que parmi les plantes de collection, qui sont plus à charge que profitable au cultivateur. Fatigué d'une plante qui ne signifiait rien, M. Lemon l'a confiée à la pleine terre ordinaire; aussitôt elle a pris un développement considérable, ses feuilles se sont multipliées, ont pris la couleur glauque qui les caractérise, sont devenues longues de 3 à 4 pieds, large de 3 pouces, ont formé une touffe magnifique sur une grosse et vigoureuse tige ligneuse, haute d'environ un pied dès la seconde année. Ce n'est pas tout, au mois de septembre il s'est élevé du centre de ces feuilles une hampe purpurine de 15 à 18 lignes

de diamètre, longue de 5 pieds et plus, ferme et droite comme un cierge, sur toute la longueur de laquelle s'est développé une cinquantaine de rameaux, également purpurins, longs de 9 à 10 pouces, portant chacun une vingtaine de fleurs pédonculées, bispathacées, inclinées, un peu globuleuses, grosses comme de petits œufs de poule, lavées et tigrées de pourpre en dehors sur un fond blanc jaunâtre, le tout formant un lustre de plus de 500 fleurs, d'une magnificence dont on n'avait encore aucun exemple, aucune idée dans nos cultures. Je ne décrirai pas les caractères botaniques de ces fleurs, je ferai seulement remarquer qu'elles ont trois styles assez longs, légèrement bifides au sommet, et libres dans toute leur longueur, quoique Jussieu dise que les Yucca n'ont pas de style.

La floraison tardive (septembre et octobre) de cette plante ne permet pas d'en espérer des graines; mais elle se multiplie facilement de drageons lorsqu'on la rabat près de terre. Les drageons sevrés et replantés fleurissent au troisième automne, et peuvent continuer de fleurir pendant plusieurs années, puisque la plante fait une tige comme le *Yucca gloriosa*, mais beaucoup plus grosse. M. Lemon l'a multipliée au point de pouvoir en fournir à beaucoup d'amateurs. Il faut la planter isolément, à l'air libre, soit en terre cultivée, soit sur une pelouse où elle fait admirablement bien. Elle ne craint nullement le froid de nos hivers. Ses feuilles marginées de blanc et armées d'une pointe robuste et acérée au sommet, ont les bords extrêmement tranchans dans leurs parties inférieures, chose à laquelle il faut faire attention lorsqu'on en approche la main. Enfin, ces feuilles ont les fibres si forts, qu'il est impossible de les rompre; elles pourraient probablement être employées dans les ouvrages textiles, ou pour faire des cordes.

POITEAU.

DAHLIA.

Les Dahlia n'ont jamais été aussi beaux que cette année; et si on remarque que l'été a été fort sec, on sera porté à croire que l'humidité est contraire à la

perfection de leurs fleurs, et que les arrosemens abondans ne leur sont pas favorables.

C'est une chose aussi très-remarquable, que la facilité avec laquelle les semis de Dahlia donnent maintenant une grande quantité de fleurs doubles ou pleines, tandis que pendant les dix ou douze premières années de leur culture on n'en obtenait que peu ou point. Il est vrai qu'aujourd'hui on ne recueille des graines que sur des plantes à fleurs très-doubles, mais il est toujours remarquable qu'il a fallu quinze ou vingt ans de culture et de semis successifs au Dahlia, pour le déterminer à mettre quelque constance dans sa reproduction avec des fleurs doubles, et à se revêtir, si l'on peut parler ainsi, d'un nouveau caractère.

La tendance qu'a maintenant le Dahlia à donner des fleurs de plus en plus doubles, de toutes les nuances de couleurs, est si grande, qu'on ne devine pas jusqu'où cette perfection pourra aller. Quand le Dahlia-Thouin parut il y cinq ans, on croyait qu'il n'était plus possible de trouver rien de plus beau; aujourd'hui il est éclipsé par des centaines d'autres Dahlia plus beaux que lui, et d'après la marche rapide des progrès ils seront bientôt éclipsés à leur tour par d'autres beautés encore plus grandes.

Souvent le bureau de la Société d'Horticulture de Paris est couvert de Dahlia, et on ne sait auquel donner la palme, tant tous offrent de perfections. Dans la séance du 3 octobre dernier, c'était M. Bachoux qui avait fait les frais du décor; les variétés désignées sous les noms de *baronne de Senevas*, de *madame Cambry*, de *belle Justine*, étaient certainement les plus belles du jour; mais bientôt il en paraîtra de plus belles encore, et on oubliera les précédentes. Les variétés de Dahlia ne sont donc pas des plantes qui puissent porter bien loin les noms qu'on leur attache, et les personnes qui désirent consacrer un nom à l'amitié, à la reconnaissance, à l'objet de leur respect ou de leur admiration, feraient bien de l'attacher à quelque plante dont le mérite ne puisse pas être éclipsé aussi promptement, ni devenir le jouet du goût ou du caprice : pour cela il faudrait qu'elles l'at-

tachassent à ce qu'on appelle un genre ou une espèce botanique.

Quoi qu'il en soit, les Dahlia sont des fleurs devenues d'autant plus indispensables dans nos jardins, qu'elles y remplissent une lacune immense; que les uns tiennent lieu d'arbrisseaux par leur tige élevée, tandis que d'autres restent au niveau de l'humble reine-marguerite; mais tous se distinguent par un éclat et par une variété de couleurs que rien ne pourrait remplacer. J'ai visité cette année les plus belles collections de Paris et des environs, et vais en dire deux mots, en les divisant en collections d'amateurs et en collections marchandes.

Collections d'amateurs.

Collection de M. Corby, chez le duc de Grammont, à Saint-Germain-en-Laie.

Elle est considérable et ne renferme que du très-beau. Les plantes y sont cultivées avec une grande perfection, placées avec beaucoup d'art et de manière à les faire valoir les unes par les autres.

Collection de M. David, chez M. Boursault, à Paris.

Cette collection n'est pas aussi nombreuse que celle de M. Corby: mais on sent bien qu'entre les mains de M. David elle ne peut être formée qu'avec beaucoup de goût, qu'elle ne peut contenir que des plantes capitales et de la plus grande perfection. C'était en effet une chose admirable en septembre que cette collection de fleurs à grandes dimensions, de la structure la plus gracieuse, et enrichie des couleurs les plus vives et les plus variées.

Collection de M. de Bugny, rue du Petit-Banquier, à Paris.

Amateur modeste et plein de goût, M. de Bugny ne recherche pas la quantité, mais on trouve dans sa collection tous les Dahlia dont la réputation est basée sur de véritables mérites.

Collection de M. Roblin, au palais Bourbon, chambre des Députés.

Le Jardin du palais n'ayant que peu d'étendue, cette collection ne peut être considérable, mais elle contient un choix judicieux des plus belles variétés. C'est là qu'est né le plus beau Dahlia blanc que l'on connaisse.

Collection de M. Souchet, au château de Fontainebleau.

Il y a long-temps que M. Souchet sème des Dahlia, et, sans recourir ni au commerce ni à ses amis, il s'est créé une collection, citée parmi les connaisseurs comme une des plus belles. Je l'ai vue en septembre dernier, et puis dire qu'elle mérite la réputation dont elle jouit. M. Souchet continue de semer, et commence à obtenir plus fréquemment des Dahlia nains à très-belles fleurs.

Collections marchandes.

Nota. L'établissement de M. Cels, chaussée du Maine, et celui de M. Noisette, rue du Faubourg-Saint-Jacques, ont été les premiers à Paris où l'on a semé et multiplié le Dahlia, d'où sont sorties de nombreuses variétés, et qui ont puissamment contribué à répandre le goût de la culture de ces belles plantes. On y trouve toujours ce qu'il y a de mieux en Dahlia, aussi-bien qu'en autres plantes. Tout le monde connaît ces établissemens ; je n'apprendrais donc rien en répétant ce que tout le monde sait, mais je dois signaler quelques autres collections marchandes qui se sont formées depuis, et où l'on sème chaque année avec succès, pour obtenir de nouvelles variétés.

Collection de M. Soutif, chez M. Fulchiron, à Passy.

Cette collection est célèbre depuis long-temps. M. Soutif sème abondamment chaque année, et il est extrêmement heureux dans ses semis. Une grande partie des beaux Dahlia qui brillent aujourd'hui dans les collections, ou qui sont recherchés dans le commerce, ont pris naissance chez lui. Sa collection s'enrichit

continuellement non-seulement de ses propres gains, mais encore par les achats de ce qu'il y a de plus beau en Angleterre et ailleurs. Il a même fait cette année un semis si considérable de Dahlia nains, qu'il a pu en repiquer plus de douze mille pieds ; dès septembre ce repiquage offrait au moins six cents plantes ornées de fleurs magnifiques, dignes de former une collection toute nouvelle, aussi variée et aussi brillante que l'imagination puisse se figurer ; elle sera mise à la disposition des amateurs dès que la saison sera arrivée, en même temps que les très-belles variétés de sa grande collection.

Collection de MM. Jacquin frères, à Paris.

Depuis deux ans cette collection s'est enrichie des Dahlia nains les plus renommés en Angleterre. Quoique continuellement épurée, et ne contenant maintenant que des plantes magnifiques, elle est encore la plus nombreuse de celles mentionnées jusqu'ici. C'était vraiment un spectacle magique en septembre et octobre qu'une masse semblable de fleurs, toutes plus admirables l'une que l'autre, se faisant valoir réciproquement, au point qu'il semblerait y avoir une lacune si elles n'étaient pas toutes présentes, quoique chacune d'elle prise en particulier soit un chef d'œuvre parfait. Les Dahlia nains anglais surtout avaient des fleurs d'une grandeur, d'une régularité et d'une richesse de couleurs dont on ne peut se faire une idée qu'en les voyant.

Collection de M. Paillet, rue du Petit-Banquier, à Paris.

Celle-ci n'est ni aussi ancienne ni aussi nombreuse que la précédente ; mais son propriétaire, très-habile cultivateur et plein de goût, ne néglige rien pour l'élever aux rang des mieux assorties. Il fait un semis assez considérable chaque année, et j'ai vu qu'il est heureux dans l'obtention de nouvelles variétés dignes de prendre rang parmi les beautés du premier ordre.

Collection de M. Découflé, rue de la Santé, à Paris.

On voyait bien quelques beaux Dahlia dans le jardin de M. Découflé à Paris, mais on ne savait pas qu'il en fût aussi manufacturier, parce qu'il fait ses semis et tient sa collection dans sa pépinière aux Moulineaux-sous-Meudon, où peu de personnes ont occasion d'aller. Cette collection, très-bien épurée, mériterait d'être plus visitée des amateurs, et je suis persuadé que si M. Découflé la tenait dans son jardin de Paris, les connaisseurs lui en sauraient gré et lui feraient des achats plus considérables.

Collection de M. Soulange-Bodin, à l'Institut horticole de Fromont.

M. Soulange-Bodin ne cultive presque exclusivement que des Dahlia nains, et ce, sur une très-grande échelle. Il a fait cette année des semis encore plus considérables que l'an passé. Pour en donner une idée, il me suffit de dire que son repiquage en Dahlia nains couvrait cet été plus de trois arpens. Aux très-belles variétés qu'il en a obtenues, il a joint tous les plus beaux Dahlia *globe* et les *anemonœflores* récemment obtenus en Angleterre. Sa collection mérite d'autant plus l'attention et la confiance des amateurs que lui-même en surveille l'amélioration annuelle. Sa culture confirme pleinement ce que j'ai déjà dit de la possibilité et de l'avantage de cultiver les Dahlia comme des plantes à fleurs annuelles, en les semant de bonne heure sur couche et les repiquant dans le parterre après les gelées, comme on fait pour les balsamines; mais, comme la variété naine est plus précoce et donne plus de fleurs doubles, c'est la graine de cette variété qu'il faut préférer. Il y a encore une chose remarquable dans la culture de Fromont; c'est que la plus grande partie du repiquage a été faite en plein champ, en plein soleil, dans une terre à blé, et que les plantes, malgré l'extrême sécheresse de l'été, n'ont pas été arrosées une seule fois. La florai-

son a peut-être été un peu plus tardive, mais les boutons nourris par une sève lentement accumulée ont donné, aux premières pluies qui ont eu lieu vers la fin de l'été, des fleurs admirables. Ces plantes, une fois repiquées n'ont pas eu d'autre culture que des binages, comme les betteraves et les pommes-de-terre.

Les Dahlia nains de M. Soulange-Bodin proviennent d'une collection qu'il a fait venir d'Angleterre il y a quelques années, et ils conservent toujours une physionomie particulière qui les distingue des Dahlia plus ou moins nains, que l'on obtient de temps en temps de grands Dahlia ; ils sont en général plus florifères et leurs fleurs ont toujours plus d'éclat. Aussi les Dahlia de M. Soulange-Bodin, assez souvent appelés Dahlia anglais, sont-ils plus recherchés que d'autres. POITEAU.

PHLOX A FEUILLES RÉFLÉCHIES, *Phlox reflexa* SWEET. BOT. REG.

Plante de l'Amérique septentrionale, introduite au Jardin des Plantes en 1830, et la plus belle des espèces connues jusqu'à présent. Elle est vivace est de pleine terre comme ses congénères ; sa tige, haute de trois pieds, est ponctuée de pourpre brun ; les feuilles sont opposées, sessiles, oblongues-lancéolées, aiguës, glabres, épaisses, plus ou moins renversées ; fleurs terminales en panicule compacte, grandes, d'un pourpre violacé, le plus vif et le plus brillant de tous les Phlox connus ; les divisions du limbe de la corolle sont larges, se touchent ou se croisent, ce qui est un mérite dans les Phlox.

Cette belle espèce fleurit dans tout le courant de septembre et dans une partie d'octobre. Les fleuristes doivent s'empresser de l'obtenir pour l'introduire dans leur commerce.

PHLOX ROSE, *Phlox rosea* HORTUL. Très-belle variété obtenue de graines, il y a trois ans, par M. Souchet, jardinier au château de Fontainebleau ; ses tiges sont grosses, velues, haute de deux à trois pieds ; ses feuilles sont opposées, grandes, un peu velues ; la tige

se termine par une large panicule de fleurs d'un rose pur qui les distingue de toutes les autres. Il fleurit de la fin d'avril à la fin de septembre. Les fleuristes doivent également s'empresser de l'introduire dans leur commerce.

Costus Pisonis R. B. (Famille des Scitaminées).

Plante du Brésil, à grosse racine tubéreuse, de laquelle s'élèvent plusieurs tiges hautes de 2 à 3 pieds glabres, cylindriques, simples, munies de feuilles pétiolées, ovales, acuminées, longues de 6 à 7 pouces, et larges de 3 à 4, et dont le pétiole ligulé forme gaine à la base et enveloppe la tige.

Floraison terminale en épi dense, formé de grandes bractées imbriquées, rouges, d'entre lesquelles sortent de grosses fleurs également rouges, longues de plus d'un pouce, et produisant un effet d'autant plus remarquable que la structure des fleurs de la famille de cette plante est singulière et peu commune.

Cette plante était en fleur au Jardin des Plantes en septembre dernier. On la tient en serre chaude, dans de la terre à ananas, et on la multiplie par la division de ses racines.

Xiphidium albidum. (Famille des Commélines.)

Tige d'un à deux pieds, munies de feuilles distiques, engaînantes à la base, lancéolées, coriaces, longues de 12 à 15 pouces ; fleurs blanches, planes, larges de 6 à 7 lignes, nombreuses, disposées en grappe terminale longue et droite; la fleur est à six divisions ovale, à trois étamines libres, nues, entourant un gros ovaire arrondi, supère, vert, surmonté d'un style en alène. Fleurit en septembre et octobre au Jardin des Plantes. Serre chaude, terre à ananas. Multiplication par drageons et par la division de la touffe.

Lophospermum scandens. Bot. Mag.

Plante ligneuse dans sa partie inférieure, grim-

pante, pouvant s'élever à la hauteur de 6 à 10 pieds et former des guirlandes admirables pendant tout l'été, par la beauté, le nombre et la succession de ses fleurs. Ses jeunes pousses sont blanchâtres, pubescentes; ses feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes et subtriangulaires, longues et larges de 3 pouces, épaisses, pubescentes, et bordées de larges dents; le pétiole cylindrique et long de 2 ou 3 pouces, se contourne plus ou moins comme dans beaucoup de plantes grimpantes dépourvues de vrilles.

Les fleurs axillaires, solitaires, et portées sur des pédoncules longs de 2 pouces, ont le calice persistant, pentagone, grand, à 5 folioles ovales, cordiformes à la base, la corolle monopétale, tubuleuse, bilabiée, longue de 2 pouces, de la grosseur du doigt, un peu velue, est d'un très-beau rose légèrement violacé. Les cinq divisions du limbe sont toutes arrondies; l'intérieur du tube est marbré, et il y a deux larges lignes longitudinales de poils roux du côté inférieur qui aboutissent aux sinus de la division intermédiaire de la lèvre inférieure. Les étamines sont didynames, ascendantes sous la lèvre supérieure, non saillantes, à filamens papilleux dans la partie supérieure, et terminés par de petites anthères quadrilobées, blanches ainsi que les filets, et contenant un pollen également blanc. Le vaire, entouré à la base d'un disque charnu, est ovoïde comprimé, couvert de poils blancs qui suintent une liqueur claire, le style, nu dans sa partie supérieure, est verdâtre, et terminé par un stigmate formé de 4 petites lames blanches, très-rétractiles.

Le fruit est une capsule pubescente, ovale, à deux loges polyspermes; graines nombreuses, ailées, attachées à un gros réceptacle central et saillant dans chaque loge. Terre substantielle et serre tempérée.

Fuchsia conica

Cette espèce, toute nouvelle dans nos jardins, et encore plus belle que le *Fuchsia gracilis*, et méritant une place non moins distinguée, c'est un arbrisseau de deux à quatre pieds, rameux, à feuilles ovales

aigues, dentées en scie, glabres des deux côtés, longues de 12 à 15 lignes, portées sur d'assez longs pétioles rouges, ternées dans le bas et opposées dans le haut des rameaux; les fleurs axillaires, longuement pédonculées et pendantes, sont longues d'un pouce; l'ovaire est vert; le calice, du rouge le plus brillant, a les quatre lobes lancéolés, acuminés; les pétales, plus courts que le calice, sont très-violets tant qu'ils sont renfermés dans le bouton, mais quand la fleur est épanouie, leur couleur violette s'affaiblit. Le style, plus long que les étamines, est terminé par un stigmate en forme de pilon.

On ne voit pas trop d'où vient le nom *conica* donné à cette plante. Sa culture est la même que celle de ses congénères.

GNIDIENNE A FLEURS DORÉES, *Gnidia aurea*, HORTUL. (Famille des Thymélées).

Toutes les espèces de ce genre sont de petits arbustes fort élégans, hauts d'un à trois pieds, à tige et rameaux très-menus, mais se soutenant cependant fort bien. Parmi les descriptions spécifiques qu'il m'est possible de consulter, aucune ne convient à l'espèce dont il est ici question, et qui est cultivée sous le nom de *Gnidia aurea* chez M. Cels. Les Anglais, qui nous précèdent presque toujours en tout, l'ont probablement déjà décrite sous ce nom ou sous quelque autre; mais comment, sans être riche, se tenir au courant de toutes les publications journalières? Je vais donc, au risque de faire une répétition, donner une légère description de cette plante.

Gnidia aurea: ramis pubescentibus; foliis sparsis, lanceolato-linearibus, acutis, enerviis; floribus 24-capitatis, involucratis; squamis paucis dentatis, tubos limbi calicis æquantibus.

Tige rameuse, pubescente, roussâtre étant adulte, haute de 2 pieds, feuilles éparses, ascendantes, subpétiolées, sans nervure apparente; lancéolées li-

néaires, mucronées et longues de 6 lignes ; fleurs d'un jaune d'or, réunies de 2 à 4 au bout de chaque rameau, et entourées à la base d'un involucre formé de plusieurs feuilles semblables à celle des tiges; ces fleurs tubuleuses, longues de 4 à 5 lignes, ont le calice (Jus.) divisé en 4 lobes ovales, alternes avec 4 écailles Jus. insérées à l'orifice du limbe, aussi grandes que les lobes et qui n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont dentées au sommet; des 8 étamines, 4 sont saillantes, et 4 ne dépassent pas l'orifice du tube. Le style et l'ovaire n'offrent rien de particulier.

Culture. Serre tempérée; terre de bruyère, multiplication de marcottes. Fleurit presque toute l'année.

Observation. Je veux bien appeler, avec l'illustre auteur des ordres naturels, *calice* ce que dans cette plante on est tenté d'appeler corolle; ainsi que toutes les enveloppes brillantes des liliacées et de beaucoup d'autres plantes monocotylédonées; mais j'avoue que ce n'est qu'avec répugnance que j'appelle aussi *écailles* ce qui dans le genre *Gnidia* me semble tout aussi bien des pétales que ce que l'on nomme ainsi dans le genre *Œnothera*. Au reste, je ne suis pas le seul qui éprouve cette répugnance; on vient de faire passer le genre *Quisqualis*, de la famille des Thymélées dans celle des Epilobiennes, par la seule raison qu'il répugnait de continuer d'appeler écailles les grands et brillans pétales de ce genre, POITEAU.

GRANDE COURONNE IMPÉRIALE, *Fritillaria imperialis major.* —

Le 23 avril, j'ai remarqué dans le jardin de M. Boussière, membre de la Société d'Horticulture une Couronne impériale qui m'a frappé par sa beauté et par les proportions convenables de toutes ses parties, beauté et proportions que ne présente jamais aucune des variétés cultivées, pas même lorsqu'elles deviennent *fasciées*. Étonné de ce que cette belle plante ne fût encore inconnue, j'ai demandé à M. Boussière comment il l'avait obtenue; il me dit l'avoir achetée chez M. Vilmorin, il y avait que

ques années, et mon étonnement a augmenté, parce que je n'avais jamais rien vu de pareil dans le jardin de M. Vilmorin. Quoi qu'il en soit, cette plante me paraît une variété remarquable, et mériter la préférence sur toutes celles que nous cultivons. Sa tige est haute de quatre pieds, grosse en proportion, légèrement cannelée et violette dans la partie située au dessus des feuilles caulinaires et au-dessous des fleurs. Les feuilles, nombreuses, sessiles et décurrentes, sont larges, lancéolées, un peu tourmentées, longues de 10 pouces. Les fleurs, au nombre de dix ou douze, et disposées en couronne renversée par la courbure de leur pédoncule, sont d'un rouge safran foncé, figurées en cloche, longues et larges de près de 3 pouces, c'est-à-dire deux tiers au moins plus volumineuses que dans l'espèce et les variétés ordinaires. La touffe de feuilles qui surmonte ces belles fleurs est aussi plus forte et plus nombreuse que dans aucune autre variété.

La terre du jardin de M. Boussière est très-friable, légère, divisible comme de la cendre, fertile et très-anciennement cultivée. Je ne pense pas néanmoins que ce soit à ces qualités que cette Couronne impériale doive ses caractères gigantesques. C'est, selon moi, une variété particulière, supérieure à toutes les autres, et qui mérite ou de les remplacer, ou du moins d'occuper la première place parmi elles. Il est fâcheux que M. Boussière n'en possède que cinq ou six touffes, et qu'il ne puisse en mettre de suite qu'une petite quantité à la disposition des amateurs.

Aster de Paris. *Aster Parisinus* hortul.

Nul doute qu'il n'y ait beaucoup d'hybrides parmi le grand nombre d'Asters cultivés au Jardin des Plantes de Paris, quoique les botanistes les considèrent comme des espèces naturelles. Leurs caractères sont même si difficiles à exprimer par des phrases, que plusieurs d'entr'elles changent de nom à chaque nouvelle édition du catalogue de cet établissement. Ce que l'on a appelé long-temps *Aster ericoïdes* s'appelle maintenant *Aster*

multiflorus. Si les jardiniers se mettaient à semer ces plantes, comme ils sèment les géranium et les dahlia, bientôt on ne pourrait plus en caractériser les espèces. M. Eustache, jardinier aux Batignolles, a semé des graines de l'*Aster multiflorus* H.P., qu'il suppose avoir été fécondées par les étamines de l'*Aster roseus* H P, et il en est résulté une très-jolie plante nouvelle que j'appelle Aster de Paris, et, qui mérite d'autant plus d'être multipliée et d'obtenir une place distinguée dans nos parterres, que ses fleurs très-nombreuses, ont retenu la couleur rose des fleurs de leur père, en prenant un diamètre trois fois plus grand que celui des fleurs de leur mère. Sa tige, haute de 2 à 3 pieds est légèrement velue, ferme, droite, divisée en panicule fastigiée, dont chaque rameau porte une grande quantité de fleurs. Les feuilles raméales sont linéaires, et les caulinaires, lancéolé-linéaires, toutes très finement denticulées.

Cette nouvelle plante fleurit abondamment en septembre et octobre Elle est très-élégante et produit beaucoup d'effet. M. Eustache est à même d'en fournir aux amateurs. POITEAU.

Podolepis gracilis, B. M.

Genre établi par Labillardière, et ainsi nommé de ce que les écailles de l'anthodium sont pédicellées. L'espèce dont il est question ici est annuelle et originaire de la Nouvelle-Hollande. Sa tige est rougeâtre, flexueuse, haute de 2 pieds, munie de feuilles alternes, sessiles, lancéolées, glabres, luisantes, un peu charnues, longues de 3 à 5 pouces; elle se divise en plusieurs rameaux divergens, subdivisés en plusieurs pédoncules, terminés chacun par une fleur radiée, large de 15 lignes, à rayons blancs et à disque rosé. L'involucre est turbiné ou en cône renversé, composé d'un grand nombre d'écailles ovales scarieuses, sèches, stipitées ou portées chacune sur un onglet vert filiforme, d'une manière toute particulière à ce genre. Le réceptacle est nu. Les fleurs du rang le plus extérieur sont femelles, longuement ligulées,

à ligule lancéolée, terminée par deux dents obtuses. Les fleurs centrales ou du disque sont nombreuses, hermaphrodites, à 5 divisions; mais les plus extérieures sont plus profondément fendues du côté intérieur, et deviennent par ce moyen légèrement semi-flosculeuses, tandis que les plus centrales restent régulières. L'ovaire est sessile, oblong, subpentagone à angles rugueux. L'aigrette est sessile, composée de 12 à 15 poils velus eux-mêmes.

Cette plante ne manque pas d'élégance, et pourra probablement être cultivée comme le *Xeranthemum annuum*; elle a paru au Jardin des Plantes en 1829, où elle graine facilement. M. Jacques l'a déjà introduite dans les jardins du roi à Neuilly, et en a présenté un bel échantillon en fleurs à la Société d'horticulture dans sa séance dn 22 août dernier.

Variétés de Balsamine préférables par leur beauté.

Nous voyons avec peine que beaucoup de jardiniers de maison restent dans une apathie complète au sujet des perfectionnemens et des belles fleurs qui s'introduisent successivement en horticulture. Pour nous borner à un seul exemple, nous dirons que depuis plusieurs années M. Vilmorin cultive et a mis dans son commerce une balsamine dite *Balsamine à rameau*, infiniment plus belle que toutes les autres; que cette balsamine, qui paraît être une race particulière, élève sa tige principale beaucoup au-dessus de ses rameaux latéraux, et met ainsi en évidence les nombreuses fleurs dont elle est couverte, avantage que ne possèdent pas les balsamines ordinaires; que la balsamine à rameau a des variétés à fleurs couleur de feu éblouissantes, à fleurs roses, à fleurs carnées, à fleurs d'un blanc pur, à fleurs lilas, plus belles les unes que les autres, qui produiraient un effet admirable dans un parterre, et que cependant nous ne voyons pas dans les jardins que nous fréquentons. Il en est de même du lilas Saugé, qu'on ne rencontre presque pas, et qui cependant devrait remplacer partout le lilas Varin, comme ce dernier a remplacé le lilas de Perse il y a une quarantaine d'années.

Œnothera frutescens, Hortul. (famille des Epilobiennes.)

Tige frutescente, droite, très-simple naturellement, mais que la culture sait faire ramifier et former en tête à la hauteur de 2 ou 3 pieds. Feuilles alternes lancéolées, pétiolées. longues de 3 à 5 pouces, glabres, marginées, ayant 1 ou 2 dents de chaque côté. Fleurs axillaires, jaunes, aussi grandes que celles de l'*Œnothera speciosa*, se développant successivement à mesure que la tige s'allonge; tube calicinal long de 4 à 5 pouces, à limbe maculé de pourpre en dehors et en dedans, se fendant d'un seul côté et se rabattant sur le tube; 4 pétales obcordés, d'un très-beau jaune; 8 étamines à filets un peu coudés à la base, ensuite redressés : anthères vacillantes à pollen jaune pâle; 4 stigmates de la hauteur des étamines : ovaire sessile à 4 ailes d'un vert bleuâtre. Une fleur dure deux jours, et il s'en développe plusieurs par jour pendant tout le printemps et l'été.

C'est la plus belle espèce du genre par son port; on la tient encore en pot pour la rentrer en serre tempérée pendant l'hiver; mais lorsqu'elle sera multipliée par graine ou par bouture et mise en pleine terre après les gelées du printemps, ce sera une plante admirable. On la trouve chez M. Lemon. Nous ne savons pas encore de quel pays elle vient.

Solanum a feuilles glauques. *Solanum glaucophyllum*. Hort. Par.

Arbrisseau que l'on croit originaire du Mexique, cultivé au Jardin des Plantes, d'abord en serre chaude, et que le hasard a fait connaître pouvoir être cultivé en pleine terre, il y a deux ans. Il produit plusieurs tiges hautes de 3 à 5 pieds, munies de beaucoup de feuilles oblongues, lancéolées, petiolées, entières, marginées, glauques, longues de 4 à 6 pouces et fort belles. les fleurs sont en corymbe, extra-axillaires, d'un rose violacé clair, inclinées; le calice est très-petit; la corolle est en roue à 5 lobes ovales arrondis, courts;

les étamines sont égales et libres, de la longueur du style. Le fruit n'est pas connu.

Cet arbrisseau, d'un bel aspect étranger, doit trouver place dans les jardins d'agrément. Ses tiges peuvent être gelées dans l'hiver, mais il en repousse d'autres au printemps, qui fleurissent dans la même année. On le multiplie facilement par des bouts de racines bouturées, et par les drageons qu'il produit de lui-même.

Tabac a feuilles glauques. *Nicotiana glauca.*

Ce beau végétal, originaire du Buénos-Aires, commence à paraître chez quelques fleuristes de Paris. Il s'élève dès la première année, si on le livre à la pleine terre, à la hauteur de 6 à 10 pieds, et forme une tige ligneuse, droite, rameuse, recouverte d'une écorce glauque; mais cultivé en pot il devient moins grand; ses feuilles ovales et pétiolées sont également glauques des deux côtés, et les caulinaires deviennent longues de 5 à 6 pouces et larges de 3 à 4; les raméales sont d'autant moins grandes qu'elles sont plus élevées. l'extrémité de la tige et des rameaux se terment en panicules de fleurs jaunes, longues de 15 lignes, étroites, à tube cylindrique, légèrement velu, renflé au sommet et terminé par un limbe très-court, ouvert en soucoupe, à 5 divisions arrondies; les étamines et le style sont plus courts que la corolle; le calice, vert et tubuleux, est à 5 dents aiguës presque égales. Le fruit s'incline pour mûrir; il est presque entièrement recouvert par le calice, et a la forme d'un petit gland.

Le fleur de cet arbre n'est pas éclatante, mais il a un très-beau port, et sa couleur toute glauque lui donne un aspect étranger fort remarquable. Il fleurit et fructifie dès la première année. La bonne manière d'en jouir est de l'élever en pot la première année, de lui faire passer l'hiver en serre chaude ou tempérée, et de le lâcher en pleine terre au printemps suivant, mode que l'on devrait suivre pour beaucoup d'autres plantes ligneuses des climats chauds quand leur multiplication par graines ou par boutures est facile.

Orme a feuilles d'ortie. *Ulmus urticæfolia*, Hortul.

En 1830 j'ai fait un semis d'orme pédonculé, *Ulmus pedonculata*, Forg. Parmi le plant qui en provint, j'ai remarqué un individu qui avait les feuilles profondément dentées, à dents inégales, très-aiguës et d'un aspect tout différent des autres feuilles : à l'automne de 1831 j'ai greffé quelques yeux de cette nouvelle variété, et l'ai ainsi fixée, dans la crainte que le pied-mère ne perdît son caractère, comme cela arrive quelquefois, notamment pour les panachures. Je propose de l'appeler *Ulmus urticæfolia*, parce que ses feuilles ressemblent beaucoup pour les découpures à celles de l'ortie ordinaire. Je pourrai en offrir bientôt aux amateurs. Jacques.

Première floraison du bois d'arc, *Maclura aurantiaca*, Nuttal.

Je ne m'arrêterai ni sur l'origine, ni sur les propriétés, ni sur la description de cet arbre dioïque de la famille des mûriers, puisque M. Soulange Bodin, dès 1827, en a publié une excellente notice dans les Annales de la Soc. d'Hort., à laquelle le lecteur pourra recourir, je rappellerai seulement que M. Soulange dit que nous ne possédons que le sexe femelle en France ; or, cela suppose que M. Soulange savait que l'individu qui avait été introduit en France provenait d'une marcotte sur un pied femelle, car lui-même n'en avait pas encore vu les fleurs. Ce pied femelle existait à Philadelphie, d'où M. Michaux en a reçu une marcotte en 1823, qui a été plantée dans le jardin de M. Cels, où elle a très-bien prospéré en pleine terre de bruyère. Mais ce qui paraît étrange de prime-abord, et qui cependant est fort commun et fort naturel, c'est que ce premier pied n'a pas encore fleuri, tandis que des marcottes faites plusieurs années après ont fleuri en juin dernier, l'une dans le jardin du Luxembourg, et l'autre dans les jardins du roi à Neuilly ; et comme l'avait dit

M. Soulange, elles se sont trouvées toutes deux femelles. L'inflorescence est en chaton globuleux axillaire, solitaire sur les jeunes pousses comme dans le mûrier à papier, mais vert et un peu plus gros; chaque calice est peu divisé, et il en sort deux styles ou un seul par avortement, jaunâtres, longs de 9 à 12 lignes, ce qui donne à l'ensemble l'apparence d'une tête chevelue jaunâtre. Nous n'en obtiendrons probablement pas de fruit, faute de fécondation, et c'est dommage, car ce fruit doit être gros et jaune comme un *pompoleum* (grosse orange); malheureusement il n'est pas mangeable.

Cet arbre, que l'on dit devoir s'élever à la hauteur de 25 à 30 pieds, pousse avec une vigueur extrême dans sa jeunesse, et est armé de fortes épines axillaires; il se multiplie très-facilement de marcottes, et par des tronçons de racines bouturées. M. Jacques remarque que les racines ont l'écorce d'un très-beau jaune, et que, vu la nature gommeuse du suc de l'arbre, elles donneraient peut-être une teinture solide.

IV. ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Emploi des pétioles et feuilles de Rhubarbe comme aliment.

Depuis long-temps les Anglais font un grand usage des feuilles de Rhubarbe comme aliment, tant qu'elles sont jeunes et tendres, et des pétioles adultes en tartes et confits de différentes manières. Leurs marchés en sont abondamment fournis dans la saison. En France, le goût ne s'est pas encore porté vers l'usage de ces parties de la rhubarbe, quoique depuis que la Société d'Horticulture de Paris existe, elle ait eu plusieurs fois occasion de publier des articles à ce sujet. Son n°. de septembre dernier en renferme un de M. Eustache, fort étendu, qui contient plusieurs procédés pour confire les pétioles de cette plante, soit divisés par tranches comme l'angélique, soit en confitures ou en marmelade, et que l'on a trouvés

fort bons, mais cet article ne parle pas du moyen de faire blanchir les jeunes feuilles pour les manger comme le choux marin, *crambe maritima*, qui est une autre plante dont les Anglais font également un grand usage.

Ce moyen consiste à couvrir les plantes lorsqu'elles commencent à pousser avec des pots à fleurs renversés, ou avec de la litière, ou enfin à les butter avec de la terre; par ces différens procédés les jeunes pousses, privées d'air et de lumière, restent tendre, blanches, et on les détache lorsqu'elles sont longues de 5 à 6 pouces, ou lorsque leur extrémité commence à se faire jour au travers de leur couverture. On les faits cuire dans deux eaux, ou blanchir, en terme de cuisine, et ensuite on les apprête comme des choux, des cardes, etc.

On peut consulter à ce sujet un article déjà imprimé dans le premier volume de cette revue, pag. 269, et un autre sur l'usage des pousses de navets, pag. 87, du même volume.

Nouvelle propriété reconnue au Zinc.

Si on écrit avec un crayon noir à dessiner, sur du zinc exposé aux influences de l'atmosphère, l'écrit devient ineffaçable en peu de jours. Cette remarque a été faite par M. Symon, à Bruxelles; il pense que si on faisait des étiquettes en zinc pour les plantes dans les collections, ce moyen d'écrire des noms deviendrait commode et très-économique.

De l'usage du fil en plomb pour attacher des étiquettes aux arbres.

Dans l'une des séances de la Société d'Horticulture, M. Gillet de Laumont a présenté à l'appui d'un mémoire qu'il a lu sur le genévrier d'Orient, plusieurs rameaux de cet arbre liés avec du fil en plomb, passé à la filière. Cette sorte de fil a paru nouvelle à beaucoup de membres de la Société, et, après en avoir essayé la force on a cru qu'elle serait

très-propre pour attacher des étiquettes aux arbres, en ce qu'elle ne serait pas dans le cas de les couper comme fait le fil de fer quand on oublie de le desserrer à propos. Cette idée n'est pas nouvelle; probablement elle est mise en pratique dans beaucoup d'endroits, car je vois qu'en 1823 M. Van Mons écrivait: « nous attachions un n°. en plomb, suspendu par un » *fil de même métal*, à tout arbre ou greffe qui entrait dans le jardin. »

Sur le danger qui peut résulter de manger du pain moisi.

Je savais, par expérience, que l'on mange assez souvent du pain moisi dans les campagnes, puisque dans ma jeunesse j'ai été moi-même réduit à en manger d'une à quatre fois par mois; je savais aussi que le pain moisi est désagréable au goût, mais je ne me doutais pas qu'il fût dangereux. Cependant M. Bellefroid Vanhove, propriétaire d'un établissement horticulturale à Friloux-lez-Liége, vient de publier qu'un cheval vigoureux, âgé de 6 à 7 ans, est mort en moins de 24 heures, pour avoir mangé deux livres et demie de pain moisi. L'autopsie a démontré que l'animal avait succombé par une inflammation intense de l'estomac et des intestins causée par le pain moisi. Voici comme le vétérinaire explique la cause de cette inflammation.

Le pain moisi, en fermentation dans l'estomac, produit une grande quantité d'acide carbonique; cet acide, étant très-élastique de sa nature, se dilate à outrance, par la chaleur de l'estomac, y provoque des coliques venteuses, des tiraillemens, l'inflammation, et par suite une disposition à la gangrène.

Un autre cheval vigoureux mourut après douze heures de coliques affreuses pour avoir mangé du pain moisi trempé dans du vin.

Je ne me rappelle pas d'avoir éprouvé de colique pour avoir mangé du pain moisi, mais il n'en est pas moins prouvé que le pain est dangereux dans cet état pour les chevaux. Ne le serait-il pas pour les hommes? C'est ce qu'il faudrait constater. En attendant, je

crois que l'humanité demande que l'on éclaire les pauvres gens des campagnes sur le danger qu'il pourrait y avoir pour eux de manger du pain moisi à la main. Quand on est réduit à n'en avoir pas d'autre, il faut en faire des croûtes bouillies (de la panade), dans cet état il ne peut plus être dangereux.

POITEAU.

Fabrication de l'huile à froid.

Pour réfuter les opinions des partisans obstinés de la fabrication de l'huile d'olive à chaud, M. Vaj a fait les expériences suivantes : il a eu soin que les olives gâtées ne fussent pas confondues avec les olives mûres et saines; que les olives terreuses fussent lavées, et disposées sur le pavé à la hauteur d'un quart de bras seulement; puis l'huile a été extraite au moyen d'un excellent moulin à eau et de 7 bonnes presses. Chaque quantité d'olives à moudre se composait de 7 boisseaux que l'on a fait passer par 3 fois sous l'action de la meule, et alternativement dans 7 paniers sous une des presses : il a fallu pour cette opération 7 heures, afin que l'huile pût s'écouler pleinement. Sur les 7 heures, la triple action de la meule n'a pris que $\frac{3}{4}$ d'heure au plus. On s'est bien gardé de confondre l'huile qui était sortie des olives de chaque mouture les 2 1res. fois, avec l'huile des olives soumises pour la 3e. et dernière fois à l'action de la meule et de la presse. On a tiré du récipient la 1re. huile, comme étant la plus parfaite. On n'a pas jugé convenable d'arroser avec de l'eau chaude les paniers pleins sous les presses, ni d'en mettre dans les vases destinés à recevoir l'huile, parce que l'on a pensé que l'eau pourrait dissoudre les parties mucilagineuses, d'où serait résultée une prompte putréfaction qui aurait communiqué à l'huile une odeur fétide. L'application du nouveau procédé a produit les résultats suivans : on a obtenu la 1re. et la 2e. fois une huile d'excellente qualité. La 3e. fois on n'a obtenu qu'une huile inférieure, nommée communément *huile de noyaux*.

L'ancien procédé produisait une huile de couleur verte et répandant une mauvaise odeur. Sur la quantité totale, un tiers était détestable. Le nouveau procédé a produit une huile de couleur jaune claire, très-fluide; et n'ayant aucune mauvaise odeur. $\frac{2}{3}$ de la quantité totale ont été trouvés d'une qualité excellente. Il n'y a eu par conséquent qu'un 8e. de qualité inférieure, et encore a-t-on pu aisément la vendre au prix courant de l'huile superfine. Celle de 1re. qualité a été trouvée si bonne, que le baril de 90 livres a été payé 1 livre toscane au-dessus du prix courant le plus élevé du marché. (*Ann. provenc.* mai.)

V. MÉLANGES.

Mouvemens en jardinage.

Les amis de la prospérité du jardinage en France ont vu avec peine M. Fulchiron vendre ses magnifiques palmiers au roi de Prusse, il y a trois ans; depuis cette époque, les plantes de serre chaude de M. Fulchiron se vendent successivement; et si les acheteurs étaient plus nombreux, il n'y aurait plus rien.

Ctte année on a vu, avec plus de peine encore, M. Boursault faire démolir et supprimer une longueur très-considérable de serres chaudes et tempérées, détruire un ensemble de construction que l'on admirait depuis 30 ans, qui était un modèle unique de goût et de perfection dans Paris, dans toute la France, et où brillaient des cultures parfaites entre les mains intelligentes et laborieuses de M. David. L'œil, maintenant attristé, ne voit plus que de grands débris dans ce jardin, naguère l'orgueil de l'horticulture; et la pensée qui plonge dans l'avenir, craint d'apercevoir, dans la résolution inattendue de M. Boursault, la ruine totale d'un établissement auquel la science a les plus grandes obligations, et duquel elle espérait obtenir des lumières encore pendant long-temps.

L'horticulture est vraiment en deuil. Heureusement qu'une main puissante, éclairée, arrive pour la soutenir dans ces fun stes circonstances, et l'empêcher de tomber entièrement du haut point où les deux établissemens en question avaient contribué à l'élever. M. le duc de Rivoli, prince d'Esling, qui depuis plusieurs années faisait cultiver les ananas en grand et selon les nouveaux principes, à sa terre de la Ferté-Saint-Aubin, près d'Orléans, établit actuellement un jardin sur le boulevart Saint-Jacques, dans lequel seront construites des serres de toute espèce pour les plantes équatoriales, et surtout où les ananas seront cultivés sur une très-grande échelle, avec tous les moyens imaginables pour porter leur culture à son *maximum* de perfection. La direction de ces cultures est confiée à l'intelligence et aux soins de M. Gontier, élève de M. Grison, au potager de Versailles, entre les mains duquel la culture de l'ananas a particulièrement fait de grands progrès. Déjà M. Gontier en possède une grande quantité; et, au printemps prochain, le jardin de M. le duc de Rivoli offrira la réunion de ce qu'il y a de plus intéressant en plantes, et des modèles de cultures propres à entretenir le feu sacré, et diminuer, s'il est possible, la peine que ressentent les amis sincères de l'horticulture, des changemens inattendus qui se sont opérés dans les jardins de M. Fulchiron et de M. Boursault.

Dissolution de la Société d'agronomie pratique de Paris.

Vers la fin de l'année 1828, plusieurs membres se sont retirés de la Société d'horticulture de Paris, parce que le règlement leur paraissait défectueux, et qu'ils n'ont pu parvenir à le faire réviser pour le rendre plus large et en faire disparaître certains priviléges qu'ils jugeaient incompatibles avec l'égalité qui devait se trouver entre des hommes payant tous une rétribution égale, et travaillant tous librement au perfectionnement de la science horticole.

En janvier 1829, les dissidens se sont réunis, ont fait un règlement conforme à leur manière de voir, l'ont soumis à la sanction du gouvernement, qui en a approuvé toutes les dispositions, et se sont constitués sous le titre de *Société d'agronomie pratique.* Beaucoup de praticiens sont entrés dans cette nouvelle société, parce qu'ils ont cru y trouver plus d'égalité et plus de liberté que dans la Société d'horticulture : leur inexpérience ne leur avait pas appris que dans toute espèce de corporation il faut absolument (qu'on me passe le mot) des *meneurs*, que sans meneurs il n'y a pas de corporation possible. L'égalité, faisant la base du règlement de la nouvelle société, les meneurs, qui ne sont pas ordinairement les travailleurs, ne pouvaient pas prendre l'ascendant nécessaire sur les membres travailleurs, pour les obliger à fournir les matériaux propres à alimenter les séances et le journal, et l'expérience a appris que le trop bien est très-voisin du mal. Une autre faute, d'autant plus remarquable que la Société avait basé son règlement sur l'égalité, c'est qu'elle a recherché des personnages à grand nom dans le monde politique ou financier, pour leur confier les fonctions les plus importantes de son administration. Son trésorier, seigneur à grand équipage, ne s'occupait pas du tout de faire rentrer les souscriptions, cela était au-dessous de lui ; bientôt l'arriéré fut considérable et il n'y eut plus moyen de le faire rentrer. Le découragement, la froideur, se sont emparé des membres ; à la fin de 1831 les séances cessèrent, parce que les membres présens n'étaient pas assez nombreux. La publication du journal a été suspendue faute de matériaux. Enfin, le 24 décembre 1832, le président a convoqué une dernière réunion, dans laquelle la société s'est déclarée dissoute, et a autorisé son rédacteur à publier, à ses risques et périls, un journal faisant suite à celui de la Société.

Cependant la caisse de la Société n'était pas vide. Avant de prononcer sa dissolution, elle a arrêté que les fonds qui lui restaient seraient donnés à une Société d'agriculture pour être employés à la fondation d'un prix, ou pour être distribués à titre d'encouragement dans l'intérêt de l'agriculture ou de l'horticulture.

Rareté de Camellia et abondance d'Ananas à New-York, en 1832.

Pour vous donner une idée de la rareté des camellia et de l'abondance des ananas en cette ville, je vous dirai qu'une seule fleur épanouie de camellia se vend un dollar (5 francs), tandis que les ananas ne se vendent que 6 ou 8 sous la pièce. Parmi les pépiniéristes, il n'y a que MM. Thorburns qui vendent des fleurs de camellia coupées, et les demandes sont si nombreuses, qu'ils ont toujours une grande liste de personnes inscrites qui désirent en acheter, et elles n'en obtiennent que selon l'ordre de leur inscription, et à mesure que les fleurs épanouissent.

Les jeunes dames placent ces fleurs dans leur coiffure quand elles veulent se parer. (*Gard. Mag.* juin 1832).

Jardin suspendu en Irlande.

C'était sans doute pour augmenter le merveilleux que les historiens on donné le nom de *jardin suspendu* au jardin que Sémiramis avait fait faire sur des voûtes à Babylone, car la description qu'ils nous ont laissée de ce jardin prouve qu'il n'y avait rien de suspendu. Planter un arbre sur une voûte n'est pas le suspendre; nos maisons ne sont pas suspendues parce qu'elles sont bâties sur des voûtes ou qu'il y a des caves dessous. Le jardin que Beaumarchais avait fait faire le long du boulevard Saint-Antoine, et sur la porte duquel on a lu pendant longtemps,

Ce petit jardin fut planté
L'an premier de la liberté,

était établi sur des voûtes, et personne n'a vu là un jardin suspendu. Cependant la *Revue britannique* (janvier 1831) emploie encore l'hyperbole pour nous dire que M. W. Roche, riche Irlandais, après avoir fait faire des magasins voûtés propres à contenir 2000

pièces de vin, a jugé à propos d'établir un jardin et des serres sur ces magasins. Nous ne voyons pas là plus de jardin suspendu que dans le jardin de Beaumarchais; mais quand la *Revue britannique* nous apprend que M. Roche a dépensé 375,000 francs pour ses voûtes et son jardin, nous voyons là une merveille digne de l'opulente Angleterre, digne d'une nation à grandes conceptions et douée de la persévérance nécessaire pour les conduire à exécution.

Projets incroyables.

Quoique cette revue soit spécialement consacrée à l'horticulture et aux sciences qui s'y rattachent, nous demandons cependant la permission de dire un mot sur le génie audacieux des Anglais. M. Henry Fairbain a publié dans l'*United Service Journal*, mai 1832, un plan et devis pour faire voyager les vaisseaux par terre; bien plus, le même auteur propose de joindre l'Irlande à l'Ecosse et l'Angleterre à la France. « To » connect Ireland with Scotland, by means of a bank » between Portpatrick and Donaghadée; and England » with France, by means of a chain bridge, causeway, » or tunnel; from Dover to Calais. » Ces projets n'effraient pas du tout les Anglais (*Gardener's Magazine, juin* 1832, *pag.* 354.)

VI. BIBLIOGRAPHIE

Union encyclopédique pour la propagation des connaissances utiles, rue du Jardinet, n°. 8. — *Circulaire à MM. les membres du conseil de perfectionnement de l'Union encyclopédique.*

Paris, le 15 octobre 1832.

Monsieur, l'espoir que je manifestais, dans ma circulaire du 15 septembre dernier, de reprendre la publication de l'*Encyclopédie portative* sur de nouvelles bases, s'est réalisé; le concours de la Société

pour l'émancipation intellectuelle, qui a su réunir si promptement 100,000 souscripteurs au *Journal des connaissances utiles*, nombre dont aucun ouvrage n'avait encore approché, va nous assurer les moyens d'atteindre notre but, en constituant avec l'*Encyclopédie portative*, 3,000 *Bibliothèques cantonnales*.

Du reste, aucun changement essentiel n'est apporté au plan primitif ni à la rédaction de l'ouvrage, et nous poursuivrons toujours notre but par la publication d'une collection de traités méthodiques sur toutes les branches des connaissances humaines, formant une *Encyclopédie portative*, et par celle du *Mémorial encyclopédique* des progrès, découvertes et acquisitions principales faites par l'esprit humain dans les *sciences*, *lettres* et *beaux-arts*, les *arts industriels*, *manufactures* et *métiers*, l'*histoire*, la *géographie* et les *voyages*.

Deux années d'existence, des soins et des travaux consciencieux ont procuré au *Mémorial encyclopédique* une circulation fort étendue et une estime très-flatteuse pour ses rédacteurs. Répandu surtout parmi les personnes instruites et éclairées, ce recueil, depuis la suspension de plusieurs ouvrages périodiques estimables, notamment du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, est presque le seul qui se trouve chargé aujourd'hui d'annoncer au monde savant les travaux, découvertes et inventions de tous les genres qui surgissent dans tous les pays du monde. Cette tâche glorieuse et honorable, mais difficile, le *Mémorial* va s'efforcer de la remplir plus complétement encore dans l'année qui va s'ouvrir; mais, pour parvenir à ce but, il a besoin de la coopération active des personnes les plus distinguées dans la science et dans les arts. Il ne pourrait supporter, comme le Bulletin de M. de Férussac, l'abonnement à tous les journaux et recueils français et étrangers; mais il y serait avantageusement suppléé, si chacun de nos collaborateurs voulait bien nous communiquer des extraits des découvertes qu'il rencontre dans les recueils mémoires, thèses, etc., qu'il lit.

En vous annonçant, monsieur, notre nouvelle or-

ganisation, c'était donc aussi un devoir pour nous de faire un appel à la bienveillance des savans qui formaient le *conseil de perfectionnement* de l'ancienne Union encyclo édique, ainsi qu'à celle de quelques autres savans par lesquels nous désirons voir remplacer les hommes éminens que la mort nous a ravis, et de réclamer d'eux une participation réelle dans la rédaction de notre journal. Bien convaincus, monsieur, que cette proposition, qui vous permettra d'initier le monde savant à vos travaux et à vos découvertes, et de donner sur-le champ la publicité la plus étendue aux choses nouvelles et utiles que vos relations, vos lectures, ou votre correspondance pourront vous procurer, ne peut que vous être agréable, nous vous demandons la permission de maintenir votre nom parmi ceux de nos collaborateurs actifs.

Ce dont nous avons surtout besoin, pour ne pas rester au-dessous de la tâche que nous nous proposons de remplir, c'est donc la coopération réelle des savans distingués qui veulent bien nous accorder leur assistance : nous la réclamons dès à présent pour le *Mémorial encyclopédique*, et nous espérons que pendant l'année 1833 nous pourrons enrichir notre recueil des notes savantes que vous voudrez bien nous transmettre sur les matières qui font l'objet spécial de vos études. Nous osons de même espérer que, d'ici à quelques mois, lorsque nous reprendrons la rédaction et la publication des *Traités de l'encyclopédie portative*, vous voudrez bien également nous aider de votre concours.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée,

Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

T. Bailly de Merlieux.

Directeur-fondateur de l'Union encyclopédique, directeur des *Bibliothèques cantonnales*.

Monographie du melon, *contenant la culture, la description et le classement de cette espèce, suivis de celles du pastèque à chair fondante, avec la fi-*

gure de chacune dessinée et coloriée d'après nature ; par M. Jacquin aîné, *membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture françaises et étrangères.* (Ire. livraison.)

Le prospectus qui accompagne la première livraison apprend que M. Jacquin a pour but de publier une histoire aussi complète que possible de toutes les espèces et variétés de melon cultivées, d'entrer dans les détails nécessaires pour faire distinguer chacune d'elles de ses congénères, de faire ressortir leur mérite relatif, leurs caractères spécifiques, les modifications de culture propres à chacune, l'époque de maturité, etc. L'ouvrage entier forme six livraisons (qui sont déjà en vente), composées chacune de 32 pages de texte, grand in-8°., et de six planches coloriées représentant ensemble 15 ou 18 espèces ou variétés. Dans la 1re. livraison, l'auteur est entré dans les plus grands détails sur le prix des cloches, du verre, sur le choix de leurs qualités, sur la confection et le coût des châssis, coffres et panneaux, sur leur entretien, afin de faire voir aux propriétaires que la culture du melon, entre des mains intelligentes, n'est pas aussi dispendieuse que la plupart se l'imaginent, quand on veut bien s'en rendre compte et employer les moyens économiques qu'une bonne administration réclame. Nous pensons que cet ouvrage, d'une utilité indispensable aux propriétaires et à presque tous les jardiniers de maison, obtiendra le succès que son auteur a le droit d'en attendre. Toutes les livraisons étant terminées on peut se procurer de suite l'ouvrage entier.

Prix de chaque livraison, fig. col., pap. vél. 9 fr.
fig. col., pap. fin, 6 fr.

On souscrit chez Rousselon, libr. édit., rue d'Anjou-Dauphine, n°. 9, et chez l'Auteur, marchand grainier, quai de la Mégisserie, n°. 14.

Quatrième catalogue des plus beaux dahlia, cultivés

à Genève dans le jardin de M. Wallner, suivi de supplémens à ses catalogues de pelargonium et de camellia.

Quand on borne ses cultures à un très-petit nombre de genres de plantes, on peut espérer, et on obtient ordinairement des succès que l'on n'obtiendrait pas si les soins étaient partagés entre des milliers de genres qui réclament des cultures différentes et des régimes opposés et variés à l'infini. M. Wallner s'étant borné à la multiplication et au perfectionnement de trois genres, *dahlia*, *pelargonium* et *camellia*, doit nécessairement obtenir plus de succès que ceux qui cultivent toutes sortes de plantes et en très grand nombre. D'ailleurs le goût s'épure davantage, on devient plus difficile dans le choix des beautés; les procédés de culture étant moins nombreux, on les perfectionne plus facilement.

On doit donc croire que le catalogue de M. Wallner ne contient que de très-belles plantes quoiqu'il soit extrêmement nombreux. Ce quatrième supplément à ceux déjà publié porte la collection de M. Wallner à près de 1,400 variétés de Dahlia; les espèces et variétés de pelargonium sont au nombre de 1,274, et celles de camellia au nombre de 200.

Selon son usage, M. Wallner a accompagné son catalogue de 1831-1832 de remarques fort intéressantes sur la culture des dahlia, sur leur tendance à varier, et sur le moyen de les ramener à leur beauté primitive. On se rappelle que le célèbre De Candolle a avancé dans ses écrits que l'on n'obtiendrait jamais de dahlia bleu. A ce sujet, nous relatons ici un passage du catalogue de M. Wallner.

« En 1830 j'avais obtenu de mes semis un très beau » dahlia à fleurs *bleu céleste très-pur*. Le tubercule » était très-petit; il avait fleuri tard et me paraissait » délicat. Je crus bien faire, pour conserver cette » précieuse variété, de le mettre en pot dans du » sable sec. Malheureusement pendant mon absence » on le plaça dans ma serre chaude, près d'un tuyau » de chaleur; la plante a été entièrement desséchée, » et j'ai eu le chagrin de perdre cette belle variété,

» que j'aurais sans doute conservée, si elle eût été » placée comme les autres, car j'ai conservé des tu- » bercules de semis gros comme des noisettes, sans » autre soin que de les tenir au sec, à l'abri de la » gelée. »

Les Camellia, *ou monographie du genre Camellia, avec figures coloriées; par M. C. A. Baumann, à Bollwiller (Haut-Rhin).*

Si, après la rose, une fleur a jamais obtenu les suffrages de tous ceux qui la voient ou la possèdent, c'est celle du Camellia. Elle n'a pas le divin parfum de la rose, il est vrai, ni peut-être son teint virginal, mais par combien d'avantages elle lui est supérieure? Un rosier sans rose n'est qu'un arbrisseau épineux de l'aspect le plus triste; un Camellia au contraire est en tout temps enrichi de la plus belle, de la plus gaie et de la plus agréable verdure; la rose, symbole de la beauté, ne dure que quelques heures et se fane dès qu'on la cueille; la fleur du Camellia, après avoir brillé quinze jours sur sa tige, peut encore orner la coiffure des belles, et augmenter par son éclat la blancheur et la fraîcheur de leur teint. Ce que l'on prend pour une imperfection dans la fleur du Camellia, son manque d'odeur, est au contraire une qualité qui lui donne presque exclusivement le droit d'orner les appartemens sans danger. Depuis janvier jusqu'en mai, combien est-il d'arbres qui se revêtent d'un aussi beau feuillage que le Camellia, et dont les fleurs soient aussi brillantes, aussi variées et se prolongent aussi long-temps? Aucun.

C'est donc par son véritable mérite que le Camellia se distingue au milieu de toutes les plantes cultivées; on conçoit dès lors que ce n'est ni à la mode, ni au caprice qu'il doit sa multiplication prodigieuse parmi nous, mais bien à l'agrément qu'il procure.

Les différences qui existent entre ses nombreuses variétés, et leur nomenclature souvent arbitraire et variable, demandaient depuis long-temps d'être fixées par des dessins coloriés et des descriptions qui aidassent

à les reconnaître ; ce travail a été heureusement entrepris par M. C. A.-Baumann, sous le titre indiqué ci-dessus ; les amateurs peuvent espérer que bientôt il sera terminé, et qu'ils auront enfin un guide pour les diriger dans le choix des variétés les plus intéressantes, et pour les mettre en garde contre les erreurs de noms, qui pourraient le entraîner dans des dépenses inutiles.

Ce travail se publie par livraisons de douze planches coloriées avec soin, et de leur description abrégée, au prix de 15 francs par livrison. Nous avons les deux premières sous les yeux ; les figures sont parfaitement dessinées, et leurs couleurs très-naturelles, mais les descriptions auraient pu être plus étendues, plus méthodiques et plus historiques. Il y a tant à dire sur les Camellia ! Si ces dernières lignes arrivent sous les yeux de M. Baumann, je suis persuadé qu'il reconnaîtra la justesse de ma remarque. POITEAU.

CATALOGUE *des végétaux en tout genre disponibles pour l'automne de* 1832, *et le printemps de* 1833, *dans l'établissement de MM. Baumann frères, à Bollwiller, département du Haut-Rhin. Les lettres doivent être adressées à MM. Baumann frères de Bollwiller, poste restante à* SOULZ, *département du Haut-Rhin.*

Ce catalogue annoncé en cinq langues différentes, et dont on publie une édition chaque année pour le tenir toujours au courant des nouveautés qui s'introduisent successivement dans le commerce, prouve assez que MM. Baumann ne négligent rien pour soutenir la réputation européenne dont leur établissement jouit depuis un grand nombre d'années, et pour mériter de plus en plus la confiance des personnes disposées à traiter avec eux. Les soins que MM. Baumann mettent à publier un catalogue aussi étendu chaque année, prouve encore qu'ils s'occupent exclusivement et très-activement de leurs cultures, et se tiennent au courant de tout ce que le besoin ou le goût peut demander aux établissemens de la nature du leur. On trouve chez MM. Baumann, arbres fruitiers, d'ali-

gnement, d'agrément, forestiers: arbrisseaux de pleine terre, plantes d'orangerie, de serre chaude et tempérée; les plus belles liliacées, les plus belles roses et les plus beaux Dahlia; des graines de légumes de toute espèce; enfin tout ce qu'on peut désirer en végétaux utiles et agréables.

CATALOGUE *des Rosiers, œillets et auricules, cultivés par M.* J. SISLEY VANDAEL, *horticulteur-commissionnaire, rue de Vaugirard,* n°. 31, *près la barrière.*

Il se charge de l'achat de toutes sortes de plantes, arbres, arbustes, et de leur expédition; les prix seront ceux cotés sur les catalogues des Maisons qui s'occupent de cultures spéciales. Les soins et l'exactitude apportés dans la livraison des objets qui lui seront demandés, justifieront la confiance dont ses commettans voudront bien l'honorer.

Ses relations avec les cultivateurs les plus distingués de la France et de l'étranger, le mettent à même d'offrir constamment les nouveautés les plus remarquables. On parle dans son établissement le hollandais et l'anglais: on correspond en ces deux langues.

Quoique le catalogue de M. Sisley Vandael, pour 1832-1833, ne contienne les noms que de 116 espèces ou variétés de roses, choisies parmi les plus nouvelles et les plus intéressantes, on se charge néanmoins de fournir aussi toutes les espèces anciennes qui seront demandées.

Les œillets sont divisés en œillets d'amateurs et en œillets flamands. Les caractères qui distinguent ces deux classes sont bien connus. La première contient sur le catalogue 53 variétés, et la seconde plus de 200 variétés, toutes nommées et divisées par sections basées sur les couleurs.

Les auricules sont anglaises ou poudrées, leur nombre s'élève à environ 80, et elles sont désignées par des noms anglais la plupart.

PARIS.—IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE,

JANVIER 1832.

I. CHIMIE VÉGÉTALE.

Sur la puissance chimique des végétaux.

J'avais toujours cru que les végétaux étaient des appareils chimiques infiniment plus puissans que ceux de nos laboratoires, et voilà que je trouve dans la *Physiologie végétale* de M. de Candolle, vol. 1, page 391, « que les faibles actions chimiques dont les végétaux paraissent doués ne pourraient nullement expliquer la formation de la plupart de ces matières minérales. » Que l'on ne puisse expliquer d'une manière suffisante comment se forment les matières minérales que l'on trouve dans quelques végétaux, je le conçois, mais cela ne me semble pas du tout une preuve que les végétaux ne sont pas de très-puissans appareils chimiques. Prenez quelques livres de terre ; assurez-vous bien par tous les moyens chimiques qui sont au pouvoir de l'homme, que cette terre ne contient ni alkali, ni acide, ni sucre, ni soufre ; mettez cette terre dans un pot, semez-y une graine de soude, une graine d'oseille ; une graine de canne et une graine de patience. La première y trouvera un alkali, la seconde un acide, la troisième du sucre et la quatrième du soufre, quatre substances dont toute la science du chimiste n'avait pu trouver un atome dans la terre, ni dans l'eau qui a servi

arroser les plantes. Malgré mon respect pour le profond savoir de M. de Candolle, je me crois autorisé à continuer de croire que les végétaux et les animaux sont des appareils chimiques infiniment plus puissans que tous ceux que l'homme a pu ou pourra imaginer.

II. CULTURE.

Culture du Melon, selon une méthode pratiquée par M. H. GRAND, *jardinier chez M. le comte de Boissy, à Castelnau, près Bourges (Cher)*, publiée par M. CHAMBRAY.

Cette méthode, déjà publiée sans commentaire dans le Journal *le Cultivateur* (décembre 1832), et sur laquelle le comité des plantes potagères de la Société d'horticulture de Paris est chargé de faire un rapport à ladite Société, présente quelques variantes qui la différencient un peu de la méthode ordinaire. Je vais la rapporter en entier, en indiquant par des renvois les notes que j'ai mises à la fin après l'avoir lue.

Couche sourde.

« A la fin de novembre ou dans les premiers jours de décembre, qui précèdent l'année pendant laquelle on veut cultiver des melons, on préparera une couche sourde; le terrain où on l'établira doit être de bonne qualité et soumis aux rayons du soleil; l'exposition au nord est la plus mauvaise, celle au midi la meilleure; mais il ne faut pas que la couche soit abritée de trop près au nord, parce que le grand air est favorable à la culture du melon; elle peut être, sans inconvénient sensible, privée des rayons du soleil levant ou de ceux du soleil couchant.

» L'emplacement de la couche étant déterminé, on creusera dans le sol une fosse de 4 pieds de largeur,

15 pouces de profondeur (1), et d'une longueur dépendant de la quantité de pieds de melon qu'on veut y transporter; on remplira entièrement cette fosse de feuilles sèches, que l'on tassera à mesure qu'on les placera dans la fosse, et on les recouvrira de 8 à 10 pouces d'une terre préparée avec un tiers de la terre tirée de la fosse, un tiers de la terre tirée de la partie supérieure d'une place à charbon (2), et un tiers de terreau. Dans les terrains qui retiennent trop d'humidité par une cause quelconque, il serait avantageux de mettre au fond de la fosse une couche de branchages dont l'épaisseur serait ajoutée à celle des 15 pouces de feuilles. La couche sert, pendant deux ans à la culture du melon.

» Je sais que l'on peut employer aussi, pour faire des couches sourdes, de la litière, du tan, de la sciure de bois, du marc de raisin, de pommes ou d'olives; mais je ne me propose que de décrire les procédés suivis par le jardinier de Castelnau, et non pas tous ceux qui sont usités.

» La transplantation du plant de melon sur la couche sourde ne devant s'exécuter que le 1er. mai, on pourra, avant cette époque, utiliser cette couche, en y semant des radis, de la salade et d'autres plantes (3).

---

(1) Cette profondeur ne nous semble pas assez grande pour contenir une épaisseur de feuilles capable de produire une chaleur assez prolongée pour que les melons que l'on plantera dessus cinq mois après puissent en profiter, encore moins ceux qu'on y plantera dix-sept mois après. Les couches de feuilles qui conservent de la chaleur pendant 15 ou 18 mois ont au moins 3 pieds d'épaisseur.

(2) Si M. Grand a tous les ans une place à charbon à sa disposition, nous l'en félicitons; mais ces places étant toujours rares et loin des habitations, on doit d'autant moins en conseiller l'usage dans la pratique, qu'on obtient de bons melons sans leur secours.

(3) Nous ne pouvons approuver le conseil de semer des plantes quelles qu'elles soient, à la place où l'on doit immédiatement planter des melons qui sont eux-mêmes des plantes très-voraces et qui ont besoin de la terre la plus riche.

Si l'on fait plusieurs couches parallèles, elles seront espacées entre elles de 3 pieds (1).

Couche chaude.

» On fera, du 20 au 25 mars, une couche chaude, pour y semer la graine des melons que l'on veut cultiver ; l'emplacement qu'elle devra occuper sera soumis aux rayons du soleil, abrité du vent du nord, situé à l'exposition du midi, si on le peut ; on établira habituellement cette couche sur le sol même ; mais si le terrain est trop humide, on l'exhaussera de quelques pouces ; s'il est trop sec, on y creusera une fosse occupant la même surface que celle que doit avoir la couche, d'une profondeur tout au plus égale à la moitié de son épaisseur. On donnera à cette couche la largeur nécessaire pour que l'on puisse y placer deux cloches, et une longueur dépendant du semis que l'on veut y faire, mais qui ne peut être moins que l'emplacement de deux cloches : ainsi elle devra contenir au moins quatre cloches ; plus petite, elle ne pourrait pas atteindre ou conserver un degré suffisant de chaleur.

» Après avoir déterminé l'emplacement de la couche chaude, on procédera à sa construction ainsi qu'il suit : on étalera par couches du fumier de cheval, long, que l'on tassera bien également et que l'on repliera aux extrémités en forme de bourrelet, de manière à ce que les quatre côtés soient sensiblement verticaux. Lorsque ce fumier tassé aura 10 pouces

---

(1) Aucune raison ne se présente pour obliger de mettre la distance de 3 pieds entre chaque couche, à moins que l'on ne prescrive de rendre la terre de ces intervalles assez meuble et assez fertile pour que les racines des melons puissent s'y étendre et y trouver de la nourriture après avoir franchi la largeur de la couche, chose qui arrive souvent et que les bons jardiniers savent favoriser.

d'épaisseur, on mouillera avec un arrosoir, et lorsqu'il en aura atteint 20, on mouillera de nouveau, et on recouvrira de 4 pouces de terreau. Cette couche peut être renfermée dans une caisse de planches ou de claies, et il devient alors inutile de replier le fumier aux extrémités.

Semis.

» On sèmera la graine du melon au 1er. avril; si on la semait plus tôt, ainsi que le pratiquent beaucoup de jardiniers, même dans le climat de Paris, on retarderait la maturité au lieu de l'avancer (1). Pour exécuter ce semis, on préparera de petits gazons carrés de 4 pouces de côté (2), d'un peu moins de 2 pouces d'épaisseur, dont la terre soit de bonne qualité et suffisamment tenace pour qu'on puisse la tailler facilement; on creusera ces gazons en forme d'entonnoir, du côté des racines, avec une serpette et assez profondément pour que le fond de cette espèce d'entonnoir atteigne l'herbe du gazon (il faut que l'herbe du gazon soit atteinte par la serpette pour que l'eau puisse facilement s'écouler quand on arrosera). Son diamètre supérieur sera de quelques lignes moindre que la largeur du gazon; on le remplira jusqu'aux deux tiers de terreau, sur lequel on placera quatre graines de melon qu'on recouvrira de ce même terreau. Les gazons seront ensuite placés sur la couche chaude, enterrés assez profondément pour qu'ils soient recouverts de

---

(1) Il y a du vrai dans cette assertion, mais selon certaines circonstances qu'il aurait fallu expliquer.

(2) Ces petits gazons, qui sont de véritables joujous d'enfant, ont déjà été conseilles pour semer des pois et des fèves destinés à être replantés. Les praticiens en ont fait justice : ils préfèrent semer leurs melons à nu ou mieux dans de petits pots, pour pouvoir les replanter en motte avec toute la sécurité désirable. Quelle que soit d'ailleurs la perméabilité de ces petits gazons, ils opposent un obstacle à l'élongation des racines du melon et lui nuisent sous ce rapport.

quelques lignes de terreau et disposés de manière à pouvoir être réunis sous des cloches ; on peut en placer sous chaque cloche autant qu'elle peut en contenir.

Cloches.

» Les cloches seront fermées pendant la nuit et recouvertes de paillassons ; pendant le jour, elles seront soulevées du côté opposé au soleil, au moyen de lattes enfoncées en terre, et auxquelles on aura fait des crans pour appuyer le côté des cloches qu'on veut soulever (1) ; à mesure que le plant grandira, on soulèvera les cloches davantage, pour leur donner un peu plus d'air ; on arrosera légèrement vers le milieu de la journée, lorsqu'on le jugera nécessaire, en évitant d'employer de l'eau qui serait trop froide. Si le soleil devenait très-ardent, on retirerait les cloches pendant la plus grande chaleur du jour (2), et si les nuits devenaient chaudes, vers la fin du mois d'avril, on ne mettrait plus les paillassons, et l'on ne refermerait plus les cloches.

Transplantation.

» Le 1er. mai, on transplantera le plant de melons, ce qui sera très-facile, puisqu'il suffira de transporter les petits gazons sur lesquels il se trouve, de la couche chaude dans la couche sourde, et de les y placer comme ils l'étaient aux premières, c'est-à-dire de manière à ce que la surface du terreau dans lequel se trouve le plant soit de niveau avec la surface de la

---

(1) Ces lattes s'appellent crémaillères

(2) Ce ne serait pas sans danger pour le jeune plant qu'on le découvrirait ainsi pendant l'ardeur du soleil ; il éprouverait une transpiration qui le ferait faner. C'est au contraire le moment de l'ombrer légèrement. Tout ce qui est élevé sous cloche ne doit commencer à être exposé à l'air libre que par un temps couvert et sans vent.

couche ; par ce moyen de transplantation, les racines du plant n'éprouvent aucun dommage (1).

» Les gazons seront placés sur une ligne qui partagera la couche en deux parties égales ; dans le sens de sa longueur, et à 3 pieds les uns des autres, on laissera 2 pieds de melon sur chaque pour les petites espèces, et un seul pour les grosses ; les autres pieds seront coupés rez terre, ce qui suffira pour les faire périr.

» Chaque pied de melon sera recouvert d'une cloche, et l'on prendra, pour la conservation et la prospérité du plant si la rigueur du temps le rendait nécessaire, les précautions qui ont été précédemment indiquées ; mais lorsque les branches du melon sortiront de la cloche, on se contentera de soutenir cette cloche en l'air, au moyen de trois lattes enfoncées en terre, et auxquelles on aura fait des crans, ainsi qu'il a été dit. La seule précaution à prendre consistera à retirer cette cloche pendant la chaleur du jour, si le soleil était trop ardent ; on pourra même éviter ce soin en entourant la cloche d'un lien de foin en forme de couronne ; l'ombre de cette couronne tempère l'ardeur du soleil. On n'arrosera que vers le milieu de la journée, en évitant toujours d'employer de l'eau trop froide, et seulement lorsqu'il sera strictement nécessaire, parce que l'excès d'humidité nuit à la qualité ; l'arrosage ne sera point dirigé sur le pied du melon, mais autour.

» Si l'année est sèche, on mettra sur la couche une légère couverture de fumier long ; dans le cas contraire, on n'en mettra point, dans la crainte de favoriser la naissance de chancres, qui attaquent quelquefois les branches du melon. Ces chancres se guérissent en les grattant avec une serpette et en les saupoudrant ensuite avec de la cendre.

---

(1) J'ai exposé l'inconvénient de ces petits gazons, note 2, page 149.

Taille.

» La taille, pour plusieurs espèces de melons, se réduit à les étêter et à arrêter les branches sur lesquelles se trouve le fruit, lorsqu'il a acquis une certaine grosseur et les branches une certaine étendue; mais d'autres espèces, celles qui ont une séve plus active, demandent en outre à être taillées peu de temps après la transplantation. J'aurai donc fait connaître tout ce que j'ai à dire sur la taille, en décrivant celle de ces dernières espèces.

» Le plant de melon ayant été transplanté, on l'étêtera lorsqu'il aura paru deux yeux quelques lignes au-dessus de l'œil supérieur, et l'on supprimera les *cotylédons*. (Pour éviter une définition scientifique, je me contenterai de dire que les cotylédons, ou feuilles séminales du melon, sont ces deux feuilles qui paraissent les premières, lorsque le plant sort de terre.) De ces deux yeux il partira deux branches principales; chacune de ces deux branches sera arrêtée à deux yeux, c'est-à-dire qu'on les coupera au delà de ces deux premiers yeux; de ces quatre yeux il partira quatre branches, que l'on arrêtera également à deux yeux, et de ces huit yeux il partira huit branches que l'on disposera autour du pied.

» La suppression des *cotylédons* est blâmée par la plupart des auteurs qui ont traité de la culture du melon; mais les succès du jardinier de Castelnau militent en faveur de cette suppression.

» Lorsque les melons auront atteint au moins un pouce de diamètre, on supprimera les moins beaux et l'on ne conservera sur les plus grosses espèces que deux ou trois fruits sur chaque pied, et même qu'un seul si l'on désire obtenir des melons monstrueux; les plus petites espèces conserveront tout ce qui se trouvera sur l'espace que chaque pied de melon peut occuper, espace qui est, d'après ce qui a été dit, de 4 pieds dans le sens de la largeur de la couche, et de 3 pieds dans le sens de sa longueur. Ainsi, on laissera

plus ou moins de melons sur chaque pied, selon la grosseur de l'espèce que l'on cultivera. On arrête les branches sur lesquelles se trouvent les melons environ quinze jours après qu'ils soient noués, à deux yeux au-dessus du fruit; en les arrêtant plus tôt, on leur nuirait souvent au point de les faire couler : tel est pourtant l'usage d'un grand nombre de jardiniers (1).

« La théorie est, dans cette circonstance, d'accord avec la pratique; en effet, lorsque l'on arrête une branche, la sève qui était dans l'habitude de suivre cette branche, ne trouvant plus où se loger, est obligée de se jeter dans les branches secondaires qui partent de celle que l'on a arrêtée et dans les autres branches du pied du melon. La branche arrêtée souffre, pendant quelques jours, de la surabondance de la sève; il en est de même du melon, qui peut périr d'indigestion, si je puis m'exprimer ainsi; lorsqu'au contraire il a déjà acquis une certaine grosseur, cette surabondance de sève, au lieu de lui occasioner une maladie, lui procure un accroissement plus rapide.

« C'est par la même raison, qu'en coupant rez tronc toutes les branches des jeunes arbres de pépinière jusqu'à leur sommet, on leur cause un tel dommage qu'ils se ploient quelquefois jusqu'à terre, n'ayant plus la force de se soutenir. On doit, au contraire, ne couper que quelques branches les plus rapprochées du sol, couper les autres en crochet, en supprimant pourtant quelques-unes des plus grosses, et ne point toucher à celles qui avoisinent la tête de l'arbre; on se contente, s'il est nécessaire, d'en couper le petit bout; la sève qui trouve alors à se loger et le feuil-

(1) M. Chambray parle ici sans doute de jardiniers qui ne le sont pas. Quand un melon part franchement sur une branche, elle s'arrête bien d'elle-même; d'un autre côté, si les jardiniers savaient combien les feuilles qui se trouvent au delà du melon lui sont favorables, ils n'arrêteraient pas les branches à deux yeux au delà du fruit, mais à quatre ou cinq yeux, ou mieux pas du tout.

lage qui recouvre les branches conservées font profiter le corps de l'arbre en grosseur et en hauteur ; autrement la surabondance de la séve, comme je l'ai déjà expliqué, occasione une maladie qui le fait dépérir. Mais je m'aperçois que j'abandonne la culture du melon pour m'occuper d'une autre culture qui m'est plus familière ; revenons à mon sujet.

» Lors donc que les melons seront noués depuis environ quinze jours, on arrêtera les branches sur lesquelles ils se trouveront, et l'on coupera avec la bêche toutes celles qui auraient dépassé la couche (1). On se gardera bien de supprimer les fleurs mâles, qui portent le *pollen*, ainsi que le pratiquent quelques jardiniers (2) : lorsqu'elles sont passées elles tombent naturellement ; si quelques-unes pourrissent sur les branches, on les en débarrasse : par la même raison, on supprimerait les feuilles et les branches dont la couleur jaunâtre indiquerait l'état maladif.

» Les avantages qui résultent de la taille sont, qu'en contrariant et en retardant le développement des branches, on accélère l'apparition des fleurs, et par conséquent celle des fruits ; ce retard dans le développement des branches, et leur disposition par suite de la taille, en retenant ces branches plus long-temps sous la cloche, concourent au même résultat.

» On placera sous les melons une tuile, une ardoise, ou une petite planche, mais seulement lorsqu'ils auront atteint la moitié de leur grosseur ; car, si l'on prenait cette précaution trop tôt, ils pourraient être brûlés par la réverbération des rayons du soleil, surtout quand on les place sur une ardoise. On bine, on sarcle, on arrose, quand il est nécessaire ; on retire entièrement les cloches dans le courant du mois de juillet.

---

(1) Couper ainsi à coup de bêche toutes les branches qui débordent la couche est une barbarie dont nous ne connaissons pas d'exemple.

(2) Il est encore ici question sans doute de jardiniers qui en usurpent le nom.

plus tôt ou plus tard, selon l'état de la température, et les soins de culture cessent alors; la nature seule fait le reste.

» Le 15 août, on commence à manger des melons des espèces hâtives, et on les récolte successivement jusque vers le 10 octobre; mais ils ne sont parfaitement bons que jusque vers la fin de septembre. On cueille le matin, quand ils sont mûrs, les melons que l'on veut manger de suite, et avant leur entière maturité ceux qui ne doivent être mangés que dans quelques jours : l'expérience apprend bientôt à reconnaître la maturité à des signes presque certains.

» Aussitôt que la récolte des melons est terminée, on bêche la couche, et l'on y cultive des plantes potagères (1) qui doivent en être retirées avant le 1er. mai de l'année suivante, pour faire place à une nouvelle culture de melons; au bout de cette seconde année, les feuilles de la couche sont réduites en un terreau qui sert à préparer la terre destinée à la composition de nouvelles couches, ou à tout autre usage.

» Par les procédés que je viens de décrire, on obtient, avec une dépense moindre, un plus grand nombre de melons, meilleurs et plus beaux que ceux que l'on aurait obtenus sur des couches chaudes d'une même étendue, et la récolte ne manque jamais. L'inégalité des produits sur les couches chaudes, tant pour le nombre que pour la beauté et la qualité, résulte en partie de la difficulté d'y entretenir une chaleur convenable, il y en a souvent trop ou trop peu.

» Le jardinier de Castelnau a cultivé, cette année (1832), quatre espèces de melons auxquels il donne les noms suivans et que je citerai dans l'ordre de leur maturité. Ce sont le melon de la *Casauba*, le cantaloup du *Canada*, le cantaloup du *Portugal*, et le cantaloup de *Smyrne*. Le premier, dont le nom indique l'origine, est petit, a la chair verte, l'écorce mince, et est peut-être le meilleur des quatre; le

(1) La note 3, page 147, s'applique également ici.

second, cultivé habituellement par les maraîchers de Paris, a l'écorce épaisse, ainsi que tous les cantaloups, et la chair rouge; le troisième a l'écorce plus épaisse encore, la chair moins rouge que le précédent, et il en a été obtenu qui pesaient jusqu'a 38 livres, le quatrième est blanc quelquefois marbré; les plus gros pesaient 28 livres, la graine en a été donnée par une personne revenant de Smyrne, et l'on prétend qu'il est rare; la chair de ce melon flatte tout à la fois la vue, l'odorat et le goût. La taille, pour la deuxième espèce, se réduit à étêter le plant, et pour la première à arrêter en outre les deux premières branches qui paraissent; la troisième et la quatrième espèce se taillent completement.

» Ces quatre espèces de melons ont été cultivées sur la même couche ou sur des couches parallèles, séparées seulement par une distance de 3 pieds, et pourtant ils n'en conservaient pas moins les caractères qui leur sont propres; ce qui est contraire à l'experience d'autres jardiniers et aux enseignemens de la théorie: cela pouvait résulter de ce qu'ils n'avaient peut-être pas fleuri en même temps. Quoi qu'il en soit, le jardinier de Castelnau a toujours cultivé ainsi diverses espèces de melons dans le voisinage les unes des autres, sans avoir remarqué qu'elles éprouvassent de l'altération dans les qualités qui les distinguaient.(1)»

---

(1) En resumé cette pratique locale, sauf les petits gazons que nous regardons comme une puerilité qui ne peut que nuire à l'elongation des racines, peut être imitée par plusieurs jardiniers de maison. La couche sourde de feuilles doit avoir une chaleur douce lorsqu'on y plante les melons cinq mois après qu'elle est faite, mais la seconde plantation doit la trouver bien refroidie apres dix-sept mois. D'ailleurs nous ne voyons de nouveau que cette couche sourde qui dure deux ans dans la méthode de M. Grand.

Thermosiphon.

Fig. 1

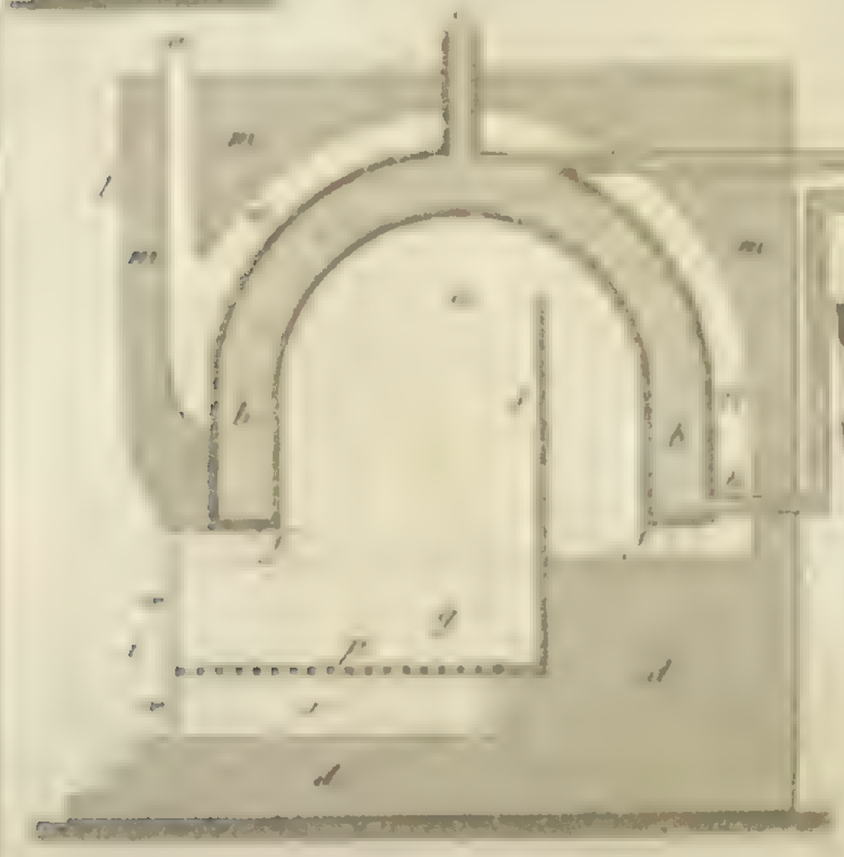

Fig. 2

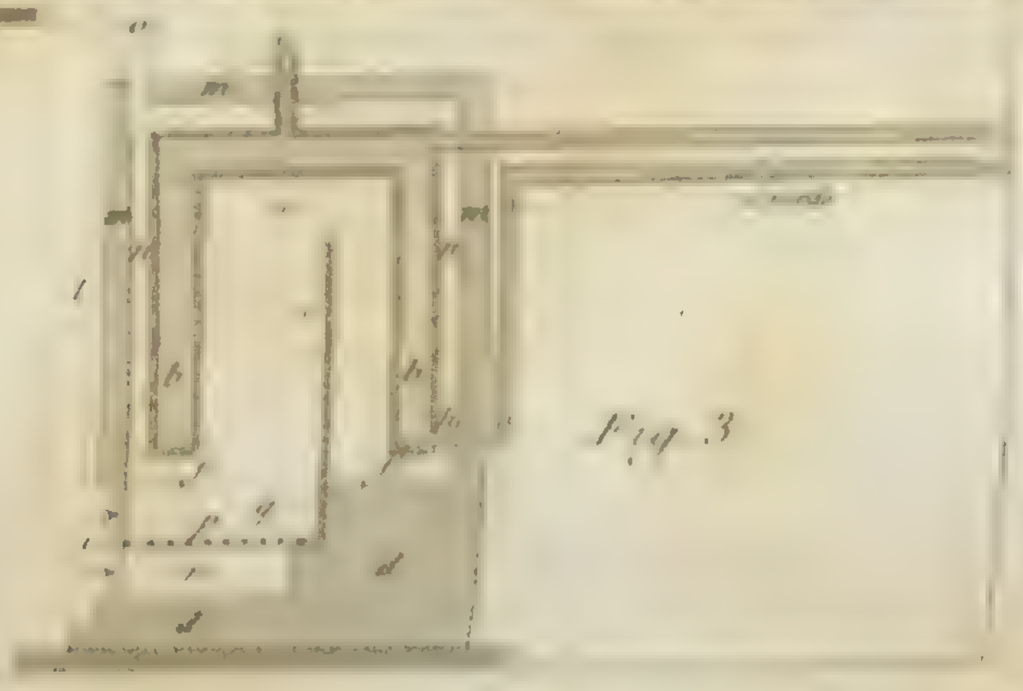

Fig. 3

Notice sur le chauffage des serres au moyen de l'eau chaude.

Il faut convenir que si les Anglais ne sont pas toujours les premiers inventeurs, ce sont presque toujours eux qui, les premiers, tirent profit des inventions nouvelles. Ainsi nous revendiquons (1) l'invention de la machine à vapeur, et les Anglais s'en sont servi dix ans avant nous et à des usages bien plus nombreux et bien plus importans. Depuis quinze ans ils l'emploient à chauffer les serres, et il n'en existe pas encore une seule destinée à cet usage en France.

Il y a plus de 40 ans que des expériences ont été faites en France pour chauffer les appartemens au moyen de l'eau chaude ; elles ont bien réussi ; on a fait, par son moyen, éclore des poulets, pousser des plantes à contre-saison. Les puissans du jour ont trouvé cela merveilleux ; ils ont fait de grands complimens à l'auteur et l'ont laissé mourir de faim (2). Les Anglais, toujours aux aguets des idées heureuses, se sont encore emparé de celle-ci, l'ont étendue, perfectionnée et mise en pratique. Aujourd'hui ces inventions (et mille autres que nous pourrions revendiquer) passent pour être nées en Angleterre, et c'est là que nous allons pour en prendre des idées exactes, les imiter et les réintroduire chez nous comme choses nouvelles.

Après avoir chauffé leurs serres à la vapeur, pendant quelques années, les Anglais ont trouvé que ce moyen n'était économique qu'en l'employant en grand, et qu'il était onéreux dans les petits établissemens ; alors ils se sont occupé de modifier l'appareil du chauf-

---

(1) Voir M. Arago dans l'*Annuaire du bureau des longitudes*.

(2) C'est M. Bonnemain mort dans la misère depuis trois ans, et qui pendant sa longue carrière s'était constamment occupé de cet objet avec succès.

fage par l'eau chaude, et l'ont appliqué sous le nom de *thermosiphon*, à chauffer les petites serres. Cet appareil, très-simple dans sa construction, d'une manœuvre facile, n'offrant aucun des dangers d'une machine à vapeur, produisant une chaleur humide plus favorable aux plantes que celle des poêles, n'a pas tardé à être apprécié et introduit dans beaucoup d'établissemens horticulturales de Londres et de diverses parties de l'Angleterre. Le bruit des avantages de cet appareil a passé le détroit, et, selon notre usage, nous courûmes en Angleterre voir ce qne c'était que cela, en prendre le dessin, et le réimporter en France sous une nouvelle forme comme une nouveauté (1).

Malgré les avantages incontestables du thermosiphon dans le chauffage des serres de petite ou de moyenne dimension, malgré sa simplicité, son bon marché et la facilité de s'en servir, j'ai la honte de ne pouvoir en citer encore que deux dans toute la France! l'un au potager du roi à Versailles, l'autre chez M. Rostchild, à Boulogne près Paris. Presque aussitôt l'introduction du thermosiphon dans ces deux jardins, j'ai été en reconnaître les avantages; et les ai publiés dans un mémoire sur la culture des ananas, imprimé dans les Annales de la Société d'horticulture, tom. 8, pag. 113, et dans la Revue horticole, vol. 1, pag. 385. Peu de temps après, M. Philippar, professeur de culture à l'Institut de Grignon et à l'École centrale de Versailles, a traité le même sujet dans un mémoire lumineux, accompagné de gravures, et publié dans les Annales de l'Institut royal horticole de Fromont, tom. 3, pag. 97; et qnoique M. Philippar ait fait connaître une amélioration importante faite à cet appareil, qui permet au premier chaudronnier venu de le construire encore à meilleur marché, je n'entends pas

(1) L'appareil de M. Bonnemain n'avait pas précisément la forme des thermosiphons d'aujourd'hui; mais c'était le même système et il produisait le même effet.

dire que le nombre en soit augmenté, tant la routine et l'apathie ont de puissance chez nous pour nous faire rester en arrière, du moins dans plusieurs parties essentielles du jardinage.

Je n'espère pas que ma voix sera plus puissante que celle de M. Philippar, mais il me semble que je remplis un devoir, en rappelant pour la troisième fois aux horticulteurs et aux amateurs qui ont des serres, qu'il y a de l'économie et plus d'avantages à se servir d'un thermosiphon pour chauffer les serres de petite et moyenne dimension que de se servir de poêles quelle que soit leur perfection.

Le caractère du thermosiphon est de jouir de la propriété de faire circuler de l'eau chaude dans un tuyau étendu dans une horizontalité parfaite, et de faire en sorte que l'eau moins chaude rentre d'elle-même dans la chaudière pour s'y rechauffer de nouveau et se remettre ensuite en circulation. D'après la disposition de l'appareil, il n'est pas nécessaire pour obtenir cet effet qu'une partie de l'eau soit réduite en vapeur, ni même qu'elle bouille, mais il faut qu'elle soit près de bouillir, et qu'elle emplisse complétement la chaudière et le tuyau de circulation. Voici par quel moyen bien simple la circulation s'établit. La chaudière et le tuyau étant pleins d'eau, on allume du feu sous la chaudière. A mesure que les globules inférieurs du liquide s'échauffent, ils se dilatent, deviennent plus légers, et par conséquent s'élèvent à la surface supérieure de l'eau et s'y accumulent; la chaleur du fourneau continuant, leur nombre augmente aussi continuellement; bientôt ils ne trouvent plus de place pour se loger dans le haut de la chaudière, et sont obligés de repousser l'eau froide qui se trouve dans le tuyau qui aboutit latéralement au sommet de la chaudière; repoussés eux-mêmes par de nouveaux globules dilatés qui ne cessent de s'élever du fond de la chaudière, les premiers élevés entrent d'autant plus avant dans le tuyau en poussant l'eau froide devant eux dans le même rapport qu'ils sont eux-mêmes poussés par de nouveaux globules, et ce jusqu'à ce

que toute l'eau froide, étant chassée du tuyau, retombe dans la chaudière en y entrant par le bas où aboutit l'autre extrémité du tuyau, et où l'eau moins chaude et moins dilatée que dans le haut ne s'oppose pas à sa rentrée. Alors elle s'échauffe, se dilate, monte dans le haut de la chaudière où elle est forcée de rentrer dans le tuyau qu'elle parcourt de nouveau, toujours poussée par d'autres globules plus chauds et plus dilatés, d'où résulte une véritable circulation. Ce mouvement continu s'exécutant en vase clos, il n'y a pas d'évaporation, et un thermosiphon plein d'eau peut manœuvrer tout un hiver, toute une année sans qu'il soit besoin d'y en remettre une goutte.

Le thermosiphon n'élève pas la température d'une serre aussi promptement, il est vrai, que nos poêles; en dix ou douze minutes, ceux-ci l'élèvent notablement, tandis qu'il faut une heure au thermosiphon pour que son effet se fasse bien sentir, ce qui a lieu quand toute son eau a passé plusieurs fois dans les tuyaux; mais quand une fois il est en train, sa chaleur se conserve bien plus long-temps que celle de nos poêles, et le jardinier peut aller se coucher à minuit en toute sécurité jusqu'au lendemain matin, ce qu'il serait dangereux de faire avec un poêle. En voici la raison. L'eau ayant une capacité pour le calorique, environ 3000 fois plus grande que celle de l'air pour ce même calorique, perd beaucoup moins promptement celui qu'elle contient, que l'air contenu dans un tuyau; donc un tuyau plein d'eau chaude conserve sa chaleur beaucoup plus long-temps qu'un tuyau plein d'air.

Un second avantage du thermosiphon sur les poêles, c'est que sa chaleur est humide, bienfaisante pour les plantes, tandis qu'on reproche à la chaleur des poêles de les dessécher trop, de nuire à leur perfection, ce qui oblige à les bassiner, à les arroser plus souvent et à leur donner des bains de vapeur.

Enfin, un troisième avantage du thermosiphon sur le poêle a été reconnu au potager du roi à Versailles, et m'a été communiqué par M. Grison jardinier en

chef pour la partie des cultures forcées. C'est que certains légumes qu'on ne peut forcer avec succès par la chaleur d'un poêle, réussissent très-bien par la chaleur du thermosiphon.

Après ces généralités, j'en viens à la description du thermosiphon lui-même, en m'aidant des figures de la planche 1, qui représente les deux formes de thermosiphon en usage au potager du roi à Versailles. J'emploîrai les mêmes lettres pour désigner les mêmes parties dans les trois figures.

D'abord je dirai qu'un thermosiphon peut égaler en grosseur depuis celle d'un arrosoir jusqu'à celle d'un tonneau. Le premier, *a*, fig. 1, fait d'après un dessin rapporté d'Angleterre, par M. Massey, inspecteur des jardins de la couronne, a 2 pieds 4 pouces de diamètre, sous une forme hémisphérique un peu allongée par en bas. C'est une espèce de cloche en cuivre à double paroi, dont la capacité *b* entre les deux parois forme la chaudière proprement dite, et que l'on emplit d'eau par le bout de tuyau *c*, lequel bout de tuyau se bouche ensuite avec un tampon quand l'appareil fonctionne. Cette chaudière se place sur un fourneau *d*, construit en brique et de manière que c'est la cavité *e* de la chaudière qui forme la voûte dudit fourneau, et que la chaudière elle-même est élevée sur 3 ou 4 pieds étroits *f*, afin que l'air et la fumée puissent circuler tout autour. La paroi extérieure de la chaudière est percée dans sa partie supérieure, près du bout de tuyau *c*, d'un trou pour recevoir le bout du tuyau de circulation, qui, au potager du roi, a 4 pouces de diamètre, sur une longueur de 50 pieds jusqu'au coude *g*, et autant pour revenir s'ajuster avec la base de la chaudière au moyen d'un autre trou en *h*. Au potager du roi, les deux parties du tuyau de circulation sont parallèles sur le même plan horizontal, distantes seulement de 4 pouces l'une de l'autre, et s'étendent toutes deux sur la bache près de son bord antérieur; mais cette disposition n'est pas de rigueur; ce qu'il y a d'indispensable c'est que la partie du tuyau qui part de la chaudière soit parfaitement horizontale

jusqu'au coude *g*, mais la partie du tuyau qui revient à la chaudière, pourrait s'incliner progressivement à partir du coude *g*; jusqu'à la chaudière, ou bien, en allongeant le bout qui unit les deux coudes *g*, le faire courir sur l'autre bord de la bache depuis le coude *g* jusqu'à la chaudière.

L'horizontalité de la première partie du tuyau de circulation étant indispensable, puisqu'elle s'étend sur une bache toujours horizontale, il faut donc que le sommet de la chaudière soit juste au niveau de la superficie de la bache. Il faut aussi que le fourneau soit construit au bout de la bache, ou qu'il la termine afin que le tuyau qui part de la chaudière s'étende immédiatement sur cette bache. Le fourneau se bâtira dans la serre même, mais sa bouche *i* sera en dehors, soit dans un tambour, soit dans un cabinet qui ne sera séparé de la serre que par un mur de cloison *l*. Tout à l'heure je parlerai de l'intérieur du fourneau.

La chaudière et le tuyau de circulation étant en place, il faut entourer la chaudière d'une bâtisse *m* en brique, mortier ou plâtre, de manière à laisser entre la chaudière et la bâtisse une distance *n* de 3 à 5 pouces, en raison de la grandeur de la chaudière, pour la circulation de la fumée tout autour de la chaudière, laquelle fumée s'échappe enfin par la cheminée *o*. Cette bâtisse pourrait être moins épaisse, moins matérielle que celle de la fig. 2. Son usage n'étant que de contenir la fumée et de la forcer d'entourer la chaudière pour lui communiquer sa chaleur, une épaisseur de 2 pouces serait suffisante en lui donnant quelques appuis de distance en distance.

Maintenant j'arrive à l'intérieur du fourneau où les chefs du potager du roi ont apporté un perfectionnement notable que, pour cette fois, les Anglais ne nous enlèveront pas. La coupe de ce fourneau, fig. 2 et 3, montre en *p* la grille sur laquelle on pose le combustible, en *q* le foyer, et en *r* le cendrier. Le perfectionnement dont je viens de parler consiste en une plaque de tôle *s* placée verticalement, et qui di-

vise le foyer en deux parties inégales ; cette plaque ne touche pas à la chaudière ; elle laisse sur ses côtés et à son sommet une place suffisante pour la circulation de l'air et de la fumée ; son avantage est que la flamme du foyer venant battre contre la face antérieure de la plaque, elle force cette flamme à s'élever contre la partie supérieure de la paroi intérieure de la chaudière, et à chauffer davantage l'eau dans cette partie supérieure que dans la partie inférieure, ce qui favorise et accélère singulièrement la circulation de l'eau, en ce que plus chaude et plus dilatée dans le haut, elle entre avec plus de force dans le tuyau, et qu'après avoir laissé échapper une partie de sa chaleur dans le long trajet qu'elle parcourt, elle ne trouve pas d'obstacle à rentrer dans le bas de la chaudière, parce que là l'eau n'est pas aussi chaude que dans le haut.

Le thermosiphon, fig. 1 et 2, a été confectionné à Versailles par M. Fontaine, artisan en cette ville, d'après un dessin rapporté d'Angleterre, comme je l'ai dit, par M, Massey, inspecteur des jardins de la couronne. Il a été établi dans une bache à ananas, en 1828, et depuis ce temps on en est très-satisfait. Son tuyau de circulation est en cuivre. On a soudé une petite soupape en *t* près de son extrémité pour pouvoir voir l'eau et mesurer son degré de chaleur si on le juge à propos, mais cette soupape n'est pas d'une nécessité indispensable. La chaudière a, comme je l'ai déjà dit, 2 pieds 4 pouces de diamètre, et le tuyau parcourt toute la longueur de la bache qui est de 50 pieds.

La figure 3 représente la coupe d'un second thermosiphon imaginé par MM. Massey et Grison, et fabriqué par M. Loyer, autre artisan à Versailles. Celui-ci, beaucoup plus petit que le précédent, est de forme carrée ; il n'a qu'un pied de diamètre sur 18 pouces de hauteur, son tuyau de circulation est en zinc, d'un diamètre de 3 pouces, et d'une longueur de 7 à pieds, égale à celle de la bache où l'appareil est placé depuis 1829. Son usage est de forcer des légumes de primeur, et on en est très-satisfait.

Les perfectionnemens apportés au thermosiphon par

MM. les chefs du potager du roi à Versailles ne sont pas les seuls dont cet appareil soit susceptible ; il en reste encore un à essayer, que je vais indiquer.

Jusqu'à présent la fumée du foyer, après avoir circulé autour de la chaudière, s'échappe immédiatement et encore très-chaude par la courte cheminée *o* ; et sa chaleur se trouve perdue. On parviendrait, je pense, à l'utiliser si, au lieu de la laisser s'échapper aussi promptement, on la forçait d'entrer dans un conduit ou un tuyau placé à l'endroit le plus convenable dans la bache, et qui en parcourrait la longueur et sortirait à l'autre extrémité ; et si cela était nécessaire, on établirait, selon l'usage, un petit fourneau ou pompe d'appel vers cette extrémité pour attirer la fumée : par ce moyen il n'y aurait pas de chaleur perdue et la bache en serait plus promptement et plus fortement échauffée. Ce dernier perfectionnement paraît bon et fort praticable à M. Grison, et probablement cet habile cultivateur obtiendra bientôt qu'il soit ajouté à ceux déjà introduits dans les thermosiphons du potager de Versailles.

Quoique les diamètres de 3 à 4 pouces donnés aux tuyaux de circulation des thermosiphons de Versailles produisent des résultats satisfaisans, ces diamètres ne sont cependant pas tellement absolus, qu'on ne puisse leur en donner de moins grands ; mais alors il faudrait allonger le tuyau, c'est-à-dire qu'il faudrait le faire aller et revenir deux ou trois fois dans la longueur de la bache avant de le faire déboucher dans le bas de la chaudière.

Cinq années d'expériences au potager du roi à Versailles ont pleinement convaincu que le chauffage des serres, baches, coffres, etc., par le moyen d'un thermosiphon, a beaucoup d'avantages sur le chauffage au moyen des poêles ordinaires et extraordinaires. Ces avantages sont : 1°. économie de combustibles ; 2°. prolongation beaucoup plus considérable de la chaleur produite ; 3°. sécurité ; 4°. non desséchement de l'air dans les serres, d'où résulte que les plantes s'y trou-

vent dans une atmosphère plus convenable à leur santé.

D'après ces explications, il me semble qu'il faudrait être esclave de la routine pour ne pas préférer un thermosiphon à un poêle dans le chauffage des serres.

En faisant cette notice, j'ai profité des renseignemens que M. Massey et M. Grison ont bien voulu me donner avec la plus grande obligeance. Je les prie d'en recevoir ici tous mes remercîmens.

POITEAU.

Quelques observations sur les treilles de Thomery et de Fontainebleau, par M. TOUGARD.

Avant de parler des treilles, je vais donner quelques détails sur le village de Thomery ; je pense qu'ils n'ont été consignés nulle part jusqu'à présent, à ma connaissance.

Thomery est situé à deux lieues de Fontainebleau, vers l'est. Son territoire forme le revers d'un coteau dont la Seine baigne le pied. Une pente douce l'expose au nord-est : le coteau est couronné par la forêt de Fontainebleau.

En arrivant par la route de cette ville, le voyageur y jouit d'un coup d'œil d'une originalité toute particulière, et je le dis sans hésiter, peut-être le seul qui soit au monde. Qu'on se figure une plaine en amphithéâtre d'environ une lieue et demie d'étendue dans sa longueur, sur un quart de lieue de largeur; couverte d'un bout à l'autre de rangées de murs blancs, parallèles, bâtis uniformément, et tous, d'une hauteur semblable (9 pieds, savoir : 8 pieds pour le treillage, et un pied de couverture), placés régulièrement à la distance de 18 à 20 pieds les uns au-devant des autres, afin que l'ombre qu'ils projettent ne les

atteignent pas réciproquement (1). Leur exposition est celle du midi, à l'exception cependant de ceux qui divisent entre elles les diverses propriétés, et dans ce cas ces murs de séparation suivent la ligne nord et sud. Je n'ai pas vu de propriété à Thomery divisée dans une autre direction : je crois qu'il n'en existe pas (2). Ainsi les vignes sont plantées à l'exposition du midi et à celle du levant. L'autre côté des murs est garni d'abricotiers, de poiriers ou d'autres arbres fruitiers en espaliers, Pas un autre arbre à haute tige, pas une maison, pas une éminence quelconque ne vient détruire l'uniformité de cette vaste plaine de murs. Les habitations bordent la rivière et pas une seule chaumière ne s'aperçoit dans ce véritable *lac de murs* : qu'on me passe cette expression, elle est la seule qui puisse rendre l'effet que produit l'immobile régularité de tous ces murs de même couleur, de même hauteur

---

(1) M. Lecomte-Lelieur dit, dans sa *Pomone française*, que la hauteur des murs de clôture est de 8 pieds, et celle des murs de refend, de 6 pieds et demi; que les murs de refend sont parallèles entre eux, et à une distance de 6 à 7 toises l'un de l'autre; que quelques particuliers ne laissent que 25 pieds entre leurs murs de refend, mais que cette distance n'est pas suffisante. C'était entre 1814 et 1818 que M. Lelieur étudiait la culture de la vigne à Thomery : depuis cette epoque, on a beaucoup augmenté le nombre des enclos, mais je ne pense pas que les bons cultivateurs aient établi leurs murs de refend aussi près les uns des autres que ledit M. Tougard.

(*Note du Rédacteur.*)

(2) Je me suis rendu exprès de Rouen à Thomery et à Fontainebleau pour y étudier la taille et la direction de la vigne, muni de la recommandation de M. *Soulange-Bodin* pour M. *Souchet*, l'un des jardiniers en chef du château. M. *Jacques*, jardinier du roi à Neuilly, eut aussi la bonté de me donner rendez-vous. M. *Souchet* et son estimable famille m'ont reçu avec un accueil tout particulier. MM. *Jacques* et *Souchet* ont eu la complaisance de m'accompagner à Thomery et de m'y faire donner tous les renseignemens qui m'étaient nécessaires par la famille *Larpenteur*. Que toutes les personnes que je viens de nommer, reçoivent ici l'expression de ma reconnaissance.

et de même direction ; ils sont tous bâtis en moellons revêtus de plâtre.

Les habitans de Thomery connaissent tellement le prix du terrain qu'ils rendent si précieux par leur culture, que les murs des maisons qui bordent les rues, les carrefours, les passages sont couverts depuis le bas jusqu'en haut d'arbres fruitiers ou de vignes sans autre garde que la foi publique. Ainsi, je le répète, cette commune est l'unique où l'on jouisse d'un spectacle aussi original, qui ne fait pas moins d'honneur à la probité des habitans de cet heureux village, qu'à leur industrie.

Revenu de l'étonnement où me jeta d'abord cet aspect, j'examinai les treilles en détail. Je dois le dire, parce que la vérité doit présider à tout, et comme le publiait l'orateur romain : « Il faut oser ne taire aucune vérité. *Ne quid veri tacere non audeat.* » Thomery est bien le pays du véritable chasselas, mais ce n'est pas là où la vigne est le plus savamment soignée. MM. les cultivateurs de Thomery pensent trop souvent à l'abondance de la récolte et négligent parfois les beautés de la culture dont ils ne devraient cependant jamais s'écarter. Les vignes qui doivent véritablement servir de modèle sont celles qui forment *La treille royale*, située dans le jardin immense du château de Fontainebleau. Elles sont dirigées par M. Brassin, et couvrent des centaines de toises de murs (1). Ici tout est beau, tout est soigné ; on reconnaît le travail d'un habile horticulteur. On n'aperçoit point, comme à Thomery, deux branches sur le même courson ; les coursons y sont à égale distance ; quoique produisant des branches ou scions depuis plusieurs années, ces coursons ne dépassent presque pas les bras de la vigne que forment la fourche, au point de leur divergence horizontale, y sont situés à

(1) M. Lelieur, qui a dû faire mesurer cette treille, lui donne une longueur de 1384 mètres.

une hauteur égale ; tous les bras y ont la même longueur, suivant leur direction, et ils sont tous palissés à une distance égale. C'est là vraiment qu'est le modèle qu'il faut venir consulter si l'on veut bien juger de ce que peut être la vigne conduite par des mains exercées et habiles.

Je ne donnerai aucuns détails sur sa culture, le *Bon Jardinier* dit tout ce qu'il faut dire à cet égard, je ne pourrais rien ajouter à ce qu'a écrit sur ce sujet le savant et modeste horticulteur M. Poiteau ; mais le dessin qu'a offert de cette culture la figure 6 de la Planche XVII, du tome des planches de cet excellent livre, me paraissant à trop petits points et partant difficile à comprendre, ainsi que me l'ont affirmé beaucoup de jardiniers qui n'avaient aucune idée matérielle de l'objet, je hasarderai un nouveau dessin qui fera plus facilement saisir la figure 6 dont je viens de parler (1).

Il faut d'abord savoir que les plantations des ceps de vigne qui couvrent les murs décrivent, dans leur hauteur, une diagonale contre ces murs; que cette diagonale s'étend progressivement le long du mur : ainsi le second cordon de vigne passe au-dessus du premier, le troisième au-dessus du second, le quatrième au-dessus du troisième, et ainsi de suite pour arriver jusqu'à la hauteur du mur. C'est ce que j'ai voulu faire bien comprendre dans la figure de mon dessin *Pl.* 2 : le treillage attaché au mur n'y est pas représenté, il n'y a que les seuls pieds de vigne qui y soient figurés. On peut exécuter autant de diagonales en plantations qu'on a d'étendue de mur à couvrir.

J'ai cru devoir indiquer aussi dans cette figure un fait assez fréquemment observé dans divers endroits ; c'est qu'il arrive qu'on ne peut pas toujours planter

---

(1) D'après cette observation, l'éditeur du *Bon Jardinier* vient de faire graver une figure plus grande où aucun détail ne se trouve négligé. Nous la joignons au présent article.

Vigne à la Thomery.

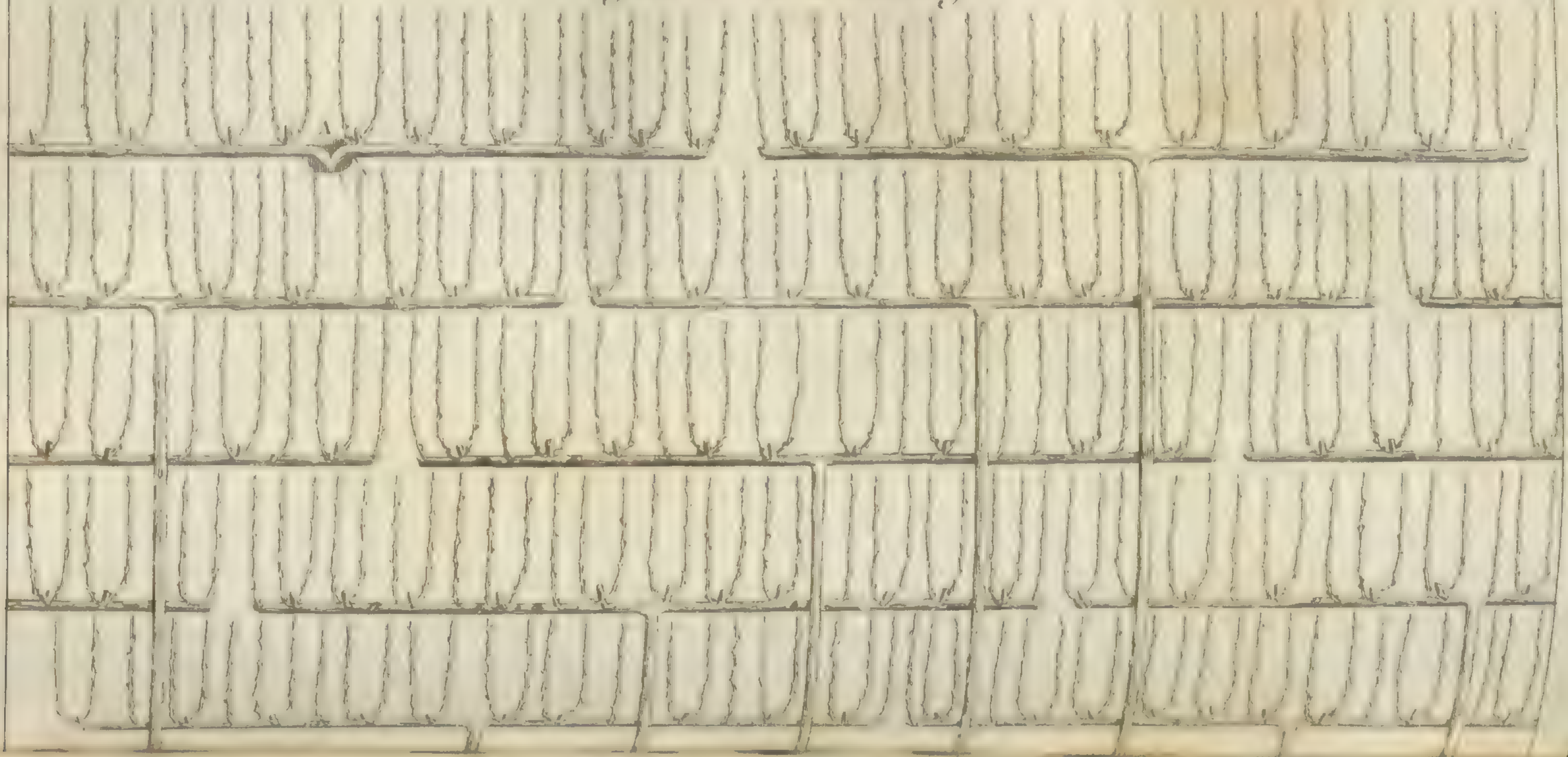

au pied d'un mur à l'exposition désirée pour la maturité du raisin ; eh bien, dans ce cas, on plante du côté opposé, et quand la vigne a pris assez de force, on fait un trou au mur à la hauteur convenable, comme en A, par exemple, et on y fait passer le cep pour le ramener à l'exposition favorable.

Mais une nouvelle manière de former les treilles a été introduite à Fontainebleau par le même M. Brassin. Cette direction fait aussi partie de la magnifique *Treille royale*. Selon cette nouvelle manière, les vignes sont plantées à 4 pieds les uns des autres, pour être palissées en palmette : je nommerai ce mode à la *Brassin*, car la *palmette* suppose, comme dans les feuilles du palmier, les folioles inférieures plus longues que les supérieures, au lieu qu'ici toutes les branches sont égales depuis le bas jusqu'en haut. Les pieds de vigne ont été plantés à quatre pieds du mur; ils ont été couchés pour atteindre le mur après trois ans de plantation et allongés chaque année seulement de huit à dix pouces (*Voir* pour les détails de la plantation des vignes en treille, le *Bon Jardinier* de 1833, page 437 et suivantes). Les branches partent du pied du tronc et se palissent régulièrement de chaque côté en leur faisant décrire un angle de 45 degrés dont le sommet est au tronc de la vigne. On ne laisse jamais plus d'un bourgeon se développer sur chaque courson. Ces coursons sont taillés très-près du tronc, ils sont situés alternativement de chaque côté à quatre pouces d'intervalle. Les bourgeons mal placés, c'est-à-dire ceux qui sortent devant ou derrière le tronc de la vigne sont décollés au palissage.

D'après cette espèce de taille et de conduite, la séve qui monte et qui circule dans le tronc de la vigne ne décrivant aucun angle, puisqu'elle suit sa direction naturelle qui est la ligne perpendiculaire ascendante, favorise tellement la végétation que cette espèce de treille est destinée à couvrir un mur de vingt-quatre pieds de hauteur (1).

(1) Cette taille en palmette n'est pas une nouveauté, mais

A Fontainebleau et à Thomery la vigne n'est fumée que tous les trois ans. On se sert ordinairement de fumier de cheval ; on le met à trois pouces au-dessous de la superficie du sol ; on le recouvre d'un pouce ou deux de terre, pour empêcher la trop grande évaporation des sels calcaires qu'il contient (1).

La vigne est plantée à 9 ou 10 pouces de profondeur dans les terrains légers et sablonneux ; cette plantation est beaucoup plus rapprochée de la surface du sol, si le terrain est d'une nature compacte et forte. En général, les cultivateurs instruits de Thomery et de Fontainebleau pensent que le pied de la vigne doit recevoir les influences de l'atmosphère provenant soit de la chaleur, soit des produits météréologiques.

Le vin qu'on récolte à Fontainebleau et à Thomery, dans les vignes ordinaires, est fort mauvais, c'est du vrai Surène (2). Le chasselas n'y réussit qne par les soins et la culture que l'on donne à la vigne, car le sol n'y est pas bon et l'exposition n'est pas des meilleures.

Le grand secret est dans la taille et le palissage, et le voici : tailler près du tronc sur le premier œil ; au palissage, ne laisser qu'une seule branche, sur chaque

---

M. Brassin la pratique avec plus de régularité et avec plus de perfection que partout ailleurs ; cependant il s'attend bien à voir les coursons inférieurs s'affaiblir et s'éteindre, à mesure que les coursons supérieurs se multiplieront.

(*Note du Rédacteur.*)

(1) M. Brassin n'engraisse plus la terre de sa treille avec du fumier, parce qu'on s'est aperçu que cet engrais diminuait la qualité du raisin. Depuis quelques années, il fait des amas de curures de fossé, de gazons, de terreau végétal, d'immondices, de balayures, etc., les fait mûrir en tas, les mélange pendant deux ans, et s'en sert ensuite pour engraisser la terre de sa treille. (*Note du Rédacteur.*)

(2) Le vin, provenant du chasselas, est un vin doux, sans consistance et qui n'est agréable que dans sa nouveauté.

courson deux grappes de raisin sur chaque branches, et une seule si la branche est faible. Palisser le plus près du mur possible, que les branches et que les grappes y touchent, si cela se peut, afin que tous les rayons solaires et la chaleur qu'ils procurent se communiquent aux grappes et qu'une seule branche de la vigne ne dépasse pas le mur. Le treillage doit être attaché très-près du mur, tout contre. En suivant exactement ces principes, on peut dans une grande partie de la France récolter d'excellent chasselas.

TOUGARD,

ancien avocat.

Propriétaire horticulteur à Rouen.

Nota. Dans un article suivant, je donnerai la manière de conserver le raisin à Thomery et à Fontainebleau.

Cours pratique d'agriculture et d'horticulture à Guéret (Creuse).

Depuis peu, M. Briet, propriétaire, pépiniériste-fleuriste et grainetier, à Guéret, a ouvert une école d'agriculture et d'horticulture à ses frais, et il compte déjà 40 élèves dans son établissement, auxquels on enseigne toutes les parties de la grande culture et de l'horticulture, ainsi que les élémens des sciences qui s'y rattachent. Il paraît que M. Briet a ouvert cette école sans le secours de l'autorité, quoiqu'elle ait dû l'entraîner dans d'assez fortes dépenses : elle est administrée avec une perfection telle, qu'il en retire encore du profit, sans compter l'avantage qui doit en résulter pour le département de la Creuse.

Lettre de M. Watbled-Defiennes, *pépiniériste à Louches, adressée à l'éditeur du* Bon Jardinier.

Louches, le 4 janvier 1833.

Monsieur,

Ayant vu dans l'almanach du *Bon Jardinier* que vous receviez favorablement toutes les notes et renseignemens qui peuvent être de quelque utilité à l'horticulture, j'ai espéré que vous voudrez bien insérer dans ce journal les notes suivantes si vous les croyez utiles.

Dans l'Almanach du *Bon Jardinier* pour l'année 1832, il est dit que toutes les plantes s'accommodent très-bien dans leur jeunesse de la terre de bruyère. Il y a cependant beaucoup de plantes qui ne peuvent jamais végéter dans cette terre lorsqu'elle est pure, telles que la plupart des plantes grasses, les grenadiers, les lauriers francs, et beaucoup d'autres plantes qui n'y poussent jamais qu'imparfaitement.

A l'article de la famille des conifères, il est dit : « que tous ces arbres sont d'une reprise difficile à la transplantation, » cependant j'en plante chaque année une grande quantité, et je ne me suis jamais aperçu qu'ils fussent d'une reprise plus difficile que d'autres, à l'exception de quelques espèces délicates. Il est dit aussi dans le même endroit, « qu'on ne doit les transplanter qu'au moment ou ils entrent en séve, » ceci peut-être bon pour ceux qui sont sensibles au froid ou lorsqu'on les plante très-grands, car alors les vents d'hiver ayant plus de prise sur eux que sur les arbres qui quittent leurs feuilles, ils se trouvent renversés plus facilement, et leurs racines se trouvant en partie hors de terre se dessèchent et les arbres périssent; par conséquent, il y a toujours plus d'avantage à planter ces arbres petits et avant l'hiver qu'après.

A l'article du sapin commun, il est dit : de le multiplier de graines extraites des cônes cueillis de janvier en mars; ils ne restent jamais aussi long-temps sur les

arbres dans le nord de la France, ils tombent toujours en octobre ou novembre. Il est dit aussi : qu'on les sème aussitôt en pleine terre de bruyère, ou dans des pots remplis de cette terre et placés à l'ombre sur couche tiède ; cette méthode d'élever des arbres de pleine terre sur couche est très-préjudiciable, en ce que la chaleur les faisant pousser avec vigueur, leur bois se trouve plus tendre et devient par cela même incapable de passer les hivers rigoureux en pleine terre ; on ne peut acclimater aucun arbre de cette manière, car ils sont souvent plus sensibles au froid que ceux venu du pays natal. Quant au sapin commun, il vient très-bien semé en pleine terre ordinaire ; il y lève même souvent sous la neige, et supporte les hivers les plus rigoureux sans aucune couverture.

La tête des arrosoirs, telle qu'elle est représentée dans la planche XXIII du volume des figures du *Bon Jardinier* est souvent incommode, en ce que quand il tombe des feuilles ou d'autres saletés dedans, il est très-difficile de les ôter ; j'en ai fait faire une beaucoup plus commode, en ce que le crible de la tête peut s'ôter comme le couvercle d'une boîte pour tirer ce qui tombe dans les trous.

L'urine d'homme est un très-bon engrais pour beaucoup de plantes en pots, principalement pour les lauriers-roses et les grenadiers, qui en étant arrosés une ou deux fois poussent avec une vigueur extraordinaire ; mais il est à remarquer qu'on ne doit jamais en mettre sur les feuilles, et qu'il y a des arbres que cet engrais fait périr (1).

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

WATBLED-DEFIENNES.

---

(1) Nous regrettons que cette lettre ne nous soit pas arrivée avant l'impression du *Bon Jardinier* pour 1833, Nous en ferons usage dans l'édition de 1834. (*Note de l'éditeur*)

III. OUTILS, INSTRUMENS, APPAREILS.

Transplantoir Tougard.

La transplantation des plantes à fleurs herbacées ou annuelles en pleine végétation n'est pas une chose difficile, il est vrai, mais elle exige une certaine adresse qui ne s'acquière que par la pratique. Une plante en végétation doit toujours être levée en motte lorsqu'on veut la changer de place, et les praticiens exécutent parfaitement cette opération avec une bêche; mais les amateurs s'en tireraient rarement avec succès par ce simple moyen : c'est donc particulièrement pour eux que l'on a imaginé divers transplantoirs que l'on a successivement modifiés ou perfectionnés, depuis que Dumont de Courset en a donné le premier modèle. Celui représenté dans les figures du *Bon Jardinier*, Pl. XXXVI, remplit bien le but que l'on s'était proposé; mais M. Tougard, ancien avocat, à Rouen, y a apporté des perfectionnemens (1) qui le rendent plus commode et nous déterminent à en donner ici la figure et la description, sous le nom de *Transplantoir Tougard.*

Cet instrument peut se faire en tôle ou en fer-blanc. Le fer-blanc étant assez fort et moins cher que la tôle, nous conseillons de préférer le fer-blanc, pourvu qu'on fasse peindre à l'huile l'instrument en dedans et en dehors, et qu'on ait soin que les charnières soient larges, afin que les goupilles jouent dedans avec facilité. Nous allons décrire le transplantoir au moyen des figures ci-jointes, et ensuite nous indiquerons la manière de s'en servir.

---

(1) Ce sont ceux indiqués dans le même ouvrage, mais que personne n'avait encore mis à exécution.

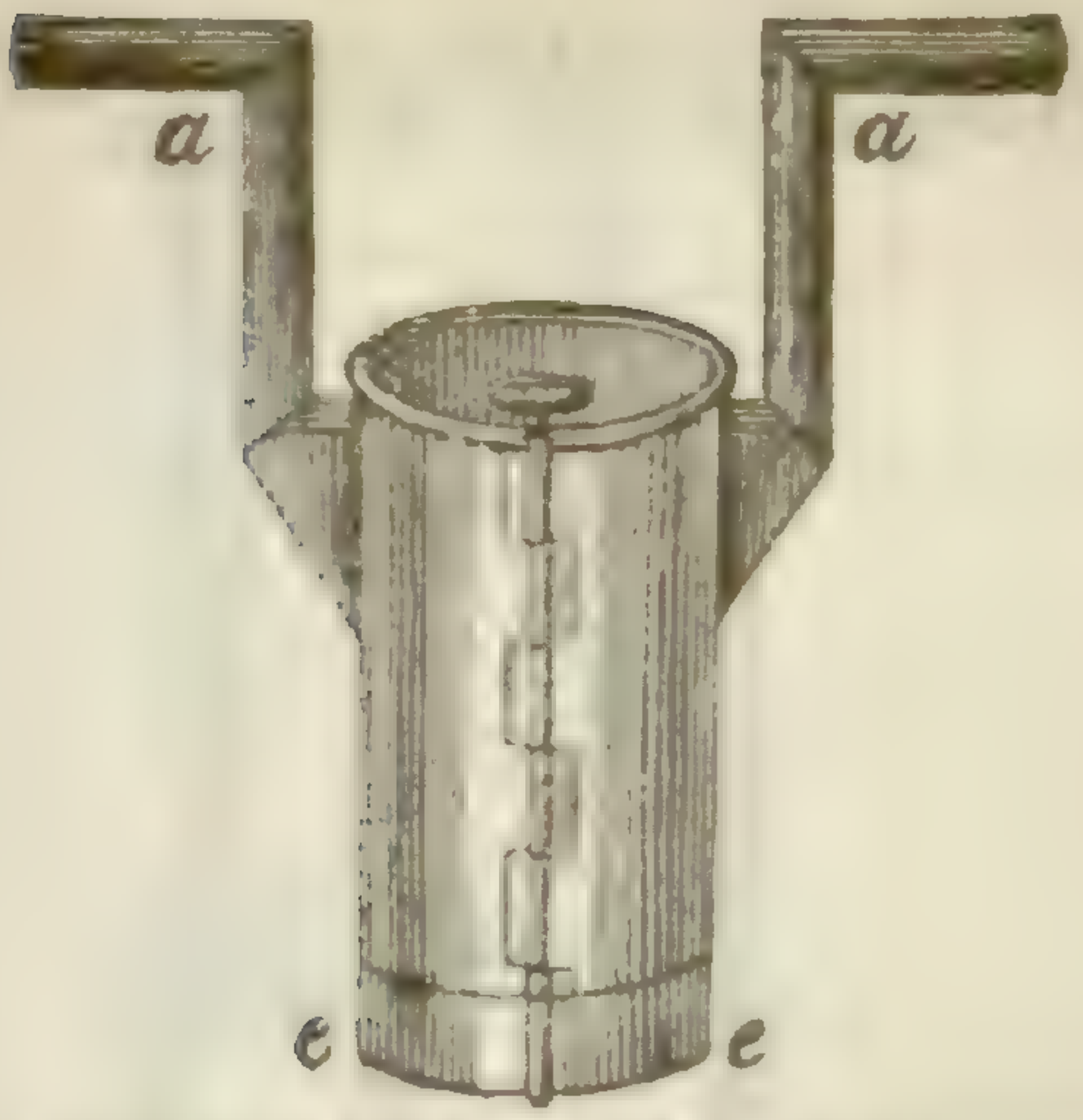

La *fig.* 1 montre le transplantoir proprement dit. C'est un cylindre, haut de 6 à 8 pouces, sur 4 pouces de diamètre (on peut le faire plus grand ou plus petit, selon le besoin), formé de deux demi-cylindres réunis par des charnières et deux goupilles en fer, dont l'une est à demeure, et dont l'autre munie d'un petit anneau au sommet *b*, *fig.* 2, se retire facilement pour ouvrir le transplantoir.

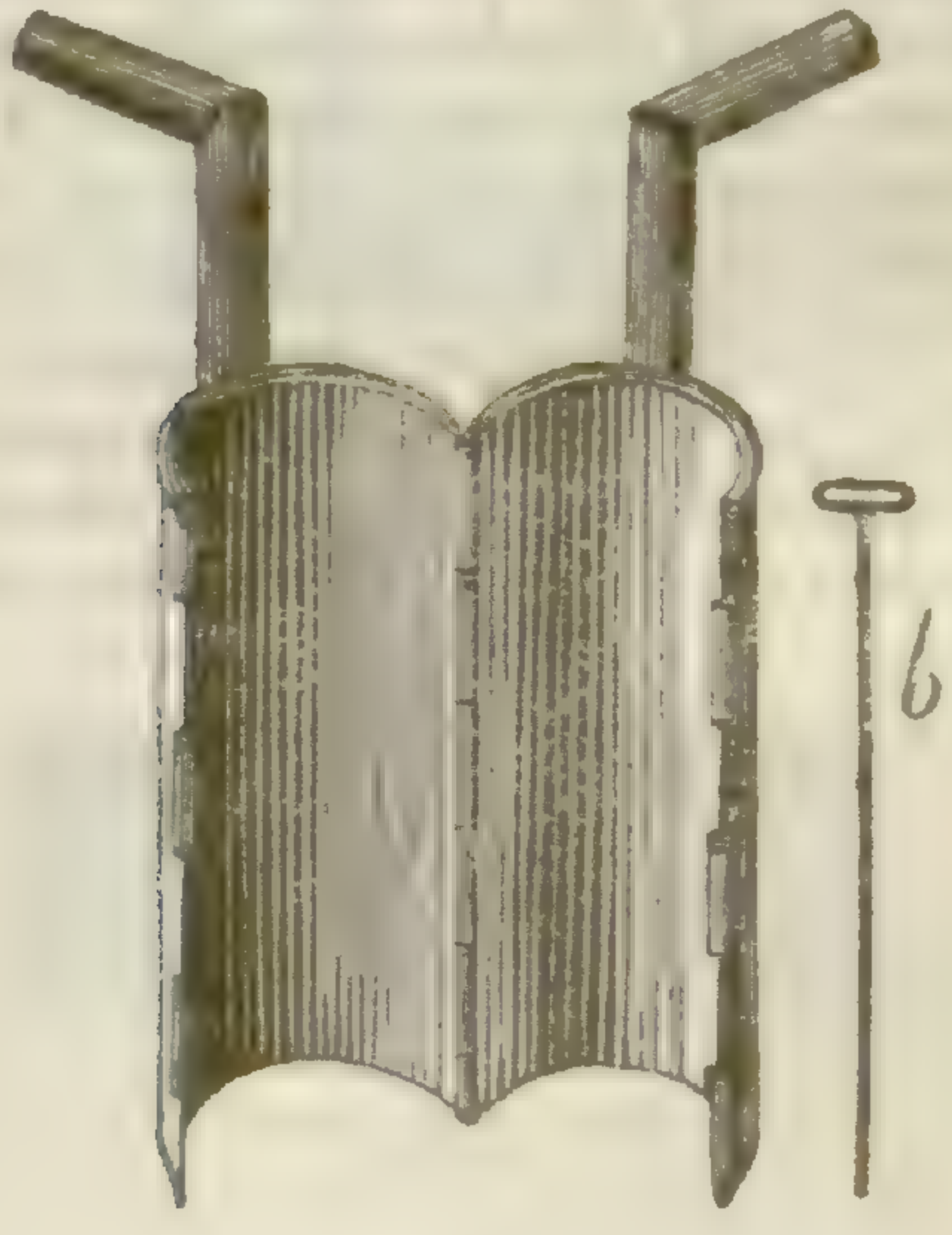

La *fig.* 2 représente le transplantoir ouvert, après avoir retiré la goupille *b* des charnières.

La *fig.* 3 représente le repoussoir qui est un cercle de même métal, d'un diamètre à entrer dans le transplantoir et muni de deux branches *c d*; il a également deux charnières, dont l'une s'ouvre au moyen d'une goupille mobile; son fond, réduit à un rebord de 5 ou 8 lignes de largeur, s'ouvre également en deux et laisse au centre un large trou pour contenir le bas de la tige et l'ensemble des pétioles d'un plante; les deux branches *c d* doivent être de la longueur du transplantoir.

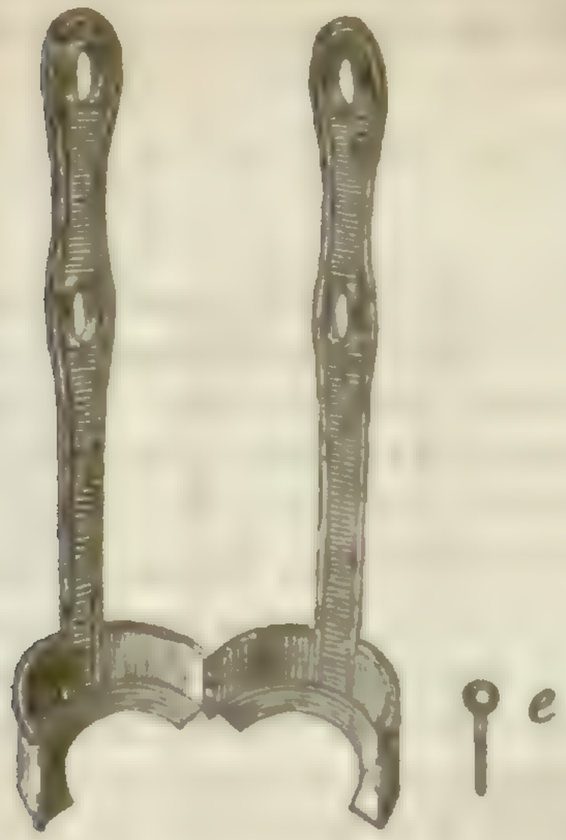

La *fig.* 4 représente le repoussoir ouvert, après en avoir retiré la goupille *e*.

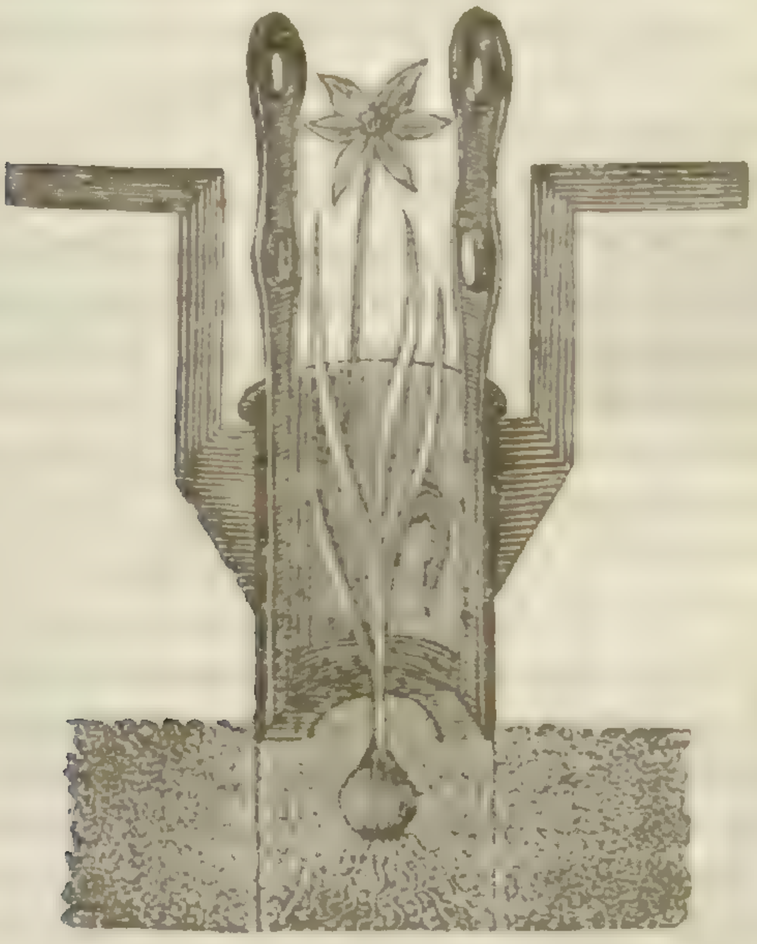

Enfin, la *fig.* 5 représente une coupe verticale du transplantoir et du repoussoir en fonction.

Voici maintenant comme ou se sert de cet instrument.

La terre où l'on désire planter une plante avec toute sa motte, doit d'abord être labourée et ameublie jusqu'à la profondeur convenable, ensuite on pose le transplantoir seul à l'endroit juste où l'on se propose de placer la plante, on place les deux mains sur les manches *a a*, on appuie pour faire enfoncer bien perpendiculairement le transplantoir jusqu'à une profondeur présumée égale à la profondeur des racines de la plante qui doit occuper cette place. On fait une légère pesée et on retire le transplantoir avec toute la terre qui est entrée dedans par son fond; il en résulte un trou pour recevoir la plante, et on vide le transplantoir à côté, soit en l'ouvrant, soit simplement en en repoussant la terre dehors. Ceci étant fait, on prend le repoussoir, on l'ouvre en retirant la goupille mobile, on s'approche de la plante à déplanter, on en relève les feuilles, on les enveloppe avec les deux demi-cylindres du repoussoir que l'on a soin de faire affleurer la terre, et de manière à ce que le collet de la plante se trouve dans le trou du fond du repoussoir, et on le ferme en remettant la goupille. Ensuite, on enveloppe le tout avec le transplantoir sans l'ouvrir, si les feuilles ne sont pas trop étalées, ou en l'ouvrant, si on en peut les envelopper autrement sans les blesser, et après avoir refermé et placé la goupille, on l'enfonce comme précédemment jusqu'à ce que l'on croie le bas *e e* du transplantoir, au moins aussi bas que l'extrémité des racines; alors on fait une légère pesée, on retire le transplantoir qui amène la plante avec sa motte : on va le présenter à l'orifice du trou préparé et on l'y enfonce comme la première fois jusqu'au fond. C'est alors que le repoussoir devient indispensable. Tandis qu'on tient les manches *a a* du transplantoir dans les doigts, et que l'on se dispose à

soulever le transplantoir pour le retirer de terre, on engage les deux pouces dans les trous *d c* des branches du repoussoir; pendant que d'une part on retire en montant avec les doigts les manches du transplantoir, on pousse en descendant avec les pouces les branches du repoussoir dont le fond posé sur la motte de la plante, la force à se détacher, à sortir par le fond du transplantoir et à descendre jusque dans le fond du trou. On retire de suite les deux pièces de l'appareil, on forme un petit bassin au pied de la plante et on l'arrose.

Quoique cette manière de transplanter soit celle qui fatigue le moins les plantes, elles peuvent cependant se faner plus ou moins; car il est rare qu'on puisse éviter de couper ou rompre quelques bouts de racines, mais elles courent toujours moins de danger que de toute autre manière; d'ailleurs, l'opération est amusante, et c'est parce que nous croyons qu'elle doit plaire aux amateurs qui trouvent du plaisir à travailler de leurs propres mains, que nous l'avons décrite avec un certain détail.

POITEAU.

Manière économique de construire les poêles des serres; par M TOUGARD, propriétaire à Rouen.

La plupart de nos belles plantes exotiques ne peuvent sans abris et même sans feu supporter les rigueurs de nos hivers; il est donc indispensable de les mettre en serre pour les conserver; mais comme les dépenses de ces établissemens sont assez considérables, tout moyen qui tend à en diminuer les frais, facilitera la culture, et permettra à un plus grand nombre d'horticulteurs d'arriver au but désiré; d'abord à la conservation, puis la propagation, enfin l'acclimatation ou la naturalisation des plantes exotiques, comme on y est parvenu, par exemple, pour l'hortensia, le dah-

lia, etc. (1). C'est dans ce but que j'ai l'honneur de de vous adresser la note suivante :

Dans l'une de mes courses horticoles, étant allé chez M. Poilleau, jardinier à Beauvais, je fus frappé de la forme du poêle de sa serre ; le dessus de ce poêle est semi-cylindrique au lieu de présenter une surface plane comme partout ailleurs ; je le crus en fer fondu, et M. Poilleau me dit que toutes les personnes qui le voient pour la première fois s'y trompent également et prennent cette masse pour du potin. Après que M. Poilleau m'eût assuré que ce poêle chauffe parfaitement et qu'il économise le combustible, je l'ai prié de me dire comment et avec quoi il l'avait construit, car c'est M. Poilleau lui-même qui l'a fait. Voici ce qu'il m'a répondu :

Il a d'abord délayé dans de l'eau de l'argile passée au tamis ; il a ensuite mélangé cette argile avec autant, au moins, de crottin de cheval ; le tout a été pétri très-ferme et de telle sorte qu'il en est résulté une pâte dure de couleur cuivrée. Cette préparation achevée, il a déterminé l'emplacement et la grandeur du poêle ; il a pris des tuiles, les a réduites à deux pouces de largeur, les a posées à plat jusqu'à la hauteur de 3 pouces. Arrivé à cette hauteur il y a posé des barres de fer en travers pour former la grille du foyer et a ensuite continué d'élever verticalement la paroi du poêle avec de pareilles tuiles, jusqu'à l'endroit où devait commencer le cintre de la voûte du poêle ; alors en inclinant progressivement les tuiles du côté intérieur, et en ménageant dans le fond un trou pour y engager un tuyau de chaleur, il est parvenu à terminer son poêle par une voûte solide. Cette bâtisse terminée, il

---

(1) Les expériences ne confirment pas du tout les idées que l'on s'était faites sur la possibilité d'accoutumer peu à peu les végétaux des pays chauds à vivre sous notre climat. Quand quelques-uns d'entre eux s'y accoutument, cela tient à leur organisation particulière et non à nos efforts.

(Note du rédacteur.)

l'a couverte de 4 pouces d'épaisseur d'argile, préparée comme ci-dessus, dans laquelle il a mis un peu de noir de fumée pour lui donner une teinte brune, il en a rendu la superficie très-unie, en la polissant avec une truelle trempée dans de l'eau. Cette masse s'est cuite et est devenue aussi dure qu'une pierre, il ne s'y est fait aucune crevasse; elle paraît d'un seul morceau; elle rend et modère parfaitement la chaleur et la conserve long-temps.

Persuadé que cette sorte de poêle a de l'avantage sur les poêles ordinaires, j'en ai pris les dimensions et fait le dessin sur le lieu. La première figure, ci-jointe, en représente le plan.

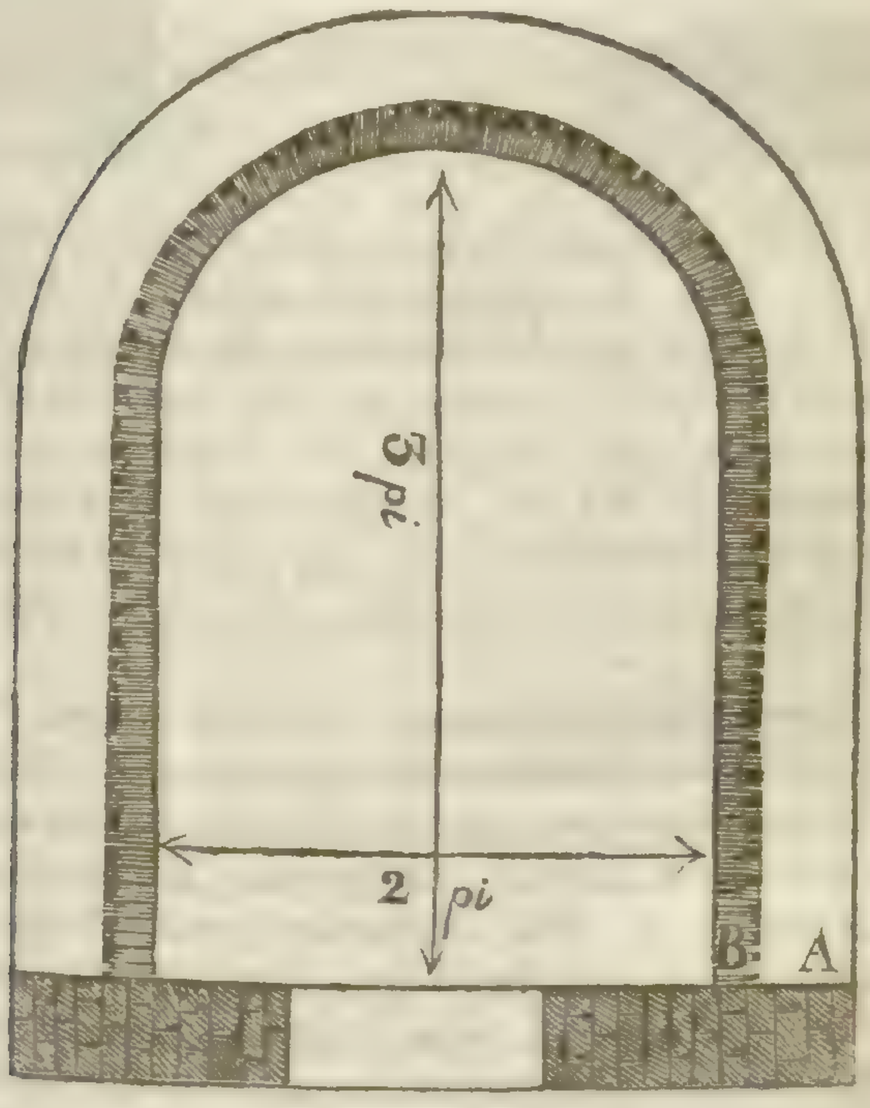

B indique l'épaisseur de la bâtisse en tuiles; et A l'épaisseur de l'enduit en glaise préparée.

La seconde figure en représente la coupe longitudinale avec la place du tuyau dans le fond.

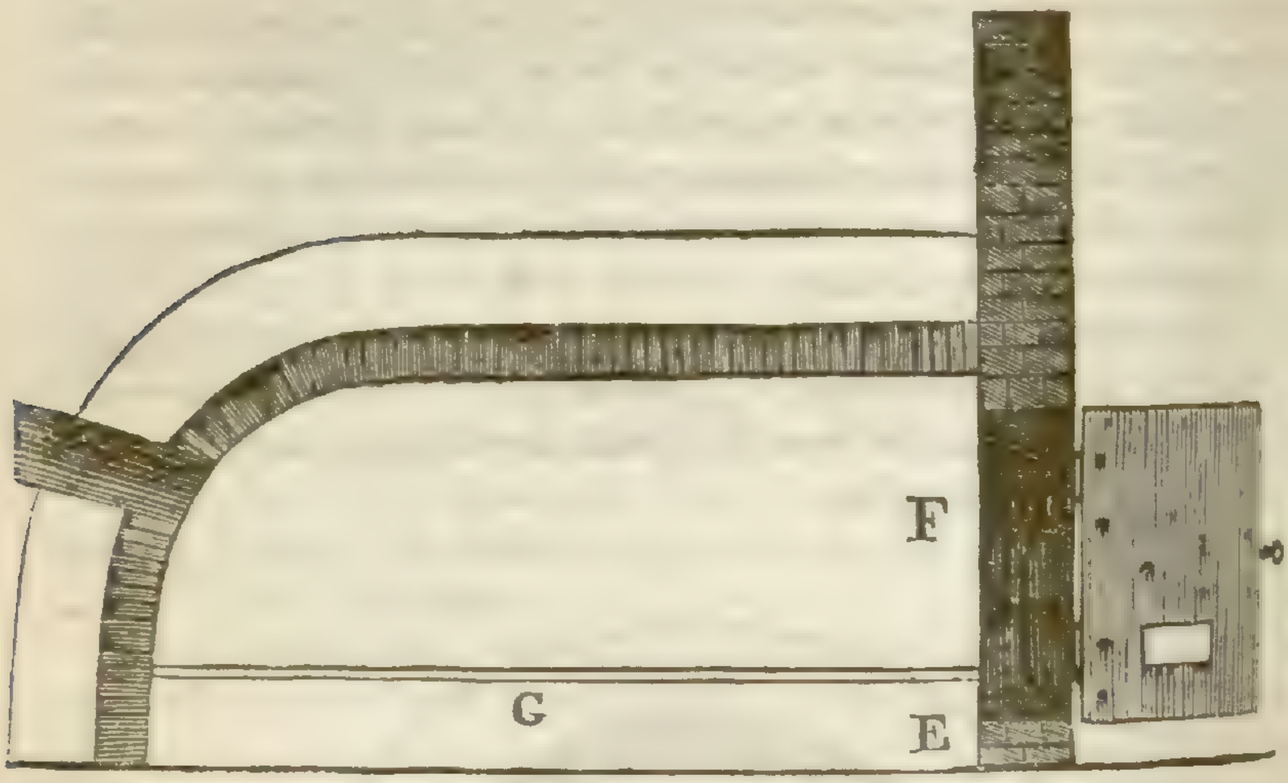

F indique l'ouverture du foyer, avec la porte ouverte, autravers du mur de cloison qui sépare la serre du cabinet ou tambour qui la précède, de manière que le poêle se trouve dans la serre et son ouverture dans le cabinet ; G indique la grille sur laquelle on place le combustible ; E est le cendrier qui doit avoir au moins 3 pouces de hauteur (1). Ce poêle ne se chauffe qu'avec de la tourbe de marais, et on en est très-satisfait.

Depuis mon retour à Rouen, j'ai fait l'essai du mélange ci-dessus pour enduire des tuyaux qui donnaient trop de chaleur dans une serre chaude. Cette composition est devenue solide, compacte, et ne s'est pas crevassée comme le fait ordinairement l'argile employée seule. Cela vient de ce que le crottin de cheval, qui doit être employé le plus frais possible, contient une matière mucilagineuse et beaucoup de paille hachée qui lient ensemble les parties terreuses de l'argile,

(1) Le dessinateur s'est trompé en figurant une portion de

les rend adhérentes les unes aux autres au point qu'elles ne peuvent plus se diviser quand la cuisson en a fait un corps compacte en les saisissant en masse.

Cette construction est très-économique, comme on le voit; elle évite des dépenses d'encadrement en fer, de pavage, etc., et transmet la chaleur plus également dans l'intérieur de la serre.

TOUGARD,

Membre de la Société d'horticulture de Paris, de la Société d'émulation de Rouen, etc.

---

mur à l'entrée de ce cendrier; si on le faisait ainsi, ce serait un obstacle pour en retirer les cendres. Il s'est encore trompé en plaçant la porte trop près de la voûte, parce que dans ce cas la fumée ne serait pas assez contenue, et elle pourrait s'échapper par le dessus de la porte qui jamais ne s'applique parfaitement contre le mur. Le premier jardinier venu saura bien éviter ces défauts; mais je crois devoir les signaler aux personnes peu au fait de la pratique, afin qu'elles les évitent également. (*Note du rédacteur.*)

IV. MÉLANGES.

Société d'encouragement. Prix de 2,000 fr.

D'après un rapport très-lumineux fait par M. Soulange-Bodin, la Société a, dans sa séance générale du 26 décembre 1832, décerné un prix de 2000 fr. à M. Perrotet, cultivateur voyageur de la marine, pour l'introduction en France du Mûrier Perrotet, *Morus multicaulis*, qu'il a rapporté de Manille en 1821. Ce mûrier reconnu pour être le plus productif en feuilses, et pour donner la plus belle qualité à la soie des vers qui s'en nourrissent, fera probablement abanbonner bientôt la culture des autres mûriers. Ses avantages sont maintenant incontestables, toute l'Europe méridionale, l'Afrique et l'Amérique l'ont adopté, le préferent à tout autre. C'est une véritable révolution progressive que M. Perrotet a introduite dans cette partie de l'économie industrielle. Depuis long-temps la Société d'encouragement n'avait eu l'occasion de décerner un prix aussi justement mérité et pour un sujet d'une telle importance.

Société Nantaise d'horticulture. — Fête florale annuelle qui a eu lieu le 30 *septembre* 1832.

Cette fête consiste en une exposition publique des produits de l'horticulture, en plantes d'agrément et d'utilité, et en une séance également publique des membres de la Société, sous les auspices des autorités de Nantes, qui la plupart y assistent, et dont M. le préfet ou son réprésentant occupe ordinairement le fauteuil. Les colonnades de la Bourse et la belle et vaste place qui les précède sont habituellement le lieu de l'exposition. Des discours relatifs au jardinage, aux progrès ou aux besoins de la science y sont prononcés;

des prix y sont décernés au son d'une musique harmonieuse, et un public immense est admis à venir admirer la réunion des plus belles fleurs, des plus beaux fruits et des plus beaux légumes que les cultivateurs et les amateurs, non-seulement de la ville mais encore de tout le département, s'empressent d'y exposer.

Depuis son institution, la Société Nantaise marche de progrès en progrès, sa dernière exposition était plus riche et plus brillante qu'aucune des précédentes. On y a distribué huit prix et trois accessits. Si de pareilles institutions se multipliaient davantage en France, le goût du jardinage se développerait et se perfectionnerait plus rapidement.

Dahlia de l'Institut horticole de Fromont.

Nous avons parlé, dans le n°. d'octobre 1833, d'un semis considérable de dahlia nains fait par M. Soulange-Bodin à Fromont, et nous avons dit qu'il en était sorti des fleurs magnifiques. Un assez grand nombre de ces nouveautés a été réuni à l'ancienne collection ; mais M. Soulange en a extrait une certaine quantité qui, jointe à quelques dahlia nouvellement reçus d'Angleterre, et dont la rare beauté avait été vérifiée, constituent une petite collection de 58 espèces beaucoup supérieures à tout ce que l'on connaît, par l'éclat, la variété, la forme et la grandeur de leurs fleurs. Ces 58 espèces sont en vente et livrables à la pousse pour la somme de 200 fr. Si on n'en voulait qu'une partie, les espèces sont cotées, 2, 4, 6 et 10 fr. la pièce. Toutes sont nommées en Anglais ou en latin.

V. BIBLIOGRAPHIE.

Jardin de Fromont à Ris, près Paris (Seine-et-Oise).

Ris, Seine-et-Oise, le 1er. Janvier 1833.

Malgré les circonstances qui ont pu entraver momentanément les mouvemens du commerce, les cultures de Fromont, entreprises dans des vues générales d'amélioration qui, demandant nécessairement un long avenir, ne devant pas s'arrêter aux difficultés du présent, ont pris, dans ces derniers temps, une extension plus considérable, et l'Etablissement peut aujourd'hui fournir par centaines ou par milliers les objets qui ne se trouvent ailleurs que par unités ou par dixaines. Cet avantage ne tient pas seulement au développement des semis entrepris, et qui est tel, que, par exemple, plus de 3 hectares de terrain sont en ce moment entièrement couverts de plants forestiers de toute espèce, provenant de graines tirées de l'Amérique septentrionale et parfaitement appropriées à notre climat, où ils sont appelés à développer les qualités diverses qui les recommandent à l'égal ou au-dessus de nos arbres indigènes; d'un autre côté, il vient dêtre repiqué (mai-juin 1832) environ cinquante milliers de jeunes plants de Dahlia, occupant aussi 1 hectare et demi, et parmi lesquels il ne sera absolument conservé que des fleurs d'une beauté supérieure, en quelque petit nombre qu'elles soient remarquées dans le courant de l'été: l'abondance et la supériorité des multiplications ne résultent pas moins du perfectionnement et du succès des méthodes de multiplication adoptées et pratiquées en grand dans l'Etablissement, telles que la greffe herbacée et la greffe étouffée. Pendant que, d'une part, les produits vont ainsi croissant, les prix

vont, de l'autre, diminuant sans cesse, et la condition des acheteurs en gros se bonifie de la possibilité où l'Etablissement se trouve de ne placer dans les grands assortimens que des sujets également parfaits. Pour la facilité de chacun, il y a des Catalogues particuliers. 1°. pour les *plants de semis d'arbres verts et d'arbres américains*, au cent ou au mille; 2°. pour les *Rosiers*; 3°. pour les *plantes de terre de bruyère*; 4°. pour les *plantes de serre et d'orangerie*; 5°. pour les *Camellia*; 6°. pour les *Dahlia nains*; 7°. pour les *Azalées*, dont la collection surpasse cent cinquante variétés; 8°. pour les différens *objets de pleine terre*, *Pivoines exotiques* et *plantes vivaces*. Les payemens, pour les envois éloignés, peuvent se faire en papier de commerce ou en mandats sur le Trésor public, ou en bons des Directeurs des Postes, sur la caisse centrale des Postes, à Paris. *On est prié d'affranchir.*

Très-belles collections de 100 Dahlia nains anglais, en couleurs bien assorties, pour. . . . . 120 fr.
Id. de 50 Dahlia, *Id.*, *Id* . . . . . 60 fr

(*Emballage compris.*)

VI. ANNONCES.

Établissement horticultural et commerce de graines de MM. Bertin et Lebrun, *rue Saint-Symphorien*, n°, 1, *à Versailles, et rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n°.* 14, *à Paris.*

L'établissement de Lahaie père, à Versailles, jouissait depuis long-temps d'une célébrité justement méritée, quand la mort de son fondateur l'a fait passer entre les mains de son gendre, M. Bertin, qui, pendant long-temps avait été à la tête des cultures de M. Noisette, et l'établissement de feu Lahaie n'a pas cessé de prospérer. Depuis l'an passé, M. Bertin s'est associé avec M. Lebrun, autre ancien élève de M. Noisette, et qui ensuite est resté long-temps attaché à la maison de commerce et aux cultures de M. Jacquin; de sorte que voilà aujourd'hui deux jeunes gens qui après avoir passé par les meilleures écoles, s'unissent, mettent en commun le fruit de leurs études, de leur expérience, pour faire valoir un établissement qui jouit d'une réputation distinguée. La réunion de ces deux horticulteurs, dans la force de l'âge, pleins d'ardeur, nourris dans une excellente pratique, au fait du commerce, est une bonne fortune pour l'horticulture, pour le commerce et pour les amateurs. Leur établissement mérite toute confiance, et nous ne doutons pas que les personnes qui traiteront avec eux, n'en demeurent très-satisfaites. Leur Catalogue contient tous les végétaux utiles et d'ornement, arbres fruitiers et d'agrément, graines potagères et de grande culture, plantes et ognons à fleurs, etc.

Catalogue des arbres, arbrisseaux, arbustes et plantes, cultivés dans les pépinières et serres des frères AUDIBERT, à Tonelle près Tarascon, département des Bouches-du-Rhône.

MM. Audibert publient chaque année un catalogue de leurs cultures, et chaque année on remarque qu'ils s'enrichissent de nouveaux arbres, de nouvelles plantes utiles ou agréables. Leurs pépinières, étendues sur plus de soixante arpens de terre, jouissent depuis long-temps d'une réputation européenne, acquise par la probité, le travail constant, les connaissances théoriques et pratiques des propriétaires. Les affaires considérables que MM. Audibert font avec toute l'Europe, et même avec une partie de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, prouvent assez que l'on trouve chez eux non-seulement tout ce que renferme le commerce de plantes, mais encore toutes les convenances et les accommodemens désirables.

Nous avions toujours remarqué dans les catalogues des années précédentes, des notes et des renseignemens très-utiles pour éclairer et guider les acquéreurs dans leur choix : celui de cette année est encore plus parfait. Il est divisé en 8 sections, les notes sont plus nombreuses, et tous les végétaux de pleine-terre sont classés selon les familles naturelles. Quoique cette classification soit encore peu familière à la majorité des planteurs, que peut-être quelques-uns même la trouveront moins commode que l'ordre alphabétique, nous n'en félicitons pas moins MM. Audibert de l'avoir introduite dans leur catalogue : c'est un signe de progrès. Les botanistes aujourd'hui sont forcés de devenir cultivateurs, comme les cultivateurs sont forcés de devenir botanistes, si les uns et les autres veulent s'entendre et être entendus. Voici les 8 sections qui divisent le catalogue général de MM. Audibert.

1°. **Arbres fruitiers.**

2°. Arbres, arbrisseaux et arbustes de pleine-terre.
3°. Plantes d'orangerie et de serre.
4°. Plantes vivaces de pleine-terre.
5°. Jeunes plants de semis pour former des pépinières.
6°. Graines d'arbres, d'arbrisseaux, d'arbustes de pleine-terre et de serre.
7°. Graines de plantes à fleurs.
8°. Graines et plantes potagères, économiques et médicinales.

Jardin d'acclimatation.

Catalogue des végétaux exotiques, arbres, arbrisseaux, arbustes, plantes vivaces, plantes grasses, bulbeuses, oignons à fleurs, qui sont disponibles au jardin Filhe, à Hyères (Var), pour 1833, avec leurs prix les plus modérés. Les demandes seront adressées à Victor Rantonnet, cultivateur, botaniste, fleuriste, horticulteur, marchand grainier, membre correspondant de plusieurs sociétés d'horticulture.

Le climat de la ville d'Hyères, dont la douceur a une réputation européenne, dispensant de chauffer pendant l'hiver, tous les articles présentés aux amateurs par le sieur Rantonnet offrent une reprise facile, une végétation plus vigoureuse et jamais étiolée par la chaleur artificielle des serres. Ces avantages réunis leur procurent encore celui de supporter les plus longs voyages, tant par mer que par terre. Hyères étant le seul endroit en France pour acclimater les végétaux exotiques, on y remarque déjà un grand nombre de végétaux qui ont supporté cinq degrés de froid en 1829, comme *Pittosporum sinense*, *Celastrus pyracantha*, *Casuarina equisetifolia*, *Cineraria platanifolia*, *Eucalyptus diversifolia*, *Polygala speciosa*, *Yucca aloïfolia*, *Melaleuca*

lunarifolia, *Correa alba*, *Phlomis Leonurus*, *Salvia mexicana*, *Visnea Mocanera*, *Datura arborea*, *Phytolacca dioïca*, et une grande partie des *Nerium*.

On peut se procurer dans ce jardin des plants d'amandier, caprier, figuier, mûrier, olivier, grenadier, sorbier, vigne, oranger, jujubier, le tout à des prix très-modérés.

On y trouve des sujets de toutes grosseurs pour orner de suite une serre, aux conditions les plus raisonnables.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

Intérieur d'une pièce où l'on conserve le raisin à Thomery

REVUE HORTICOLE,

AVRIL 1833.

I. PHYSIQUE.

LUNE ROUSSE. *Son influence sur les phénomènes de la végétation ; par M. Arago* (1).

On croit généralement, surtout près Paris, que la lune, dans certains mois, a une grande influence sur

(1) La prétendue action de la lune rousse se rattache, comme on va le voir, de la manière la plus naturelle, à la différence considérable qui existe, dans une nuit sereine, entre la température des corps terrestres et celle de l'air dont ils sont enveloppés. Cette différence a été établie par des observations nombreuses incontestables ; or, c'est seulement à titre de fait expérimental que je l'ai citée. Je pourrais donc ne pas aller plus loin. Toutefois, comme il est possible de donner, sans de trop grands détails, la cause physique d'une aussi singulière anomalie, j'ai pensé que le lecteur ne serait pas fâché de la trouver ici.

Deux corps diversement échauffés, quoique placés à distance l'un devant l'autre, acquièrent à la longue une égale température, même dans le vide. Il existe donc des effluves, des rayons de chaleur, qui émanent des corps dans toutes sortes de directions, et à l'aide desquels, aux plus grandes distances possibles, ils peuvent s'influencer réciproquement ; ces effluves, ces rayons, constituent ce que les physiciens appellent le *calorique rayonnant*.

Il est maintenant facile de concevoir que, pour qu'un corps ne perde rien de sa température actuelle, il faut qu'à chaque instant il reçoive des corps environnans, une quantité de chaleur rayonnante précisément égale à celle qui, à chaque instant aussi, émane de sa surface. Tout le monde comprendra

les phénomènes de la végétation. Les savans ne se sont-ils pas trop hâtés de ranger cette opinion parmi

---

de même qu'un corps s'échauffera ou se refroidira dès que ses échanges instantanés de chaleur avec les corps dont il est entouré, ne se compenseront pas parfaitement.

Cela posé, imaginons, pour un moment, que le firmament se compose d'une sphère de glace (eau gelée); concevons ensuite un corps suspendu dans l'atmosphère et qui serait au même degré de température qu'elle: supposons que cette température soit supérieure au degré de la congélation, et qu'elle ne diffère point de celle de la couche superficielle de la terre: tout cela admis, examinons ce qu'éprouvera le corps suspendu.

Ce corps rayonnera de la chaleur de bas en haut; la sphère de glace (qui est à une température inférieure) lui rendra évidemment moins qu'il ne perd. Du côté de la terre, les échanges se compenseront: ainsi, au total, le corps se refroidira. L'atmosphère elle-même éprouvera bien quelque chose d'analogue; mais par une propriété non douteuse des substances gazeuses, l'effet sur l'atmosphère sera sensiblement moindre que sur le corps solide. En peu d'instans la température de ce corps sera donc inférieure à celle de l'air qui le baigne de toutes parts.

L'air, s'il était fortement agité, amoindrirait notablement la différence en question. Mais dans l'état de calme il est difficile d'admettre que la chaleur communiquée au corps soit par voie de conductibilité, soit par l'entremise de très faibles courans, puisse compenser les pertes que le rayonnement occasione.

J'ai supposé que le firmament était une sphère de glace à zéro. Cette fiction n'a qu'un défaut: elle est, sous le rapport du rayonnement de la chaleur, fort au dessous de la vérité. On a prouvé, en effet, que les espaces célestes sont, non pas au terme de la glace fondante, mais à 40 ou 50 degrés centigrades plus bas. Ainsi, en supprimant l'enveloppe de glace, il nous faudra mettre le petit corps en communication rayonnante avec un espace à 40 ou 50 degrés au dessous de zéro. Sa déperdition de chaleur n'en sera donc par moins nécessaire.

Lorsqu'il existe un écran entre le corps et le ciel, le rayonnement vers les régions glaciales de l'espace, le rayonnement sans compensation, se trouve supprimé, et le corps ne doit plus alors descendre à une température inférieure à celle de l'air qui l'enveloppe. L'observation confirme cette conséquence.

les préjugés populaires qui ne méritent aucun examen? Le lecteur va en juger.

Les jardiniers donnent le nom de *lune rousse* à la lune qui, commençant en avril, devient pleine, soit à la fin de ce mois, soit plus ordinairement dans le courant de mai. Suivant eux, la lumière de la lune, dans les mois d'avril et de mai, exerce une fâcheuse action sur les jeunes pousses des plantes. Ils assurent avoir observé que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles, les bourgeons, exposés à cette lumière, roussissent, c'est-à-dire se gèlent, quoique le thermomètre, dans l'atmosphère, se maintienne à plusieurs degrés au-dessus de zéro. Ils ajoutent encore que, si un ciel couvert arrête les rayons de l'astre, les empêche d'arriver jusqu'aux plantes, les mêmes effets n'ont plus lieu, sous des circonstances de température d'ailleurs parfaitement pareilles. Ces phénomènes semblent indiquer que la lumière de notre satellite est douée d'une certaine vertu frigorifique; cependant, en dirigeant les plus larges lentilles, les plus grands réflecteurs vers la lune, et plaçant ensuite à leur foyer des thermomètres très-délicats, on n'a jamais rien aperçu qui puisse justifier une aussi singulière conclusion. Aussi, dans l'esprit des physiciens, la lune rousse se trouve maintenant reléguée parmi les préjugés populaires, tandis que les agriculteurs restent encore convaincus de l'exactitude de leurs observations. Une belle découverte faite par M. Wells, il y a quelques années, me permettra, je crois, de concilier ces deux opinions, en apparence si contradictoires.

Personne, avant M. Wells, n'avait imaginé que les corps terrestres, sauf le cas d'une évaporation prompte, pussent acquérir la nuit une température différente de celle de l'atmosphère dont ils sont entourés; ce fait important est aujourd'hui bien constaté. Si l'on place en plein air de petites masses de coton, d'édredon, etc., on trouve souvent que leur température est de 6, de 7 et même de 8 degrés centigrades au-dessous de la température de l'atmosphère ambiante; les végétaux sont dans le même cas. Il ne faut donc pas juger du froid qu'une plante a éprouvé la nuit, par les

seules indications d'un thermomètre suspendu dans l'atmosphère : *la plante peut être fortement gelée, quoique l'air se soit constamment maintenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro.*

Ces différences de température entre les corps solides et l'atmosphère ne s'élèvent à 6, 7 ou 8 degrés du thermomètre centésimal, que par un temps parfaitement serein. Si le ciel est couvert, la différence disparaît tout-à-fait ou devient insensible.

Est-il maintenant nécessaire que je fasse ressortir la liaison de ce phénomène avec les opinions des agriculteurs sur la lune rousse ?

Dans les nuits des mois d'avril et de mai, la température de l'atmosphère n'est souvent que de 4, de 5 ou de 6 degrés centigrades au-dessus de zéro. Quand cela arrive, les plantes exposées à la lumière de la lune, *c'est-à-dire à un ciel serein*, peuvent se geler, nonobstant l'indication du thermomètre. Si la lune, au contraire, ne brille pas; si le ciel est couvert, la température des plantes ne descendant pas au-dessous de celle de l'atmosphère, il n'y aura pas de gelée, à moins que le thermomètre n'ait marqué zéro. Il est donc vrai, comme les jardiniers le prétendent, qu'avec des circonstances thermométriques toutes pareilles, une plante pourra être gelée ou ne l'être pas, suivant que la lune sera visible ou cachée derrière des nuages; s'ils se trompent, c'est seulement dans la conclusion : c'est en attribuant l'effet à la lumière de l'astre. La lumière lunaire n'est ici que l'indice d'une atmosphère sereine ; c'est par suite de la pureté du ciel que la congélation nocturne des plantes s'opère ; la lune n'y contribue aucunement : qu'elle soit couchée ou sur l'horizon, le phénomène a également lieu. L'observation des jardiniers était incomplète ; c'est à tort qu'on la supposait fausse. (*Ann. du Bureau des longitudes.*)

II. PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Note sur de nouvelles idées courantes concernant la raison des assolemens.

Il y a déjà long-temps que des chimistes-physiciens étaient parvenus à faire mourir quelques plantes dans leurs expériences de laboratoire, en leur faisant absorber des substances réputées nuisibles ou mortelles pour les animaux, et ils en ont conclu que toutes les plantes absorbent indistinctement toutes les substances bonnes ou mauvaises, c'est-à-dire, qu'elles s'empoisonnent elles-mêmes.

Il y a également long-temps que les mêmes savans ont vu ou cru voir que les racines de certaines plantes excrétaient une substance quelconque qui, selon eux, corrompt ou empoisonne la terre, et fait que la plante qui l'a rendue, ni aucune autre de la même espèce, ne peut plus vivre dans l'endroit où cette substance est déposée.

Tant que ces nouvelles idées restèrent dans le laboratoire des chimistes, l'agriculture n'en fut pas troublée, et l'ancienne raison des assolemens n'en recevait aucune atteinte ; mais depuis que M. Decandolle les a relatés dans sa Physiologie végétale, qu'il les a représentés comme applicables à tous les végétaux, il en est résulté un grand émoi parmi les cultivateurs qui ne le sont pas; ils ont de suite proclamé que l'ancienne raison des assolemens était une erreur, et qu'il fallait en chercher une autre dans la faculté qu'ont les plantes de s'empoisonner elles-mêmes, et dans celle qu'elles ont également de corrompre le sol, en y déposant une substance excrémentitielle.

Cette nouvelle doctrine a été expo-ée et écoutée avec respect au sein de la Société royale et centrale d'agriculture de la Seine; plusieurs journaux l'ont vantée, en invitant les cultivateurs à la prendre pour base de leurs assolemens, après leur avoir dit

que l'ancienne raison des assolemens est une erreur. Heureusement le bon sens ne manque pas parmi les vrais cultivateurs, et l'on peut croire que les promoteurs de cette nouvelle doctrine feront peu de prosélytes. Je vais opposer la nouvelle doctrine à l'ancienne raison des assolemens, faire ressortir la force de l'une et de l'autre, afin que l'on puisse juger quelle est celle qui doit l'emporter.

Origine de l'ancienne raison des assolemens. Une longue expérience avait démontré que, quand on semait une même espèce de plante plusieurs fois à la même place, elle y prospérait d'autant moins qu'elle y avait été semée un plus grand nombre de fois. L'expérience avait également démontré que quand, au lieu d'y semer la même espèce de plante, on y en semait une d'une autre nature, celle-ci venait bien. Cette observation, répétée un grand nombre de fois, a amené les observateurs à en conclure que chaque espèce de plante tirait du sol la nourriture qui lui était le mieux appropriée, et qu'elle laissait celle qui, ne lui convenant pas, convenait par cela même à une autre espèce.

On avait également remarqué que certaines espèces de plantes exigeaient plus de nourriture, pour parvenir à l'état dans lequel nous voulons les obtenir, que d'autres espèces pour arriver au même état. Le seigle, par exemple, n'exige pas autant de nourriture que le froment. C'est donc sur ces deux connaissances qu'a été basée la raison de l'alternat et des assolemens, et cette raison paraît toujours si naturelle, qu'il m'est impossible de lui trouver aucune objection. Voyons maintenant si la nouvelle doctrine sera dans le même cas.

Nouvelle raison des assolemens. Cette nouvelle raison doit son origine, comme je l'ai dit, à des expériences de laboratoire, auxquelles la nature ne soumet pas les plantes dans les champs, les prés et les bois; et comme la culture ne se pratique que dans les champs, les près et les bois, et que partout où croissent les plantes, il ne se rencontre rien de ce que les chimistes ont trouvé ou mis dans leur creuset ou leur cornue, il s'en suit que les expériences en question sont

aussi etrangères à l'agriculture, que le globe de Saturne l'est au globe de la terre. A t-on jamais vu un champ de blé, une forêt mourir tout à coup pour avoir pompé du cuivre, de l'arsenic ou de l'eau-forte? Quand un lieu contient des substances contraires à la vie d'une plante, la nature ne l'y fait pas croître; M. Decandolle le sait mieux que personne, et on a lieu de s'étonner de le voir prêter le poids de son autorité à faire admettre une idée si contraire à la marche de la nature.

Quant à l'autre idée que les plantes excrètent de leurs racines une substance *excrementitielle* qui corrompt le sol et conséquemment leur nourriture, tout l'ensemble de la végétation est là pour prouver qu'elle n'est pas fondée, y aurait-il des forêts? y aurait-il des arbres séculaires si leurs racines rendaient annuellement des excrémens capables de corrompre le sol qui les nourrit?

Je reconnais que quelques racines rendent une substance quelconque; j'accorde que toutes en rendent, mais il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que cette substance n'est pas nuisible, tant elle est minime. Il est bien certain que la pomme-de terre contient un principe délétère; mais ce principe est en si petite quantité, que c'est pour nous comme s'il n'existait pas. et qu'un chimiste aurait mauvaise grâce à soutenir que nous nous empoisonnons en mangeant des pommes de-terre. Il en est de même de la substance qu'excrètent les racines des plantes: elle doit occuper encore moins les cultivateurs que le poison qui existe dans la pomme-de-terre.

POMMIERS DE BOUTURES, *et détérioration des arbres fruitiers par la greffe; par* N. J. B. VAN MONS, *correspondant du Journal d'Agriculture des Pays-Bas* (1).

Je n'ai pas connaissance qu'il existe, comme on

(1) Plusieurs journaux ayant annoncé, en effet, qu'il existe

le dit, en Bohème, un verger planté en pommiers de boutures : s'il en existait un, je le connaîtrais par mes relations *pomologiques* avec ce pays, et, dans tous les cas, il ne pourrait être formé que de variétés de la sous-espèce paradis-calville, qui pousse des racines sur toute la longueur de sa tige, et qu'on ne peut empêcher d'en pousser. J'ai mon jardin plein de variétés de cette sous-espèce ; mais les autres sortes ne se multiplient pas de boutures, et pas plus de la bouture encore herbacée que de celle déjà ligneuse. Je n'ai jamais vu s'établir en franc de pied la greffe sur paradis ou doucin, enterrée jusqu'à l'endroit d'insertion. Toutes mes greffes de pommiers, faites sur bouts de branches ou de racines, et celles faites des mêmes bouts, insérées dans la greffe, sont ainsi enterrées, et la plupart des autres le sont également ; mais le poirier a, çà et là, pu être propagé de boutures, et j'avais à Bruxelles des arbres de cette propagation que je n'ai pu transporter à force qu'ils étaient immenses. Un entr'autres était provenu d'un franc de la pépinière du Luxembourg, et a donné un fruit délicieux. Un bout de bourgeon avait été placé comme tuteur de la greffe.

Mais le pommier, comme le poirier, et toutes les autres espèces, pussent-ils aisément être multipliés de boutures, ces boutures, et les drageons d'une variété décrépite par le grand âge, n'en conserveraient pas moins toutes les infirmités attachées à cet âge, car ces boutures et ces drageons ne seraient qu'une division de l'arbre. Ils ne seraient pas différens de la greffe, qui est une bouture avec interposition du sujet. On voit les variétés récentes ramener à la plus brillante santé les sujets les plus malades, rabougris, et couverts de chancres, mais on n'a jamais vu un sujet sain et vigoureux relever en la moindre chose une

---

en Bohème un verger magnifique de pommiers provenus de boutures, nous sommes bien aises d'exposer ici l'opinion de M. Van Mons à ce sujet, et les considérations dans lesquelles entre ce savant pomologiste à ce sujet.

greffe affectée nativement de maladie. On le voit, au contraire, toujours participer de l'état de souffrance de la greffe, et périr quand la greffe périt. Il en résulte que la greffe domine sur le pied, et non le pied sur la greffe. Cela n'est pas extraordinaire, car la partie de l'arbre qui fait des pousses, doit dompter celle qui ne pousse pas, et qui forme les racines avec la séve que l'autre partie lui envoie. Pour preuve de cela, qu'on élève au mur, en exposition chaude, la variété la plus dégénérée par l'âge, et qui aura été greffée sur un sujet souffrant, l'arbre sera restauré, et paraîtra d'âge moyen ; ce n'est donc pas le sujet qui a pu influencer sur le retour à la santé, mais bien la chaleur du mur.

Les boutures et les drageons donnent le même fruit que la greffe, et la graine de trois sortes de pieds sera influencée de la même manière, et en raison de l'âge de la variété. Plus cet âge sera avancé, plus les pieds, provenus de leur graine, donneront des fruits rapprochés de l'état sauvage. La greffe répétée, pas plus que la propagation par d'autres voies, ne peut ni reculer ni rapprocher l'âge où la décadence et les divers maux, que la vieillesse entraîne à sa suite, surviennent pour une variété donnée. La propagation par graine peut seule rajeunir une espèce, et lui faire déposer de suite ses infirmités d'arbres ; mais ce n'est qu'à la longue et par des semis, répétés en descendance directe, que peut disparaître le retour que son fruit a fait vers la condition de fruit sauvage. On a tort de prêcher d'autres doctrines, car elles ne mènent qu'à perdre en essais infructueux un temps utile, et à retarder les progrès de la science horticole.

III. CULTURE.

Note sur la multiplication des pivoines ligneuses par éclats.

On trouve dans les Annales de la Société d'horti-

culture, tom. XII, pag. 141, un très-bon mémoire de M. Soulange-Bodin, lu à l'Académie des Sciences, le 12 mars 1833, sur la multiplication des plantes par la greffe Huard ou à la Pontoise, que l'auteur appelle *greffe étouffée*. Cette greffe n'est pas nouvelle à beaucoup près, mais elle n'était guères appliquée qu'à la multiplication des petits orangers et des daphnés; M. Soulange Bodin en a étendu l'usage à un bien plus grand nombre d'arbrisseaux; il est le premier surtout qui l'ait appliqué à la multiplication des camellia, et on sait la prodigieuse quantité qu'il en a répandue dans le commerce greffés de cette manière. L'auteur a eu naturellement l'occasion de parler aussi de boutures et de marcottes; et, à ce sujet, il dit, relativement aux pivoines ligneuses, *paeonia moutan*, que leur propagation par bouture est incertaine, que celle par marcotte est longue et peu productive, et que celle par éclat est *moins productive encore*.

L'Académie, selon l'usage, a nommé des commissaires pour lui faire un rapport sur le mémoire qu'elle venait d'entendre. Ce rapport a été fait, et il se trouve, en général, très-flatteur pour l'auteur. M. le rapporteur cite plusieurs passages du mémoire pour prouver leur exactitude; il répète entre autres ces trois assertions sur la multiplication de la *paeonia moutan* : « Sa » propagation est incertaine par bouture, peu produc» tive par marcotte, *moins productive encore par* » *éclat.* » Cette dernière assertion était tombée sans doute par mégarde de la plume de M. Soulange-Bodin; mais quand on lit un mémoire devant l'Académie royale des Sciences, ce n'est pas seulement pour en recevoir des complimens, c'est aussi pour qu'elle vérifie si tout le mémoire est exact, et quand l'Académie nomme des commissaires pour lui en rendre compte, elle entend que ces commissaires fassent ou répètent toutes les expériences nécessaires pour justifier ou infirmer les assertions de l'auteur. Cependant il ne paraît pas que M. le rapporteur se soit conformé, du moins en tout point, aux intentions de l'Académie, puisqu'il n'a pas vu que la dernière assertion citée est une si grande erreur, que ce n'a pu être, comme je

l'ai dit, que par mégarde, qu'elle était tombée de la plume de l'auteur, lequel ne pouvait pas ignorer que la multiplication de la *pæonia moutan*, par éclat, est la *plus certaine*, la *plus prompte*, la *plus productive* et la *plus économique de toutes*. Je vais le prouver en décrivant la pratique de M. Decouflé, habile cultivateur à Paris, qui, depuis que la pivoine en arbre ou *pæonia moutan* est introduite en France, ne l'a jamais multiplié que par éclat, et en a fourni au commerce et à M. Soulange lui-même plus qu'aucun autre cultivateur.

Pour tirer le meilleur parti possible d'une plante, il faut d'abord étudier son mode de végétation et ce qui lui arrive lorsqu'on la tourmente; or, M. Découflé a remarqué qu'en tourmentant ou supprimant les rameaux de la pivoine mouton, elle repoussait abondamment du collet. Cela a suffi pour lui faire connaître qu'on pouvait établir des mères de cette plante et lui faire produire successivement de nombreux rameaux du collet. Il en a donc fait des mères en pleine terre de bruyère qu'il a su faire ramifier sur le collet. Le marcottage ordinaire ne lui ayant pas mieux réussi qu'aux autres cultivateurs, ou ayant trouvé ce moyen trop long, il a dégagé l'origine des rameaux en éloignant la terre qui la couvrait; il a coloté ces rameaux sans les détacher, en les éloignant de l'axe, et en donnant à la fente la forme d'un V très-ouvert; il a assujetti les rameaux dans cette position en mettant de la bonne terre de bruyère dans les fentes et sur le bas des rameaux jusqu'à la hauteur nécessaire; il a ensuite entretenu le tout dans une humidité convenable, et en moins d'un an tous les rameaux se sont trouvés parfaitement enracinés, et propres à être sevrés. Telle est toujours la pratique de M. Découflé, dans cette opération qui se fait avec succès à l'automne, après la chute des feuilles, et au printemps avant que la végétation se mette en activité.

Comme plus on enlève de rameaux sur la pivoine mouton plus elle en reproduit de son collet, M. Découflé a des mères qui lui produisent aujourd'hui chacune de 20 à 30 nouvelles plantes chaque année.

En éclatant un rameau de deux ans, il s'enracine aussi bien qu'un rameau d'un an. Peut-être que de plus vieux s'enracineraient encore.

Puisqu'en culture le temps est précieux et qu'il ne faut pas tourmenter les plantes sans nécessité, il est avantageux de faire le sevrage des éclats enracinés et d'exécuter les nouveaux éclats en même temps. Ainsi quand les rameaux enracinés sont détachés, on dégage la base des nouveaux rameaux en éloignant la terre que l'on suppose plus ou moins usée, on les éclate, on les entoure de bonne terre de bruyère neuve, et tout est fini pour un an. Quant aux rameaux sevrés, l'usage est de les mettre en pépinière pendant un an avant de les livrer au commerce.

POITEAU.

Note sur la culture de l'asperge.

On trouve dans le Journal d'agriculture de l'Ain, janvier 1833, un article sur la culture de l'asperge, par M. Merdier, qui, parmi d'excellentes choses qu'on ne lira pas sans profit, contient une assertion que nous ne pouvons laisser passer en silence, parce qu'elle nous semble faire une tache dans cet article. M. Merdier dit : « C'est à tort que divers auteurs d'horticul-
» ture prescrivent de grands frais inutiles pour de pa-
» reilles créations ; par exemple de défoncer la terre
» de deux pieds de profondeur, de répandre dans le
» fond un pied d'épaisseur de fumier ou autre en-
» grais, de le bien battre et piétiner, de le couvrir
» ensuite de trois pouces de bonne terre, et de plan-
» ter à la distance de 15 pouces. Je demande à ces au-
» teurs de cabinet à quoi servira cette couche d'en-
» grais enfouie et couverte de terre? et si les sucs et
» sels nutritifs remonteront assez pour favoriser la
» végétation des plantes? Non, certainement ; et cette
» couche de fumier perdue, en s'affaissant, entraînera
» avec elle la surface, et les griffes se trouveront trop
» enterrées. »

A ce sujet je répondrai à M. Merdier que, quand nous

chaussons des planches d'asperges, nous enlevons la terre des sentiers jusqu'à la profondeur de 18 à 20 pouces, pour mettre du fumier chaud à la place, et que dans cette opération nous trouvons que les racines des asperges s'enfoncent perpendiculairement, jusqu'a deux pieds de profondeur. Elles descendent même encore plus bas quand il s'y trouve du terreau. C'est donc, quoi qu'en dise M. Merdier, une bonne pratique d'améliorer le plus possible, et dans une épaisseur de deux pieds au moins, le sol sur lequel on se propose de faire une plantation d'asperge.

POITEAU.

Culture de l'ognon patate.

Cette espèce, peu connue, paraît particulièrement propre aux terres fortes dans lesquelles l'ognon ordinaire ne réussit pas très-bien. C'est une espèce dont le mode de multiplication ressemble à celui de l'échalotte, c'est-à-dire qu'en plantant un ognon au printemps il se divise et en fournit douze ou quinze à l'automne. On le trouve dans la collection de M. Vilmorin et chez quelques curieux. M. Briet, propriétaire et fondateur de l'école d'agriculture à Guéret (Creuse), a dernièrement publié un bon article sur la culture de cet ognon; il le dit tout aussi bon que l'ognon ordinaire, plus précoce, de meilleure et de plus longue garde; il le plante en raies à un pied de distance, et le recouvre de deux pouces de terre. Bientôt il en sort une touffe de tiges que l'on butte; celles du centre mûrissent les premières; on les tire avec les ognons qui sont à leur base, quand elles sont jaunes, et on remet de la terre à la place, pour que les autres ognons de la circonférence ne s'éventent pas, continuent de grossir jusqu'à ce que leurs fanes, jaunissant aussi, indiquent qu'ils sont mûrs.

Prix proposé pour la culture de la vigne dans les États-Unis d'Amérique.

Le Journal *New-England Farmer*, du 22 juin 1831, nous apprend que la Société horticulturale de Massachusetts a proposé un prix de trente dollars pour celui qui parviendrait à cultiver la vigne *à la Thomery*, c'est-à-dire de la manière indiquée et décrite dans le *Bon Jardinier* depuis 1826. Il paraît que le plus grand obstacle que les concurrens trouvent à l'admission de cette méthode est que les murs de clôture sont fort rares aux Etats-Unis, et que les jardins ne sont encore la plupart entourés que de haies. Il faudrait donc que les concurrens fissent faire des murs exprès, et trente dollars ne leur semblent pas un encouragement assez puissant.

D'après cela, il paraîtrait encore que les jardiniers américains ne calculent pas aussi bien que les jardiniers de Thomery et de Montreuil, et qu'ils ne sont pas convaincus qu'au moyen de murs les récoltes sont toujours plus certaines, plus abondantes, plus précoces, plus belles, et se vendent cinq ou six fois plus cher que celles venues en plein air, et qu'enfin ils ne réfléchissent pas que si la multiplication des murs dans un jardin était pour eux une dépense d'argent assez considérable, ce serait un argent placé à gros intérêt auprès de villes telles que Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore et Federal-City.

Procédé pour détruire le jonc dans les prairies sans endommager le foin.

Le jonc qui croît dans les prairies ou dans les pelouses de jardins aux endroits humides, est fort désagréable pour les jardins, est très nuisible aux prairies. Voici comme je le détruits :

Je vais couper le jonc avec le foin le plus près de terre possible, dans le courant d'avril, et je fais déposer sur chaque touffe un peu de poussière de char-

bon de pin ou autre. Cette pratique me réussit et de l'herbe de belle qualité remplace bientôt le jone (1). (*Extrait du Journal des connaissances utiles, février* 1833.)

Moyen de préserver le jeune plant des lapins.

Il arrive quelquefois que les lapins, sans même y être forcés par la neige, s'adonnent à venir toutes les nuits ronger l'écorce des jeunes plants mis en place auprès d'anciens bois, et causent ainsi des pertes considérables. M. le comte de Maurois, à qui ce désagrément est arrivé plusieurs fois, a trouvé un moyen certain d'empêcher les lapins de dévorer ses plants. Il a fait fondre du goudron dans de mauvaise huile, à consistance telle que le mélange reste très-liquide après le refroidissement, et en a fait enduire les jeunes plants jusqu'à la hauteur où les lapins peuvent atteindre. Un homme peut goudronner dix mille plants en un jour, en trempant la main dans le goudron, en empoignant le plant à la base et faisant glisser sa main jusqu'à **la hauteur requise.**

L'expérience a demontré que l'huile ne nuit nullement au plant dans cette opération.

IV. ENGRAIS.

Engrais-Lainé, *ou cendres calcinées, salées et animalisées, avec les résultats de leur action, supérieurs à ceux de la Poudrette, sur les récoltes de* 1832, *etc.*

L'agriculture, premier des arts, est aussi le premier des intérêts sociaux, et la paix, le bonheur des empires, sont souvent attachés à sa prospérité ; mais la France n'élevant pas assez de bétail pour sa consommation,

---

(1) J'observe que le journal cité dit que *de l'herbe de belle qualité fait bientôt place au jonc.*

et forcée d'en acheter chez ses voisins, manque toujours de fumier, chose qui contraint les agriculteurs à employer d'autres engrais pour fertiliser les terres.

La *poudrette*, le *noir animal*, les *raclures de cornes*, le *plâtre*, et autres agens, sont utilisés avec plus ou moins de succès ; mais ces auxiliaires, qui déjà ont rendu tant de services, ne conviennent pas à toutes les terres (1) : ils sont loin, d'ailleurs, de suffire aux nécessités de notre agriculture, et la France, dont la cinquième partie du sol est en friche (2), achète annuellement des blés étrangers, tandis que, mieux cultivée et surtout mieux fertilisée, elle devrait toujours en vendre à ses voisins.

Pour concourir à changer cet état de choses, et augmenter les moyens de productions que nécessite une population journellement croissante, M. Lainé, négociant-droguiste à Paris (3), vient de composer un

---

(1) Les *cendres calcinées*, *salées et animalisées* sont le résultat de la nouvelle gélatine, *inventée en juin 1828, par M. Lainé, négociant-droguiste*. Nul autre engrais n'est aussi riche en sels et en matières animales ; sous ce double rapport il convient à toutes les terres, à toutes les cultures.

(2) L'Auvergne, *excepté la Limagne*, le Limousin, le Périgord, les Landes, le Berry et la Bretagne, sont la honte agricole de la France ; la misère, secondée par l'ignorance, y dévore la masse des habitans ; et un arpent de terre, mal ou pas fumé, s'y afferme généralement de 9 à 15 fr. ; tandis que dans certaines localités des environs de Paris, et dans presque toute la Flandre, la même étendue de terrain se loue de 150 à 200 fr. Mais nos cultivateurs éclairés savent que si le principe végétatif est l'eau dans les pays chauds, c'est le fumier dans notre climat froid et humide ; ils savent aussi, comme les *Belges*, les *Hollandais*, les *Suisses*, les *Moraviens*, les *Siléziens* et les *Anglais*, que dix arpens de terre bien engraissés, qui coûteront 50 p. 0/0 moins de frais et de semence que vingt arpens mal fertilisés, rapporteront plus que ces derniers ; ils savent enfin que c'est en couvrant le sol d'engrais qu'on obtient des récoltes d'une valeur de 4 à 5 et même 600 fr. par an et par arpent.

(3) M. Lainé a déjà doté l'agriculture des *poudres d'os gélatinés*, engrais qui n'est point offert à MM. les agricul-

nouvel engrais. Huit, dix, douze hectolitres de cet agent suffisent pour bien fertiliser un arpent de terre froide et forte, mesure de Paris, soit pour la culture des céréales, améliorer les prairies et fumer les jardins. Les trois quarts de ces quantités sont assez dans les terres légères. Il en coûtera, au prix de 3 fr. 50 c. l'hectolitre, ou 5 fr. 50 c. le setier, que se vend l'*Engrais-Lainé*, de 27 à 42 fr. par arpent, pour obtenir une très-bonne récolte en céréales. Mais pour les graines oléagineuses, les tabacs, les asperges, les petits pois, les ognons, les betteraves, les pommes de-terre et autres racines, il convient d'employer de dix-huit à vingt hectolitres par arpent; ce qui fait une dépense de 63 à 70 fr seulement, lorsque, pour ce genre de culture, MM. les agriculteurs de la Flandre, de l'Artois et des environs de Paris, dépensent le double ou le triple de ces sommes *en fumier* pour fertiliser la même étendue de terrain, indépendamment des frais pour transporter le fumier, et l'épandre; tandis qu'un ou deux chevaux, en une seule fois, conduisent l'*Engrais-Lainé* aux champs, où un seul homme suffit pour l'employer en un jour.

Du blé de saison, semé le 27 novembre dernier dans une terre franche, amaigrie, et fertilisée au moyen de l'*Engrais-Lainé*, dans les proportions ci-dessus, fut récolté le 30 juillet; chaque grain a produit de cinq à dix, même quatorze et quinze tiges, dont la hauteur dépasse cinq pieds, les épis sont longs de quatre à cinq pouces et plus, tandis que le même terrain, fumé avec de la poudrette, dans la même proportion, n'a produit que trois à six tiges par grain, avec des épis de deux pouces et demi à trois pouces (1).

---

teurs, par la raison que tout ce qui peut être produit en ce genre est vendu indemniment.

(1) Par lettres, 24 août, 2 et 14 du courant, M. Collet, de *Lagny*, dit postérieurement que MM. Papillon père, Quillard, de *Seris*; Papillon fils, des *Corbas*; Pottier, Hongre, de *Jossigny*; Poutry, de *Mugny*; Tiercelin, de *Fretoy*; Benard, d'*Emerainville*; Potier de l'*Ile-Andry*; etc., tous de Seine-et-

Du blé de mars, semé le 27 mars après une récolte d'avoine et un seul labour, dans une terre *maigre*, *épuisée* et légèrement sablonneuse, fut récolté le 4 août. Sa hauteur était de trois pieds trois pouces à quatre pieds ; les épis longs de trois pouces à trois pouces et demi, tandis que le même blé, fertilisé avec d'autres engrais, n'avait pas trois pieds de haut, avec des épis de un à deux pouces et demi. De l'avoine, semée le 7 avril, fut récoltée le même jour 4 août. Sa hauteur était de deux pieds et demi sans *Engrais-Lainé* ; mais avec ce dernier agent, elle était haute de trois pieds et demi à quatre pieds, avec des épis de huit à dix pouces. Enfin, de l'orge, semée le 4 mai dans de très-mauvaise terre, et fertilisée avec ledit engrais, fut récoltée le 2 août, en donnant **douze et demi pour un.**

Les *cendres calcinées, salées et animalisées*, dans lesquelles se trouvent des fragmens salins et osseux, requièrent beaucoup moins de semences que les autres engrais, et nourrissent enfin la terre pendant plusieurs années mieux que ne peut faire le plus riche fumier, ainsi que l'auteur l'affirme et l'a constaté pendant deux saisons, avant de présenter cet engrais à MM. les Agriculteurs (1).

L'emploi des *cendres calcinées, salées et animalisées*, est des plus faciles, et n'exige aucune préparation :

Marne, sont très contens de l'*Engrais Lainé*, et qu'il vaut mieux que la poudrette. En faisant ces citations, M. Laine ne prétend pas porter préjudice à un établissement qui rend tant de services, mais bien concourir, avec lui et autres de ce genre, à remunérer la France des tributs agricoles qu'elle paye bénévolement aux étrangers.

(1) M. Ange Decroix, de *Bailly* (*Seine-et-Oise*), fut le premier qui essaya l'*Engrais-Laine*, et il prétend que cet engrais, employé en 1829, a encore fait sentir son action en 1832. M. *Salmon Esnue*, de *Basonges*, près *Château-Gontier* (*Mayenne*), est de la même opinion. Cet agriculteur, l'un des plus éclairés de son département, essaya l'engrais en 1830. Il en acheta 1,200 hectolitres en 1831, et cette année il en a emplété 2,000.

il suffit de les semer avec ou immédiatement après les blés ou graines, et de les couvrir avec la charrue, la herse ou le râteau. Les vignes (a) doivent aussi être fertilisées avant l'hiver. Quant aux prairies et jardins, il suffit de le faire au printemps, avant toute germination.

Le prix de l'*Engrais Laine* est de 3 fr. 50 c. l'hectolitre, pris à Saint Denis près Paris, au pont de la Briche, tout près du canal de Saint Denis et l'Ourcq, qui communique avec la Loire par la Haute Seine, avec la mer par Rouen et Havre, avec la Picardie, l'Artois et la Flandre par l'Oise et l'Aisne (a), et enfin avec la Marne, par la Brie et la Champagne.

S'adresser à Saint Denis, à la Fabrique, près Paris;

à Paris, à Mme. Laine, rue Paradis-Marais, n°. 10.

V. FRUITS COMESTIBLES.

Poire Sageret.

Dans la séance du 16 janvier 1833, de la Société royale et centrale d'agriculture, M. Sageret a présenté une poire provenue de ses semis. Cette poire est de moyenne grosseur, fondante et très-bonne;

(a) MM. les vignerons sont priés de visiter à la fabrique une vigne fertilisée avec cet engrais, et probablement ils n'ont jamais vu rien de plus beau.

(b) Le prix du fret, *par eau* et par tonneau de mille kilogrammes, est ordinairement de 5 à 6 fr. pour *Meaux*, de 4 à 5 fr. pour *Lagny* et *Melun*, de 8 à 10 pour *Soissons*, de 7 à 9 pour *Nogent*, de 10 à 11 pour *Saint Quentin*, de 12 à 13 pour *Valenciennes*, de 15 à 16 pour *Lille*, de 20 à 21 pour *Dunkerque*, de 18 à 20 pour la *Basse Loire*, de 15 à 16 pour *Gien*, de 10 à 12 pour *Rouen*, et de 15 à 16 pour *Havre*. Chaque hectolitre d'*Engrais-Laine* pèse de 90 à 95 kilogrammes.

elle mûrit en janvier et février. Des horticulteurs l'ont nommée *poire Sageret.*

Louise de Prusse (poire); Van Mons.

Ce fruit, d'un volume magnifique, dit M. Van Mons, figure tantôt un beau beurré diel, tantôt une Dorothée royale, tantôt l'urbaniste, et quelquefois même le doyenné blanc. Sa surface, souvent inégale par des boursoufflures, est néanmoins lisse et douce au toucher. La peau est dure, difficile à entamer, elle couvre une couche mince de grains dures. La chair est blanche, d'une finesse parfaite, très beurrée, remplie d'une eau sapide, très-sucrée et aucunement parfumée.

Ce fruit mûrit naturellement du 15 septembre au commencement d'octobre. Il vaut mieux l'entrecueillir de quelques jours que de le laisser mûrir sur l'arbre. Le meilleur moment pour le manger est quand une légère nuance orangée perce le vert de la peau.

La Louise de Prusse provient des semis faits à Bruxelles par M. Van Mons. L'arbre a rapporté pour la première fois vers 1823, et depuis ce temps son fruit n'a pas varié. Quelques greffes ont été distribuées sous le n°. 581. M. Van Mons pense que ce fruit doit prendre rang entre l'urbaniste et le doyenné. (*Extrait de la Revue des revues, septembre* 1832).

De-Meester (poire); Van Mons.

Le fruit de la De-Meester, dit M. Van Mons, est d'un volume qui approche du très gros, et sa forme et sa couleur le rapproche de la poire-figue, tandis que ses qualités l'attachent évidemment au rousselet. il est pyriforme, ventru, sa peau est lisse, jaunâtre du côté de l'ombre, rouge du côté du soleil, et tavelée de roux. Si on le cueille prématurément, il se ride; alors sa chair, qui devrait être fondante, devient beurrée, et elle n'y perd rien; les environs des loges

sont un peu granuleux ; son eau est très-abondante, parfumée comme celle du rousselet, d'un goût fin et très-agréable.

Cette poire mûrit à la mi-septembre, et dure de 15 à 20 jours. M. Van Mons lui a donné le nom de son jardinier. L'arbre provenu de graine dans le jardin de M. Van Mons, à Louvain, a fructifié pour la première fois en 1824.

On voit que ces deux bons fruits ont l'inconvénient de mûrir aussi à l'époque où mûrissent une quantité d'excellens fruits. C'est à obtenir des fruits fondans ou beurrés tardifs que doivent tendre les efforts des semeurs.

Bonne Thouin (pomme).

Un sauvageon provenu de graine dans le jardin de M. Gillet de Laumont, a fructifié pour la première fois vers 1822 ; depuis cette époque il rapporte chaque année abondamment, et doit être mis au rang des espèces les plus fertiles. Son fruit est au-dessus de la moyenne grosseur, et doit se ranger parmi les reinettes ; il est un peu allongé, et même assez souvent figuré en cône tronqué dans le haut ; sa hauteur moyenne est de 2 pouces 3 lignes sur autant de diamètre à l'endroit le plus renflé Son œil est très-petit, à divisions calicinales courtes et ordinairement convergentes, placé dans un enfoncement large, quelquefois régulier, quelquefois bordé de petits côtés ; la queue, assez grosse et longue de 4 lignes, est dans une cavité étroite ; la peau est lisse, piquetée de petits points roux ; elle devient d'un beau jaune tendre à la maturité ; la partie qui avoisine la queue est toujours couverte d'une large tache grise, frangée en son bord, et quelques fruits sont légèrement lavés et fouettés de rouge du côté du soleil et même se marbrent aussi de gris de ce côté Un parfum agréable s'exhale de ce fruit vers l'époque de sa maturité et les connaisseurs croient reconnaître un fruit nouveau dans ce parfum. La chair est blanche avec un petit œil jaunâtre, ferme,

assez fine, laissant cependant dans la bouche un léger sablé qui indique un fruit nouveau, et que l'âge et la culture feront disparaître; son eau, assez abondante, est acidulée et sucrée dans les justes proportions; les loges sont petites et contiennent des pepins courts, bien nourris.

Ce fruit mûrit en février et paraît devoir se conserver jusqu'en mai.

Pomme de Laumont.

Celle-ci, obtenue en 1832 d'un sauvageon de graine non greffé, âgé de 4 ans, paraît se ranger naturellement parmi les calvilles. C'est un fort beau fruit, de forme turbinée tronquée, haut de 2 pouces 6 lignes, sur autant ou un peu plus de diamètre, marqué de côtes obtuses sur toute sa périphérie : son œil, enfoncé entre plusieurs côtes inégales, a les divisions calicinales longues, larges et convergentes; la queue est menue, longue de 6 à 7 lignes, plantée dans une cavité évasée, régulière et tapissée d'une tache grise et frangée; la peau est lisse, luisante, d'un jaune clair dans l'ombre, lavée et fouettée d'un beau rouge vif du côté du soleil; la chair est blanche, verdâtre du côté de l'ombre, avec un petit œil rougeâtre du côté du soleil, semi-tendre, assez fine, et contenant une eau acido-sucrée agréable, que l'on pourrait désirer être un peu plus abondante. Les loges sont grandes et contiennent de fort gros et fort courts pepins très-bien nourris.

Je ne puis dire jusqu'à quelle époque ce beau fruit peut se conserver, car le seul échantillon qui m'avait été confié s'est trouvé atteint de pourriture en février, pour avoir sans doute été meurtri avant de m'être remis; il ne s'est conservé que jusqu'au 20 février.

Si l'on trouve un tant soit peu de verdeur dans ces deux pommes, cela tient à leur grande jeunesse. Quand elles auront été greffées un certain nombre de fois, et cultivées à bonne exposition en terre douce, elles s'affineront et prendront rang, je crois, parmi nos meilleures pommes.

Poiteau

Note sur le coing de la Chine, *Cydonia Sinensis*, Thouin.

Il paraît que décidément le coignassier de la Chine, que nous cultivons depuis 30 ans aux environs de Paris, n'y donnera du fruit que bien rarement, cultivé en plein vent ; on en obtiendrait sans doute plus souvent si on le mettait en espalier contre un mur à l'exposition du midi, mais on ne s'y décidera probablement pas tant qu'on n'aura pas rendu son fruit comestible. C'est dommage, car ce fruit est très-beau, d'un gros volume et d'un parfum exquis, bien différent de celui de nos coings ordinaires. Dans le midi de la France cet arbre fructifie facilement. M. Robert en a adressé différentes fois de Toulon à la Société d'horticulture de Paris, qui étaient d'une grosseur extraordinaire. Dans sa séance du 21 novembre 1832, elle en a reçu douze magnifiques, également de Toulon, qui lui ont été adressés avec différentes espèces de graines, par M. Aguillon; mais ces fruits ne sont pas plus mangeables que ceux venus aux environs de Paris. Quelques personnes pensent cependant qu'au moyen de semis répétés pendant long-temps ils pourront s'améliorer. M. Berlèse a dit qu'en Italie on le convertit en gelée, et qu'alors on le trouve bon. Si, traité de cette manière, il conserve son parfum, ce doit être en effet une chose non-seulement bonne, mais encore délicieuse.

Note sur la cerise de Spa.

J'ai déjà annoncé dans la Revue Horticole, que l'on cultivait à Angers une cerise sous le nom de *cerise de Spa*, tirée de Montmorency. M. le comte Odart dit (Annales d'agriculture d'Indre-et-Loire, décembre 1832), qu'il cultive cette cerise depuis six ans, et qu'il l'a reçue de Paris sous le même nom. Ce serait une chose assez étrange que cette cerise fût un nouveau fruit introduit ou né à Paris ou à Montmo-

rency sans que les pépiniéristes s'en doutassent, et sans qu'il fût connu des amateurs ou des curieux de la capitale qui sont à l'affût des nouveautés. La Société d'horticulture de Paris se trouve obligée, et par sa position et par les devoirs qu'elle s'est imposée, et par ce qu'on a droit d'attendre d'elle, de tâcher d'apporter quelque lumière dans cette question, et, pour y réussir, voici je crois ce qu'elle doit faire. Ce serait de prier M. Odart ou M. Millet d'Angers, de vouloir lui adresser quelques rameaux de ce cerisier, munis de feuilles et de fruits mûrs, avec une petite notice qui indiquerait si l'arbre tient ses rameaux plus ou moins verticalement comme le cerisier anglais, ou s'il les étend comme le cerisier commun. Avec ces renseignemens, la Société jugerait facilement si la cerise de Spa est une nouvelle espèce ou si elle n'est qu'une ancienne cerise revêtue d'un nouveau nom.

POITEAU.

VI. PLANTES D'AGRÉMENT.

Camellia reticulata.

L'an passé ce camellia a paru d'abord dans l'établissement de M. Cels, et ensuite dans quelques autres, notamment chez M. Fion. Il a été annoncé non-seulement comme produisant une fleur magnifique, mais encore comme une espèce dans toute la force du terme. Ses feuilles diffèrent en effet de celles de tous les autres camellia par leur forme, leur consistance, et surtout par leurs nervures saillantes à la face inférieure où elles forment un réseau bien caractérisé, d'où a été tiré le nom de *reticulata* donné à la plante; on n'en possède encore que de très-petits individus greffés, tirés la plupart de la Belgique. L'un d'eux a ouvert sa première fleur chez M. Cels, le 18 mars 1833, et nous nous hâtâmes d'aller le voir ainsi que beaucoup d'autres amateurs.

Ses feuilles sont oblongues, acuminées, étalées,

raides, d'un vert mat, moins luisantes que la plupart de celles des autres camellia, bordées de très-petites dents très nombreuses et très-rapprochées : le bouton à fleur est beaucoup plus gros que tous les autres; au moment de s'ouvrir il avait deux pouces de longueur sur un pouce de diamètre : la fleur épanouie avait 4 pouces et demi de diamètre; elle est restée légèrement concave dans son plus grand épanouissement : elle s'est trouvée semi-double ou composée seulement de 15 à 18 pétales d'un rose vif magnifique, et ces pétales, au lieu d'être lisses, épais, raides comme dans les autres camellia, étaient minces, plissés, comme ayant été gênés dans le bouton; ils ont conservé ces mouvemens qui leur donnaient beaucoup de grâce et de légèreté pendant toute leur durée, qui a été de plus de 15 jours. Quelques-uns du centre étaient moins grands, et l'on voyait sur le bord des plus petits un restant d'anthere qui indiquait leur métamorphose; très-peu d'étamines étaient ainsi métamorphosées, et il en restait environ un cent intactes, polyadelphes, dont les anthères d'un beau jaune se dessinaient admirablement au milieu de cette large fleur rose. Le style, qui dans l'ordre naturel est simple, était divisé en cinq branches de longueur inégale; l'ovaire même avait perdu sa régularité.

Presque en même temps qu'on admirait cette fleur magnifique chez M. Cels, on apprenait que deux *camellia reticulata* fleurissaient aussi chez M. Fion, et un autre chez M. Soulange-Bodin, à l'institut horticole de Fromont. Les amateurs ne tarderont donc pas à pouvoir se procurer ce camellia, qui est, selon nous, le plus beau qui ait encore paru en France.

Notice sur le rhododendron arboreum et ses variétés; par M. Noisette.

Cet arbre a été introduit en Angleterre en 1817. On l'a d'abord dit originaire de la Chine, puis de l'Inde : aujourd'hui on s'accorde à lui donner le Népaul pour

patrie. Il paraît qu'avant 1817 il était cultivé et multiplié dans le jardin botanique de Calcutta, puisqu'en 1820 j'ai reçu directement de ce jardin les graines de cinq espèces ou cinq variétés de rhodendron arboreum, avec des noms qui indiquaient leurs différences, ainsi qu'il suit :

1. Rhododendron à feuilles argentées en dessous, **fleur rouge.**
2. *idem* à feuilles plus grandes, fleur **rouge.**
3. à feuilles rousses ou dorées en dessous, **fleur blanche.**
4. à feuilles roses ou carnées en dessous.
5. **fragrans.**

Toutes ces graines ont bien levé; j'en ai obtenu beaucoup de jeunes plants qui ont conservé les caractères indiqués, et que j'ai successivement répandus dans le commerce, excepté le *R. fragrans*, qu'un accident m'a fait perdre à la seconde année. Après avoir expédié pendant plusieurs années le n°. 4, à feuilles roses ou carnées en dessous, j'en suis aujourd'hui tout-à-fait dépourvu, et je me trouverais heureux si l'une des personnes auxquelles j'en ai fourni voulait bien m'en retourner un pied, en échange ou autrement.

Je ne possède donc plus que les n°s. 1, 2 et 3. Le premier a fleuri pour la première fois en France, chez M. Boursault, en 1825, et depuis ce temps il fleurit chaque année; ses fleurs sont d'un rouge magnifique. Quant au n°. 2, il n'a pas encore fleuri nulle part; il ne figure pas même sur les catalogues anglais, et je crois que les individus qui se trouvent en Europe sont tous sortis de mon établissement. On le distingue du n°. 1 en ce que ses feuilles sont une ou deux fois plus grandes, et qu'elles ont le dessous plus chagriné. Sa fleur sera probablement rouge.

Le n°. 3 vient de fleurir chez moi pour la première fois en France. Je vais en donner la description.

Cet arbre a maintenant treize années de semis. Cultivé constamment en terre de bruyère, dans des pots

de différentes grandeurs, ensuite dans des caisses également de différentes grandeurs, il avait atteint neuf pieds de hauteur à l'automne 1832, quand je me suis aperçu qu'il marquait trois boutons à fleurs. En février dernier, je l'ai sorti de sa caisse pour le placer en pleine terre de bruyère dans mon conservatoire, et en avril suivant ses fleurs se sont épanouies avec toute la perfection désirable.

C'est un arbre d'un port magnifique, d'une forme pyramidale, à rameaux étagés au nombre de 3 à 5 à chaque étage, étendus presque horizontalement; l'écorce du tronc est d'un gris foncé, crevassée; celle des jeunes pousses est rougeâtre, du moins du côté du soleil, munie de poils couchés, blanchâtres dans la jeunesse; les boutons à bois sont gros, ovales-coniques, et deviennent très-visqueux lorsqu'au printemps ils s'allongent en rameau. Les feuilles, très-rapprochées au sommet des rameaux, sont alternes, pétiolées, oblongues, lancéolées, entières, marginées, longues de 5 à 8 pouces et plus, raides, d'un vert très-foncé presque mat en dessus, tapissées en dessous d'une couche de bourre soyeuse, rousse ou dorée.

Les fleurs, terminales comme dans tous les rhododendrons, sont ici d'un très-beau blanc, campanulées, presque régulières, longues et larges de 18 lignes, pédonculées, bractéolées, réunies au nombre de 20 à 30 au bout des rameaux, et y formant une hémisphère compacte qui a plus de 4 pouces de diamètre. Chaque fleur est composée,

1°. D'un calice petit, cupulé, charnu, à 5 très-petites dents membraneuses.

2°. D'une corolle presque campaniforme, à tube gros, pentagone, à angles arrondis; limbe ouvert à 5 divisions ovales-arrondies, échancrées au sommet, et presque égales entre elles. Le côté supérieur du tube est ponctué de violet en dedans, et le fond même du tube a du côté supérieur une cavité nectarine violette, et deux lignes de la même couleur qui simulent une mouche enfoncée dans la fleur pour en sucer le miel. Cette cavité nectarine est pleine d'une grosse goutte de liqueur.

3°. De dix étamines rapprochées et inclinées sur la lèvre inférieure, insérées au réceptacle et non à la corolle, de longueur inégale, mais aucune plus longue que la corolle : filets gros, blancs ; anthères oblongues, bilobées rouge d'ocre, biforées au sommet.

4°. D'un ovaire conique, cannelé, un peu pubescens, à dix loges polyspermes, surmonté d'un style plus gros et plus long que les étamines, et qui se termine par un stigmate en tête, sur lequel on remarque autant de sillons rayonnant que de loges dans l'ovaire.

La floraison a duré 25 jours en bon état. Beaucoup d'ovaires paraissent grossir, et permettent d'espérer que quelques-uns se développeront en fruit et produiront de bonnes graines.

Cet arbre magnifique, quoique très-robuste, ne supportera jamais la pleine terre à l'air libre pendant nos hivers aux environs de Paris, mais je pense qu'il résisterait aux hivers de Marseille et de Toulon.

Note sur le PIN D'ALEP, pin de Jérusalem, *Pinus Halepensis* ; HORT. KEW.

Les botanistes auraient bien dû ne pas donner à cet arbre un nom qui déroute toutes les idées des pauvres jardiniers, puisqu'il croît naturellement en France sur les bords de la Méditerranée. Ces noms d'Alep et de Jérusalem, rappelant un pays très-chaud, sont probablement cause que ce pin est si peu multiplié, et qu'on n'a pas osé en faire de grandes plantations en pleine terre comme des autres espèces. Il est donc bon de rappeler aux jardiniers que c'est une espèce indigène, et qu'elle a supporté 14 degrés de froid en 1829-1830 sans souffrir sensiblement. C'est d'ailleurs un arbre tout au plus de moyenne grandeur, peu garni, à feuillage glauque, aussi fin que celui du pin du nord, et que l'on doit planter plutôt isolément qu'en massif. Il n'est pas difficile sur la qualité de la terre, pourvu qu'elle ne soit ni trop calcaire ni trop humide.

Pin des Pyrénées, *Pinus pyrenaica*; Lap.

C'est un chose assez singulière que ce pin, décrit depuis fort long-temps par Lapeyrouse, ne se trouve relaté ni comme espèce ni comme variété dans les Flores françaises de M. Decandolle et de M. Loiseleur Deslongchamps, qu'il ne se trouve porté sur aucun catalogue, et qu'enfin il soit resté inconnu aux botanistes aussi bien qu'aux pépiniéristes. Le Mémorial du Gers en a parlé en 1831, et il y revient dans son n°. de novembre 1832. C'est de ce dernier n°. que nous allons extraire l'article suivant.

Ce pin majestueux est concentré dans les Pyrénées entre la rivière de *Lassera* et celle de la *Cinca* dans les vallées de Plan, de la Pez, et à *Campo*, où il est connu sous le nom de *pin nazaron*. Il occupe une surface d'environ six lieues carrées, la plus grande partie dans l'Aragon, l'autre en France. Il n'est ni isolé ni en masse; il croît avec les autres espèces du même genre, surtout dans les bois antiques presque inexploitables des hauteurs. Lapeyrouse l'avait d'abord pris pour une variété du pin Laricio; après avoir reconnu son erreur, il l'appela *pinus penicellus*, et enfin *pinus pyrenaica*, dans son supplément à l'histoire des plantes des Pyrénées.

Le pin des Pyrénées a de nombreux rapports avec le pin d'Alep dans sa jeunesse; dans un âge plus avancé il ressemble davantage au pin Laricio. Ses feuilles sont fines, glauques, longues, géminées et ternées tant que l'arbre est jeune, et ensuite simplement géminées et plus fortes. Il fait deux pousses par an, se dégarnit promptement par en bas, et ses rameaux étalés ne conservent des feuilles qu'à leur extrémité, lesquelles se redressent et se rapprochent en forme de pinceau. Les fruits ressemblent à ceux du pin d'Alep, mais au lieu de s'incliner vers la terre, ils se tiennent dans une position horizontale.

Il y a 20 ans, on voyait un pin des Pyrénées qui avait plus de 60 pieds de hauteur dans le parc de

M. Lapeyrouse, et il s'est encore beaucoup élevé depuis ce temps. Il est cultivé au jardin botaniqne de Toulouse, et c'est de là que les pépiniéristes et les amateurs peuvent tirer des renseignemens pour en obtenir des graines, afin de l'introduire dans les cultures et le faire mieux connaître.

Genevrier d'orient. *Juniperus excelsa*, Willd.

En août 1832, M. Poiteau a inséré dans les Annales d'horticulture, un article sur cet arbre de pleine terre, de grandes dimensions et d'excellente qualité, lequel ne se trouve pas dans le commerce, quoiqu'il en existe un individu très-fort et très-âgé dans l'un des bois du Jardin du Roi à Paris. Il est vrai, ajoute l'auteur, que ce genévrier est entouré d'autres grands arbres qui le dérobent à la vue; mais ce qu'il y a de plus étonnant, ce que depuis plus de 60 ans que cet arbre existe là, on n'ait pensé à le multiplier par la greffe qu'en 1831. Il a fort bien réussi sur le genévrier de Virginie, et il paraît qu'on en fera dorénavant un certain nombre de greffes chaque année, dont une partie sera distribuée aux cultivateurs et amateurs auxquels l'administration donne chaque année des graines et des plantes afin de les multiplier et d'en répandre la culture sur le sol de la France.

M. Gillet de Laumont ayant eu connaissance de cet article, a fait savoir qu'il possédait aussi un genévrier d'Orient dans le jardin de sa propriété à Domont près Montmorency, semé par lui il y a plus de 50 ans; il en offre des greffes à toutes les personnes qui en désireront, la greffe étant le seul moyen de le multiplier, puisque les deux seuls individus actuellement connus en France sont mâles.

Le genévrier d'Orient étant un très-grand et très-bel arbre de pleine terre, dont le bois ne le cède en rien à ceux de son genre, doit exciter l'intérêt des pépiniéristes, et les déterminer à profiter des offres de M. Gillet de Laumont, et des ressources qui se trouvent au Jardin des Plantes, pour l'introduire dans

leurs pépinières et le faire entrer dans leur commerce. Ceux qui se hâteront de se mettre à même d'en fournir les premiers aux amateurs, trouveront dans le prix élevé de la nouveauté la juste récompense de leur empressement.

Jasminum heterophyllum.

Depuis plusieurs années on cultivait et on vendait un arbrisseau sous le nom de *jacksonia lucida*, sans en connaître la fleur. L'été dernier il a fleuri au Jardin du Roi, et on a reconnu que c'était un jasmin décrit dans la Flore du Coromandel, sous le nom de *jasminum heterophyllum*. C'est un arbrisseau de 4 à 5 pieds, peu rameux, à bois flexible, dont les rameaux paraissent un peu sarmenteux; ses feuilles sont grandes, ovales-oblongues, fort belles, luisantes, les unes simples, les autres bi ou trifoliées. Ses fleurs sont jaunes, grandes comme celle du *jasminum revolutum*, jasmin triomphant, et disposées absolument de la même manière.

Cet arbrisseau demande ou la terre de bruyère pure ou mélangée de terre normale. Il végète bien en serre tempérée et ne craint pas la serre chaude.

Goyavier de Cattley. *Psidium cattleianum*; Lind.

Arbrisseau des régions tempérées de l'Inde, qui pousse en pleine terre dans le midi de la France, où il donne de meilleur fruit que le goyavier ordinaire. En Angleterre on le cultive en pleine terre, en serre à forcer, et il y donne considérablement de fruit. A Paris on le tient en pot, il fleurit beaucoup mais ne fructifie pas. Il faudrait le lâcher en plaine dans une serre tempérée, afin que son fruit tienne. C'est d'ailleurs un arbrisseau agréable par ses feuilles ovales-oblongues, obtuses, luisantes, longues de deux ou trois pouces, et par ses fleurs qui sont blanches et grandes comme celles du myrte, et disposées de la même manière. On le trouve chez M. Lemon.

Iris hungarina Waldst.

C'est ainsi qu'on nomme au jardin des Plantes une très-jolie iris, à fleur barbue, voisine de l'iris naine, mais qui s'en distingue aisément en ce qu'elle est une fois plus grande, et que, toutes circonstances égales, elle fleurit de quinze à vingt jours plus tard, de sorte qu'elle diminue la lacune qu'il y a entre la floraison de l'iris naine et des autres iris. Ses fleurs sont d'un bleu violet avec des barbes blanches, plus grandes et plus nombreuses que dans l'iris naine. Elle est également propre à faire de charmantes bordures.

Fève de marais à fleurs pourpres.

Il y a quelques années qu'on a signalé cette plante comme pouvant figurer parmi les fleurs d'agrément. Depuis peu M. le comte de Murinais a dit à la Société d'horticulture, qu'outre le mérite de ses fleurs pourpres, elle avait encore celui de donner d'aussi bonnes fèves à manger qu'aucune autre de ses congénères.

VII. ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Manière de conserver le raisin à Thomery, avec une planche explicative.

Dans un article précédent, où je parlais des vignes de Fontainebleau et de Thomery, inséré dans la *Revue horticole* du trimestre de janvier 1833, page 165, j'ai promis de décrire les moyens de conservation du raisin employé à Thomery : je tiens aujourd'hui ma promesse.

Le premier, qui n'en est pas un à proprement parler, consiste à laisser le raisin fort tard à la vigne, c'est-à-dire, jusqu'aux premières gelées blanches. Si

le froid arrive plus tôt, le raisin doit être cueilli en conséquence ; la saison doit seule guider dans ce cas. J'en ai vu sur les vignes de Thomery à la fin de novembre. Les pluies et les brouillards occasionent néanmoins beaucoup de pertes, aussi le quart des grains se trouve-t-il gâté. Cependant les treilles étant palissées contre les murs et à l'abri sous les lamiers qui les couronnent, le dommage est bien moins considérable que si les treilles étaient exposées aux injures du temps.

Ce raisin est nettoyé avec soin et mis en panier pour être vendu sur-le-champ ; car ayant éprouvé long-temps à la vigne toutes les variations de l'atmosphère, il se conserve peu et doit être consommé de suite. Les baies sont pleines, non ridées, cassantes et fraîches ; l'axe de la grappe et ses ramifications sont vertes, encore remplies de séve ; de sorte qu'elles portent encore avec elles l'indice de raisin nouvellement détaché du ceps, mérite précieux pour les yeux et pour le palais d'un véritable gastronome.

Les soins qu'il faut prendre pour cueillir ce raisin et les pertes considérables que cette longue suspension à la vigne occasione, le rendent fort cher : je l'ai payé, dans le village de Thomery, 1 fr. 50 et 1 fr. 75 la livre. Si l'on ajoute à ce prix les frais de transport et les bénéfices que doivent faire les marchands sur la revente de ce comestible, l'on sera convaincu de la cherté de cette espèce de raisin de l'arrière-saison.

Les grappes de ce raisin restent suspendues à nu aux vignes ; on ne les met point en sacs. Les cultivateurs ont trouvé que le raisin éprouvait beaucoup plus d'humidité dans une enveloppe quelconque que laissé à l'air libre. On ne cite dans Thomery qu'*un seul* vigneron qui a voulu faire usage de sacs ; mais la dépense qu'ils lui ont occasioné et l'humidité qu'ils ont procuré au fruit, l'ont fait renoncer à leur emploi. Le seul dommage à craindre est la voracité des oiseaux. « Lorsque toutes les vignes sont couvertes de » raisins, nous disaient MM. Larpenteur oncle et ne- » veu, on s'aperçoit peu de dégât ; car le coteau étant

» partout chargé de fruit, ces animaux prennent leur » nourriture sur la masse générale, et cela se réduit » à fort peu de chose pour chaque propriétaire ; mais, » lorsqu'il n'existe plus que quelques vignes garnies » de raisin, les oiseaux s'y portant uniquement, le » gaspillage devient alors considérable. Dans ce cas, » on emploie les moyens ordinaires pour les chasser ; » l'on préfère encore cet inconvénient à l'emploi des » sacs. »

Voici maintenant le véritable moyen de conservation dont font uniquement usage les habitans de Thomery.

Il faut avoir une chambre bien sèche ; le premier ou le second étage par exemple convient beaucoup mieux que le rez-de-chaussée qui est souvent humide et plus exposé aux émanations du sol. Cet appartement doit être éclairé et facile à aérer. Autour de cette chambre sont placées horizontalement contre les murailles deux rangées d'étagères d'environ deux pieds et demi de largeur ou un plus grand nombre on raison de la hauteur du plafond. La longueur dépend de la grandeur de l'appartement, puisqu'il doit y en avoir tout autour. L'étagère inférieure est à trois pieds environ du sol de cet appartement ; celle placée supérieurement à trois pieds au moins au-dessus de la première. Ces étagères sont confectionnées d'une manière fort économique ; ce sont trois ou quatre planches de sapin ou de bois blanc tenues horizontalement ensemble par deux traverses simplement clouées en dessous.

Afin que l'appartement destiné à la conservation du raisin puisse servir à un autre usage, hors le temps de cette conservation, la saillie que forme les étagères peut disparaître à volonté : à cet effet, voici comment sont attachées ces planches aux murailles.

Les étagères étant faites comme je viens de le dire, on chasse deux gonds dans la muraille : on place ces gonds en regard, afin que les pentures que l'on attache aux étagères ne puissent pas se dépasser des gonds quand on les fait mouvoir. Ainsi ces rayons ou étagères s'abattent contre les murailles. L'on voit

par cette disposition, lorsque les étagères ne sont pas dressées, que l'appartement n'est point ou presque point occupé : seulement les étagères à plat pendent contre les murailles *a*.

Les moyens employés pour soulever et soutenir les étagères horizontalement sont fort simples et peu dispendieux. Deux cordes ou grosses ficelles d'environ trois lignes de diamètre sont attachées à des tire-fonds au plancher supérieur *b*, Pl. 3.; chacune d'elles est placée de manière à tomber au bord extérieur de l'étagère à huit à dix pouces de son extrémité. Un clou *c* est chassé au bord de l'étagère au point où tombe perpendiculairement la corde. On soulève horizontalement l'étagère supérieure, et l'on tourne la corde autour du clou qui a été placé au bord de cette étagère, de manière à ce que la corde la soutienne et lui fasse présenter une surface plane et parfaitement horizontale ; on fait un demi-nœud autour du clou. On procède de même à l'autre bout de l'étagère, puis aux étagères inférieures. Les rayons restent ainsi suspendus les uns au-dessus des autres.

Les cordes mises en peloton demeurent suspendues au plancher *d* hors la saison de la conservation.

L'épaisseur des planches formant les étagères est d'environ trois quarts de pouces. Si les étagères dépassent la longueur de six pieds, il faudra que les planches aient un peu plus d'épaisseur, afin d'éviter la courbe que cette étendue pourrait leur faire décrire. On proportionne la longueur des étagères à l'étendue des murailles que l'on a à garnir.

Quand les étagères sont disposées comme je viens de l'expliquer, on se procure de la fougère très-sèche, on en fait un lit d'environ un pouce d'épaisseur sur chaque étagère. Le raisin est cueilli par un temps bien sec et porté dans la chambre de conservation. Il faut avoir le soin d'en mettre fort peu dans les paniers ou hottes qui servent à le transporter, afin de ne pas le meurtrir ou écraser. On ne doit jamais le manier qu'en le saisissant par la queue de la grappe, afin de ne pas le défleurir, c'est-à-dire de ne pas enlever cette poussière glauque qui couvre les baies. On pose chaque

grappe sur la fougère, la partie colorée en dessous, afin que la poussière qui peut exister dans l'appartement n'altère pas cette couleur. Les grappes doivent être isolées, par la raison qu'une grappe qui se gâte altère celle qui est auprès d'elle, et qu'ainsi la pourriture pourrait gagner de proche en proche : quelques lignes d'écartement suffisent pour obvier à ce moyen de destruction. On doit aussi avoir le soin de visiter souvent les étagères, afin d'enlever les grappes entièrement gâtées.

Un petit poêle en fonte (car tout est pratiqué avec économie) est placé au milieu de l'appartement. Tant qu'il ne gèle pas, les fenêtres sont constamment ouvertes de jour; on ne les ferme que lorsque l'atmosphère est chargé de brouillard humide qui entre facilement dans les maisons. J'ai vu des fenêtres de chambres de conservation ouvertes pendant une forte pluie. L'on ferme les fenêtres et l'on chauffe l'appartement lorsque la gelée pourrait y pénétrer. Le thermomètre doit y être maintenu à un degré au-dessus de *zéro*. Une plus grande chaleur artificielle pourrait hâter la fermentation et occasioner de la pourriture. Quand l'air libre est au-dessus de *zéro*, il faut ouvrir l'appartement.

L'exposition de la chambre de conservation est à peu près indifférente, car j'en ai vu dont les fenêtres étaient situées au midi, d'autres au couchant. Je n'en ai cependant pas vu ayant la façade au nord; mais il peut y en avoir.

Avant de mettre le raisin dans les paniers pour le livrer à la consommation, on retire, à l'aide de ciseaux, tous les grains gâtés ou altérés. C'est ainsi que nous parvient au milieu de l'hiver cet excellent raisin doré, connu sous le nom de *chasselas de Fontainebleau*, si renommé des gourmets et à juste titre.

TOUGARD,

propriétaire horticulteur à Rouen, membre de la Société d'horticulture de Paris

Recherches *économiques sur le son ou écorce du froment ; c'est-à-dire moyen d'obtenir une plus grande quantité de pain et de meilleure qualité, avec une quantité de blé donnée ;* par J. Ch. Herpin, docteur en médecine, etc. (1)

En 1770, les dames de la Futaie annoncèrent un procédé à l'aide duquel on augmentait d'un quart et même près d'un tiers le produit ordinaire de la farine en pain, et en augmentant en même temps sa qualité. Des expériences ont été faites en présence du ministre de la police et de boulangers experts, et il fut constaté que le procédé était bon. Cependant il ne s'est pas popularisé : Rosier, Parmentier, Chaptal, Lasteyrie et d'autres agronomes l'ont recommandé sans succès. L'époque n'était pas venue, sans doute ; les esprits n'étaient pas encore ouverts, ou bien l'on se défiait des nouveautés. Aujourd'hui la brochure de M. Herpin sera mieux accueillie, il faut l'espérer ; la routine et les préjugés ne sont plus enracinés dans un aussi grand nombre de têtes ; l'analyse est devenue même assez familière ; comme il ne faut pas grand effort pour découvrir que le procédé de M. Herpin ne peut être que bon, je pense qu'il suffit de l'expliquer en deux mots pour que tout le monde en sente l'avantage.

Quand on moud le blé on ne peut jamais séparer toute la farine du son ; il reste ordinairement un cinquième, même un quart de farine attaché au son ; c'est donc un cinquième ou un quart de la farine perdue pour la nourriture de l'homme, et c'est une très-grande perte pour les familles nombreuses, peu aisées des campagnes, qui font moudre leur blé et font elles-mêmes leur pain. Il est vrai que le son nourrit mieux les animaux auxquels on le donne ; mais outre

(1) Brochure in-12 de 36 pages ; prix 50 centimes. Chez Colas, libraire, rue Dauphine, n°. 32, et chez Hachette, libraire, rue Pierre-Sarrazin, n. 12 (1833).

que beaucoup de pauvres gens, qui font moudre leur grain et cuisent leur pain, n'ont pas d'animaux à nourrir, il vaut toujours mieux augmenter la quantité et la qualité du pain avant toute autre considération. Que faut-il donc faire pour reprendre la farine restée dans le son? Rien de plus simple et de plus aisé; en même temps qu'on fait le levain, on met le son dans un baquet, on verse dessus de l'eau un peu plus qu'il n'en faudra pour faire la pâte, on remue et on agite plusieurs fois pour faire détacher la farine du son. Quand le levain indique qu'il est temps de faire la pâte, en étend un drap clair sur un second baquet; on verse le son du premier baquet sur le drap, on le presse, et on se sert de l'eau blanche qui en sort pour faire la pâte au lieu de se servir d'eau claire selon l'usage.

Si on lavait le son plusieurs fois pour en séparer toute la farine, on aurait plus d'eau qu'il n'en faudrait pour faire la pâte; alors on laisserait l'eau tranquille pendant quelque temps, afin que la farine tombe dans le fond du baquet; on jetterait ensuite la partie supérieure de l'eau, et on ne conserverait de celle du fond que ce qu'il en faudrait pour faire la pâte, en y mêlant la farine ou fécule déposée au fond du vase.

Si les maires et les curés des campagnes voulaient rendre ce procédé populaire parmi leurs administrés, ils en recueilleraient bientôt des bénédictions.

Emploi des poires et pommes gelées.

Ayant remarqué que dans les pays à cidre, on laisse souvent subir aux fruits, avant de les mettre sous la meule, une altération qui va parfois jusqu'à la décomposition, j'ai pensé que l'état dans lequel la gelée met les pommes et les poires, ne devait pas être très-différent de celui où elles se trouvent après avoir resté en tas et subi un commencement de fermentation, et qu'en conséquence des pommes gelées devaient être encore propres à faire du cidre. D'après cette idée, j'ai

réuni une certaine quantité de pommes et de poires gelées; je ramassai même celles que mes voisins avaient jetées sur le fumier, et, sans autre précaution, je soumis le tout au pressoir à la manière ordinaire. La liqueur que j'en obtins fermenta parfaitement, ne prit aucun mauvais goût, et acquit promptement les mêmes qualités que le cidre fait avec des pommes non gelées. J'ai répété la même expérience une autre année avec le même succès; des personnes auxquelles je l'ai communiqué l'ont exécutée aussi avec succès, de sorte qu'il me paraît suffisamment constaté que c'est à tort que dans beaucoup d'endroits on laisse perdre les pommes et les poires gelées. Je préviens que c'est lorsqu'elles commencent à dégeler qu'il faut les piler ou les mettre sous la meule.

On peut encore utiliser les pommes et les poires gelées en les faisant cuire au four, en les convertissant en compote, en marmelade: mais alors il ne faut pas attendre qu'elles soient dégelées naturellement.

BRIET, pépiniériste à Guéret.

Conservation des fruits.

En décembre 1832, M. Héricart de Thury a mis sous les yeux de la Société d'horticulture des pommes de calville blanc de 1831, conservées enveloppées dans du papier de Chine. D'autres membres ont dit avoir obtenu le même succès par le même moyen. Il paraît que ce papier jouit de la propriété de conserver les fruits mieux que les autres papiers.

En avril 1833, M. Rendu a présenté aussi à la Société une très-belle poire de beurré chaumontel de 1832, parfaitement conservée et très saine. Sur la proposition de M. Poiteau, cette poire a été ouverte et dégustée de suite, et on a trouvé qu'elle avait perdu toute sa saveur, tout son parfum, quoique très-saine, et qu'elle était moins bonne qu'un navet. Cela arriverait-il toujours à cette poire quand sa prolongation est extrême?

Moyen de distinguer les bons champignons des mauvais.

Lorsqu'on aura à préparer des champignons comestibles, il faudra prendre la moitié d'un ognon blanc ordinaire, dépouillé de sa membrane externe; on le mettra cuire avec les champignons. Si la couleur de l'ognon s'altère, qu'elle devienne bleuâtre ou brune, tirant sur le noir, c'est un signe évident que parmi les champignons il y en a de vénéneux; si après une ébullition convenable, l'ognon conserve sa couleur blanche, on n'a à craindre aucun accident. (*Extrait du Journal d'agriculture de l'Ain, juillet* 1832.)

Nouveau thé.

Un marchand de thé, à Londres, a pris dernièrement une patente pour une manière de préparer la feuille d'une plante qui, par infusion, donne une boisson agréable et très-salubre. Cette plante est l'*aubépine*. Les feuilles doivent être cueillies entre avril et septembre inclusivement; on fait un choix des plus belles; avant tout on les frotte avec soin, puis on les lave dans de l'eau fraîche et on les fait sécher. Tandis que les feuilles retiennent encore un peu d'humidité, on les expose à l'action d'une forte vapeur jusqu'à ce que, de vertes qu'elles étaient, elles deviennent d'une couleur olive; on les met alors dans une bassine sur le feu, et on les retourne afin de les faire sécher dans toutes leurs parties, et quand elles sont bien sèches, on peut les conserver. Cette plante, ainsi préparée, remplace parfaitement la feuille du thé; l'infusion s'en fait de la même manière, on peut y ajouter du lait et la sucrer selon son goût. (*Repertorio di agricoltura. fasc.* 55, 1832.)

Augmentation de la crème dans une quantité de lait donnée.

On a fait en Italie des expériences très-curieuses desquelles il résulte que le lait se coagule moins rapidement dans un vase de zinc que dans un vase d'étain, que la crème monte en plus grande quantité à la surface dans le premier, et qu'enfin il en résulte une plus grande quantité de beurre.

On a pris trois vases de zinc et trois vases d'étain contenant chacun dix litres de lait. Les six vases ont été remplis de lait nouveau trait le lundi à trois heures de l'après-midi; le mercredi, à neuf heures du matin, quand on a voulu enlever la crème, on a trouvé que presque tout le lait était caillé dans les vases d'étain, tandis que le caillement commençait à peine dans les vases de zinc, c'est pourquoi on ne put enlever la crème de ces derniers vases qu'à deux heures de l'après-midi; c'est pourquoi aussi on a battu à part la crème des vases d'étain et à part la crème des vases de zinc. La crème des vases d'étain a rendu deux livres cinq onces et demi de beurre, et la crème des vases de zinc en a rendu trois livres cinq onces. Les connaisseurs ont trouvé que le beurre provenu des vases de zinc était d'un goût plus agréable que celui provenu des vases d'étain. On attribue ces différences à une propriété électro-chimique du zinc.

VIII. SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

Société d'horticulture de Paris.

Du 3 au 9 juin prochain, la Société d'horticulture de Paris fera une exposition publique des produits de l'horticulture, des arts et des industries qui s'y rapportent, dans l'orangerie des Tuileries, lieu ordinaire de ses expositions.

Société d'encouragement.

D'après un rapport très-lumineux, fait par M. Soulange-Bodin, la Société a, dans sa séance générale du 26 décembre 1832, décerné un prix de 2,000 fr. à M. Perrottet, cultivateur-voyageur de la marine, pour l'introduction en France du mûrier Perrottet, *morus multicaulis*, qu'il a rapporté de Manille en 1821. Ce mûrier, reconnu pour être le plus productif en feuilles, jouit d'un avantage encore bien plus précieux : c'est que la soie des vers qui en sont nourris, a un titre supérieur à toutes les soies connues. Des expériences récentes, faites avec beaucoup de soin à Milan par M. le docteur Lomeni, ont démontré qu'une livre de soie provenue de vers nourris avec des feuilles de mûrier Perrottet, contient 413,950 brasses de fil, tandis qu'une livre de soie de vers nourris avec des feuilles de mûrier blanc, n'en contient que 305,015 brasses. (*Voir les annales de Fromont, février* 1833.)

Dans la séance générale du 26 *décembre* 1832, *la société d'encouragement a proposé de décerner :*

En 1833. — Un prix de 6,000 fr. pour la découverte d'un procédé propre à donner à la fécule de pomme-de-terre la propriété de fournir un pain qui lève comme celui de farine de froment.

Un prix de 3,000 fr. et un prix de 1,500 fr. pour la plantation des terrains en pentes.

Un prix de 1,500 fr. pour la plantation du mûrier à papier, *broussonetia papyrifera*.

En 1835. — Un prix de 1,500 fr. pour la détermination des effets de la chaux, employée à l'amendement des terres.

En 1837. — Un prix de 500 fr. pour la culture du pin de Riga.

Un prix de 1,500 fr. pour la culture du pin Laricio.

Société d'Horticulture du département du Nord, séante à Lille.

Exposition de novembre 1332

On sent bien qu'une exposition en novembre avait lieu bien plutôt pour les fruits et légumes que pour les fleurs. Je vais relater ici les noms des poires qui y ont été particulièrement remarquées, parce que les unes me sont inconnues, et que les autres, vu l'époque de la maturité, ne peuvent pas se rapporter aux espèces auxquelles on les applique à Paris.

Saint Germain d'hiver.	Bonne de Malines.
Beurré de la pentecôte.	Present de Namur.

Une médaille a été décernée à M. Rameau, amateur, pour l'introduction des meilleurs raisins, tels que chasselas rose, chasselas musqué, l'œil de perdrix, le corynthe blanc.

Une médaille à M. Miellez, jardinier-fleuriste à Esquermes, pour avoir introduit et fait connaître les poires dites bonne de Malines et présent de Namur

Une médaille à M. Lefèvre Heegmann, pour l'ensemble le plus remarquable en beaux fruits.

Une seconde médaille à M. Rameau, pour la culture des meilleures pommes-de-terre nouvelles.

M. le comte Albert de Rouvroy a exposé trois variétés de patates, *convolvulus batatas*, cultivées sur sa propriété à Fourne près Lille. Nonobstant ce témoignage de succès, M. le rapporteur dit: « Nous ne » pouvons espérer de parvenir à cultiver ces racines » en grand dans notre département; jamais elles n'y » acquerront la saveur sucrée qui les fait rechercher » dans les contrées méridionales. »

Société d'émulation du département des Vosges.

Séance publique du 2 mai 1832.

Parmi les prix que la Société a mis au concours pour l'année 1833 et suivantes, voici l'objet de ceux qui ont rapport à la culture :

1°. Le repeuplement des forêts ;

2°. L'irrigation des prairies ;

3°. Le défrichement des terrains incultes ;

4°. La culture en grand du maïs, particulièrement la variété dite *quarantain* ;

5°. La plantation en grand des noyers, des châtaigniers et des marroniers ;

6°. La multiplication dans nos campagnes de bons fruits ; l'introduction des poiriers et pommiers à cidre de Normandie ;

7°. La culture en grand de la betterave ;

8°. La plantation en grand du mélèze et du pin du Nord.

Société de Flore de la ville de Bruxelles.

Vingt-deuxième exposition publique, les 30, 31 mars, 1 et 2 avril 1833.

La salle de l'exposition contenait 916 plantes envoyées par 248 sociétaires et amateurs.

Le prix pour la plus belle et la plus riche collection est décerné à M. F. Reynders, qui a envoyé 105 plantes, parmi lesquelles plusieurs sont admirables.

L'accessit a été adjugé à M. Verschaffelt père, jardinier-fleuriste, à Gand.

Le prix pour la plante la plus rare, ou dont l'introduction en Europe est la plus récente, a été remporté par un *berberis fascicularis*, de la collection de M. F. Reynders.

L'accessit a été accordé à un *scottia trapeziformis*, présenté par M. Parthon de Von.

Le prix, pour la plante qui offrait la plus belle floraison et la culture la plus parfaite, a été décerné à un *templetonia retusa*, exposé par M. F. Reynders.

L'accessit a été obtenu par un *Correa pulchella*, également exposé par M. F. Reynders.

Le prix pour la plante dont la floraison serait la plus éloignée de son époque naturelle, a été remporté par un *rosa banksiana, fl. albo*, de la collection de Mme. la comtesse de Beaufort.

L'accessit a été donné à un autre rosier banks, présenté par M. F. Reynders.

Société royale d'agriculture et de botanique de la ville de Gand

Quarante-huitième exposition publique de fleurs, les 6, 7, 8, 9 et 10 février 1833.

La salle de l'exposition contenait 1,160 plantes: le nombre des exposans était de 237.

La plante désignée pour être offerte en fleurs épanouies le 6 février, à 9 heures du matin, était le *delphinium grandiflorum flor. pleno*. Le prix a été remporté par M. Van de Woestyne-D'hane.

Une médaille d'or était le prix destiné à la collection la plus riche en plantes et arbustes en fleurs, remarquables par leur nombre, leur diversité et leur belle culture; elle a été décernée à celle de M. Ch.-Aug. Maes, qui était composée de 103 plantes.

Le premier accessit a été accordé à la collection de M. J. de Cock, à Melle; le second accessit à celle de M. A. Van de Woestyne-D'hane.

Le prix pour la plante la plus remarquable par sa belle culture parmi toutes celles exposées, a été remporté par un *enkianthus reticulatus*, de la collection de M. A. Mechelynck.

Le premier accessit a été accordé à un *epacris impressa*, exposé par M. A. Mechelynck.

Le second accesssit à un *cypripidium venustum*, de la collection de M. Ch.-Aug. Maes.

Société d'horticulture d'Anvers.

Exposition publique les 24, 25 *et* 26 *février* 1833.

La salle contenait 583 plantes exposées par 150 sociétaires et amateurs.

Le prix, pour la plante en fleurs la mieux cultivée, à été remporté par un *canna iridiflora*, exposé par M. Jean Van Hal. Le premier accessit a été accordé à un *banksia marginata*, de M. P. J. de Caters, et le deuxième accessit à un *azalea indica*, de M. Le Brasseur-Vanden Bogaert.

Le prix, pour le contingent le plus riche en belles plantes rares, la floraison n'étant pas exigée, a été décerné à la collection de M. P. J. de Caters, et l'accessit à celle de M. J. de Knyff.

Le prix pour la plante dont la floraison a offert le plus de difficulté, ou est la plus éloignée de son époque naturelle, a été décerné à un rosier unique de Provence, exposé par Mme. Moretus-Van-Colen, le premier accessit à un *enkianthus quinqueflora*, de M. Van Hal, et le deuxième accessit à un *dryandra longiflora* de M. Parthon-Devon.

Le prix, pour la plante en fleurs la plus rare ou la plus nouvellement introduite en Belgique, a été remporté par un *epidendrum cochleatum pallidum*, exposé par Mme. Moretus-Van Colen, le premier accessit par un *epacris nivalis* de la même, et le deuxième accessit par un *camellia reticulata*, exposé par la même.

Le prix, pour la plus belle collection de plantes en fleurs de différens genres, a été décerné à celle de M. Jean-Van Hal, le premier accessit à celle de Mme. Moretus-Van Colen, et le deuxième accessit à celle de M. Parthon-Devon.

Société d'Horticulture de Liége.

Cinquième Exposition publique, les 10, 11 *et* 12 *mars* 1833.

On comptait dans la salle de l'exposition 289 plantes envoyées par 66 sociétaires et amateurs.

Le premier prix a été remporté par un *camellia reticulata*, exposé par M. Mouton, jardinier-fleuriste.

Le deuxième prix a été décerné à un *brachysema latifolia*, envoyé par M. Dozin; cette plante avait au moins six pieds de hauteur.

Le troisième prix, destiné pour le plus riche contingent, a été remporté par la collection exposée par M. Fressart. Cette collection contenait, entre autres belles plantes, deux *templetonia retusa*, hauts de cinq pieds, tout rouges de fleurs; deux héliotropes, hauts de cinq à six pieds, portant chacun de 60 à 70 bouquets en pleine floraison.

Société de Flore de la ville d'Alost.

Neuvième exposition les 17, 18 *et* 19 *février* 1833

On comptait dans la salle de l'exposition 513 plantes, présentées par 90 sociétaires et amateurs.

Le prix de belle culture a été remporté par un *epacris grandiflora*, exposé par M. Ch. Maes, amateur, à Gand.

Le premier accessit a été obtenu par un *epacris impressa*, de la collection de M. Mechelynck, de Gand.

Le second accessit a été donné à un *zygopetalum crinitum*, exposé par le même.

Le prix pour la collection la plus remarquable par le nombre, la diversité des individus et leur belle culture, a été décerné à celle de M. De Grade, jardinier fleuriste, à Alost.

Le premier accessit a été adjugé à celle de M. Charles Maes, de Gand.

Le second accessit à celle de Mme. la baronne Le Candele de Gyseghem.

La plante désignée pour être présentée en fleurs le 17 février était le *cypripedium album*, mais aucune n'ayant été envoyée au concours pour ce prix, la médaille n'a pu être décernée.

Le jardiniste moderne, *guide des propriétaires qui s'occupent de la composition de leurs jardins ou de l'embellissement de leur campagne*; par le vicomte de Viart, propriétaire et créateur des Jardins pittoresques (ou parc) de Brunehaut (*Seine-et-Oise*).

Un vol. in-12, de 224 pages, chez Gaume frères, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, n. 5, et chez Audot, rue du Paon, 8 École de Médecine, à Paris. Prix : 3 fr broché.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE,

JUILLET 1833.

I. PHYSIOLOGIE VEGÉTALE.

Nouvelle remarque concernant la théorie de Lahire, au sujet de greffes sur tronçons de racines.

Il est assez singulier que tous les gens qui ne veulent pas admettre la théorie de Lahire, la combattent avec des faits qui lui sont favorables. M. Léonce de Lambertye a inséré dans les Annales de Fromont, mai 1833, un article, très bon d'ailleurs, dans lequel il trouve étrange que M. Jacques ait remarqué que des tronçons de racines d'églantiers greffés n'avaient pas poussé de radicelles, parce que la greffe avait manqué; et pour prouver que la conclusion de M. Jacques est fausse, il cite un tronçon d'églantier greffé qui a produit une radicelle quand la greffe a été bien reprise, mais n'avait pas encore allongé ses bourgeons. Il faut que M. Léonce de Lambertye ne connaisse ni les lois de la végétation, ni la théorie de Lahire, qui n'en est qu'une conséquence. Quand nous plantons un gland, il pousse une racine longue souvent de 15 à 18 pouces avant que le bourgeon contenu entre ses cotyledons commence à sortir de son enveloppe, et cependant cette longue racine provient de ce petit bourgeon, car si on l'eût détruit avant de planter le gland, il n'y aurait pas eu production de racine. M. Léonce de Lambertye ne connaissait probablement pas le mémoire de M. Soulange Bodin, lu à l'Académie des Sciences, où il est dit plusieurs fois que toujours l'évolution infé-

rieure précède l'évolution supérieure. Une fois la greffe reprise, ses bourgeons sont en rapport avec le sujet; ils contribuent même puissamment à l'union de la greffe en fente, par leur production descendante, qui toujours est la première à se manifester, et dans les bourgeons graines, et dans les bourgeons caulinaires ou raméales. Ainsi il était fort naturel que M. Léonce de Lambertye vît une radicelle sortir du sujet avant que les bourgeons de la greffe se développassent sensiblement ; cela est conforme en tout point à la théorie de Labire, et M. Léonce de Lambertye l'appuie en croyant la détruire.

Je veux bien prêter le flanc à M. Léonce de Lambertye et aux autres adversaires de la théorie que je défends, en leur indiquant qu'il y a des boutures qui font des productions aériennes de plusieurs pouces de longueur, sans émettre aucune racine au dehors. C'est une botte à me pousser qui serait plus spécieuse que toutes les précédentes, et que je ne parerais pas facilement si je n'étais pas jardinier.

Poiteau.

II. CULTURE.

Réflexion sur les préceptes généraux en culture.

Il me semble que les auteurs de ce qu'on appelle *livres classiques* en culture, se sont la plupart trompés en croyant que leurs préceptes seraient applicables à un grand nombre de latitudes. Le voyageur observateur s'aperçoit au contraire que tout ce qui s'écrit sur la culture, à Paris, ne peut guère guider que les cultivateurs des environs de Paris. En culture, presque tout est subordonné au climat, à la latitude et à la hauteur des lieux. Qu'un très-habile jardinier, à Paris, aille exercer à Saint-Pétersbourg, il sera obligé de faire de nouvelles études ; qu'il aille s'établir près du tropique, les trois quarts de sa science lui deviendront inutiles. La taille des arbres, si utile à Paris et dans le nord de

la France, devient moins nécessaire à mesure qu'on s'avance vers le midi, et finit par devenir nuisible entre les tropiques, ou du moins demande à être exécutée d'après d'autres considérations déduites de la végétation tropicale. Ainsi, en arrivant à Cayenne, en 1818, j'y ai trouvé quelques pieds de vignes cultivés en tonnelle; il m'a semblé qu'on les tondait plutôt qu'on ne les taillait; cela n'empêchait pas qu'on y fît trois récoltes par an. Mais, dans la vue d'augmenter l'abondance des récoltes et même d'en faire quatre en un an, j'ai entrepris de cultiver les trois ou quatre pieds de vignes qui étaient à ma disposition, comme on les cultive à Thomery, c'est-à-dire que j'ai établi des cordons sur lesquels je voulais faire développer des coursons à six pouces environ les uns des autres, et les tailler ensuite sur les yeux les plus bas afin de les empêcher de s'allonger, ainsi que nous faisons à Paris. Tout allait fort bien dans le commencement. L'activité et la permanence de la végétation m'ont permis de faire plus de remarques en deux ans que je n'aurais pu en faire en dix ans en France. Quand les premières grappes furent mûres et récoltées, j'ai taillé les sarmens à un demi-pouce des bras pour les convertir en coursons, d'où j'espérais voir sortir de nouveaux sarmens et de nouvelles grappes; mais je fus bien désappointé, aucun de ces coursons n'a poussé; tous leurs yeux s'étaient éteints en trois mois, c'est-à-dire depuis l'époque de leur naissance jusqu'à celle de la maturité des grappes. Alors j'ai examiné tous les jeunes sarmens avec plus de soin, et j'ai reconnu que toujours et partout les yeux, ou boutons, ou gemmes inférieurs, s'éteignaient successivement de bas en haut sur une longueur de 4, 6 et 8 pouces, et que quand les grappes étaient mûres, il n'y avait plus d'yeux vivans qu'au-dessus de cette longueur.

C'est ainsi que m'a été démontrée l'impossibilité de cultiver la vigne en cordon, à Cayenne, avec l'art usité à Fontainebleau et à Thomery, et que, pour en obtenir du raisin entre les tropiques, il faut se borner à raccourcir les sarmens à la longueur de 6, 8 et 10 pouces, afin de ne pas s'exposer à enlever tous les yeux vivans.

J'avertis que c'est sur du muscat rouge que j'ai fait cette expérience. Les boutures de cette espèce s'enracinent promptement et donnent souvent d'assez belles grappes dans la première année. Je n'ai pas vu de chasselas à Cayenne ; on m'a dit qu'il n'y réussissait pas.

POITEAU.

Chauffage des serres au moyen de la chaleur animale.

Depuis que le Gardener's Magazine a dit qu'en Russie on chauffait les serres en y introduisant l'air chaud d'une étable à vache, plusieurs journaux ont répété cette idée qui paraît pratiquable, et qui pourrait offrir en effet des avantages où l'on rassemble une certaine quantité de vaches ou même de chevaux dans une même écurie. Etant un mur donné, dirigé de l'est à l'ouest, on bâtirait l'écurie au nord, et la serre au midi de ce mur, et on pratiquerait dans le mur des ouvertures suffisantes pour que l'air échauffé de l'écurie passât dans la serre par ces ouvertures. Le Journal des connaissances usuelles, n°. de décembre 1832, s'étend beaucoup sur ce mode de chauffage; il donne le plan et la coupe en élévation de la serre et de l'écurie qu'il faudrait bâtir pour obtenir le résultat proposé. Les personnes qui voudraient tenter l'expérience feraient bien de consulter cette figure et l'article qui l'accompagne avant de mettre la main à l'œuvre.

Moyen d'obtenir des pommes-de terre nouvelles mangeables en avril et en mai.

M. Camille Beauvais, l'un des plus habiles et des plus ardens cultivateurs des environs de Paris, fondateur et propriétaire, de la Magnanerie-modèle aux Bergeries (Seine-et-Marne), m'a communiqué un fait que je crois devoir publier, et parce que j'ai confiance

en son exactitude, et parce qu'il me paraît avantageux d'en répandre la connaissance.

M. Camille Beauvais se trouvant en Angleterre dans le courant de mai, un cultivateur lui fit manger d'excellentes pommes-de-terre qui lui parurent nouvelles. Étonné d'une telle précocité, il demanda par quel moyen on obtenait des pommes-de-terre déjà mûres dans cette saison; voici la réponse que lui fit son hôte: « En juin et juillet je plante des pommes-de-terre à au moins quatre pouces de profondeur, et de moitié ou deux tiers plus près les unes des autres que selon l'usage ordinaire, dans une terre douce, très-meuble et bien préparée, et on les soigne à la manière ordinaire jusqu'à la veille des premières gelées. Alors je fais couper les tiges et répandre sur la pièce un lit de bruyère, épais de dix à douze pouces, assez dense pour que la gelée ne puisse arriver jusqu'à la terre. Le restant des tiges blanchit et se détruit peu à peu; en avril et mai on découvre le terrain, on le fouille et on y trouve des pommes-de-terre qui, quoique formées à l'automne, sont tendres, aussi bonnes et aussi fraîches qu'il soit possible de désirer. »

Il me semble que l'avantage de la bruyère dans cette opération est, qu'étant sèche et légère, elle ne cause que lentement la destruction des tiges des pommes-de-terre, ne suspend pas brusquement leur végétation et laisse aux jeunes tubercules le temps de se façonner. Il n'est pas aisé partout de se procurer de la bruyère, mais presque partout on a sous la main ou des feuilles sèches ou de la litière également sèche, qui rempliraient le même objet.

M. Camille Beauvais a mis ce procédé en pratique chez lui et il en est fort content.

POITEAU.

III, INSECTES ET ANIMAUX NUISIBLES.

Destruction des hannetons.

Dans l'un des numéros de mai 1833, du *Journal des*

Débats, on lit : « Le conseil général du département » de la Sarthe a accordé une prime de 6,000 fr. aux » destructeurs des hannetons. Chaque boisseau, raz » du pays, sera payé 0,50 cent. ; la prime ne sera ac- » cordée qu'à la classe peu aisée. On peut juger de là » la quantité immense de hannetons qui désolent nos » départemens de l'Ouest, où ils exercent les plus » grands ravages. »

Voilà enfin un bon exemple donné ; mais, pour qu'il devienne efficace, il faudrait que tous les conseils des départemens imitassent celui de la Sarthe, et fissent simultanément la guerre aux hannetons pendant quelques années. Le département de Paris, et ceux qui le touchent, ne sont pas moins dévastés que celui de la Sarthe par les vers blancs, larves du hanneton ; plusieurs fois des membres de la Société d'horticulture de Paris avaient proposé que la société prît l'initiative pour solliciter du gouvernement une mesure générale contre la multiplication des vers blancs, dont les dégâts vont toujours croissans avec une progression effrayante depuis cinq ou six années ; mais les réclamations de ces hommes éclairés, bien qu'appuyées et approuvées, étaient restées sans résultat. Grâces soient donc rendues au conseil général du département de la Sarthe. Il ne nous reste plus qu'à faire des vœux pour qu'il soit imité par les conseils des autres départemens.

Extrait d'une lettre de M. Desmichels, *adressée à M. le président de la Société d'horticulture de Paris.*

Monsieur le président, la proposition faite par M Jacquin à la Société d'horticulture et à la Société royale et centrale d'agriculture, de solliciter, auprès du gouvernement, quelques mesures de police rurale pour la destruction des vers blancs et des hannetons (1), m'a

(1) Voir page 75, tome X de ces Annales.

rappelé que la même proposition a été faite il y a quarante-deux ans, et que divers mémoires ont été adressés à la Société royale et centrale d'agriculture, sur les moyens à prendre pour détruire ou du moins diminuer le nombre de ces insectes, qui alors faisaient des dégâts épouvantables. Tous ces moyens ont été relatés dans un rapport de M. Lefebure, agent général de la Société royale et centrale d'agriculture, et depuis ce temps ce sont toujours les mêmes que l'on conseille d'employer, toutes les fois que les hannetons renouvellent les craintes des agronomes et des horticulteurs. Il serait inutile d'énumérer aujourd'hui les moyens indiqués pour détruire les hannetons, puisqu'il est reconnu que tous seront insuffisans, tant qu'ils ne seront pas mis en usage sur tous les points de la France en même temps, et que cette simultanéité ne peut avoir lieu que par l'intervention du gouvernement; mais s'il est vrai que les larves des hannetons font aujourd'hui plus de dégâts que jamais, s'il est vrai que l'on soit fondé à craindre que leur nombre n'augmente encore, je crois qu'il serait du devoir de la Société d'horticulture de Paris de prendre la proposition de M. Jacquin en grande considération, et de s'entendre avec la Société royale et centrale d'agriculture pour solliciter du gouvernement de prescrire un hannetonnage général sur toute la France.

La saison est déjà trop avancée, sans doute, et les formes administratives sont trop longues pour pouvoir espérer un résultat cette année; mais les démarches auprès du gouvernement ne m'en paraissent pas moins urgentes, et l'agriculture se trouverait encore assez heureuse si le hannetonnage général était ordonné pour l'année prochaine.

Dégâts causés par les lapins.

Un membre de la Société d'horticulture lui a écrit pour lui dire que les lapins venaient de lui faire des dégâts épouvantables dans de jeunes plantations et dans de nouveaux recépages, en rongeant l'écorce de tous ses

plants, et il demande s'il y a un moyen connu et facile de s'opposer à la dent meurtrière de ces animaux. Celui de les tuer et de les manger a paru assez bon, mais il est long et difficile. A défaut de celui-là, M. le comte de Morinais en a indiqué un qui est prompt, facile, peu coûteux, et dont il garantit l'efficacité. Le voici. On fait fondre du goudron dans de la plus mauvaise huile à brûler, de manière à en obtenir une bouillie très-claire. Quand elle est refroidie, on porte le vase qui la contient près du plant : un homme plonge la main dans cette mixtion, la retire pour empoigner un plant près de terre, et fait glisser sa main le long de la tige jusqu'à la hauteur où les lapins peuvent atteindre. Il faut moins de temps pour faire cette opération que pour la dire. Un seul homme, pourvu qu'on lui apprête le mélange, peut goudronner ainsi dix mille plants en un jour, et il est prouvé que ni l'huile ni le goudron ne fait de mal aux plants dans cette opération.

IV. FRUITS COMESTIBLES.

LETTRE DE M. LÉON LECLERC, *ancien député de la Mayenne, au président de l'Académie des sciences de l'Institut, lue à la séance du 4 février* 1833.

Monsieur le président, voici plus d'un siècle que, dans son Voyage au Levant, notre illustre Tournefort signala à l'attention de l'Europe la *poire d'Angora*. Depuis lors, un autre voyageur l'a également citée avec éloge, et des communications orales toutes récentes me mettent dans le cas d'affirmer que, dans ce moment encore, elle continue de faire, en hiver, les délices de Constantinople. Vous savez mieux que moi, monsieur, que notre grand botaniste n'avait point dédaigné la connaissance des fruits. Aussi, lorsque sur son chemin et à Tiflis, par exemple, il vient à rencontrer quelqu'une de nos variétés, ne manque-t-il pas de les indiquer par le nom sous lequel nous les connaissons; c'est ce qu'il n'a point fait pour la *poire d'An-*

gora, quoi qu'il eût été à même de l'observer. Il est donc très-probable ou plutôt certain qu'il s'agit ici d'une variété à nous inconnue ; il ne l'est pas moins qu'au double titre de sa bonté et de l'époque (1) de sa maturité, elle ne soit susceptible de présenter un but d'acquisition des plus précieux pour nos jardins. Amateur fort zélé de l'horticulture, j'ai donc cru rendre un véritable service à la nôtre, en tentant cette conquête indiquée et dédaignée depuis plus d'un siècle. Si petite d'ailleurs qu'elle puisse paraître, encore m'a-t-elle présenté beaucoup de difficultés, et c'est ce dont ne seront pas surprises les personnes qui auront eu occasion de porter en Orient des investigations de ce genre. Ces difficultés, toutefois, se sont enfin aplanies devant le zèle éclairé et l'extrême complaisance de M. le général Guilleminot, alors notre ambassadeur à la Porte. C'est à lui, en effet, qu'après plusieurs tentatives infructueuses et en véritable désespoir de cause, j'eus l'heureuse indiscrétion de m'adresser, et c'est lui aussi qui ne crut pas ravaler ses hautes fonctions, en daignant les appliquer à ces soins plus modestes, mais peut-être non moins utiles, qui eussent fait sourire la superbe gravité d'un diplomate trop retranché dans sa dignité. Il a fait mieux encore, et voulant bien s'associer à toute l'insatiabilité d'amateur que je n'avais pas craint de lui exprimer, à notre précieuse variété de poirier, il en a joint une autre de pommier également renommée dans le pays, et dont il a pu lui même reconnaître la bonté. Cette complaisance, toute dans l'intérêt de la *science*, puisque je n'avais aucun titre à la réclamer, ne vous paraîtra peut-être pas indigne, monsieur, de recevoir un hommage public dans son sanctuaire le plus élevé. Cette communication, si léger que puisse être son mérite propre, ne peut être d'ailleurs tout-à-fait sans intérêt pour l'académie des sciences, puisqu'elle se rattache au nom d'un des membres dont elle a le plus le droit de s'enorgueillir.

(1) Assez tardive pour qu'il n'ait pas été possible à Tournefort de goûter cette Poire dans le mois de novembre, où il eut occasion de l'observer.

A ce double titre, monsieur, j'ose donc espérer que vous voudrez bien mettre cette lettre sous les yeux de l'illustre société que vous présidez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(*Extrait des Annales de Fromont, cahier de février* 1833.)

ANANAS A GRANDES BRACTÉES. *Ananassa bracteata.* BOT. REG. 1081, vol. XIII. *A. foliis* 3 *pedalibus, spinosis; bracteis caulis spicæque magnis, superne purpureis.*

Cette plante magnifique est originaire du Brésil, d'où elle a été introduite en Portugal, je ne sais en quelle année. En 1820, M. Robert Barclay l'a obtenue de Lisbonne et l'a introduite en Angleterre. Il ne faut pas la confondre avec le *Bromelia bracteata* de SWARTZ, figuré dans le *Paradisus Londinensis* de Salisbury, qui a aussi les bractées rouges, *bromelia red bracted*, mais qui s'en distingue en ce que sa tige est paniculée, et que ses fleurs, ses ovaires et ses fruits sont libres sur les rameaux de la panicule, caractères qui séparent aujourd'hui les bromelias des ananas; ces derniers ayant tous les ovaires soudés en un seul fruit.

En 1827, l'ananas à grandes bractées a fleuri dans le jardin de la Société horticulturale de Londres, et les auteurs du *Botanical register* se sont empressés de le faire peindre et de le publier. Aussitôt que M. Lemon en a eu connaissance, il en a fait venir un pied d'Angleterre afin de le joindre à sa riche collection et de le multiplier pour la satisfaction des amateurs. C'est une espèce naturelle, et non une des nombreuses variétés de l'ananas commun. La plante est grande et vigoureuse, ses feuilles sont nombreuses, longues de trois pieds et plus, arquées en arrière, creusées en gouttière, bordées de très-grandes dents éloignées, dirigées vers l'extrémité de la feuille et blanches à leur sommet. Ces feuilles prennent une teinte cuivrée en

dessus dans leur jeunesse, mais cette teinte disparaît peu à peu avec l'âge.

Tige de moyenne grosseur, un peu moins longue que les feuilles, garnie elle-même de feuilles caulinaires moins grandes, dont les supérieures sont d'un rouge feu en dessus; enfin cette tige se termine par un épi ovale de fleurs bleu violacé, plus grosses que dans les ananas ordinaires, et dont les ovaires sont munis de bractées dentées, plus grandes que de coutume, roses en dehors et rouge feu en dedans. La couronne qui surmonte l'épi de fleurs est courte, et les feuilles qui la composent se distinguent à peine des bractées interposées entre les fleurs. Quand cet ananas est en pleine floraison, c'est une des plus belles plantes d'ornement par la riche couleur de ses bractées. A mesure que le fruit se forme, cette riche couleur s'éteint peu à peu.

Le fruit, à l'époque de sa maturité, est ovale, haut de 7 pouces sur 12 pouces de circonférence; il a treize rangs de grains disposés en spires, et chaque rang est composé de dix grains; les grains du milieu des rangs ont un pouce de diamètre, mais ceux du bas et du haut sont moins gros; tous sont sensiblement aplatis, d'un jaune pâle ou couleur de chasselas doré; alors les bractées qui les accompagnent sont devenues scarieuses et rosées. La chair du fruit est blanche, très-juteuse, sucrée et légèrement acide. La couronne s'allonge beaucoup pendant la croissance du fruit; les feuilles qui la composent s'élargissent sensiblement, et elles portent à la face extérieure l'empreinte des dents des feuilles placées immédiatement au-dessous d'elles. Ces empreintes proviennent de la pression que les feuilles de la couronne ont éprouvée dans leur jeunesse.

Cette description a été faite chez M. Lemon, d'après l'individu qu'il avait fait venir d'Angleterre, et qui est aussi le premier qui ait fleuri et fructifié en France. Cet individu avait commencé à fleurir dans l'automne de 1832, et son fruit s'est trouvé mûr le 24 juin 1833. Si la floraison eût commencé au printemps, le fruit serait probablement devenu plus gros et meilleur, car M. Lemon s'est assuré, par une longue expérience, que les fruits d'ananas qui se forment pendant l'hiver

deviennent rarement aussi beaux et aussi bons que ceux qui se forment pendant l'été.

La figure du *Botanical register* citée représente cette plante en fleurs, elle est superbe pour la couleur; on l'a copiée dans le *Sertum botanicum*, publié à Bruxelles, et dans la Flore des serres et jardins de Paris au 19e. siècle, qui se publie actuellement à Paris, rue du Colombier, n°. 28, et chez les principaux libraires.

POITEAU.

V. PLANTES D'AGRÉMENT.

Roses.

M. Sisley-Vandaël a, depuis peu d'années, formé un établissement horticultural commercial, consacré seulement à ce qu'il y a de plus beau en roses et en œillets. L'ayant visité en juin dernier, nous y avons vu en parfaite floraison trois sortes de roses d'un grand mérite qui ne se trouvent dans aucun autre établissement commercial, et qui seront à la disposition des amateurs pendant l'automne prochain. Voici une légère description de ces trois roses avec les noms sous lesquels on peut les demander à M. Sisley-Vandaël, rue de Vaugirard, n°. 31, à Paris.

1°. *Noisette Desprez*, *Noisette jaune*. C'est sous le premier de ces noms que M. Pirolle a décrit cette rose dans les n°s. d'août et septembre 1831 des Annales de la Société d'agronomie pratique, et c'est sous le second nom qu'on en parle le plus généralement dans le monde amateur de belles fleurs. On la doit à M. Desprez, propriétaire amateur à Yèble, près Guignes (Seine-et Marne). Elle paraît être le résultat d'une graine de Bengale-Bourbon, fécondée par un rosier noisette; M. Desprez n'a cependant donné aucun renseignement à cet égard; mais le port et la vigueur de la plante rappellent un rosier Bourbon, tandis que la fleur rappelle un rosier-noisette, et le tout constitue ce qu'on appelle un *hybride*.

La noisette Desprez est un arbrisseau vigoureux, se soutenant bien, et dont les aiguillons sont violâtres et épars; ses feuilles sont grandes, bien étendues, coriaces, d'un très-beau vert luisant, à 5 folioles ovales, acuminées, bordées de dents émoussées et nombreuses; le pétiole commun est garni d'aiguillons en dessous, et le dessous de la nervure médiane de la foliole terminale est même assez souvent muni aussi de quelques aiguillons à la base quand les feuilles sont très-grandes.

Fleurs terminales au nombre de 3 à 5 sur chaque rameau, portées sur des pédoncules assez longs et assez flexibles pour qu'elles ne se nuisent pas réciproquement; les pédoncules sont purpurins, un peu pubescens ainsi que les ovaires et les calices qui restent verts; les ovaires sont ovales oblongs et les sépales peu ou point ailés. La fleur est pleine, large de 30 à 36 lignes, à pétales extérieurs larges, concaves et formant la soucoupe comme une cent-feuilles, à pétales intérieurs roulés en torsade, les uns et les autres d'un jaune nankin ou ventre de biche lavé de rose dans la partie supérieure. L'odeur en est suave, et quelques personnes y trouvent celle d'un ananas mur.

On ne peut confondre cette rose intéressante avec aucune autre, et elle conservera toujours une place distinguée dans les collections même les plus épurées.

2°. *Noisette d'Andrezelle.* Arbrisseau très-robuste; feuillage long et tourmenté; fleurs larges, généralement bien doubles, souvent très-pleines et s'ouvrant bien; coloris lilas rose à l'épanouissement, ensuite lilas clair bleuâtre des plus rares.

3°. *Bengale Bourbon Desprez, Mme. Desprez.* Non moins vigoureux que les précédens: feuillage vert pourpre passant au vert glauque très-foncé; fleurs très-pleines, bien ouvertes, de 3 pouces de diamètre, d'une facture élégante, d'abord rose vif, ensuite rose violacé et enfin lilas, de sorte que, comme les fleurs sont nombreuses, on en voit en même temps de quatre nuances différentes en parfait état. Cette espèce a réuni aussi les suffrages des nombreux amateurs qui l'ont visitée.

Mousseuse perpétuelle (*Rose*).

Ce rosier, qui a fait beaucoup de bruit il y a trois ans, est enfin assez connu et assez répandu aujourd'hui pour qu'on puisse l'apprécier à sa juste valeur, et dire qu'il est plus singulier que beau, qu'il pourra bien rester dans les collections, mais qu'il ne mérite pas d'être recherché par les amateurs de belles roses. C'est un arbrisseau vigoureux dont la végétation le rapproche beaucoup des quatre saisons, desquels il paraît être sorti. Ses rameaux sont droits, forts, horriblement hérissés dans la partie supérieure au-dessous des fleurs. Ses feuilles sont d'un vert foncé, un peu glauque en dessus; les folioles sont ovales arrondies, étoffées, pâles et un peu velues en dessous, au nombre de trois à cinq, portées sur un pétiole commun, assez couverts de poils glanduleux; les feuilles naissantes ont souvent la face supérieure couverte de poils lie de vin sombre glanduleux.

Les fleurs naissent en corymbe très-garni; les pédoncules, les ovaires fort allongés, les sépales du calice sont couverts de gros poils raides, verts, peu ou point rameux, munis de glandes très-visqueuses sur toute leur longueur. Quand le calice s'ouvre, un ou deux pétales des plus extérieurs montrent quelquefois un peu de rouge; mais, quand la fleur est épanouie, elle est toute blanche, double ou semi-double, plane, large de deux pouces, conservent un certain nombre d'étamines parmi ses pétales, et une douce odeur de cent feuilles.

L'un des défauts de ce rosier est d'avoir les pédoncules très-courts, ce qui fait que les fleurs se gênent réciproquement et s'épanouissent mal.

On le trouve chez M. Vibert à Saint-Denis, chez M. Godefroy à Ville-d'Avray, chez M. Laffey à Auteuil, chez M. Sisley à Vaugirard, et ailleurs.

Camellia fimbriata.

Je ne parle pas de ce camellia comme d'une nouveauté, mais il est si supérieur au camellia blanc par la frange de ses pétales qui rend sa fleur extrêmement élégante, que je m'étonne toujours qu'il soit si peu multiplié qu'on le rencontre à peine. M. Tamponnet en possède de fort beaux pieds, et M. Margat jeune, rue Sainte-Adélaïde, à Versailles, vient de le multiplier au point qu'il est en état d'en fournir actuellement cinq cents pieds au commerce et aux amateurs.

Nyctère des amazones. *Nycterium amazonium*. B. M.
(famille des solanées.)

Arbrisseau toujours vert, introduit de Mexico en Angleterre en 1800, cultivé à Paris chez M. Lemon depuis 1832; il se multiplie facilement de boutures, fleurit presque toute l'année, ne s'élève, si l'on veut, qu'à la taille de 2 à 4 pieds, se tient en serre chaude l'hiver et à l'air libre pendant l'été. Sa tige est blanchâtre, peu rameuse; ses feuilles sont grandes, pétiolées ovales-oblongues; ses fleurs, d'un beau bleu, larges de 18 à 20 lignes, à 5 lobes ovales aigus, ayant chacun la nervure médiane blanche, sont disposées en grappe cymoïde courbée comme dans l'héliotrope; les étamines sont jaunes, inégales, réunies autour du style avec lequel elles forment un long bec courbé, seul caractère qui distingue ce genre des solanum. Le nom générique *nyctère* indique une plante qui ne fleurit que la nuit, mais celle-ci fleurit nuit et jour et très-abondamment.

Gaillarde aristée. *Gaillardia aristata*, Pursch.
(fam. des radiées.)

En 1787, on cultivait une très-belle espèce de gaillarde

annuelle; elle produisait très-peu de graines chez nous; bientôt elle n'en n'a plus produit, et la plante a disparu de nos jardins, au grand regret des amateurs, car sa fleur était fort belle. Plus de vingt ans après on nous en apporté de la Caroline une autre espèce vivace, à laquelle on a donné le nom de gaillarde rustique, et qui a paru un peu moins belle que la première; nous la conservons toujours, et elle semble très-belle à ceux qui n'ont pas connu l'autre. En 1832, une troisième espèce a paru au Jardin des Plantes sous le nom de gaillarde aristée, tirée de l'Amérique septentrionale: elle est vivace, plus rustique que la précédente, tient mieux ses tiges, s'en distingue en ce que les folioles intérieures de son calice commun sont plus velues, et en ce que sa fleur est plus large, plus jaune ou moins orangée.

Crinole a fleurs rouges. *Crinum cruentum*, Ker.

Cette magnifique espèce doit être regardée comme l'une des plus belles du genre. Elle ne céderait en rien au *crinum amabile*, si elle en avait le parfum, si elle offrait le même nombre de corolles. Il paraît qu'elle est également originaire de l'Amérique méridionale comme des Indes orientales. Quoique son introduction date de 1810, on ne la trouve encore que rarement dans les collections des amateurs. Elle diffère de toutes ses congénères par une longue spathe herbacée, arrondie au sommet, droite, semblable à une feuille, par la couleur de ses fleurs et la longueur extraordinaire de leur tube.

Son bulbe est grand, d'un pourpre livide, stolonifère, donnant naissance à plusieurs feuilles épaisses d'un vert foncé, ouvertes, engaînées à leur base, recourbées vers leur sommet, longues de deux pieds à deux pieds et demi, larges de 3 à 4 pouces, acuminées et entières, avec un bord glabre. Il s'élève d'entre elles une ou deux hampes qui se succèdent, de couleur verte, comprimées, ou à bords arrondis, terminées par une spathe droite et longue d'un demi-pied.

Cette spathe enveloppe une ombelle inclinée, sessile, composée de sept fleurs environ, séparées par de petites bractées ; les fleurs sont d'un rose pourpre, légèrement odorantes, croissant jusqu'à ce qu'elles se fanent, de manière que quelques-unes atteignent la longueur d'un pied; lorsqu'elles sont épanouies quelque temps, elles se marquent de taches blanches. Leur tube est droit, de la grosseur d'une plume ordinaire, d'un vert pâle, triangulaire avec les angles arrondis, excédant deux fois la longueur du limbe; celui-ci est ouvert en étoile recourbée ayant ses divisions lancéolées, larges de 7 à 8 lignes, longues de 3 à 3 pouces et demi, marquées d'un léger filet blanc à leurs bords, ponctuées dans toute leur longueur de points bruns.

Les filamens, plus courts d'un quart à peu près que le limbe, sont minces, divariqués, d'un pourpre foncé. Le style est de la longueur des fleurs, écarlate, à stigmate d'un rouge foncé, à pointe un peu dilatée. Sa culture est facile, il végète parfaitement sur les tablettes des serres quoiqu'aimant bien la chaleur de la tannée; on peut le conserver l'hiver dans la serre tempérée en le tenant sèchement, et le mettant ensuite sur une couche sous châssis à la fin de l'hiver, il n'éprouve aucun retard. Il se multiplie par ses caïeux.

LÉMON.

Lupinus ornatus. Bot. Reg.

Plante vivace, originaire de l'Amérique septentrionale, produisant plusieurs tiges un peu diffuses, longue de 18 à 24 pouces, d'un blanc soyeux, ainsi que les feuilles qui sont composées de 5 à 7 folioles lancéolées, subspatulées, longues de 18 à 24 lignes, dont le blanc argenté et soyeux est fort agréable.

En mai et juin les tiges se terminent chacune par une grappe de fleurs, longue de 6 à 8 pouces, pyramidale, composée d'un grand nombre de jolies fleurs bleu violacées clair, alternes ou éparses dans la partie

inférieure, étagées et presque verticillées par cinq dans la partie supérieure de la grappe. Les bractées sont lancéolées velues, petites et caduques : le limbe du calice est divisé en deux lobes; l'inférieur est naviculaire et suit la convexité de la carène; le supérieur est enfermé par l'étendard qui est relevé, et dont les deux diamètres se rejettent en arrière; le palais de cet étendard est jaunâtre; les deux ailes sont appliquées contre la carène qui est blanche à la base, et terminée en bec allongé d'un pourpre brun; des dix étamines monadelphes, cinq sont très-longues avec des anthères ovales, et cinq très-courtes avec des anthères linéaires. L'ovaire est lancéolé soyeux, surmonté d'un long style grêle, nu, terminé en stygmate capité. Ces fleurs répandent une odeur agréable. C'est la plus belle espèce après le *L. polyphyllus*.

Andromède a feuilles de buis. *Andromeda buxifolia*, Lam.

Charmant petit arbrisseau, originaire de l'île Maurice (Ile-de-France) et de l'Ile Bourbon, introduit depuis peu dans nos cultures, où on ne le remarque encore guères que chez M. Cels et au Jardin des Plantes. Il forme un buisson arrondi, haut de douze à quinze pouces, à feuilles alternes, ovales, coriaces, persistantes, entières, longues d'un pouce au plus. Ses fleurs, disposées en une grappe simple, terminale, droite, longue de trois à quatre pouces, sont en grelot avec les divisions de la corolle aiguës, jaunâtres et lavées de pourpre. Il était en fleur en mars dernier dans une serre chaude au Jardin des Plantes, et l'on croit que c'est la serre chaude qui l'a fait fleurir, car M. Cels en possède un pied plus fort en serre tempérée qui n'a pas encore fleuri.

On le multiplie, dit-on, de bouture et de marcotte; mais je pense qu'on le multiplierait plus promptement, en le greffant sur l'une de nos espèces d'andromède à feuilles persistantes, qu'il y viendrait plus fort, et acquerrait probablement plus de robusticité. M. l'abbé

Berlèse a présenté, à l'exposition du 3 juin 1833, deux individus de cet arbrisseau en fleur.

POITEAU

Bignonia capreolata, LIN.

Je ne parle pas de cette plante grimpante comme d'une nouveauté, puisqu'au contraire elle est fort ancienne, mais bien pour rappeler aux amateurs et aux jardiniers qu'elle est une de celles qui méritent le plus de fixer leur attention, par sa beauté extraordinaire, quand elle est couverte de ses fleurs innombrables en mai, en juin. On en a fait une plante d'orangerie, mais, depuis plus de dix ans, il en existe un pied en pleine terre ou ducuire à l'air libre dans l'école de botanique du Jardin des Plantes, qui, depuis ce temps, n'a souffert d'aucun hiver. On se contente, plus par prudence que par nécessité, de répandre un peu de litière sur son pied, et chaque année elle se couvre d'une quantité de fleurs prodigieuses d'un rouge fauve, tuberuleuses, arquées, longues de près de deux pouces, et dont le limbe, à cinq divisions, a près d'un pouce de diamètre : ses tiges ligneuses, grimpantes, très-flexibles, sont très-propres à couvrir un mur ou une tonnelle, et ses feuilles geminées, ovales, oblongues, sur un pétiole muni de vrilles, sont persistantes, et forment un tapis de verdure pendant tout l'hiver, lequel tapis devient presque tout rouge en mai et juin, par l'innombrable quantité de fleurs qui s'y développe. Toutes les personnes qui voient cette plante charmante à l'école de botanique du Jardin des Plantes, demandent où elles pourraient s'en procurer quelques pieds, et on ne peut les satisfaire, puisqu'elle est à peine dans le commerce, et que très-peu de jardiniers la tiennent. M. Lemon en a un très-beau pied dans l'une de ses serres, qui fleurit abondamment. Je ne sais s'il la multiplie assez pour pouvoir en livrer aux nombreux amateurs qui l'admirent au Jardin des Plantes, et qui demandent où ils pourraient se la procurer. Plus elle est âgée, plus elle fleurit abondamment.

Thermopsis nepaulensis Dec. *Th. laburnifolia* Don. *Baptisia nepaulensis* Hook. *Piptanthus nepaulensis* Sweet. (Fam. des légumineuses, tribu des sophorées.)

Arbrisseau du Népaul, toujours vert, introduit en Angleterre en 1827. Cultivé depuis environ dix ans par M. Noisette, à Paris, en pleine terre dans une bache (afin de pouvoir le couvrir pendant l'hiver) où il pousse vigoureusement, fleurit abondamment chaque année en mai et souvent à l'automne, donne quelquefois des fruit dont les graines mûrissent et lèvent très-bien. A peine y a-t-il six ans que ce genre est établi, et il a déjà reçu trois noms. Veuille le ciel qu'il n'en reçoive pas davantage, que les botanistes aient plus de ménagement les uns pour les autres, et plus de bonté pour les pauvres horticulteurs qu'ils mettent à la torture, en les obligeant à se bourrer la tête de tant de noms inutiles.

Cet arbrisseau, planté en pleine terre dans une bache, n'a que cinq ou six pieds de hauteur, parce que la bache n'en a pas davantage, et que tous les hivers on la couvre de panneaux vitrés ; il est très-rameux dès la base, et ses rameaux, d'une grande souplesse, tendent à s'écarter en tous sens ; il pousserait toujours, fleurirait aussi presque toujours, si le froid ne suspendait pas sa végétation ; son bois est tendre, et l'extrémité de ses rameaux, ne s'aoûtant jamais, fondent ou sont sujets à fondre un peu pendant l'hiver ; mais ils repoussent vigoureusement au printemps. Ses feuilles sont pétiolées, trifoliées, à folioles oblongues, elliptiques, d'un vert pâle, légèrement soyeuses en dessus et en dessous, longues de deux à quatre pouces ; chaque foliole est articulée sur le pétiole commun et s'en détache avec facilité. Les deux stipules sont soudés en une seul, qui alors embrasse le rameau, et se trouve opposée à la feuille ; elle est grande, cordi forme, échancrée au sommet ou terminée par deux pointes qui sont les extrémités de deux nervures médianes, lesquelles prouvent

qu'il y a deux stipules soudées en une seule et caduque. Quand cette stipule et sa feuille sont tombées, il reste un cercle qui embrasse tout le rameau. Un autre caractère, non moins rare, c'est que, tandis que les boutons à bois naissent dans l'aisselle des feuilles, les boutons à fleurs naissent dans l'aisselle des stipules, diamétralement opposés aux premiers, de sorte qu'ici on ne peut pas dire que les boutons à fleurs sont des boutons à bois affaiblis ou métamorphosés en fleurs.

L'inflorescence elle-même est encore un exemple assez rare sur les plantes à feuilles alternes; le pédoncule commun est triangulaire; il s'allonge de trois à quatre pouces, porte douze fleurs étagées trois par trois, portées sur des pédicelles longs d'un pouce, munies chacune d'une grande bractée caduque, qui embrasse et enveloppe le bas du pédicelle de la fleur; ces bractées sont absolument de même nature et de même forme que les stipules, avec cette différence que les stipules étant formées de deux pièces n'ont pas de nervure médiane, tandis que les bractées en ont une, et que leur échancrure au sommet est moins grande. Les fleurs sont jaunes, d'un pouce de diamètre au moins, composées :

1°. D'un calice régulier, campanulé, à cinq divisions ovales, aiguës, presque égales, les deux supérieures étant seulement un peu plus larges et un peu moins profondément divisées que les autres,

2°. D'une corolle papilionacée, dont l'étendard est grand, cordiforme, échancré au sommet, relevé en arrière; les deux ailes oblongues, rapprochées au-dessus de la carène, sont conniventes et un peu plus courtes que l'étendard, la carène diphylle, oblongue, obtuse, et un peu plus longue que les ailes, a les éperons calleux roulés à la base, accrochés avec les éperons également calleux et roulés des ailes;

3°. De dix étamines libres, insérées au tube du calice, à filamens simples, inégaux, connivens, un peu arqués vers le haut, enfermés dans la carène, terminés par des anthères ovales;

4°. D'un ovaire lancéolé, soyeux, stipité, surmonté d'un style nu, arqué, obtus, muni d'un stigmate latéral velu, très-petit;

5°. D'un légume oblong, lancéolé, polysperme.

Le nom générique *thermopsis*, imaginé par Robert Brown, signifie plante qui a de la ressemblance avec le lupin, parce que le genre a été établi avec le *sophora lupinoïdes*, Lin., *podalyria lupinoïdes*, Willd. Ce nom générique est assez mauvais, puisqu'on y rapporte plusieurs autres plantes, telle celle que je viens de décrire, qui n'ont aucune ressemblance avec le lupin.

Pentstemon confertum, H. P.

Vivace : tiges droites, hautes de quinze à dix-huit pouces : feuilles inférieures pétiolées, ovales, spatulées ; feuilles caulinaires, sessiles, lancéolées, obtuses, glabres, longues de deux à trois pouces ; fleurs terminales en grappe interrompue, d'un blanc jaunâtre, nombreuses, et des moins grandes du genre ; le calice a les bords de ses divisions scarieux et frangés ; fleurit en mai et juin au Jardin des Plantes.

Achillea lingulata, Kit.

Plante vivace herbacée, toujours verte, originaire de la Hongrie, qui produit plusieurs tiges simples, hautes de dix à quinze pouces, anguleuses, munies de quelques poils soyeux, et garnies de beaucoup de feuilles, ligulées, sessiles, longues de trois à quatre pouces, finement dentées en scie et légèrement ciliées : fleurs blanches en corymbe, dense, terminal, s'épanouissant en mai et juin.

Cette plante, nouvellement réintroduite au Jardin des Plantes, est d'un port très-agréable ; on peut la cultiver en touffe ou en bordure ; elle paraît très-propre à orner les rochers ; sa substance, un peu charnue, semble même indiquer que le site des saxifrages est celui qu'elle préfère. Elle se multiplie facilement de graines et d'éclats enracinés en terre ordinaire. C'est une plante à introduire dans les grands jardins et les parterres.

Robinia hybrida. Hortul. *intermedia.* Hortul.

Vers 1820 M. Hervy, alors directeur de la pépinière du Luxembourg, a semé des graines de *Robinia viscosa*. Parmi les arbres qui en provinrent, l'un s'est fait remarquer par son port plus élancé, par ses rameaux à peine visqueux, moins pressés que dans l'acacia visqueux, et qui paraissait tenir le milieu entre celui-ci et l'acacia blanc. Depuis plusieurs années, il fleurit abondamment, et ses fleurs tiennent également le milieu entre les deux espèces. Ses grappes sont aussi nombreuses, presque aussi longues et aussi élégantes que dans l'acacia blanc, et n'ont rien retenu de la compacité de celles de l'acacia visqueux. Le calice est assez rouge, mais les pétales sont à peine rosés. L'odeur est beaucoup moins forte que dans l'acacia blanc. Enfin tout tient absolument le milieu entre les deux espèces, et on est très-fondé à croire cette acquisition un hybride de l'acacia visqueux et de l'acacia blanc. Sa floraison, un peu plus tardive que celle de ce dernier, coïncide assez avec celle du premier, et l'on s'accorde à trouver ses fleurs plus belles que celles des deux autres.

Le pied mère se voit encore au Jardin du Luxembourg. On en a donné des greffes à plusieurs personnes. M. Noisette l'a beaucoup multiplié pour son commerce : on le trouve aussi à Fromont, chez M. Soulange-Bodin, dans les Jardins du Roi à Neuilly, et ailleurs. C'est un très-bel arbre en fleurs.

Sauge de Graham, *Salvia Grahami*, Benth.

Arbuste toujours vert, originaire du Mexique, introduit en Angleterre en 1829, et chez M. Cels, à Paris, en 1832, où il a fleuri en juillet 1833. Ses rameaux sont nuens, droits pourpurins au soleil; ses feuilles sont ovales en cœur, pétiolées, longues d'un pouce, nues, luisantes et chagrinées en dessus, dentées en scie à dents arrondies.

Les fleurs sont d'un beau pourpre violacé, longues d'un pouce, geminées et disposées en grappe grêle, droite terminale, ou dans la dichotomie des rameaux. Le pédoncule commun, ainsi que les pédicelles, sont nus, pourpre noirâtre; les bractées sont caduques; le calice est profondément strié, couvert d'aspérités, d'un violet noirâtre, très-comprimé sur les côtés, ayant la lèvre supérieure aiguë, entière, et la lèvre inférieure profondément bifide. Le casque ou la lèvre supérieure de la corolle est légèrement velu; les connectifs des anthères sont longs, soudés entre eux dans leur partie inférieure, et papilleux à leur jonction; le style est fort gros, à peine plus long que la corolle, velu du côté supérieur, et (ce qui je crois, est contre la règle générale dans les Labiées) des deux divisions stigmatiques, c'est la supérieure qui est le plus longue. Le placentaire a aussi une particularité remarquable; son bord inférieur s'allonge en une lame épaisse, obtuse, qui dépasse la hauteur des graines, et sur laquelle elles semblent s'appuyer.

Cette sauge se distingue facilement de toutes les autres par ses fleurs pourpre violacé: ses graines mûriront probablement chez nous; mais, en attendant, la multiplication par boutures est très facile. M. Cels l'a présentée en fleurs à la Société d'horticulture, dans sa séance du 17 juillet 1833.

Francoa, Cav. (famille des Francoacées, Juss. fils).

Ce genre n'est pas nouveau, puisqu'il a été établi par Cavanille, mort depuis long-temps; mais les trois espèces qui le composent n'ont été introduites en Angleterre qu'en 1820, et d'où nous en reçûmes deux en 1832. On les doit à MM. Anderson et Hugh Cuming, qui en ont rapporté des graines du Chili, leur pays natal. Ses caractères génériques sont, 1°. un calice monophylle à 4-5 divisions; 2°. une corolle à 4-5 pétales cunéiformes; 16-20 étamines, dont 8-10 stériles, alternes, et plus courtes; 3°. un ovaire libre à 4-5 lobes; 4°. 4-5 stigmates sessiles; 5°. une capsule polysperme

à 4-5 loges. Les deux espèces qui nous sont connues sont des plantes vivaces, un peu caulescentes à la base à feuilles étalées en rosette près de terre, pennatifides ou lyrées, plissées, rugueuses, un peu velues et dentées.

FRANCOA APPENDICULÉ, *Francoa appendiculata*, Cav.

De la fin de mai en juillet s'élève du centre des feuilles une tige nue, simple ou très-peu rameuse, de la grosseur d'une plume à écrire, haute de 15 à 20 pouces, terminée par une grappe oblongue, droite, de jolies fleurs roses striées.

FRANCOA A FEUILLES DE LAITRON, *Francoa sonchifolia*, Willd.

Plante plus forte que la précédente dans toutes ses parties; feuilles plus rugueuses et plus tourmentées, du centre desquelles sort en juin et juillet une tige plus grosse qu'une plume à écrire, droite, peu rameuse, longue de 2 à 3 pieds, terminée par une grappe droite de fleurs bleues striées, plus grandes et non moins jolies que les précédentes.

Ces deux plantes sont bien plus belles cultivées en pleine terre qu'en pot; elles fructifient aisément chez nous; leur culture n'est pas encore bien connue. Elles ne résisteront probablement pas en pleine terre; il est donc prudent de les repiquer en pot la première année, ou de les relever à l'automne, afin de pouvoir leur faire passer l'hiver dans les embrasures d'une bonne orangerie, près de la lumière, et de les mettre en pleine terre au printemps suivant, pour jouir de toute leur beauté; ce qui, d'ailleurs, devrait se faire pour beaucoup d'autres plantes.

CALADIUM MARBRÉ, *Caladium seguinum*, Willd.

Des Antilles. Tige ligneuse, charnue, simple, droite, de la grosseur du pouce, haute de 2 à 3 pieds, munie, dans sa partie supérieure, de feuilles pétiolées, ovales oblongues, acuminées, divergentes, longues de 6-9 po

ces, marbrées ou maculées de nombreuses taches blanches inégales, qui produisent un effet singulier, et font le mérite de cette plante. Sa spathe (fleur) se développe ordinairement en juin ou juillet dans les aisselles des feuilles supérieures; elle est longue de 6 ou 8 pouces, s'étale peu et reste verte ; le spadice qu'elle contient est petit, gris jaunâtre, beaucoup plus court qu'elle, et se rejette sur le côté. Serre chaude. Multiplication de boutures étouffées par tronçons de la tige, et de drageons lors qu'il en sort du pied.

Cette plante curieuse mérite de figurer dans toutes les collections. On la cultive au Jardin des Plantes.

Plantes que les fleuristes qui alimentent le Marché-aux-Fleurs devraient cultiver et multiplier pour leur commerce.

J'ai souvent signalé aux fleuristes des plantes aimables qu'ils négligent de cultiver, et que les amateurs seraient cependant bien aise de trouver sur le Marché-aux-Fleurs. En voici encore trois très-fleurissantes à la taille d'un ou deux pieds, d'un port très-agréable et du goût de tous les amateurs qui les voient au Jardin des Plantes. Ce sont trois arbrisseaux de serre chaude, très-faciles à multiplier par boutures étouffées, et dont les fleurs sont assez semblables à celles du jasmin, mais beaucoup plus grandes et plus étoffées. Ce sont les :

Tabernæmontana coronaria, Hort. Kew. (famille des Apocinées). Arbrisseau de 3 à 4 pieds, mais qui fleurit à la taille de 15 pouces et moins, formant facilement une tête arrondie, et dont les feuilles sont du plus beau vert, opposées, pétiolées, ovales oblongues, attenuées à la base et au sommet, longues de 3 à 4 pouces. Les fleurs nombreuses et disposées en grappes terminales, sont d'un beau blanc, tubuleuses, grosses, doubles, à limbe plane, large de 20 lignes, et répandant une odeur suave.

Tabernæmontana citrifolia, Lin. Port du précédent, mais un peu moins grand; feuilles moins grandes, à nervures latérales plus nombreuses et plus creuses ; fleurs en corymbe terminal blanches, grandes,

comme celles du jasmin d'Espagne, ayant le tube long, menu et verdâtre.

Tabernæmontana amygdalifolia, Jacq. Encore moins grand que le précédent, s'en distinguant d'abord par ses feuilles plus petites, plus étroites et moins gaufrées ; ensuite par ses fleurs plus larges, à divisions plus étroites.

Ces trois plantes appartenant à la famille des Apocinées (*Contortæ*, Lin.), ont les divisions de leur corolle contournées de gauche à droite ; elles fleurissent pendant très-long-temps, et ornent admirablement les serres au Jardin des Plantes. Poiteau.

VI. ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Moyen de conserver des têtes d'artichaut pour l'hiver et le printemps.

Il arrive presque toujours que quand un carré d'artichauts donne bien, on en a plus qu'on ne peut en consommer dans la saison. Dans ce cas, voici un moyen d'en conserver une partie pour l'hiver, et même pour attendre ceux de l'année suivante. Après avoir coupé le bout des feuilles ou écailles, selon la manière culinaire, on jette les artichauts dans une chaudière d'eau bouillante à gros bouillons ; on les y laisse pendant trois ou quatre minutes, et ensuite on les retire pour les jeter dans un baquet d'eau fraîche où ils reprennent leur verdure ordinaire. Après qu'ils sont refroidis et un peu égouttés, on les place dans des pots de grès, et l'on verse dessus une saumure faite dans les proportions de deux livres de sel pour vingt-quatre livres d'eau, et de manière que la saumure s'élève d'au moins un pouce au-dessus des artichauts. On met ensuite une couche de beurre fondu sur la saumure pour intercepter toute communication avec l'air extérieur, on ferme le pot avec un ou deux papiers ficelés, et on les place en lieu sec.

Pour faire usage de ces artichauts, il faut les faire dessaler dans de l'eau fraîche assez de temps pour qu'ils deviennent doux.

BACHOUX.

VII. ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

Note sur le Thé.

On lit dans le *New-England Farmer* : « L'arbrisseau qui produit le thé a été naturalisé en Asie avec un entier succès, de sorte que tôt ou tard la Chine perdra le monopole de ce commerce, et avec lui probablement son empire, dit céleste. »

De ce qu'une plante peut vivre et se multiplier ailleurs que dans son pays natal, ce n'est pas une preuve qu'elle y développe aussi ses propriétés naturelles. Il y a plus de vingt ans qu'on cultive le thé au Brésil, et cependant le commerce n'en tire pas une once. La muscade et la cannelle sont introduites à Cayenne depuis bientôt un siècle, elles y croissent à merveille; mais leur produit est tellement inférieur, pour la qualité, à celui de l'Inde, que leur culture à la Guiane n'offre aucun avantage, tandis que le poivre et le girofle y conservent toutes les qualités qu'ils avaient dans l'Inde. La rhubarbe de Moscovie, *rheum palmatum*, croît très-bien à Paris, mais elle y est presque sans vertu. Le *New-England Farmer* ne prouve donc rien relativement au commerce en disant que le thé prospère ailleurs qu'en Chine. (*Note du rédacteur.*)

Durée des bois.

M. Hartig a fait des expériences avec des soins et une patience admirable sur la durée des bois, en les employant particulièrement en piquets-pieux, ou en échalas. D'abord il a eu soin de mettre en expérience des bois de même âge, et il rappelle que les vieux bois durent plus long-temps que les jeunes, ce qui est fort

naturel. Il a fait des pieux de deux pouces et demi d'équarrissage, les a enfoncé en terre par un bout à quelques pouces de profondeur; la partie enterrée s'est pourrie dans l'ordre suivant : le tilleul, le bouleau noir d'Amérique, l'aulne, le tremble et l'érable jaspé en trois ans; le saule commun, le marronier d'Inde et le platane en quatre ans; l'érable, le hêtre rouge, le bouleau commun en cinq ans; l'orme, le charme, le frêne et le peuplier d'Italie en sept ans; l'acacia, le chêne, le pin commun, le pin Sylvestre, le pin de Veimouth et le sapin n'étaient, au bout de sept ans, pourris qu'à la profondeur de six lignes; le mélèze, le genèvrier commun, celui de Virginie et le thuya étaient encore intacts après sept ans.

En conséquence, M. Hartig classe les bois de la manière suivante, en commençant par les plus périssables, savoir : le platane, le marronier d'Inde, le tilleul, le peuplier, le bouleau, le hêtre rouge, le charme, l'aulne, le frêne, l'érable, le sapin, le pin sylvestre, l'orme, le pin de Weimouth, le pin ordinaire (1), l'acacia, le chêne et le mélèze. (*Extrait du journal d'agriculture des Pays-Bas, février* 1833.)

Couverture en tôle cannelée.

On a depuis 3 ou 4 ans inventé en Angleterre une couverture en tôle cannelée qui paraît devoir offrir de grands avantages sur les couvertures en tuiles et en ardoises. Déjà plusieurs grands magasins de Londres sont couverts de cette manière, dont l'invention est due à M. Walker. Quand un bâtiment n'est pas d'une grande largeur, il ne faut aucune charpente pour supporter cette espèce de couverture, dont les pièces en s'arcboutant se soutiennent mutuellement. Une telle couverture me semble convenir à plusieurs fabriques des jardins paysagers. Les personnes qui voudraient

(1) Si le pin ordinaire n'est pas le pin Sylvestre nous ne savons pas ce que c'est.

prendre des notions plus amples sur ce nouveau genre de couverture, peuvent consulter le bon article qu'en a donné M. Bailly de Merlieux dans le Mémorial encyclopédique et progressif des connaissances humaines, n°. de janvier 1833, pag. 17, accompagné de figures explicatives fort bien faites.

Bois de Spa.

Ce bois, que quelques menuisiers-ébénistes emploient en *placage*, n'est autre chose, dit le Mémorial du Gers, juillet 1832, que le marronier d'Inde, que l'on choisit sur des troncs non altérés, et conservant la couleur blanche qui leur est naturelle.

Avantages du mûrier Perrottet sur le mûrier blanc.

M. Lomeni a fait des expériences très-curieuses sur la soie provenue de vers nourris avec des feuilles de mûrier blanc, et sur la soie de vers nourris avec des feuilles de mûrier Perrottet, *morus multicaulis*. Une livre de soie provenue des premiers vers a produit à l'état brut 305,015 brasses de fil. Une livre de soie provenue des seconds vers, en a produit 413,950 brasses. La première travaillée en contient 146,995 brasses, et la seconde 199 494 brasses.

VIII. MÉLANGES.

Observations sur le mûrier Perrottet (Morus multicaulis, PER., *et sur le* Morus intermedia, PER.

Dans sa séance générale du 26 décembre 1832, la Société d'encouragement a, d'après un rapport très-lumineux de M. Soulange-Bodin, décerné un prix de 2,000 fr. à M. Perrottet, cultivateur botaniste et voyageur de la marine, pour l'introduction en France et dans nos colonies d'un nouveau mûrier qu'il avait rap-

porté de Manille, où un Chinois venait de l'importer de Canton, comme le plus estimé pour la nourriture du ver à soie. Ce fut en 1821 que M. Perrottet a enrichi la France de ce nouveau mûrier, et quoiqu'en même temps il l'eût présenté comme supérieur à notre mûrier blanc pour la nourriture du ver à soie, sa multiplication n'a pas fait de grands progrès jusqu'en 1830, époque où l'auteur a publié, dans les Annales de Fromont, un mémoire intéressant, dans lequel le mûrier multicaule était apprécié à sa juste valeur. Alors tous les planteurs se sont empressés de le multiplier, tous les manufacturiers de soie l'ont donné à leurs vers à soie, et il a été constaté qu'il était préférable aux autres pour la quantité de nourriture et pour la qualité qu'il donnait à la soie. Maintenant, c'est une affaire terminée, le mûrier multicaule, auquel la reconnaissance publique a attaché le nom de mûrier Perrottet, est destiné à remplacer tous les autres mûriers dans l'éducation du ver à soie. L'extrême facilité de sa multiplication par boutures, l'avantage qu'il présente de pouvoir être cultivé en basse tige, d'où résulte une grande économie dans la cueillette de ses feuilles qui sont très-amples et très-tendres, la préférence que leur donnent les vers à soie, sont des motifs bien suffisans pour le faire préférer à tout autre.

Mais une chose, dont M. Perrottet et moi pouvions seuls avoir connaissance, c'est que l'on cultive deux espèces sous le nom de *Morus multicaulis*. Au lieu d'une espèce, le Chinois de Manille en avait livré deux à M. Perrottet qui les a multipliées sans les démêler, et en a laissé des pieds de l'une et de l'autre à Cayenne, où j'ai pu les distinguer après le départ de ce voyageur, l'une ayant toutes les feuilles cordiformes à la base, crénelées, toujours entières, bullées ; l'autre ayant les siennes ovales à la base, dentées en scie, non bullées, les unes entières, les autres à deux, trois ou cinq lobes, et se rapprochant, sous ce dernier rapport, de notre mûrier ordinaire.

En arrivant en France, en 1821, M. Perrottet a livré ces deux espèces à la multiplication sous un seul et même nom ; elles se sont répandues et multipliées

sans que personne ait constaté leurs différences. M. Perrottet lui-même, entraîné par d'autres occupations, n'avait pas encore relevé l'erreur quand la reconnaissance publique se disposait à lui décerner le prix qu'il a reçu de la Société d'encouragement. Dans cette circonstance flatteuse pour lui, il a été naturellement amené à examiner son mûrier avec plus de précision, et il a constaté qu'en effet il avait doté la France de deux nouvelles espèces de mûrier au lieu d'une.

Ceci explique pourquoi quelques cultivateurs disent que le mûrier multicaule laisse geler ses extrémités, tandis que d'autres soutiennent qu'elles ne gèlent jamais. Ces deux mûriers ayant fructifié en 1832 au Jardin des Plantes à Paris, leur différence est devenue encore plus évidente. M. Perrottet a donc cru que c'était un devoir de sa part de rectifier l'erreur régnante, en publiant, dans les Archives de botanique, tome I, un nouveau mémoire (1) accompagné de deux planches, dans lequel il caractérise ces deux espèces, de manière à ce qu'on ne puisse plus les confondre. L'auteur a cru nécessaire aussi d'examiner plusieurs mûriers étrangers propres à la nourriture des vers à soie que l'on confond ou que l'on pourrait confondre avec le mûrier multicaule, et de faire ressortir, par des phrases botaniques, les caractères qui les distinguent. Ce travail l'a mis à même de faire une remarque aussi curieuse que nouvelle : c'est que les feuilles de tous les mûriers propres à la nourriture du ver à soie présentent à leur surface une quantité prodigieuse de petits tubercules ou corps glandulaires qui paraissent contenir une huile essentielle et être le siége de l'odeur suave et aromatique qui s'exhale de ces feuilles. Il serait curieux de rechercher si cette huile essentielle et son arome ne jouent pas un rôle dans la préférence que les vers don-

(1) Ce nouveau mémoire accompagné de deux planches, intitulé : Observation sur le *Morus multicaulis* et sur une nouvelle espèce voisine, se trouve chez l'auteur, M. Perrottet, rue Pagevin, n. 7, à Paris, et chez Audot, libraire-éditeur, rue du Paon, 8, École de Médecine.

nent à la feuille de mûrier pour leur nourriture, et dans la formation ou la qualité de la soie qui en résulte.

Des six espèces de mûriers que M. Perrottet a analysées, et dont il fait ressortir les caractères distinctifs pour l'avantage des planteurs, je me bornerai à exposer ici les différences caractéristiques des deux espèces qui avaient été confondues en une seule, afin que les pépiniéristes et les planteurs ne les confondent plus. Les vers à soie mangent les feuilles de l'une et de l'autre avec la même avidité; mais l'espèce à laquelle le nom de *Morus multicaulis* reste consacré, mérite la préférence, en ce qu'elle est plus productive, qu'elle se multiplie de boutures avec plus de facilité, et que ses jeunes pousses résistent mieux aux gelées de notre climat.

1°. Murier Perrottet (*Morus multicaulis*), Per. M. *cucullata* Bonaf.

Feuilles en cœur à la base, souvent boursouflées, bordées de grandes crénelures ovales, mucronées; fruit oblong, pendant, noir, succulent, comestible.

2°. Murier intermédiaire (*Morus intermedia*), Per.

Feuilles ovales ou arrondies à la base, prolongées en longue pointe au sommet, dentées en scie à la circonférence, la plupart entières, les autres divisées en deux, trois ou cinq lobes; fruit ovale, rouge, peu succulent, non comestible.

Au moyen de ces deux phrases, il sera facile de distinguer ces deux espèces de mûrier confondues en une seule jusqu'à présent.

Société d'horticulture de Paris.

Troisième exposition publique des produits de l'horticulture dans l'orangerie des Tuileries, du 3 au 9 juin 1833; *concours, médailles d'encouragement accordées; prix décernés en séance générale et solennelle le* 9 *juin; discours, musique, etc.*

Quoique le nombre des exposans et des plantes ex-

posées n'ait pas été beaucoup plus considérable que l'année passée, l'exposition présentait cependant un coup d'œil très agréable, et la foule innombrable qui s'y est portée pendant quatre jours atteste qu'elle a été vue avec un grand intérêt par les curieux et les amateurs.

La séance générale qui a eu lieu le dimanche 9 à deux heures, dans la partie de l'orangerie des Tuileries réservée à cet effet, était des plus brillantes. Au lieu de musique instrumentale, M. Wilhem a fait exécuter, d'après sa méthode, divers morceaux de chants par cent voix enfantines, filles et garçons, qui ont été entendus avec un vif plaisir. Un enfant de quatre ans a chanté un petit *solo* avec un aplomb, une mesure et un goût à ravir.

M. le vicomte Héricart de Thury, président, a ouvert la séance par un discours sur le jardinage; ensuite M le chevalier Soulange Bodin, secrétaire général, a rendu compte des travaux de la société pendant l'année horticole de 1833. Six médailles d'encouragement ont été décernées ainsi qu'il suit :

1°. A *M Pepin*, chef de l'école de botanique du Jardin des Plantes, d'après un rapport fait par M. de Sainte-Colombe;

2°. A *M Gircourt*, jardinier de M. Morel de Vindé, pair de France, d'après un rapport fait par M. le vicomte Debonnaire de Gif.

3°. A *M. Cayeux*, pépiniériste à Boulogne-sur-Mer, d'après un rapport de M. Héricart de Thury, lu par M. Fion;

4°. A *M. Alfroy*, fils, pépiniériste à Lieusaint, d'après un rapport fait par M. Bailly de Merlieux;

5°. A *M. Lemaire*, jardinier de madame la comtesse de Boignes, d'après un rapport fait par M. l'abbé Berlèse.

6°. Au chef des hortillons d'Amiens, d'après un rapport fait par M. Hericart de Thury.

M. l'abbé Berlèze a ensuite fait un discours sur la perte que la société a éprouvée au mois d'août dernier par la mort de M. Cels, l'un de ses membres.

Après ce discours est venu le rapport du jury de l'ex-

position, par M. Poiteau, rapporteur; en voici le résultat :

1°. Prix d'excellence. Ce prix n'a pas été remporté;

2°. Premier prix de belle culture : décerné à M. Jacques, jardinier du roi à Neuilly;

3°. Second prix de belle culture : décerné à M. Chauvière, jardinier-fleuriste;

4°. Troisième prix de belle culture : décerné à M. Durand, jardinier-fleuriste;

5°. Prix pour la collection qui offrirait le plus grand nombre de belles plantes rares ou nouvelles en fleurs; ce prix a été décerné à la collection exposée par M. Loth, jardinier-fleuriste;

6°. Prix pour la culture forcée : remporté par M. Duriez, jardinier-fleuriste;

7°. Le prix affecté aux produits des arts, métiers et industries relatifs au jardinage, a été accordé à M. Georgé, menuisier treillageur, qui a exposé deux volières magnifiques, des meubles rustiques, gothiques fort bien faits à l'usage des fabriques, des jardins paysages; des modèles de siéges, bancs, ponts, etc., exécutés avec beaucoup de goût.

MM. Arnheiter et Petit ont exposé un grand assortiment d'instrumens et d'outils d'horticulture et d'agriculture parfaitement confectionnés.

Plusieurs artistes ont exposé, les uns des fleurs peintes à l'aquarelle, les autres des fleurs et des fruits modelés en cire avec une grande perfection.

Enfin, la librairie horticole a été aussi représentée à l'exposition par de beaux et bons ouvrages à figures, envoyés par Mme. Huzard, M. Audot et M. Lachevardière.

A 4 heures et demie, M. le président a remercié toutes les personnes qui avaient contribué à enrichir l'exposition, et a levé la séance.

Maintenant nous devons consigner ici deux remarques qui nous ont été communiquées, et dont nous avons vérifié l'exactitude.

La première, c'est que très-peu de membres du conseil de la société ont exposé : on en a compté à peine une douzaine, et cependant ce conseil est composé

d'au moins quatre-vingt membres résidens. La société d'horticulture de Paris aurait-elle mal placé sa confiance? ses mandataires manqueraient-ils de zèle? oublieraient-ils qu'ils doivent montrer l'exemple? oublieraient-ils que la société a mis dans leurs mains son honneur, sa prospérité, son avenir? oublieraient-ils que si la société leur concède un droit de présence, c'est pour qu'ils prennent chaudement ses intérêts dans toutes les circonstances? ignoreraient-ils que plus il y a d'exposans et de plantes exposées, plus le succès de l'exposition doit être grand? et, s'ils ne l'ignorent pas, que veulent-ils que la société pense d'eux et de leur zèle pour sa prospérité?

La seconde observation roule sur le catalogue des plantes exposées, qui a été vendu au public pendant l'exposition. On a remarqué que ce catalogue, 1°. ne contenait pas toutes les plantes exposées; 2°. que des plantes exposées par l'un étaient relatées comme appartenant à la collection d'un autre, 3°. une assez grande quantité de noms estropiés. Ces fautes ont produit un fort mauvais effet chez les personnes qui ont voulu faire usage du catalogue pendant l'exposition, et ont été fort désagréables pour plusieurs exposans.

Si le conseil, pour s'excuser, disait qu'il n'a pas eu le temps de faire mieux, on lui répondrait qu'il ne manque pas d'hommes de lettres, de botanistes, et qu'il lui aurait été facile d'en employer un plus grand nombre à la rédaction de son catalogue, s'il s'occupait avec plus d'ardeur de l'honneur et des intérêts de la société. Il ne suffit pas de vouloir le bien, il faut aussi se donner la peine nécessaire pour l'obtenir.

Je vous prie, monsieur l'éditeur, de vouloir bien faire insérer ces remarques dans votre Revue horticole, pour l'intérêt de la Société d'horticulture de Paris, que je voudrais voir arriver au degré d'utilité qu'on a droit d'attendre d'elle.

AMATOR PROCESSORUM.

IX. BIBLIOGRAPHIE.

L'Horticulteur belge, journal des jardiniers et des amateurs; chez J. Voglet, imprimeur-libraire, rue de l'Empereur, n°. 20, à Bruxelles.

Ce journal, de format in-12, paraît par cahier d'une demi-feuille par mois. Le premier n°. a paru en novembre 1832. Le rédacteur en promet un chaque mois ou douze par an, pour la somme de 3 francs. Nous avons sous les yeux ceux de novembre, décembre et janvier. Une très-courte introduction nous apprend que cet ouvrage est destiné aux jardiniers et aux amateurs; qu'on y traitera des nouveautés, des perfectionnemens, et qu'on y trouvera des cultures générales et spéciales en pleine terre, en serre, etc.. etc.

Il nous paraissait assez étonnant, en effet, que la Belgique, ce pays renommé parmi nous pour sa culture et le goût de ses habitans pour les fleurs, n'ait pas encore de journal consacré au jardinage, et qu'on se soit fié si long-temps à la tradition orale pour transmettre et répandre les connaissances acquises. Nous félicitons notre confrère, au nom de l'horticulture, et lui souhaitons des succès proportionnés à son zèle, à son courage, et à sa persévérance dans les investigations et dans ses expériences.

En parcourant les trois numéros mis au jour, nous avons rencontré beaucoup d'articles de notre connaissance et que nous avons salués comme tels. Nous autres Français, qui avons assez de nos propres péchés, nous ne nous chargeons pas volontiers de ceux des autres, nous rendons à chacun ce qui lui appartient; mais il paraît qu'en Belgique on est plus généreux.

Comme nous nous y attendions, ces cahiers contiennent les descriptions d'un certain nombre de plantes d'ornement non encore introduites dans les cultures de Paris, et que nous regrettons d'autant plus de ne pas connaître, que plusieurs d'entre elles doivent

être fort belles d'après leur description. Voici les noms de quelques-unes :

Françoa appendiculata (fam. des galacinées), fleurs roses en long épi, chez MM. Reynders et Gillot, à Bruxelles (1).

Zygopetalum mackaii (fam. des orchidées), chez M. Parton de Von.

Zygopetalum rostratum (fam. des orchidées), chez le même.

Pelargonium violaceum. Si le nom de cette plante est bon, elle doit être curieuse. Elle a paru à la dernière exposition de Flore.

Lilium lancifolium. Au jardin botanique de Gand.

Nous trouvons à la page 29 une assertion qui nous semble bonne à signaler aux physiologistes. Il y est dit que M. M'murtrie a fait l'expérience que le pêcher greffé sur l'abricotier rapporte au bout de deux ans des fruits de beaucoup supérieurs à ceux du pêcher non marié.

Voilà tout ce que nous pouvons extraire des trois premiers numéros de l'Horticulteur belge. Nous espérons trouver une plus ample moisson dans les numéros suivans.

Nous finissons par une réflexion ; c'est qu'il nous paraît que l'Horticulteur belge n'est plus jeune et qu'il a oublié son rudiment ; et comme entre confrères il faut s'entr'aider, nous lui rappelons que *flos* est du genre masculin, et qu'il n'aurait pas fallu écrire à l'ablatif, pag. 29, *fl. cærulea*, ni *fl. alba*, mais bien *fl. cæruleo* et *fl. albo*. Nous espérons qu'il nous rendra le même service si le cas y échet.

---

(1) Depuis la rédaction de cet article, les *Francoa appendiculata* et *sonchifolia* ont été introduits chez nous

Le dahlia, son origine, sa culture, sa propagation en Provence, par M. C. Aguillon, brochure de 16 pages in-8°, chez Duplessis Ollivault, à Toulon, 1833.

M. Aguillon a fait hommage de sa brochure à la Société d'horticulture de Paris, qui l'a reçue avec reconnaissance. Sa lecture m'a appris que M. Aguillon la destine particulièrement aux amateurs de la Provence, où il paraît que la culture des dalhia est moins avancée qu'aux environs de Paris.

Monographie complete du melon, avec figures; par M. Jacquin *aîné* (1). Ouvrage sur lequel a été fait un rapport à la Société d'horticulture de Paris.

La culture des melons est loin d'être uniforme partout, et le choix des espèces est loin d'être pris en suffisante considération dans les différentes localités et dans les différens procédés et moyens de culture. On avait donc besoin d'un ouvrage qui rappelât les espèces les plus estimées, qui en donnât la description et la figure, qui indiquât les modifications que les localités peuvent apporter à leur culture, les circonstances favorables ou nuisibles à leur végétation, à leurs qualités. On avait besoin surtout d'un ouvrage qui éclairât les propriétaires sur la dépense que nécessite la culture du melon dans leur jardin, et sur les avantages qu'ils peuvent en retirer. Combien de jardiniers de maison cultivent le melon par routine, le taillent et le retaillent au préjudice de la récolte! Que d'endroits où le melon se cultive depuis un siècle toujours dans un petit coin appelé *melonnière*, dans du terreau usé, plutôt que de le cultiver succes-

(1) Prix 36 fr., chez Rousselon, libraire-éditeur, rue d'Anjou-Dauphine, n°. 9

sivement dans tous les carrés du jardin ! Que de soi-disant jardiniers usent plus de fumier pour obtenir quelques méchans melons, qu'il n'en faudrait pour en obtenir d'excellens en grande abondance !

Sans doute il y a beaucoup de jardiniers de maison fort instruits, qui raisonnent toutes leurs opérations et savent tirer tout le parti possible des moyens mis à leur disposition ; heureux les maîtres qui trouvent de tels sujets ; mais il y en a aussi d'autres, et en plus grand nombre, qui, ne connaissant pas ou se dissimulant leur faiblesse, occupent des places au-dessus de leurs forces chez des maîtres confians, ignorans en jardinage, et qui croient qu'un jardinier est un jardinier.

Le goût de l'instruction n'est pas encore très-répandu parmi les jardiniers de maison ; on peut même dire que ceux qui étudient font une honorable exception. Peu de jardiniers achèteront donc l'ouvrage de M. Jacquin ; mais tous les maîtres doivent s'empresser de l'acheter pour leur intérêt, pour leur satisfaction, pour juger si leur jardinier emploie tous les moyens mis à sa disposition pour porter la culture du melon au point de perfection dont elle est susceptible ; et dans le cas contraire, l'aider en lui faisant connaître les procédés et les modifications indiquées dans l'ouvrage de M. Jacquin.

LE JARDIN FRUITIER, *Histoire et culture des arbres fruitiers, des ananas, melons et fraisiers, etc., par* M. L. NOISETTE. *Seconde édition, considérablement augmentée, avec la figure coloriée de tous les principaux et meilleurs fruits.*

La publication de cet ouvrage, depuis long-temps annoncée, avait été retardée pour le rendre plus parfait. Elle est enfin commencée, et ne souffrira plus de retard. Les deux premières livraisons sont en vente, et il en paraîtra une nouvelle chaque mois, composée de six planches coloriées et d'une à trois feuilles de texte. Tout l'ouvrage sera composé de 30 livraisons.

On souscrit chez Audot, libraire-éditeur, rue du Paon, n°. 8, Ecole de Médecine, à Paris, à raison de 5 francs la livraison coloriée.

Annales de Flore et de Pomone, ou *Journal des Jardins et des Champs, par une réunion de praticiens composée de* MM. Cels, Doverge, Duval, Filliette, Jacques, Jacquin aîné, Jacquin jeune, Martin, Neumann Noisette, Pepin, Pokorny et Utinat [1].

Les amateurs de belles plantes avaient vu avec peine que le libraire éditeur Audot eût cessé la publication de l'Herbier de l'Amateur, entrepris avec succès par Mordant de Launay, et continué par M. le docteur Loiseleur-Deslongchamps, et ils désiraient beaucoup que quelqu'un donnât suite à cet ouvrage intéressant, on en entreprit un autre à peu près sur le même plan.

Après quelques années les praticiens sus-nommés se sont réunis et ont commencé la publication des Annales de Flore et de Pomone, qui peuvent être considérées d'une part comme une suite à l'Herbier de l'Amateur, puisque les Annales contiennent les figures et les descriptions des plantes utiles et agréables qui paraissent successivement dans nos cultures, mais qui, d'un autre côté, en diffèrent en ce qu'elles contiennent aussi des articles de grande et de petite culture, d'économie domestique, dont l'Herbier de l'amateur ne parlait pas.

Sous tous ces rapports, les Annales de Flore et de Pomone sont un ouvrage utile, nécessaire à tous les amateurs de belles plantes, à tous les horticulteurs qui tiennent collection de plantes pour le commerce, et à ceux enfin qui veulent se tenir au courant de nos richesses végétales et des progrès de la culture.

---

(1) On souscrit chez Rousselon, libraire-éditeur, rue d'Anjou, n° 9, à raison de 36 fr. par an, ou pour 12 numéros.

Catalogue des arbres arbrisseaux, arbustes et plantes, cultivés dans les pépinières et serres des frères AUDIBERT, *à Tonelle près Tarascon, département des Bouches-du-Rhône,* 1823.

Messieurs Audibert publient chaque année un catalogue de leurs cultures, et chaque année on remarque qu'ils s'enrichissent de nouveaux arbres, de nouvelles plantes utiles ou agréables. Leurs pépinières étendues sur plus de soixante arpens de terre, jouissent depuis long-temps d'une réputation européenne, acquise par la probité, le travail constant, les connaissances théoriques et pratiques des propriétaires. Les affaires considérables que messieurs Audibert font avec toute l'Europe, et même avec une partie de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, prouvent assez que l'on trouve chez eux non-seulement tout ce que renferme le commerce des plantes, mais encore toutes les convenances et les accommodemens désirables.

Nous avions toujours remarqué dans les catalogues des années précédentes, des notes et des renseignemens très utiles pour éclairer et guider les acquéreurs dans leur choix : celui de cette année est encore plus parfait. Il est divisé en huit sections, les notes sont en plus grand nombre, et tous les végétaux de pleine terre sont classés selon les familles naturelles. Quoique cette classification soit encore peu familière à la majorité des planteurs, que peut être quelques-uns même la trouveront moins commode que l'ordre alphabétique, nous n'en félicitons pas moins messieurs Audibert de l'avoir introduite dans leur catalogue; c'est un signe de progrès. Les botanistes d'aujourd'hui sont forcés de devenir cultivateurs, comme les cultivateurs sont forcés de devenir botanistes, si les uns et les autres veulent s'entendre et être entendus. Voici les huit sections qui divisent le catalogue général de messieurs Audibert.

1°. Arbres fruitiers.

2°. Arbres arbrisseaux et arbustes de pleine terre.
3°. Plantes d'orangerie et de serre.
4°. Plantes vivaces de pleine terre.
5°. Jeunes plants de semis pour former les pépinières.
6°. Graines d'arbres, d'arbrisseaux, d'arbustes de pleine terre et de serre.
7°. Graines de plantes à fleurs.
8°. Graines et plantes potagères, économiques et médicinales.

*Catalogue des arbres fruitiers, forestiers, d'ornement, arbrisseaux, arbustes et plantes de pleine terre et de serre, cultivés dans l'établissement d'*Adrien Senéclauze et comp^e., à Bourg-Argental, près Saint-Etienne (Loire), 1833.

M. Sénéclauze, en avertissant que son établissement est fondé depuis peu de temps, nous explique pourquoi nous n'en avions pas encore entendu parler. Situé sur l'un des points les plus favorisés de la France par la température et par la qualité de la terre, cet établissement a pris promptement une grande étendue et une consistance solide. Son catalogue est riche et très varié, surtout en arbres et plantes de pleine terre utiles ou agréables. Il est divisé ainsi qu'il suit :

1. Arbres fruitiers.
2. Arbres forestiers, arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornement de pleine terre.
3. Arbres et arbustes de terre de bruyère.
4. Rosiers.
5. Plantes d'orangerie et de serre chaude.
6. Camellias
7. Dahlias et Chrysanthèmes.
8. Plantes vivaces à fleurs de pleine terre.
9. Plantes vivaces bulbeuses, griffes et ognons à fleurs.
10. Plantes potagères et économiques.

Etablissement horticultural de L. Fontaine, à Plainpalais (près Genève).

Cet établissement, fondé en 1820, s'est élevé en peu d'années dans les premiers rangs de son genre. Le catalogue publié en 1830, et le supplément publié en 1832, contiennent ce qu'il y a de mieux en plantes d'agrément et à des prix modérés.

Flore des serres et jardins de Paris au XIXe *siècle.*

Une grande partie de cet ouvrage a figuré à l'exposition de la Société d'horticulture de Paris en juin dernier. Il est de format petit in-folio, composé de 600 figures des plus belles plantes cultivées dans les serres et jardins de l'Europe, lithographiées et coloriées au pinceau avec soin, et de descriptions de ces mêmes plantes suivies des indications nécessaires pour les cultiver.

Les connaisseurs ont reconnu que cet ouvrage est le même que le *Sertum botanicum* publié à Bruxelles il y a quelques années, et le regardent comme une importation heureuse pour les amateurs de France qui ne le connaissent pas.

L'éditeur, M. Lachevardière, le publie par livraisons, composées chacune de cinq figures et de cinq feuilles de texte, au prix de six francs la livraison. Il en paraît une ou deux par semaine, et l'on promet que le tout sera publié dans l'intervalle de quinze mois, ce qui est très-possible, puisque l'ouvrage est terminé.

On souscrit au bureau de *la Flore des serres et jardins de Paris*, rue du Colombier, n°. 28, à Paris, et chez les principaux libraires.

Almanach de France pour l'année 1833, par la Société pour l'émancipation intellectuelle. (Brochure de 224 pages, prix : 50 cent.)

L'Almanach de France paraît destiné à remplacer Mathieu Laensberg, qui tous les ans inonde nos campagnes, effraie les bonnes femmes et les enfans par ses prédictions mensongères, enracine les préjugés et creuse de plus en plus l'ornière dans laquelle on étouffe le bon sens et on noue la raison. Depuis long temps les hommes éclairés voyaient avec peine l'absurde Liégeois venir chaque année exploiter la crédulité des classes inférieures ; mais personne n'avait le courage de s'opposer à cette invasion aussi humiliante pour l'esprit que celle des Cosaques pour l'administration. Il y a même encore aujourd'hui beaucoup d'hommes qui tiennent un certain rang dans la société, dans les sciences mêmes, qui restent persuadés que la classe inférieure du peuple français n'est pas apte à goûter, à sentir la vérité, et qu'il faut l'amuser par des contes et par des mensonges à sa portée. Ces hommes sont dans une grande erreur ; je n'en veux citer qu'un exemple. Depuis plus de quarante ans on donne chaque année des spectacles *gratis* à Paris, où n'assistent que les gens qui constituent cette classe inférieure que l'on suppose inapte à sentir la vérité, à démêler le beau, le bon parmi le laid et le mauvais ; eh bien ! jamais on n'a remarqué que ces spectateurs aient pris le change ; au contraire, il est constaté qu'ils ont toujours deviné le sens de l'auteur, qu'ils ont saisi toutes les allusions, qu'ils ont applaudi aux plus beaux endroits, et qu'ils ont montré souvent plus de jugement que les rétheurs les plus consommés.

Le bon sens, le jugement sain, naissent partout; mais ces qualités précieuses n'ayant pas été été cultivées jusqu'ici dans les classes inférieures de la société, elles s'y sont moins répandues que dans les classes aisées. Rollin avait été boursier, non point par faveur, mais par pauvreté, et il a reconnu que les écoliers qui se distin-

guaient le plus dans ses classes étaient de pauvres boursiers comme lui.

C'est donc avec raison que la Société pour l'émancipation intellectuelle croit qu'elle trouvera dans les classes inférieures un territoire propre au développement des connaissances utiles, sans qu'il soit besoin d'en entourer la semence de prestiges ou mensonges pour la faire germer. Le succès qu'obtiennent les différens traités qu'elle a déjà publiés, prouve qu'elle ne s'est pas trompée, et l'Almanach de France, tiré à 1,300.000 exemplaires répandus dans toutes les communes de la France, est de nature à devenir un aliment indispensable à l'intelligence des ouvriers des classes industrielles, agricoles et horticoles du royaume.

Il ne faut pas pourtant croire que l'Almanach de France soit sorti de la presse, dès la première fois, avec toute la perfection dont il est susceptible ; le secrétaire général de l'entreprise a eu soin d'avertir que cela était impossible ; mais cet ouvrage ne tardera pas à mériter toute confiance dès que les articles qui le composent seront faits par autant d'hommes spéciaux choisis parmi les plus justement famés dans les diverses professions. Déjà il a été adressé des remarques critiques à la direction, dont elle profitera pour la seconde édition.

Ne pouvant disposer d'une place suffisante pour extraire ou analyser quelques passages de l'Almanach de France, je me bornerai à dire qu'après le calendrier d'usage, les phases de la lune, les éclipses, les marées, les époques, etc., pour 1833, on trouve, sous les noms de *notions*, des traités élémentaires sur les sciences utiles très-propres à en faire naître le goût chez les personnes qui les ignorent, à fortifier celles qui sont encore peu avancées dans la carrière, et enfin à satisfaire celles qui, sans s'en occuper spécialement, auraient à rougir si elles y restaient absolument étrangères. Voici les titres de ces petits traités : 1°. Notions chronologiques ; 2°. notions d'astronomie ; 3°. Notions de physique et de météorologie ; 4°. Notions de législation ; 5°. Notions métrologiques ; 6°. Notions statistiques, 7°. Notions d'anatomie, d'hygiène et de médecine

domestique ; 8°. Art vétérinaire ; 9°. Notions d'agriculture et d'horticulture ; 10° Exploitation des bois ; 11°. Notions de géométrie et d'arpentage ; 12°. Notions industrielles et économiques ; 13°. Notions de morale religieuse et pratique ; 14°. Statistique de France.

POITEAU.

X. NÉCROLOGIE.

L'horticulture française vient de faire une perte bien sensible dans la personne de M. François Cels, décédé à Mont-Rouge, n'ayant encore que soixante et un ans. Le vaste établissement qu'il dirigeait depuis trente années avec tant d'habileté, et l'on doit ajouter avec tant de dévouement à l'honneur et à la prospérité de son pays, avait été fondé, vers la fin du dernier siècle, par son père, qui, de simple amateur, était devenu le cultivateur le plus remarquable de l'époque, et que la spécialité et la distinction de son talent firent entrer, avec tant d'autres hommes célèbres, dans la première formation de l'Institut de France. Les travaux horticoles auxquels M. Cels père se livra avaient d'autant plus de mérite, qu'il ouvrait une carrière nouvelle où il dut tout imaginer, tout créer. Son entreprise, continuée par son fils, ne valut pas seulement à l'un et à l'autre la juste considération qui environna leur nom en tout pays, elle eut encore la plus heureuse influence sur les développemens qu'allaient bientôt prendre chez nous l'étude de la culture des végétaux exotiques, considérés sous le triple rapport de la science botanique, de l'art iconographique et de l'ornement des jardins. En effet, pendant que M. François Cels marchait si dignement sur les traces de son père, la Malmaison qui a brillé entre nos jardins avec autant d'éclat, mais aussi avec autant de fugacité qu'une belle fleur, se dessinait sous le crayon de Berthaut, et les trésors de Montrouge descendirent dans l'élégant asile que l'épouse du premier consul ouvrait aux végétaux de toutes les contrées.

Cette femme illustre, qui reproduisait alors, au sommet d'une société dont tous les élémens étaient nouveaux, la grâce, l'esprit et la bonté qui forment le type de la femme française, se plaisait à aller choisir elle-même, chez M. Cels, des plantes dont un grand nombre lui rappelait la colonie où elle avait pris naissance et passé sa jeunesse. Mais le plus grand mérite qu'avaient à ses yeux ces plantes véritablement chéries, c'était d'exercer journellement à la Malmaison le talent des artistes et le génie des savans: à ces temps se rattachent, avec une gloire diverse, les noms diversement célèbres des Ventenat, des Redouté, des Bonpland, des Mirbel.

M. François Cels, dont les relations commerciales étaient immenses, était membre du conseil d'administration de la Société d'horticulture de Paris, qui, peu de mois avant qu'il nous fût enlevé, avait donné à cet utile citoyen un témoignage éclatant de sa sincère et profonde estime, en lui décernant, en séance publique, sa grande médaille d'or; et l'on peut bien dire que, dans cette solennité, ce fut le maître qui vint recevoir à son tour le prix de la main des élèves

S. B.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE,

OCTOBRE 1833.

I. PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Au sujet de la description du *thermopsis nepaulensis*, par notre collaborateur M. Poiteau (voir la *Revue horticole*, juillet 1833, p. 260), M. Turpin a lu une notice à la Société d'horticulture, séance du 21 août, pour démontrer qu'il y avait des erreurs d'organographie dans cette description. Après la lecture de la notice de M. Turpin, M. Poiteau se disposait à y répondre pour se justifier; mais, sur l'observation que l'heure de lever la séance allait sonner, il a remis sa réponse à une autre réunion. Comme l'attaque et la défense seront imprimées, il sera curieux de voir comment ces deux vieux amis, que nous considérons comme les deux plus habiles physiologistes de notre époque feront valoir leur manière de voir dans la question soulevée par M. Turpin. Quand les pièces du procès nous seront connues nous en publierons un extrait.

II. CULTURE.

Multiplication de la Pomme-de-terre par bouture.

Une chose bien ordinaire et qui cependant paraît

toujours étonnante, c'est le temps considérable qu'il faut pour introduire en culture certains perfectionnemens, certaines vérités utiles à connaître. Il y a long-temps qu'on a écrit que le Melon et la Pomme-de-terre se multiplient facilement par bouture; le *Bon Jardinier* le répète chaque année, eh bien! ce fait et sa pratique restent ignorés de presque tous ceux qui seraient les plus intéressés à les connaître. Si par hasard ce même fait se présente aux yeux de quelque observateur, il en parle comme d'une nouveauté; et comme ordinairement les premières observations sont incomplètes, ou qu'on en tire des conséquences exagérées ou erronées, il arrive qu'un fait bien connu en lui-même et dans ses résultats, se dénature et devient vague, parce que le dernier observateur ignorait ce qui en avait été dit avant lui : il me semble donc nécessaire, quand on veut écrire sur un sujet quelconque, de se mettre au courant de ce qui a été écrit auparavant sur le même sujet.

Ces réflexions me sont suggérées par un article imprimé accompagné d'une figure, adressé à la Société d'Horticulture de Paris, dans lequel la multiplication de la Pomme-de-terre par bouture est présentée comme une découverte toute nouvelle, faite par M. Gabriel-Simon, pépiniériste au jardin botanique de Metz.

L'auteur de cet article, plein de bienveillance pour M. Simon, ignorait que depuis long-temps la multiplication de la Pomme-de-terre par bouture a été conseillée, pratiquée de différentes manières, et qu'il a été reconnu qu'elle ne pouvait être profitable que dans un jardin où les arrosemens sont possibles, et point du tout en plein champ, à moins que, par un cas fortuit, il ne tombât de la pluie immédiatement après la plantation et les jours suivans. L'auteur, poussé par un motif très-louable sans doute, mais ignorant les résultats de l'expérience, conseille chaudement d'utiliser les jachères en y plantant des boutures de Pommes-de-terre, d'en planter après les récoltes de Seigle, de Navette, de Colza, de Pois, qui se font de très-bonne heure, etc.... Je ne pense pas que les cultivateurs éclairés par la pratique se laissent

jamais séduire par les avantages que l'auteur leur promet des plantations de boutures de Pommes-de-terre en plein champ, tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de faire pleuvoir à volonté.

Quoique la multiplication de la Pomme-de-terre par bouture ne soit pas une nouvelle invention, il est cependant bon de la rappeler, puisque, d'après l'auteur ci dessus, elle est peu connue. Je décrirai d'abord le procédé des jardiniers, ensuite je donnerai un extrait de celui de M. Simon, qui me paraît être celui employé par M Rameau, à Lille, et publié dans les actes de la Société d'Horticulture de cette ville, il y a trois ans.

Du commencement à la fin de mars, selon que l'on désire jouir plus tôt ou plus tard, on dépose sur un bout de couche chaude de gros tubercules de Pommes-de-terre, et on les couvre d'un panneau vitré. Les tubercules ne tardent pas à pousser des bourgeons; quand un certain nombre de ces bourgeons ont de 6 à 10 pouces de longueur, on laboure un carré bien exposé en terre douce et légère, on détache les bourgeons avec leur talon et on va les planter dans la terre préparée, en rangs et à la distance requise. Pour cela, on fait, soit avec la main, soit avec une binette, de petites fosses naviculaires, profondes de 3 à 4 pouces; on couche dans le fond de chacune d'elles une bouture, de manière que, quand elle est recouverte de la terre qui avait été retirée de la fossette, il n'en paraisse au-dessus de la terre qu'un pouce ou 2 à l'extrémité supérieure de la bouture. On arrose convenablement, et quand on craint quelques gelées tardives, on met une poignée de litière sur chaque bouture: il n'en manque pas une ordinairement; bientôt elles poussent vigoureusement, et on les traite comme une plantation de tubercules.

Voici maintenant la méthode de M. Simon. Dans une terre légère, à bonne exposition et bien labourée, il trace des rigoles à 8 ou 9 pouces l'une de l'autre et de 3 pouces de profondeur; il coupe ses Pommes-de-terre en deux morceaux, place les morceaux dans le fond de la rigole, à 3 pouces de distance, la plaie

en dessous, afin, dit-il, que les germes se trouvent en dessus et s'élèvent plus aisément; ensuite il recouvre le tout avec la terre tirée des rigoles, et donne un bon arrosement. En avril, ces tubercules ont poussé des jets longs de 10 à 11 pouces; alors il les coupe rez-terre, supprime les trois ou quatre feuilles du bas et les repique au plantoir comme des porreaux, dans le lieu qui leur est destiné.

Telle était la manière dont M. Simon plantait d'abord ses boutures; mais il lui a substitué celle de les coucher dans des rigoles, à peu près comme il est dit dans la première méthode. Les mères ne tardent pas à repousser d'autres jets, et M. Simon en tire jusqu'à trois récoltes de boutures successives, ce qui n'empêche pas, dit l'auteur, ces mères de rapporter encore en tubercules une récolte de dix pour un.

L'article imprimé d'où j'ai extrait ce passage est accompagné, comme je l'ai dit, d'une figure idéale par laquelle on a voulu représenter deux boutures déjà munies de tubercules; mais il paraît que le dessinateur n'était pas très-fort en anatomie végétale, car il a attaché les tubercules aux racines, au lieu de les attacher aux rameaux souterrains.

État actuel de la Culture et de la Multiplication des Pivoines ligneuses à Paris.

Avant d'arriver au but de cet article, je dois rappeler qu'il est reçu que le nom Pivoine, en français, est un mot altéré de *Pæonia*. Quant à ce dernier nom, Pline dit qu'il vient de Pæon, médecin, qui le premier mit la Pivoine en usage. Cependant comme l'espèce de Pivoine la plus anciennement connue croît spontanément dans les montagnes de la Pæonie, au nord de la Macédoine, il est probable, dit M. De Theis, que c'est de là que la plante a pris son nom. M. Loudon embrasse la première étymologie, et le *Bon Jardinier* préfère la seconde. Aujourd'hui *l'Hortus britannicus* de Loudon énumère quarante espèces ou variétés de Pivoines à tige herbacée, toutes pro-

pres à l'ornement des jardins. Le prince de Salm-Dyck les cultive toutes, à Dyck, près Cologne : il en a adressé, pendant les dernières années, un certain nombre à divers établissemens de Paris ; M. Soulange-Bodin en a reçu particulièrement une riche collection qu'il cultive et multiplie pour le commerce dans son établissement de Fromont, et dont il se propose de publier la nomenclature et les descriptions. Mais ce n'est pas des Pivoines herbacées que je veux m'occuper ici ; mon but est de me borner aux Pivoines ligneuses et d'indiquer les établissemens où, à ma connaissance, on en a obtenu de nouvelles variétés.

Les Pivoines ligneuses sont originaires de la Chine, où on en cultive un grand nombre avec beaucoup de soins. Depuis long-temps leur existence nous était connue par des peintures venues de ce pays ; mais ce ne fut qu'en 1789 qu'il en est arrivé des pieds en nature en Angleterre. Selon Loudon, on a reçu en même temps les *Pœonia moutan*, *papaveracea* et *Banksiæ* ; les *Pœonia rosea* et *Anneslei* ne seraient venues qu'après. De ces cinq espèces nous n'en connaissons que trois à Paris ; ce sont les *P. moutan*, *papaveracea* et *rosea*. La *P. moutan* est la plus multipliée, probablement à cause de ses fleurs pleines ; la *P. papaveracea* l'est beaucoup moins, probablement aussi parce que ses fleurs sont simples. Quant à la *P. rosea*, on ne devine guères pourquoi elle est généralement moins multipliée que les deux précédentes, car ses fleurs pleines, couleur de rose foncé, au lieu de l'odeur nauséabonde des deux premières, répandent une odeur de rose très-agréable. Cependant feu Bicquelin avait reconnu son mérite ; il était parvenu à en établir beaucoup de mères dans l'intention de la multiplier en très-grand nombre et de la répandre dans le commerce ; mais la mort est venue déranger ses calculs. Je crois qu'aujourd'hui c'est M. Soulange-Bodin qui multiplie cette belle espèce en plus grande quantité, à Fromont, et ensuite M. Margat à Vitry.

Les Pivoines ligneuses ont la plupart de leurs racines fusiformes, mais non raccourcies en tubercules, comme celles des Pivoines herbacées ; elles prospèrent

en terre de bruyère et languissent dans une terre forte et dans celle où l'humidité est stagnante. Elles ne craignent pas le soleil, quoiqu'on les place souvent à mi-ombre, pour prolonger la durée et l'éclat de leurs fleurs. Leur multiplication a été longue dans le commencement, parce qu'elles réussissent peu de boutures, que leurs marcottes sont long-temps à s'enraciner, qu'elles donnaient et donnent encore peu de graines, que jusqu'ici ces graines semées au printemps n'ont levé que 12 ou 15 mois après (1), et qu'enfin ce n'est qu'à la septième ou huitième année qu'un semis commence à fleurir. Leur croissance est d'ailleurs fort lente; elles végètent de bonne heure, il est vrai, mais leurs rameaux cessent de s'allonger dès la mi-mai, et elles ne repoussent plus dans l'année Les plus forts individus de Pivoines ligneuses connus aux environs de Paris n'ont pas plus de 5 à 6 pieds de hauteur, et ils paraissent être arrivés au *maximum* de leur grandeur. L'hiver de 1829-1830 a prouvé que ces plantes peuvent supporter sans couverture et sans danger toute la rigueur de nos froids habituels. De toutes les manières de multiplication indiquées, celle par *éclat* est la plus prompte, la plus simple et la plus certaine.

D'après le silence des catalogues anglais, il paraîtrait que les Pivoines ligneuses ne produisent pas de graines en Angleterre, puisque les plus récens ne parlent encore que des cinq espèces introduites en Europe de 1789 à 1794. Nous sommes plus heureux en France; on en obtient quand les étés ne sont ni trop secs ni trop chauds: l'extrême sécheresse de mai et juin à Paris, cette année 1833, a fait que peu de Pivoines ligneuses ont fructifié; mais on en avait obtenu des graines dans les années précédentes, et quoique c'eût été toujours en petite quantité, si cepen-

---

(1) Des graines semées aussitôt leur maturité, chez M. Mathieu, rue de Buffon, et chez M. His, ont levé au printemps suivant Il faudrait donc adopter cette marche, qui est celle de la nature, ou du moins mettre les graines de Pivoines à stratifier aussitôt leur maturité, pour gagner une année.

dant on les eût toutes semées, nous posséderions maintenant un grand nombre de variétés; car le peu de semis qu'on en a faits prouvent que les Pivoines ligneuses, aussi bien que les herbacées, ont une grande tendance à varier.

C'est dans l'établissement de M. Noisette qu'on a obtenu jusqu'ici le plus grand nombre de nouvelles variétés de Pivoines ligneuses; on en a obtenu de graines de la *P. moutan* et de graine de la *P. papaveracea*.

Les graines de la Papavéracée ont produit des plantes à fleurs doubles aussi bien que les graines de la Moutan, et comme il n'existe pas de caractères botaniques proprement dits pour distinguer la Moutan de la Papaveracée, il devait être difficile de reconnaître à laquelle de ces deux plantes appartiennent les nouvelles variétés à fleurs doubles provenues de leurs graines. Cependant la Moutan et la Papavéracée ont chacune un petit caractère distinctif qui se reproduit sans mélange dans leur progéniture respective et qui m'a fourni le moyen de reconnaître leur origine; voici ce caractère: on sait que la Moutan et la Papaveracée ont une tache pourpre sur le bas de leurs pétales, mais on n'avait pas encore remarqué que cette tache s'étend jusqu'à l'extrémité de l'onglet dans la Moutan, et que dans la Papavéracée cette même tache ne recouvre pas tout l'onglet; il reste blanc sur environ 2 lignes à son extrémité. Eh bien, toutes les nouvelles variétés de Pivoines ligneuses à fleurs doubles ou simples, que M. Noisette m'a dit provenir de graines de la Papavéracée, ont l'onglet de leurs pétales blanc à son extrémité, et toutes celles qu'il m'a dit provenir des graines de la Moutan ont l'onglet de leurs pétales teint de pourpre jusqu'à son extrémité. Si ces caractères distinctifs se soutiennent dans les nouvelles variétés de Pivoines ligneuses qu'on obtiendra par la suite, ils fourniront le moyen de rapporter ces variétés à leur véritable type. Voici la nomenclature et une légère description des nouvelles variétés de Pivoines ligneuses que j'ai observées jusqu'aujourd'hui dans divers établissemens à Paris.

1°. Chez M. L. Noisette.

Pæonia papaveracea flore pleno roseo, Hortul. Les bourgeons et les feuilles sont, en naissant, beaucoup plus velus que dans aucune autre Pivoine ligneuse; les pétioles me paraissent aussi plus rouges. La fleur est admirable, très-double, large de 5 à 6 pouces, d'un beau rose tendre dans le haut des pétales et un peu lilacée dans le bas. Quelquefois les pétales paraissent divisés en deux séries, séparées par une couronne d'étamines; alors la fleur a plus de hauteur que de largeur.

Pæonia papaveracea maxima, Hortul. Arbrisseau très-vigoureux, paraissant devoir atteindre promptement la taille de 6 pieds: feuillage grand, folioles aiguës, plus gaufrées que dans les autres, pétiole rouge en dessus, glabres partout. Fleur carné tendre, à deux rangs de pétales, large de 9 à 10 pouces, s'ouvrant en soucoupe, ayant les pétales libres avec des mouvemens gracieux; les macules qui avoisinent l'onglet sont d'un pourpre violet extrêmement vif et frangées. Le phycosteme entier, pourpre violacé, et les étamines nombreuses, avec leurs anthères dorées, produisent un effet charmant au milieu de cette large fleur.

Pæonia papaveracea planiflora, Hortul. Fleur de moyenne dimension, d'un blanc carné, à dix pétales libres avec mouvemens, concaves, ondulés sur les bords, conservant à peine une légère teinte pourpre vers l'onglet. L'ensemble des étamines forme aussi un bel effet au milieu de la fleur. Floraison tardive.

Pæonia papaveracea alba plena, Hortul. Fleur blanche, très-pleine, large de 7 à 8 pouces sur presque autant de hauteur, portée sur un pédoncule ferme, droit, long de 8 à 9 pouces. Les pétales extérieurs sont fort larges et ceux de l'intérieur diminuent progressivement de largeur à mesure qu'ils approchent du centre; le haut de l'onglet conserve seul une légère teinte pourpre violacée.

Pæonia papaveracea humilis, Hortul. Tige rameuse, paraissant ne devoir s'élever qu'à la hauteur de 3 pieds; feuillage vert blond, pétiole glabre, folioles étroites, très aiguës, fleur rose, double, plane, régulière, large de six pouces, ayant les pétales extérieurs larges, les intérieurs plus étroits, concaves, d'un rose foncé qui se fond avec la macule frangée de l'onglet. Le phycostème reste long-temps entier.

Pæonia moutan speciosissima, Hortul. Tige très-peu rameuse et paraissant devoir s'élever à une grande hauteur; feuilles très-longues, glabres, à folioles distantes, étroites acuminées, longues de 4 pouces et d'un aspect différent de toutes les autres Pivoines ligneuses; fleurs pleine d'un beau rose foncé, de 8 à 9 pouces de diamètre sur 5 à 6 de hauteur, couronnée, c'est-à-dire paraissant composée de deux fleurs doubles, l'une dans l'autre; la tache de l'onglet se fond parfaitement avec la couleur du limbe. Fleur magnifique de couleur et de volume.

Pæonia moutan rubra, Hortul. Plante de moyenne vigueur à feuillage peu garni, d'un vert foncé; pétiole glabre partout; fleur rose foncé, large de 6 pouces souvent à double couronne, la couronne supérieure d'une grandeur énorme.

Pæonia moutan violacea, Hortul. Plante vigoureuse, haute, à gros rameaux, feuillage blond; pétiole légèrement velu aux embranchemens. Fleur large de 6 pouces, très-double, d'un pourpre violet foncé vif dans le bas des pétales et lilacé dans le haut. Diffère du Moutan ordinaire par plus de couleur et par un plus grand volume.

Pæonia hybrida sabalbæ, Hortul. Plante de moyenne grandeur, très-rameuse, ayant les jeunes pousses quelquefois un peu rouges; feuillage vert blond, à folioles latérales étroites; pétiole légèrement velu aux embranchemens. Fleur double, large de 7 à 8 pouces, formant l'anémone en épanouissant, à pétales peu tourmentés, blancs dans les deux tiers supérieurs.

ayant la macule de l'onglet violacée comme dans la P. papaveracée, ce qui me porte à considérer la plante en question comme une hybride. Rarement il vient des pétales parmi les étamines; aussi le groupe des anthères dorée produit-il un effet charmant au milieu de la fleur, dont les pétales extérieurs sont fort larges, échancrés au sommet, et dont les intérieurs, plus petits, sont crénelés sur les côtés.

2°. Chez M. Jacquin.

En 1831, un semis assez considérable de Pivoines ligneuses a commencé à fleurir dans l'établissement de M. Jacquin à Vitry. J'y ai remarqué cinq ou six variétés dont les fleurs me paraissaient dignes de la culture; mais voulant les voir au moins pendant trois années avant de les décrire, afin de pouvoir juger de leur constance, il est arrivé que, pendant l'intervalle, M. Jacquin a transféré son établissement de Vitry à Charonne, et que les Pivoines ayant été déplantées, je n'ai pu encore m'assurer de la constance de leurs fleurs. La floraison de 1834 me donnera probablement le moyen de fixer mon opinion à leur égard et d'en rendre compte aux amateurs.

3°. Chez M. Mathieu, à Belleville.

En 1832, M. Mathieu a commencé à voir fleurir un semis de graines de la P. moutan. Deux individus se sont trouvés avoir les fleurs très-belles et dignes d'être multipliés; ce sont les

Pæonia moutan virginalis, Hortul. Fleur blanche, pleine, bombée, large de 5 à 6 pouces, conservant une légère teinte pourpre violacée sur l'onglet.

Pæonia moutan purpureo-lilacina, Hortul. Plante vigoureuse, très-florissante; jeunes pousses d'un vert glauque; feuillage étoffé à folioles larges; fleur pleine, large de 6 pouces, ayant plusieurs pétales du centre plus longs que les autres, plissés, quelques-uns même en cornet, tous lilas sur le limbe et pourpre foncé lé-

gèrement violacé vers le milieu et sur l'onglet. Fleur extrêmement élégante par une sorte de liberté et par une nuance bien graduée dans la couleur de ses pétales.

4°. Chez M. Lémon, rue Desnoyers.

M. Lémon avait cru, pendant quelque temps, posséder une variété de la Pivoine rose, *Pæonia rosea*; mais, après plusieurs examens rigoureux, il a été reconnu que c'était la Pivoine rose elle-même; de sorte que nous ne posssédons encore aucune variété de cette belle espèce.

5°. Chez M. Margat, pépiniériste à Vitry.

En 1830, une graine de *Pæonia papaveracea* a produit sa première fleur chez M. Margat; cette fleur semi-double avait les pétales divisés jusqu'aux deux tiers de leur longueur en dix lanières : elle a été mentionnée dans quelques écrits sous le nom de *P. papaveracea fimbriata*; mais ce caractère ne s'est pas soutenu, et la plante paraît tombée dans l'oubli.

6°. Chez M. His, amateur, rue de la Cerisaie.

Cette année 1833, une graine de *Pæonia moutan*, semée il y a 8 ans, a donné sa première fleur. Le célèbre Redouté l'avait trouvée assez belle pour la peindre; mais un accident a empêché ce grand artiste de la fixer sur un vélin, et moi de la décrire.

Poiteau.

Usage de la mousse au lieu de tannée, dans les serres, bâches et châssis.

Vers la fin d'octobre 1827, j'avais de la tannée neuve qui me parut trop humide pour charger la couche d'une bâche destinée à des boutures : comme j'avais intention de l'étendre sur un grenier qui était encombré de poussière de mousse, il me prit fantaisie

d'employer ce poussier en place de tannée, dans l'espérance que la mousse menue pouvait produire le même effet ; après en avoir mis une épaisseur convenable, j'y plaçai les pots.

Au bout de quelques semaines, la mousse avait absorbé la grande humidité du fumier, avec lequel elle fermentait en commun et entretenait une chaleur de vingt-huit à trente-deux degrés, qui a duré depuis la mi-octobre jusqu'en février. Durant cet espace de temps, la végétation des boutures a été surprenante; elles n'avaient pas été incommodées comme sur la tannée.

Les *mucors*, les *bol-tus*, le faux champignon blanc, la *reticularia hortensis* et autres cryptogames, ont entièrement disparu, de même que des milliers de vers rouges et les larves du scarabée qui naissent dans la tannée.

Ayant vu le bon effet de la mousse dans une petite bâche, à la fin de l'hiver de 1828 je supprimai toutes les tannées de mes serres et bâches, pour y substituer de la mousse. Depuis ce moment, je trouve un bénéfice considerable : 1°. sur l'activité de la végétation ; 2°. sur la durée des fumiers ; 3°. sur le remaniement des couches qui s'opère moins fréquemment.

Le fond des pots plongés dans de la mousse n'éprouve jamais l'humidité, parfois trop considérable, qu'il éprouve dans la tannée au détriment des racines des plantes

Les végétaux de serre chaude, placés sur les couches de mousse, jouissent d'une parfaite santé, et croissent avec une vigueur surprenante, plusieurs espèces de la famille des mélastomes, qui ne faisaient que languir dans nos serres, ont acquis la hauteur de deux pieds en trois mois, les genres délicats de la famille des rubiacées et des orchidées semblent être dans leur pays natal.

La tannée pourrit promptement les fumiers qu'elle recouvre, tandis que la mousse les dessèche. Il dure un an sous la mousse, et on peut le remanier trois fois pendant ce temps, tandis qu'il ne dure que huit mois sous la tannée. La première mousse dont j'ai fait

usage en 1828 n'est encore à peine qu'à moitié consommée ; à cet état, elle prend une chaleur douce et de longue durée : lorsque les couches sont nouvellement faites, la mousse attire l'humidité du fumier à la surface.

Il m'est bien démontré que la mousse est préférable à la tannée : voilà cinq ans que j'en fais usage, et je n'en ai éprouvé que de la satisfaction et un grand bénéfice ; je n'ai vu jusqu'à présent ni champignon ni insecte sur mes couches.

LIMON.

Nota. A la lecture de cette notice à la Société d'horticulture, M. Vilmorin a cité M. Plantat, de Grenoble, qui composait uniquement ses couches à melons de mousse au lieu de fumier ; ses melons réussissaient parfaitement, et il trouvait ce procédé commode et avantageux.

M. Vilmorin cite encore des expériences de sa sœur, desquelles il résulte que des graines levent et croissent plus vite dans de la mousse humide que dans de la terre. Enfin, nous répéterons ici que toutes les plantes épiphytes, plusieurs petites plantes des marais, telles que *sarracenia*, *dionæa*, *drosera*, etc., croissent infiniment mieux dans de la mousse que dans de la terre.

Multiplication du dahlia, par GRAULHIÉ.

M. Vétillart a bien mérité des amateurs de dahlia, pour son article inséré dans les *Annales de la Société d'horticulture*, n°. de janvier dernier, relatif à la multiplication, par la greffe, de cette belle plante. Comme cette greffe a été découverte par lui, il est juste que nous lui donnions le nom de son inventeur et que nous l'appelions *greffe-Vétillart*.

Cultivateur zélé de *dahlia*, j'ai mis en pratique cette greffe et m'en suis bien trouvé ; j'ai cherché même à la perfectionner : j'y suis parvenu, je crois. Lorsqu'on fait une greffe-Vétillart de dahlia, cette

greffe reste de ving-cinq à trente jours à reprendre, puis pousse avec lenteur pendant quelque temps : or, par ma méthode, en vingt-cinq jours l'on a une plante en pleine végétation, fleurie, et tout aussi assurée qu'un pied planté au printemps. Voici ma manière de procéder.

Je mets sur une branche de dahlia, grosse ou petite, aoûtée ou herbacée, n'importe, un tubercule de cette plante, et je fais une greffe-Vétillart : j'ai soin que ma greffe commence contre un nœud de la branche, pour assurer la pousse de l'année suivante. Au lieu de laine, dont se sert M. Vétillart pour fixer le tubercule, j'emploie du chanvre que je choisis, non effilé et en menus brins, mais plutôt comme de petits rubans. Si la branche est ferme et bien aoûtée, je serre un peu la ligature ; si elle est molle et herbacée, je serre moins fortement, pour ne pas l'écraser. La greffe bien assurée et entièrement couverte par la ligature, je l'enveloppe dans un peu de mousse, et en mets surtout une forte poignée autour du tubercule, et particulièrement au-dessous ; cette mousse est tenue en état par quelques tours de ficelle : le paquet doit être peu serré et attaché contre un tuteur. Pendant quinze ou seize jours, je fais arroser ce paquet de mousse soir et matin ; à cette époque, la greffe est parfaitement reprise, et le tubercule a poussé plusieurs radicules dans la mousse : alors je coupe la branche à un pouce au-dessous de la greffe, et, sans toucher à aucune ligature, soit de la greffe, soit du paquet de mousse, je plante le tout dans un pot. Le terreau doit recouvrir la greffe de 2 pouces, et la mousse ne doit point paraître. Le pot, amplement arrosé, est mis sous un châssis. Le premier jour, je prive la plante d'air et de la grande lumière ; je l'arrose plusieurs fois sur le feuillage ; la nuit, le châssis reste ouvert pour jouir du bénéfice de la rosée. Le lendemain, je donne un peu d'air et plus de lumière ; je mouille encore les feuilles, et même le troisième jour. Le quatrième ou le cinquième, je sors ma plante du châssis et la mets à l'ombre. Le huitième ou dixième jour, après le sevrage, la plante est assurée comme un

vieux pied ; elle peut supporter le soleil, et peut être envoyée au marché aux Fleurs, car elle sera en pleine floraison ou couverte de boutons si la branche greffée a été bien choisie.

On voit que de cette manière on est maître d'avoir, la première année, des dahlia en fleurs, tout aussi petits que l'on veut. J'ai greffé des bouts de branche qui dépassaient seulement le tubercule de 2 pouces, et qui m'ont donné des pieds de 6 pouces de haut et portant plusieurs fleurs. Lorsqu'on fait des greffes de cette espèce, il faut les visiter tous les matins pour hausser le paquet de mousse, s'il en est besoin, à cause que la branche s'allonge rapidement.

Pour toutes mes greffes, je me suis servi de tubercules de vieux pieds de dahlia jetés, ce printemps, dans un coin de jardin et non recouverts de terre. Ces tubercules, passant d'un état pire à un meilleur, travaillent mieux que ceux qu'on arrache de terre, qui passent d'une condition bonne à une moindre. Je choisis les moins gros et les plus longs comme étant plus aisés à fixer solidement sur la branche. Si cette branche est forte, on peut y mettre deux tubercules opposés.

Ce genre de multiplication n'est pas long à confectionner; je fais, sans trop me hâter, douze de ces greffes à l'heure.

Je désirerais que la Société voulût faire faire l'épreuve de mon procédé par quelqu'un de ses membres : je pense qu'il peut se pratiquer jusqu'à la fin de septembre et peut-être plus tard.

C. Graulhié.

A Port-Saint-Marie, le 12 août 1832.

Culture de la capucine jaune. Tropæolum aduncum.

Les amateurs de fleurs ne connaissent guères cette plante, parce que ses fleurs s'épanouissent si tard qu'on peut à peine en jouir. Voici comme M. Ranton-

net la cultive à Hyères, près Toulon, afin de la faire parcourir tout le cercle de sa végétation.

« Au mois d'août, dit-il, je sème cette capucine » dans des pots; je lui donne des tuteurs hauts de » 10 pieds, parce qu'elle s'élève beaucoup. Lorsque » les gelées arrivent, je rentre les pots dans la serre, et » en janvier et février elle produit un effet charmant » par le grand nombre de ses fleurs jaunes qui res- » semblent à de petits serins. Je sors les pots toutes » les fois que l'air est doux, et les rentre dès que le » thermomètre approche de zéro, car deux degrés de » froid tuent cette capucine. En mars ses graines mû- » rissent, et en avril la plante est morte. »

Description de la greffe podocéphale, inventée par M. P. Nerrière, *jardinier-pépiniériste et fleuriste,* à Nantes.

1°. Une branche de citronnier, bien en séve, d'environ 8 pouces de long et 4 lignes de diamètre, dont les extrémités avaient été coupées horizontalement, fut fendue au milieu de son bout inférieur jusqu'à 6 lignes verticalement. Un tronçon de racine avec son chevelu, extrait d'un citronnier non moins vigoureux, fut introduit par son sommet, aiguisé en coin, dans ladite ouverture, et on eut attention de mettre en rapport, autant que possible, les libers de la racine et de la branche ainsi articulées. La jonction fut enduite de cire à greffer.

2°. Une branche d'oranger, de l'espèce à obtenir, préparée comme pour la greffe en couronne à cran, fut insérée dans une autre fente, pratiquée dans l'écorce au haut de la tige de citronnier qui avait été disposée à cet effet. Cet écusson-greffe, assujetti d'une manière convenable, fut enveloppé tout autour de cire blanche très-mince.

3o. Le sujet, ainsi greffé aux deux bouts, fut planté dans un pot, que l'on acheva de remplir de terreau frais, sans être trop mouillé, jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la greffe radiculaire. Puis, le vase

et la plante furent abrités d'une cloche, à l'étouffée, sous laquelle on maintint la température de + 15 à 20 degrés de Réaumur.

4°. Dès le huitième jour, après celui de l'opération, des bourgeons percèrent sur la branche de citronnier. Ces jets successifs, n'étant que du sauvageon, furent détruits au fur et à mesure de leur apparition. Mais bientôt s'annoncèrent les boutons de la branche d'oranger. Ils traversèrent la cire et poussèrent avec une telle vigueur, qu'à peine un mois s'écoula avant que ces scions eussent atteint 4 pouces de longueur.

La première expérience, qui a donné ces résultats, fut commencée le 10 juin dernier. Répétée trente-deux fois, il n'y eut qu'une seule de ces doubles greffes qui n'ait pas complétement réussi.

Le jury de la Société nantaise d'horticulture, se rendant à l'évidence des succès obtenus sous ses yeux, dans un examen attentif et assidu, se plaît à espérer que cette découverte de M. *P. Nerrière* aura de grands avantages, non-seulement dans toute son extension, mais encore dans ses modifications. En effet, ne serait ce pas déjà une heureuse invention de greffer immédiatement des racines détachées au pied d'une branche d'oranger antérieurement écussonnée, et de créer tout de suite par-là des sujets de choix prochainement productifs. Nul doute que l'oranger ne réussît aussi bien que le citronnier dans cette première partie de l'opération; et le même moyen appliqué à d'autres plantes analogues entre elles n'offre-t-il pas une ressource pour multiplier les végétaux qui fleurissent difficilement et ne prennent ni de marcottes ni de boutures.

Quant à la manière de greffer la racine au tronc, le jury pense qu'en implantant la partie inférieure de la branche, convenablement taillée en coin dans une fente pratiquée au collet de la touffe de racines, on parviendrait également à former la liaison intime des deux parties constitutives du nouveau ligneux. C'est un essai facile à tenter.

Greffe hetérogène.

M. Gabriel Simon, directeur du Jardin botanique de Metz (Moselle), a écrit à la Société d'horticulture de Paris, pour lui dire qu'il a greffé des châtaigniers sur des chênes ordinaires, et que plusieurs greffes ont déjà 6 pouces de longueur; qu'il a greffé des julibrissins sur l'acacia ordinaire *robinia pseudo-acacia*, qui vont très-bien.

Si cela est vrai, et continue d'aller très-bien, adieu les affinités en botanique. Il nous reste cependant quelques petits doutes sur un tel résultat.

Sur une greffe par approche.

Le 17 juillet 1833, M. Jacques a présenté à la Société d'horticulture un groseillier, *Ribes rubrum*, taillé en boule sur une tige haute d'environ 20 pouces. La tige de cet arbrisseau était formée de deux moitiés de tige greffées en approche dans toute leur longueur, l'une d'un groseillier blanc et l'autre d'un groseillier rouge, de manière que la tête portait deux sortes de fruits. On aurait obtenu le même résultat en greffant les deux sortes de groseillier en fente ou en écusson sur une seule tige; mais ici le curieux était de voir une greffe par approche parfaitement soudée sur une longueur de 20 pouces.

Observation faite sur le haricot d'Espagne.

M. Rantonnet, jardinier du jardin Filhe, à Hyères (Var), a écrit à la Société d'horticulture de Paris, pour lui apprendre entre autres choses que, quand des tiges de haricots d'Espagne plantés contre un mur furent desséchées, il les a coupées rez-terre sans arracher les racines, et qu'au mois d'avril suivant il a vu sortir de terre de nouvelles tiges qui ont poussé avec

rigueur, garni le mur très-promptement, et qu'enfin, au mois de juin dernier, elles étaient chargées d'une grande quantité de fleurs.

L'observation de M. Rantonnet doit étonner ceux qui connaissent le haricot d'Espagne. Le climat de Hyères serait-il assez chaud pour rendre vivace une plante annuelle à Paris ? Il est permis d'en douter. Aussi la Société a-t-elle prié M. Rantonnet de répéter son expérience, et de remarquer avec soin de quel endroit des racines ou de la vieille tige sortiront les nouveaux rameaux.

Note sur le mûrier-Perrottet, MORUS MULTICAULIS.

Plus une plante acquiert d'importance, plus on doit l'étudier dans ses qualités bonnes et mauvaises. Jusqu'à présent on n'en a trouvé que de très-bonnes au mûrier-Perrottet ; on a même découvert dernièrement qu'il donnait à la soie un titre supérieur ; on a assuré qu'il supportait, sans souffrir, les hivers rigoureux des environs de Paris, et qu'il produisait plus de nourriture aux vers-à-soie qu'aucun autre mûrier. Ces deux dernières assertions sont remises aujourd'hui en problème, et paraissent devoir être soumises à de nouvelles expériences, d'après les remarques faites dans l'établissement de M. Noisette, à Paris.

Premièrement, M. Noisette a remarqué que, depuis l'hiver 1829-1830, ses mûriers-Perrottet, âgés de 7 ou 8 ans, et dont le tronc est au moins aussi gros que le bras, languissaient de plus en plus ; au printemps de 1833, leurs parties supérieures n'ont pas poussé ; maintenant, 28 juin, elles sont mortes, et la mort descend dans le tronc Des pousses du printemps meurent ; cette mortalité des parties supérieures détermine la sortie de nouveaux bourgeons au pied des arbres, mais il est à craindre qu'ils ne meurent à leur tour, parce que la mort descend toujours dans le tronc.

M. Noisette attribue la perte de ses arbres aux fortes gelées de l'hiver 1829-1830, et pense que le mûrier-

Perrottet n'est pas aussi rustique qu'on l'a dit. Dans l'intention de me former un jugement à ce sujet, j'ai été examiner le mûrier-Perrottet de l'école du Jardin des Plantes, qui est à peu près du même âge que ceux de M. Noisette; je l'ai trouvé en parfait état de santé, et n'offrant aucun indice d'avoir souffert de l'hiver 1829-1830. Faut-il attribuer cette différence à la nature de la terre, à l'exposition? Elles ne sont pas assez tranchantes pour que l'on puisse en tirer des conclusions.

Le *morus intermedia* (Voir ces *Annales*, page 363, tom. XII) est atteint aussi de la même maladie chez M. Noisette, mais à un degré moins fort que le mûrier-Perrottet.

Le mûrier de la Chine (c'est ainsi que M. Noisette nomme un autre mûrier étranger) n'a nullement souffert. Les feuilles de cette espèce sont moins grandes que celles des deux précédentes; mais les vers-à-soie en sont également très-friands.

M. Noisette, ayant rassemblé dans son établissement tous les mûriers jugés propres à nourrir les vers-à-soie, s'est livré à quelques expériences pour savoir quels sont ceux de ces mûriers qui méritent la préférence, sous les rapports de leur croissance, de la quantité et de la qualité de leurs feuilles, et bientôt il pourra publier le résultat de ses expériences. Il s'est assuré, ainsi qu'on devait s'y attendre, que les vers-à-soie mangent les feuilles du *maclura aurantiaca* avec autant d'avidité que celles du meilleur mûrier.

Secondement, quant à l'opinion généralement admise que le mûrier-Perrottet produit, à surface égale, une plus grande quantité de nourriture aux vers-à-soie que tout autre mûrier, M. Noisette élève des doutes sur sa solidité. D'abord les feuilles du mûrier-Perrottet sont très-grandes en effet, mais extrêmement minces, ensuite les rameaux qui les portent ont les entre-nœuds ou mérithalles beaucoup plus longs que dans les autres mûriers, de manière que les feuilles étant plus éloignées les unes des autres, leur nombre est nécessairement moins considérable.

Maintenant que nous possédons d'assez forts pieds du mûrier-Perrottet, on voit suffisamment qu'il n'est pas propre à former une tige et qu'il faut le cultiver en buisson. D'ailleurs, ses rameaux, longs et grêles, seraient trop agités par les vents s'ils se trouvaient placés au sommet d'une tige, et ses feuilles seraient trop exposées à être meurtries et déchirées par des chocs réciproques.

J'ai dû signaler l'opinion de M. Noisette sur la mortalité de ses mûriers-Perrottet, non pas pour les planteurs du midi de la France et de l'Italie, mais pour ceux qui voudraient exécuter des plantations de cette espèce aux environs de Paris et au nord de la capitale, afin qu'ils observent et agissent avec la prudence nécessaire, jusqu'à ce qu'on ait acquis la preuve certaine que ce mûrier craint ou ne craint pas nos hivers rigoureux.

POITEAU.

Note sur deux nouvelles variétés du mûrier blanc, MORUS ALBA.

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau deux nouvelles variétés de mûrier blanc obtenues de graines, qui me semblent différer assez des autres variétés connues pour mériter quelque attention. L'une, dont j'ai déjà distribué quelques greffes sous le nom de *morus alba nervosa longifolia*, s'est trouvée dans un semis que j'avais fait en 1824. Elle est très-vigoureuse; ses rameaux sont gros, un peu pubescens dans leur jeunesse; ses stipules sont longues, linéaires; ses feuilles sont oblongues, aiguës, sinueuses et irrégulièrement dentées, luisantes, épaisses, marquées de larges nervures d'un blanc jaunâtre, très-saillantes en dessous et produisant un effet singulier.

L'autre variété, dont j'ai aussi donné des greffes sous le nom de *morus alba nervosa*, a été obtenue dans un autre semis que j'avais fait en 1828. Elle est moins vigoureuse que la précédente; ses rameaux sont plus grêles, moins pubescens, et ses feuilles plus éloignées les unes des autres : celles-ci sont en cœur,

ovales, acuminées, quelquefois lobées, bordées de grandes dents inégales et aiguës; ces feuilles, moins épaisses que dans l'autre variété, ont aussi les nervures blanches, très-saillantes en dessous, mais moins grosses que dans la variété précédente. Ces deux variétés se soutiennent constantes par la greffe.

Je ne les présente pas comme une nouvelle ressource pour la nourriture des vers-à-soie; mais il me semble que la singularité des nervures de leurs feuilles est assez curieuse pour leur faire trouver une place dans les jardins paysagers.

CAMUZET,

Chef des pépinières au Jardin des Plantes.

Nota. Au sujet de cet article, M. Soulange-Bodin fait part au conseil d'un procédé usité dans son établissement pour hâter la multiplication du mûrier multicaule. Il en fait des boutures herbacées étouffées sous châssis; elles y passent l'hiver, s'enracinent fortement, et au printemps on les plante en lignes dans la pépinière : par ce moyen, on gagne une année de végétation.

III. FRUITS COMESTIBLES.

ANANAS TARDIF, *ananassa serotina*, HORTUL.

Plante de petite dimension; feuilles nombreuses, creusées en gouttière, finement dentées, vertes en dessus, glauques en dessous; tige courte, d'un vert olivâtre, munie d'assez grandes feuilles. Fruit ovale, bien fait, constant dans sa forme, haut de 5 à 6 pouces, à 8 ou 9 grains dans chaque rang, bien distincts, déprimés, d'un vert jaune, comme transparens à l'époque de la parfaite maturité, mais devenant jaune lorsqu'il se dispose à passer; son odeur est exquise; sa chair est jaune, tendre, remplie d'une eau abondante mélangée de sucre et d'acide dans les propor-

tions les plus convenables. Sa couronne est extrêmement petite, les folioles qui la composent ont les dents purpurines.

Cet ananas est un des meilleurs que l'on puisse cultiver, et l'un des moins difficiles en culture. Son nom lui vient de ce qu'il s'écoule huit mois depuis la floraison jusqu'à la maturité du fruit. On le trouve dans la riche collection de M. Lemon.

Péche presle.

Nous revenons sur cette pêche, parce qu'elle est intéressante par ses qualités et par la singularité de sa forme. Elle a été décrite pour la première fois dans le *Journal des Jardins* en 1829, et ensuite dans d'autres ouvrages. On la doit à M. Presle, adjoint du maire de Coulanges, en Bourgogne, qui l'a obtenue de noyau. C'est un fruit tardif, d'un beau volume, de bonne qualité, singulier en ce qu'il est fortement comprimé sur deux côtés opposés. L'arbre est très-fertile; il réussit en plein vent et en espalier. M. Noisette l'a introduit dans ses pépinières et peut en fournir aux amateurs.

IV. PLANTES D'AGRÉMENT.

ŒILLETS.

Nous avons visité dans la saison la collection d'œillets de M. Fries-Morel, aux Thernes, barrière du Roule, à Paris. Il nous serait difficile de donner une idée de la beauté, de l'élégance et de la variété des formes et couleurs qui excitent l'admiration, la surprise dans cette riche collection, augmentée chaque année par les semis que fait le propriétaire avec un rare bonheur dans l'obtention de nouvelles variétés plus intéressantes les unes que les autres. En voyant tant de beautés dont le mérite est expliqué aux ama-

teurs avec complaisance, avec une amabilité franche et sincère ; en écoutant les procédés de culture, les moyens ingénieux ou savans pour faire naître et conserver ces plantes charmantes, on ne peut s'empêcher de partager le goût brûlant de M. Fries-Morel pour la culture des œillets, et résister au désir d'obtenir quelques-unes des merveilles qui naissent comme par enchantement entre ses mains habiles.

Nous ne tenterons pas de décrire ces fleurs merveilleuses, ni d'en rapporter la nomenclature, parce que nous ne sommes pas assez initiés dans leur culture ni dans leur caractère ; mais nous sommes assez accoutumés à juger les belles fleurs pour assurer que les œillets de M. Fries Morel sont dignes de l'admiration des personnes d'un goût épuré, et sensibles aux charmes de l'art et de la belle nature.

POITEAU.

LE DÉSESPOIR DES AMATEURS. — *Rosa perpetuosissima, hybride de Damas, de l'Ile-Bourbon, de Noisette, de Maialis, de Bengale, de Thé et de Cent-Feuilles.*

Rameaux gros, courts, très-divisés et hérissés d'aiguillons longs, fins inégaux, droits, ronds, excepté quelques-uns des plus forts qui sont un peu courbés, aplatis, et plus dilatés à la base.

Feuilles vert-clair en dessus et vert-glauque en dessous, composées de 3 à 7, ordinairement de 5 folioles sessiles et opposées, petites, minces, ondulées, ovales, aiguës, assez profondément dentées en scie, les deux inférieures plus petites, la supérieure plus allongée; pétiole commun, rougeâtre, canaliculé, garni de quelques aiguillons faibles et très-courts ; stipules imperceptiblement ciliées, très-arquées en dehors, surtout à leur sommet longuement acuminé.

Corolle, large de 20 à 30 lignes, ronde, laissant d'ordinaire apercevoir cinq segmens avant son complet développement ; pétales échancrées au sommet, ondulés, au nombre de 80 à 100, épanouissant faci-

lement, les grands ne s'enveloppant presque pas à l'extrémité du bouton, d'un beau rose vif passant bientôt au carné : odeur des Cent-Feuilles, mais plus suave et plus pénétrante.

Divisions calicinales réfléchies sur le pédoncule avant l'épanouissement, blanches et tomenteuses en dedans, aiguës et prolongées de 4 à 8 lignes au-dessus des boutons ombronds ou un peu mamillaires, quelquefois plus longues, alors un peu foliacées.

Fleurs au printemps extrêmement nombreuses, couvrant presque le feuillage, disposées en corymbe considérable, large et assez lâche pour qu'elles ne se gênent pas : après cette floraison, les fleurs encore très-abondantes, incomparablement plus que sur nos Perpétuelles les plus florifères, moins arrêtées qu'elles par les premières gelées qui surprennent souvent ce rosier tout boutonné, se présentent en nombreux corymbes et ombelles de 2 à 8 boutons; pédoncule glanduleux portant, ainsi que le bois, des taches noires comme des brûlures; ovaire subpyriforme ou conique, glabre, vert-pâle.

Ce magnifique rosier porte les caractères spéciaux des espèces suivante : il a des **Damas**, le bois, les aiguillons; des **Maïalis**, le pétiole, l'aspect des feuilles; des **Bengales**, les folioles; des **Noisettes**, les corymbes; des **Ile de Bourbon**, l'ovaire; des **Thés**, les taches noires sur le bois et le pédoncule; et des **Cent-Feuilles**, l'odeur.

Il sera vendu cet automne 1833, par l'amateur qui l'a obtenu, à raison de 15 fr. le pied greffé; 40 fr. les trois; 66 fr. les six et 120 fr. les douze pieds. Les horticulteurs marchands qui en prendront six, pourront payer moitié en plantes, choisies par le vendeur, aux prix de leurs catalogues.

Les demandes seront servies par ordre de date; pour la sûreté, la facilité et la promptitude de leurs expéditions, les amateurs sont invités à les faire avant le 1er. novembre prochain; cependant celles qui seront reçues plus tard n'en seront pas moins sûrement expédiées; mais les frais de port augmenteront d'autant

plus qu'il faudra prendre davantage de précautions contre les grandes gelées.

S'adresser, franc de port, à M. FOULARD, *horticulteur, rue de la Madelaine, n° 1, au Mans, département de la Sarthe.*

Nota. Nous n'avons pas encore vu ce rosier. M. Laffay, à Auteuil, le possède déjà. M. Portemer, très-habile connaisseur, l'a été voir et nous a dit que c'était un *Portland* bien remontant.

Aubépine à fleurs cramoisies.

Selon le *Gardener's Magazine*, il existe en Angleterre une très-belle espèce d'aubépine que nous ne connaissons pas encore, qui se distingue par ses fleurs aussi larges qu'une pièce de six pences, d'un pourpre cramoisi, *carmine-crimson*, réunies de douze à vingt, sur chaque corymbe ; l'onglet des pétales est blanc, de manière que les fleurs ont un œil blanc entouré d'une large orbite cramoisie. C'est, dit Loudon, la plus charmante variété que l'on puisse introduire dans les jardins. Ce sont MM. Rivière, *Rivers*, pépiniéristes, qui l'ont répandue dans le commerce. M. Loudon en a obtenu un individu qui a fleuri abondamment à la taille de 5 pieds. Il paraît que c'est sous le nom de *New scarlet thorn*, que MM. Rivière l'ont fait connaître. On n'indique ni son origine ni sa patrie, mais c'est certainement un arbrisseau de pleine terre que l'on devrait s'empresser d'introduire en France pour l'ornement de nos jardins. (Extrait du *Gardener's Magazine*, juin 1832.)

GERANIÆ.

On a remarqué cette année, chez M. Lémon, trois magnifiques *pelargonium* nouveaux, qui se distinguent par des fleurs extrêmement riches en couleur : je vais les signaler par quelques mots de description.

Pelargonium pelagineum. Tige droite, ferme, feuilles cucullées, plissées, profondément dentées; ombelle droite, se tenant bien, composée de huit à douze fleurs, larges de 2 pouces et demi, pourpre violacé, ayant des lignes et des bandes longitudinales d'un bleu céleste clair : provenu de graines récoltées sur le *pelargonum poiteanum.*

Pelargonium resplendens. Plante très-vigoureuse, presque glabre; feuilles cucullées, plissées, à grandes dents; pédoncule pourpre, droit, raide; ombelle droite, à huit fleurs larges de 2 pouces et demi, trois pétales inférieurs à onglet bleu de roi, à limbe pourpre vif, pétales supérieurs, mordoré foncé, avec le réseau violet noir, macrlé de feu, surmonté d'une auréole argentée : cette plante est la plus riche et la plus variée en couleurs qu'on ait encore obtenue.

Pelargonium superpurpureum. Plante droite, se tenant bien; feuilles cucullées, plissées, sublobées, à dents aiguës, à peine velue; pedoncule pourpre, velu, raide; ombelle de six à huit fleurs larges de 2 pouces un quart, ayant le centre pourpre violacé clair, et le reste pourpre éclatant; réseau violet noir, surmonté d'une teinte rousse qui se fond sur les bords: provient du *P. gloriosum.*

Petunia phœnicea.

On peut se procurer chez M. Jacquin cette très-jolie espèce de *petunia* qu'il a introduite l'an passé dans ses cultures à Charonne. La plante paraît ligneuse, du moins à la base; elle se couvre pendant toute la belle saison de fleurs pourpres magnifiques. On la multiplie de bouture avec facilité, et elle annonce devoir donner des graines abondamment. On ne sait pas encore si elle résistera en pleine terre. Dans tous les cas, c'est une plante intéressante.

Nous désirons beaucoup savoir en quoi les *P. integrifolia* et *Barclayana*, cultivés en Belgique, diffèrent de cette plante.

Chrisanthèmes des Indes, *anthemis grandiflora* H. P.

Voici les plus belles variétés rangées en sections, selon la méthode et la nomenclature de M. Haworth et de la Société horticulturale de Londres.

Section I. *Fleurs pleines renonculacées ou imitant une renoncule double.*

1. *Indienne jaune.* Plante courte; fleurs jaunes, très-tardives, doubles, mais petites.

2. *Indienne blanche*, plus courte que la précédente; fleurs également très-tardives, doubles et petites, mais blanches.

3. *Warrata jaune.* Tige de même hauteur que la précédente, mais munie de feuilles plus entières; fleurs jaunes plus larges et très-tardives.

4. *Brun d'Espagne.* Tige courte, ferme; feuilles petites, un peu plus découpées que dans la précédente; fleurs de même grandeur, plus précoces et fort belles.

5. *Renoncule rouge*, de petite stature; fleur rouge précoces, de belle forme, élégantes. Elle a une sous-variété.

6. *Petit jaune foncé.* Plante plus haute et moins ferme que la précédente; feuilles pinnatifides à lobes émoussés; fleurs petites et précoces.

7. *Petit jaune pâle.* Tige courte et d'une croissance lente; fleurs précoces. Variété peu méritante.

8. *Petit jaune plat.* Tige courte; fleurs précoces, étalées, d'un jaune pur. Les trois suivantes paraissent être des sous-variétés de celle-ci.

9. *Le cuivré, l'orangé*, ne diffère du précédent que par sa couleur.

10. *Le rose, l'œillet, le lilas*, ressemble en tout au n°. 8, excepté dans sa couleur. C'est maintenant le plus cultivé en Angleterre.

11. *L'œillet pâle*, obtenu d'une branche du n°. 10

qui a joué dans la couleur de sa fleur, et fixé par M. Colvill au moyen de la bouture.

12. *Pourpre clair étalé* de moyenne hauteur; fleurs près de deux fois aussi larges que les précédentes, extrêmement belles et s'épanouissent au milieu de la saison de la floraison du genre.

13. *Pourpre clair à tuyau.* N'est qu'un jeu du précédent, mais qui est maintenant fixé d'une manière permanente.

SECTION II. *Fleurs pleines renonculacées dont les pétales sont frisés.*

14. *Lilas frisé, lilas à tuyau.* Tige élevée; fleurs précoces. Plante élégante alliée à la précédente, et qui a produit la suivante par le jeu de l'une de ses branches.

15. *Rouge frisé, Double rouge.* Hauteur moyenne; les fleurs sont des plus précoces, larges, brillantes. Plante plus belle que la précédente de laquelle elle est sortie.

16. *OEillet à tuyau.* De haute stature, et l'une des dernières à fleurir, mais rachetant bien ce défaut par sa grande beauté.

17. *Grand orangé à tuyau.* Plante haute et large, à floraison tardive, d'une grande beauté. Encore assez rare.

18. *Rouge bordé d'or. Bicolor frisé.* De haute stature; floraison tardive, mais les fleurs sont les plus parfaites et les plus belles de tout le genre, quoique de moyenne grandeur.

19. *Le blanc superbe.* Plante élevée; floraison tardive, mais superbe par ses larges fleurs frisées et d'un blanc pur.

SECTION III. *Fleurs pleines ressemblant à une reine-marguerite, ayant souvent un disque brillant.*

20. Le *jaune de soufre.* De haute stature; fleurs précoces de moyenne grandeur.

21. *Le bicolor rouge.* Très-belle et brillante variété de hauteur moyenne ; les fleurs les plus tardives ont quelquefois un disque qui les rend semblables à des reines-marguerites. Les feuilles sont deux fois ailées et plus découpées que dans aucune autre espèce.

22. *Le cramoisi précoce.* Petite plante délicate qui perd quelquefois ses feuilles avant que la floraison soit finie ; fleurs de moyenne grandeur, très-belles, précoces ; elles ont un disque qui, quand on en a soin, produit des graines qui mûrissent en Angleterre.

23. *L'œillet à bouquet, Rouge changeant*, l'une des plus élevées de sa section: floraison très-abondante, semi-hâtive, et quoique les fleurs ne soient que de moyenne grandeur, et un peu plus que semi-doubles, leur large disque, semblable à celui d'une reine-marguerite, leur donne un bel et durable aspect. C'est une variété très-propre à produire des graines dans notre pays.

24. *Le rouge précoce, Le rouge double, le blanc double.* Tige élevée ; les fleurs très-précoces, fort belles, larges, rarement munies d'un disque, sont ou d'un rouge clair ou blanches. Cette variété mûrit ses graines en Angleterre.

25. *Le blanc de papier.* Tige élevée: fleurs précoces, blanches, abondantes, de moyenne grandeur, produisant beaucoup d'effet dans une collection.

Section IV. *Fleurs pleines ayant la forme et la grandeur de celles du souci double.*

26. *Jaune d'or, jaune du roi.* Très-grande et belle plante, fleurissant facilement ; ses fleurs sont précoces, de couleur jaune riche et claire, mais bronzée ou orangée sur les boutons et sur les bords.

27. *Jaune superbe à tuyau.* L'une des plus belles et des plus hautes plantes du genre ; elle porte plus de grappes que la précédente ; ses fleurs sont d'un jaune pur, mieux faites, mais elles s'épanouissent plus tard.

28. *Le lotus doré.* Plante garnie de larges et magni-

fique feuilles, et s'élevant presque à la hauteur des plus grandes du genre ; les fleurs d'un jaune foncé, tardives, sont au-dessus de la moyenne grandeur, et plus larges que toutes celles de sa section : ce sont celles qui résistent le plus long-temps au froid.

29. *Le fauve pâle changeant.* Quand cette plante fleurit parfaitement, c'est une des plus brillantes et des plus magnifiques de sa section, mais si l'année n'est pas favorable ses fleurs deviennent flasques et panachées de pourpre blanchâtre. Elles sont semi-tardives.

30. *Pourpre étoilé changeant.* Cette belle plante a la floraison la plus variable du genre ; ses fleurs, très-tardives, sont d'abord pourpres avec les pétales extérieurs peu nombreux, étoilés, plus pâles, et à mesure que les pétales se développent ils deviennent plus rouges et plus blancs que pourprés.

31. *Le pourpre tardif.* Celle-ci est une variété tardive, de haute stature, dont les fleurs de moyenne grandeur et bien épanouies sont fort jolies.

32. *Le pourpre brun.* Tige haute, élancée, à floraison tardive; fleurs d'un brun sombre ou pourpre rougeâtre, portées sur de longs pédoncules grêles.

SECTION V. *Fleurs pleines, plucheuses, pendantes.*

Les plantes de cette section sont hautes ou très-hautes; leurs fleurs grandes, doubles, pendantes d'une manière plus ou moins sensible, ont les pétales ordinairement longs, en tuyau, et leur ensemble a souvent la forme d'un gland huppé de cordon de sonnette ou de rideau, et sont ce que nous appelons plucheuses.

33. *Le jaune flambé à tuyau.* Les fleurs magnifiques de cette plante sont tardives, larges souvent de cinq pouces, à pétales nombreux en tuyau et frisés.

34. *Le saumon à tuyau.* Plante élancée, gracieuse, tardive ; fleurs en gros gland huppé, pendant, à demi développé ; pétales à tuyau, couleur de saumon.

35. *Le jaune plucheux.* Grande et vigoureuse plante

à larges feuilles, produisant une très-grande quantité de fleurs les plus grandes et les plus brillantes du genre; elles sont précoces et atteignent jusqu'à cinq pouces de diamètre.

36. *Le jaune à tuyau.* Tige élevée; fleurs larges, réunies en grappes et s'épanouissant au milieu ou à la fin de la saison.

37. *Le jaune à tuyau tardif.* Cette variété est si tardive qu'on la voit rarement en pleine floraison, à moins que cultivée en pot on ne la rentre en serre tempérée.

38. *Le grand lilas. Semi-double pourpre*, tige haute et ferme; fleurs grandes, semi-doubles, réunies en grappes, mais s'épanouissant si tard qu'on jouit rarement de leur beauté.

39. *Le lilas plucheux.* De moyenne ou de première grandeur; fleurs précoces, très-brillantes, formant bien la houppe, larges de cinq pouces et plus, très-nombreuses, élégamment inclinées.

40. *Le pourpre plucheux, pourpre à tuyau.* Très-belle plante fleurissant à bonne heure; ses fleurs sont nombreuses, de moyenne grandeur, et s'inclinent avec grâce; leur couleur est d'abord pourpre rouge, mais elles pâlissent avec l'âge. C'est l'espèce la plus anciennement introduite en Europe, c'est-à-dire au jardin de Kew en 1790, chez M. Colwill en 1795, et au jardin des Plantes de Paris en 1792.

41. *Le blanc plucheux variable, le vieux blanc.* On dit que c'est un jeu du précédent. Il lui ressemble en tout, il est vrai, excepté dans ses fleurs qui sont blanches, et qui dans l'arrière-saison se teignent ou se picotent de pourpre ou de rouge.

42 *Le blanc à tuyau.* Celui-ci a les tiges déliées et de moyenne hauteur; ses fleurs, qui forment la houppe et pendent avec grâce, ont les pétales déliés et plus tubulés que dans aucune autre espèce.

43. *Le grand blanc plucheux, le blanc étalé.* Cette grande et vigoureuse plante à les feuilles d'un vert foncé, et fleurit le plus tardivement de toutes; mais

ses fleurs aimables, plus brillantes qu'aucune fleur blanche, persistent jusque bien avant dans l'hiver.

SECTION VI. *Fleurs semi-doubles, plucheuses, huppées, souvent pendantes, dont les pétales sont allongés en tuyaux grêles.*

44. *Blanc semi-double à tuyau.* Variété très-robuste; ses fleurs sont grandes et remarquables par la ténuité du tube de leurs pétales.

45. *Œillet semi-double à tuyau.* Tige assez élevée, ses fleurs sont un peu tardives, mais, quoique semi-doubles et de moyenne grandeur, elles possèdent une grâce, une élégance et une couleur aimable qui leur sont particulières.

46. *Chamois bronzé semi-double, chamois à tuyau.* Haute et vigoureuse plante; ses fleurs sont assez précoces, très-bronzées dans leur premier âge, et, quoique cette couleur soit sombre, elles produisent cependant un effet agréable; elles durent long-temps mais leur couleur s'affaiblit peu à peu.

47. *Orangé semi-double à tuyau.* Plante assez élevée, dont les fleurs, peu nombreuses et assez grandes, ne paraissent mériter qu'un faible intérêt.

48. *Orangé pâle semi-double à tuyau.* Plante de moyenne hauteur, produisant tardivement quelque fleurs de bonne grandeur mais peu éclatantes. Je n'aurais mentionné ni le n°. 47, ni le n°. 48, si je n'eusse pas voulu présenter le tableau complet du travail de M. Haworth.

V. PLANTES MÉDICALES.

Il paraît que le genre eupatoire est destiné à jouer un grand rôle parmi les plantes médicinales. L'eupatoire de Mésué, *eupatorium cannabinum*, qui croît le long des ruisseaux de toute l'Europe, est depuis long-temps célèbre comme hépatique, apéritive, hystérique, béchique et vulnéraire. L'eupatoire aya-pana, originaire

du Brésil, et cultivé au Jardin des Plantes de Paris depuis plusieurs années, est employé par les indigènes du pays comme une panacée universelle. L'eupatoire guaco, ou *mikania guaco* des botanistes modernes, qui guérit de la fièvre jaune et du choléra, vient d'être importé de l'Amérique méridionale en France, et se trouve maintenant cultivé au Jardin des Plantes avec les deux précédens; de sorte que nous voilà amplement pourvus de moyens pour nous délivrer de tous nos maux physiques. Il ne nous manque plus, pour être parfaitement heureux, que la découverte d'une plante capable de nous guérir des ÉMEUTES à meilleur marché que les gendarmes et les tribunaux.

VI. ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

Nouveau moyen de numéroter les plantes.

M. Loudon a inséré, dans son *Hortus Britannicus*, un nouveau procédé pour numéroter les plantes, beaucoup plus commode et plus expéditif que celui précédemment employé. Aussitôt que j'en ai eu connaissance, je l'ai traduit et inséré dans les Annales de la Société d'Horticulture de Paris, n°. de sept. et de nov. 1833; mais il était déjà connu de quelques cultivateurs en France. M. le baron A. d'Offémont y avait même apporté des perfectionnemens notables qu'il a bien voulu me communiquer, et que j'ai reçus avec reconnaissance. En y réfléchissant, j'ai cru que, malgré ce que venait d'y ajouter M. le baron d'Offémont, on pouvait le perfectionner encore, et c'est ce que je crois avoir fait dans cette troisième publication, que je considère plus complète que les deux précédentes.

Beaucoup d'amateurs et d'horticulteurs ont des raisons pour ne pas écrire les noms des plantes qu'ils cultivent, mais tous ont besoin de mettre au pied d'un certain nombre de leurs plantes, un n°. qui corresponde à celui d'un registre où sont inscrits les noms et

les notes relatifs à ces plantes. Les n^os^. écrits à l'encre ou au crayon s'effacent bientôt lorsqu'ils sont exposés à l'air, à la pluie et aux arrosemens ; on préfère les graver avec une serpette sur de petits morceaux de bois appelés etiquettes, fiches, tailles, etc., que l'on fiche au pied des plantes, mais on ne peut graver que des lignes droites avec une serpette, et, en conséquence, nous n'avions employé jusqu'ici que les signes I, V et X, parce que le signe L, qui vaut cinquante, le signe C qui vaut cent, et le signe D qui vaut cinq cent, exigeaient un temps considérable pour être gravés avec une serpette. M. Loudon a donc rendu service aux amateurs et aux cultivateurs en leur indiquant le moyen de graver toutes sortes de nombres avec très-peu de signes faciles à faire avec une serpette. Les perfectionnemens que M. le baron A. d'Offemont et moi y avons ajoutés, ne le rend ni plus long ni plus difficile ; deux minutes suffisent pour apprendre la signification de ces signes et pour les mettre en usage.

Fig. 1.

Fig. 2.

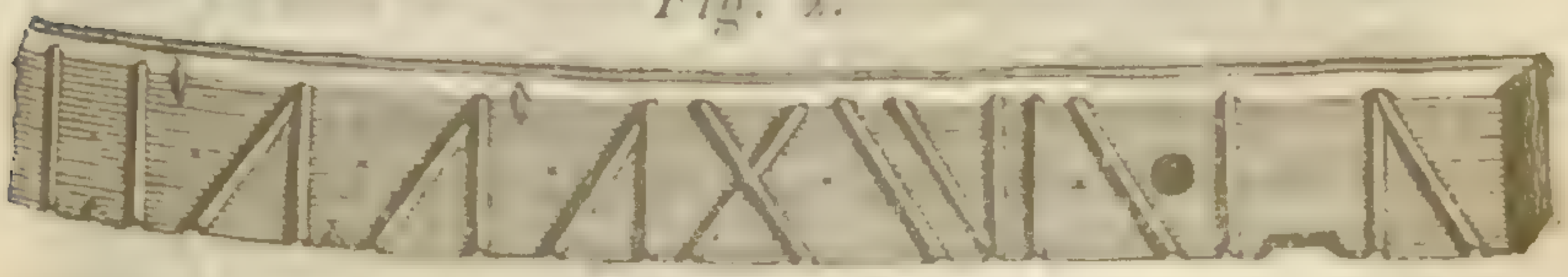

La *fig.* 1 représente la partie supérieure d'une étiquette en bois, telle que nous les faisons ordinairement pour ficher au pied d'une plante dont nous voulons tenir note. Le *un* se fait à la manière ordinaire ; le *deux* se fait en inclinant le trait à droite ; le *trois* se fait en inclinant le trait à gauche ; le *quatre* est la

réunion des deux signes précédens ou un Λ renversé; le *cinq* est un V dans sa position naturelle; le *six* est un trait vertical du sommet duquel descend obliquement un autre trait sur la gauche; le *sept* est un trait vertical du sommet duquel descend obliquement un autre trait sur la droite; le *huit* est un trait vertical de la base duquel s'élève obliquement un autre trait sur la gauche; le *neuf* est un trait vertical de la base duquel s'élève obliquement un autre trait sur la droite; le multiplicateur par *dix* est un cran placé sur l'angle inférieur de l'étiquette lorsqu'on la tient horizontalement de la main gauche par son bout inférieur; le multiplicateur par *cent* est un cran placé sur l'angle supérieur de l'étiquette lorsqu'on la tient horizontalement de la main gauche par son bout inférieur; le multiplicateur par *mille* est un X que l'on place à la droite du signe que l'on veut faire représenter des mille; le *zéro*, dont l'usage est d'indiquer qu'il manque telle ou telle sorte d'unité dans un nombre, se représente au moyen d'un trou arrondi, creusé avec la pointe de la serpette au milieu de la largeur de l'étiquette.

En jetant les yeux sur la *fig.* 2, on voit clairement que les unités simples peuvent se graver facilement avec une serpette. Voici maintenant la manière de les élever au rang des dizaines, des centaines et des mille; la *fig.* 2, nous en fournit des exemples. Le premier *un*, gravé à la gauche de cette figure, est multiplié par dix ou vaut 10 au moyen du cran qui est placé près de sa base du côté droit; le second *un* est multiplié par cent ou vaut 100 au moyen du cran placé près de son sommet du côté droit; le signe *six*, qui suit, est multiplié par dix ou vaut 60 au moyen du cran placé près de sa base du côté droit; le second signe *six*, qui suit, est multiplié par cent ou vaut 600, au moyen du cran placé près de son sommet du côté droit; le troisième signe *six* est multiplié par mille ou vaut 6000, au moyen du signe X qui le suit du côté droit.

Ces mêmes signes unitaires ont aussi la propriété des chiffres dans notre système de numération, c'est-à-dire qu'ils se multiplient d'eux-mêmes par dix à me-

sure qu'ils reculent d'une colonne vers la gauche, et c'est ici surtout que leur avantage est immense. Si, avec notre ancienne manière de numéroter, nous voulions, par exemple, graver sur une étiquette le nombre 381, nous serions obligés de graver trente-huit X puis I. Quelle place ne faudrait pas pour tous ces X? et quel temps ne faudrait-il pas pour les compter? Eh bien, la *fig.* 2 montre qu'il ne faut que trois signes pour représenter ce nombre, parce qu'ayant la propriété des chiffres, le signe *trois* se trouve dans la colonne des centaines, et vaut par conséquent trois cents; le signe *huit* se trouve dans la colonne des dixaines, et vaut par conséquent huit dixaines ou quatre-vingts; quant au signe *un*, comme il se trouve dans la colonne des unités simples, il ne vaut qu'un, et les trois signes réunis forment le nombre 381.

Quand un nombre est un peu grand, il peut y manquer une ou plusieurs sortes d'unités que l'on remplace par des zéros dans notre système de numération. Ce cas est prévu dans l'usage des signes que je propose. Après les signes qui représentent 381 dans la *fig.* 2, vient un nombre qui manque de dixaines, et leur place est marquée par un trou arrondi facile à faire avec la pointe d'une serpette, et qui représente un zéro; alors ces signes, au lieu de valoir 381 comme tout à l'heure, ne valent plus que 301.

Il arrive souvent qu'après avoir inscrit une plante sous tel n°., on est bien aise de marquer aussi à quelle classe, à quelle section, etc., elle appartient. M. London a donné le moyen d'arriver à ce but. A la suite des unités simples, il place une encoche ou large cran *x*, *fig.* 2 pour indiquer que les signes qui sont à la droite de ce large cran sont d'un autre ordre que ceux qui sont à sa gauche. Ainsi le signe sept, qui est à la droite du large cran *x*, indique que la plante désignée par le nombre 301 appartient à la septième classe, ou au septième ordre ou au septième rang, dans quelque arrangement que ce soit.

Les établissemens commerciaux en plantes, et les amateurs qui en possèdent un certain nombre, s'empresseront sans doute d'adopter ce nouveau numéro-

tage, qui est de beaucoup préférable à l'ancien, ainsi qu'à l'habitude d'écrire les noms des plantes au crayon ou à l'encre, lesquels s'effacent promptement ou deviennent bientôt illisibles. De plus, on a souvent de bonnes raisons pour ne pas divulguer le nom d'une plante avant certains résultats ; et, dans ce cas, un numéro qui se rapporte à un registre, tient lieu de nom pour le propriétaire, et ne compromet pas ses intérêts.

POITEAU

Culture du mûrier, éducation du ver-à-soie.

Voilà cinq ans que MM. Camille Beauvais cultivent le mûrier et font de la soie dans l'établissement qu'ils ont créé sur le domaine des Bergeries, près Villeneuve-Saint-Georges, à quatre lieues au sud de Paris, et les récoltes ont augmenté successivement. Cette année 1833, ils ont fait éclore 6 onces d'œufs, qui ont donné plus de 300,000 vers, lesquels vers ont produit 556 livres de cocons qui, estimés prix courant 1 fr. 50 c. la livre, font 834 fr. 50 c. En défalquant de cette somme les journées de main-d'œuvre, le loyer du bâtiment, de la terre où sont plantés les mûriers nécessaires à la nourriture de 300,000 vers, dépense qui s'est montée à 296 fr. 30 c. ; il reste un bénéfice net de 538 fr. 20 c. par hectare de terre cultivé en mûrier et pour l'éducation de 300,000 vers-à-soie, bénéfice beaucoup plus considérable que celui de toute autre industrie agricole.

Par ce succès, MM. Camille Beauvais répondent victorieusement à ceux qui doutent encore que l'on puisse cultiver la soie avec profit aux environs de Paris.

VII. MÉLANGES. — ANNONCES.

Notice sur un discours prononcé par M. le vicomte Héricart de Thury en séance générale de la Société d'horticulture le 9 juin 1833, sur les Hortillons de la ville d'Amiens (Somme).

Dans presque toutes les villes de France il a existé, et il existe encore dans plusieurs, des corporations de jardiniers sous le nom de *confréries* et sous l'invocation de saint Fiacre, leur patron; mais ces confréries, n'ont jamais eu de statuts, n'ont jamais été organisées, n'ont jamais reconnu de chef; chaque jardinier s'engageait seulement à payer une cotisation annuelle pour la célébration d'une grand'messe, et pour quelques menu frais, et on ne se réunissait guères que pour assister à l'office le jour de la Saint-Fiacre et pour faire un repas en commun, en sortant de l'église. C'est donc une chose aussi curieuse qu'extraordinaire de trouver dans une seule ville de France une corporation de jardiniers, qui depuis un temps immémorial était organisée sous le nom *d'Hortillons*, qui avait ses statuts, son capitaine, son lieutenant, son uniforme, et dont les jardins s'appelaient et s'appellent encore *aires*.

La corporation des Hortillons d'Amiens, a reconnu l'autorité d'un chef jusqu'à la révolution de 1789. Ce chef, appelé capitaine, jouissait d'une grande considération; il était chargé des intérêts généraux de la compagnie qui avait ses droits, ses priviléges, ses usages, ses habitudes. Aujourd'hui les intérêts de la société sont confiés à une commission syndicale; mais l'on assure qu'elle a perdu avec l'unité du pouvoir une grande partie de son importance, et de l'influence morale qu'exerçait l'ancien capitaine. L'uniforme des hortillons était un long gilet bleu ou veste de laine, avec un pardessus ou large camisole de laine rouge, le haut-de-chausses noir et des guêtres; ils portent

actuellement la grande veste bleue à basques et le pantalon bleu. Ils figurent toujours dans les cérémonies et les fêtes publiques, et dans ces circonstances ils portent à la main la pelle antique qui leur sert à la fois de gouvernail, d'aviron ou de rame lorsqu'ils naviguent sur la Somme ou sur les nombreux canaux qui séparent leurs aires, ou d'écopes lorsqu'ils font des irrigations. C'est en bateau qu'ils vont à leurs aires; c'est en bateau qu'ils amènent leurs marchandises en ville; cet usage leur a donné un telle habitude de naviguer sur la Somme et sur les canaux, qu'ils y manœuvrent avec une adresse et une promptitude admirables. Quant à leurs cultures, M. Héricart de Thury les trouve parfaites; ils retirent chaque année de leurs aires pour 810,000 francs de marchandises, qui sont vendues sur les marchés d'Amiens, et consommées par ses habitans. Les Hortillons le sont toujours de pere en fils; ils se marient entre eux et élèvent tous leurs enfans dans la même profession. Le plus vénérable parmi eux est aujourd'hui Louis Auguste Cauchetier; sa famille a fourni plusieurs capitaines. La corporation des Hortillons l'a désigné comme le plus digne de recevoir la médaille qui leur a été décernée par la Société d'horticulture de Paris dans la séance générale du 9 juin 1833, et M. Marcey, adjoint du maire d'Amiens et qui se trouvait à Paris, a été chargé de la lui remettre de la part de la Société.

Nouveau microscope solaire (*Tribune*, 16 novembre 1833.)

M. Jobart, de Bruxelles, communique à l'Académie quelques observations sur un *microscope solaire* qu'on montre depuis quelque temps a Londres. Dans ce microscope, assez improprement nommé solaire, puisque la lumière de cet astre, dont on ne peut pas disposer, à Londres surtout, est remplacée par une lumière factice que produisent des jets de gaz hydrogène et oxigène dirigés sur une boule de chaux vive, cette lumière est renvoyée par un miroir concave

contre une lentille de même dimension, qui se trouve à son foyer. On applique devant cette loupe les parcelles de matières contenues entre deux lames de mica ; les rayons lumineux, après avoir traversé la loupe divergent sous un angle de 40 à 50 degrés, et vont peindre sur un mur blanchi l'ombre des objets grandis ou *magnéfiés*, comme disent les Anglais, 500,000 fois.

Une aile de mouche paraît alors grande comme une aile de moulin à vent ; un réseau de dentelle de Bruxelles semble un filet formé de câbles avec des mailles d'un pied carré. Mais le plus étonnant spectacle est celui d'une goutte d'eau dans laquelle on voit s'agiter, avec une vitesse extraordinaire, des bataillons de monstres vivans, semblables aux dragons fabuleux qui se battent et s'entretuent d'une manière si horrible, que les spectateurs se lèvent épouvantés et s'enfuient. Ces monstres, armés de griffes et de cornes, ont de six à huit pieds de longueur. Ce sont toujours les gros qui attaquent et mangent les petits ; c'est une loi naturelle qu'on retrouve, comme chacun sait, jusque parmi les hommes.

Quelquefois un brin de plante aquatique apparaît comme un pin dans cette goutte d'eau ; d'autres animalcules, semblables à des monstres, s'élancent dans les branches, les font rompre et plier de telle sorte, qu'on croirait les entendre craquer. Une goutte de vinaigre présente des pelotons de boas qui s'agitent et s'élancent de mille façons diverses. Chaque sorte d'eau possède un règne animal particulier. Cette découverte, qui ne tardera pas à se répandre sur le continent, est destinée, comme l'a fait observer spirituellement l'auteur, à détruire la religion des Bramines, qui prennent toutes précautions possibles pour ne pas manger d'animaux. On pourra leur prouver du moins qu'ils ne peuvent avaler une goutte d'eau, vînt-elle du fleuve sacré, sans s'engorgeter un million de leurs ancêtres.

Tous les matins des réunions de savans viennent soumettre à ce microscope des corps de tout espèce, et étudier les mouvemens de la circulation du sang et

de la séve. Beaucoup d'ouvrages seront publiés sous peu, et donneront sur cette découverte des détails précieux.

Question sur les forêts, adressée à M. le directeur du Journal des Connaissances utiles.

Depuis long-temps les économistes se plaignent de la dégradation, de la diminution des forêts, et font tous leurs efforts pour décider le gouvernement, non-seulement à arrêter ce mal, qu'ils regardent comme une calamité publique, mais encore à le réparer en faisant planter de nouvelles forêts. Ils basent leurs raisonnemens sur la rareté, la cherté du combustible, du bois de charpente, et surtout de pièces propres aux constructions navales; ils ajoutent que les forêts purifient l'air, arrêtent et brisent les vents, les ouragans, attirent les pluies, la fraîcheur sur la terre, la fertilité et la salubrité dans les campagnes, etc. Depuis que les économistes disent toutes ces choses personne ne les a contestées, au contraire, tout le monde les trouve bien fondées. Comment se fait-il donc que depuis quelque temps les journaux nous disent que le gouvernement vend telle forêt par-ci, telle forêt par-là, et toujours avec la faculté aux acquéreurs de les arracher et de mettre la terre en culture.

Le gouvernement a sans doute ses raisons pour autoriser à arracher les forêts qu'il vend, mais ces raisons personne ne les devine, et quelles quelles puissent être on ne peut les voir que d'un mauvais côté, tant qu'il ne sera pas prouvé qu'elles en ont un bon. N'ayant aucun moyen de connaître l'intention du gouvernement, et partageant pleinement l'opinion des économistes, je m'adresse à vous, monsieur le directeur, pour vous prier de me démontrer, ainsi qu'à vos autres abonnés, qu'il y a de l'avantage pour le pays à ce qu'on arrache ses forêts, quoique les économistes soutiennent que nous n'en avons pas assez.

Paris, 9 octobre 1833.

Note sur un puits foré qui produit du feu.

En mai dernier, M. le comte de Porcia fit creuser un puits artésien dans sa propriété de Gajarine, près Trévise en Italie. Quand la sonde fut parvenue à la profondeur de 38 mètres, l'eau s'éleva avec bruit du fond du puits et redescendit ensuite; mais le bruit produit par de l'air qui s'échappait du puits continua. A mesure que l'on creusait, l'air et le bruit augmentaient. Après avoir creusé jusqu'à la profondeur de 46 mètres, on approcha une chandelle allumée de l'orifice du puits; aus-itôt l'air qui en sortait s'enflamma, et produisit un cône de feu haut de 10 mètres et large de 2. Il a conservé ces proportions pendant deux minutes, et a continué de brûler pendant deux heures en s'affaiblissant peu à peu.

M. le comte de Porcia a fait connaître ce phénomène à l'Académie des sciences de Paris, et demande si on ne pourrait pas l'utiliser dans quelque industrie. Peut-être qu'en creusant le puits d'avantage on rendrait le feu permanent et plus considérable. On sait qu'il existe en Chine des puits de feu de trois mille pieds de profondeur, dont le feu sert à faire évaporer de l'eau salée tirée d'autres puits, et à fabriquer ainsi une grande quantité de sel.

Société d'horticulture de Paris.

La Société a fixé la plus prochaine exposition des produits de l'horticulture au 27 février prochain, et elle durera jusqu'au 2 mars. Le lieu de l'exposition n'est pas encore indiqué, mais il est probable que ce sera dans la salle Saint-Jean à l'Hôtel-de-Ville. La Société a choisi cette époque en faveur des cultures forcées et pour varier les sortes de plantes exposées. Il sera décerné une médaille d'or à celui qui exposera une belle variété de dahlia en pleine floraison et en parfaite végétation, et une médaille d'argent à celui

qui exposera une *amaryllis formosissima* également en fleur et en parfaite végétation. Un concours est ouvert jusqu'en 1838 pour la conservation des fruits de table au delà du terme de leur durée naturelle. Trois prix de la valeur de 200 francs chaque seront décernés aux trois concurrens qui rempliront les conditions du Programme. C'est le gouvernement qui fait les frais de ces trois prix.

Société nantaise d'horticulture, sous la protection spéciale de LA REINE. — Cinquième fête florale annuelle, le 22 septembre 1833.

La Société d'horticulture de Nantes paraît compter au nombre de ses plus zélés sociétaires tous les jardiniers de la ville et des environs. Sous ce rapport, elle est infiniment plus heureuse que celle de Paris, qui ne compte pas dans son sein plus de douze praticiens parmi les mille pépiniéristes, fleuristes et maraichers, qu'il serait facile d'énumérer dans la capitale et sa banlieue. Cette énorme et fâcheuse différence tient sans doute aux vices du règlement de la Société d'horticulture de Paris. Ces vices lui ont déjà causé une défection, et tiennent éloignés d'elle beaucoup de praticiens qui, sentant leur dignité, ne veulent pas aller jouer le rôle de prolétaire auprès des privilégiés qui se sont partagé le droit de discussion, et de mener la Société selon leur manière de voir.

Il est clair que les fondateurs de la Société d'horticulture de Nantes ont mieux entendu l'intérêt du jardinage que les fondateurs de celle de Paris. E-pérons que ces derniers reconnaîtront leur erreur, et modifieront leur règlement.

La fête florale du 22 septembre dernier était, selon l'usage, honorée de la présence des autorités civiles et militaires de la ville. La salle de la Bourse, que le commerce prête chaque année à la Société, est le local le plus favorable que l'on puise désirer pour une pareille solemnité. Il était orné des plus beaux et des plus rares végétaux cultivés dans le pays. Le vice-président,

M. Hecto, le plus célèbre et le plus chaud cultivateur de Nantes, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a démontré l'avantage des associations. Le secrétaire a ensuite rendu compte des visites qui ont été faites chez les praticiens, et a proposé les prix suivans, qui ont été décernés, séance tenante, au nom de la reine des Français, protectrice de la Société.

PRIX D'HONNEUR.

Une médaille d'or, grand module, à M. P. NERRIÈRE, jardinier-pépiniériste et fleuriste.

PRIX DE FLORICULTURE.

1er. *Prix*. Une médaille d'argent à Mme. veuve J. GOUILLON, jardinier-fleuriste.

2e. *Prix*. Une médaille pareille à M. J. MENEUX, jardinier-fleuriste.

3e. *Prix*. Une médaille pareille à M. P. VRIGNEAU, jardinier-fleuriste.

4e. *Prix*. Une médaille pareille à M. SAUVAGET, jardinier-fleuriste.

5e. *Prix*. Une médaille pareille à MM. BAHUAUD, frères, jardiniers-fleuristes.

PRIX D'ARBORICULTURE.

1er. *Prix*. Une grande médaille de platine à M. J.-B. LEFIÈVRE, jardinier-pépiniériste et fleuriste.

2e. *Prix*. Une médaille de platine, moindre module, à M. DESVAUX, jardinier pépiniériste et fleuriste.

Société royale d'horticulture de Bruxelles. — Exposition publique les 14, 15 et 16 juillet 1833.

Le prix consistant en une médaille de vermeil, des-

tiné à la plante très-remarquable la plus nouvellement introduite dans le royaume, a été décerné à un *thibaudea setigera* exposé par M. P. Verleeuwen de Gand. L'accessit a été partagé entre une plante du Brésil non encore décrite, appartenant à M. Parthon de Von, et un *escallonia coccinea* de la collection de madame Meeus-Wouters.

Le prix pour la collection, remarquable par le choix, le nombre et la bonne culture de ses plantes, a été remporté par M. A. Verschaffelt, de Gand. L'accessit a été décerné à la collection de madame Meeus-Wouters, de Bruxelles.

Le prix, pour la plante la plus remarquable par sa belle culture, a été gagné par un *stenochilus flavus*, exposé par M. Parmentier, d'Enghein. L'accessit a été remporté par un *ixora coccinea* de la collection de M. Aug. Mechelgnek, de Gand.

Le prix des instrumens de jardinage, nouveaux ou perfectionnés, a été accordé à M. Van Houtte.

Enfin, le jury usant du droit qui lui est conféré de proposer des prix pour les cas non prévus, trouve que d'autres collections de plantes méritent aussi une distinction. En conséquence, le conseil accorde une médaille d'argent à la collection exposée par M Parton de Von, et une médaille de bronze à celle exposée par madame Meeus-Wouters.

Le prix pour la collection des fruits de table n'a pas été remporté ; mais le jury décerne l'accessit à celle présentée par M. Le Candèle.

Société d'agriculture et de botanique de Louvain. — Exposition publique les 29, 30 juin et 1er. juillet 1833.

Le prix, pour la plante la mieux cultivée, a été accordé à un *tropæolum majus, flore purpureo*, exposé par M. Paschal d'Onyn ; l'accessit a été donné à un

combretum purpureum, présenté par M. Moens, d'Anvers.

Le prix, pour la plante la plus rare et la plus récemment introduite, a été remporté par une *verbena venosa*, exposée par M. le vicomte Deschrynmaekers.

Le prix, pour la collection la plus complète en belles plantes fleuries, a été décerné à celle exposée par M. Deschrynmaekers.

La Société, par l'organe de son administration, voulant donner à M. Van Donckelaer, son membre, un témoignage public de gratitude pour la part constante qu'il a prise à l'ornement de ses expositions et de lui exprimer, en même temps, l'estime que ses grands talens inspirent, a résolu de lui présenter une Médaille d'Honneur en or. M. le président, en remettant cette Médaille, s'est exprimé en ces termes : « Messieurs, la Société d'agriculture et de botanique de cette ville, par l'organe de son administration, saisit avec plaisir un jour solennel pour offrir à M. André Van Donckelaer, un faible témoignage de sa reconnaissance, non-seulement pour son zèle à encourager la belle culture des plantes à Louvain, mais encore pour ses soins à embellir, chaque année, nos expositions, par le produit de ses travaux et de sa grande expérience. Recevez, Monsieur Van Donckelaer, cette Médaille ; qu'elle vous rappelle que les membres de la Société d'agriculture et de botanique de Louvain ont su en tout temps apprécier votre mérite et reconnaître votre dévouement pour la Société. »

Catalogue des roses cultivées par M. J.-P. Vibert, *membre de la Société d'horticulture à Saint-Denis (Seine) pour l'hiver de* 1833 *à* 1834.

Depuis plus de vingt ans, M. Vibert s'est adonné exclusivement à la culture des roses avec passion et discernement. Son établissement a servi de modèle à d'autres du même genre qui se sont formés depuis, et

quoique sa prospérité soit toujours croissante, M. Vibert annonce dans le catalogue qu'il vient de publier, qu'il cessera son commerce en 1835, et vendra d'ici à cette époque tous ses rosiers, ses serres, bâches, châssis et son fond en gros ou en détails, selon les circonstances ou le goût des acquéreurs. Il est fâcheux pour la culture que M. Vibert se retire aussitôt du commerce; le fruit de sa longue expérience ne sera pourtant pas perdu; il a publié plusieurs mémoires estimés, et il promet de ne rien cacher aux personnes qui lui demanderont des renseignemens.

Parmi les établissemens marchands, où à l'instar de celui de M. Vibert, on ne cultive que des roses, nous indiquons aux amateurs ceux de :

M. Noel, à Clamart sous Meudon, près Paris.
M. Laffay, à Auteuil, près Paris.
M. Portemer, à Chantilly, près Paris.
M. Verdier, à Neuilly, près Paris.
M. Etienne Noisette, à Laqueue, en Brie.

Cultures commerciales de M. J. Sisley Vandael, *rue de Vaugirard n°* 3, *hors boulevard, faubourg Saint-Germain à Paris.*

Le catalogue de M. Sisley Vandael ne contient qu'un petit nombre de plantes d'agrément, mais elles sont de premier choix. Cependant, vu ses relations avec les meilleurs établissemens commerciaux, il peut fournir toutes les plantes qui lui seront demandées au prix des catalogues courans. On parle français, anglais et hollandais dans son établissement et on correspond en ces trois langues. Les roses, les œillets, les oreilles-d'ours et les camellia y sont particulièrement cultivés.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE

JANVIER 1834.

ERRATA.

Dans la fig. 1, p. 383 de la Revue horticole, n°. d'octobre 1833, l'imprimeur ayant oublié de mettre 5 sous le signe *V*, l'a mis sous le signe six, le 6 sous le signe sept, le 7 sous le signe huit, et le 8 et le 9 sous rien. Nous prions le lecteur de rétablir l'ordre en repoussant les chiffres à gauche, de manière que le 9 se trouve sous le signe *V*.

Dans le Bon Jardinier pour 1834, pag. xxviij, ligne 26, on lit : le premier *un* gravé à la gauche de cette figure est multiplié par *dix* ou vaut 60 ; *corrigez* en disant : multiplié par *dix* en vaut 10.

I. CULTURE.

Note sur la culture en Angleterre.

En Angleterre l'agriculture, est portée à un degré de perfection qu'elle est loin d'avoir atteint dans la plupart des autres états de l'Europe. Les Anglais respectent l'agriculture et estiment les agriculteurs. Les propriétaires, même les plus riches, habitent la campagne une partie de l'année ; ils y portent des connaissances et de l'argent : les fermiers sont dans l'aisance ; ils ont presque tous de l'instruction : aussi se montrent-ils toujours disposés à admettre les innovations heureuses. Un auteur de cette nation porte à environ 27

milliards de francs la valeur des animaux, des instrumens aratoires, des machines et des fabriques propres à l'agriculture, qui se trouvent en Angleterre ; il prétend que sur tout le territoire français, qui est d'un tiers plus étendu que celui des trois royaumes, on n'en trouverait pas pour plus de 11 millards.

Le gouvernement anglais, de son côté, contribue pour beaucoup à la prospérité de l'agriculture. Vers la fin du siècle dernier, un conseil d'économie rurale fut créé à Londres, sous la présidence du célèbre Arthur Young. Cet utile établissement a pour but de former un tableau des différentes natures de sol de chaque province, des diverses cultures et des plantations qui couvrent le territoire, des espèces, et de la quantité d'animaux domestiques, du nombre et de l'intelligence des cultivateurs.

Pour mettre le conseil à même de remplir la vaste tâche qui lui est imposée, on établit dans chaque province un bureau qui fait choix d'un correspondant dans chacune des communes de la circonscription. Ces correspondans communiquent avec les bureaux, les bureaux avec le conseil et ce dernier avec le gouvernement Ainsi, en apprenant de jour en jour à mieux connaître l'état de leur économie rurale et les causes qui s'opposent à son amélioration, les Anglais marchent à coup sûr vers des résultats de plus en plus heureux...

Les Anglais cultivent proportionnellement moins de céréales que les autres nations européennes, parce qu'avec raison ils préfèrent les bonnes cultures aux grandes ; ils récoltent davantage sur une moins grande étendue de terrain ; d'ailleurs ils consomment plus de viande que de pain, ce qui est encore préférable relativement à la nature de leur climat et à d'autres causes qu'il serait facile de généraliser. Trois hectares mal cultivés ne produisent pas en froment autant qu'un hectare bien labouré, bien amendé, semé à propos, bien sarclé, et récolté dans le moment favorable. Or, il est évident que trois hectares exigent plus de travaux de culture et de récolte, plus de frais de fermage et de récolte qu'un seul hectare. Il y a donc avantage

réel dans le second cas. Les terres soustraites à la culture des grains sont employées, en Angleterre, à produire des fourrages qui mettent à même d'élever de nombreux bestiaux, et de fumer convenablement la petite portion du sol ensemencée en céréales.

On a calculé qu'une livre de viande fraîche nourrissait mieux un homme que trois livres de pain; que cette livre de viande était assez généralement en Europe d'un prix moins élevé que trois livres de pain, et l'on a conclu qu'il valait mieux employer la viande que le pain, comme base de la nourriture des hommes.

(*Cours de culture et de naturalisation, par* A. Thouin.)

De l'humidité dans les serres chaudespar A. Thouin.

Si nous cherchons à composer une atmosphère propre à la culture des plantes renfermées dans des serres chaudes, nous verrons que la difficulté n'est pas d'obtenir et de conserver une température favorable, mais bien de modifier convenablement le degré d'humidité: c'est l'hygromètre, plutôt encore que le thermomètre qu'il faut souvent consulter.

Quand l'air renfermé dans une serre chaude est trop sec ou trop humide, il en résulte que les fonctions absorbantes et résorbantes des plantes ne se font plus en de justes proportions.

Lorsque les arrosemens deviennent rares à cette époque de la saison où le cultivateur intelligent doit avoir pour but de maintenir et non de hâter la végétation, il arrive ou que l'émission de vapeur n'est pas assez abondante, quoique l'évaporation des feuilles se fasse dans des proportions trop considérables pour la santé des plantes, ou que, si les pots sont mouillés, la vaporisation rapide produite dans une atmosphère chaude et sèche peut devenir nuisible par une trop grande soustraction de calorique. Il faut donc humecter fréquemment le plancher et les conduits de chaleur; à la vérité, les plantes se trouveraient mal d'un long

séjour dans une atmosphère trop humide ; mais il n'est pas à craindre que la chaleur d'une serre chaude produise, par une évaporation spontanée, une humidité assez grande pour être préjudiciable à la végétation pendant les fortes gelées de l'hiver ; car une partie de cette humidité, condensée par le froid, se résout en eau sur les vitraux.

M. Daniell a observé que si pendant l'été on ouvre les ventilateurs et on arrose le plancher d'une serre, on obtient intérieurement une humidité plus considérable qu'à l'extérieur, sans que pour cela les vitraux cessent d'être secs ; mais que si l'on ferme les ventilateurs, la température intérieure s'élevant et la somme d'humidité restant la même, les carreaux se couvrent de rosée. Il croit que cette action, favorable en certaines saisons, devient excessive pendant les grands froids, et que c'est à elle qu'on doit attribuer en grande partie les accidens qui se font remarquer dans une serre où l'on veut élever la température la nuit autant que le jour ; une trop grande quantité de vapeur est alors réduite en rosée, l'atmosphère devient trop sèche et les plantes sont brûlées.

Une telle considération me paraît devoir fixer sérieusement l'attention des cultivateurs : les paillassons peuvent remédier en partie à cet inconvénient ; mais je pense, avec M. Daniell, qu'au lieu de les placer directement sur les vitraux, il vaudrait mieux les en éloigner assez pour que le froid ne pût se communiquer par contact ; on abriterait ainsi une couche d'air qui, préservée des effets du rayonnement, défendrait les carreaux.

Une autre considération non moins importante, c'est de ne pas introduire subitement dans une serre l'air sec et froid de l'extérieur ; car, en l'échauffant, il doit absorber rapidement l'humidité des plantes et de la terre des pots, et l'on doit soigneusement éviter ces changemens brusques.

Quoique l'on soit maintenant d'accord sur la grande utilité des tambours, qui permettent de donner à l'air qu'on fait passer dans l'intérieur un degré convenable de chaleur et d'humidité, je trouve que la pratique

n'est pas généralement, à cet égard, au niveau de la théorie.

L'excès d'humidité est parfois le résultat inévitable des automnes doux et pluvieux : les jeunes pousses se couvrent de moisissure, elles s'étiolent et deviennent incapables d'amener à bien leurs fleurs, et à plus forte raison leurs fruits. Dans un semblable cas, on ne doit pas craindre d'ouvrir les ventilateurs lorsque le soleil paraît ; malheureusement on ne jouit pas toujours assez fréquemment et assez long-temps de ses rayons pour enlever la vapeur surabondante de l'intérieur des serres, et d'un autre côté le feu n'est pas un moyen suffisant sans danger.

Note sur l'état de l'horticulture en Bavière.

Il y a quelques années, M. Loudon, directeur du *Gardener's Magazine*, et de plusieurs ouvrages importans, a fait un voyage sur le continent pour connaître l'état de l'horticulture et de l'agriculture en France et en Allemagne. Depuis ce temps il publie sa relation successivement par parties dans les nos. de son *Gardener's Magazine*. Le no. d'août 1833 contient ses observations sur l'horticulture et l'agriculture en Bavière. Nous allons nous borner à donner une idée de l'état florissant de lhorticulture dans ce petit royaume.

Avant notre révolution de 1789, la Bavière était dans un état encore presque barbare. Avec notre invasion nous y avons porté des idées d'administration, de civilisation qui ont trouvé des esprits disposés à les recevoir, à les faire germer et grandir, et capables même de les épurer de ce qu'il y avait d'impraticable. Le comte Montgelas, qui depuis la chute de Napoléon n'est plus en faveur à la cour, est toujours considéré comme le régénérateur de la Bavière. Il fut le premier ministre allemand qui détermina son gouvernement à abolir les ordres monastiques et à faire servir leurs biens aux besoins de l'état. Il a aussi beaucoup contribué à l'adoption du système représentatif du gouvernement. Au moyen d'institutions libérales, les

arts et les sciences ont fait des progrès rapides, le goût du jardinage s'est développé ; un artiste célèbre, M. Louis Sckell, a dessiné et planté plusieurs jardins dans le genre anglais sans aucune imitation servile. Enfin le ciel a voulu que le roi régnant, Louis Ier, fût un homme passionné pour la littérature et les beaux-arts, et montât l'administration de ses vastes et nombreux jardins sur un pied qui n'a pas d'exemple chez aucun autre souverain. Heureux le pays dont le prince a des goûts nobles et magnifiques. Les seigneurs et les courtisans lui font la cour en les partageant, et comme des goûts ne peuvent guères se manifester qu'en en donnant des preuves matérielles, ils les adoptent insensiblement et finissent par s'en faire un besoin. C'est de cette manière que les beaux jardins sont plus nombreux dans le petit royaume de Bavière que dans les plus grands états du continent, que l'horticulture y est portée à un point de perfection tel que l'Angleterre même a peu de chose à lui opposer, et qu'elle lui est inférieure sous plusieurs rapports.

Comme ce n'est pas par ostentation que Louis Ier. cultive la littérature, protége les beaux-arts et l'horticulture, il est resté simple, affable, facile dans les affaires publiques et particulières ; il descend dans les détails de ses jardins, donne lui-même des ordres et des permissions que plusieurs petits châtelains ne donneraient pas sans que leur petite vanité en rougît. Voici un exemple de sa manière d'expédier les affaires. M. Loudon, étant à Munich, demanda au directeur général des jardins de la couronne copie de plusieurs plans de jardins bavarois. Le directeur s'en fut au palais, présenta la demande au roi qui l'accorda en écrivant quelques mots en marge, la remit au directeur, lequel la montra à M. Loudon un quart d'heure après. Si quelqu'un faisait une telle demande en France, d'abord le roi n'en saurait jamais rien, et puis il faudrait passer par vingt bureaux, s'expliquer avec vingt commis, et, en supposant qu'on réussisse, ce ne serait qu'après plusieurs mois de courses et de fatigues qu'on obtiendrait l'autorisation.

M. Loudon, dans sa notice, donne des détails inté-

ressans sur les seize principaux jardins qu'il a visités en Bavière, et sur plusieurs autres jardins particuliers de moindre importance. Le goût du jardinage est répandu jusque dans les classes les moins aisées ; les fossés, les remparts, les fortifications de Nuremberg sont convertis en jardins ornés de fleurs et d'arbrisseaux, et entretenus aux dépens de la ville. Ce qui a le plus étonné M. Loudon en Bavière, ce sont les cultures forcées; on y fait en ce genre ce qu'on n'a pas encore pu faire à Londres. Il faut pourtant dire qu'on est favorisé en Bavière par le soleil pendant l'hiver, tandis que des brouillards épais couvrent toute l'Angleterre.

Parmi tous les moyens de culture et de multiplication pratiqués en Bavière, je n'en citerai que deux, non pas qu'ils nous soient inconnus, mais parce qu'il est bon de les rappeler. Le premier, c'est que M. Loudon a vu un *jacquinia arborea* provenu d'une feuille bouturée, comme on a quelquefois fait en France avec des feuilles d'oranger et quelques autres feuilles charnues. Le second est une modification d'un procédé que j'ai déjà indiqué, et qui rentre dans une pratique suivie par M. Neumann au Jardin du roi à Paris. On a fait une bouture avec une branche latérale *d'araucaria excelsa*; elle a parfaitement repris, mais les boutures faites avec les branches latérales *d'araucaria* et *d'abies* ne s'élèvent jamais verticalement, elles affectent toujours la direction horizontale et ne peuvent former un bel arbre. Le moyen de remédier à cet inconvénient est de forcer la bouture à produire un bourgeon adventif, lequel a la propriété de s'élever verticalement. Pour arriver à ce résultat, le jardinier bavarois a été plus hardi que moi ; quand sa bouture a eu cinq ou six ans de reprise, au lieu de la coucher à plat sur la terre pour forcer la séve à s'ouvrir une nouvelle direction, et par conséquent à former un ou plusieurs bourgeons adventifs, il l'a coupée net rez-terre, et il est sorti de la souche un bourgeon qui s'est élevé verticalement, et a promptement formé un aussi bel arbre que s'il fût provenu de graine.

POITEAU.

Lettre adressée à M. Filliette, *pépiniériste, sur une greffe exécutée à contre-saison.*

Le 7 juillet 1832, ayant découvert sur une souche de Marronier, dont l'arbre avait été abattu l'année précédente, une pousse d'environ 8 pouces de longueur, dont les feuilles étaient panachées d'un très-beau blanc, l'idée me vint d'en prendre soin, m'imaginant qu'il n'existait dans aucun établissement un individu de cette espèce dont les feuilles fussent panachées. J'éprouvai cependant un grand embarras en me trouvant à la veille de quitter la Jonchère, et voulant à tout prix emporter mon sujet : voici les moyens que j'ai employés.

Je fis arracher avec soin deux jeunes plants de marronier ; je les mis en pot dans une terre bien préparée ; j'en greffai un en fente et l'autre en écusson avec mon rameau panaché. Je mis mes deux sujets sous cloche ermétiquement fermée, que j'eus soin de garantir du soleil. Au bout de trois semaines, la greffe en fente donna naissance à de nouvelles feuilles, celle en écusson ne fit aucun mouvement ; ce ne fut qu'au printemps dernier qu'elle commença à pousser.

Je conserve ces deux sujets, que j'ai livrés à la pleine terre dans un petit jardin que je cultive à Bougival, où je vous engage à aller les voir, pour en faire ensuite le sujet d'un article, si vous pensez que cela puisse présenter quelque intérêt aux lecteurs de vos *Annales*.

Je vous engage aussi à réfléchir sur l'observation que je vous ai faite relativement au Tulipier.

Durand.

II. PLANTES D'AGRÉMENT.

Plantes d'agrément nouvellement introduites en Angleterre, et qui seraient bien accueillies par les amateurs, si les marchands pépiniéristes et fleuristes de Paris les introduisaient dans leur commerce (1). (Extrait du Gardeners Magazine, août 1833.)

Plantes dicotylédones a fleurs polypétales.

Arabis rosea. Cette plante a les fleurs grandes, de couleur rose foncé, très-belles et réunies en grappe ou corymbe arrondi. Elle est vivace, toujours verte, de pleine terre et originaire de la Calabre. (*Bot. Mag.* 3246.)

Cereus lateritius. Cette variété a été obtenue par M. Pressley, jardinier de M. Walter Boyd. Elle se rapproche du *cereus jenkinsoni*, sous plusieurs rapports, mais ses pétales sont d'un rouge de brique plus pâle. Elle a été présentée à une assemblée de la société horticulturale de Londres, le 1er. mai 1832, et fut trouvée admirable. (*Bot. Reg.* 1596.)

OEnothera densiflora. Cette espèce remarquable, originaire de la Californie, envoyée de ce pays par M. Douglas à la société horticulturale de Londres, dans le jardin de laquelle elle a fleuri en 1832, a prouvé

(1) Il nous avait jusqu'ici répugné de parler des plantes que nous ne possédons pas encore, dans la crainte de déterminer les amateurs à faire des démarches inutiles pour se les procurer; mais nous allons cependant commencer à en parler et nous continuerons dans les pas suivans, d'indiquer celles qui parviendront à notre connaissance, afin que les agriculteurs qui font le commerce de plantes d'agrément, puissent les demander en Angleterre et en livrer aux amateurs.

le était annuelle, et produit des graines en abon-
.e. Sa tige est droite, pyramidale dans un bon sol lui fait développer des branches latérales; les ailles sont linéaires, lancéolées et dentées. Les fleurs ont petites, mais très-nombreuses. Sous quelques rapports elle diffère de tous les œnothères jusqu'ici cultivés, et en somme, elle semble tenir le milieu entre le *gaura* et l'*œnothera*. (*Bot. Reg.* 1593.)

Amelanchier florida. Très-bel arbrisseau, aussi rusque l'épine blanche. Les fleurs, disposées en grappe dense, sont blanches, et les pétales, variables en grandeur, ont la plupart 8 lignes de longueur, ce qui est extraordinaire dans ce genre. Cette espèce, assez voisine de l'*amelanchier sanguinæa*, se distin[illegible]e par ses étamines plus courtes. (*Bot. Reg.* 1589.)

Burtonia conferta. Charmant arbrisseau de la Nouvelle-Hollande et de serre tempérée, formant un buisson compact dont les branches s'élèvent avec grâce et sont couvertes de feuilles assez semblables à celles des bruyères, entremelées de fleurs nombreuses, violettes, grosses comme des pois, et disposées en corymbe. Ces fleurs se montrent en juin. (*Bot. Reg.* 1600.)

Pultenea subumbellata. Cette plante, originaire de la terre de Van-Diémen, est un très-bel ornement de serre tempérée. Elle a fleuri en Angleterre en avril 1833. Les fleurs sont d'une couleur brillante, disposées en tête à l'extrémité de presque tous les rameaux; elles ont l'étendard panaché de couleurs qui produisent un bel effet lorsqu'on le regarde dans une certaine position. (*Bot. Mag.* 3254.)

Oxylobium pultenecæ. Arbrisseau agréable, dont les feuilles sont verticillées par trois et par quatre sur des rameaux érigés qui se terminent chacun par une tête de fleurs jaunes grosses comme des pois. (*Bot. Cab.* 1947.)

Lupinus rivularis. Belle plante vivace et rustique, originaire de la Californie, envoyée à la société horticulturale de Londres, par M. Douglas, et qui fleurit en grande profusion depuis mai jusqu'en septembre. Sous quelques rapports, cette espèce vaut mieux encore que le *lupinus polyphyllus*, car si elle est moins belle, elle est plus gaie et fleurit plus long-temps. La diversité de couleur dans ses pétales, qui sont blancs, bleus et pourpres, contribue sans doute beaucoup à lui donner de la supériorité dans ses effets, qui sont encore augmentés par l'élégance de la plante. Elle se multiplie facilement de graines et de boutures. (*Bot. Reg.* 1595).

Calandrinia speciosa. Plante annuelle, de la Californie, introduite en Angleterre par M. Douglas. Lorsqu'elle est bien exposée, et que le soleil lui lance tous ses rayons, ses larges fleurs cramoisies s'épanouissent, se reposent sur le doux velour de ses feuilles charnues, et produisent alors le plus charmant effet. On la propage aisément de graines, qu'elle donne abondamment. Quand la terre est bonne elle forme une touffe de plus d'un pied de diamètre; mais en mauvaises terre elle reste beaucoup plus petite. Semée de bonne heure au printemps, elle fleurit en mai et juin; si on la sème tard, elle fleurit en septembre et octobre. (*Bot. Reg.* 1598.)

Plantes dicotylédones a fleurs monopétales.

Erica quadrata. Introduite par M. Lée. Fleurit abondamment en mai. Ses fleurs sont parfaitement carrées lorsqu'elles sont épanouies; c'est ce qui a suggéré le nom spécifique de la plante. (*Bot. Cab.* 1943.)

Rhododendron campanulatum. Originaire des régions élevées du Népaul, on doit espérer que cette belle espèce supportera la pleine terre chez nous. MM.

Loddiges l'ont élevée de graines reçues du pays en 1825. Ses fleurs, disposées en tête, sont grandes, blanches, lavées et marginées de lilas ou de pourpre pâle. Les jeunes feuilles sont d'abord pourpres en dessous, ensuite elles deviennent d'un blanc de lait, et passent enfin à la couleur de tan en s'endurcissant tout-à-fait. On l'a multipliée avec succès de marcottes et de boutures. (*Bot. Cab.* 1944.)

On trouve encore en Angleterre les *rhododendron barbatum* et *lepidotum*, que nous ne voyons pas en France.

Epacris ceræflora. Cette espèce, originaire de la terre de Van-Diémen, fut d'abord introduite au jardin botanique d'Édimbourg; sa tige est droite, rameuse, très-élancée; ses feuilles sont lancéolées, acuminées, mucronées, étalées. Les fleurs, réunies vers l'extrémité des branches, sont blanches et tournées toutes du même côté. (*Bot. Mag.* 3243.)

Epacris campanulata et *alba.* Provenues de graines tirées de la Nouvelle-Hollande; ce sont de très-belles plantes vigoureuses qui ont fleuri en mars 1833. (*Bot. Cab.* 1931.)

Styphelia tubiflora. Quoique cette belle plante fût connue depuis long-temps par des échantillons secs, on ne l'avait pas encore vue vivante jusqu'en 1830, époque où MM. Loddiges l'élevèrent de graines. En mars 1833, elle a produit ses élégantes fleurs cramoisies; la plante était droite, haute d'environ 2 pieds, avec des branches latérales raides. (*Bot. Cab.* 1398.)

Leucopogon richei. M. London ne décrit pas cette espèce; il se borne à dire que le *leucopogon parviflorus* de Lindley, figuré dans le Botanical register, t. 1560, paraît être la même plante. (*Bot. Mag.* 3251).

Primula amœna. Cette plante, dont le nom spéci-

fique rappelle une idée avantageuse, a paru d'abord dans la collection de M. Neill, à Édimbourg, qui l'avait obtenue de M. Goldie, lequel l'avait apportée de Saint-Pétersbourg. Elle a fleuri à une exposition froide en avril dernier, et a produit une ombelle de 18 fleurs parfaites : la corolle est très-belle, d'un pourpre lilas en bouton et quand elle est nouvellement épanouie, et plus bleue quelques jours après. Les feuilles, semblables à celles du *primula veris*, font supposer que le *P. amœna* pourra se cultiver sans difficulté. (*Bot. Mag.* 3252.)

Gesneria Douglasii. Par le nom spécifique de cette plante, on a voulu perpétuer celui de M. Douglas, voyageur infatigable, dont le zèle et l'industrie font faire des progrès à la botanique, non-seulement en enrichissant les herbiers de plantes desséchées, mais encore en en adressant de vivantes à presque tous les jardins de l'Europe. (*Bot. Cab.* 1939).

Calceolaria élegans. On doit cette belle plante à M. Wheeler, pépiniériste, qui l'a obtenue de graines envoyées du Chili par M. Augh Cuming. Nous avons eu le plaisir de la voir en pleine fleur, et pouvons attester que nous avions rarement vu quelque chose d'aussi beau : de grandes panicules étalées, couvertes d'une profusion de fleurs d'un pourpre varié, contrastaient admirablement avec le vert foncé des feuilles et le poli de la tige. Elle est vivace comme les autres espèces, et réussira sans doute très-bien placée dans les plates-bandes du jardin pendant les mois d'été. (*British flower Garden, juillet* 1833.)

Mimulus roseus. Très-belle espèce vivace, envoyée de la Californie à la société horticulturale de Londres, par M. Douglas. Il paraît qu'elle ne supportera pas aisément la pleine terre, et qu'il faudra la cultiver comme la *M. glutinosus*, qui est du même pays. (*Bot. Reg.* 1591.)

Nicotiana persica. C'est cette espèce qui produit le tabac si renommé de Shiraz. Le tabac commun de Virginie est cultivé aussi en Perse, mais ses qualités sont bien inférieures à celui de Perse. A son retour d'Ispahan, sir Henry Willock en a apporté des graines qu'il a remises à la société horticulturale de Londres; elles les a fait semer dans son jardin, et les plantes fleurirent en sept. et oct. dernier. C'est une très-belle plante qui peut se cultiver comme annuelle; quand ses fleurs sont épanouies elles exhalent le soir une légère mais agréable odeur. Le docteur Riach a publié la manière de préparer ce tabac en Perse. Il paraît qu'il lui faut une terre excellente et des arrosemens abondans pendant tout l'été. (*Bot. Reg.* 1592.)

Nierembergia phœnicea. C'est la même plante que nous cultivons maintenant à Paris sous le nom de *petunia phœnicea,* plante charmante par ses fleurs pourpres, et qui, mélangée avec le *petunia nyctaginiflora,* produit un effet admirable. C'est M. Jacquin qui l'a introduite il y a 2 ans, et elle est déjà répandue. Elle se multiplie de graines et de boutures avec facilité. (*Annales de Flore et de Pomone,* 1833.)

Nemophila aurita. Plante annuelle, rampante, envoyée de la Californie par M. Douglas : elle demande une exposition ombragée pour vivre long-temps, et fleurit depuis mai jusqu'en août. Elle est encore très-rare; mais, comme elle graine facilement, elle ne tardera pas à devenir commune. M. Lindley a décrit quelques particularités intéressantes qui se trouvent dans ses fruits; en voici une remarque sur ses ovules, ou sur ses graines avant leur maturité: si on les presse dans l'eau, elles émettent une matière nuageuse qui, examinée au microscope, se trouve composée de petites particules mouvantes dans de l'huile fluide (*Bot. Reg.* 1601.)

Plantes monocotylédones.

Costus pictus, introduite de graines données à M. Lambert par M. Deppe, zélé botaniste prussien, qui a été occupé pendant plusieurs années à des recherches d'histoire naturelle au Mexique. La plante fleurit très-bien et paraît moins délicate que les autres espèces de son genre cultivées jusqu'à présent dans les jardins. (*Bot. Reg.* 1594).

Calliprora lutæa, envoyée de la Californie à la société horticulturale de Londres, par M. Douglas, comme un nouveau genre voisin du *Brodia*. C'est une belle plante bulbeuse, rustique, croissant bien à demi ombre, et fleurissant en juillet. Elle se reproduit de caïeux; ses graines n'ont pas encore mûri, mais elle mûriront sans doute quand la plante sera plus forte. Elle a le port d'un *allium*; ses feuilles sont linéaires, gladiées, acuminées, canaliculées, d'un vert foncé, grêles, plus longues que la hampe, qui est droite et cylindrique. Les fleurs sont jaunes, disposées en ombelle; chaque segment du périanthe est marqué de pourpre brun sur son milieu à l'extérieur. (*Bot. Reg.* 1690.)

Limnocharis Humboldtii. Espèce très-distincte du *L. plumieri*, et fort singulière par l'articulation des pétioles de ses feuilles et des pédoncules de ses fleurs. Ses feuilles sont arrondies, et paraissent des miniatures de celle du nénuphar blanc, ou lis des étangs. Les fleurs sont larges, d'un jaune pâle, disposées en ombelle pédonculée. Elles sont très-fugaces, et jusqu'à présent elles ne se sont encore montrées que dans le jardin botanique de Liverpool. (*Bot. Mag.* 3248.)

Hypoxis ramosa. MM. Loddiges ont reçu cette plante seulement il y a quelques années. Ses fleurs sont grandes. Après la floraison, le bulbe reste dormant quelquefois un ou deux ans. (*Bot. Cab.* 1936.)

Crocus lacteus et *crocus lacteus cæruleo striatus.* M. Haworth a fait connaître ces deux plantes, qui sont encore rares dans les collections d'Angleterre. (*British flower Garden, juin* 1833.)

Dendrobium pulchellum. Cette superbe espèce est originaire de l'Inde. Elle a fleuri chez M. Loddiges pour la première fois en février 1833. Ses fleurs, excessivement belles de forme et de couleur, restent longtemps épanouies. (*Bot. Cab.* 1935).

Autre liste de plantes d'agrément extraite du Gardener's Magazine (n°. d'octobre 1833).

PLANTES DICOTYLÉDONES A FLEURS POLYPÉTALES.

Opuntia aurantiaca. Originaire du Chili, et introduit en Angleterre en 1824. L'espèce forme un buisson rameux d'un vert sombre. Les fleurs sont larges de 18 lignes, d'un jaune clair brillant, au centre desquelles se détachent des étamines blanches rapprochées en colonne. (*Bot. Reg.* 1606.)

Chorizema spartioides. MM. Loddiges ont élevé cette plante de graines en 1832, et au printemps de 1833 elle a produit une abondance de grandes fleurs brillantes en couleur. Elle est ligneuse, et ne s'élève qu'à la hauteur de 2 ou 3 pouces. On n'a pas encore osé jusqu'ici multiplier cette jolie miniature, mais MM. Loddiges ne doutent pas qu'on ne puisse la bouturer avec autant de succès que les autres espèces de son genre. Son pays n'est pas indiqué. (*Bot. Cab.*)

Gompholobium tenue. Arbuste en miniature élevé de graines chez M. Knight. Il a fleuri pour la première fois en Angleterre, en août 1832. Chacun de ses rameaux effilés, munis de feuilles alternes inégales,

se couvre de paquets de fleurs jaunes grosses comme des pois, et dont l'étendard est pourpre par derrière. Cette espèce demande une exposition bien aérée, en serre tempérée. (*Bot. Reg.* 1615.)

Platilobium obtusangulum. Obtenu de graines envoyées de la terre de Van Diemen, par le docteur Scott. C'est un fort bel arbrisseau, qui n'est peut-être qu'une variété du P. triangulaire, mais ses branches sont plus étalées et plus longues, et ses fleurs sont considérablement plus grandes. (*Bot. Mag.* 3258.)

Platilobium murrayanum. Originaire du même pays que le précédent, mais constituant une espèce très-distincte. Il porte un grand nombre de fleurs qui étalent leurs brillans pétales pendant le jour et les referment aux approches de la nuit. (*Bot. Mag.* 3259.)

Acacia verniciflua. Espèce remarquable par une substance glutineuse qui couvre non-seulement ses jeunes tiges, mais encore, quoiqu'à un moindre degré, ses jeunes feuilles. M. Cunninghan l'a découverte aux environs de Bathurts, dans la Nouvelle-Hollande, où elle fleurit pendant l'hiver : elle orne aussi les collines stériles près de la rivière de Cok dans les saisons froides de l'année, et mûrit ses fruits en décembre. Chez nous, à Kew, elle fleurit au printemps, en même temps que les autres espèces de son genre; mélangée avec elles, elle forme un contraste agréable par son port élancé, et par ses fleurs d'un jaune foncé réunies en têtes globuleuses, pédonculées et axillaires. (*Bot. Mag.* 3266.)

Oxalis brasiliensis. Très-belle plante de châssis ou de serre tempérée. Elle se reproduit facilement par bulbe. (*Bot. Cab.* 1962.)

Oxalis crenata. Cette espèce paraît être l'une des plantes les plus faciles à cultiver, et qui se multiplient le

plus abondamment ; mais il lui faut une terre meuble et très-riche en terreau. Le seul pied qui ait fleuri dans les environs d'Oxford a été élevé par un jardinier nommé Saunders, d'un tubercule qui ne pesait que 28 grains ; il l'a planté dans une vieille couche à concombres ; en août suivant, la plante formait un buisson gros comme un groseiller, était couverte de plus de 1,000 fleurs et produisait un effet admirable. Il n'en est résulté aucune graine. Ces fleurs étaient plus grandes et avaient un plus grand nombre de pétales et d'étamines que ne leur en attribue M. De Candolle dans son *Prodromus*. M. Hamilton observe qu'à volume égal la bulbe de l'*oxalis crenata* contient autant de fécule ou des parties amylacées que la pomme-de-terre. Aussi vient-on d'introduire cet oxalis en France comme une plante comestible ; il est au jardin des plantes.

Passiflora phœnicea. Brillante acquisition que l'on doit à la comtesse de Bridgewater, dans la serre chaude de laquelle cette plante a fleuri en septembre 1832. Elle est très-voisine de la *P. alata* et de la *P. quadrangularis* ; mais elle en diffère en ce qu'elle n'a que deux glandes dans le haut de son pétiole et par les folioles de son involucre. Ses fleurs sont d'un riche écarlate foncé au centre et d'un violet foncé vers la circonférence, avec des raies blanches longitudinales sur le milieu. La couronne est à peu près aussi longue que les pétales, composée de plusieurs rangs de filamens rapprochés en cylindre blanc et cramoisi dans la partie inférieure, et d'un violet riche dans la moitié supérieure (*Bot. Reg.* 1603.)

Agrostemma pyrenaca. Petite plante intéressante propre pour les rochers ou pour être cultivée en pot. Ses fleurs sont délicatement colorées et fort jolies. (*Sw. Fl. Gard.* 202.)

PLANTES DICOTYLÉDONES A FLEURS MONOPÉTALES.

Dracophyllum secundum. (Famille des épacridées). Elégant et intéressant arbrisseau élevé par M. Allan Cunningham, qui en avait rapporté les graines du port Jackson, où il croît dans les lieux ombragés et dans les situations humides où se plaisent les fougères. Cet arbrisseau mérite d'autant plus d'être introduit dans nos cultures, qu'il fleurit très-bien et mûrit ses graines en serre tempérée. (*Bot. Mag.* 3264.)

Platicodon grandiflorus DEC. Cette plante est la *wahlenbergia pendula* SCHR., et la *campanula grandiflora* LIN., bien connue chez nous, mais pas aussi multipliée qu'elle mérite de l'être.

Calceolaria crenatiflora CAV. C. *anomala* PERS. C. *pendula* DON. M. Lindley a décrit cette plante comme l'une des plus belles calcéolaires du Chili. Elle est herbacée, s'élève à la hauteur d'un à deux pieds, et son feuillage se fait remarquer par son vert sombre. C'est une des plus rustiques espèces de son genre, et des plus propres pour féconder les autres et en obtenir des hybrides. Elle demande, comme ses congénères, une exposition ombragée et fraîche. On la multiplie de graine et d'éclats. (*Bot. Mag.* 3255).

Calceolaria viscosissima. Celle-ci a le port de la *C. integrifolia*, mais elle est beaucoup moins ligneuse. Elle s'élève à la hauteur de trois pieds et produit une très-grande quantité de fleurs pendant tout l'été. Elle est couverte de poils serrés et si visqueux, que quand quelque chose la touche il est difficile de l'en séparer. (*Bot. Reg.* 1611.)

Salpiglossis linearis. Nous ne connaissons pas cette espèce, que les Anglais trouvent très-belle et digne d'être cultivée. (*Bot. Mag.* 3256.)

Schizanthus retusus. L'article de M. Loudon ne parle de cette plante que sous le rapport de la physiologie et de la place que doit occuper son genre dans les ordres naturels. (*Brit. Fl. Gar.* 201.)

Alstroemeria aurantiaca. Nous pensons que cette très-belle plante pourrait bien n'être qu'une simple variété de l'*A. simsii*, parce que les espèces de ce genre varient tellement, que nous pouvons difficilement caractériser celle-ci. Elle a été envoyée du Chili par M. Anderson; on la cultive comme l'*A. simsii* et elle est aussi rustique. Déjà M. Penni l'a décrite sous le nom d'*A. aurea.* Ses fleurs sont d'un jaune brillant tirant sur la couleur orange, avec des lignes cramoisies au sommet des pétales. C'est une très-belle plante. *Sw. Fl. Gard.* 205).

Tout le monde a pu remarquer que le pétiole des alstroëmères est tors de manière que la face inférieure de la feuille est devenue la supérieure. Cette singularité dans le pétiole n'a jamais été expliquée et probablement ne le sera jamais, mais on peut dire qu'il est l'effet d'une cause préexistante, et cette cause réside dans la nature des stomates qui, dans les feuilles, sont nombreux sur la face inférieure ; mais par une exception unique, ils sont placés sur la face supérieure dans les alstroëmères ; et comme la nature veut que ces mêmes stomates regardent toujours la terre pour pouvoir remplir leurs fonctions, les feuilles des alstroëmères sont forcées de se retourner sens dessus dessous, et elles y parviennent par la torsion de leur pétiole. La même chose arrive dans les feuilles que nous retournons ; en peu de temps elles reprennent leur position naturelle.

Cirrhæa viridi purpurea. (Orchidée). Cette plante curieuse, originaire du Brésil, est nouvellement introduite en Angleterre. Ses fleurs, disposées en grappe pendante, ont les divisions lancéolées, d'un fond vert, abondamment pointillées et marquées de lignes transversales pourpres. Nous devons dire que c'est une élégante et belle plante. (*Bot. Cab.* 1967).

Catasetum trifidum. (Orchidée). Feuilles elliptiques lancéolées, ondulées, striées, d'un vert tendre, mais brillant en dessus, et un peu glauques en dessous. Les fleurs, disposées en épi lâche sur une hampe haute de 18 pouces, sont grandes, d'un vert pâle, lavées et piquetées de points pourpres. (*Bot. Mag.* 3262.)

Bletia hyacinthina. MM. Loddiges font remarquer que cette orchidée, cultivée habituellement en serre chaude, vit et croît d'une manière admirable en serre tempérée, et se multiplie par œilletons. Ses fleurs se développent au printemps; elles sont excessivement belles, et leurs couleurs, plus variées que dans plusieurs autres espèces, sont si pures et si brillantes, qu'il est impossible au pinceau le plus habile de les imiter.

III. ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Moyen de conserver son manger chaud, afin que le jardinier journalier perde le moins de temps possible à son déjeuner; par M. Peter Mackenie, jardinier de sir Robert Louis. (*Extrait du Gardener's Magazine, août* 1833, *pag.* 435.)

Monsieur, quand je travaillais dans la pépinière de MM. Drammond à Stirling, j'avais environ deux milles à faire pour me rendre du lieu de ma résidence à la pépinière, et la plus grande partie du temps qui m'était accordé pour déjeûner, était employé à aller et venir d'un lieu à l'autre, ce que je considérais comme une grande perte. A la même époque j'ai eu occasion d'assister aux leçons de chimie qui se faisaient à l'école des arts de Stirling, où j'ai appris que de l'eau chaude enfermée dans un vase de métal à surface brillante, conservait sa chaleur plus long-temps que dans un vase à surface terne. J'ai également appris que la flanelle était un mauvais conducteur du calorique: alors il m'est venu dans l'esprit que je pourrais faire tourner ces connaissances à mon profit.

J'achetai deux petits pots de grandeur différente,

de manière qu'en mettant le petit dans le grand, il restait entre eux un vide d'environ un pouce. J'ai mis dans le fond du grand pot un pouce d'épaisseur de flanelle, j'ai placé le petit pot dans le grand sur cette flanelle, et rempli tout l'intervalle entre les parois des deux pots avec d'autre flanelle. Je mis ensuite mon manger tout chaud dans le petit pot et le couvrit de son couvercle, sur lequel j'ajustai de la flanelle, et enfin recouvris le tout d'un couvercle extérieur proportionné au plus grand pot. En arrivant à la pépinière j'ai enterré ma provision dans de la menue paille, et elle y resta jusqu'à neuf heures; alors je l'en ai retirée et ai trouvé mon déjeûner chaud et confortable, quoique cuit depuis quatre heures, et porté à plus de deux milles à travers une atmosphère souvent plus basse que le point de congélation.

Ce moyen peut être employé par tous ceux qui se trouvent dans une position pareille à la mienne, et par toute autre personne dans des cas très-différens.

Rapport fait au* Roi *le 6 novembre* 1832, *par M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics, au sujet des colonies agricoles qu'il importerait d'établir en France.

Sire,

L'attention publique est ramenée chaque jour avec plus de sollicitude sur les projets d'amélioration intérieure que l'affermissement de l'ordre et de la paix permet de concevoir et de réaliser, et qui, dans la pensée du pays comme dans celle de Votre Majesté, sont les conséquences les plus désirables, les plus réelles de la Révolution de juillet.

Assurer le bien-être des classes souffrantes, corriger par le travail les mauvaises dispositions des hommes que la société a été forcée de punir, rendre profitables à la prospérité de l'Etat et à l'avenir des familles les sacrifices de la charité privée et de la bienfaisance publique, extirper le vagabondage et la mendicité par des moyens durables et de plus en plus efficaces, enfin préparer à la fois, par des institutions bien conçues,

les progrès de l'agriculture et un soulagement pour le trésor, ce sont là de nobles besoins à satisfaire, des vues dignes d'un gouvernement national, des bienfaits qui tiendront une grande place dans la gloire d'un règne.

Les plans ne manquent pas pour arriver à ce but, car c'est un des caractères de l'époque actuelle, et un heureux présage pour l'avenir, que cette passion de bien public qui anime de généreux esprits, et qui dirige un grand nombre d'intelligences vers des pensées d'utilité générale.

De tous les plans en discussion, il en est un qui se recommande déjà par l'expérience, celui des colonies agricoles intérieures, dont quelques nations étrangères ont donné l'exemple, et qui ont acquis, particulièrement en Hollande et en Belgique, des développemens capables de faire apprécier les avantages de cette institution.

Permettez-moi, Sire, d'en indiquer rapidement à Votre Majesté l'objet et les résultats.

Dès 1818, une Société patriotique se forma en Hollande sous les auspices du gouvernement, ayant des princes pour premiers souscripteurs, et accueillant dans son sein tout citoyen qui contribuait pour deux florins par année: elle réunit bientôt quinze mille membres. La Société fit l'acquisition des bruyères de la Drenthe, y appela des familles pauvres, des enfans abandonnés, et en moins de deux ans ces bruyères furent converties en plaines fécondes; la prospérité, l'ordre et l'aisance régnaient parmi leurs habitans. Deux ans encore écoulés (en 1832), la colonie, libre de Frederick's-Oord, établie sur ces bruyères, réunissait, en ménages ou autrement, deux mille cinq cents indigens, orphelins, enfans trouvés, outre une colonie forcée de répression qui avait déjà reçu mille mendians rendus au travail. La Société qui, à cette époque, comptait vingt mille membres, avait contracté avec le gouvernement pour le placement de quatre mille orphelins, enfans trouvés ou abandonnés, et pour cinq cents nouveaux ménages.

Après une expérience de cinq ans, l'exemple des

succès de la colonie de Frederick's-Oord éveilla, en Belgique, une généreuse émulation. Bientôt une colonie, formée dans la commune de Wortel, province d'Anvers, offrit des résultats aussi satisfaisans et encore plus rapides. Des habitations, des fermes, des maisons de filature s'élevèrent; la culture y obtint des produits supérieurs à ceux des terres du voisinage; une colonie de mille mendians valides fut établie par la Société, moyennant un paiement annuel de 70 fr. par tête, consenti pour seize années par le gouvernement, c'est-à-dire pour le tiers de ce que coûte à l'Etat un mendiant admis dans les hospices, ce dernier établissement surtout est digne de servir de modèle dans tous ses détails. Aujourd'hui il y a onze colonies en Hollande et trois en Belgique; leur population réunie s'élève à plus de vingt mille âmes. Les avantages qui résultent de cette institution sont sensibles et nombreux. On voit dans les colonies agricoles des ouvriers, vivant d'abord du salaire de leur travail, devenir bientôt usufruitiers d'une habitation et d'une portion de la terre mise en valeur par eux. Une annuité médiocre, payée pendant quelques années par leurs protecteurs, suffit, à l'aide d'un système ingénieux d'amortissement, pour rembourser à la Société la valeur du terrain et les avances faites pour sa mise en culture. Des administrations charitables ont tout profit à faire passer dans ces colonies la population valide de leurs établissemens, puisqu'elle y trouve à plus bas prix une existence meilleure. Comme asile, comme correction, comme répression, l'institution des colonies forcées offre à la Société des garanties que les maisons de refuge et les prisons correctionnelles sont loin de lui présenter sous les rapports moraux et matériels. Enfin l'agriculture, en général, gagne beaucoup à ces exploitations en communauté qui deviennent de véritables fermes-modèles; les calculs établis dans des mémoires publiés à ce sujet par des hommes honorables permettent de s'en faire déjà une opinion assez juste. Il est temps d'examiner dans quelles formes l'imitation des colonies agricoles, libres et forcées, peut être introduite en France. Dans sa session de 1828, le Con-

seil général de la Seine exprima le vœu « que les indi-
» vidus mendians ou vagabonds fussent employés à des
» défrichemens, ainsi qu'on le fait en Hollande, où
» l'on a créé des colonies de pauvres. Une pareille co-
» lonisation faite en France y réussirait de même,
» ajoutait le Conseil général : par là on détruirait la
» mendicité, et l'on procurerait à l'Etat des avantages
» réels, en rendant à l'agriculture des espaces jus-
» qu'ici perdus pour elle. »

Il ne s'agit plus que de mesurer les moyens d'exécution aux différences des lieux, de mœurs et de gouvernement. Quelle doit être, dans la fondation de ces établissemens, la part du gouvernement et celle des souscripteurs volontaires? Sous quelle autorité, sous quel régime placer les colonies agricoles? A quel titre traiter avec les particuliers ou les communes pour l'acquisition des terrains? La législation doit-elle intervenir dans cette institution? Et combien d'autres questions à discuter avant d'agir!

C'est pour les résoudre que j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté la formation préalable d'une commission qui, réunie sous ma présidence, examinera le système des établissemens de défrichement et de culture connus en Hollande et en Belgique sous le nom de colonies agricoles, et préparera le plan d'établissemens analogues pour la France. Dans cette commission, doivent prendre place naturellement des membres des deux Chambres, versés dans les matières d'administration et d'économie politique. Parmi ces derniers, je ne devais pas omettre le nom et l'auteur d'un ouvrage important sur les établissemens hollandais et belges.

Sire, votre sagesse n'oublie pas et ne nous laisse pas oublier que la prospérité matérielle des Etats, qui agit si puissamment sur l'amélioration morale des peuples, est en réalité le premier but de leur constitution, le premier devoir de leur gouvernement. Depuis quarante ans, les gouvernemens révolutionnaires, malgré de cruels déchiremens qui semblaient devoir user toute l'énergie nationale; l'empire, malgré cette constante diversion de gloire qui dépensait au dehors la

plus grande partie de ses forces ; la restauration elle-même, malgré ses répugnances anti-populaires, et grâce à la paix qui fut une des conditions de son existence, ont su doter la France d'institution qui leur survivent. Il est digne d'un gouvernement populaire sans anarchie, national sans esprit de conquête, pacifique sans faiblesse, de concentrer toute son activité sur les intérêts positifs du pays, et de répondre aux détracteurs de notre glorieuse révolution par des prospérités dont ils jouiront eux-mêmes.

Telles sont vos inspirations, Sire; tel est le mobile de nos efforts, qui tendront à porter successivement dans plusieurs parties de la législation générale, le même esprit d'amélioration, toujours avec prudence, mais avec la ferme volonté de prouver aux peuples, par des résultats utiles et certains, que la liberté est avec l'ordre le meilleur instrument de la civilisation.

Si Votre Majesté daigne agréer l'objet de ce rapport, je la prie de vouloir bien approuver que la commission soit ainsi composée :

MM. Le Chevalier Allent, pair de France; le Général Baron Bernard; le Général Bugeaud, Membre de la Chambre des Députés; Calmon, Directeur des Domaines, Membre de la Chambre des Députés; le Baron Charles Dupin, Membre de la Chambre des Députés; Huerne de Pommeuse, Membre de la Société royale d'Agriculture; Legrand : Conseiller d'Etat, chargé de la direction des Ponts et Chaussées: Macarel, Conseiller d'Etat; Augustin Périer, Pair de France; le Baron Portal, Pair de France; Renouard, Membre de la Chambre des Députés; de Villiers du Terrage, Conseiller d'Etat; Vincens, Maître des Requêtes; Yvart, Membre de la Société royale d'Agriculture.

Je suis avec respect, Sire de votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur.

Le Pair de France;

Ministre du Commerce et des Travaux publics,

Comte d'Argout.

Approuvé : LOUIS-PHILIPPE.

IV. ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

Liste des arbres et grands arbrisseaux que l'on trouve cultivés ou à l'état sauvage sur le sol de la France, classé d'après leurs usages les plus généraux dans l'économie domestique et industrielle. (Extrait du Cours de culture et de naturalisation de A. THOUIN.)

1°. *Pour la mâture des navires.*

Sapin.	argenté.	Ces arbres sont presque exclusivement employés dans toute l'Europe à la mâture et à diverses autres parties de la construction navale.
	picea.	
Pin.	d'Écosse.	
	de Riga.	
	de Corse.	
Mélèze. . . .	d'Europe.	

2°. *Pour la charpente des villes.*

Chêne. . . .	rouvre.
	blanc.
	de Bourgogne.
	tauzin.
Châtaignier.	ordinaire.

3°. *Pour la charpente des villages.*

Saule.	blanc.	On n'a pas cru devoir faire une section à part des bois de chauffage, parce que tous servent à cet usage quand on ne peut les employer plus utilement. Ceux indiqués ici sont préférés dans les campagnes comme moins chers, moins lourds, et par conséquent chargeant moins les murs.
	Marceau.	
Peuplier. . .	d'Italie.	
	blanc.	
	noir.	
	tremble.	
Bouleau. . . .	blanc.	
Érable. . . .	Sycomore.	
	plane.	
	duret.	

4°. *Pour la menuiserie.*

Melia.	lilas des Indes.
Platane. . . .	d'Orient.
	d'Occident.
Merisier. . .	des bois.
Cerisier. . . .	cultivé.
Prunier. . . .	sauvage.
	cultivé.
Amandier . .	commun.
Poirier. . . .	sauvage.
Pommier. . .	sauvage.
Robinier. . .	faux acacia.
Yeuse.	chêne vert.
Noyer.	ordinaire.

Dans les pays où les espèces de bois ne sont pas nombreuses, on n'est pas difficile sur le choix, on emploie à la menuiserie grossière tous ceux que l'on trouve sous la main, tels que le marronier, le tilleul, le hêtre, etc.; mais lorsqu'il s'agit d'établir des meubles, des boiseries, des parquets propres et recherchés, on prend de préférence les bois indiqués dans cette série.

5°. *Pour l'ébénisterie.*

Gaînier. . . .	de Judée.
Sorbier. . . .	des oiseleurs.
Cormier . . .	des bois.
Alisier. . . .	allouchier.
	azerolier.
Néflier. . . .	ordinaire.
Cytise	faux ébénier.
Mûrier. . . .	blanc.
	noir.
Abricotier. .	ordinaire.
Nerprun. . .	ordinaire.
Alaterne. . .	ordinaire.
Jujubier. . .	de Provence.
Tamarix. . .	de Narbonne.
Lilas.	ordinaire.
Obier.	des bois.
Thuya. . . .	d'Amérique.
	de la Chine.
Sureau. . . .	ordinaire.
Aliboufier . .	de Provence.
Nez-coupé . .	ordinaire.
Grenadier . .	ordinaire.
If.	ordinaire.
Caroubier . .	d'Italie.
Noyer	commun.
Orme.	ses racines.

Les bois propres à l'ébénisterie devant être colorés, d'un grain fin, serré, dur, et susceptible de prendre un beau poli, ne peuvent guères être remplacés par ceux des séries précédentes.

Le nombre des espèces qui croissent ordinairement en France, ou qui y sont naturalisées, est assez considérable, et s'augmente peu à peu d'arbres étrangers nouvellement introduits.

6°. *Pour le tour.*

Buis	en arbre.	Il est à remarquer que les plus durs et les plus colorés de ces bois appartiennent aux climats les plus chauds. Presque tous croissent sur les montagnes dans des terrains secs.
Fusain	des bois.	
Mahaleb	bois de Sainte-Lucie.	
Argalou	de Provence.	
Filaria	moyen.	
	à larges feuilles.	
Laurier	franc.	
Genévrier	commun.	
Lentisque	ordinaire.	
Vigne	ordinaire.	
Olivier	sauvage.	
	cultivé.	
Myrte	commun.	
Citronnier	ordinaire.	
Oranger	ordinaire.	

7°. *Pour la boisselleric.*

Bouleau	blanc.	Sont compris dans cette série les bois qui servent à faire des pelles, des écopes, des sceaux, des sebiles, des sabots, et autres ustensiles de ce genre.
Aulne	commun.	
Hêtre	des forêts.	
Charme	ordinaire.	
Noyer	ordinaire.	
Saule	blanc.	

8°. *Pour la vannerie.*

Oxier	jaune.	Ce sont les jeunes tiges d'un an de ces arbres et arbrisseaux qui servent à faire des vans, des corbeilles ou des paniers pour les usages domestiques.
	rouge.	
	bleuâtre.	
	à feuilles de troêne.	
	regniole.	
	chevrin.	
	cendré.	

9°. *Pour quelques autres arts.*

Soude	grande.	Propres à fournir la soude nécessaire aux arts de la savonnerie, de la buanderie, etc. Cultivés ou croissant naturellement sur les plages sablonneuses du midi de l'Europe.
	épineuse.	
	ordinaire.	
	de Sibérie.	
	barille.	
	géante.	
	salée.	

Cardière. . .	à foulon.	Propre à l'art du bonnetier, du drapier et du couverturier.
Houx.	commun.	On tire de la glu de son écorce pilée.
Térébinthe.	de Provence.	Fournit par incision la térébenthine.
Bourgène. . .	ordinaire.	Son bois donne le meilleur charbon pour la fabrication de la poudre.
Frêne.	à la manne.	Le suc propre extravasé de ses feuilles est la manne du commerce.
Melèze. . . .	d'Europe.	Donne la térébenthine de Venise et la manne de Briançon.
Liége.	ordinaire.	Son écorce fournit le liége.
Pin.	maritime.	Fournit de la résine.
	d'Alep.	Fournit aussi de la résine.
Suiffier. . . .	de la Chine.	Ses graines fournissent du suif.
Cirier.	de Pensylvanie.	Les graines fournissent une cire bonne à brûler

10°. *Arbres fruitiers.*

a. Fruit pommacé, à pepins, couronné par le calice, et dont la chair seule est comestible.

Poirier. . . . Pommier. . . Coignassier. . Sorbier. . . . Alisier. . . .	Plusieurs espèces et un grand nombre de variétés.	Les fruits sauvages ou acerbes servent à faire du cidre, et les variétés améliorées se mangent sur les tables, soit dans leur état naturel, soit préparés de différentes manières.

b. Fruit pommacé, à osselets, couronné par le calice, et dont la chair seule est comestible.

Azerolier. . . Néflier. . . .	Plusieurs espèces et peu de variétés.	Les azeroles n'acquièrent, dans le centre de la France, ni la grosseur ni les qualités qu'elles ont en Italie.

c. Fruit pommacé, à pepins, couronné par le calice, et dont l'arille des pepins seule est comestible.

Grenadier . .	Une seule espèce et quelques variétés.	Ce fruit ne mûrit bien que dans le midi de la France.

d. Fruit à noyau dont l'amande seule est commestible.

Amandier . .	Quelques espèces et plusieurs variétés.	On distingue ces fruits en amandes douces et en amandes amères. Les premières seules se mangent.

e. Fruit à noyau, dont la chair seule est comestible.

Pêcher	Quelques espèces et un grand nombre de variétés.	Les espèces sauvages sont abandonnées aux animaux frugivores et aux enfans, et les variétés cultivées ou améliorées sont le partage de l'homme.
Abricotier . .		
Prunier. . . .		
Cerisier. . . .		
Olivier. . . .		
Cornouiller. .		
Jujubier . . .		

f. Fruit en baie, dont la chair seule est comestible.

Vigne.	Quelques espèces et un grand nombre de variétés.	Tous ces fruits, d'abord extrêmement acides ou âcres, s'adoucissent et deviennent très-agréables dans l'extrême maturité.
Groseiller . .		
Épine-vinette.		
Airelle		
Mûrier. . . .		
Figuier. . . .		

g. Fruit nucacé, dont l'amande seule est comestible.

Pistachier . .	Peu d'espèces et un très-petit nombre de variétés.	Tous ces fruits sont secs, et leur amande rend de l'huile par la pression.
Noyer		
Noisetier . .		
Pin.		

V. BIBLIOGRAPHIE.

FLORE DES JARDINIERS, AMATEURS ET MANUFACTURIERS, 450 *figures, d'après les dessins de Bessa, formant 4 vol. grand in-4°., papier fin,* extraites de l'Herbier de l'Amateur.

A 15 **SOUS LA LIVRAISON** de 3 planches coloriées dont la description et la culture se trouvent dans le BON JARDINIER.

Pour les départemens, franc de port, 18 *sous.* — Pour les pays étrangers, *un franc.*

Une livraison chaque semaine, à partir du 1er. février 1834.

On peut envoyer à l'avance le montant de la souscription pour un ou plusieurs mois.

Ce recueil de figures, utile aux HORTICULTEURS, tant amateurs que marchands, n'est pas moins nécessaire aux DÉCORATEURS, BRODEURS, fabricans de FLEURS ARTIFICIELLES, manufacturiers de PORCELAINE, TOILES PEINTES, PAPIERS PEINTS, etc.

On donnera seulement les figures des plantes, parce que, si on avait joint à chacune un feuillet de texte, la collection aurait été, sans une utilité absolue, beaucoup plus dispendieuse; l'éditeur indique, comme texte explicatif suffisant, les articles du BON JARDINIER, cet ouvrage, véritable dictionnaire des végétaux cultivés, se trouvant entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent des plantes et de leur culture.

Le prix des livraisons a été annoncé précédemment un peu plus bas que celui indiqué ci-dessus; mais l'éditeur s'est vu dans la nécessité de l'augmenter, afin d'apporter au coloriage toute la perfection désirable.

On souscrit à Paris, chez AUDOT, éditeur

du *Bon Jardinier*, rue du Paon, 8, Ecole de Médecine.

Et chez tous les Libraires.

Etablissement d'Horticulture, pépinières, plantes exotiques et indigènes, etc., des frères AUDIBERT, *membres des Sociétés d'Horticulture de Paris, Londres, etc., à Tonelle, près Tarascon* (Bouches-du-Rhône).

Sous ce titre, MM. Audibert publient un extrait du catologue de leur établissement, avec les prix des plantes, arbres et arbrisseaux de pleine terre, livrables pendant l'hiver de 1833 à 1834. La réputation justement acquise de cet établissement nous dispense d'en faire l'éloge, et l'immense quantité de végétaux qu'il contient ne nous permet pas d'en faire l'énumération. Nous nous bornerons à présenter en peu de lignes le résumé du nombre des espèces ou variétés d'arbres fruitiers, le nombre d'individus actuellement disponibles, ainsi que ceux des arbres d'agrément.

	Nombre des espèces ou variétés.	Nombre des sujets disponibles.
Arbres fruitiers.	1,770	250,000
Arbres, arbrisseaux et arbustes de pleine terre. . . .	1,440	300,000
Jeunes plants de semis pour former des pépinières.	500	250,000

Extrait du catalogue des espèces et variétés du genre Rosier, *cultivées par* M. Verdier *à Neuilly-sur-Seine, près Paris, qui sont disponibles pour l'automne de* 1833 *et le printemps de* 1834.

C'est particulièrement dans les sections des roses du Bengale, Thé, Noisette, remontantes ou perpétuelles, que M. Verdier est riche en nouveautés et en espèces méritantes, sans négliger cependant ce qu'il y a de mieux dans les autres sections. Les prix modérés, les grandeurs, les formes et les couleurs des fleurs sont indiquées à chaque espèce.

L'ordre et l'intelligence qui règnent dans l'établissement de M. Verdier inspirent la confiance, et ses connaissances pratiques la confirment chez les personnes qui traitent avec lui.

Cours théorique et pratique d'économie forestière d'après une nouvelle méthode, par M. E. Tourney, *ex-inspecteur particulier des travaux forestiers du parc de Boulogne, professeur à l'école philosophique de la Société de civilisation.*

M. Tourney a publié, en 1828, une *nouvelle Méthode d'aménagement et d'exploitation des forêts*, qui avait déjà eu trois éditions en 1832 : les journaux scientifiques en ont fait l'éloge ; et un rapport fait à la Chambre des Députés par M. Piscatory, l'a renvoyée au Ministre du Commerce et des Travaux publics.

Aujourd'hui M. Tourney ayant étendu son plan et réuni des matériaux pour former 4 volumes in-8°. de 150 à 175 pages, avec beaucoup de planches et de tableaux, désire publier cet ouvrage par souscription, et ne commencer la publication que lorsqu'il y aura un certain nombre de souscripteurs. Le prospectus que nous avons sous les yeux indique les articles que chaque volume doit contenir ; mais ils sont trop nombreux pour que nous puissions les relater ici.

On souscrit chez l'auteur, quai Saint-Paul, n°. 22 ;
Chez Mme Huzard, rue de l'Eperon, n°. 7 ;
Chez M. Audot, rue du Paon, n°. 8 ;
Et chez les principaux libraires et directeurs des postes dans les départemens.

Monographies des genres aloë et mesembryanthemum, enrichies de figures en noir et coloriées, par le prince DE SALM-DYCK.

Le prince de Salm-Dyck est sur le point de publier la monographie des genres et espèces d'aloès et de mesembryanthèmes avec figures. Ce travail sera reçu avec grand plaisir par tous les botanistes. Le prince de Salm-Dyck est bien connu de toute l'Europe comme promoteur de la botanique, et comme cultivant avec passion, depuis un grand nombre d'années, des collections considérables d'aloès et de mesembryanthèmes. Depuis long-temps il est en correspondance et fait des échanges avec M. Haworth, qui cultive aussi une très-riche collection de ces mêmes plantes. On peut donc assurer que, parmi tous les botanistes vivans, aucun ne possède, sur les plantes en question, autant de connaissances que M. Haworth et le prince de Salm-Dyck. Enfin, le prince a résolu de publier le résultat de son expérience, et des arrangemens sont pris avec M. Arnz et compagnie, libraires à Düsseldorf, pour cette publication. M. Arnz a fait connaître, dans un prospectus répandu à cet effet, les conditions de la souscription dans les termes suivans : « Les aloès seront l'objet d'une monographie, et les mesembryanthèmes l'objet d'une autre monographie. Chaque espèce et les principales variétés seront décrites et représentées par des figures dessinées d'après nature. Tous les moyens ont été employés pour abaisser le coût de l'ouvrage, afin de le rendre accessible à toutes les fortunes : sa grandeur sera justement proportionnée à la nécessité des objets qu'il contiendra : il y aura, au choix des souscripteurs, des figures imprimées en noir, des figures

avec une feuille et quelques fleurs coloriées, et enfin des figures entièrement coloriées. Les deux monographies seront publiées simultanément par cahiers qui paraîtront de six mois en six mois, et la publication commencera aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs. Chaque numéro de la monographie des aloès contiendra 24 figures; le prix d'un numéro avec figures noires sera de 10 fr.; avec figures coloriées il sera de 20 fr. Chaque numéro de la monographie des mesembryanthèmes contiendra 36 figures, coûtera 15 fr. avec figures en noir, et 30 fr. avec figures coloriées. Les deux ouvrages contiendront les descriptions d'environ 550 espèces, et leur publication sera terminée en cinq ans. L'auteur recevra toutes les observations et objections que les souscripteurs seraient disposés à lui communiquer, tant sous le rapport du texte que sous celui des figures. »

Cette modestie dans un prince est très-digne de louange. (*Gard. Maz.. août* 1833, p. 460).

VI. MÉLANGES.

Travail à faire sur le produit des fruits et légumes, arbres fruitiers, arbres, arbrisseaux et plantes d'agrément qui se vendent sur les marchés des principales villes de France.

Depuis long-temps l'agriculture a des mercuriales, des tableaux où sont relatés les quantités et le prix des grains et des bestiaux vendus sur les marchés de presque toutes les villes du royaume, de sorte que l'on connaît ou qu'il est possible de connaître le produit en numéraire de toutes ces ventes. Il n'en est pas de même de l'horticulture; on ne peut se faire aucune idée du numéraire qu'elle fait circuler, parce qu'il n'existe pas encore de tableaux de la vente et du prix de ses produits. Quoiqu'elle ne soit pas la première colonne des Etats policés, comme l'agriculture, et qu'en conséquence elle n'intéresse pas autant l'admi-

nistration, elle tient cependant une assez belle place dans l'édifice social pour ne pas rester indifférente aux administrateurs, et le Gouvernement verrait avec plaisir que les Sociétés d'Horticulture fissent dans leur genre ce que les Sociétés d'Agriculture font dans le leur, c'est-à-dire qu'elles fissent connaître combien d'argent l'Horticulture fait circuler par la vente de ses produits. Il est vrai que les Sociétés d'Horticulture ne sont pas encore assez multipliées en France pour arriver facilement à ce résultat ; mais il serait toujours bon qu'elles commençassent, qu'elles étendissent leur plan au delà de leur propre intérêt, en faisant voir qu'elles ne travaillent pas pour elles seules; c'est même le véritable moyen d'attirer l'attention du Gouvernement, de mériter sa confiance et d'en obtenir des encouragemens.

La Société d'Horticulture de Paris pourrait commencer ce travail ; elle possède dans son sein plusieurs membres qui, par leur position, recueilleraient facilement tous les renseignemens nécessaires pour dresser un tableau des produits de l'Horticulture qui se vendent sur les marchés de la capitale : une fois l'exemple donné, les Sociétés de Lille, de Nantes, de Bordeaux, de Boulogne-sur-Mer, le suivraient probablement, et à mesure que d'autres Sociétés se formeraient, elles sentiraient le besoin de ne pas rester en arrière sous ce rapport. Si une industrie obtient d'autant plus de considération qu'elle fait circuler une plus grande masse de numéraire, l'Horticulture doit en obtenir une belle part, car elle fait certainement circuler beaucoup d'argent; et si le chiffre en était connu, le Gouvernement serait naturellement amené à lui accorder la distinction qu'elle mérite. *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

Il paraît que les Anglais, que nous sommes forcés de reconnaître pour nos maîtres dans l'art des progrès, ont déjà recueilli suffisamment de notions pour établir un chiffre approximatif sur la valeur des produits de l'Horticulture qui se vendent sur les marchés de Londres. M. le vicomte Héricart de Thury s'est procuré ces notions dans un voyage qu'il a fait en Angle-

terre en 1832, et, à son retour, il en fit part à la Société d'Horticulture de Paris. Il résulte de ces notions, qu'on vend chaque année, sur les marchés de Londres, pour 550,000 livres sterling de légumes, et pour 500,000 livres sterling de fruits; de sorte que la vente annuelle des fruits et légumes, sur les marchés de Londres, s'élève à 1,050,000 livres sterling. La livre sterling valant 25 francs, il en résulte que le prix de la vente des fruits et légumes, à Londres, s'élève chaque année à la somme de 26,250,000 francs.

M. Héricart de Thury n'a pas pu recueillir de renseignemens aussi précis sur la vente des arbres fruitiers, arbres, arbrisseaux et plantes d'agrément à Londres; mais plusieurs personnes lui ont assuré qu'elle ne produit pas moins que 25,000 livres sterling par an, ce qui fait 625,000 francs à ajouter à la somme précédente.

Nous devons aussi à M. Héricart de Thury des renseignemens qui nous intéressent encore plus que les précédens, puisqu'ils sont relatifs à une ville de France, à la ville d'Amiens (Somme); ces renseignemens, communiqués par le pouvoir municipal du lieu, constatent que le prix de la vente des produits des jardins qui alimentent les marchés de la ville s'élève à 810,000 francs par an.

Mais ce qui intéresserait bien davantage serait de connaître le chiffre des produits de l'Horticulture qui se vendent sur les marchés de Paris. La préfecture de la Seine le connaît sans doute, et si la Société d'Horticulture de Paris voulait faire les démarches nécessaires auprès de M. le préfet, elle obtiendrait facilement les moyens de rendre sa mercuriale plus intéressante en y ajoutant et la quantité des produits de l'Horticulture vendus sur les marchés, et la somme d'argent résultant de la vente. Déjà M. Masson, ancien commissaire des halles et marchés, a publié une notice très-intéressante sur les marchés aux fruits et aux légumes de la capitale; mais l'auteur avait plutôt pour but de faire connaître l'ordre et la police admirable qui y règnent, que de nous montrer le chiffre de la vente. Le seul passage où M. Masson donne une idée

de la somme considérable d'argent qui se fait chaque jour sur le marché des Innocens est celui-ci : « A quatre » ou cinq heures du matin, selon les saisons, le son d'une » cloche donne le signal de la vente, et dans l'espace de » quatre heures il se fait verbalement, et pour la plus » grande partie au comptant, pour 100, 200, 300,000 » francs de transactions, selon les saisons. » En prenant le terme moyen, il résulterait de la notice de M. Masson, très-compétent en cette matière, que les fruits seuls vendus sur le seul marché des Innocens, à Paris, produiraient une somme annuelle de 73,000,000 francs.

Que serait-ce donc si M. Masson nous eût donné les mêmes renseignemens sur la vente des légumes, des graines, des arbres fruitiers, des arbres et plantes d'agrément! Que deviendrait l'argent fait sur les marchés de Londres en comparaison de celui qui doit se faire sur les marchés de Paris, puisque nous trouvons déjà que les fruits qui se vendent sur le seul marché des Innocens produisent 73,000,000 de francs par an, tandis qu'il ne s'en vend que pour 12,500,000 francs sur tous les marchés de Londres!

Je me résume en exprimant le vœu que la Société d'Horticulture de Paris entreprenne de faire connaître au public et au Gouvernement la somme considérable d'argent que la vente des produits de l'Horticulture fait circuler dans le commerce, au profit du fisc et du bien-être social.

POITEAU.

Le Conseil charge M. le vicomte Héricart de Thury et M. Poiteau de s'entendre pour arriver au moyen d'exécuter ce projet. (*Annales de la Soc. d'Hort.* Tome XIII, p. 314.)

Extrait des séances du conseil d'administration de la Société d'Horticulture de Paris pendant les quatre derniers mois de l'année 1833.

Séance du 4 septembre. M. Soulange-Bodin communique une lettre de M. le marquis de Cambis,

annonçant qu'un propriétaire de Vaucluse se loue beaucoup du résultat des expériences qu'il a faites cette année avec la feuille du mûrier multicaule pour la nourriture du ver à soie.

M. Filliette, pépiniériste à Ruelle, communique une lettre de M. Durand, jardinier du pair de France, Morel de Vindé, par laquelle il apprend qu'ayant vu deux scions à feuilles panachées au pied d'un vieux marronier ordinaire, il les avait greffés en fente dans le mois de juillet avec succès sur de jeunes marronier, en les tenant quelque temps sous cloche.

M. David met sous les yeux du conseil des fruits en parfaite maturité de *xanthochymus tinctorius*, provenant du jardin de M. Boursault, où il en mûrit depuis six ou sept ans.

M. Poiteau rend compte d'un envoi de poires que vient de lui faire M. Van Mons, professeur à l'université de Louvain, qu'il dessinera et décrira à mesure qu'elles mûriront, et ensuite en rendra compte à la Société. Tout le monde sait que M. Van Mons a trouvé le moyen d'obtenir une plus grande quantité d'excellens fruits que par la méthode ordinaire, et que cependant son moyen n'est pas encore généralement adopté, tant la routine a de force chez les personnes apathiques et insouciantes. M. Poiteau, qui est un chaud partisan du procédé de M. Van Mons, se propose de le développer de nouveau lorsqu'il rendra compte des fruits qui lui sont adressés.

M. Gillet de Laumont présente un jeune pied d'une variété d'épicea fort rare, désignée sous le nom d'épicea Bosc, et en promet des graines à la Société. Ce pied, confié à M. Poiteau, a été déposé par lui au Jardin des Plantes, pour qu'il y soit planté à demeure, afin qu'on puisse suivre sa végétation et en étudier les caractères.

M. le vicomte Debonnaire de Gif lit un rapport sur les cultures de M. Sageret.

Séance du 18 septembre. M. Bachoux présente plusieurs dahlia provenant de ses semis, et parmi lesquels il s'en trouve un qu'il dédie à M. Jacques, jardinier du roi, à Neuilly.

M. Poiteau dépose aussi sur le bureau plusieurs dahlia provenant des semis de M. Balhague fils, jardinier de M. le comte Delamarre, dont l'un est dédié à madame la comtesse Delamarre.

M. Touzet présente un cep de chasselas muni d'une grande quantité de grappes d'une grosseur extraordinaire.

M. Vilmorin dépose sur le bureau deux espèces de poires nouvelles, du moins pour la Société, sous les noms de Seckel et de Spoelbeck, et des poires dites duchesse d'Angoulème d'une grosseur extraordinaire.

M. Sageret présente plusieurs fruits provenus d'arbres semés par lui : 1°. une poire appelée doyenné rose; 2°. des pommes hybrides du *malus spectabilis*; 3°. des pommes hybrides du *malus baccata*; 4°. une capucine panachée.

M. Dever reproduit la proposition faite précédemment par M. Debonnaire, de Gif, d'ouvrir un examen aux jeunes jardiniers, et de délivrer des brevets de capacité à ceux d'entre eux qui en paraîtraient dignes. Cette proposition a été renvoyée à la commission de l'exposition et des médailles.

M. Berlèse présente une partie de la récolte des haricots qui avaient été offerts à la Société sous le nom de haricot égyptien; leur gousse restant longtemps sans fibres, et pouvant se rompre comme celle du pois goulu, le nom de *haricot mange-tout* leur conviendrait assez. M. Tollard, en examinant cette espèce, dit qu'elle est connue dans le commerce sous le nom de haricot bicolore.

Le même M. Berlèse, lit une notice sur un jasmin

blanc qui, après avoir été enseveli pendant dix-huit mois sous un tas de charbon de terre dans une cave, est rentré en végétation lorsqu'on l'en a retiré et mis à l'air.

M. Godefroy lit une notice sur l'*amaryllis josephinæ*, de laquelle il résulte que, pour que cette plante végète vigoureusement et fleurisse bien, il faut la cultiver en pleine terre de bruyère dans une bache.

M. Camuzet dépose sur le bureau des rameaux d'un *gleditschia sinensis* provenu de graines, qui se distingue de sa mère en ce quil n'a pas d'épines et que ses branches sont pendantes. Il dépose aussi des rameaux d'une nouvelle variété d'érable, sous le nom d'*acer dissectum*, et lit une notice sur ces deux arbres.

M. Poiteau lit un projet de travail à faire sur le produit des fruits, légumes, arbres fruitiers, arbres, arbrisseaux et plantes d'agrément qui se vendent sur les marchés des principales villes de France. Ce projet est renvoyé à M. le vicomte Héricart de Thury et à l'auteur, afin qu'ils avisent au moyen de le mettre à exécution. (Voir pag. 372).

M. Feburier présente des ognons de tulipes qui n'ont pas été plantés en 1832 ni en 1833, et qui sont encore assez vivans pour être replantés en 1834.

Séance du 2 octobre. M. Godefroy expose sur le bureau des rameaux de *ceanothus americanus flore roseo*, variété fort jolie obtenue de ses semis.

M. Poiteau présente six sortes de poires magnifiques provenant des envois que lui font M. Van Mons, de Louvain, et M. Bonnet, de Boulogne-sur-Mer. Ces poires, inconnues à Paris, ont été dégustées séance tenante, et ont été trouvées fort bonnes.

M. Macarel communique deux lettres écrites d'Alger, relatives à la réussite des cultures de plusieurs plantes exotiques introduites dans cette colonie.

Séance du 16 octobre. M. Camuzet dépose sur le bureau des rameaux d'une variété de mûrier blanc qu'il a déjà répandue sous le nom de *morus lucida*.

M. Vibert dépose au nom de M. Prevost, membre de la Société et pépiniériste à Rouen, huit sortes de pommes et trois sortes de poires, ou nouvelles ou peu connues à Paris. Cependant, la poire désignée par M. Prevost sous le nom de bon-chrétien d'Auch, a été reconnue par M. Poiteau pour être la poire d'amour de Duhamel, la même que M. Alfroy a mise dans le commerce depuis trois ans sous le nom de poire d'horticulture. Le même envoi contenait aussi un rameau garni de feuilles d'une nouvelle variété de tulipier fort différente de tout ce que l'on connaît.

M. le comte de Murinais présente des pommes-de-terre de Limal d'une grosseur extraordinaire. Une discussion s'engage et amène à parler des pommes-de-terre qui multiplient leurs tubercules dans la terre sans emettre ni feuilles ni tige au dehors, et la pomme-de-terre hétéroclite a été reconnue pour être la variété qui jouit le plus de cette propriété étant plantée en terre sablonneuse et maigre. C'est d'ailleurs une variété très-précoce et d'excellente qualité.

M. Filliette annonce qu'il tiendra à la disposition de la Société deux cent jeunes individus d'arbres fruitiers provenus de semis de bon fruits.

M. Poiteau expose des branches de *pinus strobus* couvertes d'une sorte de puceron qui produit un duvet blanc analogue à celui du puceron lanigère : renvoyé à l'examen de M. Turpin.

M. Berlèse présente un bouquet de fleurs de dahlia panachées de bandes rouges sur un fond blanc, provenant des semis de madame Desfossés-Courtin, pépiniériste à Orléans. Quelques membres trouvent que ce dahlia ressemble extrêmement à celui mis à l'exposition

de juin dernier par M. Jacquin sous le nom de *national*, et provenant de ses propres semis.

M. le comte de Murinais présente une tige de dahlia sur laquelle le fils de son jardinier a greffé en écusson plusieurs sortes de dahlia, et dont le résultat est un ensemble de fleurs variées de différentes couleurs d'un aspect aussi nouveau que curieux. Cette communication intéresse d'autant plus la Société que c'est un enfant de 14 ans qui a conçu et exécuté cette greffe.

Séance du 6 *novembre*. M. Touzet offre des graines d'une variété de soleil annuel à fleurs doubles et crispées.

M. Léonce de Lambertie écrit pour rappeler qu'il croit être le premier qui a introduit l'*elichysum bracteatum* à fleurs blanches dans les cultures de Paris.

M. Soulange apprend à la Société que le *pinus palustris* continue de croître parfaitement en pleine terre et sans abri chez madame Aglaé Adanson, à Baleine près Moulins, (Allier).

M. Filliette présente un pied de *nicotiana glauca* qui s'est élevé à plus de dix pieds dans l'année.

M. Duval présente deux betteraves rouges venues dans la pleine de Montrouge, qui pèsent chacune plus de vingt livres.

M. Tougard fait présenter le dessin d'un arrosoir de son invention, au moyen duquel il arrose sur les plus hauts gradins de sa serre, sans échelle et sans monter sur rien : renvoyé à MM. Jacques et Poiteau.

Séance du 30 *novembre*. M. Pierard écrit qu'il éxiste en Italie un platane dont les feuilles ont plus d'un pied de long et de large. Le même membre donne aussi des renseignemens sur un ancien usage de placer une large pierre plate sous la racine des arbres pour les empêcher de pivoter.

A propos d'une communication sur les engrais, M. Payen dit que quand la poudrette est parvenue à n'avoir plus d'odeur, elle a perdu les 8 dixièmes de sa propriété fertilisante, et que l'épinard est la plante qui s'imprègne le plus de la mauvaise odeur des engrais liquides.

Séance du 4 décembre. M. Inard jardinier, propriétaire à Puteaux, présente un cep de vigne chargé d'un grand nombre de grosses grappes de raisin blanc aussi frais que dans le mois de septembre. Cette espèce a paru être le raisin de Maroc.

M. Prevost pépiniériste à Rouen, adresse une pomme de ses cultures pesant 22 onces 1 gros, haute de 4 pouces 5 lignes, et ayant 15 pouces 8 lignes de circonférence.

Séance du 18 décembre. M. Macarel communique des renseignemens satisfaisans sur les cultures des plantes exotiques à Alger.

M. le vicomte Héricart de Thury apprend que l'on vient de forer un puits artésien à Rivesaltes (Pyrénées Orientales), dont l'eau s'élève à 32 pieds au-dessus du sol et fournit 800 litres par minute. Il lit ensuite une note intéressante sur les jardins de Courset (Dumont de), l'auteur du Botaniste cultivateur.

On parle d'un troisième puits artésien, nouvellement foré à Tours, qui donne un volume d'eau encore beaucoup plus considérable, laquelle jaillit avec une telle violence, qu'en plaçant un boulet de 12 à l'orifice du tube, il est élevé sur-le-champ à une grande hauteur par la force de l'eau.

La Société a fixé l'époque de sa quatrième exposition publique des produits de l'Horticulture, au 27 février 1834. L'exposition aura lieu dans la salle St-Jean de l'Hôtel-de-Ville, et durera jusqu'au 2 mars, jour auquel la Société tiendra une séance générale et distri-

buera les prix aux concurrens qui les auront obtenus. D'après son programme, la Société pourra décerner, pour les fruits seulement, des prix pour plus de huit cents francs. Une médaille d'or est destinée au concurrent qui exposera un Dahlia en fleur, et une médaille d'argent à celui qui exposera un lis St.-Jacques, *Amaryllis formosissima*, également en fleur. D'autres prix seront décernés aux plus belles cultures, aux plus belles collections des plantes d'agrémens, aux outils et instrumens nouveaux ou perfectionnés, dont l'utilité sera constatée, etc., etc.

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand.

Cette société, instituée en octobre 1808, fait deux expositions chaque année, une d'hiver et une d'été, où beaucoup d'horticulteurs et d'amateurs de la Belgique, de la Hollande et du nord de la France, s'empressent d'envoyer les plus beaux produits de leur culture pour concourir aux prix qui y sont décernés. L'exposition d'hiver, qui ordinairement se fait en février, n'aura lieu cette année 1834, que le 15 mars. Seize prix et accessits, consistant en médailles d'or et d'argent, pourront être décernés aux concurrens : 1°. pour belle collection ; 2°. belle culture ; 3°. la plante la plus belle ; 4°. la plus rare ; 5°. culture forcée.

1er, *tableau de la durée des semences de différens arbres.*

	ans	mois.		ans	mois.
Aune.	»	6	Platane commun. . .	»	6
Bouleau.	2	»	Platane champêtre. .	1	2
Chêne.	»	6	Pin.	2	3
Cyprès.	3	»	Poirier.	2	3
Frêne.	»	6	Pommier.	3	6
Hêtre.	»	6	Sapin.	»	6
Mélèze.	1	»	Tilleul.	»	
Orme.	»	6			

V. tableau de la durée des semences de diverses plantes

	ans	mois		ans	mois
Haricots	3	»	Radis	5	»
Chicoree	6	»	Fenouil	4	»
Endives d'hiver	–	»	Concombres	7	8
Lupins	4	»	Salsifis	3	»
Hysope	2	»	Millet	2	»
Cerfeuil	4	»	Pieds-d'alouette	2	3
Choux de toute espèce	5	»	Romarin	1	2
Trèfle	3	3	Raves de toute espèce	3	»
Citrouille	3	6	Betteraves	4	»
Laitues de toute espece	4	5	Fèves de marais	5	»
Ail	2	3	Sauge	4	»
Lentilles	2	»	Salades de toute espèce	4	5
Mais	5	»	Oseille	1	»
Melons	6	7	Choux de Savoie	5	6
Melons d'eau	4	»	Celeri	3	2
Carottes	4	»	Asperges	3	»
Pavots	2	»	Epinards	4	»
Œillets	3	3	Bourrache	2	6
Panais	2	»	Angélique	2	3
Pourpier	2	»	Cresson	3	3
Persil	3	»	Oignons	2	3
			Ricin	3	»

Méthode anglaise pour nourrir quatre à cinq veaux avec le lait d'une seule vache.

La Société de Dublin ayant appris, par un de ces membres, le succès avec lequel on a pratiqué la méthode suivante en divers pays de l'Angleterre, a cru qu'il pouvait être utile de la publier. Elle consiste en un mélange d'eau de foin et de lait.

L'eau de foin se fait ainsi : ayez une terrine ou vaisseau de terre garni d'un bon couvercle ; mettez-y du foin fin et doux, haché une ou deux fois, autant que le vase peut en contenir, et après l'avoir foulé légèrement avec la main, emplissez le vaisseau d'eau propre et bouillante et le tenez bien bouché. Deux heures après, l'eau aura pris la force et les vertus du foin, et une couleur chargée brune, comme une forte in-

fusion de thé. On peut la conserver deux jours, même en été, soit qu'on la transvase ou qu'on la laisse dans le même vaisseau. On s'en sert de la manière suivante :

Trois ou quatre jours après que le veau est né, et qu'il s'est purgé en tétant la vache, donnez-lui la quantité ordinaire de breuvage destinée pour un repas, et qui soit composée d'abord de trois quarts de lait et un tiers d'eau de foin. Trois ou quatre jours après, ne mettez que deux tiers de lait et un tiers d'eau de foin. On doit donner à l'animal sa portion matin et soir, tiède, au degré de chaleur du lait de la vache, de manière qu'on commence d'abord à ne lui en donner que trois quarts, et qu'on augmente par degrés jusqu'à lui donner sa portion entière au bout du mois. Le deuxième mois, il faut, outre sa portion composée de trois quarts d'eau de foin et un quart de lait, lui mettre une poignée de foin doux, dont il commencera à manger petit à petit ; ou bien, si le temps est favorable, par exemple dans le mois de mai, on le met pâturer dans une bonne terre bien entourée de fossés et à l'abri des vents. On peut continuer le même régime pendant le troisième mois ; mais vers la fin, s'il commence bien à pâturer, on pourra mettre dans sa portion d'eau de foin un peu moins de un quart de lait ; et même, au lieu de lait nouveau, on pourra se servir de lait écrémé ou de bon lait de beurre. Après le troisième mois expiré, le veau n'a plus besoin d'être nourri avec les même soins ; du moins il suffira de lui donner, une fois par jour, de l'eau de foin, même sans la faire chauffer, si c'est en été.

Ce serait un grand avantage pour la France si on y adoptait cette méthode d'élever les veaux. Les paysans tuent communément leurs veaux, surtout quand ils sont nés dans le commencement de l'année, parce que le lait des vaches est absolument nécessaire pour l'entretien de leurs familles. Beaucoup de veaux sont perdus dès que leurs mères deviennent malades ou qu'elles meurent : on peut donc, à l'aide de cette méthode, parer à ces divers inconvénients. (*C. us.*)

PARIS.—IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4 PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE

AVRIL 1834.

PHYSIQUE, CHIMIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Lettre adressée à l'Académie royale des sciences, sur la nécessité d'analyser chimiquement les farines des céréales autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, afin de mettre cette partie de la science à la hauteur des autres connaissances chimiques.

Messieurs, quoique la chimie végétale ait fait des progrès immenses dans ces derniers temps, le cultivateur-botaniste-physiologiste n'y trouve pas le guide qui devrait l'éclairer lorsqu'il veut se rendre compte de la composition de la farine des céréales, parce que les analyses chimiques de cette farine faites jusqu'aujourd'hui n'ont pas été prises d'assez haut, c'est-à-dire que l'on a opéré sur un amalgame croyant opérer sur un corps simple. Je crois donc, dans l'intérêt de la science chimique et de la physiologie végétale, devoir rappeler à MM. les chimistes deux principes reçus en botanique, et sans la considération desquels l'analyse des graines périspermées et des farines des céréales ne peut atteindre le degré de perfection dont elle est susceptible. Je m'explique.

Les graines des céréales sont périspermées, c'est-à-dire composées d'un embryon et d'un périsperme. Or, il est constaté en botanique que l'embryon a des caractères physiques et chimiques qui lui sont propres,

et que le périsperme a aussi des caractères physiques et chimiques qui lui sont également propres. Il y a bientôt un demi-siècle que le vénérable auteur des ordres naturels a écrit : *In graminum semine maturo pars triplex constitutione dissimilis, perispermum farinaceum, coreulum glutinosum et membrana utraque furfuracea.* On voit, par ce peu de mots, que c'est particulièrement dans l'embryon que doit résider l'origine du gluten, et que c'est dans le périsperme que doit résider l'origine de la farine.

Cependant, que font les chimistes lorsqu'ils analysent les graines des céréales? Ils soumettent à l'expérience une farine composée de périspermes et d'embryons, et il leur devient impossible de distinguer, parmi les quatre ou cinq substances qu'ils y trouvent, celles fournies par l'embryon et celles fournies par le périsperme.

Non-seulement la botanique reconnaît que les caractères physiques et chimiques de l'embryon sont différens de ceux du périsperme, mais elle reconnaît encore que les propriétés de l'embryon diffèrent de celles du périsperme. Parmi les nombreux exemples cités, je ne rapporterai que le plus puissant de ceux exposés par l'auteur des ordres naturels : *Euphorbiarum semen exquisite cathartieum : autem vis non perispermo tribuenda benigniori, sed soli corculo summè potenti ac ferè deleterio.*

Il s'en faut de beaucoup que toutes les graines périspermées présentent des propriétés aussi opposées que l'embryon et le périsperme des graines des euphorbiacées; mais enfin le principe existe, et il faut le chercher ou en tenir compte dans l'analyse chimique des graines périspermées; et, pour arriver à ce résultat réclamé par la science, on doit analyser à part et l'embryon et le périsperme des graines périspermées.

Dans l'état actuel de la chimie végétale, il est reçu que la pâte faite avec de la farine de maïs, et celle faite avec de la farine de riz, ne lèvent pas, et ne peuvent par conséquent faire de bon pain, parce que ces farines ne contiennent pas de gluten. Il est également

reçu que la pâte de farine de froment lève très-bien et fait de bon pain, parce qu'elle contient beaucoup de gluten. Ces trois assertions n'étant pas tout-à-fait d'accord avec le principe admis en botanique, j'ai dû en rechercher la cause, en tâchant de reconnaître le siége de l'azote ou de la matière animalisée, ou enfin l'origine du gluten dans les graines céréales que je viens de citer. N'ayant ni le temps ni les appareils nécessaires pour faire une analyse rigoureuse, je ne donne mes résultats que comme approximatifs, et surtout pour engager les chimistes à répéter l'expérience avec toute la précision dont ils sont capables.

Partant de l'idée que l'origine du gluten devait se trouver dans l'embryon et non dans le périsperme, j'ai dû commencer par reconnaître le volume de l'un et de l'autre dans les graines que je voulais analyser. Ainsi j'ai trouvé que dans le maïs le volume de l'embryon est à celui du périsperme comme 1 est à 3 ou 4; que dans le blé, le volume de l'embryon est à celui du périsperme comme 1 est à 10 ou 12; que dans le riz, le volume de l'embryon est à celui du périsperme comme 1 est à 20 ou à peu près. A volume égal, les rapports en densité, en poids et en humidité sont plus grands dans l'embryon que dans le périsperme. D'après ces rapports et la nature de l'embryon, *corculum glutinosum*, l'analyse chimique aurait dû me montrer beaucoup plus de gluten dans l'embryon du maïs que dans l'embryon du blé : non-seulement j'ai trouvé tout le contraire, mais à peine l'embryon du maïs a-t-il montré un léger indice de la présence du gluten ou de matière animalisée. De son côté, le périsperme du même maïs n'en a montré aucune trace, de sorte que je suis autorisé à penser que le siége de l'azote est dans l'embryon de la graine du maïs. Quant à la qualité inférieure de la farine de maïs, on l'attribue simplement à l'absence du gluten ; mais il faut ajouter que le périsperme de cette céréale étant entièrement corné dans les quatre cinquièmes de son volume, il ne contient plus qu'une très-petite quantité de parties amylacées.

La chimie reconnaît que la farine du riz ne con-

tient pas plus de gluten que celle du maïs; mais, jusqu'ici, elle n'en a pas expliqué les causes, qui me semblent être au nombre de deux : la première, c'est que la farine de riz analysée avait été faite avec du riz mondé; or, le riz perd son embryon dans l'opération du mondage : sur cent grains de riz mondés, on n'en trouve pas deux qui aient conservé leur embryon; la seconde, c'est que l'embryon du riz est extrêmement petit, et qu'à l'analyse chimique il n'offre qu'un faible indice de gluten, mais suffisant cependant pour faire reconnaître que c'est en lui que réside l'azote ou le principe de la matière animalisée.

Quant au périsperme du riz, il devient presque entièrement corné pendant la maturation, ce qui, joint à l'absence presque totale de gluten, contribue à rendre sa farine d'une qualité inférieure.

Le blé soumis à l'analyse chimique s'est comporté différemment que le riz et le maïs : son embryon et son périsperme ont présenté l'un et l'autre une grande quantité de gluten. Ce fait incontestable, ne s'accordant pas avec l'axiome posé par le célèbre de Jussieu, *corculum glutinosum, perispermum farinaceum,* mériterait bien d'être expliqué par des analyses *ad hoc.* Peut-être trouverait-on que l'azote, dont le siége est dans l'embryon, a la propriété de glutiniser, si je puis m'exprimer ainsi, la matière gommeuse contenue dans les cellules du périsperme, matière connue maintenant sous le nom de *dextrine.*

Une autre expérience, bien plus facile et non moins utile à faire, serait d'analyser à part, et la partie cornée, et la partie amylacée du périsperme du maïs, afin de pouvoir expliquer entièrement la qualité inférieure de la farine de cette céréale.

S'il est vrai que les sciences s'éclairent les unes les autres et se prêtent de mutuels secours, je pense que les chimistes ajouteraient un perfectionnement à leur propre science et faciliteraient le cultivateur-botaniste-physiologiste dans ses recherches, s'ils voulaient bien analyser à part, et l'embryon, et le périsperme des graines céréales, au lieu de s'en tenir à l'analyse de

la farine, qui est un amalgame trituré de ces deux corps, et dans lequel amalgame il leur est impossible de reconnaître si l'embryon a eu quelque influence sur le périsperme, ou le périsperme sur l'embryon, et de distinguer, parmi les substances qui se trouvent dans la farine, celles fournies par l'embryon et celles fournies par le périsperme.

J'ai l'honneur, etc. POITEAU,

Ex-botaniste du roi, directeur des cultures aux habitations royales de la Guyane.

De l'influence de l'électricité sur les végétaux.

Quand, il y a une dizaine d'années, j'ai lu à l'Académie royale des sciences un mémoire dans lequel je disais que les graines se polarisent en germant, que les arbres sont conducteurs de l'électricité, on s'est moqué de moi. Aujourd'hui voilà les savans du premier ordre qui font intervenir l'électricité dans les actes les plus mystérieux de la végétation, de la nutrition, et lui font jouer un rôle si important, que bientôt il faudra refaire toute la physiologie végétale, qui, à dire vrai, est encore très-peu avancée. La théorie des engrais en recevra aussi probablement des modifications, d'après ce que dit M. P.-H. Boutigny (voir *le Journal des connaissances usuelles*, *février* 1834, p. 66), sans compter celles que pourra exiger l'acide humique, quand ces effets seront mieux étudiés. On prouvera bientôt que l'électricité compose et décompose beaucoup de substances dans les végétaux, et M. Féburier peut enfin espérer de voir admettre du moins une partie de ce qu'il a avancé depuis long-temps sur le rôle que joue l'électricité dans la végétation.

Il paraît que M. Becquerel, de l'académie des sciences, s'occupe sérieusement des expériences nécessaires pour prouver que l'électricité agit puissamment sur la nourriture des plantes, sur leur nutrition, sur

leur développement et sur leurs produits immédiats. La science est assez avancée aujourd'hui pour que l'on puisse prévoir d'avance que le résultat des expériences de M. Becquerel sera en faveur de l'électricité, mais on devra toujours beaucoup à cet académicien d'avoir eu le courage de les entreprendre et la patience de les terminer. POITEAU.

Expériences sur la fécondation des plantes.

Depuis que MM. Mirbel et Brogniart fils sont attachés au Jardin des Plantes de Paris, ils ont exécuté et fait exécuter des fécondations sur un grand nombre de plantes qui jamais n'avaient fructifié ni dans cet établissement ni dans d'autres, et leurs expériences ont été en très-grande partie couronnées d'un plein succès. Quelques passiflores ont montré cela de particulier, qu'elles ne se sont pas laissé féconder par leur propre pollen, et qu'on les a facilement fécondées avec le pollen d'une autre espèce. Le *strelitzia regina*, dont on ne connaissait pas le fruit, en a produit après avoir été fécondé artificiellement: ce fruit est de la grosseur d'une noix. Beaucoup d'orchidées de serre chaude ont donné des fruits et des graines et en donnent toutes les fois qu'on les féconde, en répandant leur propre pollen sur leur stigmate. On a fécondé un certain nombre de fleurs sur des grappes qui en portaient un grand nombre, et les fleurs fécondées furent les seules qui donnèrent des fruits.

Cependant cette opération s'exécute encore assez négligemment. Nul doute qu'on ne puisse la perfectionner en étudiant le moment le plus favorable, la meilleure disposition de l'atmosphère, le meilleur degré de lumière, de chaleur, et en imaginant des instrumens plus commodes que les doigts, etc., etc. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus au Jardin des Plantes sont très-curieux, et bien faits pour convaincre ceux qui pourraient douter encore de la fécondation des plantes par la conjonction du pollen et du stigmate. POITEAU.

Moyen d'obtenir des fleurs doubles.

Le docteur Messer de Calw, dans le royaume de Wurtemberg, a publié à Neustadt, en 1832, un petit ouvrage intitulé : *Art d'obtenir des graines doubles*, dans lequel il est dit, d'après de nombreuses expériences, qu'en supprimant les anthères des fleurs avant qu'elles répandent leur pollen, les graines provenant de ces mêmes fleurs produisent des fleurs doubles avec une extrême facilité. C'est sur le *Cheiranthus annuus*, giroflée quarantaine, qu'il a fait ses expériences; sur cent plantes, il en obtenait trente-cinq à soixante-dix à fleurs pleines, tandis qu'en ne supprimant pas les anthères des parts précédentes, il n'obtenait pas plus de vingt à trente pour cent de plantes à fleurs pleines.

Quand les étamines sont encore trop jeunes lorsqu'on leur fait subir la castration, l'ovaire avorte, quand elles ne la subissent que lorsqu'elles sont mieux formées, mais **toujours avant qu'elles aient répandu** leur pollen, l'ovaire se développe, devient fruit; mais, au lieu de contenir de quarante à cinquante graines, il n'en contient que cinq ou six, toujours plus courtes et autrement configurées. (*Extrait des Annales de l'Institut royal horticole de Fromont, numéro d'avril* 1833.)

Note sur la torsion du pétiole des feuilles des Astrocmères.

Tout le monde a pu remarquer que le pétiole des feuilles de toutes les Astrocmères connues est tordu de manière à ce que la face inférieure de la feuille est devenue la face supérieure. Cette singularité dans le pétiole de ces plantes n'a jamais été expliquée et probablement ne le sera jamais autrement qu'en disant qu'elle est le résultat d'une nécessité ou d'une loi imposée par la nature. Eh bien, cette loi est connue

toutes les feuilles, excepté celles qui reposent sur l'eau, y sont assujéties ; celles des Alstroémères s'y soumettent également ; mais, n'y étant pas prédisposées à cause d'une exception unique dans leur structure, elles sont obligées de faire un effort pour s'y soumettre, et cet effort a lieu dans leur pétiole comme l'endroit qui offre le moins de résistance. Voici cette loi :

La face inférieure des feuilles est munie de pores microscopiques appelés stomates; et, quoique la fonction de ces organes ne soit pas encore bien connue, il est certain qu'ils ont besoin d'être tournés vers la terre pour la remplir. Or, par une exception unique, ces mêmes stomates se trouvent sur la face supérieure des feuilles dans les Alstroémères ; les feuilles de ces plantes sont donc forcées de se retourner sens dessus dessous, pour que leurs stomates regardent la terre et puissent remplir les fonctions qui leur sont assignées par la nature.

Cette explication est extraite d'une note de M. Lindley, au sujet de l'*Alstroemeria psittacina* insérée dans le *Gardener's Magazine*, décembre 1832, p. 724.

De la mannite.

M. Payen a expérimenté que le céleri-rave contient dans sa racine une grande quantité de mannite, substance sucrée, pectorale, que l'on n'avait jusqu'ici retirée que de la manne proprement dite, du suc de la carotte et de l'ognon. Il paraît, d'après l'expérience de M. Payen, que le céleri-rave en fournirait en plus grande abondance et à meilleur marché que toute autre substance (*Voy.* Annales de la Société d'horticulture, avril 1834, pag. 233).

Sur la naturalisation et l'acclimatation des végétaux.

On trouve dans les Annales de la Société d'horticul-

ture un article sur le Siciote comestible, *Sechium edule*, qui analyse ce qu'on appelle *naturalisation* et *acclimatation* des végétaux, et montre par différens exemples que le sens attaché à ces deux mots est tout-à-fait mal fondé. Il réfute ceux qui disent, sans aucune preuve, que les anciens ont éprouvé des difficultés à introduire chez nous plusieurs de nos arbres fruitiers, tels que l'amandier, le pêcher, le noyer, en rappelant qu'il y a bientôt 2000 ans que le pêcher est cultivé aux environs de Paris, et qu'il lui faut toujours l'abri d'un mur pour qu'il y végète bien et que ses fruits acquièrent la grosseur et les qualités qui leur sont propres. C'est à notre ignorance en géographie physique et des climats d'où nous viennent les végétaux étrangers, que nous devons l'idée que quelques-uns se modifient au point de se naturaliser ou de s'acclimater chez nous. Si quelques arbres de la Chine, du Japon, du Levant, réussissent sous notre climat, c'est qu'il gèle dans les localités où ils croissent naturellement, et que leurs tissus sont constitués de manière à pouvoir supporter un certain degré de froid. On s'abuse étrangement en croyant que c'est parce que nous avons cultivé un arbre en serre pendant 25 ans, 50 ans, 100 ans, qu'il peut ensuite être confié à la pleine terre. Il y aurait aussi bien réussi le premier jour qu'après 100 ans, s'il est dans sa nature de pouvoir supporter notre climat. Si la naturalisation ou l'acclimatation était possible, est-ce que l'oranger, le myrte, l'olivier, le grenadier, ne seraient pas acclimatés à Paris depuis le temps qu'on fait des efforts pour y parvenir? Ces arbres sont à notre porte; depuis mille ans nous les caressons, nous les invitons à entrer, mais nos cinq ou six degrés de froid de plus que dans leur pays les arrêteront toujours.

On dit et on croit encore que si la pomme-de-terre et le maïs croissent si bien chez nous, c'est par l'effet de la naturalisation ou de l'acclimatation; mais l'auteur démontre assez clairement que le succès de ces deux plantes aux environs de Paris tient à toute autre chose qu'à leur acclimatation ou à leur naturalisation, qui sont deux mots vides de sens lorsqu'on les applique aux végétaux. Voici comme il argumente:

Deux considérations importantes, dit-il, se présentent lorsqu'il est question de ce qu'on appelle acclimatation. L'une est d'examiner combien un végétal des pays chauds met de temps pour compléter l'évolution annuelle de sa végétation, et l'autre de calculer la somme des degrés ou la quantité de chaleur qu'il lui faut pour compléter cette évolution. En Laponie, l'orge se seme et se récolte en 82 jours; en France, il s'écoule 130 jours entre la semaille et la récolte de l'orge; pourquoi cette différence? C'est qu'en Laponie les jours d'été sont plus longs et souvent plus chauds qu'en France, et que la terre y éprouve dans cette saison autant de chaleur en 82 jours qu'elle en éprouve en France en 130 jours.

Quant à la pomme-de-terre, on se trompe sur son climat; elle est originaire, il est vrai, de l'Amérique méridionale, mais elle n'y croît que sur les plateaux élevés où il ne fait guères plus chaud qu'en France, elle ne prospère pas dans les plaines basses ni sur le bord de la mer où il fait très-chaud. Il n'est donc pas étonnant qu'elle trouve chez nous assez de chaleur pour parcourir avec succès tout le cercle de sa végétation annuelle

Quant au maïs, c'est autre chose; il croît à merveille dans les lieux les plus chauds de l'Amérique méridionale, et voici comme l'auteur explique le succès de cette plante dans une partie de la France : Le maïs, dit-il, parcourt tout le cercle de sa végétation annuelle en deux mois et demi dans les parties les plus chaudes de l'Amérique, et il lui faut six mois aux environs de Paris pour parcourir ce même cercle de végétation : pourquoi cette différence? C'est qu'en Amérique le maïs reçoit en deux mois et demi autant de chaleur qu'il en reçoit en six mois aux environs de Paris. Il suit de là que si le maïs était trois mois à mûrir entre les tropiques, il ne mûrirait jamais sous le climat de Paris, et qu'enfin s'il lui fallait quatre mois pour mûrir entre les tropiques, il ne mûrirait jamais sur aucun point de la France.

II. CULTURE.

De la taille des arbres fruitiers, par M. Amans Carrier (1).

En rédigeant cet article, dit M. Amans Carrier, nous avons pris pour guides les publications de nos plus

---

(1) Tel est le titre d'un article en 13 pages de M. Amans Carrier, que l'on trouve dans le journal *le Cultivateur*, n°. de mai 1834, présenté en forme d'aphorismes, c'est-à-dire en règles invariables ou sans exceptions. Je félicite M. Carrier de son entreprise si la matière était de nature à être traitée ainsi avec succès; je crois même qu'elle aurait déjà été depuis long-temps si la chose était possible, car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on reconnaît que l'ordre et la simplicité ont de grands avantages dans les sciences. Que l'on puisse établir des règles pour un arbre donné dans une circonstance donnée, je le conçois, mais comme les circonstances changent ou peuvent changer chaque année, et même plus souvent, les règles doivent ou peuvent être modifiées aussi chaque année pour le même arbre. Il existe parmi nous un axiome qui, je crois, n'a pas encore été écrit et dont l'exactitude se fait d'autant mieux sentir qu'on est plus instruit par la pratique. Cet axiome est : *qu'il faut être au pied d'un arbre pour savoir comment le tailler*. En effet, les règles générales pour la taille des arbres fruitiers sont très-peu nombreuses, mais les modifications, les exceptions, les amendemens sont incalculables et ne peuvent se déduire qu'à l'inspection de l'arbre que l'on veut tailler; et après avoir taillé un arbre d'après mille raisonnemens, l'arbre suivant exigera mille autres raisonnemens différens pour être taillé convenablement. Il n'existe encore qu'un seul ouvrage où une partie de ces difficultés soit exposée, c'est le *Cours théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers*, par M. Dalbret, très habile praticien. Si M. Amans Carrier se fût donné la peine de lire attentivement cet excellent ouvrage, il aurait vu qu'il faut modifier ou renverser les règles à chaque instant, et probablement il aurait renoncé à écrire un article sur la taille des arbres fruitiers en 13 pages. Cela ne m'empêche pas de rendre justice aux bonnes intentions de M. Amans Carrier, et d'emprunter son article au journal *le Cultivateur*, pour l'insérer en entier, vu son peu d'

habiles praticiens, tels que les *Thouin*, les *Butrel*, les *Bosc*, les *Noisette*, les *Poiteau*, etc. Puiser dans ces mines fécondes, c'est faire connaître les meilleures méthodes horticoles.

Observations préliminaires.

L'opération de la taille a pour but de donner à l'arbre une disposition plus favorable à la production (2), à la qualité et à la beauté des fruits; à soutenir leur fécondité et à les diriger sous les formes les plus utiles et les plus agréables : c'est enfin le chef-d'œuvre du jardinage.

Nous avons aujourd'hui, pour bien tailler, des règles sûres dont on ne doit jamais s'écarter. On peut être assuré que si on ne traite les arbres d'après de bonnes méthodes, ils périssent en plus ou moins de temps, sans avoir donné les produits qu'on a droit d'en attendre.

Pour devenir bon ouvrier, il faut avoir des notions exactes des règles sur lesquelles sont fondées les opérations de la taille, avoir un plan pour la conduite des arbres, savoir distribuer les branches pour les symétriser et leur donner la meilleure direction.

Malheureusement ces connaissances sont bien loin d'être aussi répandues qu'elles devraient l'être, et presque tous nos jardiniers, ignorant les principes,

---

tendue, dans la Revue horticole; seulement je lui demande la permission d'y joindre quelques notes, si en le transcrivant, je trouve quelques passages qui m'en paraissent susceptibles.

(2) Il n'est pas exact de dire que la taille donne une disposition plus favorable à la production, puisqu'elle produit souvent un effet tout contraire : mais elle a pour premier résultat de donner à l'arbre une forme voulue, et pour second résultat de lui faire produire des fruits plus gros, plus beaux, souvent meilleurs, et souvent en nombre moins considérable. Elle contribue encore à abréger ou à prolonger la vie de l'arbre selon les espèces.

suivent la plus aveugle routine dans la conduite de leurs arbres : tels sont ces prétendus tailleurs d'arbres de profession qui, chez nous, voltigent d'un jardin à l'autre la serpette à la main.

Il faut se garder surtout de prêter confiance à ce mauvais propos : qu'on travaille bien ou mal, il n'en est ni plus ni moins (3). Les maladroits ou les paresseux ont intérêt à y faire croire.

Les amateurs doivent être prévenus également que la bonne taille ne suffit pas pour obtenir, tous les ans, des fruits de leurs arbres ; il faut encore le choix des sujets, un sol convenable, une bonne culture et un temps favorable. Toutes ces choses concourent à nous donner la quantité, la beauté et la qualité des fruits. Quelquefois, si l'un des quatre manque, rien ne réussit.

Cultivons cependant nos arbres, soignons-les bien, c'est ce qui nous regarde. Le temps est dirigé sans nous et n'en dépend pas.

Principes généraux de la taille.

1°. *La vigueur d'un arbre dépend en grande partie de l'égale répartition de la sève dans toutes les branches* (4).

Il est donc nécessaire, si l'on veut donner de la vigueur à un arbre, de diriger sa taille de manière à maintenir un équilibre parfait dans toutes ses branches *princi-*

---

(3) Ce mauvais propos ne se trouve pas dans le dictionnaire du jardinage ; il est tout nouveau pour moi, qui ai cependant entendu dire bien des absurdités.

(4) La vigueur d'un arbre dépend de sa constitution, de la terre et de l'exposition où il est planté, et il n'est ni dans sa nature ni dans notre intérêt que la sève se répartisse également dans toute ses branches. Il lui en faut de fortes pour constituer sa charpente et de faibles pour produire des fruits.

pales (5). Le jardinier doit y veiller avec une scrupuleuse attention : c'est surtout lorsque l'arbre est jeune qu'il convient de suivre cette règle avec la plus grande rigueur ; c'est alors, il est vrai, que la séve fait le plus de résistance pour se prêter aux formes symétriques qu'on impose aux végétaux pour en obtenir plus d'agrément ou plus d'utilité ; mais c'est le moment où l'on trouve le plus de facilité à la dompter, parce que l'on n'opère que sur des bourgeons.

2°. *La durée et la vigueur d'un arbre dépendent en grande partie du constant équilibre existant entre ses branches et ses racines.*

Il résulte de ce principe, que toutes les fois que l'on soumettra à la taille un arbre nouvellement planté, ses racines, ayant souffert ou même ayant perdu quelques-unes de leurs parties dans la déplantation, ce qui arrive presque toujours, on doit rabattre ses branches près de la tige, afin qu'elles n'aient pas à dépenser une quantité de séve plus considérable que les racines ne peuvent lui en fournir (6).

3°. *La séve, tendant toujours à monter des racines aux branches le plus verticalement possible, abonde dans les branches droites au détriment des autres.*

La connaissance de ce principe a fait découvrir l'arcure. En courbant les branches, on entrave la marche de la séve, et on la force à se détourner sur d'autres bourgeons. Par ce moyen on parvient aussi à se procurer des branches nouvelles pour ainsi dire à volonté et presque où l'on veut, c'est-à-dire dans la partie de l'arbre qui a besoin de jets nouveaux pour

---

(5) Ce dernier mot corrige un peu la règle posée par l'auteur.

(6) Ce paragraphe est plus du ressort des plantations en général que de la taille des arbres.

naintenir la forme qu'il a reçue, ou pour la changer au gré de l'amateur (7).

4°. *La sève développe des bourgeons beaucoup plus vigoureux sur une branche taillée court que sur celle taillée long.*

On concevra facilement que la sève, n'ayant à alimenter qu'un ou deux bourgeons, développera des jets beaucoup plus vigoureux que si elle était obligée de fournir à la nourriture de 10 à 15. Il faut donc tailler court toutes les fois que l'on désire du bois fort et bien nourri (8).

5°. *Les branches dans lesquelles la sève afflue avec force produisent beaucoup de bois et peu de fruits ; celles, au contraire, où elle ne se porte pas avec grande abondance produisent beaucoup de fruits et peu de bois.*

En sorte que lorsqu'une branche s'emporte trop en bois, il faut en détourner la sève par un moyen quelconque pour la solliciter à se mettre à fruit. Une taille plus allongée, une courbure plus ou moins prononcée suffit presque toujours. Lorsque, au contraire,

---

(7) Les arbres fruitiers soumis à l'arcure au Jardin du roi ont jamais donné de satisfaction ; feu le professeur Thouin qui en faisait l'expérience, avait fini par dire à tous ceux qui lui en parlaient : Si l'arcure nous dispense d'employer la serpette, elle nous oblige à prendre la hache quelque temps après. Il a consigné à peu près les mêmes paroles dans son cours de culture.

(8) L'auteur oublie de prendre en considération l'état de l'œil sur lequel on taille. Les yeux les plus inférieurs étant les moins développés, étant disposés à s'éteindre dans le courant de l'année, il arrive quelquefois que nous taillons sur l'un de ces yeux les plus inférieurs lorsque nous ne voulons obtenir qu'une branche faible.

on veut la mettre à bois, on la redresse le plus possible, on la taille sur deux ou trois yeux. L'expérience a démontré qu'en taillant sur deux ou trois yeux on obtient des branches à bois fortes et robustes, et qu'en conservant à la branche la moitié de sa longueur, les bourgeons les plus rapprochés du tronc fournissent des lambourdes, les intermédiaires des brindilles, et les supérieurs se développent en bois (9).

6°. *Plus on force un arbre à donner du fruit, plus on l'épuise; plus on le maintient en bois, plus on augmente sa vigueur* (10).

Il est peu de personnes qui ne sachent qu'un arbre qui vient de donner une grande quantité de fruits reste ordinairement stérile une ou deux années après. La raison veut que l'arbre fatigué, ayant épuisé toutes ses lambourdes, emploie deux ou trois ans pour en produire d'autres sur du bois nouveau. Dans ce cas, une taille bien entendue et quelquefois des circonstances particulièrement favorables à la végétation avancent l'époque d'une nouvelle production. Qu'on ne s'y méprenne pas; pour avoir de beaux arbres et obtenir toutes les années des fruits plus gros et de meilleure qualité, il faut que le jardinier ait le plus grand soin d'établir un équilibre parfait entre les branches à bois et les branches à fruit, c'est-à-dire qu'il observe en taillant de ne laisser que la quantité de

---

(9) Il y a plusieurs inexactitudes dans ce paragraphe. Quand l'auteur dit de tailler sur deux ou trois yeux, cela veut dire anatomiquement de tailler à peu près sur le 12e. ou 15e. œil. Et quand il dit qu'en conservant à la branche la moitié de sa longueur, les bourgeons les plus rapprochés du tronc fourniront des lambourdes, il faut entendre au contraire que ces bourgeons s'éteindront. Tailler une branche à la moitié de sa longueur, ne suffit pas pour lui faire développer ses yeux ou bourgeons les plus inférieurs.

(10) On ruine un arbre aussi bien en le taillant trop et trop court qu'en lui faisant porter trop de fruits.

branches à fruit que l'arbre pourra nourrir sans nuire aux branches à bois, et sans altérer par conséquent sa constitution.

7°. *Les boutons à fruit, dans les espèces à pepins naissent le plus ordinairement sur le vieux bois, et dans les fruits à noyau sur le bois de l'année* (11).

Cette observation, faite depuis long-temps à la vérité, a été particulièrement étudiée de nos jours par les plus habiles praticiens, et leur a permis de nous faire connaître les bonnes méthodes de la taille qui sont pratiquées aujourd'hui dans tous les établissemens un peu remarquables.

8°. *Le vieux bois ne produit ordinairement de bourgeons que lorsqu'il y est forcé par la taille* (12).

Le jardinier doit donc conserver avec soin des rameaux à la base des branches principales, surtout dans l'espalier, afin d'avoir suffisamment du bois à sa disposition, pour regarnir l'intérieur de son arbre et le rajeunir au besoin, en ne perdant jamais de vue qu'il serait impossible de faire développer des yeux à bois sur les vieilles branches dépouillées entièrement de leurs jeunes rameaux. Si on veut bien y faire attention, on s'apercevra que la plus grande partie de nos arbres en espalier vieillissent en peu de temps dans les mains maladroites de nos jardiniers,

---

(11) Cet énoncé manque de justesse ; il serait plus exact de dire : les boutons à fleur sur les arbres à fruit à pepins naissent le plus ordinairement sur le vieux bois, et sont deux ou trois ans à se former, tandis que ceux des arbres à fruit à noyau se forment en été et dans l'automne sur le bois de l'année, et s'épanouissent au printemps suivant.

(12) C'était ici le cas d'indiquer la grande différence qu'il y a entre la taille des arbres à fruit à pepins et celle des arbres à fruit à noyau.

parce que tous ignorent la méthode que nous recommandons (13).

9°. *Tout arbre, branche ou rameau, autour duquel l'air, la lumière et la chaleur ne peuvent circuler librement, s'étiole, s'allonge, devient maigre, et ne produit plus ni fruit ni bois.*

C'est cette règle invariable de la végétation qui a donné l'idée, sans doute, de soumettre les arbres fruitiers à des formes régulières, en plaçant chaque branche dans une position qui permette à toutes les parties de l'arbre de jouir de l'air, de la lumière et de la chaleur. Il faut donc, en taillant, disposer les branches de manière à ce qu'elles ne se croisent jamais et ne forment une masse de feuillage assez touffue pour empêcher la circulation des influences atmosphériques.

Bouton à bois.

On reconnaît facilement les boutons à bois par leur position : ils sont toujours appliqués sur la branche à laquelle ils sont intimement attachés sans aucun support particulier. Ils sont minces, fluets, alongés, et se terminent en pointe assez aiguë. On les voit presque toujours placés sur les bourgeons de l'année précédente et particulièrement à leur extrémité (14).

---

(13) La nature ne se prête pas à la méthode que l'auteur recommande ; mais l'art sait conserver long-temps des branches à fruits jusque dans le bas des membres sur les arbres en espalier, en transformer une portion en branches à bois lorsque cela devient nécessaire. Quand ce moyen manque pour regarnir un arbre, on place des écussons aux endroits dégarnis, ou, plus généralement, on rabat les vieilles branches pour en faire pousser de nouvelles.

(14) Cette définition des boutons à bois n'est pas en rapport avec les connaissances actuelles.

Bouton à fruit.

Les boutons à fruit, plus gros, enveloppés d'écailles et plus arrondis, sont portés par de très-petites branches d'une forme et d'une nature particulière, qu'on appelle lambourdes ou brindilles. Ces supports dans les arbres à pepins sont les véritables branches à fruit.

Brindilles.

Les brindilles sont ces petites branches longues de 2 à 8 pouces, qu'on trouve placées sur toutes les parties d'un arbre, pourvu qu'elles ne soient ni trop jeunes ni trop vieilles. Elles se ramifient quelquefois et portent ordinairement à leur extrémité les boutons à fruit. On trouve cependant presque toujours à leur base des yeux dont, au besoin, on peut obtenir du bois, en les taillant sur un ou deux gemmes. Une bonne brindille pouvant donner du fruit pendant plusieurs années, doit toujours être respectée par la serpette du jardinier.

Lambourdes.

Les lambourdes sont le support immédiat d'un bouton à fruit. Elles se développent sur les branches à bois vieilles ou jeunes, mais le plus souvent sur les brindilles. Elles emploient 3 ou 4 ans à se former et quelquefois davantage. La lambourde s'allonge de 6 à 12 lignes, et son écorce se ride de manière à former des plis profonds et irréguliers (15). Lorsqu'elle arrive à la 3e. ou 4e. année, le bouton, prodigieusement enflé, presque rond, développe un nombre indéter-

(15) Ce ne sont pas des rides de l'écorce qui forment ces étranglemens, mais bien les nœuds ou étaient les feuilles ou les écailles des années précédentes.

miné de feuilles et un bouquet de fleurs dans le milieu. A cet âge, la lambourde a acquis toute sa longueur, les plis de son écorce se sont encore plus prononcés, et alors elle produit de nouvelles lambourdes plus courtes, à la vérité, mais qui n'en sont pas moins propres à donner des fleurs et des fruits les années suivantes. Avec un peu d'observation et de pratique, on arrive à juger, par la forme et la grosseur des boutons portés par les lambourdes, de l'année à laquelle ils donneront leurs fruits (16).

Branches à bois.

Aujourd'hui on confond sous les dénominations de branches à bois toutes celles qui contribuent à former l'arbre, à remplir des vides, à lui donner la forme qu'on désire, et à produire tous les membres pour le renouveler au besoin.

Epoque de la taille.

L'époque la plus favorable pour tailler les arbres à fruit est celle où l'approche du printemps commence à donner quelque activité à la séve : on peut cependant, lorsqu'on a beaucoup de travail à faire, la pratiquer sans inconvénient sur les poiriers et les pommiers depuis la chute des feuilles jusqu'à la végétation nouvelle. Quelques auteurs la prescrivent pour toutes les espèces fruitières, durant le temps où l'arbre est dans un état de repos absolu : ils disent que, lorsque la séve est stagnante dans les vaisseaux ligneux, elle ne peut porter la nourriture dans aucune de ses parties, et qu'alors les plaies, qui ne peuvent se cica-

(16) Quoique le mot lambourde soit familier et consacré par l'usage, M. Dalbret n'en parle pas dans l'énumération qu'il fait des branches à fruit ; chez lui, la lambourde de M. Amaus Carrier paraît faire partie des petits *dards*.

triser de suite, restent exposées pendant la mauvaise saison aux influences pernicieuses du froid et de l'humidité, produisent quelquefois des chancres incurables qui entraînent la perte du sujet. Depuis plus de 15 ans nous taillons nous-même une partie de nos poiriers et de nos pommiers avant l'hiver, et nos arbres n'en ont jamais souffert.

Nous conseillerons cependant, aux propriétaires qui ont peu d'arbres à tailler, de choisir de préférence le moment où l'arbre commence à végéter assez pour faire espérer qu'au bout de quelques jours la séve, augmentant de force, pourra facilement réparer les altérations causées par la taille.

On concevra que cette époque ne peut être indiquée avec précision, puisque, non-seulement elle avance ou retarde en raison des climats divers, des années plus ou moins précoces, mais encore en raison des individus et de leur exposition.

Il est toutefois un moyen assez simple de reconnaître dans tous les pays et dans toutes les circonstances, le véritable moment de la taille : ce moyen consiste à épier l'instant où les boutons, prodigieusement gonflés, vont se développer pour fournir des fleurs et des feuilles. Cette époque offre d'ailleurs des avantages assez remarquables; le premier, de pratiquer l'opération de la taille dans la saison la plus favorable, et l'autre de permettre au jardinier un peu exercé de distinguer avec quelque certitude l'espèce et le nombre des boutons qu'il est convenable de conserver.

Quand on n'a pas terminé la taille et que l'on se trouve surpris par une végétation précoce, on peut tailler jusqu'à la fin d'avril, comme le font communément d'habiles praticiens; mais il serait dangereux de livrer les arbres ainsi avancés à des ouvriers qui manient leurs instrumens avec maladresse, et détruisent les plus belles récoltes en abattant grossièrement et par de fortes secousses les boutons prêts à fleurir.

Pour se conformer à la marche de la végétation, on fera bien de tailler d'abord les abricotiers, par la raison qu'ils entrent en fleur les premiers, puis les pêchers

ensuite les pruniers, les cerisiers, les poiriers, et enfin les pommiers, qui fleurissent les derniers (17).

Des instrumens à employer pour la taille.

Pour bien opérer, il faut se pourvoir de bons instrumens. Un outil commode et bien fait facilite toutes les opérations lorsqu'on sait l'employer suivant les besoins. La serpette est encore le meilleur dont on puisse faire usage. Pour être dans les bonnes proportions, la serpette doit avoir un manche de 3 à 4 pouces de longueur, et fait en corne de cerf, pour que les rugosités de cette matière le fixent solidement dans la main ; la lame, de 2 pouces à 2 pouces et demi de long, doit être légèrement courbée en pointe, de manière seulement à pouvoir enlever une branche avec facilité. Cette moyenne serpette coupe aisément la plupart des branches de l'arbre de la plus forte dimension. Elle doit être extrêmement tranchante et toujours d'une très-grande propreté, le dos de la lame adouci et presque arrondi pour que les branches qu'elle touche ne soient point blessées par des angles vifs.

Depuis quelques années on se sert aussi du sécateur inventé par M. Molleville : cet instrument, qui a le grand mérite de faire gagner beaucoup de temps, offre cependant quelques inconvéniens. Lorsqu'on taille avec le sécateur, on appuie son croissant sur un des côtés de la branche à couper, et en serrant on rapproche vivement la lame aiguisée qui tranche plus ou moins net le scion interposé entre son croissant et elle : il résulte de cette opération que le bois se trouve écrasé par cette pression, et que souvent l'écorce se détache plusieurs

---

(17) Dans la pratique on fait justement le contraire, par la raison que le bois des arbres à fruit à noyau est plus tendre et plus susceptible d'être endommagé pendant l'hiver, et pour ne pas hâter la floraison, qui est sujette a souffrir des gelées tardives.

lignes au-dessous de la plaie (18). Le bout de la branche ainsi mutilée, sèche quelquefois jusqu'au-dessous de l'œil qu'on a voulu conserver. Je dois faire observer cependant que je l'ai employé plusieurs années de suite, et que je ne me suis jamais aperçu d'un mal considérable, particulièrement sur les pommiers qui ont le bois très dur. Je m'en sers également pour tailler toutes les moyennes branches de mes mûriers, mais ayant bien soin de faire la coupe à 1 pouce environ au-dessus de l'œil (19).

Une scie à main de 5 à 6 pouces de long suffit aux bons ouvriers pour toutes les opérations. Une plus grande scie est cependant nécessaire pour les vieux arbres long-temps maltraités, qu'il faut décharger de forts chicots endurcis.

Manière de se servir des instrumens.

La coupe des branches se fait du milieu de la lame de la serpette, et seulement dans quelques occasions avec la pointe : c'est lorsqu'il faut enlever un bourgeon engagé entre deux branches serrées l'une contre l'autre. On n'emploie plus de longues lames depuis que

---

(18) Ou M. Amans Carrier ne s'est jamais servi d'un bon secateur, ou il parle de gens maladroits qui le tenaient à l'envers ; car, comme dit Mme. Adanson, *cet instrument a un sens* ; quand il est bon et qu'on le tient bien, la pression ne s'exerce que contre la partie que l'on retranche et point du tout sur celle qui reste. D'ailleurs, pour se servir avec adresse d'un instrument quelconque, il faut une certaine disposition naturelle que la science ne donne pas. Quand je voyais le célèbre professeur Thouin opérer avec une serpette, je craignais toujours qu'il ne se blessât, tant il était gauche.

(19) Il y a encore plusieurs bons praticiens qui refusent de se servir du sécateur, qui le denigrent plus par système que pour lui avoir reconnu de veritables inconvéniens, tandis qu'il a fait disparaître la serpette chez tous les habitans de Montreuil, chez tous les vignerons des environs de Paris et dans les établissemens où l'on se pique de bien tailler les arbres.

les bons jardiniers ont abandonné la manière de La Quintinye, d'après laquelle ils empoignaient de la main gauche la branche qu'ils voulaient enlever, puis, en posant au-dessus la serpette, coupaient et enlevaient ainsi la branche en tirant l'instrument à eux avec effort et par une prompte secousse ; souvent aussi il leur arrivait de couper à la fois, et la branche qu'ils voulaient supprimer, et celle de devant qu'ils voulaient conserver pour donner la forme à l'arbre.

Dans la bonne pratique, on place la main gauche en haut de la branche à couper pour l'incliner un peu vers soi, et posant le pouce de la main droite au-dessous de l'œil, et la serpette au-dessus du côté opposé, on coupe ainsi facilement la branche, qui cède sans aucun effort et sans risque de pouvoir jamais endommager celles qui se trouvent devant (20).

La coupe doit toujours se faire du côté opposé à l'œil. Faite en sens contraire, elle présenterait une pente au moyen de laquelle la pluie, la rosée, s'égoutteraient sur l'œil qui en souffrirait beaucoup. Cette coupe doit encore être faite un peu en biseau et même presque ronde, afin que la sève montant jusque vis-à-vis de l'œil, s'y rende facilement et en totalité. Une coupe en bec de flûte allongée réduit la branche à moitié de son épaisseur, et ne porte que la moitié de sève à l'œil qui reste affamé, de cette manière, d'ailleurs, la plaie se recouvre difficilement, et met toujours plus de temps à se cicatriser (21).

Toutes les fois que l'on opérera sur une espèce à bois dur, peu moelleux, et dont la sève n'afflue pas avec

---

(20) Toutes ces règles sont interverties par la plus ou moins grande grosseur des rameaux et par la position de l'œil sur lequel il faut tailler. On coupe à droite et à gauche, on coupe en revers, on coupe à la manière de La Quintinye, fort mal indiquée par l'auteur, enfin on coupe de toute manière. L'important est que la coupe soit à la distance convenable au-dessus de l'œil, qu'elle soit bien nette et ait l'obliquité requise.

(21) Pourquoi donc s'étendre sur des fautes préventives que les jardiniers, même les plus ignorans, ne commettent jamais ?

en grande abondance, l'amputation doit se faire au-dessus et le plus près possible d'un œil, mais avec l'[illegible] précaution de ne pas l'endommager. Sur les végétaux à bois tendre, et surtout sur ceux dont la sève est très-abondante, comme le noyer, le figuier, la vigne, le [illegible] n'est pas la même. Quelle que soit la netteté de la plaie, jamais elle ne se recouvre sur la coupe; mais l'extrémité du bois se dessèche et meurt. Dans ce cas on coupera comme nous l'avons déjà dit, mais à un pouce au moins au-dessus de l'œil. Il est vrai qu'il reste un petit chicot, mais il disparaîtra à la taille suivante, et on prévient ainsi le grand inconvénient d'éviter la mortalité qui détruirait l'œil si elle l'atteignait (22).

Lorsqu'il s'agira de retrancher entièrement une branche ou un bourgeon, on le coupe le plus net possible, tout-à-fait à sa base, c'est-à-dire sur l'écorce de la tige ou de la branche sur laquelle il est placé; et pour faciliter le recouvrement par le rapprochement des écorces, on aura grand soin d'unir parfaitement la coupe.

Quand une branche à retrancher est trop grosse pour pouvoir être coupée avec la serpette, on la scie le plus près possible du tronc, puis on unit la plaie avec la serpette jusqu'à ce qu'on ait fait disparaître la plus petite trace de la scie, car sans cela l'amputation ne se guérirait jamais : la carie s'y mettrait promptement et entraînerait la perte du sujet.

Si, pour rajeunir un arbre, on était obligé de rabattre jusque sur le tronc, c'est-à-dire d'amputer toutes les grosses branches, on se servirait également de la scie, on unirait toujours la plaie avec un instrument tranchant et fort, par exemple, un ciseau de menuisier, et l'on couvrirait l'amputation avec de l'onguent de Saint-Fiacre, maintenu par une poupée en grosse toile.

(22) Aucun bon praticien ne taille à un pouce au-dessus de l'œil dans aucune espèce d'arbre. Il n'y a que les ignorans qui laissent quelquefois de tels chicots.

De quelques opérations relatives à la taille.

La bonne conduite d'un arbre fruitier ne se borne pas à la seule taille du printemps : pour obtenir de bons résultats, il faut encore le soumettre à d'autres opérations connues sous les dénominations d'ébourgeonnement, de palissage, de cassement, d'ancure et d'incision annulaire ou longitudinale. Nous pensons qu'il convient de faire connaître ces pratiques diverses avant d'arriver à la description particulière de la taille de l'arbre sous ses différentes formes (23).

De l'ébourgeonnement.

L'ébourgeonnement est l'art de supprimer avec autant d'économie que de connaissance les bourgeons surnuméraires ou superflus d'un arbre pour lui donner une belle forme, contribuer à sa santé et à sa fertilité. C'est à cette définition, consignée par M. Duhamel dans l'Encyclopédie, que nous allons donner quelques développemens. Les personnes qui n'ont pas l'habitude de la culture des arbres à fruit y trouveront quelques indications utiles

Le premier ébourgeonnement doit se faire peu de temps après la fin de la taille, par un beau jour, et au moment où les germes vont commencer à pousser. Alors on enlève avec les ongles et mieux avec un instrument tranchant tous les bourgeons inutiles ou mal placés. Il résulte de ce premier retranchement, 1°. que les plaies se cicatrisent plus vite par la raison que les blessures sont beaucoup moins larges et que les premiers efforts

---

(23) J'avais cru en commençant que l'article en 13 pages de M. Amans Carrier contenait tout ce qu'il s'était proposé de dire sur la taille : mais d'après ce paragraphe, les 13 pages imprimées ne sont que des considérations générales auxquelles il fera suivre probablement les opérations qui constituent la taille proprement dite.

de la séve s'y portent avec rapidité ; 2°. que la séve qu'ils auraient inutilement consommée profite aux bourgeons utiles ; 3°. que le second ébourgeonnement devient à la fois plus facile et moins considérable.

Ce second ébourgeonnement se fait lorsque les jeunes pousses ont atteint le tiers ou la moitié de leur croissance, ce qui arrive ordinairement chez nous dans le courant du mois de mai (24).

A cette époque, on supprime tous les bourgeons atteints de quelque vice de conformation ou qui sont d'une mauvaise venue ; on enlève ceux qui poussent sur le derrière des branches d'un arbre en espalier et qui se portent directement vers le mur, parce qu'il serait impossible de les palisser, à moins de leur faire former des coudes désagréables et d'établir une grande confusion dans la répartition des branches ; on conserve au contraire avec soin ceux qui se trouvent placés au-dessus et au-dessous des branches qui sont les mieux disposées pour former l'espalier. On peut retrancher également quelques-unes des pousses qui se présentent sur le devant, mais en ayant l'extrême attention d'en conserver de distance en distance pour les tailler en branches-crochets, qui produiront bientôt des lambourdes et des brindilles.

C'est surtout sur le bourgeon terminal des branches mères que l'attention doit se porter. Ce bourgeon doit être plus robuste, pour donner à la branche un prolongement fort et vigoureux. Si l'on remarque à cette époque qu'il est altéré et qu'il n'a fourni qu'une faible pousse, il faut se hâter de rabattre le haut de la branche jusque sur le plus fort bourgeon inférieur. Il faut absolument que ce bourgeon soit dominant sur tous les autres.

---

(24) L'époque de cet ébourgeonnement doit être basée sur plusieurs autres considérations, dont la plus importante est de ne pas ralentir le grossissement ni l'allongement dans certaines parties, et de ne pas faire développer prématurément les yeux sur d'autres.

Du palissage.

Le palissage doit se faire en même temps que l'ébourgeonnement. Cette opération consiste à assigner aux bourgeons la place qu'ils doivent occuper, à les diriger avec ordre pour laisser entre eux un espace proportionné, afin qu'à peu de chose près ils soient également distans les uns des autres sans les forcer, ni les contourner, ni leur faire prendre une forme désagréable. Pour fixer ces nouvelles pousses aux treillages dans les espaliers, aux cerceaux et aux échalas dans les contre-espaliers, vases, etc., on se servira de liens mous et flexibles, pour ne blesser en aucune manière les jeunes écorces. Le jonc et la paille sont généralement employés pour les liens de cette époque, et on a bien soin de les serrer le moins possible. Tous les bourgeons conservés seront attachés dans plusieurs points de leur longueur, selon qu'elle sera plus ou moins considérable. Quelle que soit la forme de l'arbre, on les placera de suite dans la position qu'ils doivent toujours conserver.

Le palissage, lorsqu'il est bien fait, a pour résultat de préserver les branches nouvelles de la violence des vents, de modérer l'action de la séve pour rendre le sujet plus fécond, de procurer aux fruits une maturité plus parfaite et plus prompte, et de présenter un arbre très-agréable à la vue lorsque la distribution des branches a été dirigée avec goût et intelligence. Le *P. Rapin*, dans le poëme des Jardins, dit : « Que l'œil de l'amateur verra l'étalage symétrique des branches de ses arbres avec la même satisfaction que celui de l'amant passionné qui voit le déploiement des beaux cheveux de sa maîtresse. »

Des arbres vigoureux demandent encore une revue au mois de septembre : on ajoute alors de nouveaux liens aux bourgeons qui se sont beaucoup alongés ; on peut même couper ou arrêter par le haut toutes les branches qui dépassent le mur de l'espalier, sans craindre de voir pousser les boutons qui resteront au-dessous de la coupe.

Enfin voici la règle indiquée par M. de la Bretonnière et suivie par un grand nombre de jardiniers : tailler beaucoup et palisser peu en hiver; au contraire, palisser beaucoup et tailler peu en été dans l'ébourgeonnement (25).

Du cassement.

La méthode du cassement est d'une application assez difficile, quoique certains ouvriers soient dans l'habitude de l'employer sans la moindre hésitation. Pour en retirer quelques avantages, il faut au jardinier une certaine expérience capable de le diriger sur le choix des bourgeons à casser.

Cette opération consiste à casser au-dessus de trois à quatre yeux les petites branches minces et plus allongées que les brindilles déjà disposées à la fructification, mais qui ne se mettent pas à fleur, parce qu'elles reçoivent une surabondance de séve qui les force à pousser du bois. Le cassement agit sur la fructification en épuisant la branche au moyen d'une plaie qui, ne pouvant se cicatriser à cause des esquilles de la fracture, occasionne pendant long-temps une grande déperdition de séve (26). Celle qui reste à la branche

---

25) La citation du père Rapin et de la Bretonnière, comme autorités dans cet article, n'est pas une recommandation bien puissante. Je n'y vois rien de la nouvelle école dont les premiers élémens ont été réunis pour la première fois dans la *Pomone française* publiée en 1816, par M. le comte Lelieur de Ville-sur-Arce. Dans la nouvelle école, le palissage est considéré avec raison comme le plus puissant moyen de conserver ou de rétablir l'équilibre dans un arbre ou espalier. On modère les bourgeons très-vigoureux en les palissant de très-bonne heure, et on favorise les faibles en les laissant jouir en liberté de l'air et de la lumière, et en ne les palissant que très-tard. Au moyen des palissages partiels et des pincemens, un jardinier habile empêche non-seulement son arbre de se dégarnir du bas, mais il fait que les bourgeons inférieurs deviennent aussi forts que les bourgeons supérieurs.

(26) On casse à une certaine longueur les branches longues placées latéralement, non pas pour causer une déperdition de

n'ayant pas assez de vigueur pour donner du bois, se porte sur les gemmes, les engorge, les grossit et les prépare à donner des fruits.

Il faut bien se garder de casser une branche vigoureuse et même d'une force médiocre; on obtiendrait un résultat directement opposé à celui qu'on voudrait obtenir, et, loin de la mettre à fruit, on lui ferait développer un grand nombre de sous-bourgeons sur les yeux mêmes que l'on voudrait métamorphoser en lambourdes.

De l'arcure.

Le résultat de l'arcure est d'entraver la marche de la séve, qui a une tendance à monter verticalement, et d'obtenir, par ce moyen, le développement des brindilles et des lambourdes sur une branche trop vigoureuse qu'il a été impossible de dompter par une taille alongée. Cette branche doit être courbée en forme d'arc ou de demi-cercle, demi-cerceau, en inclinant l'extrémité vers la terre.

Une des circonstances de l'arcure devient extrêmement utile, c'est lorsqu'il s'agit de faire croître sur la longueur d'une branche principale, dont l'extrémité est languissante, une pousse forte et vigoureuse pour la remplacer à la taille suivante. Lors de l'ébourgeonnement, on détache, on fait choix d'un bourgeon vigoureux et convenablement placé; on redresse et on attache à un échalas sa partie inférieure, depuis son départ de la tige jusqu'au bourgeon choisi, et l'on incline ensuite sa partie supérieure en lui faisant former sous ce bourgeon un coude dont l'angle sera aussi aigu que possible sans casser la branche ni faire éclater son écorce. La séve abandonnera de suite la partie inclinée, et fluera avec force vers le bourgeon qui s'alongera et

---

séve, mais pour, au contraire, faire développer leurs yeux inférieurs en boutons à fruits. Il est fort indifférent de les casser ou de les couper: l'important est que l'amputation laisse un long chicot au-dessus du dernier œil, afin que la séve s'y amuse pendant quelque temps, et ne soit pas déterminée à développer cet œil en branche à bois.

grossira considérablement. Lorsqu'il aura la longueur et la grosseur suffisantes pour remplacer l'extrémité de la branche, on le dépalissera, on redressera un peu le coude et on la fixera avec son nouveau prolongement à la place qu'elle occupait avant cette opération. Si on a besoin de l'ancienne extrémité pour garnir l'espalier, on la palissera au-dessous, et on obtiendra de cette partie de l'arc une quantité de brindilles et de lambourdes qui donneront des fruits pendant quelques années. Dans le cas où il serait impossible de lui trouver une place convenable, on la supprimera au-dessus de la nouvelle extrémité à la première taille (27).

De l'incision annulaire.

La découverte de l'incision annulaire est une conquête nouvelle pour l'horticulture; mais les meilleurs praticiens ne sont pas encore fixés sur tous les avantages ou les dangers qu'elle peut présenter. On sait déjà cependant qu'elle peut être utilement employée dans plusieurs cas pour assurer la récolte des fruits, en augmenter la grosseur, et surtout en hâter la maturité, et c'est sur la vigne principalement que ces résultats ont été constatés. N'ayant jamais essayé nous-même l'incision annulaire, nous devons nous borner pour le moment à indiquer la seule opération de ce genre applicable au sujet que nous traitons.

Toutefois, le jardinier ne doit la considérer que comme un moyen extrême, capable de dompter dans une branche une séve trop abondante et trop vigoureuse, et ne l'employer que lorsque les autres moyens auront été tentés sans succès. Dans tous les cas, on ne doit faire subir cette opération qu'aux parties d'un arbre destinées à être supprimées le printemps suivant; car, même après que la plaie est entièrement cicatrisée,

---

(27) Il faudrait qu'un arbre en espalier eut été bien mal conduit pour trouver moyen de conserver une branche arquée quand elle est remplacée par une autre branche.

la branche n'en reste pas moins souffrante et épuisée (28).

Cette opération se pratique au moment où les fleurs vont éclore, et consiste à enlever un anneau d'écorce à la branche la plus près possible du tronc. On fait avec la serpette une première incision circulaire, pénétrant jusqu'à l'aubier, et embrassant toute la circonférence du rameau ; au-dessous de celle-ci, à une ligne plus ou moins, selon la grosseur du sujet, on en fait une seconde semblable, puis on enlève la lanière d'écorce placée entre les deux incisions (29).

Le lecteur, comme nous sans doute, serait curieux de savoir de quelle manière l'incision annulaire agit sur la fructification, et d'où proviennent les avantages qu'elle donne, mais il nous a été impossible de découvrir la véritable cause à travers les explications nombreuses et contradictoires présentées par un certain nombre d'auteurs. Il nous a paru seulement que ces

---

(28) L'auteur ayant n'ayant pas encore pratiqué la plaie annulaire, il est naturel qu'il ne connaisse pas complétement son effet. La plaie annulaire ne s'oppose pas à ce que la sève monte dans le rameau au-dessus de la plaie, mais elle s'oppose à ce que la sève descende, à ce que les fibres descendant des bourgeons s'allongent jusque dans la terre ; la preuve, c'est qu'il se forme un bourrelet au-dessus de la plaie, et que ce côté se gonfle plus que le côté inférieur. Quelque chose de semblable a lieu dans une greffe de pommiers sur paradis ; les fruits deviennent plus gros dans l'un et l'autre cas. Ainsi, quelque soit la quantité de sève qui monte dans une branche, cette branche ne prospérera que si ses bourgeons ne sont pas empêchés d'envoyer des fibres descendantes jusque dans la terre pour y former des racines ; et comme c'est entre l'écorce et l'aubier que ces fibres descendent, la plaie annulaire s'oppose à leur passage tant que les deux lèvres ne sont pas réunies.

(29) M. Antoine Gautier, paraissant avoir copié un auteur qui n'aimait pas la plaie annulaire, indique de faire cette plaie avec une serpette, ce qui est bien propre à en dégoûter, en la rendant et la difficulté de la bien exécuter de cette manière. Landry, l'inventeur de la plaie annulaire, a inventé aussi un instrument pour la pratiquer, et avec lequel on peut faire trente plaies annulaires par minute avec toute la perfection désirable.

effets étaient produits par l'*altération* ou modification dans la circulation de la sève, résultat à peu près semblable à celui qu'on attribue à la greffe ou à la taille (30).

De l'incision longitudinale.

L'incision longitudinale se fait en fendant l'écorce d'un jeune arbre depuis la naissance de ses branches jusqu'au collet des racines. Comme il faut la pratiquer dans le moment de la sève, si l'on veut que la plaie se cicatrice de suite et n'occasionne aucune carie, il s'en fait une grande déperdition qui affaiblit considérablement l'individu, altère l'arbre et le contraint à donner du fruit avant l'époque fixée par la nature. Le jardinier doit être prévenu que, s'il obtient par ce moyen des récoltes prématurées, c'est toujours aux dépens du jeune sujet.

Dans nos campagnes quelques propriétaires emploient cette incision pour faire développer et faire grossir le tronc d'un arbre ; c'est une faute grave qui donne positivement un résultat opposé à celui qu'ils désirent obtenir (31).

Amans Carrier.

---

(30) Ma note 28 répond aussi à ce paragraphe.

(31) On voit que M. Amans Carrier a puisé ses idées sur l'incision longitudinale à même source où il avait puisé celles émises plus haut sur l'incision annulaire. Les meilleurs ouvrages ne sont pas exempts d'erreurs, et il faut être d'une certaine force pour ne pas s'exposer à puiser aux endroits défectueux. M. Amans Carrier n'a pas toujours été heureux dans son choix, et ce qu'il dit de l'incision longitudinale le prouve évidemment. D'abord, il n'est pas vrai qu'elle cause une *grande déperdition de sève*; ensuite il n'est pas vrai non plus qu'on la pratique sur de jeunes individus pour les contraindre *à donner du fruit avant l'époque fixée par la nature*. Les bons praticiens ont un point de vue tout différent en faisant une ou plusieurs incisions longitudinales à un arbre. Quand le tronc ou certaine branche d'un jeune arbre ne grossit pas convenablement pendant quelques années, et que l'on juge que son écorce est durcie au

Note sur l'art de forcer le lilas de Marly.

Plusieurs jardiniers fleuristes de Paris forcent le lilas de Perse et le lilas Varin, mais je n'en connais qu'un seul qui force le lilas de Marly ; c'est M. Mathieu à Belleville. Son père a été le premier qui en ait eu l'idée il y a plus de soixante ans, et qui l'ait établie en pratique ; le fils continue de l'exercer avec succès. Ce lilas, beaucoup trop grand pour pouvoir être forcé sous un châssis ordinaire, exige un moyen particulier dont je vais donner une idée succincte.

Les lilas que force M. Mathieu ont de 12 à 15 pieds de hauteur, il les tire de la commune des Prés-Saint-Gervais, où il en existe des champs immenses, comme chacun sait. Chaque automne, il en achète quelques centaines de touffes qui ont chacune de quatre à six grosses branches bien ramifiées et bien garnies de boutons à fleurs, et les met en jauge dans son jardin en attendant le moment de s'en servir.

---

point de ne pouvoir se dilater suffisamment pour faire de la place aux nouvelles couches ligneuses qui s'ajoutent ou doivent s'ajouter annuellement sur son aubier, on pratique une ou plusieurs incisions longitudinales jusqu'à l'aubier, et s'il est vrai que c'était la rigidité de l'écorce qui s'opposait au grossissement du tronc, on voit en peu de jours ces fentes s'ouvrir comme le corset d'une femme dont on vient de détacher le lacet, mais il ne s'en écoule pas de sève, et l'arbre, au lieu de s'affaiblir et de se mettre à fruit, reprend au contraire vigueur et forme de plus gros rameaux à bois. Voilà ce que l'on espère et que l'on obtient le plus souvent des incisions longitudinales. Ces incisions ont fait merveille sur des branches de pêchers, dont l'écorce était devenue excessivement dure et paraissait s'opposer évidemment à leur grossissement. Bien plus, on est parvenu à faire disparaître la gomme d'un pêcher en pratiquant des incisions longitudinales sur les branches affectées de cette extravasion.

Si M. Amans Carrier donne suite à la publication de son ouvrage, je lui demande la permission d'en continuer l'examen et d'y ajouter des notes.

POITEAU.

M. Mathieu a une fosse de la longueur de trois panneaux de châssis, de la largeur d'un coffre et profonde de 15 pieds; les parois sont perpendiculaires, afin que la fosse soit aussi large dans le bas que dans le haut : la paroi antérieure a une excavation horizontale vers le milieu de sa hauteur, dans laquelle passe un tuyau de poële; ce tuyau est ainsi placé pour qu'il ne fasse pas saillie dans la fosse, ne brûle pas les plantes, et ne gêne pas le service : il produit de la chaleur et absorbe le trop d'humidité dans la fosse. Quand M. Mathieu veut commencer à forcer, et ordinairement c'est en octobre et novembre, il plante légèrement quatre ou cinq touffes de lilas dans un bout de la fosse, et assez près les unes des autres pour qu'elles n'occupent que l'espace d'un panneau; cette plantation ne consiste qu'à dresser des touffes dans la fosse, à introduire un peu de terreau entre les racines, et à les en recouvrir d'un pouce, car on ne veut pas qu'elles s'attachent à la terre, et on les humecte suffisamment pour faire monter la séve et mettre en mouvement celle contenue dans les tiges et les rameaux. La plantation finie, on place un coffre qui exhausse la paroi postérieure de la fosse de 2 pieds et demi à 3 pieds, et la paroi antérieure de 1 pied et demi à 2 pieds ou davantage, mais toujours de manière que, quand le panneau est posé sur le coffre, les bouts des rameaux les plus élevés des lilas soient à 5 ou 6 pouces du verre. Ensuite on forme un réchaud de fumier de cheval autour du coffre, et on allume le poêle

Jusque là tout est fort naturel; mais voici le merveilleux : on sait que le lilas ordinaire, et surtout la variété dite lilas de Marly, a les fleurs d'un bleu violet assez foncé; eh bien, il faut pourtant en obtenir des fleurs d'une blancheur éblouissante; et quoique M. Mathieu ne soit ni physicien, ni chimiste, ni physiologiste, il n'en réussit pas moins à n'avoir que des fleurs d'un blanc très-pur sur des lilas à fleurs violettes. L'expérience et la pratique ont appris à son père et à lui-même que, pour obtenir ce résultat, il suffit de chauffer plus vivement qu'à l'ordinaire. Il entretient donc dans la fosse où sont les lilas une cha-

leur de 30 à 36 degrés de Réaumur, et en quinze jours les lilas sont couverts de fleurs d'un blanc très-pur. Ces fleurs sont environ d'un quart moins grandes que si les Lilas n'eussent pas été arrachés et eussent fleuri naturellement, parce que leurs racines ne tirent rien ou presque rien de la terre, qu'ils ne dépensent que leur propre sève et un peu de l'humidité qui les environne. Je me hâte de dire aux physiciens que ce n'est pas faute de lumière que ces fleurs sont blanches, car on leur en donne autant que possible, et que les feuilles qui se développent en même temps que les fleurs sont d'un beau vert.

Pour avoir une succession de fleurs depuis novembre jusqu'en mars avec une fosse de trois panneaux, M. Mathieu ne plante à la fois, comme je l'ai dit plus haut, que quatre ou cinq pieds de lilas sous le premier panneau ; six jours après, il en plante autant sous le second panneau, et ainsi de suite. Dix huit jours après une plantation, toute la fleur en est cueillie ou vendue, alors on enlève les lilas et on en remet d'autres à la place : de cette manière, on a toujours des lilas de trois âges et des fleurs qui se succèdent sans interruption. Je note, très-particulièrement, que si on ne donnait pas un peu d'air chaque jour pour laisser évaporer l'humidité, les fleurs moisiraient sans épanouir.

Poiteau.

III. ENGRAIS.

De l'humin et de l'acide humique dans les engrais.

Depuis quelque temps une nouvelle théorie s'est élevée contre l'usage d'attendre que le fumier soit plus ou moins consommé pour l'enterrer comme engrais. Cette théorie dit que par ce moyen on perd une grande partie de l'acide carbonique qui est la principale nourriture des plantes, et conseille en conséquence d'enterrer le fumier avant la fermentation. Cependant les praticiens tiennent toujours à leur ancienne manière,

et continuent de préférer le fumier fait au fumier neuf. Sur cet entrefait, voilà un auteur anglais qui vient donner raison aux praticiens, en disant que l'on perd bien en effet une partie de l'acide carbonique pendant la fermentation, mais que cette fermentation produit du l'acide humique, sans lequel l'acide carbonique ne pourrait pas nourrir les végétaux. En attendant que les savans s'accordent, nous ne risquons rien du tout de préférer un fumier gras qui se coupe à la bêche, à un fumier neuf qui n'est encore que de la litière.

IV. OUTILS.

Lettre à l'Éditeur de la Revue horticole.

Montaglant, le 6 avril 1834

Monsieur, n'ayant trouvé dans aucun livre la manière de diviser facilement et sans danger les touffes de tubercules de dahlia, je vous adresse le dessin d'un instrument de mon invention pour exécuter cette opération avec plus de facilité qu'avec une serpette, et avec moins de danger de se blesser ou de casser les bourgeons naissans. J'ai été invité à vous faire cette communication par plusieurs de mes amis abonnés à votre Revue horticole, qui m'ont fait espérer que vous l'accueilleriez avec indulgence, et la publieriez peut-être dans votre Revue.

Cet outil ou instrument, que l'on pourrait appeler *dédossoir*,

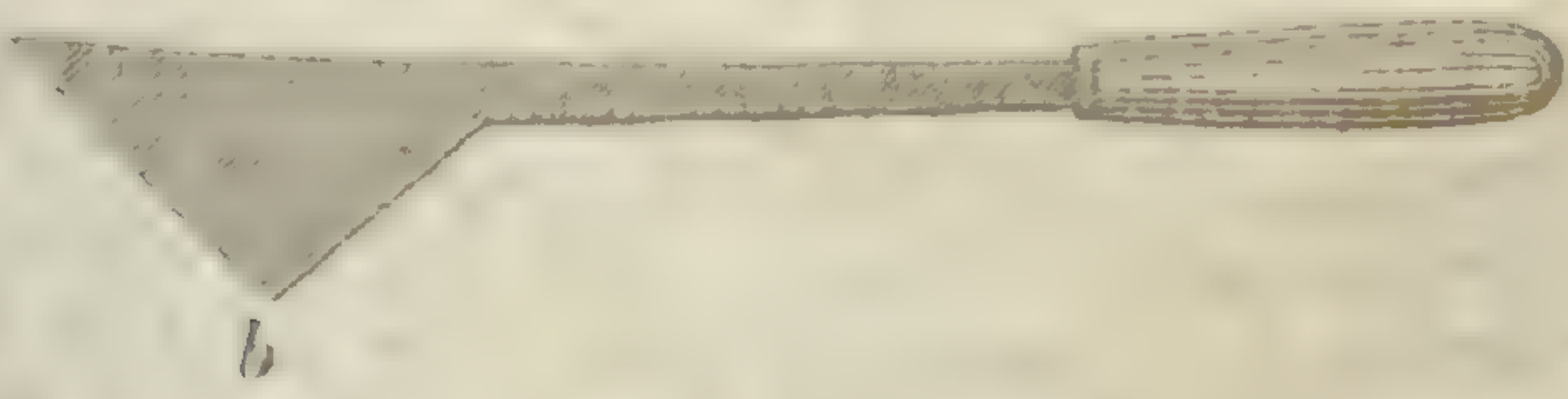

est une lame de fer acérée, alongé en tige par l'un de ses angles, au bout de laquelle tige s'adapte un manche en bois : on peut le faire de différente grandeur,

entre 8 et 12 ou 13 pouces de longueur, y compris le manche. La pointe ou l'angle *a* est très-aiguë, le côté *a b* est seul tranchant. Pour s'en servir on pose la touffe de tubercules sur une planche, on présente la pointe de l'outil dans l'angle formé par le tubercule que l'on veut détacher et le collet auquel sont attachés tous les tubercules, et de manière que le tranchant regarde le collet : alors, en poussant l'outil et en appuyant la lame contre le collet, on détache de celui-ci la partie munie d'yeux correspondant au tubercule que l'on veut séparer de la touffe, et en dédossant ainsi successivement chaque tubercule avec une partie du collet munie d'un ou de plusieurs yeux, on est sûr de n'avoir aucun tubercule borgne, ce qui ne s'obtient pas facilement avec une serpette. Voilà trois ans que je n'emploie plus d'autre moyen pour diviser mes touffes de dahlia.

Si cette explication vous semble assez intelligible, et que vous ne la jugiez pas indigne de la publication, je serai bien flatté de la voir dans le plus prochain numéro de votre Revue horticole ainsi que la figure du déclossoir qui en est l'objet.

J'ai l'honneur, etc. CHARDON fils,

Jardinier fleuriste, à Montaglant, près de Coulommiers (Seine-et-Marne).

V. FRUITS, LÉGUMES.

Concombre blanc de Russie.

M. Jacquin a donné, dans les Annales de Flore et de Pomone, février 1824, la description et la figure du concombre qu'il nomme ainsi. Il a été obtenu dans son jardin des graines du cornichon hâtif de Russie, qu'il croit avoir été fécondées par le pollen du concombre blanc ordinaire. Ce fruit est oblong, long seulement de quatre pouces à sa maturité, et a le mérite de rester blanc, tandis que notre concombre blanc

tend à jaunir avant de mûrir, ce qui est un défaut dans l'opinion des chefs de cuisine.

La plante du concombre blanc de Russie ne devenant pas grande, se cultive facilement sous châssis, et ses fruits nouent en quantité. Si cette variété ou hybride ne dégénère pas et qu'elle reste toujours aussi fertile, elle méritera de prendre rang dans nos cultures.

VI. PLANTES D'ORNEMENT.

Nouvelles pivoines ligneuses obtenues de semis par M. Mathieu, à Belleville.

Dans le no. d'octobre dernier de la *Revue horticole*, pag. 292, on trouve un article sur les nouvelles variétés de pivoines ligneuses obtenues dans différens établissemens à Paris, notamment chez M. Noisette. Parmi ces variétés, il en est deux obtenues par M. Mathieu à Belleville, que je n'avais décrites qu'incomplétement en 1833, année de leur première floraison, l'une sous le nom de *Paonia montan virginalis*, et l'autre sous celui de *Paonia montan purpureo-lilacina*. Une troisième variété très remarquable ayant fleuri cette année, chez M. Mathieu, je vais compléter mes deux premières descriptions, et y joindre celle de cette troisième variété. Je changerai même le nom de la première, parce qu'il était déjà précédemment consacré à désigner une variété de la *Paonia albiflora*, ou pivoine de Sibérie.

1°. *Paonia Montan Victoria*. Hortul. Cette plante est, aux yeux de tous les connaisseurs, le plus beau gain qu'on ait encore obtenu de la pivoine en arbre. Elle est vigoureuse, d'une belle végétation, et cependant ne s'élève pas beaucoup, parce que ses rameaux, gros et bien nourris, s'aoûtent de très-bonne heure chaque année. Ses jeunes pousses et ses jeunes feuilles sont très-velues et rougeâtres en naissant, mais la villosité disparaissant bientôt, les rameaux se trouvent nus, un peu rougeâtres, et munis d'angles longitudinaux dans leur partie supérieure, qu'on n'observe pas

sur les autres pivoines. Les pétioles sont légèrement velus, surtout en dessous, et marqués d'une ligne rouge en dessus. Les folioles sont rarement au-dessus du nombre cinq, et la paire inférieure est aussi rarement plus que trifoliolée ; toutes ces folioles sont plus larges et plus courtes que dans les autres espèces, sensiblement rugueuses en dessus, très-nervées, réticulées et velues en dessous, celles qui se divisent ont les lobes arrondis ou beaucoup moins aigus que dans les congénères, et le rouge du pétiole se prolonge sur les nervures.

Bractées étroites ; bouton blanc, de moyenne grosseur. Fleur d'un beau blanc, presque pleine, alongée, large de cinq pouces, ayant les pétales peu frangés, disposés avec beaucoup de grâce et de mouvement ; ils ont le bas teint d'un carné tendre, qui relève avantageusement le blanc pur du limbe. Les étamines qui persistent parmi les pétales contribuent aussi, par leur couleur dorée, à rehausser le mérite de cette fleur magnifique, dont l'odeur douce est encore une qualité.

Les amis de l'horticulture se sont unanimement empressés de consacrer cette belle plante à perpétuer le nom de madame Mathieu (Victoire), comme un hommage rendu à son mérite personnel et à ses qualités sociales.

Cette pivoine, ardemment désirée par tous les amateurs qui l'ont vue en fleur, est en multiplication, et la première marcote est déjà retenue, à un prix très-élevé, par un cultivateur piémontais qui l'emportera dans son pays pour l'y propager, et sur laquelle il fonde, avec raison, de grandes espérances.

2°. *Pæonia Montan purpureo lilacina.* Hortul. Celle-ci s'élève plus que la précédente, n'est point velue en naissant, et ses pousses sont d'un vert glauque et très-floriferes. Elle a le feuillage grand, étoffé, à folioles longues et aiguës ; ses fleurs sont grosses, pleines, larges de six pouces, bombées, ayant souvent des pétales du centre plus longs que les autres, plissés ou en cornet, tous liliacés sur le limbe et d'un pourpre légèrement violacé vers le milieu et sur l'onglet. Il ne

reste que peu ou point d'étamines. Fleur extrêmement élégante, par une sorte de liberté et par la nuance bien graduée de ses couleurs. Elle n'a pas d'odeur. M. Mathieu l'a mise en multiplication cette année, et il ne tardera pas à pouvoir en livrer de jeunes pieds aux amateurs.

3°. *Paonia Vanitan Angelica.* Hamet. Plante vigoureuse, assez élevée, n'ayant les jeunes pousses et les jeunes feuilles que peu velues. Pétiole communément très-long, feuilles biternées, à folioles grandes, allongées, presque nues en dessous, à lobes aigus, tournées à l'extrémité. Fleur large de cinq pouces, hémisphérique ou en boule, régulière, d'un rose assez vif mêlé d'un peu de violet. Les pétales extérieurs sont fort larges, et il ne reste que peu ou point d'étamines.

Les connaisseurs, ayant trouvé cette plante également très-belle et fort distincte des autres, ont témoigné leur reconnaissance à M. Mathieu, en la consacrant à perpétuer le nom de sa fille Angélique, et en lui donnant à lui-même une marque de leur admiration dans l'art qu'il exerce avec une rare intelligence et avec le succès le plus constant. POITEAU.

Amaryllis curviflora et *sarniensis.*

Ces deux plantes étant souvent confondues ou prises l'une pour l'autre par **les amateurs qui ne s'attachent** que légèrement aux caractères botaniques, M. Godefroy a cru devoir les exposer toutes les deux sous les yeux de la Société d'horticulture de Paris, dans sa séance du 7 septembre dernier, et faire observer que l'*amaryllis curviflora* a les fleurs d'un rouge vermillon éclatant et les feuilles glauques, tandis que l'*amaryllis sarniensis* **a les** fleurs d'un rouge cerise vif et les feuilles vertes.

Amaranthus giganteus, TENORE.

J'ai reçu les graines de **cette** plante de Naples il

y a quelques années, et quoiqu'ayant quelques rapports avec sa congénère *amaranthus caudatus*, elle se soutient parfaitement distincte. J'ai eu, cette année, plusieurs pieds de cette espèce qui formaient des buissons de plus de *six* pieds de hauteur et plus de *dix-huit* de tour, avec des épis paniculés et pendans de près de 4 pieds de long, dont l'ensemble formait des masses d'un très-bel effet.

Lilas royal.

On possède depuis quelques années une variété de lilas commun plus belle que le lilas de Marly ; les uns l'appelent lilas royal et les autres lilas du roi. L'arbrisseau paraît plus fort, plus vigoureux dans son bois, dans la largeur de ses feuilles ; mais ce qui le distingue plus particulièrement et le rend supérieur au lilas de Marly, ce sont ses grappes plus volumineuses, plus denses et garnies d'un plus grand nombre de fleurs plus colorées. Les étamines sont plus grosses que dans le lilas commun, le style est plus court et les stigmates plus verts. On le multiplie par la greffe, en attendant qu'il soit assez nombreux pour en faire des mères et l'obtenir de couchage ou de dragons. On le voit au Jardin du roi et chez les principaux pépiniéristes. Peut-être trouvera-t-on que le très-grand nombre de ses fleurs rend ses panicules moins élégantes que celles du lilas de Marly.

VII. ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

Extrait de la première leçon du Cours d'économie forestière, professé gratuitement tous les dimanches à midi précis, quai Malaquai, n°. 1, par M. Tournay, *ex-inspecteur particulier des travaux forestiers du bois de Boulogne.*

Il nous a paru que le but du professeur est de dé-

velopper une nouvelle méthode d'aménagement et d'exploitation des forêts, préférable à toutes celles actuellement suivies. Sa première leçon a été consacrée à l'exposé des motifs de son cours. Il a présenté un tableau comparatif de la valeur des bois à différentes époques, d'où il résulte qu'en 80 ans les bois ont acquis une valeur de 15 pour 1, comparativement avec le poids et la valeur de l'argent et même du blé. D'après ce tableau, en 1751 l'arpent de bois se vendait 82 fr. équivalant à 12 onces et demie d'argent à 54 fr. le marc, et à 5 setiers et demi de blé du poids de 240 livres à 15 f. le setier. En 1831, la même quantité et qualité s'est vendue 1,200 fr., équivalant à 176 onces et demie d'argent, et 110 setiers de blé au prix de 30 fr. le setier.

De 1816 à 1821, le prix moyen de l'hectare de bois a été de 676 fr. 69 c., équivalant à 100 onces d'argent et à 24 setiers de blé à 30 fr. le setier. En 1826, après une augmentation graduelle, l'hectare de bois s'est vendu 1,343 fr. 74 c., équivalant à 210 onces d'argent et à 54 setiers de blé à 25 fr. le setier. De 1828 à 1832, il y a eu un peu de baisse dans le prix des bois. En 1833, l'hectare s'est vendu 1,053 fr. Le professeur avoue ne pas connaître précisément la quantité d'arbres réservés dans ces dernières ventes, mais il la croit plus grande que dans les ventes de 1816 à 1821, d'où il conclut qu'en 1833 l'hectare a valu 1,258 f., équivalant à 183 onces $\frac{1}{2}$ d'argent au prix de 54 fr. le marc, et à 50 setiers $\frac{1}{2}$ de blé au prix de 25 fr. le setier. Le professeur voit dans cet état de choses un préjudice considérable pour le plus grand nombre de consommateurs, et cependant il se propose de démontrer, dans ses leçons subséquentes, que les propriétés forestières sont à charge à leurs possesseurs.

Parmi toutes les calamités nées de la cherté exorbitante des bois, M. Tourney signale particulièrement la masse de délits forestiers qui s'accroît chaque jour d'une manière effrayante. En 1825 on en comptait 51,002 contre 86,862 prévenus, et en 1831 on en comptait 112,649 contre 188,649 prévenus. Quel moyen de remédier à tant de désordres? M. Tourney entreprend

de le démontrer dans son cours. C'est une question digne d'intérêt, et que devraient examiner attentivement nos hommes d'état et nos législateurs.

Le professeur est d'avis qu'il faudrait 1,234 écoles normales forestières dans 59 de nos départemens, dans chacun desquels on formerait de une à soixante écoles, suivant la quantité de bois communaux. Chaque école aurait de 12 à 1,800 hectares de bois; un naturaliste et un exploiteur de bois y instruiraient de 48 à 72 élèves. L'institution devrait être formée par les communes forestières, et composée de 100 ingénieurs, de 1,000 naturalistes et de 1,000 exploiteurs de bois de première classe pour instruire 75,000 élèves et tous les habitans de 11,000 communes propriétaires de bois.

M. Tourney promet de prouver dans son cours la nécessité et les avantages de cette vaste institution, et de démontrer, 1°. qu'elle ne coûterait que le trentième des améliorations possibles à faire dans les bois communaux, ou le dixième de la valeur nette des produits qu'on laisse perdre; 2°. que l'éclaircie des bois pour les 4 des plus faibles brins superflus, nuisant à la bienvenue et à la prospérité des forêts, pourraient chauffer tous les habitans de la France pendant cinq ans, sans coupes ordinaires annuelles; 3°. qu'au moyen de cette éclaircie, les arbres restés debout sur le sol tripleront leur produit suivant les échelles mathématiques d'accroissement; 4°. que 2,025,454 hectares de bois plantés et aménagés convenablement donneront quatre fois plus de produits que les 6,500,000 hectares que l'on a abandonnés à la nature; 5°. et enfin, qu'au moyen de la plantation de 12 arbres isolés par hectare dans les champs, les vignes exceptées, et ceux plantés le long des routes et canaux, les massifs des forêts en plaine, pourront disparaître sans inconvénient dans le cours de cent ans.

Le professeur promet encore de faire voir dans ses leçons successives, que de tout temps les gouvernemens ont tâché de satisfaire aux besoins du peuple, mais qu'ils n'ont pas prévenu les causes qui mettent un obstacle à l'effet de leur bonne intention; ces causes sont, selon M. Tourney, dans les agens forestiers qui

cherchent plus à se rendre nécessaires qu'utiles. Si on excepte les ouvrages de Buffon, de Duhamel, de Varenne de Feuille sur les forêts, tous les autres ne sont que des compilations obscures, souvent erronées et qui ne présentent rien d'utile. Il reconnaît qu'il y a des forestiers probes et désintéressés, mais il en voit aussi qui puisent à pleines mains dans la bourse des contribuables, et les réduisent sans miséricorde à la plus affreuse misère.

Passant ensuite aux aménagemens actuels des forêts, il découvre le vice de leurs procédés, et prouve qu'ils ne sont pas dirigés dans l'intérêt de la nation, puisque les bois ne sont pas plantés de manière à en tirer un produit plus grand que celui des forêts abandonnées à la nature; que ces aménagemens défectueux, conçus par Froidour, constamment suivis par ses successeurs, ruinent la France d'arbres propres aux grandes constructions; que le martelage spécial pour la marine est un exemple d'arbitraire qui a régné et qui restera comme un monument de barbarie inventé pour favoriser l'exaction des administrateurs envers les administrés.

Telles sont les notions que nous avons recueillies dans la première leçon du cours de M. Tournay.

VIII. MÉLANGES.

Extrait des séances du conseil d'administration de la Société d'horticulture de Paris.

Séance du 8 janvier 1834. M. Poiteau lit une notice sur la recherche des moyens d'obtenir le Gingo avec une tige toujours droite et verticale.

M. Oscar Leclerc lit une notice sur l'extension des pépinières dans le département de Maine-et-Loire, et montre qu'en 1760 il y avait à peine 6 hectares de pépinières aux environs de la ville d'Angers, qu'en 1808 on n'en comptait encore que 10 hectares, et qu'aujourd'hui les pépinières occupent de 80 à 100 hectares de terre, sans que cette augmentation nuise aux pépiniéristes

d'Orléans et de Tours, tant les plantations se multiplient dans les départemens de l'ouest de la France.

Séance du 22 janvier. M. Jacques lit une note sur l'*Halesia diptera*, arbrisseau si rare, quoique très-rustique, qu'on n'en connaît qu'un seul pied aux environs de Paris, chez M. le baron de Pappenheim. A ce sujet, M. Poiteau témoigne son étonnement de ce qu'on ne greffe pas cette espèce sur sa congénère l'*Halesia tetraptera*, puisque la première ne donne ni drageons, ni ne mûrit ses graines, ni ne réussit de boutures.

M. Jacques lit encore une notice sur un noyer hybride obtenu à Trianon, et qui paraît être le résultat d'une fécondation croisée entre le *juglans nigra*, comme mère, et le *juglans regia*, comme père.

M. de Sainte-Colombe dépose sur le bureau une larve connue sous le nom de *ver gris*, qui cause de grands ravages aux choux et brocolis. M. Turpin est chargé d'examiner cet insecte, et d'en faire un rapport au conseil.

M. Poiteau rappelle que M. Van Mons de Louvain a promis d'envoyer des greffes de ses meilleurs fruits nouveaux, et qu'il serait bientôt temps de lui écrire à ce sujet. M. le président se charge d'écrire lui-même à M. Van Mons.

Séance du 5 février. M. Berlèse dit que M. Maupoil, pépiniériste à Dolo, près Padoue, multiplie avec succès les pivoines ligneuses, en en bouturant des pousses encore tendres munies d'un bouton à fleur. Il fait ses boutures à froid à mi-ombre, sous un châssis ou sous des cloches, et elles s'enracinent dans l'année.

Séance du 19 février. M. Soulange Bodin dit que le même M. Maupoil a recueilli des graines du *morus multicaulis*, qu'il les a semées, et qu'elles ont produit beaucoup de variétés plus ou moins semblables à notre mûrier blanc ordinaire, ce qui démontre la nécessité de multiplier le *multicaulis* de boutures pour le conserver franc.

Séance du 2 mars. Il sera rendu compte de cette séance solennelle dans le prochain numéro.

Séance du 5 mars. M. Payen fait connaître qu'il existe une grande quantité de mannite dans la racine de céleri-rave.

Séance du 19 *mars.* M. Debonnaire de Gif lit un mémoire tendant à démontrer qu'il y a plus de profit à planter des peupliers blancs que des peupliers d'Italie.

Séance du 2 *avril.* M. Payen adresse une notice sur un engrais applicable à presque toutes les cultures.

M. Ollivier, grainier-fleuriste à Rouen, fait connaître qu'il a établi un espalier d'orangers à l'instar de celui de M. Fion à Paris.

M. Bernard de Luchet donne des renseignemens nouveaux sur la culture et la conservation des patates.

M. Van Mons de Louvain adresse une collection de greffes de ses meilleurs fruits.

M. le président attire l'attention du conseil sur le projet d'un marché aux fleurs couvert présenté depuis trois ans par MM. Parpaille et Lepreux. Le conseil adopte de nouveau ce projet, et décide qu'il en sera adressé copie à M. le préfet de la Seine, avec prière d'employer son intervention pour le mettre à exécution.

Séance du 16 *avril.* MM. Jacques et Jacquin déposent sur le bureau des pommes-de-terre qu'ils viennent de sortir de terre, provenant de tubercules plantés en juillet 1833.

M. Tougard envoie de Rouen un mémoire sur le puceron lanigère, dont l'impression dans les Annales est ordonnée.

M. Gillet de Laumont lit une note sur une variété de châtaignier, dit châtaignier à bois, qui se distingue en ce que les jeunes pieds se ramifient moins, et sont plus propres à faire des cerceaux, et dépose des graines d'une variété d'épicea dite *epicea Bosc.*

M. Poiteau exprime le vœu que quelques membres veuillent bien recueillir les effets fâcheux du froid et de la sécheresse depuis le commencement de mars.

Séance du 7 mai. M. Vidars écrit de Montpellier qu'il existe auprès de Genève un gingo femelle portant fruit, et que l'on pourra bientôt multiplier ce bel

arbre de graines, lesquelles produiront de plus beaux individus que ceux provenant de boutures.

M. Lemon expose plusieurs pelargonium d'une rare beauté, provenant directement du cap de Bonne-Espérance.

MM. Debonnaire, de Murinais, Berlèse rendent compte de leurs remarques sur les premières expositions de fleurs aux nouveaux marchés de la place Royale et de la Madeleine, marchés établis contre le gré de la plupart des horticulteurs qui exposent sur l'ancien marché aux fleurs. Il résulte, des observations de ces messieurs, que le marché de la place Royale pourra bien ne pas réussir, et que celui de la Madeleine, au contraire, pourra obtenir un plein succès.

M. Payen rapporte des exemples pour démontrer que son engrais animalisé a la propriété de hâter et de multiplier le produit des asperges.

Séance du 21 mai. M. l'intendant de la liste civile écrit que le roi alloue à la Société une somme de mille francs à titre d'encouragement.

M. Jacques présente un pied de *zinnia coccinea*, très-belle variété du *zinnia elegans*.

M. le comte de Murinais donne des détails sur l'état prospère de la pépinière d'arbres fruitiers de la Société.

Orangers à vendre.

M. Chomet, propriétaire à Villiers-le-Bel, près Écouen (Seine-et-Oise), met en vente 700 orangers, âgés de 10 à 50 ans, formant une collection magnifique, riche en espèces et dans le meilleur état, qu'il s'était plu à rassembler et à cultiver avec passion, mais son grand âge et une malheureuse cécité ne lui permettant plus d'en jouir, il s'est décidé à la vendre à des conditions raisonnables, soit en entier ou par parties, selon le choix des acquéreurs. Il vendra même aussi sa maison, dépendance et jardin. On trouvera les renseignemens sur les lieux.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE

JUILLET 1834.

I. CULTURE.

COURS D'HORTICULTURE.

La Société centrale d'agriculture de Nanci a ouvert un cours d'horticulture le 14 novembre 1832, professé par M. GIRONDE, en faveur des élèves de l'école normale primaire du département de la Meurthe. Le numéro de décembre 1833, du *Bon Cultivateur*, contient le discours d'ouverture du professeur; le cours durera dix mois, et se répétera régulièrement chaque année, avec les variantes que la science et l'expérience rendraient nécessaires. On commencera par des notions suffisantes de botanique, de physiologie; le professeur parlera ensuite de la nature des terres, des engrais, des outils et de la manière de s'en servir; du choix et de la conservation des graines, des couches et de la culture des légumes, de la culture et de la conduite des arbres fruitiers, de la conservation des fruits; des plantations des jardins d'agrément et pittoresques, etc., etc. Le professeur s'est adressé aussi bien au cœur qu'à l'esprit et à l'intelligence des élèves; mais je regrette qu'en leur montrant toute l'importance de l'horticulture, il ne l'ait rattachée en aucune manière à l'agriculture. Cependant on reconnaît aujourd'hui que l'horticulture est le laboratoire d'une bonne agriculture, qu'elle est à l'agriculture ce que la chimie est aux arts industriels; et que de même qu'un chimiste sera boulanger ou brasseur dès qu'il le vou-

dra, un bon jardinier sera également bon agriculteur dès qu'il le voudra : il lui suffira de négliger une partie de ce qu'il sait, tandis que l'agriculteur serait obligé d'apprendre beaucoup de choses pour devenir un jardinier passable. L'agriculture n'est qu'une partie du jardinage sur une plus grande échelle et plus grossièrement exécutée.

Nonobstant cette lacune du professeur, nous félicitons la société d'agriculture de Nanci d'avoir ouvert un cours d'horticulture. Si les élèves profitent des leçons qui leur seront données, ils sentiront bien vite eux-mêmes que, lorsqu'ils seront bons jardiniers, ils deviendront bons agriculteurs dès qu'ils le voudront.

Culture de la caracolle, phaseolus caracalla, *en pleine terre.*

Cette plante ligneuse et volubile, originaire de l'Inde, végète faiblement cultivée en pot, et ses fleurs, aussi extraordinaires que belles, ne s'y montrent pas chaque année, et, lorsqu'elles s'y développent, elles ne sont ni aussi nombreuses ni aussi grandes que quand la plante est cultivée en pleine terre. Frappé de ces inconvéniens, M. Lemon, observateur éclairé, a, pendant plusieurs années, cultivé des caracolles plantées au pied d'un mur au midi, contre lequel il les palissait, et où elles végétaient vigoureusement et fleurissaient abondamment. Aux approches de l'hiver il les dépalissait, enterrait leurs rameaux dans des rigoles, et buttait le pied comme on fait aux figuiers à Argenteuil, et elles passaient fort bien l'hiver de cette manière. Au printemps il relevait les rameaux, les taillait et les rattachait au mur.

On voit très-peu de caracolles dans les jardins, parce que sa culture en pot donne peu de satisfaction; mais quand les amateurs voudront la cultiver comme M. Lemon, en terre légère, riche en nourriture, ils verront qu'elle est digne de leurs soins et d'être plus multipliée.

Culture du balisier, canna, *en pleine terre.*

Le balisier commun, *canna indica*, peut bien se semer au printemps sur couche ou en place et fleurir dans l'automne ; mais ce n'est pas la plus belle espèce. Il y en a quatre ou cinq autres plus dignes des soins des amateurs, et dont la culture en pleine terre donne toute satisfaction, tant par leur belle végétation que par la richesse de leurs fleurs. J'ai vu cette méthode établie en pratique en Belgique, et depuis quelques années on en a fait l'expérience avec le plus grand succès au Jardin des Plantes de Paris ; cette culture a beaucoup de rapport avec celle des dahlias, et elle est plus simple. Fin de mai on dépote les balisiers et on les place en pleine terre douce et meuble ; on arrose copieusement pendant l'été (car les balisiers croissent aux lieux humides et inondés dans leur pays). Quand les premières gelées ont atteint les feuilles, on les coupe, ainsi que les tiges, à quelques pouces de terre ; on lève les touffes de racines avec une bêche, et on les jette dans une cave à l'obscurité, où elles ne peuvent ni geler ni se dessécher. En mai suivant on les retire, on divise les touffes si elles sont trop grosses, et on les replante en pleine terre comme précédemment.

Tel est le moyen bien simple de jouir de toute la beauté et de la luxuriante végétation des balisiers. Cela n'empêche pas d'en conserver en pot pour varier l'époque de la floraison, et que l'on traite comme des plantes de serre chaude.

Extrait d'une note sur la culture et la floraison du Cactus serpentinus, Lix. Cactus brasiliensis, Dumont de Courset. (Bot. cult., supplém., tom. 7, pag. 269.)

Le premier nom de cette espèce pourrait la faire confondre avec notre serpentin, *cactus flagelliformis*, mais elle en est très-différente ; c'est avec le *cactus cy-*

lindricus qu'elle a beaucoup de ressemblance par le port, l'une et l'autre ayant la tige droite, haute de 6 à 12 pieds : néanmoins le *C. serpentinus* est caractérisé par un vert glauque, par 10 ou 11 sillons longitudinaux et parallèles, par des paquets d'épines blanches nues à la base, divergentes en rayons, tandis que le *C. cylindricus* est d'un vert foncé, marqué de losanges, et muni de paquets blancs et soyeux d'où sortent les épines. Ces deux espèces se cultivent en serre chaude et ne fleurissent pas habituellement chez nous. Est-ce parce que nous les tenons en serre chaude? D'après l'expérience de M. Myon, membre de la Société d'agriculture de Nancy, la serre chaude serait nuisible, du moins à la floraison du *C. serpentinus*, car il y a huit ans qu'il tient cette espèce en serre tempérée, et depuis trois ans elle fleurit chaque année. Il ne la sort jamais, d'abord parce qu'elle a 9 pieds de hauteur et qu'il serait difficile de la remuer sans risquer de la casser, et en second lieu parce qu'elle fleurit le soir comme le *C. grandiflorus*, et que l'air et la fraîcheur de la nuit pourraient contrarier le développement des fleurs. C'est dans le haut de la tige que ces fleurs se présentent. Le bouton ou tube calicinal est muni d'écailles roses, et son limbe se divise en 24 lanières également roses; il devient long de six pouces, et s'évase enfin au sommet en une belle couronne large de 4 pouces, formée de 32 pétales blancs disposés sur deux rangs, et recouvrant, sans les cacher, les divisions roses du calice, ce qui contribue beaucoup à augmenter encore la beauté de cette fleur, qui répand alors une odeur agréable que M. de Myon ne peut comparer à aucune autre. Les étamines, au nombre d'environ 600, sont blanches ainsi que le style, qui se divise au sommet en 8 ou 10 branches stigmatiques.

D'après l'expérience de M. de Myon, il conviendrait donc de cultiver le *C. serpentinus* en serre tempérée pour en obtenir des fleurs qui, comme on le voit, sont fort belles.

Greffe de la pivoine en arbre sur tubercule de pivoine herbacée

Cette greffe n'est plus nouvelle ; M. Soulange-Bodin surtout l'a pratiquée en quantité ; mais jusqu'ici personne, je crois, n'en avait obtenu un résultat aussi complet que M. Jacques, jardinier des domaines privés du roi, à Neuilly. Le 26 juillet 1833 il a greffé un rameau de pivoine moutan sur un tubercule de pivoine herbacée, et a tenu la greffe simplement sous cloche ombragée. En mars suivant, c'est-à-dire sept mois après, il a présenté la plante en pleine floraison à la Société d'horticulture. On devine aisément que M. Jacques a choisi un maître rameau muni d'un bon œil terminal.

Un succès aussi rapide a vivement intéressé le Conseil. M. Jacques a été invité à conserver sa greffe et à examiner si le moutan s'affranchira en faisant descendre des racines dans la terre, ou s'il vivra et se fortifiera en tirant seulement sa nourriture par le tubercule, son sujet. Si la durée d'un tubercule de pivoine herbacée était connue, la même expérience pourrait peut-être apprendre si une greffe ligneuse a ou n'a pas la propriété de prolonger la durée de ce tubercule au delà de son terme ordinaire.

Extrait d'une tournée horticole faite en 1828 *dans le grand duché de Bade.*

Le parc de Carlsruhe est une forêt naturelle de chênes et de pins, percée de trente-deux avenues qui partent en rayonnant de la principale façade du palais du grand-duc. Le palais, le parc et les jardins sont l'œuvre d'un architecte français nommé Béruau, qui les a exécutés en 1715. Aujourd'hui les jardins sont refaits dans le style moderne, et le parc a été embelli par des plantations d'arbres verts. Il y a un enclos particulier de 400 acres pour les bêtes fauves.

Le parc et tous les jardins de Carlsruhe sont ouverts au public en tout temps, et pendant l'été des troupes de musiciens les parcourent et se font entendre à des intervalles rapprochés, depuis le matin jusqu'au soir, pour amuser les promeneurs. Le jardinier qui nous conduisait était un Français, qui se faisait appeler Napoléon Vernier ; c'était un poëte enthousiaste, et il se trouvait très-heureux de travailler dans ces jardins parce qu'il entendait les rossignols chanter soir et matin, que les militaires y venaient faire l'exercice tous les jours avant déjeuner, que les répétitions à la salle de l'Opéra, qui est attenant au jardin, se faisaient ensuite, et qu'enfin venaient les bandes de musiciens jouer dans le parc le reste de la journée.

Le jardin anglais de Carlsruhe contient environ 60 acres (20 hectares), et est percé d'allées dans toutes les directions, qui lui donnent une certaine ressemblance avec le bois de Boulogne près Paris.

Plusieurs rues et places de Carlsruhe sont plantées de lignes d'arbres, dans l'une c'est une belle avenue de platanes, dans une autre ce sont des catalpas; plusieurs le sont en acacias ; le devant de la caserne est planté en marronniers ordinaires et rubicons. Dans la place qui fait face au palais, il y a une triple et quadruple ligne ceintrée de différens arbres, et pendant l'été on y place quelques centaines de gros orangers couverts de fleurs et de fruits. L'odeur suave de ces orangers, qui, au commencement de l'été, se répand dans toute la ville, et le chant mélodieux des oiseaux d'alentour produisent un ravissement unique dans toute l'Allemagne.

Tout le public jouit non seulement de ces beaux orangers, du jardin anglais et du parc de Carlsruhe, mais aussi des parcs et jardins de trente autres châteaux ou palais que possède le grand-duc sur l'étendue de son duché. En vérité, un prince en Allemagne ne jouit de rien hors de sa chambre qu'il ne le partage avec son peuple. Il est vrai que ce peuple est écrasé d'impôts pour l'entretien de ces jardins, mais au moins il en jouit comme s'ils lui appartenaient. C'est une consolation.

Le jardin botanique de Carlsruhe est très-riche en belles plantes parfaitement cultivées. Les végétaux, cultivés chez nous en terre de bruyères, le sont là dans du terreau de feuilles et de bois pourris. Nous y avons vu des *glycine sinensis* qui mûrissent des fruits tous les ans à l'air libre; dans la serre chaude des *chamœrops humilis* qui donnent des fruits, dont on élève de jeunes plantes; des *passiflora maliformis* qui produisent des fruits en abondance chaque année; la *valisneria spiralis*, le *phormium tenax*, qui a rapporté des graines. Le *rhododendron ponticum* exige une couverture chaque hiver, tandis que le *rhododendron maximum* ne réclame aucun abri.

Le jardin potager du grand-duc, à Carlsruhe, est de la contenance de 5 ou 6 arpens, et nous a paru très-bien cultivé. Les ananas sont en bâche pendant l'été, et aux approches de l'hiver on les transporte dans une serre à toiture opaque, et dont le devant est en châssis vitrés posés presque perpendiculairement. On en cueille le plus grand nombre en décembre et en mars. Environ 300 ananas sont employés chaque année à faire du vin que l'on trouve exquis, et 400 autres sont coupés pour être mangés. On en sert sur la table du grand-duc tous les jours de l'année. La terre dans laquelle on les cultive est composée de deux tiers de terreau de feuilles et de fumier, d'un demi-tiers de tourbe de marais et d'un demi-tiers de sable. Il paraît qu'on ne trouve pas de terre de bruyère proprement dite aux environs de Carlsruhe. On cultive et on force les figuiers sous châssis, ainsi que des pêchers, ce qui n'empêche pas d'en avoir aussi en plein vent.

Il y a un grand nombre de parcs et jardins fort beaux et bien cultivés dans le grand-duché : le jardin de la margrave Amélie est situé dans un faubourg de Carlsruhe, et traversé par une rue pontée d'où les passans voient, à droite et à gauche l'intérieur du jardin, comme d'un point fait exprès pour leur procurer cet agrément. La villa de Christine de Suède, à Bade est une des plus belles du grand-duché. Enfin, l'horticulture est très-avancée dans ce petit état.

La célèbre Forêt-Noire, dans le duché de Bade,

autrefois toute couverte de bois, est maintenant déboisée dans la plus grande partie; des deux portions qui restent encore, l'une consiste en pins et sapins blancs, et l'autre en chênes dont plusieurs sont très-gros. Les chênes croissent à Carlsruhe avec une très-grande vigueur; il n'est pas rare d'en trouver avec des feuilles longues de 12 à 14 pouces, et larges de 6 à 8 pouces. Une variété supérieure de pin sylvestre croît sur le Rhin, auprès de Rastadt du côté de l'Allemagne, et près de Haguenau du côté de la France (1). Des grainiers de Rastadt et de Haguenau en envoient des graines dans diverses parties de l'Europe.

Essais relatifs à l'action du tannin et de plusieurs autres agens sur les racines des plantes; par M. Payen.

Une question importante, sur laquelle les avis des agronomes étaient partagés, vient d'être soulevée par M. Silvestre fils, correspondant de la société d'agriculture.

M. Silvestre a constaté plusieurs fois que des arbres dépérissaient et mouraient bientôt lorsque leurs racines étaient en contact avec les débris désagrégés des racines de chênes abattus aux mêmes endroits.

Divers faits contradictoires, cités dans plusieurs discussions de la Société centrale d'agriculture, rendaient douteuse l'explication de ce phénomène, et laissaient incertaine l'action du tannin, dont plusieurs autres assertions même indiquaient l'innocuité complète.

Il m'a semblé que des expériences directes à ce sujet pourraient contribuer à résoudre le problême.

J'avais précédemment reconnu :

1°. Que le tannin peut entraver complétement l'ac-

(1) L'auteur signale ici sans doute ce que nous appelons pin de Riga, pin de Russie, pin de Haguenau, pin à mâtures, etc., que quelques écrivains regardent comme une espèce distincte, quoique les botanistes n'en conviennent pas.

tion de la diastase, principe immédiat dont les chimistes et les physiologistes ont admis le développement et l'influence dans la germination de certaines graines.

2°. Que le tannin agit sur l'*amidone* (substance organique enveloppée d'un tégument dans la fécule), en contractant ses parties, la rendant moins dissoluble et détruisant même l'effet de sa coloration bleue par l'iode.

Enfin, on savait depuis long-temps que le tannin précipite de leurs solutions diverses substances azotées; et M. Pelouze a démontré récemment que ce même corps peut former avec les oxides métalliques des combinaisons stables en proportions définies, et jouer le rôle d'acide. Qu'enfin son altération spontanée donne lieu à une abondante production d'acide gallique.

Il était donc assez probable que le tannin, jouissant d'une action énergique sur divers produits des végétaux, et pouvant concourir à changer la réaction électro-chimique des bases en contact avec les racines, aurait une influence marquée, soit sur les phénomènes de la germination, soit sur les développemens ultérieurs des plantes.

Afin d'observer cette influence et de l'apprécier comparativement avec les effets d'autres agens, je plaçai des graines de blé, de seigle, d'orge, d'avoine, de maïs, en contact avec d'égales quantités des liquides suivans, toutes les autres circonstances étant rendues égales d'ailleurs.

1°. De l'eau distillée aérée.

2°. Le même liquide plus 0,01 de son poids de solution saturée (pour 10° de température) de carbonate de soude.

3°. De l'eau ne contenant que 0,001 de la même solution alcaline saturée.

4°. Une solution contenant 0,001 de tannin pur.

5°. Une solution renfermant 0,001 d'acide sulfurique à 66°.

6°. De l'eau distillée saturée de chaux.

Dans l'eau distillée, dans le liquide à 0,001 de solution de carbonate de soude et dans la solution à 0,001 de tannin, la germination eut lieu suivant l'ordre ci-

dessus ; dans les liquides (à 0,001 d'acide, à 0,01 de carbonate de soude ou saturé de chaux) elle ne put s'effectuer.

L'eau distillée devint bientôt légèrement acide, le développement des tiges de la plupart des graines d'abord un peu plus rapide que dans la solution à 0,001 de solution de carbonate de soude, se ralentit comparativement à ce qui avait lieu pour ce dernier liquide.

Lorsque celui-ci fut neutralisé par l'acide excrété de la végétation, on rétablit la proportion primitive du sel alcalin ; dans les deux liquides les racines blanches et les tiges vertes avaient au bout de quinze jours une longueur de plusieurs centimètres.

Dans la solution à 0,001 de tannin, toutes les radicules prirent peu à peu une teinte brune, ne se développèrent que très-peu et incomplétement ; les plumules restèrent blanchâtres, mais ne développèrent pas de tiges vertes ; il y avait donc un obstacle très-fortement marqué de la part de ce liquide à tout développement ultérieur.

Lorsque la faible proportion de tannin libre disparut par suite de sa réaction sur la fécule, le *gluten*, etc., des graines, quelques-unes de celles-ci poussèrent quelques radicelles latérales qui restèrent blanches, tandis que les premières racines, très-courtes et brunies, restèrent sans aucun accroissement, ce qui démontre encore l'altération de leurs parties terminales spongieuses, sans que la vie se soit éteinte dans l'embryon. En effet d'ailleurs, le développement de la plumule en une tige verte eut lieu en suivant les progrès des nouvelles racines. Il en fut de même pour plusieurs des graines transportées dans l'eau pure après la réaction du tannin. La plupart poussèrent des radicelles latérales qui fournirent alors aux développemens de la plumule.

Voulant observer l'effet de la même solution si faible de tannin sur les progrès de la végétation active, j'y transplantai plusieurs plantes de blé développées dans l'eau distillée, et dont les racines et les tiges avaient

de 3 à 5 centimètres de longueur, laissant végéter comparativement les autres graines dans l'eau.

Pendant deux jours les effets différèrent peu sensiblement; mais ensuite dans la solution du tannin les racines prirent évidemment une teinte brunâtre qui fut constamment beaucoup plus foncée sur toutes les extrémités spongieuses où l'altération s'était d'abord manifestée, et la nuance brune peu à peu se communiqua au liquide.

Les tiges devinrent d'un vert graduellement plus pâle, puis légèrement jaunâtres; le développement des racines s'arrêta, et celui des tiges se ralentit tellement qu'au bout de dix jours leur longueur était à peu près de moitié moindre que celle acquise dans l'eau simple pour les graines semblables.

Dans une solution incolore contenant 0,002 de tannin pur, les bouts spongieux des racines de blé sont sensiblement brunies au bout de 24 heures à la température de 15 à 17°.

En examinant sous le microscope, avec M. Turpin, les racines dont le développement avait été arrêté par le tannin, nous avons reconnu que leurs extrémités spongieuses étaient devenues opaques et entièrement engorgées; que dans les parties plus anciennement développées l'opacité était moindre, laissait encore apercevoir les conduits, mais que ceux-ci étaient complétement obstrués, bruns, et sans transparence.

Tandis que vues comparativement, des racines de graminées à l'état normal, fraîches et diaphanes, laissaient se dessiner sur le porte-objet toutes les lignes de leur organisation graduellement plus serrée et plus forte, en remontant des extrémités les plus jeunes vers la tige, où se rencontrent leurs parties plus anciennement formées.

Il était donc évident que la réaction précitée, en attaquant avec énergie les parties le plus faiblement organisées par lesquelles le prolongement doit s'effectuer, en interrompant d'ailleurs toute communication entre les différentes parties des racines et la tige, avait dû arrêter le développement des unes, ralentir considé-

rablement celui des autres, et compromettre même leur existence.

Il paraît devoir résulter des faits précédens :

1°. Que le tannin, même en faibles proportions, exerce sur les racines de certaines plantes une action délétère.

2°. Que l'altération produite peut arrêter tout développement ultérieur des extrémités spongieuses attaquées le plus fortement, sans atteindre toujours assez avant pour empêcher la formation des racines latérales sur la racine même dont le bout est frappé de mort : qu'ainsi, dans le plus grand nombre des cas, l'altération sera locale et trop peu étendue pour faire périr un arbre, tandis que la superficie d'un sol imprégné d'eau, ayant séjourné sur des écorces de chêne, pourrait faire avorter ou périr toutes végétations de céréales en cet endroit.

3°. Que les acides en certaines proportions, même faibles, nuisent à la germination et au développement des plantes.

4°. Qu'une faible réaction alcaline est favorable aux progrès de la végétation.

5°. Que la saturation de l'acidité développée dans la germination hâte les progrès de celle-ci, et favorise les développemens ultérieurs.

Ces trois derniers résultats s'accordent avec une foule de faits pratiques, et avec des observations que j'ai eu l'honneur de soumettre à l'Académie et à la Société centrale d'agriculture, sur l'influence des émanations de quelques fabriques de divers engrais, et d'autres agens extérieurs de la végétation.

Ils rendent compte de l'un des effets utiles de la chaux, des cendres de végétaux, de la marne calcaire, et de l'influence défavorable des substances alcalines employées en trop fortes proportions ou inégalement réparties.

De ces expériences et de plusieurs autres encore inédites on pourra peut-être conclure que les roches calcaires ou leurs débris, lentement désagrégés et décomposés même par l'acide excrété des racines, déga-

gent de l'acide carbonique et contribuent ainsi à la nutrition des plantes.

Ces faits sont d'ailleurs en harmonie avec les conséquences des belles expériences de MM. Becquerel, Dutrochet et Edwards.

Note sur le Gingo, *Salisburia adiantifolia*, Smith.

Depuis 1754 que le Gingo est arrivé du Japon en Angleterre, et de là en France, nous ne le multiplions que de boutures prises sur ses branches latérales, parce que nous ne possédons pas d'individu femelle pour en recueillir des graines, et qu'on ne nous en envoie pas du pays; mais il arrive toujours qu'une grande partie de ces boutures ne veulent pas s'élever en arbre pyramidal, comme feraient des individus provenus de graines; la plupart se dirigent horizontalement et se refusent à produire une flèche verticale nécessaire pour former enfin un bel arbre pyramidal. Frappé de cet inconvénient, M. Poiteau a proposé à la Société d'horticulture divers moyens usités dans les pépinières, et qu'il croit propres à obtenir le résultat désiré. Ce serait quand un Gingo de bouture est bien enraciné, de le rabattre près de terre pour lui faire pousser un bourgeon adventif qui jouît naturellement de la propriété de s'élever verticalement; de bouturer des racines de Gingo au lieu de brancher, parce que ces racines ne peuvent produire que des bourgeons adventifs; enfin de greffer en écusson le Gingo sur lui-même près de terre. Ce dernier moyen ne lui paraît pas cependant aussi bon que les deux premiers; mais il le conseille, parce qu'il a remarqué que, dans les pépinières, les yeux greffés en écusson se développent en rameaux qui se dirigent mieux verticalement que quand ces mêmes yeux se développent en place.

L'article de M. Poiteau, publié dans les Annales de la Société d'horticulture, a donné l'éveil sur le Gingo, et il a été écrit à la Société qu'il existe un Gingo femelle près de Genève, qui donne des fruits, et que bientôt sans doute on pourra multiplier ce bel arbre par ses

graines, qui alors ne produiront que des individus à tige pyramidale, et feront cesser le désagrément signalé par M. Poiteau.

II. PLANTES D'AGRÉMENT.

Lilas Josikæa. Syringa Josikæa. Jacquin.

Cette nouvelle et intéressante espèce de lilas se trouve décrite et figurée dans le *Botanical magazine*, sous le n°. 3278, et Loudon l'a relatée dans son *Gardener's magazine*, n°. de décembre 1833, pag. 706. Elle a été découverte par la baronne Josika, en Transylvanie, et décrite par Jacquin, qui, par reconnaissance et par politesse, lui a donné le nom de la dame à laquelle on en doit la découverte. Dès 1830, Jacquin en a montré des échantillons en fleur dans une réunion de naturalistes à Hambourg. A la même époque elle a été introduite en Angleterre et en France. Elle a fleuri à Londres en 1833, et à Paris en 1834 pour la première fois, au Jardin des Plantes. Il a fallu en voir la fleur pour la rapporter au genre lilas, car ses feuilles paraissaient appartenir au genre *Chionanthus*.

C'est un arbrisseau qui semble avoir la même vigueur et devoir devenir aussi grand que notre lilas commun. Ses feuilles, opposées et pétiolées, sont oblongues, rétrécies aux deux bouts, aiguës au sommet, longues de 4 à 6 pouces, d'un vert foncé et luisant en dessus, d'un vert blanchâtre en dessous, où les nervures sont saillantes, tandis qu'elles forment des sillons profonds en dessus, et rendent cette dernière surface gaufrée.

L'inflorescence est aussi différente de celle du lilas commun, car, au lieu de présenter un thyrse compacte, c'est une panicule droite, longue de 6 pouces, composée de grappes spiciformes, dont les plus inférieures atteignent la hauteur de l'axe principal. Les fleurs sont d'un lilas foncé, et se distinguent de celles des

autres lilas, en ce que leur limbe, au lieu de s'évaser en soucoupe plane, se tient droit et constitue une corolle véritablement infundibuliforme. Elles s'épanouissent dans le commencement de mai, et répandent l'odeur de lilas, mais plus faiblement que le lilas de Marly.

M. Camuset, pépiniériste du Jardin des Plantes, multiplie cette belle espèce par tous les moyens connus, et bientôt les amateurs pourront en jouir. MM. Cels la possèdent déjà.

Cereus speciosissimus extraordinaire,

Il existe en Angleterre aux jardins Woodhall, dans le Renfrewshire, un pied de ce beau cierge qui, en juillet 1833, occupait une surface de 84 pieds carrés, et avait 300 fleurs épanouies en même temps. Il est dans un grand pot, et ses rameaux étaient palissés sur un treillage adossé contre le derrière d'une serre à ananas. L'excellent jardinier, M. Henderson, qui l'a élevé, lui donnait une terre composée de deux parties de loam riche, de trois de fumier consommé, et d'une consistant, à parties égales, de tourbe, de sable et de tuiles pilées. Le jardinier actuel, M. Denholm, donne à cette plante, ainsi qu'aux autres espèces de la famille des cactées, plus d'eau qu'on ne leur en donne habituellement pendant que leurs boutons à fleur se forment, et il attribue en grande partie à ce moyen la vigoureuse floraison de sa plante. Il n'arrose que peu ou point pendant l'hiver quand les plantes sont en repos.

Rhododendron alta-clerense Hortul.

Tel est le nom qui m'a été donné lettre par lettre, d'un magnifique rhododendron que l'on voit depuis plusieurs années dans le conservatoire de M. Boursault. L'arbrisseau a été tiré d'Angleterre sous ce nom, m'a-t-on dit, et il me paraît être le même que celui présenté sans nom à l'exposition de la société d'hor-

ticulture de Dublin, le 30 avril 1834, par M. Toole, pépiniériste. Les Anglais le regardent comme un hybride du *rhododendron catawbiense* et du *rhododendron arboreum*. Il paraît en effet tenir le milieu entre ces deux admirables espèces, mais son origine n'est pas expliquée. Sa fleur est grande, d'un rose plus foncé que dans le *catawbiense*, et non rouge comme dans l'*arboreum*; les feuilles sont fort belles, oblongues, obtuses, et la teinte blanchâtre du dessous est altérée par un duvet roussâtre.

Il serait bien à désirer que M. David greffât quelques branches de cette rare et magnifique plante, dans la crainte que le pied ne vînt à périr. On le voit aussi chez M. Noisette et chez MM. Cels, mais moins fort que chez M. Boursault.

Geissomeria longiflora, Lind. (Famille des Acanthes.)

Arbrisseau du Brésil, à tige droite, subcylindrique, légèrement pubescente, haute de 2 à 4 pieds, peu rameuse, feuilles opposées, ovales, oblongues, entières, pétiolées, longues de 3 à 4 pouces; fleurs en épis axillaires et terminaux, imbriqués d'écailles vertes, d'entre lesquelles sortent des corolles tubuleuses, arquées, longues d'un pouce, d'un rouge cocciné vif en dehors et jaunes en dedans.

Serre chaude ou tempérée; culture des Ruellia. Cultivé chez M. Lemon, où il fleurit depuis juillet jusqu'en janvier, fleurirait même toute l'année si on voulait traiter les boutures en conséquence.

Hibiscus mutabilis flore pleno, Lin.

Arbrisseau de l'Inde, vigoureux, à bois tendre, paraissant pouvoir s'élever à 12 ou 15 pieds, mais que l'on peut tenir à la taille de 3 ou 4 pieds, couvert d'une écorce blanchâtre, légèrement cotonneuse. Feuilles pétiolées, grandes, en cœur, à cinq lobes aigus, légèrement crénelés. Fleurs axillaires solitaires,

portées sur de longs pédoncules raides, munis d'un nœud à quelque distance de la fleur qui est double, à pétale soyeux au sommet, larges comme celle d'un Camélia, blanche le premier jour de son épanouissement, et rose ou rouge le lendemain et les jours suivans. Le calice est monophylle, à six ou sept divisions ovales, aiguës, ayant chacune trois nervures. On ne trouve aucune trace d'involucre à la base de ce calice, de sorte qu'on ne devine guère pourquoi les botanistes placent cette plante dans le genres *hibiscus*. Peut-on supposer que c'est parce que la fleur est double qu'elle n'a pas d'involucre? cela serait fort étrange.

On trouve cette belle plante chez M. Lemon, qui la cultive en serre chaude, et chez qui elle était en fleur dans le courant de l'automne 1833. Sa grande vigueur exige une nourriture substantielle. Elle se multiplie aisément de bouture étouffée.

Lichnis floscuculli, var. nana plena.

Cette jolie petite plante qui, dit-on, a été cultivée à Paris, il y a plusieurs années, y était probablement perdue, car elle n'était décrite dans aucun ouvrage d'horticulture lorsque je la rapportai d'Auvergne en 1826 : comme elle possède l'avantage de fleurir pendant toute la belle saison, je crois devoir la signaler de nouveau aux amateurs, quoiqu'on en ait déjà dit un mot dans les *Annales de la Société d'agronomie*, juin 1829.

Feuillage en touffes étalées, plus courtes, plus larges que dans la variété ordinaire; tiges nombreuses, grêles, rameuses quelquefois dès la base, hautes de 5 à 7 pouces, fleurs d'un rose foncé, bien doubles, à pétales courts et seulement profondément dentés, se montrant de mai en novembre. Pleine terre, mieux un peu fraîche que sèche; multiplication d'éclats en automne et au printemps.

Cette plante a le port tout différent de l'espèce et des autres variétés connues.

Clarkia puchella.

On possède maintenant une variété à fleurs blanches de cette jolie plante annuelle, et dont la culture est si facile.

Chrysanthemum carinatum flore luteo.

Une nouvelle variété à fleurons tout jaunes a été reçue dernièrement d'Angleterre, par M Vilmorin. Le jaune en est vif et franc. La plante produit de l'effet.

Elichrysum bracteatum flore albo.

M. Jacques et M. Léonard de Lambertie ont introduit presque en même temps dans nos jardins cette nouvelle variété, dont les fleurons sont d'un beau blanc, tandis que les écailles de l'involucre sont d'un beau jaune. Elle est fort jolie et d'un grand effet dans les jardins. Il paraît qu'elle était connue à la pépinière départementale de Lyon depuis quelques années, et qu'en s'adressant à M. Hénon, directeur de cette pépinière, on pourrait obtenir quelques renseignemens sur son origine.

Malope grandiflora.

M. Vilmorin a reçu d'Angleterre, sous ce nom, une variété superbe de *malope trifida*. Ses fleurs sont d'un pourpre foncé très-vif, beaucoup plus grande que dans l'ancienne espece. La plante est aussi plus forte dans toutes ses parties ; elle est très-éclatante en fleur et mérite d'être multipliée

Note sur une variété de noyer.

Il existe à Nemours, chez M...., beau-père de M. Gréau, un arbre superbe qu'il nomme *juglans*

regia angulosa ; c'est une variété du noyer ordinaire. Les coques des noix sont anguleuses, les amandes sont bonnes à manger, mais il est difficile de les tirer de leurs coques qui sont de la plus grande dureté. Le brou qui les enveloppe, quand il est encore vert, a une odeur suave et aromatique.

Cet arbre a le tronc aussi droit qu'un peuplier d'Italie, et 3 ¼ pieds de hauteur y compris les branches, dont les plus élevées ont 12 pieds. La grosseur du tronc, à sa base, est de 12 pouces environ de diamètre; le feuillage en est charmant à la vue, et retombe avec infiniment de grâce ; la feuille n'est pas beaucoup plus grande que celle de l'acacia, mais elle est plus alongée, plus effilée, et se courbe par un agréable contour. Les branches se disposent naturellement de manière à donner l'aspect d'un bouquet artistement arrondi; c'est un arbre d'agrement qui, dans une campagne, est d'un effet remarquable. (*Extrait des mémoires de la Société d'agriculture de l'Aube*, nº. XLVIII.)

Nota. D'après cette description, l'arbre doit être fort curieux, et comme il n'y a pas loin de Paris à Nemours, on pourrait en obtenir des greffes et le multiplier dans les pépinières comme un arbre pittoresque à côté de son congénère à feuilles laciniées, qui est presque aussi rare.

Pæonia papaveracea semi plena.

Sous ce nom les Annales de Flore et de Pomone décrivent une nouvelle pivoine ligneuse obtenue de graines par M. Mathieu, jardinier fleuriste à Belleville, et qui a fleuri cette année pour la première fois. Sa fleur est large de plus de six pouces, figurée en soucoupe, composée de deux rangs de pétales, ayant sur l'onglet la grande macule pourpre foncé qui distingue les papaveracées des moutans, et tout le limbe violacé

Dans le numéro précédent de la Revue horticole, page 425, nous avons décrit aussi trois autres pivoines

ligneuses obtenues également par M. Mathieu ; mais il s'y trouve un petit changement à faire dans les dédicaces : c'est à mademoiselle Mathieu qu'il faut rapporter la *pæonia victoria*, et à madame Mathieu la *pæonia angelica*.

Lebretonia coccinea, Schrank. (Famille des malvacées.)

Arbrisseau du Brésil, toujours vert, introduit en Angleterre en 1823, et seulement en 1830 au Jardin des Plantes de Paris, où, selon l'usage assez généralement suivi pour les plantes de l'Amérique du sud, on l'a placé en serre chaude ; mais il n'y prospérait pas, on l'a donc renvoyé à la serre tempérée, où il réussit très-bien exposé au plein air pendant tout l'été. Sa tige est velue, droite, peu rameuse, haute de 3 à 5 pieds ; ses feuilles sont alternes, ovales, ou en cœur alongé, dentées en scie, très-nervées, un peu velues, d'un vert foncé et gaufrées en dessus, pâles en dessous, longues de 4 pouces et plus, pétiolées et munies de stipules lacéolées linéaires longues de 10 lignes. Les fleurs sont axillaires et terminales, larges de 15 à 18 lignes, d'un rouge cocciné très-vif, avec dix styles également rouges, entourés d'étamines jaunes qui en rehausse encore l'éclat.

Ce bel arbrisseau fleurit une grande partie de l'année. On le tient en pot dans de la terre légère riche en humus, et on l'arrose fréquemment pendant la végétation. Sa multiplication est facile par boutures étouffées et par semis.

Caladium odoratum, Roxb.

Cette plante, mentionnée jusqu'ici dans le *Bon Jardinier* sous le nom d'*arum odorum*, et cultivée depuis long-temps sous ce même nom chez M. Boursault, vient de fleurir au Jardin du Roi, et l'on a reconnu que c'était le *caladium odoratum* de Roxburg, flore du Coromandel ; plantée en pleine terre de bruyère dans une serre chaude et copieusement arrosée, cette plante a pris un développement énorme en deux ans.

ses feuilles, portées sur de gros petioles longs de 2 à trois pieds, avaient 20 pouces de longueur sur presque autant de largeur, figurées en cœur et se tenant presque perpendiculairement selon le caractère de l'espèce. Elle a produit successivement trois fleurs dans le courant de mars, dont la spathe assez grande, blanche dans le haut et verte dans le bas, répandait une bonne odeur. Un thermomètre de Réaumur, placé de manière à toucher le spadice, corps qui supporte les organes sexuels, est monté à 9 degrés au-dessus de la température de la serre. C'est vers 2 heures de l'après-midi que cette chaleur s'est fait sentir, et elle a duré, en diminuant d'intensité, jusqu'à 7 heures du soir; le lendemain elle a recommencé à la même heure, mais a été beaucoup moins forte. Huber à l'Ile Bourbon, et moi à Cayenne, avons observé une chaleur bien plus considérable encore dans le spadice de la fleur de *l'arum cordatum*, mais c'était toujours entre 6 et 7 heures du matin, sur des fleurs qui s'ouvraient pour la première fois, ne durait guères qu'une demi-heure et ne se reproduisait plus, du moins d'une manière sensible Le spadice devenait noir et comme charbonné dans la même journée, chose qui n'a pas eu lieu dans le *caladium odoratum* au Jardin des Plantes.

POITEAU.

Lilium speciosum, THUNB.

Cette plante, originaire du Japon, est le plus beau de tous les lis. Sa fleur rappelle absolument les couleurs de *l'alstræmeria pelegrina*. Elle est maintenant cultivée en Belgique, et les amateurs de France doivent tout faire pour l'obtenir.

L'horticulteur belge en donne une figure magnifique, et une description à peu près en ces termes :

Tige droite, cylindrique, haute de 2 à 3 pieds, un peu flexueuse dans la partie supérieure, d'un vert tendre, rembrunie au soleil; feuilles éparses, peu nombreuses, ovales, oblongues, sessiles, longues de 2

à 4 pouces, inclinées ou rabattues, marquées de 5 à 7 nervures saillantes et pâles en dessous; fleurs alternes sur un spirale comme les feuilles, portées chacune sur un pédoncule divergent, long de 2 pouces, quelquefois muni d'une bractée ou petite feuille verte sur son milieu. A l'épanouissement elles s'inclinent comme celles des martagons, dans la section desquels cette belle plante se range naturellement; alors leurs sépales s'ouvrent jusqu'à la base, se courbent et renversent leur partie supérieure en arrière; ils sont de forme oblongue, ondulés sur les bords, lavés de pourpre rose sur un fond blanc qui reste pur vers les extrémités, munis de grosses papilles plus rouges éparses sur le limbe, et de barbes glanduleuses également sur le sillon nectarifère dont le fond est verdâtre. Les six étamines peu divergentes, ont les filets gros, verdâtres, et les anthères très-grosses, vacillantes, d'un rouge foncé très-vif; ces étamines entourent le style qui est aussi long qu'elles, et se termine par un gros stigmate capité. Une fleur épanouie a environ trois pouces de diamètre, mais elle en aurait 5 ou 6 si ses sépales ne se renversaient pas en arrière. Son odeur est plus douce et plus agréable que celle du lis blanc.

Cette intéressante espèce a fleuri pour la première fois en août 1832, au jardin botanique de l'université de Gand, entre les mains de M. Musshe, jardinier en chef de l'établissement, qui en avait reçu des ognons rapportés du Japon par M. le docteur Van-Siebold. Elle se trouve déjà dans les jardins de quelques amateurs, et sa facile multiplication la fera figurer bientôt dans nos plates-bandes. (*Extrait de l'Horticulteur belge.*)

III. CONSTRUCTION HORTICOLE.

Construction de serres au Jardin des Plantes de Paris.

M. Mirbel, professeur au Jardin des Plantes, et

M. Rohault, architecte du gouvernement, eurent mission d'aller en Angleterre, en décembre dernier, pour prendre des informations sur la construction des serres chaudes, et sur les différens moyens de les chauffer par la vapeur, par l'eau chaude, etc. Il paraît qu'on veut renouveler les serres chaudes du Jardin des Plantes, y établir différens modes de construction, de chauffage, de ventilation. (*Gardener's magazine*, décembre 1833, pag. 699.)

Les travaux dont parle M. Loudon se poussent en effet avec une grande activité sur un plan qui paraît digne de l'époque et du plus riche muséum du monde. On assure qu'une partie de ces serres sera mise à la disposition des jardiniers à l'automne prochain, et que le reste sera également terminé dans le courant de l'année prochaine. D'après ce que l'on peut deviner, ce sera un ensemble magnifique.

IV. MELANGES.

Note sur les effets de l'hiver et du printemps de 1834.

Les mois de décembre 1833, janvier et février 1834 ayant été fort doux, la végétation est entrée en activité de très-bonne heure. Dans l'ouest de la France, à Boulogne-sur-Mer, les myrtes n'ont pas été rentrés, on y a vu les narcisses jaunes et blancs en fleurs dans le mois de janvier. A Paris les amandiers, plusieurs pêchers étaient également en fleurs en janvier; le réséda, l'héliotrope du Pérou n'ont pas gelé en pleine terre. La violette, la corbeille d'or, le thlaspi vivace, le fraisier, la giroflée jaune ont fleuri en janvier et février. Le saule de Babylone était tout vert au 15 janvier. Un marronnier des Tuileries, connu pour être plus précoce que les autres, avait des feuilles le 23 février: dès le 15 du même mois on voyait des boutons à fleurs sur les rosiers 4 saisons; des chevrefeuilles, des tilleuls avaient des feuilles. Les romaines ne pouvant

plus tenir sous les cloches, les maraichers de Paris en ont planté de grands carrés en janvier et février. Enfin la végétation était si avancée à la fin de février, que personne ne se rappelait d'avoir jamais vu une année aussi précoce. Cependant on n'était pas sans crainte, et cette crainte n'a été que trop justifiée par le froid des mois de mars, avril et mai. Ce n'est pas que les gelées aient été fortes ni nombreuses ; au contraire, il n'a pour ainsi dire pas gelé, mais les vents du nord, de l'est et nord-est ayant dominé, l'atmosphère est devenue froide, sèche et aride, la végétation a été arrêtée; les amandiers, les pruniers, les pêchers, dont la floraison s'effectue ordinairement en une quinzaine de jours, ont été deux mois en fleurs. La séve ne se portant plus assez abondamment dans les ovaires, ils sont tombés la plupart faute de nourriture, et pour comble de malheur, une effroyable quantité de pucerons est venue s'établir sur les jeunes pousses des pruniers, de pêchers, en a fait recroquevillier les feuilles au point de rendre les arbres hideux, de faire tomber presque tout ce qui restait de jeunes fruits et de causer la mort à beaucoup de branches, et même a quelques arbres. Montreuil a horriblement souffert, et l'on estime à 300,000 francs la perte que les habitans de cette seule commune éprouveront cette année dans la vente de leurs pêches. Les 9 dixièmes des pêchers n'ont pas un seul fruit, et le reste ne montre pas un quart d'une récolte ordinaire. Il n'y a pas un arbre qui ne soit déshonoré par la perte de quelques branches.

Voici un fait remarqué sur les pivoines ligneuses, qui n'aurait sans doute pas eu lieu si la saison eût suivi son cours ordinaire : le froid du printemps a gelé ou desséché presque tous les boutons à fleurs sur ces pivoines, lorsqu'ils étaient déjà très-gros, les feuilles ont aussi plus ou moins souffert; la séve étant en train de monter, et les feuilles et les boutons à fleurs ne l'appelant plus dans le haut de la plante, elle s'est portée sur des yeux latéraux du vieux bois qui se seraient éteints, et les a développés presque à vue d'œil en rameaux longs de 10 à 15 pouces, terminés chacun par une fleur. Ces fleurs secondaires, moins nombreu-

ses et moins grandes cependant que n'auraient été les primordiales si elles se fussent développées, les ont remplacées jusqu'à un certain point et ne se sont épanouis que de 8 à 15 jours plus tard.

Ne pourrait-on pas, en profitant de cette remarque, prolonger la floraison des pivoines ligneuses, en supprimant les boutons à fleurs sur quelques pieds pour forcer la plante à produire des bourgeons latéraux dont les fleurs s'épanouiraient nécessairement plus tard?

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PARIS.

Quatrième exposition publique des produits de l'horticulture, du 27 février au 3 mars 1834.—Concours et distribution de prix et de médailles d'encouragement en séance générale et solennelle, dans la salle St.-Jean, à l'Hôtel-de-Ville, le dimanche 2 mars ***à deux heures.***

Depuis 1827 que la Société d'horticulture de Paris est constituée, elle n'avait encore pu trouver un local convenable pour provoquer une exposition d'hiver, comme font les sociétés de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre. S'étant enfin adressée à M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, ce magistrat éclairé s'est empressé de mettre à la disposition de la société la salle Saint-Jean de l'Hôtel-de-Ville, qui, quoique un peu petite et peu éclairée, a cependant paru assez convenable pour une exposition d'hiver, d'abord parce qu'elle peut être chauffée facilement, et ensuite parce que l'on présumait que les plantes ne seraient pas très-nombreuses. Quoi qu'il en soit, l'essai a été encourageant, et l'on doit espérer que la Société continuera de faire une exposition d'hiver chaque année sans préjudice à son exposition d'été. M. Paupaille, architecte, et M. Fion, horticulteur-fleuriste, plein de goût pour le décor, ont tiré tout le parti possible du local pour placer les plantes le plus convenablement. Après quatre jours d'exposition, pendant lesquels un concours nom-

breux de personnes distinguées par leur rang et leurs connaissances n'a cessé de circuler dans la salle, eut lieu la séance générale et publique de la société présidée par M. le préfet de la Seine, qui a ouvert la séance par un discours sur les avantages et sur l'utilité du jardinage.

Après M. le préfet, M. le chevalier Soulange Bodin, secrétaire général, a pris la parole, non pour rendre compte des travaux de la Société, comme dans les années précédentes, mais pour discourir sur les cultures forcées dans différens pays de l'Europe, et pour encourager cette partie du jardinage parmi nous, en nous signalant les cultivateurs qui y ont excellé, ceux qui s'y distinguent aussi maintenant, et en indiquant le profit qu'ils en retirent. Ce discours, plein d'érudition, écrit avec beaucoup d'esprit, et prononcé avec le feu de la conviction, a produit un grand effet sur l'auditoire.

M. le vicomte Héricart de Thury, qui avait cédé le fauteuil à M. le préfet dans cette séance solennelle, a lu ensuite une notice fort intéressante sur les jardins de Courset et sur leur créateur, Georges-Marie-Louis Dumont, baron de Courset, auquel l'horticulture doit une grande partie de ses progrès, et qui n'était pas moins bon citoyen, ami de son pays, que savant cultivateur. Aucun nuage, aucune réminiscence n'a pu troubler ni affaiblir la reconnaissance qui s'est développée dans tous les cœurs, en entendant lire les éloges si bien mérités de ce vertueux citoyen.

M. le vicomte Debonnaire de Gif a lu ensuite un rapport sur les travaux de M. Neumann, jardinier, chef des serres chaudes du Jardin royal des plantes de Paris, à la suite duquel, et d'après les conclusions du rapporteur, M. Neumann a reçu une médaille d'encouragement des mains de M. le président, qui lui a adressé cette allocution : « Depuis long-temps, monsieur, j'ai été à même d'apprécier, ainsi que la Société qui vous couronne aujourd'hui, vos talens et vos travaux. Les vastes constructions de nouvelles serres qui s'exécutent en ce moment au Jardin des plantes, et dont les cultures vous seront confiées, vous fourniront de

nouvelles occasions de justifier la confiance de l'administration et des juges éclairés dont je suis en ce moment l'interprète. »

Après cette allocution de M. le président, M. Poiteau a lu, au nom du jury d'examen, le rapport sur les objets admis à l'exposition, sur le concours et les prix à décerner. Il a d'abord rappelé les conditions du programme, et ensuite exposé les droits des lauréats à l'obtention des prix proposés dans l'ordre établi par le programme, ainsi qu'il suit :

Conservation des fruits deux mois au delà du terme ordinaire de leur maturité.

Ce prix, consistant en une médaille d'or de 200 francs, n'a pas été obtenu : d'après la proposition du jury, le conseil l'a prorogé jusqu'en 1838.

Culture forcée.

Le premier prix, consistant en une grande médaille d'or, était proposé à celui qui présenterait un beau dahlia en pleine floraison le 27 février. Aucun concurrent ne s'étant présenté, le conseil a également prorogé ce prix jusqu'en 1838.

Le second prix, consistant en une grande médaille d'argent, était proposé à celui qui présenterait le plus beau lis St.-Jacques, *amaryllis formosissima*, en pleine floraison le 27 février. Le prix a été remporté par M. Jacques. En lui remettant la médaille, M. le président lui a dit : « L'attention de nos bons cultivateurs est fixée depuis long-temps, monsieur, sur les serres de Neuilly, confiées à vos soins. Plusieurs plantes ont fleuri pour la première fois entre vos mains, notamment *l'astrapæa Wallichii*. Aussi modeste qu'instruit et laborieux, la récompense qui vous est décernée n'est qu'une justice rendue à vos travaux. Puissent votre exemple et les soins de la Société multiplier en

France les bons jardiniers, qui trop souvent manquent aux vœux comme aux besoins des amateurs ! »

Collections de plantes en fleurs et belle culture.

D'après les conclusions du rapporteur, le premier prix de belle collection et de belle culture a été décerné à MM. Cels frères, auxquels M. le président a dit en leur remettant la médaille : « Vous êtes appelés bien jeunes, messieurs, à recueillir un bel héritage en succédant aux nombreux travaux de votre père et de votre aïeul ; lié avec le premier pendant vingt-cinq ans, j'ai été à portée d'apprécier ses vastes connaissances et son honorable caractère : c'est donc un bonheur pour moi de me trouver à même aujourd'hui de payer la dette de la reconnaissance publique envers des cultivateurs habiles et d'excellens citoyens. C'est au dévouement de ceux auxquels vous avez succédé, c'est à leur persévérance pendant soixante ans, c'est à leur désintéressement, qui ne leur a jamais permis de calculer l'étendue de leurs sacrifices à la science agricole, que nous devons une partie de nos richesses végétales. Vous serez dignes d'eux, messieurs, et vous marcherez avec talent et constance dans cette carrière paternelle où vous occupez déjà une si belle place. »

Le jury ayant décerné le second prix à M. Fion. M. le président, en lui remettant la médaille, lui a adressé cette allocution : « Nos bons cultivateurs apprécient depuis long-temps, monsieur, vos utiles travaux ; ils savent que c'est à vos soins éclairés que nous devons les plus belles collections d'orangers, leur multiplication rapide, et l'adoption de nouveaux procédés pour leur faire porter très-jeunes des fleurs et des fruits. Indépendamment de cette culture particulière, vous avez fait des observations sur une foule de végétaux précieux ; une louable émulation a dirigé vos travaux, et vous avez acquis des droits à la confiance du cultivateur et à la reconnaissance de la Société. Je suis heureux de leur servir d'interprète. »

M. Tamponet ayant obtenu le troisième prix pour ses beaux camellia et leur bonne culture, M. le président lui a dit, en lui remettant la médaille : « C'est à vos soins assidus que nous devons la multiplication rapide des camellia et la profusion de leurs fleurs. Aujourd'hui elles font non-seulement la plus belle décoration de nos serres, mais encore un des plus beaux ornemens de nos fêtes et de nos bals. En parant la beauté des dons de la nature, vous acquérez de justes titres à la reconnaissance de nos jolies femmes ; en multipliant le goût des fleurs, vous rendez le plaisir tributaire de l'intelligence ; car ce luxe d'un jour, qui sans cesse se renouvelle, assure au travail sa récompense en procurant les jouissances les plus vives et les plus pures. »

M. le rapporteur énumère ensuite les collections d'amateurs les plus brillantes ou les plus riches, et dont les propriétaires n'ont pas cru devoir concourir, afin de ne pas s'exposer à la chance d'enlever aux praticiens quelques-uns des prix que la Société décerne pour récompenser leur intelligence et exciter l'émulation parmi eux. Mais ces collections sont honorablement mentionnées par M. le rapporteur.

Fruits comestibles.

Les fruits étaient beaucoup moins nombreux à l'exposition que la Société ne l'avait espéré ; cependant un ananas de Cayenne, exposé par M. le baron Rotschild a fixé l'attention du jury, et le prix lui a été décerné.

Légumes.

Les légumes n'étaient guères plus nombreux que les fruits, et aucun prix ne leur a été décerné.

Plantes médicinales.

M. Dever, herboriste, en avait exposé une assez riche collection ; mais ce qui a particulièrement intéressé le jury, c'est que M. Dever travaille à élever sa profession au rang des sciences, en l'étayant de connaissances botaniques et médicales, et c'est sous ce rapport que le jury a proposé qu'il lui soit décerné une médaille. M. le président, en lui remettant la médaille, lui a dit : « Monsieur, il appartient à toutes les institutions de notre âge de devenir utiles alors même qu'elles paraissent avoir pour objet de rechercher l'agrément. L'étude de la nature a constamment été dirigée vers ce double but, l'utile et l'agréable, et en admirant ses produits, nous voulons en retirer tout ce qui est utile à l'humanité. La science de l'herboriste fut de tout temps un des points essentiels de la médecine ; devenue un métier pour des hommes sans instruction, il était à craindre qu'elle ne dégénérât en un commerce obscur. Il vous appartenait de la rappeler à sa dignité primitive par les perfectionnemens que vous y avez introduits. Grâce à vos soins, non-seulement la botanique y puisera de nouvelles lumières, mais la chimie y trouvera encore de nouvelles ressources. On acquiert des droits à la reconnaissance publique toutes les fois que l'on sert la science et l'humanité. Je suis heureux d'être en ce moment l'interprète de la Société, qui, en couronnant vos premiers travaux, compte sur votre persévérance et votre dévouement. »

M le rapporteur a ensuite proposé qu'il soit donné au jeune Legendre, âgé de 14 ans, fils du jardinier de M. le comte de Murinais, copie du procès-verbal qui constate que la Société d'horticulture a vu avec un grand intérêt les greffes en écusson qu'il avait imaginé de faire sur les dahlia, en insérant sur un même pied des yeux de différentes variétés pour produire un ensemble de fleurs diverses par leurs couleurs, leurs formes et leurs grandeurs. En remetant copie du procès-

verbal au jeune Legendre, M. le président lui a dit : « Bien jeune encore vous avez fixé l'attention de la Société par des essais de culture qui ont été couronnés d'un heureux résultat. Que cette mention honorable soit pour vous une récompense en même temps qu'un motif d'émulation pour tous nos jeunes cultivateurs. La Société voit tous les enfans avec un égal intérêt. C'est en développant chez eux le goût du travail, la moralité et l'instruction, qu'elle préparera une classe nombreuse de cultivateurs habiles et de bons citoyens. Vous conserverez long-temps le souvenir d'un beau jour : il vous impose le devoir de redoubler d'efforts, afin d'arriver par la suite aux premiers rangs de la profession que vous avez embrassée. Ne perdez jamais de vue que l'estime publique est toujours acquise à l'homme qui mérite les distinctions que nous décernons aujourd'hui. »

Enfin, M. le rapporteur a fini sa tâche en jetant un coup d'œil sur les objets d'art et d'industrie relatifs au jardinage exposés au concours; après avoir reconnu plusieurs perfectionnemens dans ces objets, il a regretté qu'un modèle de manége, pour tirer l'eau d'un puits, imaginé par M. Magny, serrurier-mécanicien, rue de la Clef, n°. 1, à Paris, ne puisse recevoir un prix de la Société, attendu que des machines à peu près semblables fonctionnent en Flandre depuis vingt ans.

Après ce rapport, M. le président a levé la séance.

Maintenant, comparons un peu la Société d'horticulture de Paris avec les autres sociétés du même genre qui existent en Angleterre, en Belgique, en Hollande, et voyons comment elle leur est supérieure d'une part et très-inférieure de l'autre. Il nous semble que la Société de Paris leur est supérieure en ce qu'elle termine ses expositions par une séance générale, solennelle et publique, dans laquelle elle décerne, par les mains de son président, des prix et des récompenses en présence d'un public nombreux ; que l'on y lit des discours la plupart intéressans, pour l'histoire du jardinage, et que l'on y explique les raisons qui font décerner les prix à tel ou tel concurrent, et des encoura-

gemens à tel ou tel praticien, tandis qu'en Belgique, par exemple, il n'y a pas de séance générale et publique après ni avant l'exposition, et que les prix se décernent en quelque sorte à huis-clos, c'est-à-dire en présence du jury seul, le public n'étant admis qu'à voir les plantes. Mais en Belgique et en Angleterre, les sociétaires sont bien plus ardens, bien plus passionnés pour les plantes et leur culture que les sociétaires de Paris; ils contribuent avec empressement à enrichir et à embellir leurs expositions; ils se croiraient déshonorés de ne pas exposer eux-mêmes quelques plantes; enfin ils prêchent d'exemples ce qui vaut mieux que tous les beaux discours que l'on débite à Paris.

La Société d'horticulture de Paris, formée en 1827 par des hommes de beaucoup d'esprit, s'est entourée dès en naissant, d'un prestige immense par le champ magnifique qu'elle promettait d'explorer, mais elle est loin d'avoir tenu parole; soit à tort soit avec raison, elle a été accusée de ne s'être constituée que pour le plaisir ou l'intérêt de quelques-uns de ses membres. Son règlement est entaché d'une aristocratie qui lui a causé une défection considérable, et qui tient éloignés d'elle beaucoup de praticiens et d'amateurs auxquels il répugne d'aller y jouer le rôle d'ilote. Ses membres influens, guidés par des idées fausses, s'opposent à ce qu'elle ait un jardin, et par conséquent à ce qu'elle puisse cultiver et se livrer aux expériences nécessaires aux progrès de l'horticulture. Son conseil, composé de 80 membres privilégiés, reste dans l'apathie et se laisse mener par quelques orateurs influens : une douzaine au plus sur ces 80 membres fournissent quelques articles au journal, et les autres restent dans une inutilité complète; mais ils touchent leur droit de présence, qui peut s'élever au-dessus de la somme payée pour leur cotisation, c'est-à-dire qu'en déposant 30 francs, ils en retirent 36, plus le journal *gratis*, et ne sont d'aucune utilité pour la Société; de sorte que le titre honorable de membre du conseil est pour eux une véritable sinécure. Cet abus persiste depuis l'origine de la Société, et l'apathie est si grande dans le conseil que personne n'y fait attention.

Non-seulement la grande majorité du conseil ne travaille pas, ne fournit rien au journal, mais elle ne contribue en rien au succès des expositions ; c'est en vain que les programmes invitent tous les membres du conseil à exposer au moins deux plantes ; sur les 80 membres qui composent ce conseil, 14 seulement ont exposé le 27 février dernier, et le nombre n'en était pas plus grand à l'exposition précédente ; aussi le dernier catalogue ne relate-t-il que 31 exposans et 641 plantes exposées, tandis que le catalogue de l'exposition qui a eu lieu à Gand en mars dernier, contient 280 exposans et 2,922 plantes exposées.

Quand est-ce donc que la Société d'horticulture de Paris corrigera son règlement, remplira ses promesses, satisfera le public et se rendra vraiment utile au jardinage ?

L. B., abonné à la Revue horticole.

Extrait de la séance de la Société royale et centrale d'agriculture de la Seine, le 18 *décembre* 1833.

M. Silvestre fils a remarqué que les racines de chêne pourries, réduites à l'état de pulpe humide, faisaient périr les racines des arbres avec lesquelles elles étaient en contact ; une discussion s'est engagée pour et contre ce fait, et personne n'a demandé si le tannin du chêne ne serait pas la cause de la mortalité des racines, et par suite des arbres qui étaient en contact avec le chêne pourri. M. Decazes dit qu'on a remarqué que la vigne plantée immédiatement sur un défriché de chêne souffre de cette prompte plantation, tandis qu'elle ne souffre plus si la plantation ne s'est faite que quelques années après. M. Héricart de Thury ajoute qu'il a observé que la terre artificielle de bruyère faite avec la sciure de bois blanc est bonne, tandis que celle faite avec des bois pourris de chêne, de châtaignier, de saule, n'est pas bonne.

Société d'encouragement.

Parmi les prix que la Société met au concours pour être décernés en 1835, 1836 et 1837, il n'y a que ceux-ci relatifs à la culture :

1°. Un prix de 3,000 fr. et un prix de 1500 fr. pour plantation de terrain en pente ; ce terrain ne pourra pas avoir moins de 25 hectares d'étendue, et devra être planté en chênes, châtaigniers, hêtres, micoucouliers, aliziers, frênes, merisiers, ormes, ou seulement en trois ou quatre espèces de ces arbres dans les pays élevés et montagneux ;

2°. Un prix de 500 fr. pour semis ou plantation de pins de Riga sur un terrain qui ne rapportait pas plus de six francs par hectare chaque année, et l'étendue du terrain semé ou planté ne devra pas être moindre de dix hectares pour les semis, et moindre de vingt hectares pour les plantations ;

3°. Un prix de 500 fr. pour semis ou plantation de pins Laricio. Le semis ne pourra être moindre de deux hectares, et la plantation être moindre de quatre hectares, et distante au moins de 15 lieues de toute ancienne plantation de pins Sylvestre ou d'Ecosse.

Société d'horticulture du Nord

En janvier dernier seulement nous avons reçu le cahier du 3e. trimestre 1833 de la Société d'horticulture de Lille qui contient son exposition des produits du jardinage, faite dans ladite année. Nous regrettons que cette société ne soit pas dans l'usage d'indiquer l'année, le mois et les jours de ses expositions dans le compte qu'elle en rend aux lecteurs de son journal. Cette omission fait qu'on ne peut se faire une idée précise de la difficulté ou de la facilité qu'ont éprouvée les exposans à présenter leurs plantes en tel

ou tel état de floraison. Nous supposons donc que sa dernière exposition a eu lieu dans l'automne de 1833. Voici les prix qui y ont été décernés.

1°. *Prix de belle collection.*

Le premier prix, consistant en une médaille d'or, a été décerné à madame Oakes de Tournai.

Le second prix, consistant en unemédaille d'or, été remporté par M. Henri Smat.

Le troisième prix, par M. Verleuwen de Gand.

Le quatrième prix par madame Leboucq-Raoult.

2°. *Prix pour la plante la plus rare.*

Ce prix a été remporté par un *brassia caudata* exposé par M. Verleuwen de Gand.

3°. *Prix de belle culture.*

Ce prix a été décerné à M. Smat. M. le comte de Maisnial a obtenu une mention honorable.

4°. *Prix d'éloignement.*

Trois médailles ont été décernées à MM. Verleuwen, Coene et Vaugeert de Gand.

5°. *Prix pour l'approvisionnement du marché en plantes étrangères ou utiles.*

Ce prix, consistant en une médaille d'argent, a été remporté par M. Seulin. Ont été mentionnés honorablement MM. Grollez père, Joseph Houtte, fondeur, pour leurs arbres fruitiers et leurs fleurs ; M. Cauvain Deltombe pour divers légumes utiles qu'il répand avec désintéressement.

6°. *Prix pour la culture des œillets.*

Deux médailles en argent ont été décernées, l'une à Mme. Lecreux, et l'autre à M. Desmazières.

Observation. Gand est à 20 lieues de Lille, et cette distance n'empêche pas les horticulteurs et amateurs de la première ville d'envoyer des plantes disputer les prix qui se décernent daus la seconde, tant le goût des fleurs et de leur culture est répandu en Belgique et dans le nord de la France, tandis qu'à Paris, quand on a honorablement excepté M. Soulange Bodin, on ne trouve presque plus personne hors des faubourgs qui envoie une seule plante aux expositions que provoque chaque année la Société d'horticulture.

Si nous nous plaignons de ce que la Société d'horticulture de Lille ne soit pas dans l'usage d'apprendre aux lecteurs de son journal l'époque précise de ses expositions, nous la félicitons de celui dans lequel elle est d'envoyer des commissaires visiter les plantes et les cultures des jardiniers et amateurs sur le terrain même. Ce n'est en effet que là qu'on peut apprécier l'intelligence, la science et les procédés plus ou moins ingénieux des cultivateurs, et leur rendre la justice qui leur est due. Dans leur dernière visite, MM. les commissaires ont ainsi classé les établissemens où ils avaient remarqué les plus beaux dahlias : 1°. M. Rameau, 2°. M. Sinet, 3o. M. Danel, 4°. M. Miellez, 5°. M. de Rouvroy, 6o. M. de Kemlamdt, 7°. M. Vernier, 8o. M. Baudouin, 9°. M. de Norguet, 10°. M. Barelly, 11°. M. Gracy.

Exposition publique des produits de l'horticulture qui a eu lieu le 29 *septembre* 1833, *à* Nancy.

Les exposans étaient au nombre de trente-cinq. Les plantes d'ornemens exposées n'étaient pas très-nombreuses, mais toutes se distinguaient par leur choix et leur bonne culture. Les fruits et les légumes étaient

beaucoup plus nombreux, d'une grosseur et d'une beauté admirable. M. George a présenté une greffe en écusson de deux ans, chargée de dix poires superbes de bon chrétien d'hiver. M. Houlette, de gros concombres d'Italie, qui se conservent sains et mangeables toute l'année. Dans la collection exposée par M. de Myon, se trouvaient des *pommes-de-terre blanches d'Egypte*, une pomme énorme, dite *gloria mundi*. Dans celle de M. Renaud était une *poire de Florence*; une autre, dite *dom Guidat*. Enfin, M. Rudeau a présenté du *raisin de Tokai*, et trois bouteilles de vin fait avec ce raisin. Le secrétaire de la société a fait un bel éloge de ce raisin, mais il ne l'a pas décrit (1).

Prix décernés.

Légumes. La médaille a été accordée à M. Habert, jardinier.

Fruits. M. Patenotte, jardinier; M. Hugho, jardinier; M. Siry, jardinier, ont obtenu chacun une médaille.

Fleurs. M. Robert, jardinier; M. de Schoken, docteur en médecine, ont obtenu chacun une médaille.

Plusieurs autres exposans ont été mentionnés honorablement.

---

(1) D'après le catalogue de la pépinière du Luxembourg, le Tokai, envoyé des Hautes-Pyrénées, serait un raisin noir à grain rond; d'après quelques amateurs, ce serait un raisin à petite grappe, à grain rond, petit, gris, fort sucré, que M. Noisette désigne sous le nom de *griset blanc*, dans son Manuel complet du Jardinier. Quant au fameux vin de Tokai, dont la qualité particulière tient au sol, nous ne savons avec quel raisin on le fait, quoique Bosc semble assurer que c'est avec le *griset blanc*, lequel diffère fort peu, dit-il, du pineau gris.

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand.

50e. exposition publique des produits de l'horticulture, les 15, 16, 17, 18, 19 *et* 20 *mars* 1834.

Cette exposition, étant la cinquantième depuis l'institution de la Société, a été intitulée *Fête jubilaire.* Elle s'est faite avec encore plus de solennité qu'aucune des précédentes, dans un local magnifique appartenant à l'université de Gand. La salle contenait 2,922 plantes exposées par 280 sociétaires, amateurs et praticiens : on y comptait plus de 500 camellia, plus de 300 amaryllis, un grand nombre de rhododendron, d'azalea, et beaucoup de plantes rares ou remarquables, le tout en pleine floraison et produisant un effet enchanteur.

Le jury d'examen était composé de 22 juges, dont 13 étrangers et 9 pris dans le sein de la Société. Le concours a été divisé en trois catégories ainsi qu'il suit :

1°. Concours pour les plus riches collections de belles plantes en fleurs, ouvert aux sociétaires et aux étrangers;

2°. Concours pour les plus riches collections de belles plantes en fleurs, ouvert seulement aux membres de la Société;

3°. Concours pour les plus belles collections de plantes forcées et en fleurs, de 20 individus au moins, ouvert aux étrangers et aux sociétaires.

Voici le résultat du jugement du jury, présidé par M. Van Crombrugghe :

La plante désignée pour être présentée en fleurs épanouies le 15 mars 1834 à dix heures du matin, était le *lychnis chalcedonica, flor. rub. pl.* Aucun concurrent ne s'étant présenté, le prix a été prorogé.

1°. *Concours des collections de belles plantes en fleurs ouvert aux sociétaires et aux étrangers.*

La médaille d'or a été décernée à la majorité absolue, à la collection exposée par sir HENRY OAKES, baronnet, à Tournay.

L'accessit, consistant en une médaille d'argent, a été accordé à l'unanimité à la collection exposée par M. Reynders, propriétaire à Bruxelles.

La médaille d'argent pour la plante en fleurs, distinguée par sa beauté et sa bonne culture, a été décernée à un *acacia laurifolia*, exposé par M. Taffin de Douai.

Vingt-trois autres plantes de diverses collections avaient concouru pour ce prix et ont été mentionnées honorablement.

La médaille d'argent, destinée à la plus belle collection de camellia, a été décernée à l'unanimité à celle exposée par madame MEENS-VAN-DER-MAELEN, à Bruxelles.

La médaille pour la plus belle collection d'amaryllis n'a pas été décernée, les conditions du programme n'ayant pas été remplies; cependant le jury a voté à l'unanimité une mention honorable à celle présentée par M. le chevalier de Kniff à Anvers.

2°. *Concours des plus belles collections de plantes en fleurs et de bonne culture ouvert aux membres de la Société seulement.*

La médaille d'or a été décernée à l'unanimité à la collection exposée par M. A. Mechelynck, de Gand.

Les deux accessits, consistant en deux médailles d'argent, ont été accordés, le premier, à la collection de M. de Leu, et le second à celle de M. Van de

Woestyne-d'Hane, jugées toutes deux de mérite égal. Plusieurs autres collections ont été mentionnées honorablement.

La médaille d'argent, pour la plante distinguée par sa beauté et sa bonne culture, a été décernée à un *doryanthes excelsa*, exposé par M. A. Mechelynck.

Les vingt-trois autres plantes, qui avaient concouru pour ce prix, ont été mentionnées honorablement.

3°. *Concours des collections de plantes forcées, de 20 individus au moins, ouvert aux étrangers et aux sociétaires.*

La médaille d'or a été décernée à la collection exposée par M. A. Mechelynck, à Gand.

L'accessit, consistant en une médaille d'argent, a été accordé à l'unanimité à la collection exposée par M. Jeau Voortman, à Gand.

La médaille d'argent, pour la plante forcée la mieux cultivée, a été décernée à un *pæonia suffruticosa* de la collection exposée par M. J. de Coock, à Melle.

Société d'horticulture d'Anvers.

Douzième exposition publique les 22, 23, 24 et 25 février 1834. On comptait dans la salle 707 plantes présentées par 161 exposans.

Le 22, veille de l'exposition, la commission, composée de juges étrangers, juges choisis dans la direction et parmi les membres de la Société, et de suppléans, s'est réunie pour s'occuper du concours après avoir remplacé les juges absens par des suppléans; elle a procédé aux différens concours dans l'ordre suivant:

1° *Concours pour la plante en fleur la mieux cultivée.*

Le prix a été décerné à un *azalea phœnicea* exposé par Mme. Moretus-Van Colen ; le premier accessit à un *azalea indica flore albo*, exposé par M. Van Hal. Le deuxième accessit à un *banksia marginata*, exposé par M. de Caters, président ; vingt et une autres plantes ont été mentionnées honorablement.

2°. *Concours pour le contingent le plus riche en belles plantes rares, la floraison n'étant pas exigée,*

Le prix n'a pas été décerné. La collection de M. Moens, jardinier-fleuriste, a été mentionnée honorablement.

3°. *Concours pour la plante qui a offert le plus de difficultés.*

Le prix a été remporté par un *brexia madagascariensis* exposé par M. Van Hal. L'accessit par un *Dendrobium speciosum* exposé par M. de Caters, président ; huit autres plantes ont été mentionnées honorablement.

4°. *Concours pour la plante dont la floraison est la plus éloignée de son époque naturelle.*

Ce prix n'a pas été remporté.

5°. *Concours pour la plante en fleur la plus rare ou la plus nouvellement introduite dans le royaume.*

Le prix a été décerné à un *epacris variabilis*, exposé par Mme. Moretus-Van-Colen ; l'accessit à un *cactus speciosissimus var.*, exposé par M. Vanden

Benden ; cinq autres plantes ont été mentionnées honorablement.

6° *Concours pour la plus belle collection de plantes en fleurs.*

Le prix a été accordé à l'unanimité à la collection de M. Van Hal ; le premier accessit à celle de M. de Knyff; et le second accessit à celle de Mme. Moretus-Van-Colen; sept autres collections ont été mentionnées honorablement.

Nota. D'après les statuts de la Société, les concurrens peuvent faire partie du jury, ou les membres du jury peuvent concourir, en se récusant, lorsqu'il est question d'adjuger le prix auquel ils croient avoir des droits ou qu'ils désirent obtenir.

Treizième exposition publique de la méme Société d'Anvers, les 25, 26 et 27 *mai* 1834. *La salle contenant* 825 *plantes envoyées par* 161 *exposans.* Voici l'ordre des concours :

1°. *Concours pour la plante en fleur la mieux cultivée.*

Le prix a été décerné à un *prostanthera lasianthus* exposé par M. Van Hal. Le premier accessit a été accordé à un *liparia sphærica* de la collection de M. Parthon-De Von, et le second accessit à un *gladiolus Colvilii* de la collection de M De Knyff-Dellafaille. 21 autres plantes ont été mentionnées honorablement.

2°. *Concours pour le contingent le plus riche en belles plantes rares, la floraison n'etant pas de rigueur.*

Personne n'ayant concouru pour ce prix, il n'a pas été décerné.

3e. *Concours pour la plante dont la floraison a offert le plus de difficultés, ou est la plus éloignée de son époque naturelle.*

Ce prix a été remporté par un *cactus monstruosus* exposé par M. De Caters, président, le premier accessit par un *erythrina corallodendron* exposé également par M. De Caters, et le second accessit par un *protea grandiflora* exposé par M. Van-Hal; trois autres plantes ont été mentionnées honorablement.

4e. *Concours pour la plante en fleur la plus rare ou la plus nouvellement introduite dans le royaume.*

Le prix a été donné à un *pimelea sylvestris* exposé par M. Parthon-De Von; le premier accessit à un *chizanthus retusus* de M. De Knyff-Dellafaille, et le second accessit à un *Chorizema ovata* de M. Moretus-Van Colen; huit autres plantes ont été honorablement mentionnées.

5e. *Concours pour la plus belle collection de plantes en fleurs de différens genres.*

Le prix a été décerné à la collection de M. Parthon-De Von; le premier accessit à celle de M. Van-Hal.

6e *Concours pour le plus grand nombre d'espèces du même genre en fleurs.*

Le prix a été remporté par la collection de calcéolaires contenant 31 espèces, exposée par M. J. Van Beiris.

7e. *Concours pour les plus beaux légumes.*

Le prix n'a pas été décerné. Les beaux raisins de

M. Kannekens de Veltwyk ont été mentionnés honorablement.

SOCIÉTÉ DE FLORE DE BRUXELLES.

Cette société a fait son exposition d'hiver les 8, 9, 10 et 11 février 1834. La salle offrait 959 plantes, exposées par 239 sociétaires, amateurs, praticiens, etc.

Le prix, pour la plus belle et la plus riche collection de plantes, a été décerné à celle exposée par M. F. Reinders, et l'accessit à celle exposée par M. le marquis Du Chasteler. Ces deux collections étaient extrêmement remarquables par le nombre et la force des individus en fleurs qui les composaient.

Le prix, pour la plante la plus rare ou la plus nouvellement introduite dans le royaume, a été accordé à un *epacris nivalis*, exposé par M. F. Reinders, et l'accessit à un *epacris impressa*, exposé par M. le marquis Du Chasteler.

Le prix pour la plante la mieux cultivée a été décerné à un *banksia verticellata*, haut de 15 pieds, en pleine floraison, de la collection de M. le marquis Du Chasteler. L'accessit a été donné à un très-beau pied de *Theophrasta serrata* en fleur, exposé par le même.

Beaucoup de plantes, qui avaient concouru pour l'un ou l'autre des trois prix, ont mérité d'être honorablement mentionnées.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE LOUVAIN.

L'exposition d'hiver de cette société a eu lieu les 7 et 8 février 1834. C'était la 28e. depuis son institution. La salle offrait 468 plantes, exposées par 99 sociétaires, amateurs et praticiens.

Le prix pour la plante la plus nouvellement importée n'a pas été gagné.

Le prix pour la plante la mieux cultivée a été décerné à un *camellia punctata*, exposé par M. Deschryn-Makers, le premier accessit à un *rhododendron arboreum*, exposé par M. Deswert, et le second accessit à un *Justicia Adhatoda*, exposé par M. Desmaret.

Le prix pour la collection la plus riche en belles plantes fleuries a été décerné à celles de M. Deschrynmakers.

Le prix pour les fruits a été remporté par la collection exposée par M. Dehen.

Des sociétés d'horticulture en Angleterre.

Nous savons en général que le goût des belles cultures, des belles plantes, est beaucoup plus répandu en Angleterre qu'en France; mais nous savons moins par quels moyens ce goût s'entretient et augmente de plus en plus au profit des cultivateurs et du commerce des plantes.

En Angleterre, les associations sont regardées comme très-utiles au progrès des connaissances en général, et le gouvernement, plus éclairé et moins ombrageux que le nôtre, les favorise de tout son pouvoir, et il y trouve son compte par l'argent qu'elles font circuler et par l'occupation qu'elles procurent aux citoyens. Pour me renfermer dans mon sujet, je dirai donc que tandis qu'on ne compte que trois Sociétés d'horticulture en France, on en compte une centaine en Angleterre qui font chacune de une à cinq expositions chaque année, et qui décernent un très-grand nombre de prix. Ces réunions, où les produits du jardinage sont jugés par les hommes les plus expérimentés, éclairent singulièrement la pratique, et tel exposant, vaincu dans une exposition, y devine le moyen d'être vainqueur une autre fois. C'est ainsi que la science fait des progrès par des luttes innocentes, bien plus sûrement que par les préceptes des savans. En France, au contraire, le goût des associations n'existe pour ainsi dire pas, tant nous sommes maîtrisés par l'égoïsme individuel, et cet égoïsme nous aveugle au point que

chacun reste enfermé dans la sphère étroite de ses idées, et ne profite pas des idées des autres. Ainsi, depuis six ans que la Société d'horticulture de Paris provoque des expositions des produits de l'horticulture, il n'y a pas un centième des jardiniers de Paris qui envoient à ces expositions. Il est vrai que la Société elle-même s'y prend assez mal pour les encourager; mais s'ils entendaient bien leur intérêt, si tous aimaient leur profession, s'ils voulaient la faire sortir de l'obscurité dans laquelle elle reste par leur faute, la Société d'horticulture de Paris serait bien obligée de marcher dans une meilleure direction, ou de céder la place à une autre société plus éclairée.

Il faut pourtant le dire, ceux auxquels il répugne de s'associer se fondent peut-être sur la crainte de n'y pas trouver l'égalité en droits et en avantages qu'on y promet, car toutes les associations naissantes ont toujours des *meneurs* qui cherchent à les diriger selon leur propre manière de voir ou même selon leur propre intérêt; mais cela ne peut pas durer long-temps pour peu que les sociétaires soient éclairés et connaissent leur droit. Dans tous les cas, il faut se souvenir que tout ce qui commence est défectueux, et ne peut se corriger qu'avec le temps et par l'expérience.

Culture commerciale de M. J. Sisley Vandael, *rue de Vaugirard, n°. 31, hors boulevard, faubourg Saint-Germain, à Paris.*

En créant cet établissement, M. Sisley Vandael avait l'intention de ne cultiver et de ne multiplier que les végétaux vraiment intéressans, dignes du goût et des soins des amateurs et des connaisseurs, mais il avertissait en même-temps que, vu ses relations avec les plus célèbres établissemens de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Italie et de l'Angleterre, il serait toujours à même de fournir aux prix des catalogues de ces établissemens, toutes les plantes qui lui seraient demandées; c'était particulièrement l'élite des roses, des œillets, des oreilles-d'ours, des jacyn-

thes et autres ognons à fleurs, qu'il se proposait de cultiver; en effet, on a trouvé et on trouve toujours chez lui ce qu'il y a de mieux en mérite et en nouveauté dans ces différens genres. Aujourd'hui il a étendu ses cultures aux plantes d'orangerie et de serre tempérée; et conformément à sa première détermination, il a fait un choix judicieux parmi les plantes de cette catégorie, des espèces les plus aimables qui plairont toujours aux amateurs.

On parle et on correspond en français, en hollandais et en anglais dans l'établissement de M. Sisley Vandael.

Voici la description d'une rose d'un grand mérite qu'il serait difficile de trouver ailleurs que dans son établissement.

Rosa microphilla alba odorata, ou *Rosa bracteata flore pleno.*

Cette belle rose, obtenue de semis à Milan, par M. Mariani, avait d'abord paru se rapprocher beaucoup de notre ancienne *rosa microphylla*, et on lui en avait donné le nom avec l'épithète *alba odorata*; mais en l'étudiant mieux, on a vu qu'elle avait de plus grands rapports avec la *maria leonida*, sortie évidemment de la *rosa bracteata*. On lui a donc donné aussi ce dernier nom avec l'epithète *flore pleno*, en avertissant toutefois, qu'il ne faut pas la confondre avec une ancienne *rosa bracteata plena*, dont la fleur ne s'épanouissait presque jamais, et dont la culture est abandonnée.

Celle qui fait l'objet de cette notice a le bois vert pourpré, flexueux; les aiguillons droits, fins, aigus; les feuilles a 5 et 7 folioles ovales, finement d'entées, d'un beau vert lisse en dessus, d'un vert terne en dessous; les pédonculles courts et forts; l'ovaire et les divisions du calice glabres; la corolle pleine, large, bien faite, en forme de soucoupe, d'un blanc de neige, à odeur fort agréable; les anthères qui persistent sont jaunes, tandis que dans la *maria leonida* elles sont purpurines. Quelquefois notre nouvelle rose montre à son

centre un petit faisceau de folioles vertes provenant de styles métamorphosés.

Cette rose, aussi belle que curieuse, est franchement remontante, fleurit très-bien et s'épanouit parfaitement.

Noisette Desprez.

Celle-ci n'est plus nouvelle, mais elle n'est pas encore aussi répandue qu'elle le mérite, et nous ne pouvons assez en recommander la culture. Elle a été gagnée de semis vers 1828, par M. Desprez, amateur très-heureux dans l'obtention de belles roses, qui l'a vendue pour la somme exorbitante de 3,000 fr. à M. Sisley Vandael, sous promesse qu'il n'en livrerait à aucune personne pendant quelques années. C'est un rosier très-vigoureux, peu épineux, dont les feuilles sont grandes, d'un très-beau vert luisant; les folioles, au nombre de cinq, sont ovales, aiguës, finement dentées en scie, portées sur un pétiole commun, légèrement hispide et muni de quelques petits aiguillons en dessous, et à la base de stipules très-étroites. Les fleurs disposées en corymbe terminal, sont pleines, planes, larges de 2 pouces et demi; le bouton montre d'abord un ovaire et un calice glanduleux, et des pétales rouges; le rouge devient bientôt un carné tendre qui s'affaiblit de plus en plus; quand la fleur s'ouvre, son bord est presque blanc, et son centre est d'un jaune serin; les pétales intérieurs sont courbés et roulés en dedans et paraissent réunis en plusieurs faisceaux. Après un jour ou deux, ces pétales deviennent un peu chamois, et se lavent enfin de rose lilacé sur les bords; l'odeur en est délicieuse et toute particulière. Cette rose ne peut souffrir des caprices de la mode: elle restera toujours dans la section des noisettes comme à cent-feuilles dans la section des *cent-feuilles*.

PARIS.—IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

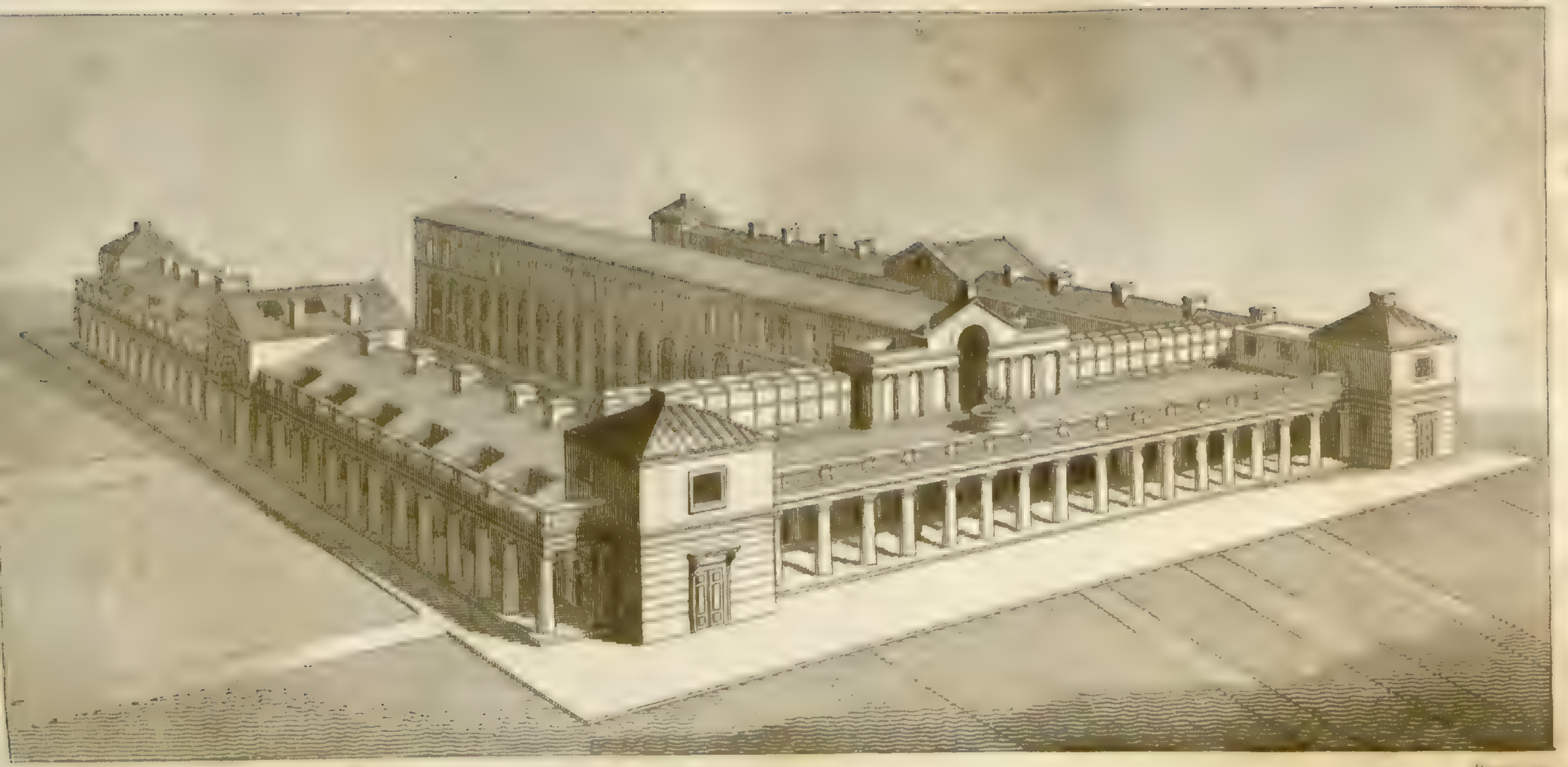

Marché de Covent Garden à Londres.

REVUE HORTICOLE.

OCTOBRE 1834.

Opinion du Bon Jardinier *sur un avis que l'*Horticulteur belge *donne à ses abonnés.*

Plein de candeur et de bonhomie, le *Bon Jardinier* ne s'était pas aperçu qu'en novembre 1833, son confrère, l'*Horticulteur belge*, ayant oublié ou n'ayant jamais su son Lafontaine, lui avait décoché un de ces traits qu'on ne rencontre plus que dans l'arsenal des siècles barbares, où, rongés par la rouille, ils ne peuvent plus blesser que la main ignorante ou maladroite qui les exhume du profond cloaque où la civilisation les a enterrés. Le *Bon Jardinier* a donc été fort étonné quand un ami est venu lui montrer l'avis de son confrère de Bruxelles, avis dans lequel ce faux frère se vante de mettre le *Bon Jardinier* en pièces chaque année au mois de janvier, promet à ses abonnés de leur en vendre les dépouilles à si bon marché, qu'on ne trouverait pas mieux dans une banqueroute. Pas possible, dit le *Bon Jardinier* après la lecture de cet avis; un tel écrit n'a jamais été conçu par un Belge, par un citoyen d'une nation unanimement reconnue pour la plus probe de l'Europe, pour la plus laborieuse, pour être la plus attachée aux bonnes mœurs, aux procédés honnêtes et délicats dans toutes ses entreprises! Pas possible, répéta le *Bon Jardinier*; c'est un mauvais tour que l'on a voulu jouer à mon honorable confrère de Bruxelles, pour le perdre de ré-

putation parmi les honnêtes gens. L'auteur de cet avis ne peut être qu'un transfuge aussi ignorant que mal intentionné : car, ajoute le *Bon Jardinier*, je découvre dans cet avis une ignorance profonde de la logique, et une ingratitude dont jamais la Belgique n'a donné d'exemple. L'*Horticulteur belge* existerait-il sans moi? n'est-ce pas moi qui lui ai fourni la matière de ses premiers numéros? ne continuai-je pas à lui en fournir mensuellement? Vous voyez, mon ami, que l'*Horticulteur belge* serait un ingrat d'écrire contre moi. Mais en supposant qu'il soit ingrat, du moins vous ne pouvez le supposer assez insensé de vouloir tarir la source d'où il tire une partie de son existence; l'avis que vous venez de me donner à lire, non-seulement manque de logique, mais il est encore des plus absurdes : selon cet avis, mon confrère de Bruxelles me dépécerait tous les ans au mois de janvier et donnerait mes membres palpitans à dévorer à ses abonnés; mon confrère de Bruxelles me prendrait donc pour un phénix d'une nouvelle espèce, car on laissait du moins sa cendre à l'ancien phénix pour se reproduire; mais moi, quand mes membres seront dévorés par les abonnés à l'*Horticulteur belge*, quels moyens aurai-je de ressusciter? Cependant il croit à ma résurrection puisqu'il promet de révéler ses abonnés de mes dépouilles chaque année au mois de janvier. Non, mon ami, cet avis n'est pas sorti du cerveau de l'*Horticulteur belge;* jamais rédacteur de journal n'a manqué de jugement jusqu'à ce point, et j'ai toujours entendu parler trop avantageusement de mon confrère de Bruxelles pour pouvoir le croire capable de descendre jamais à l'indignité dont cet avis le suppose coupable.

Vous me parliez tout à l'heure de notre bon Lafontaine, et je devine que c'est à propos de l'endroit où ce sage dit : Il faut s'entr'aider, c'est la loi de nature. Oui, mon ami, il faut s'entr'aider, et pour suivre ce précepte, avertissez, je vous prie, l'*Horticulteur belge* qu'il y a un traître, un mauvais génie dans son bureau qui le perdra s'il ne le chasse promptement loin de lui; assurez-le en même temps que je suis tou-

jours disposé à l'obliger, et que je lui souhaite une longue prospérité.

I. CULTURE.

Sur la culture des orangers en espalier.

Il est étonnant que depuis bientôt vingt ans que l'on admire l'espalier d'orangers de M. Fion, on voie si peu de personnes imiter son exemple. Il existe pourtant beaucoup de serres tempérées appuyées contre un mur, et dont on enlève les panneaux dès la fin de mai, pour ne les replacer qu'en octobre à la rentrée des plantes; des orangers palissés sur le mur de ces serres les orneraient d'une agréable verdure et de fruits délicieux en toute saison, et ne s'opposeraient nullement à ce qu'on les emplit de plantes en caisse et en pot pendant tout l'hiver.

Je ne sais s'il y a beaucoup d'espaliers d'orangers en Angleterre; mais M. Loudon en cite du moins un qui paraît offrir les résultats les plus heureux; il est situé dans le Devonshire et appartient à M. John Luscombe. En 1827, la société horticulturale de Londres a décerné la médaille de Banks à M. Luscombe pour les belles oranges de son espalier; en 1834, M. Loudon a inséré dans son *Gardener's magazine*, n.° de février, un article sur la culture de cet espalier, et donné la mesure et le poids de plusieurs oranges, limons et cédrats d'une grosseur merveilleuse qui lui avaient été envoyés par M. Luscombe; en voici quelques exemples :

Un cédrat avait 18 pouces 3/4 de tour dans le diamètre longitudinal, 17 pouces dans le diamètre transversal, et pesait 36 onces.

Une orange mesurait 10 pouces 1/2 dans un sens, 9 pouces 3/4 dans l'autre, et pesait 6 onces 1/2.

Parmi les feuilles qui enveloppaient ces fruits, une d'elles, appartenant au cédratier, avait 10 pouces 3/4

de long sur 6 pouces 3/4 de large ; les autres étaient grandes en proportion.

Note sur la culture de l'échalotte.

Il paraîtrait, d'après les expériences et la pratique de M. Sieulle, qu'il vaudrait beaucoup mieux planter les échalottes en novembre qu'en février et mars, selon l'usage habituel, parce que c'est dès octobre que cette plante entre en végétation, et qu'elle s'est épuisée en efforts inutiles pour végéter lorsqu'on ne la plante qu'en mars. Cela ne doit cependant pas empêcher d'en conserver au sec pour l'usage de la cuisine pendant l'hiver.

Sur la culture de l'ognon blanc.

Un amateur recommandable nous mande qu'il ne sème plus l'ognon blanc, qu'il le multiplie de cayeux, et se borne à le changer de place tous les trois ans.

Moyen d'obtenir des ognons d'une grosseur remarquable.

Quand la planche est labourée pour le semis, foulez-en la terre et passez-y le rouleau, semez ensuite votre graine sur cette terre compacte, et recouvrez-la d'une légère couche de terre non fraîchement fumée. Les bulbes au lieu de plonger dans la terre, s'étendront au-dessus de cette surface tassée, formeront un grand cercle et mûriront de bonne heure. (*Horticulteur belge.*)

Moyen de faire fleurir plus tôt les chrysanthèmes.

Ce moyen consiste à couper les tiges après la florai-

son, à les bouturer, et leur faire passer l'hiver sous un châssis ; en avril on les met dans des pots de 7 à 8 pouces, et quand les racines emplissent ces pots, on leur en donne d'autres de 12 pouces, dans lesquels on les laisse fleurir. (*Horticulteur belge, pag.* 194.)

Végétation extraordinaire du *Brugmansia suaveolens*, Pers. *Datura arborea*. H. P.

Une bouture, faite au printemps 1833 dans le jardin de M. Royer Taylor, avait 18 pouces de hauteur le 4 mai suivant ; vers la fin de juillet, les fleurs commencèrent à paraître, et la plante avait près de 7 pieds de hauteur ; dans les premiers jours d'août, les fleurs commencèrent à s'ouvrir ; le 20 du même mois, la plante avait 9 pieds de hauteur, et présentait 43 fleurs parfaitement épanouies en même temps. Chaque fleur avait un pied de long et son limbe avait 6 pouces de diamètre. Le diamètre de la tige près de terre était de 18 lignes, et sa hauteur jusqu'à la première branche était de 4 pieds ; mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'étaient les feuilles de cette partie inférieure de la tige, qui avaient deux pieds de longueur et un pied de largeur, et toutes étaient décurrentes d'un côté sur le pétiole. (*Gardener's magazine, février* 1834, *pag.* 59.)

Manière de multiplier promptement et très-facilement les pivoines en arbre, par M. de Maupoil, *propriétaire pépiniériste au Dol sur la Brenta.*

Au mois d'avril, lorsque les pousses nouvelles ont acquis de 5, 6 ou 8 pouces de longueur, je les coupe de la branche qui les a émises, j'en supprime la majeure partie des feuilles, et tronque la sommité où est le bouton à fleur, qui doit être de la grosseur d'une petite noix ; je les plante comme les autres boutu-

res, à une exposition nord, et les couvre d'un châssis ou cloche ; le lendemain je les arrose, l'exposition du nord y maintenant assez de fraîcheur, les arrosemens doivent être rares ; il faut avoir bien soin d'éviter la moisissure en leur donnant de l'air de temps en temps, du lever du soleil jusque vers les 7 à 8 heures du matin. Au mois d'octobre suivant ces boutures sont enracinées, et l'on peut alors les repiquer, ou même les laisser en place si elles sont suffisamment espacées ; je puis assurer qu'il n'en manque pas un douzième ; elle se font à froid.

J'ai éprouvé et reconnu que les jeunes pousses vigoureuses des pivoines, qui n'ont point de bouton à fleur, réussissent moins bien que celles qui en ont. Je présume que la suppression du bouton opérant une majeure tendance du reflux de la séve vers la base, en est la cause.

Manière d'obtenir des pruniers et des pêchers très-nains.

Depuis douze ans environ je greffe sur l'épine noire les diverses variétés, et ces arbres ne s'élèvent pas ordinairement au-dessus de six pieds, ils se mettent promptement à fruit et chargent considérablement. J'en élève quelques-uns en vase, et ces petits arbustes, ainsi comprimés, donnent une quantité suffisante de fruit très-bon, ils ne s'élèvent guères ainsi cultivés qu'à 2pieds de hauteur, et peuvent, quand ils sont chargés de leurs fruits, enjoliver un dessert. La mirabelle et quelques autres variétés dont la nature est d'avoir les pousses moins alongées, y prennent une belle forme arrondie. La même méthode peut être employée pour le pécher.

Le daphne indica odorata, greffé sur le laureole, a résisté l'année dernière à 6 dégrés sous zéro, planté dans un bosquet, où il est maintenant en pleine fleur.

H. Maupoil.

Sur les melons parfumés.

Un M. Godain avait présenté en 1834, à la Société royale et centrale d'agriculture de la Seine et à la Société d'horticulture de Paris, des melons qui sentaient la fleur d'oranger, et qui, selon lui, auraient pu sentir la rose, la vanille ou tout autre parfum, s'il l'eût voulu, parce qu'il dépendait de lui d'imprégner la graine avant de la semer de tel ou tel parfum, lequel parfum, avec une culture dont il faisait mystère, se transmettait dans tous les fruits de la plante. Les deux sociétés ont nommé chacune une commission, pour examiner les melons de M. Godain, et elles ont trouvé que son secret consistait à faire un petit trou au melon, d'introduire une liqueur parfumée dans son intérieur et de reboucher le trou; ce secret ayant paru du charlatanisme aux commissaires, M. Godain en a été pour sa courte honte.

Observations sur des pommes-de-terre creuses.

M. Yvart fils, cultivateur à Maison, près Alfort, a présenté à la société d'horticulture de Paris des pommes-de-terre creuses, et a exposé les faits suivans :

Au printemps de 1833, il a planté un champ de pommes-de-terre dans un sol sablonneux, et la récolte en a été faite en septembre. En octobre suivant, on a labouré la terre et on y a semé du seigle; mais il était resté dans la terre une certaine quantité de tubercules qui, favorisés sans doute par la douceur de l'hiver, ont végété avec le seigle, ont produit de nouveaux tubercules qui, au 15 juillet, lorsqu'on a coupé le seigle, se sont trouvés tous creux et tubéreux au centre, quoique très-sains à l'extérieur, et que leurs yeux n'aient manifesté aucun signe de végétation.

M. Payen, ayant bien voulu examiner quelques uns de ces tubercules, a remarqué que la partie cen-

trale était plus blanche que celle de la circonférence; que cette partie blanche était d'un tissu plus lâche et plus grand. Le microscope et les agens chimiques lui ont démontré que ce tissu lâche et plus grand ne contenait que peu ou point de fécule, tandis que les parties environnantes, jusque sous la peau, en contenaient comme dans l'état normal.

S'il était permis de risquer une explication de ce fait singulier, je dirais que ces pommes-de-terre avaient dû mûrir en mai, et que si on les eût récoltées à cette époque, elles ne se seraient trouvées ni creuses ni tubéreuses en dedans. Mais, me dira-t-on, comment se sont-elles creusées ? L'analogie trouve deux réponses à cette question, d'abord la tendance des fluides à se mettre en équilibre, a pu faire qu'il y eût réabsorption de la part des tiges de la plante; c'est ainsi qu'en Italie, lorsqu'on laisse quelques oranges mûres et pleines de jus sur un arbre à la cueillette de l'automne, leur chair devient bientôt sèche et sans saveur, parce que leur jus est réabsorbé par l'arbre; mais au printemps, quand la végétation a repris son activité, ces oranges se remplissent de jus et deviennent meilleures que celles cueillies à l'automne. La seconde explication c'est que ces pommes-de-terre, après avoir pris tout leur développement, après être parvenues à leur état de maturité en mai, sont restées en terre sous l'influence de la chaleur de la fin du printemps et du commencement de l'été, et que cette chaleur a pu agrandir leur tissu intérieur et y occasionner les changemens chimiques observés par **M. Payen.**

Un physiologiste pourrait dire, dans ce cas, que la chaleur aurait également agi sur les yeux des pommes-de-terre et les aurait fait allonger en branches; mais on lui répondrait que la pomme-de-terre se gouverne apparemment autrement que beaucoup d'autres végétaux, puisqu'on ne peut pas forcer ses yeux à se développer avant un certain âge, ou assez tôt pour pouvoir en obtenir deux récoltes en une année. D'ailleurs nous cultivons une certaine quantité de liliacées dont les yeux, cayeux ou ognons ne se dé-

veloppent qu'après un temps donné, quelques peines que nous prenions pour nous opposer à leur entier repos.

POITEAU.

Multiplication des pommes-de-terre par boutures.

Une chose bien commune, et qui cependant paraît toujours étonnante, c'est le temps considérable qu'il faut pour introduire en culture, certains perfectionnemens, certaines vérités utiles à connaître. Il y a long-temps qu'il est écrit que le melon et la pomme-de-terre se multiplient facilement de boutures; le *Bon Jardinier* le répète chaque année, M. Noisette l'a dit dans son *Manuel complet du Jardinier*; eh bien, ce fait est ignoré de la plupart de ceux qui devraient avoir ces ouvrages entre les mains. Il me semble que, lorsqu'on se propose d'écrire sur une science quelconque, il faudrait commencer par se mettre au courant de ce qui a été écrit sur cette science, afin de ne pas donner comme nouveau ce qui est connu. Ces réflexions me sont suggérées par un article imprimé, accompagné d'une figure, adressé à la société d'horticulture de Paris, dans lequel article la multiplication de la pomme-de-terre par boutures est présentée comme une nouvelle découverte faite par M. *Gabriel Simon*, pépiniériste au Jardin des Plantes de Metz.

Lettre de M. Sieulle, jardinier à Puteaux près Paris, adressée au rédacteur de la Revue horticole, sur la multiplication du lis Saint-Jacques.

Monsieur, voulant couper les racines de mes ognons d'*amaryllis formosissima*, lis Saint-Jacques, au moment de les planter, elles se sont arrachées, ont emporté avec elles le plateau desdits ognons et mis à nu la base des écailles; j'hésitais alors si je devais planter ces ognons; mais, après avoir laissé sécher la plaie pendant deux

jours, je les plantai à tout hasard ; les uns étaient de grosseur à fleurir, les autres pas encore ; à ma grande surprise ils ont poussé quelques feuilles et ont produit beaucoup de cayeux à l'extérieur et dans leur intérieur avec une légère couronne de racines.

J'avais déjà précédemment essayé de planter des écailles détachées de cette sorte d'ognon, mais aucune n'avait poussé, et comme l'ognon de lis Saint-Jacques est naturellement très-avare de cayeux, je pense, d'après l'expérience ci-dessus, qu'on le forcerait à en produire si on lui enlevait le plateau, et qu'on laissât sécher la plaie pendant quelques jours avant de le planter. On sent bien qu'il ne faudrait faire cette opération que sur quelques-uns chaque année, afin de ne pas se priver de fleurs. SIEULLE.

Note du rédacteur. En répétant l'expérience de M. Sieulle, il serait bon d'examiner d'où proviennent les cayeux qui se forment, s'ils sortent de quelque partie non enlevée du plateau ou de l'aisselle des écailles, et dans ce dernier cas s'assurer s'ils tiennent au bas de l'écaille même ou s'ils y sont libres, car il est de fait que quelques écailles d'ognons détachées poussent un cayeu si on les plante avec soin ; mais on ne s'est pas encore assuré si ce cayeux sort du bas de l'écaille même ou s'il n'est que le bourgeon plus ou moins apparent placé dans son aisselle, et dont l'origine appartient au plateau, qui physiologiquement est la tige de l'ognon.

Si la suppression de la plus grande partie du plateau est un bon moyen de forcer les ognons à feuilles caduques à produire des cayeux, ce moyen ne se pratiquerait pas impunément sur les ognons à feuilles persistantes, tels que plusieurs *crinum pancratium*, etc., d'un prix fort élevé, et encore plus avares de cayeux ; mais on procède différemment pour les forcer à en produire aussi. Partant de la connaissance acquise, qu'il doit exister un bourgeon dans l'aisselle de chaque écaille ou feuille de ces ognons, M. Lemon a fait l'expérience suivante, sur un *crinum amabile*, de grosseur à fleurir : il a supprimé 7 ou 8 feuilles exté-

rieures, en leur coupant le pétiole un peu au-dessus du renflement de l'ognon, et la séve, ne pouvant plus se diriger vers ces feuilles, a fait grossir les bourgeons latens de leurs aisselles, les a fait se développer en 2 ans, au point qu'ils ont produit des feuilles qui se sont élevées au-dessus du reste des pétioles; en fendant ces restes de pétioles, M. Lemon a pu détacher les jeunes cayeux déjà grands qu'ils recouvraient, les planter et multiplier ainsi la plus belle liliacée, connue dans nos cultures, et dont le prix sera encore long-temps très-élevé.

Note sur la culture des ixia et des glayeuls, par T. Rutger.

Peu satisfait de la floraison de ces bulbes dans les jardins, tant autour de Londres que dans le mien, je résolus d'essayer l'effet d'un sol différent de celui que l'on donne ordinairement à ces plantes (qui est, je crois, le terreau de bruyère mélangé avec une petite partie de terre jaune douce, *loam*), et de ne pas planter dans le même pot autant de bulbes qu'on le fait ordinairement. Le nouveau sol que j'essayai se composait de demi-terre franche, légère, substantielle, *rich loam*, un quart fumier consommé et un quart terreau de feuilles également bien décomposé et bien mélangé avec la terre franche. Les pots furent convenablement garnis de tessons, au-dessus desquels je posai un lit des grosses parties de fumier et des feuilles. Pendant leur végétation ces bulbes furent largement pourvues d'eau. Ce mode de traitement réalisa tous mes désirs, et les bulbes produisirent de très-belles fleurs, très-supérieures à toutes celles que j'avais vues cultivées en pot. (*Gardener's magazine.*)

II. ENGRAIS.

Engrais dit noir animalisé *de M. Payen.*

Depuis quelque temps cet engrais fait beaucoup de bruit. Son inventeur et quelques personnes le donnent comme très-puissant; d'autres en doutent encore, et il en est même qui ne croient pas à son efficacité. Je n'ai pas d'expérience directe à citer, mais, d'après sa composition, il me semble impossible qu'il ne soit pas un engrais puissant. Quant à la propriété qu'on lui attribue d'amender les terres, j'en doute beaucoup, par la raison qu'il est réduit en terreau, et que les terreaux sont déjà amenés à un si grand état de grande division qu'ils se dissoivent et se décomposent en peu de temps. En attendant le résultat des expériences commencées, je reste dans l'opinion que le *noir animalisé* de M. Payen peut contribuer à augmenter une nouvelle récolte, et que son influence sera faible ou nulle sur la récolte de l'année suivante, par la seule raison qu'il est réduit en terreau, et que les terreaux se dissolvent et disparaissent d'autant plus promptement qu'ils sont plus divisés lorsqu'on les emploie. POITEAU.

III. INSTRUMENT DE JARDINAGE.

Echelle propre à cueillir les fruits, à émonder ou dresser les arbres.

Cette échelle sera utile aux jardiniers dans plusieurs cas : par exemple, soit pour cueillir les fruits des arbres élevés, soit pour dresser ou émonder ces arbres. Elle se soutient sans appui, ce qui lui donne un grand avantage sur l'échelle ordinaire, et elle peut être aisément remuée pour être placée aux divers côtés d'un arbre.

La longueur des trois montans peut être en proportion de ce que les circonstances du local requièrent, de manière à convenir aux murailles et aux arbres fruitiers d'un jardin particulier. Il y a deux planches mobiles d'environ 12 pouces de largeur, elles sont soutenues par des chevilles ou boulons en fer ou en bois de chêne, de manière que ces planches peuvent être élevées à telle hauteur que ce soit. Si les chevilles sont en chêne, elles doivent avoir la forme de goussets *d*; si elles sont en fer, on les prend dans une tringle de fer rond de 7 à 8 lignes. Un des montans, ou même les deux, peuvent être garnis de chevilles des deux côtés comme on le voit dans la figure, de sorte que deux ou trois ouvriers peuvent monter et travailler en même temps au moyen de cette échelle.

Le montant C doit être le plus long, afin de tenir droit *a* et *b*, ce qui devient un avantage en palissadant. Une poulie peut être fixée au montant C, de manière que les paniers, etc., peuvent être descendus au moyen d'une corde quand on s'occupe de cueillir le

fruit des grands arbres en plein vent. Les trois montans, réunis par un boulon en fer qui les traverse à leur sommet, peuvent s'ouvrir à volonté et former un triangle, ce qui rend cette échelle facile à remuer et à employer en un instant; elle se referme commodément, et peut être aisément placée sous un hangar où elle n'occupera que peu de place.

IV. INSECTES ET ANIMAUX NUISIBLES.

Moyen de détruire le puceron lanigère sur les jeunes pommiers que l'on plante.

En 1832, M. Le Coniac a écrit des Côtes-du-Nord, à M. Vilmorin, que depuis six ans il parvient à détruire les pucerons lanigères qui se trouvent sur les jeunes pommiers qu'il plante pour former un verger. Le moyen, dit-il, est fort simple : c'est quand les arbres sont arrachés de les laisser à nu sur le terrain exposé à toutes les intempéries pendant quatre ou cinq semaines. Il y ajoute que ces arbres se mettent plus promptement à fruit, et poussent avec vigueur la seconde année de leur plantation. Il a planté de cette manière de jeunes arbres dont les racines et les rameaux étaient couverts de pucerons lanigères, et ils s'en sont trouvés entièrement débarrassés.

M. Le Coniac ne disant pas comment les pucerons périssent, nous lui demandons si ce ne serait pas la faim qui les fait mourir, car tandis que les arbres sont ainsi sur la terre, leur écorce se ride, se dessèche jusqu'à un certain point, et peut-être que les pucerons n'y trouvent plus suffisamment de séve ou d'humidité. Mais quand bien même il en serait ainsi, les œufs persisteraient, et de nouveaux pucerons écloraient au printemps. Il serait donc à désirer que M. Le Coniac voulût bien entrer dans de plus grands détails sur son procédé et en expliquer le succès d'une manière scientifique.

J'ai été amené à penser que le manque de séve pourrait peut-être faire mourir le puceron lanigère de faim, parce que nous produisons ici cet effet vis-à-vis des punaises (gale-insecte) qui salissent nos orangers; nous cessons d'arroser ces arbres, les laissons se faner, se rider jusqu'à ce qu'ils soient à la veille de périr, et pendant ce temps les punaises meurent de faim parce qu'elles ne trouvent plus de séve à sucer.

Quant à la crainte que quelques personnes pourraient avoir que les arbres mourussent en ayant leurs racines ainsi exposées à la gelée pendant 4 ou 5 semaines, quelques expériences faites doivent les rassurer. La première, ce sont des arbres fruitiers envoyés à St.-Pétersbourg par M. Thouin; non-seulement ces arbres ont gelé en route, mais une partie, déposée en arrivant dans une glacière, y a été oubliée pendant deux ans, et au bout de ce temps les arbres ont été plantés avec un plein succès; la seconde a été faite sous nos yeux par M. Margat, pépiniériste à Vitry, et la troisième par M. Jacques, jardinier du roi; à l'automne ils ont arraché diverses sortes d'arbres, les ont laissés étendus sur le terrain pendant tout l'hiver et les ont replantés au printemps avec tout le succès désirable.

POITEAU.

Moyen efficace pour détruire les limaçons, cloportes et perce-oreilles.

Prenez un certain nombre de feuilles de choux et ramollissez-les suffisamment au moyen de la chaleur d'un four ou en les exposant au feu : frottez-les alors de beurre non salé ou de graisse fraîche quelconque, et placez-les dans les endroits infestés de limaçons. En peu d'heures ces feuilles seront couvertes de limaces et de limaçons que l'on peut alors détruire aisément. Ce moyen a été employé avec le plus grand succès. Les cloportes et perce-oreilles sont également attirés par des feuilles ainsi préparées et placées dans leur retraite. (*Gardener's magazine.*)

Moyen pour détruire les fourmis, cloportes et les grillons.

Prenez une livre de farine et une demi-livre de sucre brut, mêlez-les bien, ajoutez-y ensuite deux onces de poivre moulu le plus fin possible. Placez cette préparation dans de la poterie blanche aux endroits où se tiennent les cloportes et les grillons. Il faut, pour les fourmis, avoir soin de couvrir cette préparation afin qu'elle ne se mouille pas. (*Gardener's magazine*)

Piége très-simple pour détruire les taupes.

Prenez deux goulots de bouteilles, posez-les dans le chemin couvert de la taupe, de manière que la partie large de chaque bouteille regarde le chemin couvert, ensuite sur chaque goulot, à côté de la partie renflée, croisez deux bâtons pour les tenir bien fermes, supprimez alors le jour et l'air en posant sur l'ouverture que vous avez pratiquée, soit une plaque de gazon ou tout autre chose qui remplisse le même but, et le piége est posé. La taupe arrivant au cou de la bouteille trouve le passage ouvert et s'y fourre. Elle passerait au travers si elle pouvait fixer ses pates de derrière sur le verre pour pousser sa tête et ses pattes de devant; mais c'est en vain qu'elle l'essaie, ordinairement on la trouve tellement serrée dans le cou de la bouteille, que l'on ne peut l'en faire sortir qu'à l'aide d'un bâton. Ce moyen, déjà ancien, paraît avoir été perdu de vue, malgré son efficacité et sa simplicité, qui offre l'avantage d'épargner aux cultivateurs pauvres l'argent et le temps qu'ils emploieraient à acheter ou à faire un autre piége.

Moyen de se débarrasser des fourmis.

J'ai vu dans les belles serres du duc d'Arenberg, à Enghien, employer des os bouillis ou mieux rôtis pour

se débarrasser des fourmis qui s'établissent dans les tannées. Ces os, posés sur la tannée à 10 ou 12 pieds de distance, et placés soit sur une feuille, soit sur un morceau de papier, et mieux encore sur du plomb laminé, attirent les fourmis des environs, et lorsqu'elles se sont bien établies et réunies alentour, on s'en défait en enlevant avec précaution le plomb et l'os pour les secouer au-dessus d'un pot à fleur bien bouché, et dont les fourmis ne pourront sortir si l'on a préalablement le soin de tracer *fortement* avec de la craie, dans l'intérieur du pot à sa partie supérieure, un anneau d'environ 2 pouces de large. On peut alors laisser périr les fourmis ou les détruire par l'eau ou le feu ; les jardiniers en prennent en quantité par ce moyen, et assurent que c'est le meilleur qu'ils aient jusqu'à présent employé. S. B. *de Bruxelles.*

Extrait d'observations curieuses sur un insecte du navet, rapportées dans l'Horticulteur belge, vol. 1, *pag.* 344.

Plusieurs espèces du genre altise, *altica*, vivent particulièrement sur les crucifères, notamment sur les jeunes raves et navets, qu'elles assaillent dès en sortant de terre et les font souvent périr. L'auteur ayant vu un semis de choux dévoré par des altises dans un endroit où on n'en remarquait pas auparavant, a voulu savoir d'où elles provenaient ; il a fait un nouveau semis, l'a de suite recouvert d'une gaze très-fine, et cependant, dès que les cotylédons parurent, un grand nombre d'altises les dévorèrent. Cette expérience a prouvé à l'auteur que les altises ne venaient pas du dehors. Alors il a mis sur un feu ardent, dans un pot de fer fondu, la terre destinée à recevoir la graine de choux, ne s'est servi pour arroser que d'eau qu'il avait fait bouillir lui-même, a soigneusement recouvert ce nouveau semis d'une gaze très-fine, et pourtant des altises dévorèrent encore les jeunes plantes. Convaincu que ces insectes ne pouvaient provenir

de la terre, ni de l'eau, ni de l'air, il examina les graines dont il se servait avec une forte lentille, et trouva que la plupart portaient des points blancs et plats au nombre d'un à cinq, et se crut en droit de regarder ces petits points comme des œufs. Afin de les détruire, il trempa les graines pendant 24 heures dans une forte saumure, et les confia ensuite à la terre ; les jeunes plantes levèrent, se développèrent parfaitement, et aucune altise ne parut. Des expériences répétées lui ont même appris qu'il suffit que les graines restent trois heures dans la saumure pour que les œufs, dit-il, soient détruits, et qu'il ne paraisse aucune altise sur la jeune plante.

Ces expériences me semblent mériter d'être répétées, car, si le résultat annoncé se vérifiait, il pourrait ouvrir les yeux sur d'autres générations analogues, et éclairer sur plusieurs points encore obscurs de divers moyens de propagations.

V. PLANTES POTAGÈRES.

Extrait d'une lettre de M le prince CHARLES DE ROHAN, *adressée à M. Jacquemet* BONNEFONT, *pépiniériste à Annonay* (Ardèche).

Genève, le 25 avril 1834.

Je vous adresse, par l'entremise de mon ami, M. Rouilly, la pomme-de-terre que je vous avais promise, et à laquelle on a donné mon nom dans ce pays. L'histoire de cette pomme-de-terre n'est pas moins singulière que la pomme-de-terre elle-même. Celui qui l'a obtenue de graines il y a quatre ans la montre, mais n'en veut donner à personne ; il en a refusé au roi Guillaume ; il la fait cultiver dans un petit enclos muré ; il n'en veut que pour sa consommation et la semence de l'année suivante : il les fait récolter devant lui, les tient sous clef, et les fait cuire pour lui et pour ses bestiaux devant lui.

C'est par un effet du hasard que j'ai pu en obtenir deux tubercules ; cet amateur exclusif ayant appris que je venais de recevoir quelques *cactus* qu'il désirait beaucoup, me pria de lui en céder ; je ne voulus pas d'argent, mais bien quelques tubercules de sa merveilleuse pomme-de-terre ; il m'en donna deux, et me fit jurer ma parole d'honneur de n'en jamais donner en Hollande, en Belgique, en Angleterre, en Prusse ni en Allemagne : heureusement qu'il n'a pas pensé à la Suisse ni à la France ; sans cet oubli, je ne pourrais avoir le plaisir de vous en offrir.

Voici comme il convient de cultiver cette pomme-de-terre : on défonce la terre de 20 pouces, on espace les trous de quatre pieds, et on y met deux ou trois yeux ; on butte plus souvent. Les tiges venant de 6 à 7 pieds de hauteur, il faut les soutenir par des perches transversales. L'espèce étant tardive, les tubercules, qui sont très-farineux, ne se récoltent que vers la Saint-Martin, quand les tiges se flétrissent.

Pour vous donner une idée du produit extraordinaire de cette pomme-de-terre, je prends trois exemples au hasard.

M. E. Martial, à Alais, a recueilli l'automne dernier des tubercules de 13 liv. 7 onces, de 11 liv. 9 onces, et de 9 liv. 13 onces.

M. de Montel, propriétaire près de chez moi, vint m'en demander au moment où je ne pouvais plus lui donner qu'un tout petit tubercule muni de quatre yeux. Il le pesa par curiosité, et trouva qu'il y manquait quelques grains pour faire une demi-once ; cependant ce tout petit tubercule étant planté, a produit 48 livres 1/4.

Le procureur de l'abbaye d'Hautrive, canton de Fribourg, à qui j'ai donné 2 tubercules il y a deux ans, et qui, charmé de sa première récolte, après en avoir mangé et donné à quelques amis, a planté le reste, en a obtenu l'automne dernier six chars à deux chevaux et huit hottées.

Ce ne sont pas les gros tubercules qui réussissent le mieux comme semences.

Nota. Nul doute que M. Jacquemet Bonnefont ne

soit actuellement en état de livrer des tubercules de cette plante extraordinaire aux amateurs qui vont s'empresser de lui en demander.

Piment blanc.

Nous portons à la connaissance des personnes qui aiment la pimentade, que M. Robert, directeur du jardin botanique de Toulon, a reçu des Antilles en 1829, un piment blanc ; que ce piment se trouve actuellement chez M. Vilmorin à Paris, et qu'on peut s'adresser à cette dernière maison pour en obtenir des graines.

Note sur les patates, *Convolvulus batatas.*

Depuis environ 35 ans que l'on cultive la patate avec quelque intérêt à Paris, sa culture n'a cependant pris que très-peu d'extension, quoique ce tubercule soit un excellent manger au goût de presque tout le monde, et même une friandise pour plusieurs. Je crois que si la patate n'est pas plus recherchée, c'est que les producteurs ne se sont pas suffisamment entendus avec les principaux restaurateurs de la capitale ; au moyen de certains arrangemens, ces derniers auraient pu donner la vogue à ce manger délicieux, qui peut se préparer de cent manières différentes, et le soutenir à un prix qui permit aux jardiniers de le cultiver sans perte. Jusqu'à présent la culture de la patate a été à peu près aussi dispendieuse que celle des melons, et comme, à surface égale, les jardiniers trouvent plus de profit à faire des melons que des patates, par la raison qu'ils ne vendraient que peu de patates, ils ont été forcés d'abandonner la culture de cette dernière. Aussi n'en voit-on plus guères que chez les amateurs et dans quelques riches maisons.

On a pensé que s'il était possible de cultiver ce tubercule avec moins de frais, on le vendrait nécessairement moins cher, que la petite fortune pourrait en

acheter, que le goût s'en répandrait, et qu'enfin il serait mieux apprécié et plus recherché ; mais, jusqu'ici, les essais pour en simplifier la culture n'ont pas présenté assez d'économie pour atteindre le but désiré, et l'on désespère de pouvoir jamais l'obtenir avec les deux ou trois variétés que nous cultivons. Alors l'idée est venue que parmi les nombreuses variétés de patates cultivées dans les colonies, il pourrait s'en trouver de plus précoces, de moins délicates que les nôtres, et dont la culture serait moins dispendieuse. C'est dans cet esprit que M. Vilmorin a écrit à la Guadeloupe en 1833 ; en mars 1834, il en a reçu des tubercules sous le nom de patate igname, qui se sont trouvés constituer une espèce ou variété tout-à-fait inconnue en France, et qui, plantée de suite, a parfaitement réussi. Par une coïncidence singulière, M. Tougard, à Rouen, recevait la même patate de la Guadeloupe par une autre voie, en même temps que M. Vilmorin, et elle a fleuri à Rouen ainsi qu'à Paris, chose qu'on n'avait jamais vue dans le centre de la France. Aussitôt on a conçu l'espérance d'en obtenir des graines, lesquelles, semées sur notre sol, doivent produire des variétés, parmi lesquelles il s'en trouvera probablement de plus précoces, d'une culture moins dispendieuse que celle de nos anciennes variétés ; delà l'espérance de voir un jour la patate aussi commune chez nous que la pomme-de-terre, et puis, etc., etc.

Les fleurs de la patate igname n'ont pas fructifié, et cela n'est pas étonnant pour la première année. Quoique plusieurs plantes exotiques fleurissent chaque année chez nous et ne fructifient jamais, il faut espérer que la patate igname ne sera pas dans le même cas. Quoi qu'il en soit, la floraison d'une espèce de patate dans le centre de la France est une nouveauté digne d'intérêt ; la société d'horticulture de Paris en a pris acte, et elle recueille des matériaux pour publier un mémoire sur les patates que nous attendons avec impatience.

VI. PLANTES ÉCONOMIQUES.

Tabac d'Alger, *Nicotiana macrophylla* Link ?

En 1833, M. Traittant a reçu d'Alger des graines qu'il a semées au printemps de 1834. Elles ont produit un tabac dont les plantes, presque ligneuses à la base, sont plus ramifiées, plus grosses et plus grandes dans toutes leurs parties, plus pubescentes et plus visqueuses que dans le tabac commun, *nicotiana tabacum*; leurs feuilles sont surtout plus nombreuses, d'un vert plus foncé en dessus et plus sensiblement gaufrées par les petites nervures. Les fleurs sont beaucoup moins rosées sur le limbe et ont le tube plus vert; chaque lobe du limbe se termine par un *mucron* plus long que dans le tabac ordinaire : les organes sexuels n'offrent aucune différence appréciable ; mais dans le tabac d'Alger, le tube calicinale est plus long et les divisions de son limbe sont plus courtes que dans le tabac commun. Les fruits et les graines m'ont semblé les mêmes.

Cette plante n'est évidemment qu'une variété permanente de notre tabac ordinaire, mais très-distincte par les différens caractères que je viens d'énoncer. Je propose de lui conserver le nom de tabac d'Alger, parce que ce nom en vaut un autre, et parce que la plante me semble digne d'être étudiée dans sa culture et dans son produit comparativement avec le tabac ordinaire. Quant à sa culture, on a lieu de croire, d'après les individus obtenus par M. Traittant, qu'elle n'offrira pas de difficultés; mais, d'après le grand volume et le grand nombre de ses feuilles, on doit espérer que son produit sera plus considérable. Quant à sa qualité, quoique je croie que celle du tabac turc tienne plus à la manière de le préparer et au climat qu'à la nature de la plante, et que probablement c'est avec la plante en question que les Algériens, les Turcs et les Maures font leur tabac, je pense que sa culture et sa manipulation doivent être essayées en France, dans l'espoir d'en obtenir, si-

non un tabac de meilleure qualité, du moins d'en récolter une plus grande quantité sur une étendue de terrain donnée.

POITEAU.

VII. FRUITS COMESTIBLES.

J'ai reçu de M. Van-Mons de Louvain, en 1833 et 1834, un grand nombre de nouvelles variétés de poires provenues la plupart de ses semis ; je les dessine et les décrits à mesure qu'elles mûrissent ; il s'y en trouve beaucoup d'excellente qualité, très-belles par leur forme et leur volume. Les limites de cette revue horticole ne me permettant pas de les rélater ici, je me borne à indiquer qu'on trouvera la description de quatre-vingts de ces nouvelles variétés dans le numéro de décembre 1834 des Annales de la société d'horticulture de Paris. Une partie se trouve aussi dans la nouvelle édition du *Jardin fruitier* de M. Noisette qui se publie actuellement par le libraire-éditeur, M. Audot, rue du Paon, n°. 8, à Paris. Il est possible aux amateurs de se procurer toutes ces excellentes poires nouvelles, en en demandant des greffes à M. Van-Mons, qui ne vend rien et donne tout avec le plus grand plaisir, ou bien à la sociétté d'horticulture de Paris, à laquelle M. Van-Mons en a envoyé des greffes, ou bien enfin à M Noisette, qui en a également reçu et les multiplie maintenant dans ses pépinières.

M. Van-Mons ayant une méthode particulière de faire ses semis, et cette méthode étant évidemment meilleure que toutes les autres, puisque personne n'obtient autant de bons fruits que lui, j'ai profité de ce que j'avais vu et appris dans sa pépinière, à Louvain, des lumières répandues dans la correspondance dont il m'honore, pour faire une *Notice historique sur la théorie Van-Mons, considérée comme le meilleur moyen d'obtenir de bons fruits par semis.* Cette notice se trouve publiée par parties dans les numéros d'octobre, novembre et décembre des Annales de la société d'horticulture de Paris ; mais comme

ces Annales ne sont pas entre les mains de toutes les personnes qui s'intéressent à la pomologie ou qui s'en occupent, j'ai fait tirer à part un certain nombre d'exemplaires de ma notice, formant une brochure de 4 feuilles in-8°. avec deux planches, et que l'on trouve à la librairie de madame Huzard, rue de l'Eperon, n° 8, à Paris.

POITEAU.

Note sur la poire sarrasin.

Duhamel a décrit cette poire comme étant de moyenne grosseur, d'excellente qualité, se conservant le plus long-temps, et finit par dire « qu'il y a peu de poires qui méritent autant d'être cultivée. » Malgré la recommandation de Duhamel, la poire sarrasin est à peine connue; elle est mise au rang des *petites espèces* par la majeure partie des pépiniéristes, c'est-à-dire qu'ils ne la cultivent pas. On ne pourrait guères la demander avec esperance de l'obtenir qu'à M. Noisette, qui est celui des pépiniéristes à Paris dont la collection d'arbres fruitiers est la plus complète. Il paraît que cette poire n'est guères mieux connue en Angleterre qu'en France, à en juger par l'article suivant, extrait du *Gardener's mazarine*, fev. 1834. pag. 61:

« Un échantillon de la poire sarrasin a été dernièrement envoyé à M. Saul par M. Saunders, pépiniériste à Jersey, laquelle poire n'est décrite ni dans le catalogue de la société horticulturale de Londres, ni dans le guide de M. Lindley; voici ses caractères: elle est obiongue, haute de 4 pouces 1/2 sur 4 pouces de diamètre; sa peau d'abord verte du côté de l'ombre, devient d'un jaune pâle à la maturité; le côté du soleil se lave de rouge-brun et se piquotte de points gris; la chair est presque beurrée, d'une saveur douce, riche, et d'un parfum particulier. Ce fruit est excellent et peut se conserver d'une année à l'autre Il y a peu de poires qui soient aussi dignes de la culture que cette variété. L'échantillon envoyé M. par Saunders pesait 15 onces. »

Toutes ces bonnes qualités avaient été signalées par le pomologiste français, mais il n'avait pas vu d'aussi gros échantillons que celui décrit par M. Saul, le 6 décembre 1833.

Poire jargonelle monstrueuse.

Lancastre, 8 juin 1832.

Monsieur, il y a actuellement dans un jardin de cette ville une poire jargonelle qui peut être décrite ainsi.

Une des premières fleurs du printemps avait produit une poire parfaite, et quand cette poire eut grossi pendant quelques temps, il est sorti de son œil une autre fleur qui a produit une seconde poire; ensuite il est sorti deux fleurs de l'œil de celle-ci et qui ont produit deux poires, de sorte qu'il y a maintenant quatre poires parfaites qui grossissent conjointement. (*Gardener's magazine, décembre* 1832, *pag.* 697).

Nous voyons de temps en temps en France un, deux et trois rudimens de poires sortis d'une première poire, nous avons vu aussi une branche longue de 18 pouces et munie de feuilles sorties de l'œil d'une poire de crassane, mais on ne connaissait pas d'exemple de quatre poires parfaites ainsi disposées.

Poire d'Angora.

Au sujet de la *poire d'Angora*, estimée et très cultivée à Constantinople, et que M. Léon Leclerc est parvenu à obtenir et à cultiver chez lui, à Laval (Mayenne) M. Van-Mons dit, dans l'Horticulteur belge : Vu l'ancienneté de cette poire on pourrait prédire qu'elle sera dégénérée dans ses qualités; d'ailleurs, un fruit bon sous le ciel de Constantinople, ne le sera pas pour cela en France. Nos poires fondantes sont cassantes et à cuire en Morée. J'ai eu connaissance de ce fait par M. l'abbé Mertens, de Bruxelles, qui habite ce pays. Par contre, nos poires

fondantes d'automne y deviennent d'été, et blettissent dans les contrées plus méridionales que le midi de la France... La Belgique et la France doivent moins qu'aucun autre pays aller chercher des fruits ailleurs.

Éclaircissemens donnés par M. Van-Mons *au sujet de la poire Napoléon, adressés au rédacteur de l'Horticulteur belge.*

Dans votre numéro de janvier, que je reçois à l'instant, vous m'attribuez, d'après le *Bon Jardinier* 1834, et à tort, le gain de la poire *Napoléon*. Ce fruit a été obtenu par M. Liart, jardinier à Mons. L'identité de mon nom avec celui de la ville où il a été procréé aura donné lieu à la méprise. Comme mon jardinier Meuris en avait cueilli des greffes (en juin) avant que le fruit eût été dégusté, j'ai inscrit ces greffes du nom de *sauvageon de Liart*, et après que j'ai su que le fruit était bon et avait été couronné, j'ai fait circuler les greffes sous ce nom. M. l'abbé Duquesne a fait l'acquisition du pied-mère, qui était un très-jeune arbre, au prix de 33 francs, et a imposé au fruit qu'il porte le nom de *Napoléon*. Cet arbre, d'après son feuillage, son bois, son fruit, appartient à la sous-espèce *bon chrétien d'hiver*, qui lève spontanément chez nous parmi les sous-espèces de toutes les autres formes de poires.

Le bois de la *Napoléon* est très-fort et très-long, ce qui n'empêche pas sa greffe sur franc de se mettre à fruit l'année après son placement. Son rapport n'est pas abondant, ce qui, pour une variété récente, est un grand bien, mais il est continu. Le fruit ne va pas toujours jusqu'en octobre, mais il a quelque temps à rester. On ne saurait pour la saison où la *Napoléon* mûrit, cultiver un fruit plus méritoire.

Note sur la prune d'Agen.

Dans une lettre adressée à M. Vilmorin, par M. le

comte Odart, et datée de La Dorée, près Cormery, le 20 avril 1831, on trouve le passage suivant :

Je suis étonné que dans un aussi bon ouvrage que le *Bon Jardiner*, vous ne fassiez pas mention de la plus précieuse des prunes à faire des pruneaux, la *prune d'Agen*, *de roi*, *robe de sergent*, qui produit, après une cuisson bien entendue et reprise à différentes fois, ces beaux pruneaux d'Agen, bien supérieurs à ceux de la Tourraine. Cette prune a de plus le mérite de n'être pas très-bonne à manger crue, ce qui fait qu'elle est moins appetée par les passans.

Nota. Depuis 1831, la prune d'Agen a été présentée avec tous ses avantages par M. Soulange Bodin, dans les *Annales de Fromont*, et par quelques autres auteurs dans différens ouvrages, M. Noisette la cultive dans ses pépinières ; elle existe dans l'école des arbres fruitiers du Jardin des Plantes : et tous les amateurs peuvent se la procurer ; reste à savoir si elle sera aussi bonne à Paris que dans les environs d'Agen, et si on saura la convertir en pruneaux aussi parfaits qu'on le fait à Agen.

Oranger mandarin.

Ce petit oranger n'est plus nouveau en France, mais il mérite d'être plus multiplié à cause de la bonté exquise de son fruit, qui est assez différente de celle de nos oranges ordinaires. Le premier pied qui ait paru en France se voyait chez l'impératrice Joséphine, à la Malmaison, et ce même pied appartient actuellement et depuis la chute de l'empire, à M. His, inspecteur des bibliothéques du royaume, et grand amateur d'orangers. Quoique déjà vieux et d'une parfaite santé, ce mandarin n'a pas trois pieds de hauteur ; il produit chaque année beaucoup de fruits délicieux, qui mûrissent en cinq ou six mois, tandis que les autres orangers ne mûrissent les leurs qu'à la seconde année. Sa culture ne présente pas de difficulté particulière; sa petite taille et sa gentillesse le rendent plus propre qu'aucun autre pour les appartemens ; enfin il ne lui manque

que d'être plus connu, mieux apprécié, pour que tout le monde en rafolle.

VIII. PLANTES D'AGRÉMENT.

Camellias nouveaux ou peu connus en France.

l'Horticulteur belge se tenant au courant de toutes les nouveautés en belles plantes qui paraissent en Angleterre et dans son pays, signale, dans son numéro de juillet dernier, neuf camellias peu connus chez nous, dont voici les noms et quelques mots de leur description.

1. *Camellia triomphant.* C'est, dit-on, le plus beau connu ; sa fleur est très-double, d'un beau rouge à la circonférence et rose au centre, large de 3 pouces et 1/2. (L'Horticulteur belge dit *large de plus d'un demi-mètre.*)

2. *Camellia curvatæfolia.* Ses feuilles sont apparemment plus recourbées en arrière que dans aucun autre : sa fleur est blanche, bien double, et large de 3 pouces 1/2.

3. *Camellia delicatissima.* La fleur est double, large de 3 pouces 1/2, blanche et striée de rouge.

4. *Camellia imbricata alba.* Fleur large de 3 pouces 1/2, blanche, marquée de quelques stries rouges ou roses.

5. *Camellia latifolia.* Feuilles plus larges que dans les autres ; la fleur a 3 pouces de largeur ; elle ressemble à une rose, mais sa couleur n'est pas indiquée.

6. *Camellia minuta.* Fleur d'un rouge vif, large de 2 pouces 8 lignes.

7. *Camellia picturata.* Fleur très-double, blanche, large de 3 pouces 1/2, ayant une partie des pétales striée de rouge.

8. *Camellia resplendens ;* superbe plante ; fleur large de trois pouces, d'un rouge éclatant à pétales tourmentés et produisant beaucoup d'effet.

9. *Camellia anemone flora rosea.* Fleur large de 3 pouces et plus, d'un beau rose un peu pourpré.

Nota. Je m'aperçois que presque tous ces noms sont sur le catalogue de MM. Cels frères.

Lilium Broussartii, Morren.

Ce lis n'existe encore qu'en Belgique. Il provient d'un ognon rapporté du Japon par M. Vanfiebold, et remis au jardin botanique de Gand, où il a fleuri pour la première fois en août 1833, a été décrit par M. Ch. Morren, et dédié à M. Ph. Lebroussart, administrateur général de l'instruction publique en Belgique. C'est une espèce magnifique par sa fleur. Sa tige est forte, cylindrique, droite, d'un vert glauque, haute de 2 à 3 pieds : ses feuilles sont éparses, ovales-lancéolées, acuminées, quinquenervées, longues de 6 à 7 pouces; elles ont dans leur aisselle deux rudimens de bulbilles sous forme de points bruns ou pourpre noir, ciliés de poils blancs longs, moux et soyeux. Les fleurs, au nombre de deux ou trois, alternes au sommet de la tige, sont d'un blanc de lait, larges de 6 à 7 pouces, à pétales oblongs lancéolés, ouverts jusqu'à la base, arqués en arrière au sommet comme dans les martagons, ondulés sur les bords, à nervure médiane, d'un vert jaunâtre, lavés de bleuâtre et munis de longues glandes ou papilles blanches sur le limbe. Les étamines sont droites, longues de 2 pouces et demi, à grosses et longues anthères vacillantes d'un rouge brun ; elles entourent un gros style vert aussi long qu'elles, et terminé par un stigmate à 3 lobes.

Cette fleur magnifique répand une odeur suave, aromatique, pénétrante. On désire ardemment que sa multiplication soit assez prompte pour que nous ne tardions pas à la voir enrichir nos jardins, où il faudra

la placer en bonne terre de bruyère. L'*Horticulteur belge* en a donné une bonne figure.

Lilium longiflorum, Thunb.

Le lis à longue fleur est très-voisin du lis du Japon; comme lui sa tige se termine par une seule fleur d'un blanc sale, mais elle est plus longue. On ne voit guères cette espèce en France, quoiqu'elle soit assez répandue en Belgique : M. Parmentier, à Enghien, en cultivait beaucoup en 1826. Depuis ce temps on en a obtenu une variété odorante, signalée dans l'*Horticulteur belge*, pag. 182, sous le nom de *lilium longiflorum.* Var. *suaveolens.* L'ognon de ce lis, ainsi que celui du lis du Japon, se relevant ou pouvant se relever tous les ans après que sa tige est desséchée, peut se cultiver comme la tulipe, en terre de bruyère, à bonne exposition.

Tigridia conchifolia, Sw.

Nous ne parlons de cette espèce à fleur jaune, originaire du Mexique comme sa congénère, que pour rappeler qu'en Belgique on la cultive en pleine terre aussi simplement que sa congénère, et que c'est inutilement que les horticulteurs français la tiennent en pôt et en serre, ce qui d'ailleurs nuit à son parfait développement.

Alstræmeria hæmantha, R. et P.

D'après la figure de l'*Horticulteur belge*, cette alstroémère est la plus belle espèce de son genre. Elle a été découverte au Chili dans les parties des montagnes de la province de Rère, et introduite récemment en Angleterre par lady Oakes, de graines reçues du pays natal. Ses racines se composent de tubercules cylindriques, blancs, charnus, de la grosseur du doigt; ses tiges sont droites, hautes de 2 à 3 pieds,

cylindriques, glauques, de la grosseur d'une plume d'oie ; munie de feuilles alternes, lancéolées, nervées, ciliées sur les bords, longues de 3 pouces, et torses à la base comme dans toutes les espèces du genre. Les fleurs, nombreuses et disposées en ombelle rameuse terminale, munie d'une collerette de feuilles semblables aux caulinaires, sont larges de plus de deux pouces, ont les 3 sépales d'un rouge cocciné vif, le pétale inférieur également cocciné, marqué de lignes poupres, les deux pétales supérieures jaunes, également munies de lignes pourpres, et de plus lavées de rouge dans la partie supérieure.

Cette très-belle espèce se cultive comme les autres alstroémères. Elle est encore désirée en France.

Balisier a fleur d'iris. *Canna iridiflora*, R. et P.

La culture des balisiers commence enfin à être ce quelle aurait toujours dû être parmi nous, c'est-à-dire semblable à celle des dahlias, avec la seule différence de leur donner beaucoup plus d'eau. Combien il a fallu de temps pour arriver à cette simplicité ! combien nous avons encore de plantes qui languissent dans leur pot durant tout l'été, et qui seraient admirables lâchées en pleine terre pendant cette saison ! Du moins voilà le balisier et l'ananas sortis de l'ornière de la routine ; espérons que beaucoup d'autres plantes en sortiront aussi successivement. Il semble que les jardiniers soient comme les gouvernemens, il ne lâchent la bride qu'à leur corps défendant.

Le balisier à fleur d'iris est assez mal nommé, puisque sa fleur est loin de rappeler celle de l'iris ; mais c'est la plus belle espèce du genre ; malheureusement elle a fleuri si rarement chez nous jusqu'ici, que nous l'avons à peine remarquée ; sa fleur est un tube pendant, long de 4 à 5 pouces, figuré en entonnoir, jaune lavé de rose, et dont le limbe, large de 2 pouces, est d'un rouge vif en dedans.

Pour jouir plus souvent de cette belle fleur, il faudrait peut-être ne laisser qu'une ou deux tiges à la

plante. Ce moyen a réussi pour quelques scitaminées qui ne voulaient pas fleurir.

Coburgia fulva, Hort. belg. (Famille des *Amaryllidées.*)

Le Coburgia est un démembrement du genre *pancratium*, et dédié au prince Léopold de Saxe-Cobourg, actuellement roi des Belges. Le *pancratium incarnatum*, Kunth., en fait partie. Ce nouveau genre paraît basé sur ce que la couronne est très-courte ou formée seulement par la dilatation de la base des étamines. Le *coburgia fulva* est cultivé en Belgique et figuré dans l'*Horticulteur belge.*

Il est originaire de l'Amérique méridionale. Son ognon a 8 pouces de diamètre sur 7 pouces de hauteur, brun et satiné en dehors. De son centre sortent habituellement six feuilles longues de 18 à 24 pouces sur 18 lignes de largeur. Du centre de ces feuilles s'élève une hampe haute de deux pieds, droite, terminée par une spathe diphylle, de laquelle sortent 4 ou 5 fleurs presque sessiles, de couleur orangé lavées de rouge, arquées et inclinées, longues de 5 à 6 pouces, et dont le limbe n'a guères qu'un pouce de long et de large. Culture des pancratium de serre chaude.

Pentstemon speciosa, Douglas.

Cette espèce a les fleurs les plus grandes et les plus belles de son genre. Elle est originaire de l'Amérique du nord, comme presque toutes ses congénères, et a été introduite en Angleterre en 1827, où on la cultive en pleine terre. Nous ne la connaissons pas encore à Paris malgré son grand mérite. C'est une plante vivace. Ses feuilles radicales sont spatulées, entières, d'un vert glauque; les caulinaires sont plus étroites, sessiles, aiguës et un peu ondulées; la tige est droite, haute de 2 ou 3 pieds, terminée par une panicule droite, dense, de fleurs bleu azuré, longues et larges

d'environ un pouce, magnifiques. On doit désirer de voir bientôt cette plante dans nos jardins.

Gloxinia speciosa candidissima.

Variété à fleurs parfaitement blanches, signalée dans le *Botanical magazine* en janvier 1833, et que l'on trouve actuellement chez M. Loth, jardinier-fleuriste, rue Fontaine-au-Roi, à Paris.

Begonia sanguinea, Rad.

Cette plante, originaire du Brésil, a été introduite en Angleterre en 1829, et en France l'année suivante. Sa vigoureuse végétation, la couleur rouge de sa tige et de ses feuilles militaient en sa faveur, et on s'est empressé de la multiplier et de la répandre; mais lorsqu'on en a vu les fleurs petites et blanches, on est moins empressé de se la procurer. Sa tige est rouge, grosse, ferme, succulente, cassante, rameuse, haute d'un à 3 pieds; ses feuilles sont en cœur oblique, longues de 4 à 5 pouces sur 3 à 4 de largeur, épaisses, un peu crénelées sur le bord qui se roule en dessous, d'un rouge foncé luisant en dessus, et d'un rouge sanguin très-brillant en dessous; elles sont renfermées avant leur développement entre de grandes stipules d'un blanc verdâtre légèrement lavées de rouge. Les fleurs, disposées en panicule, sont blanches et larges seulement de 8 à 10 lignes; les mâles sont à 4 et les femelles à 5 pétales. Les fruits ont les 3 ailes presque égales.

La beauté des grandes feuilles rouges de cette plante décore néanmoins assez bien la serre chaude pour qu'elle y figure avec les autres. Sa multiplication par bouture est également très-facile.

Potentilla Russeliana. Sweet.

Hybride de la *P. atrosanguinea*, et de la *P. nepaulensis*, dont les fleurs, d'un rouge plus clair et plus éclatant que celles de la première, moins pourpres que celles de la seconde, offrent une très-belle nuance entre ces deux couleurs. La plante est d'ailleurs d'une végétation vigoureuse et se multiplie facilement par la division de son pied. Elle a été obtenue par M. Russel de Battersea, et se trouve dans nos jardins depuis quelques années. L'*Horticulteur belge* en a donné une bonne figure coloriée.

Dillwynia glycinifolia. (Famille des *Sophorées*.)

Cette élégante espèce a été publiée en 1832 dans le *British flover garden*, et figurée depuis dans l'*Horticulteur belge ;* elle est originaire de la Nouvelle-Hollande, où elle fut découverte le long du détroit du roi George, par M. Menzies, et retrouvée récemment par le voyageur Baxter. Elle a la tige ligneuse, les rameaux grêles, faibles, couchés ou presque grimpans ; les feuilles sont alternes, simples, lancéolées - linéaires, longues de 18 lignes, presque sessiles, velues en dessous et à bords rabattus : les stipules sont petites et sétacées ; les fleurs sont en grappes simples, axillaires et terminales, pendantes sur un axe flexueux, pédicellées et bractéolées ; elles sont larges d'environ 6 lignes, fort élégantes ; leur étendard est relevé, profondément bilobé, de couleur orangé sur le limbe, jaune pur à la base ; les ailes sont roses, parallèles, plus courtes que l'étendard, et couvrent entièrement la carène qui reste blanche. Les dix étamines sont libres et l'ovaire est velu.

L'élégance et le grand nombre de fleurs de cette espèce en font une plante charmante, dont l'introduction dans nos cultures ne pourrait manquer d'obtenir l'intérêt des amateurs.

IX. MÉLANGES.

Note sur un projet de marché aux fleurs couvert à Paris, et sur celui exécuté à Londres en 1828.

Il y a six ans que MM. Paupille et Lepreux, architectes du gouvernement, ont présenté à la société d'horticulture de Paris un plan magnifique de marché couvert pour les fleuristes de Paris. Depuis ce temps la société d'horticulture frappe à toutes les portes de l'autorité pour obtenir, sinon des moyens, du moins la permission d'ouvrir une souscription pour l'exécution de ce plan. D'après le tableau énergique et pittoresque que M. le président de la société a fait de la souffrance des fleurs et des jardiniers sur le marché aux fleurs de Paris, dans son discours en séance publique et solennelle du 10 août dernier, et d'après les promesses qu'il semblait avoir reçues de l'autorité, on avait lieu de croire que bientôt l'autorisation sollicitée depuis six ans allait être enfin accordée; cependant on n'en parle plus, et les jardiniers et les fleurs sont toujours exposés à toutes les rigueurs et à toutes les vicissitudes des saisons. Si l'emplacement où se tient actuellement le marché aux fleurs n'appartenait pas à la ville, on trouverait facilement une compagnie ou un banquier qui fournirait les fonds nécessaires à la construction de l'édifice; mais ce moyen est interdit, et il faut inévitablement se soumettre à la marche toujours lente de l'administration.

Les fleuristes de Londres ont été pendant long-temps exposés aux injures atmosphériques, comme le sont toujours celles de Paris, mais heureusement pour les premières que l'endroit où elles tenaient leur marché appartenait au duc de Bedford, dont le nom est depuis long-temps célèbre dans les annales de l'agriculture. La philanthropie du duc étant d'accord avec ses intérêts, il fit élever en 1828, sur l'emplacement du *Covent-Garden*, un édifice considérable où non-seulement les fleurs et les jardinières sont à l'abri, et dans une température

convenable, mais encore où les marchands de légumes et de fruits trouvent les mêmes avantages. Le dessin et la description de ce nouveau marché ayant été publiés par M. Loudon, dans son *Gardener's magazine*, et ailleurs par d'autres publicistes, nous allons rapporter ici l'un de ces dessins, Pl. 4, et l'une des descriptions qui en ont été faites.

Le marché de *Covent Garden*, à Londres, destiné à la vente des légumes, n'offrait naguères qu'un amas informe d'échoppes et de barraques en bois. Le duc de Bedford, propriétaire de ce marché, y a fait élever, sous la direction de M. Towler, des constructions dont la sage et ingénieuse distribution mérite de grands éloges. Ces constructions, commencées en 1828 et terminées en en 1830, présentent du côté de l'est un quadruple rang de colonnes qui supportent une terrasse où se trouvent placés les conservatoires. Au centre et sur toute la longueur du bâtiment est un passage découvert de 16 pieds de largeur, garni de chaque côté de boutiques où l'on débite les fruits rares de la saison, les articles de serres chaudes et les plus beaux légumes culinaires. Chaque boutique a un cellier ou une serre à légumes au-dessous, une chambre au-dessus, avec une trappe pour communiquer avec le premier, et un petit escalier tournant pour monter au deuxième. Du côté du nord et du midi le bâtiment n'a qu'un rang de colonnes qui servent à former un passage le long des boutiques qui garnissent les faces intérieures et extérieures du marché. Les boutiques du nord servent à la vente des légumes et des fruits communs; celles du midi sont exclusivement réservées à celle des pommes-de-terre et des racines. L'espace qui se trouve entre la façade du nord et les boutiques du passage central est en partie couvert par un toit en trois portions, supporté par des piliers de fonte et de fermes en fer. C'est sous ce hangar que l'on débite les fruits en gros; au-dessus il y a des celliers pour les garder. L'espace libre, sous la quadruple colonnade, sert aussi à la vente des fruits. On monte au conservatoire qui surmonte cette colonnade par quatre escaliers, dont deux sont placés dans le passage central et les deux autres aux extrémités de la colon-

nade. Ces conservatoires ont quinze pieds de largeur et autant de hauteur; ils sont garnis d'estrades à quadruple rang de tablettes de chaque côté, construits en fer, fonte et cuivre. Ces espèces de serres n'occupent guère que le tiers de la terrasse, les deux autres tiers servent à la promenade et à l'exposition des plantes qu'on peut laisser en plein air toute l'année. Au centre de la terrasse est une jolie fontaine, et à chaque extrémité une salle qui contient des livres, des plans, des modèles relatifs à l'agriculture et au jardinage. Le reste de l'emplacement entre les bâtimens sert à la vente journalière des légumes que viennent étaler les maraîchers des environs. Au-dessous du marché aux fruits, sous tous les bâtimens, les passages et une partie des cours, il y a des celliers avec lesquels on communique de distance en distance par des trappes ou judas. L'un de ces celliers est destiné au lavage des pommes-de-terre. L'eau est fournie par un puits artésien. Une petite machine à vapeur de Brathwaite distribue cette eau dans tous les points du marché; en peu de minutes on peut le laver en totalité. Les cours, passages et boutiques sont éclairés au gaz. L'intérieur des murs et des cloisons est construit en briques entremelées d'assises de pierre. Les colonnes sont en granit d'Ecosse; leur fût est d'une seule pièce. Toute la surface du marché est pavée en granit. Les conservatoires sont chauffés par un appareil où l'on emploie à volonté l'eau chaude ou la vapeur. Ces constructions, d'un goût sévère et pur, font honneur à l'architecte, et sont un des plus beaux ornemens du quartier qu'elles occupent.

Société d'horticulture de Paris. — Cinquième exposition des produits de l'horticulture.

Cette société a fait sa 5e. exposition du 4 au 10 août 1834, dans l'orangerie des Tuileries, et elle a tenu immédiatement sa séance générale publique et solennelle, dans laquelle elle a décerné des prix. L'exposition offrait 1,060 plantes d'agrément, des fruits et des légumes en petite quantité, et divers objets de librairie, d'art et

d'industrie, présentés par 62 exposans, tandis qu'en Belgique il n'y a guères d'exposition où l'on ne compte 200 exposans au moins. On remarque toujours avec peine que plusieurs notables horticulteurs de la capitale n'envoient rien à cette exposition; mais on remarque encore avec beaucoup plus de peine, et avec un étonnement inexplicable, que parmi les quatre vingts membres qui composent le conseil de cette société, il n'y en ait jamais qu'environ une douzaine qui exposent. Cela désignerait-il une froideur, une indifférence dans le conseil? Cela serait-il la source du peu de prosélites que fait la société? Sa volonté bien déterminée jusqu'à présent, de ne vouloir pas avoir de jardin d'expérience, semblerait prouver en effet qu'elle est dominée par un parti retardataire, par un parti qui ne sent pas la nécessité des expériences pour pouvoir parler pertinemment de l'horticulture. Il est fâcheux qu'une société si bien placée ne réponde pas aux espérances qu'on avait conçues d'elle à son début, que son journal ne contienne que les opinions des uns et des autres, et jamais nul fait, nulle expérience exécutés par la société elle-même.

Après le discours d'ouverture obligé de M. le président, M. le secrétaire général a pris la parole, non pour rendre compte des travaux de la société, puisqu'elle ne travaille pas, mais pour disserter sur l'horticulture en général; heureux d'avoir pu intercaller dans son discours les opinions particulières de quelques membres, et que son rare talent lui ait fourni le moyen de les présenter au publit comme l'ouvrage de la société.

M. Payen a lu ensuite un rapport sur un thermosiphon, ou, comme il l'appelle, calorifère d'eau, exécuté chez M. le prince d'Essling, à Paris, d'après les idées fournies par Gontier, jardinier du prince. Ce thermosiphon, plus parfait que ceux de Versailles, où M. Gontier a travaillé long-temps sous les ordres de M. Massey, directeur, et de M. Grison, jardinier en chef pour la partie des primeurs, et où il a pris les premières notions sur le chauffage par l'eau chaude, a paru si parfait à M. le rapporteur, que, d'après ses

conclusions, la société a décerné une médaille d'encouragement à M. Gontier, non-seulement pour son thermosiphon, mais encore pour la perfection de ses cultures, notamment pour celle des ananas. Si jamais médaille d'encouragement a été bien méritée, c'est certainement celle-ci.

D'après un rapport fait par M. le vicomte Debonnaire de Gif, M. Fagret, jardinier de M. Foucault de Pavent, à Glatigny, a reçu aussi une médaille d'encouragement.

Est venu ensuite M. Poiteau, rapporteur du juri d'examen de l'exposition, et qui, dans le préambule de son rapport, a fait une critique amère de ses collègues qui n'exposent pas, en mettant leur inertie en présence du zèle chaleureux des cultivateurs belges qui avaient envoyé de riches collections de plantes à l'exposition. Nous espérons que cette critique, faite d'une voix ferme et sonore, en présence de 2,000 auditeurs ; aura produit quelqu'effet sur les coupables, et que dorénavant ils enverront leur contingent aux expositions. La société avait mis 7 prix au concours, tant pour les plantes d'agrément que pour les fruits et légumes, sans compter ceux destinés aux produits des arts et de l'industrie. Voici ces prix dans l'ordre où M. le rapporteur les a signalés :

Premier prix pour la plus belle plante en fleur et la mieux cultivée.

Ce prix a été décerné à un *rochea falcata*, exposé par M. Mathieu, jardinier-fleuriste, à Belleville.

Second prix pour le méme objet.

Celui-ci a été accordé à un *plumbago auriculata*, haut de 6 pieds, exposé par M. Gié, jardinier de Mme. la comtesse Hocquart.

Prix pour la plus belle plante dont la floraison est la plus éloignée de son époque naturelle.

Aucun concurrent n'ayant même tenté d'obtenir ce prix, il n'a pu être décerné.

Prix pour la plus riche collection de belles plantes fleuries et les mieux cultivées.

Celui-ci n'a pas été non plus décerné, mais plusieurs collections ont été mentionnées honorablement.

Prix pour la plus riche collection en belles plantes et les mieux cultivées, la floraison n'étant pas exigée.

Ce prix a été décerné à la collection de plantes grasses, exposée par M. Boussière.

Prix pour la plante bien cultivée, en fleur, utile ou agréable, le plus nouvellement introduite dans le royaume.

Ce prix a été remporté par un *Eulophia guineensis*, de la riche collection exposée par MM. Cels frères.

Prix pour les fruits et légumes.

Aucun prix n'a été décerné pour ces objets; ils étaient en trop petite quantité.

Enfin, une médaille d'encouragement a été décernée à MM. Gandillot et Roi, pour leur exposition de meubles, chaises, bancs, etc., parfaitement exécutés, en fer creux, propres à l'ornement des kiosques et fabriques des jardins paysagers, et pour toute sorte de bâtimens, ponts, berceaux, tonnelles, etc. AMATOR PROCESORUM.

Société d'agriculture et d'économie domestique de Rosay (Seine-et-Marne). — Séance publique, distribution de prix et médailles, le 21 septembre 1834.

Il n'est pas question d'horticulture proprement dite dans cette société, mais comme elle encourage la plantation des arbres fruitiers et autres pour l'amélioration

des propriétés, elle rentre dans notre domaine de ce côté. Elle a décerné 20 prix dans la séance du 21 septembre, d'après les rapports d'une commission chargée de visiter les fermes, et de reconnaître les serviteurs dignes de son intérêt, par leur intelligence, leur bonne conduite, et l'attachement à leur maître. Parmi ces rapports, on lit le passage suivant, que nous devons signaler aux agronomes : « Nous avons remarqué une » *avoine d'hiver* s'élevant à 5 ou 6, et même jusqu'à » 7 pieds dans quelques endroits. La culture de cette » plante devrait être propagée ; elle offrirait le grand » avantage d'une récolte précoce et abondante. »

Société de Flore de Bruxelles. — Exposition de juillet 1834.

La salle offrait 962 plantes, exposées aux noms de 238 amateurs et praticiens.

Le prix pour la plus riche collection a été décerné à celle de M. Verschaffelt père, jardinier-fleuriste, à Gand, et l'accessit à celle de M. G. Gillot, jardinier-fleuriste, à Bruxelles.

Le prix pour la plus belle plante en fleur, et la mieux cultivée, a été accordé à un *cactus speciosus*, envoyé de Gand par M. Mechelynck, et l'accessit à un *ixora coccinea*, exposé par M. F. Reinders.

Le prix pour la plante la plus nouvellement introduite dans le royaume a été décerné à un *malenia paradoxa*, exposé par M. Vandermaelen, et l'accessit à un *petunia pulchella*, exposé par M. H. Gillot. — Beaucoup de plantes ont été mentionnées honorablement.

Société royale d'horticulture de Bruxelles. — Exposition générale du 1er. *au* 3 *juin* 1834.

Le prix pour la plante remarquable la plus nouvellement introduite dans le royaume, n'a pas été rem-

porté, mais l'accessit a été accordé à un *stylidium fasciculare*, exposé par M. Reinders.

Le prix pour la plus belle collection de plantes en fleurs a é été décerné à l'unanimité à celle de M. Reinders.

Le prix pour la plante la mieux cultivée a été décerné à un *calanthe veratrifolia*, exposé par M. Vandermaelen, et l'accessit à un *alstrœmeria tricolor*, envoyé par M. Mechelynck.

Les conditions du programme n'ayant pas été remplies par les concurrens aux autres prix, le juri a déclaré que le concours était terminé.

L'exposition offrait 963 plantes envoyées par 233 amateurs et praticiens.

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand. — Exposition du 29 juin au 2 juillet 1834.

On comptait dans la salle 1,771 plantes exposées aux noms de 310 amateurs et praticiens.

Le prix pour la plante, le plus nouvellement introduite dans le royaume, a été remporté par un *burtonia conferta*, exposé par M. Van Geert.

Le prix pour la collection la plus riche en plantes rares et nouvelles, a été décerné à celle de M. A. Mechelynck, et l'accessit à celle de M. A. Verschaffelt.

Le prix pour le plus riche contingent en plantes fleuries, distinguées par leur belle culture, a été remporté par celui de M. Mechelynck; le premier accessit par celui de M. P. A. Verschaffelt père, à Gand, et le second accessit par celui de M. H. Smet, de Lille.

Le prix pour la plus belle culture a été décerné à un *Nerium coronarium*, de la collection de M. A. de Cock; le premier accessit à un *Crinum amabile* de

M. A. Mechelynck, et le second accessit à un *Oncidium papilio*, de M. A. Mechelynck.

Dans la séance du 5 mai précédent, la société a donné son approbation à une pétition à la régence de Gand, pour l'obtention du terrain et de la butte du moulin à la coupure, à l'effet d'y établir un vaste et magnifique bâtiment et des jardins spacieux pour les sociétés d'agriculture et de botanique.

Société d'agriculture et de botanique de Louvain. — Exposition d'été de 1834. (Le catalogue ne désigne ni le mois ni le jour.)

L'exposition offrait 417 plantes, envoyées par 101 amateurs et praticiens.

Le prix pour la plante la plus rare a été décerné à une *Amaryllis psittacina*, exposée par M. le baron de Penthy.

Le prix pour la collection la plus riche a été remporté par celle de M. le vicomte de Deschrynmakers.

Le prix pour la plante la mieux cultivée a été gagné par un *Phyllanthus akermanni*, exposé par M. J.-B. Hambrouck; le premier accessit par un *Burchellia capensis*, de M. Deschrynmakers, et le second accessit par un *Gladiolus daleni*, de M. Moons, d'Anvers.

Société d'horticulture D'Anvers. — Première exposition de fruits les 2 *et* 3 *novembre* 1834.

Les gradins de l'exposition offraient 365 fruits et quelques légumes, envoyés par 31 amateurs et praticiens, outre une certaine quantité de plantes fleuries pour orner la salle.

Prix pour la plus belle collection de pommes et de poires.

Ce prix a été décerné, à l'unanimité, à la collection de M. de Vael (Émilien); le premier accessit à celle de MM. J. Baraux, et le second accessit à celle de M. Dellafaille (Augustin).

Prix pour la plus belle collection de raisins d'espèces différentes.

Ce prix a été remporté par la collection de M. Merters-Vloers, de Brasschaet; le premier accessit par celle de M. Van Geert, et le second accessit par celle de M. le baron Joseph Osy.

Prix pour le contingent le plus riche en fruits d'espèces différentes.

Ce prix n'a pas été remporté.

Prix pour les fruits les plus nouvellement introduits dans le royaume.

Ce prix n'a pas été remporté.

Sociétés d'horticulture en Angleterre.

D'après le *Gardener's magazine*, il existe en Angleterre plus de cent sociétés horticulturales qui font des expositions chaque année des produits de l'horticulture. En 1833, plusieurs d'entre elles ont fait 3, 4, 5 expositions, de sorte que M. Loudon a pu rendre compte de 150 expositions dans cette seule année.

Combien nous sommes encore loin des Anglais sous ce rapport !

X. ANNONCES.

Avis aux propriétaires et aux cultivateurs.

M. Savard (Frédéric), cultivateur propriétaire à Montreuil-aux-Pêches (Seine), encouragé par les personnes qui visitent son établissement, a l'honneur de prévenir le public qu'il élève et forme des pêchers et poiriers jusqu'à l'âge de 4 ans; qu'à cet âge ces arbres formés sont en plein rapport, se plantent avantageusement en espalier, couvrent immédiatement le mur, donnent de suite du fruit en abondance, et dédommagent avec un grand intérêt le léger surcroît de leur prix, comparé au prix des arbres non formés. En prenant les arbres, M. Savart donne tous les renseignemens désirables pour assurer leur réussite.

LE JARDIN FRUITIER, 2e. *édition, par M.* L. NOISETTE, *pépiniériste à Paris, publié par Audot, libraire éditeur, rue du Paon, Ecole de Médecine, n°* 8.

Cet ouvrage, de format grand in-8., contient les figures coloriées de tous les bons fruits cultivés, et les descriptions de tous ceux connus des pépiniéristes. Il se publie par livraisons, et le nombre n'en dépassera pas 30 Le tout formera deux volumes. Il en paraît une livraison par mois, et l'ouvrage sera terminé en 1835.

Un ouvrage sur les fruits, par M. Noisette, doit inspirer toute confiance. Depuis quarante ans la culrure des arbres fruitiers tient une grande place parmi les collections de cet habile et savant cultivateur, dont l'immense réputation, justement acquise, est le plus sûr garant de la bonté de l'ouvrage que nous annonçons.

Encyclopédie botanique, ou histoire naturelle complète des plantes, arbres arbustes, fleurs, qui croissent naturellement en France, et des exotiques qui sont susceptibles d'y être cultivées ou qui le sont déjà : par M. Louis Clerc, D. M., *publiée par* M. Jules Desportes, *imprimeur lithographe, éditeur, Pont-Neuf, n.* 15, *en face la statue Henri IV.*

Nous avons annoncé cet ouvrage lors de la publication de sa première livraison, et nous voyons avec plaisir que le succès dont il nous avait paru digne se réalise. L'auteur et l'éditeur ne négligent rien pour le rendre de plus en plus parfait, et la rapidité avec laquelle les livraisons se succèdent est la meilleure preuve que l'on puisse donner de leur bonne exécution. Beaucoup de gravures sont de bons modèles que les manufacturiers industriels pourront copier avec confiance sur leurs tissus et sur leurs papiers de tenture et décor.

Catalogue des Camellias et des Roses cultivés et disponibles, chez MM. Cels, frères, chaussée du Maine, n°. 55, *à Paris.*

En attendant le catalogue général de leurs cultures, MM. Cels, frères, publient celui des camellias qu'ils cultivent et que les amateurs peuvent obtenir de leur établissement. Ce catalogue en contient 194 espèces ou variétés toutes nommées, parmi lesquelles on trouve les plus nouvelles et les plus recherchées. Celui des roses est moins considérable parce qu'il ne contient que les nouveautés dont le mérite est bien constaté, ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse aussi demander à MM. Cels les anciennes roses méritantes.

Catalogue des plantes cultivées dans l'établissement de M. J. Sisley-Vandéal, *rue de Vaugirard*, 31, *hors boulevart, faubourg St.-Germain, à Paris.*

On ne cultive chez M. Sisley Vandeal que ce qu'il y a de mieux en plantes aimables de pleine terre et de serres, mais ce cultivateur faisant la commission et se tenant au courant de tout ce qui existe, et de ce qui paraît chaque année en nouveautés méritantes, est a même de fournir aux amateurs tout ce qui pourra lui être demandé. Les camellias, les rosiers, les lauriers-roses, les auricules, les oeillets, les mignardises, font partie de ses collections. On parle anglais et hollandais dans son établissement, et on correspond en ces deux langues.

Catalogue des Roses disponibles pour l'automne de 1834 *et le printemps de* 1835, *dans l'établissement de* M. Godefroy *à Ville-d'Avray près Paris.*

Depuis long-temps l'établissement de M. Godefroy n'a plus besoin de recommandation. Le talent et la droiture de son propriétaire sont suffisamment connus. Toutes ses cultures sont données pour exemple aux jeunes horticulteurs, et l'on est sûr de trouver chez lui des plantes dans le plus parfait état.

Catalogue et prix courant des arbres, arbrisseaux, arbustes et plantes, tant indigenes qu'exotiques, cultivées dans les pépinières et dans les serres de MM. Jacquemet-Bonnefont, *marchands graniers et pépiniériste à Annonay* (Ardèche).

L'établissement de MM. Jacquemet-Bonnefont, père et fils, est un des plus anciens, des plus considérables et des mieux assortis. Sa grande réputation

est depuis long-temps justifiée par l'étendue, l'importance de ses relatious, et la satisfaction qu'éprouveut les acquéreurs. Il y a une école classique d'arbres fruitiers, et on y trouve une grande partie des excellentes poires nouvelles obtenues ou propagées par M. Van Mons de Louvain.

Catalogue et prix courant des Roses cultivées chez M. VERDIER, *et disponibles pour l'automne de* 1834 *et le printemps de* 1835. *A Neuilly-sur-Seine* (*banlieue*), *rue des Poissonniers.*

Ce jeune cultivateur répond aux espérances qu'il avait données, et sa collection s'enrichit chaque année de tout ce qu'il y a de mieux dans le genre rosier qu'il a particulièremeut affectionné.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

REVUE HORTICOLE.

JANVIER 1835 (1).

I. CULTURE.

Greffe en flûte sur le rosier.

« Le sieur de Meester, qui dirige mes cultures, dit M. Van-Mons, voulant au commencement de mai arracher un rejeton de rosier, détacha un morceau du sommet avec un tuyau d'écorce de la longueur de 3 pouces. Voyant l'écorce se détacher avec tant de facilité, l'idée lui vint de substituer à la flûte enlevée un pareil tuyau d'un autre pied. Il fit cette opération avec assez de négligence, prit un tuyau un peu trop étroit et qu'il dut glisser avec force et en le tournant par un mouvement de vis. Il en résulta que le tuyau se fendit longitudinalement en plusieurs endroits. Il ne para pas même la lèvre de l'écorce, ne mit pas de lien et n'appliqua pas d'enduit. Le tuyau était garni de deux yeux, qui maintenant, 8 juin, ont 3 pouces 1/2 de longueur, et auraient fleuri s'il y eût eu des yeux à fleurir. »

Les yeux du tuyau appliqués par M. de Meester avaient déjà une longueur d'une ligne et demie, et d'après cette expérience, M. Van-Mons pense que l'écusson à œil poussant doit être avantageux pour le rosier.

---

(1) Ce numéro complète le second volume.

De l'incision annulaire sur la vigne.

L'incision annulaire, très-anciennement connue selon Bosc, nouvellement découverte selon d'autres, a été préconisée comme s'opposant à la coulure des raisins, il y a une quarantaine d'années; cependant son usage n'a pas été généralement adopté, et peu de vignerons la connaissent aujourd'hui; mais les jardiniers intelligens l'emploient toujours avec succès, non pour empêcher la vigne de couler, mais pour faire grossir plus que de coutume toutes sortes de fruits, et les faire mûrir de 8 à 12 jours plus tôt que ceux qui n'ont pas subi les effets de cette opération; néanmoins, il faut que l'incision annulaire réussisse quelquefois, sinon toujours, contre la coulure, puisqu'il y a plus de 40 ans que la société d'agriculture de Paris en a reconnu les bons effets, en décernant une médaille d'or au nommé Landry, ancien jardinier de Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII, lequel Landry, après la perte de sa place par notre révolution de 1789, s'était mis à cultiver pour son compte dans les environs de Brunoy, et où il pratiquait, a-t-il été dit, l'incision avec succès sur la vigne. En 1816, la même société d'agriculture a encore décerné une médaille d'or à M*** d'après le rapport d'une commission qui avait visité ses vignes et constaté les bons effets de la plaie annulaire.

Je crois que ce qui s'oppose à ce que la plaie annulaire entre dans la pratique vignicole, c'est qu'elle n'est pas toujours nécessaire, et que, quand le mal qu'elle aurait pu prévenir se manifeste, il n'est plus temps de la pratiquer.

Note communiquée à M. Vilmorin sur la culture de l'asperge en terre forte.

En amateur d'horticulture, je saisis l'occasion de

vous faire part de ma méthode économique de se procurer à très peu de frais de superbes asperges dans la terre forte. Jusqu'à ma découverte, c'était une mer à boire que de préparer un carreau ou planche de ce plan dans cette espèce de terre; cependant rien n'était aussi facile, et il ne fallait qu'un peu de raisonnement et d'expériences; voici comment je m'y prends :

1°. Le plan qui convient le mieux est celui d'Ulm (Allemagne); mais pour obtenir un résultat certain on doit se procurer la graine qui provient de cette espèce, la semer clair et à la volée au commencement de mars, sur une planche bien ameublie, à la suite d'une pluie. (Pour l'ameublir davantage il faut la laisser geler, ou attendre une nouvelle pluie qui détrempe les mottes: la terre à demi ressuyée est convenable à un nouveau travail, ainsi on la brisera par le rateau-herse, en l'enfonçant à 3 et 4 pouces); cette planche doit avoir été fortement fumée l'année précédente avec du fumier de vache ou porc; ensuite,

2°. On enterre la graine à la profondeur de 2 à 3 pouces, toujours en se servant du rateau-herse.

3°. Sarcler souvent.

4°. Lever les pates en mars suivant; on les trouve aussi grosses et longues que celles produites par un séjour de 2 ans dans une terre légère.

5°. Bécher à 12 pouces de profondeur, et bien ameublir le terrain lorsqu'il est à demi sec, à une profondeur égale. La pate dès lors ne trouvera plus d'opposition à étendre ses racines, elle se grossira singulièrement et se nourrira aussi plus aisément.

6°. Etendre les 2 cordeaux qui dessineront le fossé à faire; il doit avoir 15 à 18 pouces de large sur 12 de profondeur.

7°. Serrer avec les pieds toute la longueur des 2 cordeaux, afin d'éviter l'éboulement lorsqu'on fera le fossé.

8°. Creuser le fossé.

9°. Placer au fond de la fosse, et sur toute son étendue, des cônes très-étroits (de cette terre forte sortie du fossé), et dont la hauteur sera de 5 à 6 pouces et la distance de 3 pieds.

10°. Sur chacun de ces cônes y placer une seule grosse pate, en observant de la mettre au-dessus, suivant la position naturelle qu'elle avait en pépinière, car il faut suivre la nature dans ses lois; elle en sait plus que nous. Je démontrerai à la fin de ce chapitre la nécessité de la planter suivant une méthode naturelle.

11°. Remplir de terre forte, bien meubler les vides qui se trouvent depuis la base des cônes jusqu'à leur sommet, mais de manière à laisser à découvert la tête de la pate.

12°. Alors couvrir les têtes de 3 pouces de terreau, préparé l'an précédent comme suit, et cela dans toute l'étendue de la fosse.

Ouvrez un trou dans la terre, placez-y au fond une couche de sable de rivière, ensuite une autre double plus forte de fumier de vache ou porc (celui de cheval ou mouton brûlerait trop dans la terre forte), ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit à peu près rempli; arrosez d'urine de vache; si l'année est pluvieuse, il faut bien hacher et mêler ce terreau, qui aura reposé dans son trou durant une année et même plus si cela pouvait se faire.

13°. Continuez d'année en année à mettre 3 pouces d'épaisseur de ce terreau dans les fosses jusqu'à ce que vous soyez parvenu à leur hauteur.

14°. La pate d'asperge placée de cette manière n'a plus à souffrir de la stagnation de l'eau ni des pluies trop abondantes, causes qui la font périr, principalement dans les terres argileuses. Au contraire l'eau se déchargera facilement au long des racines placées presque verticalement; les pluies qui entraînent le sel végétal contenu dans le terreau, le répandront également dans l'argile et le séjourneront plus long-temps que dans une terre légère; ainsi la nourriture sera plus égale et mieux soutenue: il ne faut donc, dans une plantation d'asperges en terre forte, que l'engrais par le haut et non dans le bas. L'asperge de terre argileuse est presque du double plus forte que dans les terres légères, à cause de la nourriture qu'elle y reçoit.

Ce terreau convient à être placé sur les haricots

plantés en terre forte, il facilite la levée en masse et donne même force de nourriture, ce que l'on apercevra à la feuille large et très épaisse ; mais dans les grandes plantations je me sers de sable de rivière au lieu de terreau, ce qui est moins dispendieux, et mes haricots en sont aussi beaux et bons : ainsi la levée en masse des haricots est trouvée à bien peu de frais dans les terres les plus argileuses, et aujourd'hui on peut en planter partout avec succès ; mais auparavant il faut rendre bien meuble cette terre forte, par plusieurs labours, après avoir été ressuyée, afin de bien l'ouvrir aux rayons du soleil.

Il faut mettre une forte jointée de sable sur les haricots ; mais dans leurs trous, et en faisant les trous, il faut tirer la terre au nord afin de mieux les échauffer par le soleil du midi.

Facile propagation des roses de Chine (roses bengales).

Un seul bouton avec trois lignes de tige en dessous et autant en dessus a été planté sous une cloche, et les feuilles se sont développées comme dans une bouture ordinaire. Un seul bouton de la *rosa semperflorens sanguinea* a été planté le 26 juillet, et le 8 septembre ce bouton s'était alongé de près de 4 pouces, et avait produit un bouton à fleur. Le 9 octobre il avait 6 pouces de hauteur et avait produit des bourgeons latéraux. (*Gard. mag., déc* 1833, *pag.* 698.)

Quoique l'auteur ne parle pas de la production des racines, il est indubitable que leur éruption avait eu lieu avant ce grand alongement de la tige, et que c'est à leur action qu'est due la réussite de ces sortes de boutures comme celle de toutes les autres. Je regarde donc l'expérience de M. Willich comme une milieme preuve de la solidité de la théorie de Lahire.

POITEAU.

VIII. PLANTES D'AGRÉMENT.

Tacca integrifolia.

Plante acaule, produisant près de terre plusieurs feuilles peu divergentes, pétiolées, oblongues, plissées, longues de 8 à 12 pouces, d'un vert luisant en dessus, maculées en dessous comme les pétioles, et fort belles. De l'aisselle des feuilles sortent successivement (un seul à la fois) des pédoncules solitaires subtriflores, dont les fleurs s'épanouissent lorsqu'ils n'ont encore que 3 pouces de longueur, mais qui s'allongent ensuite jusqu'à 6 ou 10 pouces, s'inclinent et deviennent pendans; ils sont maculés comme les pétioles; les fleurs sont d'un brun roussâtre, larges d'un pouce, peu éclatantes, mais d'une structure singulière; l'ovaire est infère, gros, turbiné, à 6 angles aigus; le calice est à 6 divisions ovales; il y a 6 étamines, dont les filets très-larges et très-courts, aplatis en dessus en forme de plaque triangulaire, cachent les organes sexuels en couvrant le fond de la fleur.

Cette plante paraît aimer l'ombre et l'humidité. On la voit au Jardin des Plantes et chez MM. Cels. On la cultive en serre chaude en terre de bruyère mélangée. Elle se multiplie de drageons. Son classement a beaucoup occupé les botanistes; les Anglais ont fini par en faire une famille à part sous le nom de *taccacées*.

Lebretonia coccinea. (Famille des *Malvacées.*)

Arbrisseau du Brésil, introduit en Angleterre en 1823, et au Jardin du Roi à Paris seulement en 1832. Son bois est à peine ligneux, et il s'élève à plus de 4 pieds en un an. Sa tige, simple ou peu rameuse, est roussâtre et velue; ses feuilles, également velues et rugueuses, sont grandes, oblongues, aiguës au som-

met, en cœur à la base; les fleurs sont axillaires, solitaires, longuement pédonculées, larges de plus d'un pouce, et d'un rouge cocciné vif. On le tient encore en serre chaude.

Pour que cet arbrisseau plaise, il faut que les jardiniers parviennent à lui donner, au moyen de la taille, une forme plus agréable que celle qui lui est naturelle.

Pæonia Russi?

De moyenne hauteur : tige d'un vert pâle; feuilles triternées? folioles latérales libres, pétiolulées, elliptiques aiguës, un peu gauffrées en dessus, vert mat, pâle, et velues en dessous; pétiole pubescent; fleur de 4 pouces, rose tendre à 8 pétales un peu frangés au sommet; plus pâles sur les bords qu'au centre, très-minces, luisans, comme satinés, un peu plissés ou chiffonnés; filets rouges à la base; 2 ovaires velus ou soyeux, blancs; styles courts, rouges.

Chez M. His, à Versailles. Paraît n'être pas ailleurs. Fleurit la première de toutes.

Pæonia papaverana plena marginata.

Tige très-glabre : pétiole également glabre, très-rouge en dessus; folioles étroites, marginées de rouge; quelques-unes des folioles calicinales très-longues; fleur double à une seule couronne, c'est-à-dire ayant toutes les étamines au centre autour du phycostème; fleur bombée ayant les pétales extérieurs grands, arrondis, un peu crénelés, les intérieurs plus petits, tourmentés et plus crénelés que les extérieurs; tache de l'onglet très-foncée en pourpre violacé frangé; le reste des pétales blanc ou très-légèrement carné.

Première fleur d'un semis de papavéracée, chez M. His, à Versailles. Ce semis a dix ou onze ans.

— *Histoire de deux pivoines, par M. Lemon.*

Obtenues de semis de graines de la *pæonia edulis fragrans, fl. pleno*, qui avait été fécondée avec les poussières conservées de la *pæonia lobata*. Après cette fécondation artificielle, l'année 1818 j'obtins un grand nombre de graines que je semai aussitôt leur maturité; elles levèrent le printemps suivant; je prodiguai mes soins à ces jeunes plantes jusqu'en 1823, où une partie fleurirent; mais presque toutes furent simples, blanches et ne différaient en rien de la *pæonia albiflora*; deux variétés seulement ont fait l'admiration des personnes qui les ont vues.

La première a les racines en faisceau, tuberculeuses allongées après 2 ou 3 ans de plantation; elle forme des touffes considérables par la réunion de ses tiges vertes, qui s'élèvent à 3 ou 4 pieds de haut, fermes et se soutenant avec grâce, garnies dans toute leur longueur de feuilles lobées et à lobes subdivisés, ovales; les tiges se divisent vers les deux tiers de leur hauteur en plusieurs rameaux qui portent chacun une fleur de 6 à 7 pouces de diamètre, à pétales larges et obtus, formant une belle corolle en forme de coupe de couleur incarnate, comme la rose nommée cuisse de nymphe; le centre de la corolle est occupé par un grand nombre d'étamines jaune d'or; elle exhale une odeur agréable qui approche à celle du jasmin.

La deuxième a tous les caractères de même que la première, à l'exception cependant des divisions des lobes qui se terminent plus en pointe; ses tiges sont également ramifiées, la corolle est entièrement blanche, de plus de 7 pouces de diamètre, ayant au centre des étamines jaune orangé exhalant une odeur agréable.

Lorsque ces variétés ont quelques années de plantation, elles produisent un effet des plus beaux.

Leurs belles formes et la grandeur de leurs fleurs me tentèrent de semer leurs graines; c'est ce que je fis en 1827; elles ont fleuri cette année (1833). Un bon

nombre ont été doubles, ou semi-doubles; les unes ont les pétales planes et les autres tubulés, d'autres enfin laciniés ou frangés. Parmi les variétés doubles, il n'y a que des couleurs incarnates et blanches; une seule a les pétales tubulés tirant sur le jaune.

Acacia oleæfolia.

Tel est le nom sous lequel MM. Cels cultivent une très-belle espèce d'acacia; mais elle est probablement décrite sous un autre nom dans quelque ouvrage que nous ne sommes pas à même de consulter, car celui-ci ne convient pas à la plante, comme on va le voir.

Arbrisseau s'élevant à la hauteur de 5 ou 6 pieds, mais que l'on peut tenir à celle de 2 pieds sans nuire à sa floraison; sa tige devient de la grosseur du pouce, et se divise en rameaux étalés pas très-nombreux. L'écorce, verte dans l'ombre, rougeâtre du côté du soleil, se couvre de points ou de veines rousses en assez grand nombre, et celle des jeunes rameaux est pubescente; les feuilles sont simples, ovales, mucronées, obliques, ayant l'un des demi-diamètres plus court et moins large que l'autre; longues de 10 lignes sur les gros rameaux, et longues seulement de 7 à 8 lignes sur les plus jeunes, entières, marginées, fermes, raides, d'un vert un peu glauque, légèrement pubescentes et à nervures pennées.

Les fleurs sont jaunes, à odeur d'aubépine, disposées en têtes globuleuses au bout de pédoncules communs, axillaires, solitaires, de la longueur des feuilles, munis à leur base d'un petit support velu très-rouge.

On trouve quelquefois des pédoncules communs qui se ramifient, forment la grappe, et rendent équivoque la section dans laquelle cette plante doit être placée. On la cultive en serre tempérée comme les plantes de la Nouvelle-Hollande. Elle a une belle et vigoureuse végétation; fleurit pendant deux mois au printemps, et devient l'un des plus beaux or-

nemens par l'abondance et la grâce des fleurs qui terminent et couvrent les jeunes rameaux.

Verveine veinée, *Verbena venosa*, Gill et Hook.

Plante vivace, originaire de Buenos-Aires, produisant plusieurs tiges hautes de 2 pieds, munies de feuilles lancéolées, sessiles, opposées, dentées, et ayant les nervures très-saillantes en dessous, d'où le nom spécifique. Les fleurs sont terminales, d'un beau rose violet, disposées en large panicule.

Cette plante, encore assez nouvelle, mérite d'être répandue. Elle se multiplie d'éclats et de boutures, et bientôt probablement de graines; il faut la rentrer sous châssis ou en orangerie éclairée l'hiver. Elle n'est pas délicate.

Stephanotis floribunda, H. P. (Famille des *Apocinées.*)

Cette plante, magnifique par sa fleur, a le port de l'*Hoya carnosa;* elle en a aussi la tige ligneuse, volubile et flexible, et se prête comme elle à former des guirlandes d'une grande longueur. Les feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, coriaces, épaisses, longues de 3 pouces; les fleurs naissent en ombelles pédonculées dans les aisselles des feuilles sur les pousses de l'année précédente, et des poussées actuelles; chaque ombelle est composée de 6 à 7 fleurs d'un blanc pur, tubuleuses, répandant une odeur de tubéreuse, et restant fort long-temps épanouies; le tube est infundibuliforme, gros comme le petit doigt; long de 18 lignes, surmonté d'un limbe plane, large de 18 à 20 lignes, divisé en 5 lobes ovales.

On voyait cette belle plante en fleurs, pendant le courant de juin dernier, dans la serre chaude confiée aux soins de M. Neumann, au Jardin du Roi.

Schisanthus retusus, Hook.

Les fleurs de cette espèce sont fort jolies et très-différentes de celles du *schisanthus pinnatus*. Les pédoncules et les calices sont munis de poils blancs terminés par une tête noire ; le limbe de la corolle a trois divisions quadrilobées, d'un rose vif magnifique ; le quatrième, qui représente un label, est entier, ovale, lancéolé, tronqué au sommet, plus long que les autres, jaune, réticulé de pourpre, et rose seulement à son extrémité. Les deux étamines ne dépassent pas l'orifice du tube ; les anthères sont verdâtres en dehors et uniloculaires. Cette plante annuelle et curieuse mûrit facilement ses graines. Elle était en pleine floraison chez M. Fion en juin et juillet dernier.

Solanum de Quito, *solanum quitoense*, Lam.

En 1828, on a reçu au Jardin du Roi des graines de cette belle plante, sans nom spécifique. On la croyait inédite, et je l'ai reconnue pour l'avoir rencontrée abondamment en 1821 dans les terres cultivées autour des villages indiens, le long du fleuve Maroni, qui sépare la Guiane française de la Guiane hollandaise, et l'ai en conséquence décrite sous le nom de *solanum maroniense*, dans les *Annales de la société d'horticulture de Paris*, tom. 7, pag. 155. Mais depuis ce temps on s'est aperçu que Lamarck l'avait décrite d'après des échantillons secs, sous le nom de *solanum quitoense*, nom qui a dû prévaloir, puisqu'il est le plus ancien, et qui fait présumer que cette plante croît aussi spontanément dans les environs de Quito. Je renvoie à la description que j'en ai donnée, et répéterai seulement ici que la plante vit très-bien cultivée en serre-chaude au Jardin du roi, qu'elle est magnifique, qu'elle fleurit presque toujours, et que ses fleurs sont les plus grandes et les plus belles de

tout le genre *solanum*. Sa multiplication par boutures étouffées est facile ; elle demande une terre légère et beaucoup d'arrosement, vu sa vigoureuse végétation. Sa tige devient plus ligneuse que je ne l'avais cru d'abord.

Nerium indicum carneum grandiflorum.

Parmi plusieurs variétés de *nérium* (lauriers-roses) que M. Sisley Vandael vient d'introduire dans ses cultures, nous avons particulièrement remarqué celle-ci, qui nous paraît voisine du *nerium carneum*, mais dont les fleurs sont plus grandes, plus belles et méritent la préférence.

Nous rappelons aux personnes qui l'auraient oublié, que les lauriers-roses indiens se reconnaissent très-facilement en ce que chaque lobe de la couronne de leurs fleurs se termine par de longues découpures filiformes, tandis que dans les lauriers-roses européens, chaque lobe de cette même couronne se termine par deux échancrures qui forment trois pointes dont l'intermédiaire est toujours plus courte que les latérales.

Alstræmeria aurea GRAH. de Chiloë, 1831. Figurée dans le *Bot. mag.* 3550 ; elle paraît être l'*A. aurea* des *jardiniers*, *Gard. mag.*, 9, 490, l'*A. aurantia* Don. et l'*A. versicolor* R. et P. Si toutes ces désignations désignent la même plante, *A. versicolor*, R. et P., est le premier nom donné et doit conséquemment être préféré.

Cette plante a été importée de Chiloë par M. Anderson ; elle se rapproche de l'*A pulchella*, mais probablement elle sera toujours beaucoup plus petite. Tiges d'un pied et demi de haut, perianthe orangé, segmens étalés, l'inférieur et les trois extérieurs d'une couleur presque uniforme, accidentellement marqués d'une ou deux raies orangé foncé, les deux autres segmens plus jaunes en dessous vers leur extrémité, et mar-

qués de plusieurs mêmes raies de ce point vers leur base. Cette espèce agréable, et qui fleurit volontiers, est une acquisition précieuse pour les amateurs de plantes distinguées, et surtout pour ceux qui voudraient travailler à obtenir des hybrides dans le genre *alstræmeria* déjà si distingué. On peut se procurer cette plante chez plusieurs jardiniers de la Belgique où elle commence à se multiplier. (*Gardener's magazine.*)

Echinocactus Ottonis, décrit et figuré dans l'*Horticulteur Belge*, vol. 1, page 239. C'est une espèce très-agréable par sa forme régulière et sphérique, son beau vert et ses épines pourpres foncées, et qui a le mérite de fleurir parvenu à la grosseur de 6 ou 7 centi. de diamètre. Ses fleurs sont jaune citron. Cette plante, venue du Brésil en 1829, se trouve aujourd'hui chez M. Loth et chez d'autres jardiniers de Paris. Cette espèce est aujourd'hui figurée et décrite dans l'ouvrage de Link et Otto, sous le nom de *E. tenuispinus*; le vrai *E. ottoni* a les côtes anguleuses au lieu d'être arrondies comme dans l'*E. tenuispinus*. S. M.

Mimulus roseus. (Bot. reg. 1591.)

Il ne faut pas confondre cette espèce avec les *M. rivularis* et *variegatus*, également originaires de la Californie. Celle-ci a été envoyée en Angleterre en 1831 par M. Douglas Elle est vivace, rameuse; sa tige est droite, visqueuse et pubescente; ses feuilles sont sessiles, oblongues, dentées dans la partie supérieure, longues de 18 lignes, ciliées, marquées de 5 nervures longitudinales, d'un vert foncé en dessus et pâles en dessous. Les fleurs sont axillaires et pédonculées dans le haut des tiges, d'un beau rose vif en dehors et en dedans, pointillées de pourpre sur la partie inférieure du tube. Le calice, qui est prismatique alongé, a 5 dents aiguës.

Cette plante se trouve déjà dans plusieurs établis-

semens belges : nous ne la connaissons pas encore à Paris. On dit sa culture difficile, ou que du moins on n'a pas encore trouvé la manière de la faire prospérer convenablement. Elle se multiplie de boutures et de graines.

Lupin à petites feuilles, *Lupinus leptophyllus*, Bentham.

Depuis cinq ou six ans nos jardins se sont enrichis de quelques espèces de lupin plus belles que celles anciennement cultivées. En voici une cultivée depuis peu en Angleterre, et qui paraît digne d'être recherchée. Elle est annuelle ; sa tige est droite, peu rameuse, pileuse ; ses feuilles sont linéaires, rétrécies aux deux bouts ; ses fleurs, disposées en longs épis couverts de bractées avant l'épanouissement, sont d'un beau lilas pourpre, et leur étendard se distingue par une tache rouge. Peu de ces fleurs fructifient.

Nierembergia gracilis. (Famille des *Solanées* Sprengel)

Petite plante sous-ligneuse, formant un buisson arrondi ; très-rameux, haut d'un pied ; ses feuilles caulinaires sont alternes, linéaires, atténuées en pétiole à la base, un peu velues, longues d'un pouce ; les raméales sont beaucoup plus petites ; les fleurs sont alternes, solitaires, pédonculées, opposées aux feuilles le long des rameaux, et enfin terminales, d'un bleu clair, à tube long, filiforme, et à limbe plane large de 6 lignes, du centre duquel s'élève un globe jaunâtre formé par la réunion de cinq anthères autour d'un large stigmate lunulé, verdâtre, creusé en cuiller d'un côté et convexe de l'autre ; le calice est infundibuliforme, strié sur le tube, à cinq divisions ovales, aiguës ; le fruit est une petite capsule enfermée dans le calice, ovale, quadrangulaire, biloculaire, à plu-

sieurs graines arrondies attachées à un réceptacle central. Cette plante fleurit tout l'été ; elle demande la terre de bruyère mélangée, d'être rentrée en serre tempérée l'hiver et placée près du verre.

Silene compacta, Fischer.

Plante annuelle originaire du Caucase, introduite en Angleterre en 1823, connue à Paris seulement en 1832, où M. Mathieu, fleuriste, rue de Buffon, l'a cultivée le premier, du moins à ma connaissance. Elle est très-voisine de notre ancienne *silene armeria*, qui depuis long-temps figure sur les plates-bandes de nos parterres, et qui probablement va lui céder la place, car la *silene compacta* est beaucoup plus belle et se cultive avec la même facilité. La tige est grosse, géniculée, ferme, droite, haute de 18 pouces, avec des rameaux alternes, érigés, qui deviennent aussi hauts que la tige principale et forment une sorte de corymbe. Les mérithalles, ou entre-nœuds, ont une partie visqueuse comme dans quelques autres espèces de *silene* et de *lychnis*. Les feuilles sont sessiles, opposées, ovales, longues de 2 pouces, à nervures parallèles, un peu épaisses et charnues, couvertes d'une poussière glauque, ainsi que la tige et les rameaux, qui se terminent chacun par un gros bouquet hémisphérique de jolies fleurs rose foncé, un peu odorantes, et d'un très-bel effet.

Cette plante, produisant des graines en abondance, ne peut manquer d'être bientôt multipliée dans les jardins d'ornement. On peut en semer à l'automne et au printemps, repiquer en place quand le plant est assez fort, en bonne terre douce, afin d'avoir une longue succession de fleurs.

Les physiologistes devraient bien nous dire pourquoi, dans cette plante et dans d'autres caryophyllées, les rameaux sont alternes tandis que les feuilles sont opposées, et pourquoi les mérithalles ont une partie visqueuse plus près des feuilles supérieures que des feuilles inférieures.

Poiteau.

Petunia phœnica. (Famille du *tabac.*)

Nous ne pouvons plus parler de cette plante comme nouvelle, mais nous devons en conseiller la culture dans tous les jardins comme plante d'agrément ; semée de bonne heure au printemps et repiquée en place au 15 de mai, elle fleurit abondamment tout l'automne ; bouturée et mise en serre l'hiver, lâchée en pleine terre en mai, elle devient un gros buisson couvert d'une innombrable quantité de fleurs pourpre violacé pendant tout l'été et l'automne. Mélangée avec sa congénère à fleurs blanches, elles se font valoir réciproquement et produisent un charmant effet.

Billardiera gracilis, H. P. — *Sollia heterophylla.*
— (Hort. Belg., fig. 13, pag. 186, 1833.)

On cultive ce petit arbrisseau au Jardin des Plantes de Paris depuis quatre ans, et il ne paraît pas encore dans le commerce, tant les fleuristes de Paris sont peu empressés de se procurer les nouveautés intéressantes. Il est répandu en Belgique, et l'*Horticulteur Belge* en a donné une bonne figure coloriée sous le nom de *sollia heterophylla*, au sujet duquel nous observons, 1° que les botanistes français n'admettent pas le genre *sollia* établi par Lindley, parce que ses caractères rentrent dans ceux du *billardiera* établi auparavant ; 2°. que l'adjectif *heterophylla* ne convient pas à l'espèce en question, parce que ni la plante en nature, ni la figure de l'*Horticulteur belge*, ne présentent de feuilles de diverses formes. La fleur et le fruit vont bien à la *billardiera fusiformis*, décrite et figurée dans le *Novæ Hollandiæ plantarum specimen* de Labillardière ; mais le port et les feuilles de notre plante ne s'y rapportent nullement C'est donc avec raison qu'on la désigne sous le nom de *B. gracilis* au Jardin des Plantes.

C'est un petit arbrisseau grêle, un peu sarmenteux, et qui, au moyen d'un tuteur, peut s'élever à la hauteur de 3 ou 4 pieds, mais qui est beaucoup plus beau, lorsque, par une taille raisonnée, on l'oblige à se ramifier davantage et à ne pas s'élever au-dessus de 20 à 24 pouces. Son écorce est rousse et ses rameaux sont anguleux et fortement géniculés : ses feuilles sont alternes, courtement pétiolées, les inférieures ovales elliptiques, la plupart des supérieures lancéolées elliptiques, toutes entières, d'un vert foncé en dessus, d'un vert pâle en dessous et longues de 15 à 24 lignes. Les fleurs naissent opposées aux feuilles dans la partie supérieure des rameaux, disposées en corymbe pendant ou incliné de la longueur des feuilles, et dont les pédicelles sont filiformes très-grêles : chaque corymbe n'est composé que de trois ou six fleurs pendantes, campanulées, d'un bleu d'azur, fort jolies, longues de 4 lignes, et il s'en développe pendant long-temps à mesure que les rameaux s'allongent. Chaque fleur est composée, 1°. d'un petit calice à cinq folioles ovales, aiguës, caduques; 2°. de cinq pétales ovales, aigus, trinervés, alternes avec les divisions du calice, insérées au réceptacle; 3°. de cinq étamines insérées au même lieu, alternes avec les pétales plus courtes qu'eux, et dont les filets sont gros, élargis à la base, et les authères jaunâtres, oblongues, biloculaires, bilobées à la base, membraneuses au sommet, sont agglutinées et forment un cône ventru autour de l'ovaire; 4°. d'un ovaire oblong, strié, soyeux, surmonté d'un style moins soyeux et moins long, d'abord obtus et bifide, ensuite subcapité et irrégulièrement divisé. Le fruit est fusiforme, pendant.

Ribes speciosum, Bot. reg.

Cet arbrisseau, de la section des groseilliers épineux, est originaire de la Californie, d'où M. Collic en a rapporté des graines en Angleterre en 1828. Il forme un buisson arrondi comme les autres groseilliers épineux;

ses feuilles sont aussi à peu près semblables, mais il en diffère par ses rameaux hispides, et surtout par ses grappes pendantes composées chacune de 3 ou 4 fleurs d'un rouge vif, dont les pétales, longs de 6 à 7 lignes, sont rapprochés en tube d'où sortent les étamines, une fois plus longues que le tube, lesquelles sont dépassées par le style encore plus long qu'elles. A une certaine distance on croirait voir des fleurs de fuschia. L'*Horticulteur belge* en a donné une belle figure. Cet arbrisseau, nullement délicat, se propage facilement de bouture ; il est déjà répandu en Belgique, et bientôt sans doute nous le verrons à Paris.

Gloire de Guérin (rosier), *hybride de Bengale remontant.*

M. Verdier, cultivateur de roses à Neuilly, près Paris, a présenté ce rosier en fleur à la société d'horticulture, le 1er octobre dernier. Il a été obtenu à Angers par M. Guérin. Son bois est grêle, d'un vert glauque dans l'ombre, rouge du côté du soleil ; aiguillons droits rougeâtres, inégaux, entremêlés de glandes ; feuilles à cinq folioles de grandeur moyenne, glabre, finement dentées, portées par un pétiole aiguillonné ; fleurs pleines, d'un rouge ponceau, brillans planes ou un peu concaves, ayant les pétales blancs dans leur tiers inférieur ; ces fleurs sont ou solitaires ou réunies jusqu'à quatre sur des pédoncules légèrement hispides et glanduleux.

Ce rosier, franchement remontant, est encore assez rare dans le commerce. Il mérite une place distinguée dans les collections.

Muscade hyponine (rose).

Cette rose, encore peu connue, se trouve chez M. Sisley Vandael, horticulteur, rue de Vaugirard, hors du boulevart, n°. 31. Elle nous paraît hybride de muscade et de noisette ; le pied est vigoureux ; les

rameaux sont verts, munis d'un petit nombre de petits aiguillons rougeâtres : les feuilles sont composées de 5-7 folioles ovales, petites, finement dentées ; les fleurs sont d'abord légèrement carnées, ensuite blanches, doubles, larges de deux pouces, peu odorantes, disposées en corymbe nombreux et se soutenant bien.

Ormeau à écorce jaune et à feuilles dorées.

M. Angebault nous écrit qu'il a obtenu d'un semis fait en 1828, dans ses pépinières situées à Frossay, près Paimbœuf, département de la Loire-Inférieure, un ormeau produisant le plus bel effet.

Cet ormeau à écorce jaune et à larges feuilles est très-vigoureux, puisque, placé dans un très-mauvais terrain, les greffes atteignent 6 et 8 pieds dès la première année.

Les feuilles en naissant sont d'un vert ou d'un jaune tendre. Les plis formés entre les boursoufflures des feuilles sont larges et profondes, et le côté supérieur de ces plis devient au bout de quelques semaines d'un jaune doré luisant très-prononcé. Le côté inférieur des plis reste toujours d'un vert lavé de jaune, qu'on dirait produit par le reflet des plis supérieurs.

M. Angebault est à même d'en fournir aux amateurs qui désireraient se procurer cette belle variété, qu'il possède probablement seul. Les prix seront modérés et basés sur l'importance des demandes.

III. ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

Caisses rondes.

En Angleterre, en Belgique et en Russie, on préfère les caisses rondes aux caisses carrées pour contenir de grands végétaux.

M. le comte de Murinais descendait pendant l'été

ses caisses d'orangers dans des puits revêtus de pierres et de la profondeur des caisses; il pensait qu'alors les arbres viennent mieux, parce que leurs racines sont moins exposées à la sécheresse.

Thermomètre à réveil.

M. Laurent, horticulteur à Mons, annonce qu'il a inventé et confectionné un thermomètre à réveil, dont il fait usage pour régler la chaleur de sa terre; ce thermomètre est à mercure; un curseur fixé sur l'échelle glisse du *minimum* au *maximum* de la température que l'on veut entretenir dans la serre, et quand le mercure arrive à l'un ou à l'autre de ces deux points, le curseur fait partir le réveil et avertit le chauffeur. Le timbre du *minimum* n'étant pas le même que celui du *maximum*, le chauffeur sait de suite si la température de sa serre est trop basse ou trop élevée.

Il serait bien à désirer que M. Laurent fît connaître bientôt son thermomètre : une foule d'industries réclament depuis long-temps une telle invention.

Sacs en canevas enduit pour la conservation des raisins.

M. Champion, fabricant de tissus hygiéniques imperméables, etc., rue du Mail, n. 18, près la place des Victoires, met chaque année aux expositions de la société d'horticulture de Paris plusieurs produits de sa fabrique, notamment des sacs en canevas enduit pour la conservation des raisins. Ces sacs, plus économiques que ceux en crin, sont d'une longue conservation et préservent très-bien le raisin sur les treilles des mouches, des oiseaux et des intempéries. Plusieurs propriétaires en font usage, et leur emploi prend de l'extension à mesure qu'ils sont plus connus. Leur couleur est jaunâtre; mais je crois que si M. Champion leur donnait une teinte noirâtre, la chaleur se concentrerait davantage dans leur intérieur, et la qualité des raisins en serait augmentée.

Ces mêmes tissus se vendent aussi à l'aune ou à la la pièce, et peuvent servir avantageusement pour couvrir de grandes parties de treille lorsque le raisin est près de mûrir, des arbres fruitiers, ombrer des plantes, des châssis, des vitraux de serres, etc., etc.

Ceci nous rappelle les sacs en toile d'emballage mince et claire qne nous avons déjà fait connaître dans le *Bon Jardinier*, et qui sont d'un excellent et économique usage, surtout si on les enduit d'huile de lin.

Hydroplasie.

Le *Bon Jardinier* de 1835 contient un nouvel article intéressant sur l'hydroplasie ou l'art de faire prendre à l'eau jaillissante une infinité de formes aussi curieuses qu'agréables : il est accompagné de figures faites d'après nature chez M. Dugast, l'inventeur de plusieurs ajutages qui determinent l'eau à se dessiner sous les formes voulues. Si, dit l'auteur de l'article, on plaçait quelques-uns de ces ajutages sur les monotones filets d'eau du jardin des Tuileries, nul doute que le public n'en fût enchanté, que le goût de l'hydroplasie ne se développât parmi nous, et qu'on n'en vît bientôt l'application dans tous les jardins où il y a eaux jaillantes, et jusque dans les serres et dans des les appartemens.

IV. MÉLANGES.

Longévité dans un ognon.

Le fait le plus extraordinaire, dit M. Morren, qu'on ait recueilli sur la longévité des graines ou des plantes, est celui-ci : M. Houlton a communiqué à la société médico-botanique de Louviers qu'un ognon qui avait été trouvé dans la main d'une Egyptienne, et qui avait été enterré il y a plus de deux mille ans, fut mis à nu, reçut l'influence de l'air, et lorsqu'on l'eut planté, il végéta avec la plus grande force. Cet ognon égyptien n'était pas différent de celui de nos jours. (*Hort. belg., pag.* 164.)

FIN DU TOME SECOND.

TABLE PAR ORDRE

DE MATIÈRES DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE DEUXIÈME VOLUME

DE LA REVUE HORTICOLE.

Avis 5
Errata. . . . . [illegible]
Opinion du Bon Jardinier sur un avis que l'Horticulteur belge donne à ses abonnés . . . . [illegible]

I. Physique, chimie et physiologie végétales.

Acclimatation et naturalisation des végétaux. . . . . [illegible]
Expériences sur la fécondation des plantes, par M. Puvis . . [illegible]
Influence de l'électricité sur les végétaux, par M. Puvis . . [illegible]
Lettre sur la nécessité d'analyser chimiquement les farines des céréales autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour; par M. Puvis. . . . . [illegible]
Lune rousse et son influence sur les phénomènes de la végétation; par M. Arago. . . . . [illegible]
Mousse (de la) . . . . [illegible]
Moyen d'obtenir des fleurs doubles . . . . [illegible]
Note sur la torsion du pétiole des feuilles des alstroemères . . [illegible]
Note sur de nouvelles idées [illegible] concernant la cause des [illegible] . . . . [illegible]
Notice sur la manière dont ont pu se former les [illegible] par M. Poiteau. . . . . [illegible]
Nouvelle remarque concernant la théorie de La Hire au sujet de greffes sur tronçons de racines; par M. Poiteau. . . . [illegible]
Observations sur un article de M. [illegible], intitulé : De l'emploi du sable [illegible] comme [illegible] des plantes. . . [illegible]
Formation de boutons [illegible] des arbres fruitiers par la greffe, par J.-B. Van Mons . . . . [illegible]
Sur la [illegible] chimique des végétaux . . . . [illegible]
Thermomètres [illegible] . . . . [illegible]

II. Culture.

Canna indica cultivée en pleine terre. . . . . [illegible]
Chauffage des serres au moyen de la chaleur animale . . . . [illegible]
Cours d'horticulture, par M. [illegible] . . . . [illegible]

Cours pratique d'agriculture et d'horticulture à Guéret (Creuse), par M. [illegible] 171
Culture de l'échalotte, de l'ognon blanc 484
—— de l'ognon patate . . . . [illegible]
—— du melon selon la méthode de M. [illegible], par M. [illegible] 147
—— de la capucine jaune; par M. [illegible] 303
—— des concombres en espalier 483
De l'influence lunaire sur la vigne 150
De l'humidité dans les serres chaudes; par A. [illegible] 159
Description de la greffe [illegible]; par M. F. [illegible], à Nantes 304
Divers moyens à tenter pour obtenir des pommes de terre [illegible] plutôt que de [illegible]; par M. [illegible] 17
Essais relatifs à l'action du terrain sur les racines des plantes; par M. [illegible] 340
État actuel de la culture et de la multiplication des pivoines ligneuses, à Paris . . . . [illegible]
Extrait d'un rapport sur les semis de mélèze et de pins de lord Weymouth, de M. Evon, exécutés dans les Vosges . . 12
Extrait d'une communication faite à la société d'horticulture, par M. Jacques, sur un procédé pour obtenir les chrysanthèmes nains . . . . [illegible]
[illegible] propagation des roses du Chine, par M. [illegible] . . . . [illegible]
Greffe [illegible] . . . . [illegible]
Greffe de la pivoine en arbre sur tubercule de pivoine herbacée . . . . [illegible]
Greffe en [illegible] sur le [illegible] . . . . [illegible]
Groupe, [illegible] . . . . [illegible]
Lettre de M. [illegible] au directeur de l'Institut horticole . . . . [illegible]
Lettre de M. [illegible] à l'éditeur du Bon Jardinier. 172
Lettre de M. [illegible], adressée à M. [illegible], sur une greffe exécutée à contre-saison . . . . [illegible]
Lettre de M. [illegible] sur la multiplication du lis Saint-Jacques, 489. — Note du rédacteur . . . . [illegible]
Manière de multiplier promptement et très-facilement les pivoines en arbre; par M. de [illegible] . . . . [illegible]
Moyen de faire fleurir plutôt les chrysanthèmes . . . . . . [illegible]
Moyen de prolonger la floraison de plusieurs plantes de parterre . . . . [illegible]
Moyen d'obtenir des pommes et des pêches [illegible]; par M. de [illegible] . . . . [illegible]
Moyen d'obtenir des pommes-de-terre nouvelles en avril et mai; par M. [illegible] . . . . [illegible]
Moyen de conserver les pommes d'[illegible] dans l'arrière-saison; par M. [illegible] . . . . [illegible]
Moyen d'obtenir des [illegible] d'une pomme [illegible] . . . . [illegible]
Moyen de préserver le jeune plant des lupins; par M. le comte de [illegible] . . . . [illegible]
Multiplication des arbres fruitiers par boutures; par M. [illegible] . . [illegible]

Multiplication du dahlia ; par M. Gravelhié 301
Multiplication de la pomme-de-terre par bouture . . . 289, 489
Note sur la culture en Angleterre ; par M. A. Thouin. . . . 337
Note sur la culture de l'asperge en terre forte. 530
Note sur l'état de l'horticulture en Bavière ; par M. Poiteau. 341
Note sur la multiplication des pivoines ligneuses par éclats ; par M. Poiteau. 301
Note sur l'art de forcer le lilas de Marly ; par M. Poiteau. . . 418
Note sur la culture et la floraison du *cactus serpentinus*. . . 435
Note sur la culture des ixia et des glayeuls ; par T. Rutger. . 491
Note sur le mûrier Perrottet ; par M. Poiteau. 307
Note sur deux nouvelles variétés du mûrier blanc ; par M. Camuzet. 309
Note sur la culture de l'asperge ; par M. Poiteau. 204
Observations sur les treilles de Thomery et de Fontainebleau ; par M. Tougard 165
Observation faite sur le haricot d'Espagne ; par M. Rantonnet. 306
Observation sur les pommes-de-terre creuses ; par M. Poiteau. 487
Phaseolus caracalla (culture en pleine terre). 434
Pæonia (différentes espèces de), chez M. Noisette. . . 296, 297
Pæonia moutan virginalis, —*purpureo-lilacina* ; chez M. Mathieu 298
Prix proposé pour la culture de la vigne dans les Etats-Unis d'Amérique. 206
Procédé pour détruire le jonc dans les prairies sans endommager le foin. 207
Réflexion sur les préceptes généraux en culture ; par M. Poiteau. 242
Remarque sur la taille des rosiers ; par M. Poiteau. 50
Sur le chauffage des serres au moyen de l'eau chaude ; par M. Poiteau. 15, 157
—— les melons parfumés. 487
—— les moyens d'attendrir les artichauts et d'en obtenir dans l'arrière-saison ; par M. Rochefort. 16
—— l'emploi de la houille en horticulture. 51
Sur trois moyens de multiplication qu'il serait bon d'introduire dans la culture des rosiers. 19
—— une greffe par approche ; par M. Jacques. 306
Taille des arbres fruitiers ; par M. Amans Carrier. 395
Tournée horticole faite en 1828 dans le grand-duché de Bade. 437
Tropæolum aduncum (culture). 303
Usage de la mousse au lieu de tannée dans les serres, bâches et châssis ; par M. Lémon. 299
Végétation extraordinaire du *brugmansia suaveolens*. . . . 485

III. Engrais, amendemens.

De l'humin et de l'acide humique dans les engrais. 420
Engrais *dit* noir animalisé de M. Payen. 492
—— Lainé, ou cendres calcinées, salées et animalisées, avec les résultats de leur action. 207

Moyen prompt et facile de convertir en fumier toute espèce de mauvaises herbes. 57
Observation sur l'usage des herbes sarclées. 56

IV. Insectes et animaux nuisibles.

Dégâts causés par les lapins. 247
Destruction des hannetons. 246
Extrait d'une lettre de M. Desmichels à M. le président de la société d'horticulture de Paris. 246
Lettre de M. Jacquin sur la destruction du ver blanc. . . . 54
—— de M. Thillon sur un moyen d'éloigner les fourmis. . . 55
Moyen efficace pour détruire les limaçons, cloportes et perce-oreilles. 495
—— de détruire le puceron lanigère sur les jeunes pommiers; par M. Poiteau. 494
—— de se débarrasser des fourmis. 496
—— pour détruire les fourmis, cloportes et grillons. 496
Observations curieuses sur un insecte du navet. 497
Piége très-simple pour détruire les taupes. 496

V. Outils, instrumens, appareils, abris et serres.

Construction de serres au Jardin des Plantes de Paris. 454
Echelle propre à cueillir les fruits, à émonder ou dresser les arbres 492
Lettre à l'éditeur de la Revue horticole sur un instrument (dédossoir); par M. Chardon fils 421
Manière économique de construire les poêles des serres; par M. Tougard. 179
Transplantoir Tougard; par M. Poiteau. 174

VI. Fruits comestibles.

Diverses sortes de fruits 22, 58, 59, 60, 61, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 211, 212, 213, 214, 215, 248, 250, 310, 311, 504, 505, 506, 507
Eclaircissemens donnés par M. Van-Mons au sujet de la poire Napoléon. 506
Lettre de M. Léon Leclerc au président de l'académie des sciences. 248
Poires nouvelles ou peu connues dont on peut conseiller la culture et la multiplication en France 99
Poires obtenues de semis; par M. Van-Mons. 503

VII. Plantes potagères.

Concombre blanc de Russie. 423
Fève de marais à fleurs pourpres. 224
Lettre adressée à M. Jacquemet Bonnefont par le prince Charles de Rohan. 498

Note sur les patates 500
Piment blanc. 500

VIII. Plantes médicales.

Eupatorium cannabinum 322

IX. Plantes économiques.

Nicotiana macrophylla. 502
Tabac d'Alger ; par M. Poiteau. 502

X. Plantes et arbres d'agrément.

Balsamine , variétés préférables par leur beauté 125
Cereus speciosissimus extraordinaire. 447
Collections diverses de dahlia 114
Désespoir des amateurs , *rosa perpetuoissima*. 312
Liste de beaux *pelargonium* cultivés chez M. Lemon. 41
Note sur une variété de noyer. 450
Nouvelle variété de la sauge éclatante. 69
Observations nouvelles sur l'*erythrina crista galli* ; par M Poiteau. 107
Plantes d'agrément introduites en Angleterre. — Plantes dicotylédones à fleurs polypétales. 345, 352
—— monopétales. 347, 355
—— monocotylédones. 351
Plantes que les fleuristes du marché aux fleurs devraient cultiver pour le commerce ; par M. Poiteau. 266
Sur le genre peuplier. 75
Végétaux de différens genres , 23, 24, 26, 27, 29, 30 à 40, 62 à 71, 74, 107, 111, 112, 118 à 123, 125 à 128, 216, 217, 220 à 224 , 252 à 260 , 262, 263, 265 , 311, 312 , 314 à 318, 321, 345 à 357, 423 à 426, 446 à 453, 508 à 514.

XI. Economie domestique , industrielle et forestière.

Avantages du mûrier Perrottet sur le mûrier blanc. 270
Augmentation de la crème dans une quantité de lait donnée. 233
Bois de Spa 270
Caisses rondes. 547
Conservation des fruits. 231
Couverture en tôle cannelée ; par M. Walker. 269
Culture du mûrier, éducation du ver-à-soie.. 326
De l'usage du fil en plomb pour attacher les étiquettes aux arbres. 131
Durée des bois. 268
Emploi des pétioles et feuilles de rhubarbe comme aliment . 129
Emploi des poires et pommes gelées ; par M. Baist 231
Hydroplasie. 549
Fabrication de l'huile à froid. 132

Liste des arbres et grands arbrisseaux cultivés ou à l'état sauvage sur le sol de la France ; par M. A. Thouin. 363
Manière de conserver le raisin à Thomery; par M. Tougard. . 224
Moyen de conserver son manger chaud, afin que le jardinier journalier perde le moins de temps possible à son déjeuner; par M. P. Mackenie. 357
Moyen de conserver les têtes d'artichaut pour l'hiver et le printemps ; par M. Bachoux. 267
Moyen de distinguer les bons champignons des mauvais. . . . 232
Note sur le thé. 268
Nouveau thé. 232
Nouveau moyen de numéroter les plantes traduit de l'anglais ; par M. Poiteau 322
Nouvelle propriété reconnue au zinc ; par M. Simon 130
Recherches économiques sur le son ou écorce de froment ; par M. Ch. Herpin. 229
Rapport fait au roi par le ministre du commerce au sujet des colonies agricoles qu'il importerait d'établir en France. . . 358
Sacs en canevas pour les raisins 548
Sur le danger qu'il peut résulter de manger du pain moisi ; par M. Poiteau. 131
Thermomètre à réveil. 548

XII. Melanges.

Dahlia de l'institut horticole de Fromont. 185
Dissolution de la société d'agronomie pratique de Paris. . . . 134
Extrait des séances du conseil d'administration de la société d'horticulture de Paris 375, 429
Exposition des produits de l'horticulture à Nancy 468
Jardin suspendu, en Irlande. 136
Lettre du père Imbert sur les puits à feu en Chine. 91
Longévité dans un ognon 549
Mémoires sur les bonnes espèces d'arbres à fruits, et sur leur propagation par la voie des semis; par M. Jaume-Saint-Hilaire 84
Méthode anglaise pour nourrir quatre à cinq veaux avec le lait d'une seule vache. 383
Mouvemens en jardinage 133
Note sur un projet de marché aux fleurs couvert à Paris et sur celui de Londres 515
Note sur les effets de l'hiver et du printemps de 1834 455
Note sur un puits foré qui produit du feu. 331
Notice sur les Hortillons d'Amiens. 327
Nouveau microscope solaire 328
Observation sur le mûrier Perrottet. 270
Prix qui seront décernés en 1848 89
Projets incroyables. 137
Questions sur les forêts adressées au directeur des Connaissances utiles. 330

Rareté du camélia et abondance d'ananas à New-York . . . 136
Société d'agriculture et de botanique de Louvain. 334, 476, 523
—— —— et d'économie domestique de Rosay . . 520
—— d'émulation des Vosges 236
—— d'encouragement. 184, 234, 466
—— de Flore de la ville d'Alost. 240
—— de Flore de Bruxelles 46, 236, 476. 521
—— royale d'horticulture de Bruxelles 333, 521
—— d'horticulture d'Anvers 238, 472, 523
—— —— de Liége 239
—— —— du Nord, à Lille . . . . . 235 , 466
—— —— de Paris . 42, 75, 233, 273, 331, 457, 517
—— nantaise d'horticulture. 184, 332
—— royale d'agriculture et de botanique de Gand . 45, 237, 382 , 470 , 522
—— royale et centrale d'agriculture de la Seine. . . . 83, 465
Sociétés d'horticulture en Angleterre. 477, 525
Tableau de la durée des semences de différens arbres 382
Tableau de la durée des semences de différentes plantes . . . 383
Travail à faire sur le produit des fruits et légumes, arbres fruitiers, arbres, arbrisseaux et plantes d'agrément qui se vendent sur les marchés des principales villes de France; par M. Poiteau 372

XIII. Bibliographie, annonces.

Almanach de France pour 1833; par M. Poiteau 285
Annales de Flore et de Pomone 281
Avis aux propriétaires et aux cultivateurs. 525
Camélia (les) (monographie du genre camélia); par M. C.-A. Baumann. 142
Catalogue des camélias et des roses cultivés chez MM. Cels . . 526
—— général des végétaux de pleine terre, d'orangerie et de serre chaude cultivés chez M. Cels. 95
—— des végétaux cultivés chez MM. Baumann frères. . . . 143
—— des arbres, arbrisseaux, etc., cultivés chez MM. Jacquemet Bonnefont 527
—— des arbres, arbrisseaux, etc., cultivés par MM. Audibert à Tarascon. 189, 282
—— des rosiers, œillets et auricules cultivés par M. Sisley-Vandael 144
—— des plantes cultivées chez M. Sisley-Vandael. 527
—— des arbres fruitiers, forestiers, arbrisseaux, etc., cultivés par MM. Adrien Sénéclause, à Bourg-Argental . . . 283
—— des roses disponibles; chez M. Godefroy à Ville-d'Avray. 527
—— des roses cultivées chez M. Verdier. 528
—— des roses cultivées par M. J.-C. Vibert. 335
—— (4e.) des dahlia cultivés à Genève chez M. Wallner. . . 141
Cours théorique et pratique d'économie forestière; par M. E. Tourney 370, 427

Culture commerciale de M. Sisley-Vandael. 336, 479
Dahlia (le), son origine, sa culture, sa propagation en Provence; par M. C. Aguillon. 279
Encyclopédie botanique; par M. Louis Leclerc. 526
Etablissement horticultural et commercial de graines de MM. Bertin et Lebrun. 148
——horticultural de L. Fontaine à Plaimpalais. 288
Extrait du catalogue des espèces et variétés du genre rosier, cultivés par M. Verdier à Neuilly. 370
Flore des jardiniers, amateurs et manufacturiers. 368
——des serres et jardins de Paris au xixe. siècle. 284
L'Horticulteur belge. 277
Jardin de Fromont à *Ris*. 186
—— d'acclimatation. — Catalogue des végétaux exotiques, arbres, arbrisseaux, etc., cultivés chez M. Filhe à Hyères. 191
Le Jardiniste moderne; par M. le vicomte de Viard. 240
Le Jardin fruitier, 2e. édition; par M. Noisette. . 95, 280, 525
Mémorial encyclopédique et progressif, ou annales des sciences, des lettres et des beaux-arts, etc., etc., complément à l'Encyclopédie portative, dirigé par M. Bailly de Merlieux. 147
Monographie des genres *aloë* et *mesembryanthemum*; par le prince de Salm-Dyck. 371
——du melon, culture, etc.; par M. Jacquin aîné. . 140, 279
Orangers à vendre à Villiers-le-Bel 432
Rosa microphylla alba odorata 479
Rose noisette Desprez. 480
Union encyclopédique pour la propagation des connaissances utiles; par M. Bailly de Merlieux. 377

XIV. Nécrologie.

Notice sur M. François Cels. 28

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME

DE LA REVUE HORTICOLE.

A

Abricotier du Népaul 58
—— vineux 59
—— de Paris 60
Acacia de Sainte-Hélène, *acacia conspicua*. 31
— *grandiflora* 107
— *verniciflua*. 353
— *oleæfolia*. 537
Acclimatation et naturalisation des végétaux. 392
Achillea lingulata 262
Agrostemma pyrenaca 354
Almanach de France pour 1833 ; par M. Poiteau. 285
Alnus oxyacanthifolia 34
— *oxyacanthoïdes*. 74
Alstrœmeria aurantiaca. 356
Alstrœmeria aurea 540
—— *hæmantha* 510
Amaryllis fulgida. 29
— *intermedia*. 30
Amaranthus giganteus 425
Amaryllis curviflora et *sarniensis*. 425
Amelanchier florida 346
Ananas 22
— poli blanc, *bromelia marginata inermis* 105
— black de la Jamaïque. 106
— tardif. 310
Ananassa bracteata ; par M. Poiteau 250
Andromeda buxifolia ; par M. Poiteau 258

Annales de Flore et de Pomone. 281
Arabis rosea. 345
Armeniaca nepaulensis. 58
—— *compressa*. 59
—— *parisiensis*. 60
Aster parisinus ; par M. Poiteau. 123
Aubépine à fleurs cramoisies. 314
Augmentation de la crême dans une quantité de lait donnée. . 233
Avantages du mûrier Perrottet sur le mûrier blanc. 270
Avis. 5
Avis aux propriétaires et aux cultivateurs. 525

B

Balisier à fleurs d'iris, *canna iridiflora*. 511
Balsamine, variétés préférables par leur beauté. 125
Begonia incarnata. 36
—— *heracleifolia*. 37
—— *sanguinea*. 513
Bignonia capreolata. 259
Billardiera gracilis. 544
Bletia hyacinthina. 357
Bois de Spa. 270
Budleia madagascariensis. 38
Burtonia conferta. 346

C

Cactus sulcatus. 71
Caisses rondes. 547
Caladium seguinum. 265
—— *odoratum*. 452
Calandrinia speciosa. 347
Calceolaria elegans. 349
—— *crenatiflora*. 355
—— *viscosissima*. 355
Callipora lutea. 351
Camellia (les) (Monographie du genre camellia) ; par M. C.-A. Baumann. 142
Camellia reticulata. 216
—— *fimbriata*. 255
—— triomphant. 508
—— *curvatæfolia*. . . . . *Ib.*
—— *delicatissima*. . . . . *Ib.*
—— *imbricata alba*. . . . . *Ib.*
—— *latifolia*. . . . . *Ib.*

Camellia minuta. 508
—— *picturata*. . . . . *Ib.*
—— *resplendens*. 509
—— *anemone flora rosea*. . . . . *Ib.*
Canna indica. (Culture en pleine terre) 435
Catalogue des arbres fruitiers, forestiers, arbrisseaux, etc., cultivés par MM Adrien Sénéclause et compagnie, à Bourg-Argental. 283
—— des arbres, arbrisseaux, etc., cultivés chez MM. Jacquemet et Bonnefont. 527
—— des arbres, arbrisseaux, etc., cultivés par MM. Audibert à Tarascon. 189, 282
—— des plantes cultivées chez M. Sisley-Vandael. 527
—— des camellias et des roses, cultivés chez MM. Cels. . . . 526
—— des dahlia cultivés à Genève chez M. Wallner 141
—— des roses disponibles, chez M. Godefroy, à Ville-d'Avray. 527
—— des roses cultivées chez M. Verdier. 528
—— des roses cultivées par M. J.-P. Vibert. 335
—— des rosiers, œillets et auricules cultivés par. . . M. Sisley-Vandael. 144
—— général des végétaux de pleine terre d'orangerie et de serre chaude, cultivés chez M. Cels. 95
—— des végétaux cultivés chez MM. Baumann frères à Bollwiller. 143
Catasetum trifidum. 357
Cereus lateritius 345
—— *speciosissimus* extraordinaire. 447
Cerise de Spa. 60, 215
Chauffage des serres au moyen de la chaleur animale. . . . 244
Chorizema spartioides. 352
Chrysanthèmes des Indes. *Sect. I*. Fleurs pleines renonculacées, imitant une renoncule double. 316
—— *Sect. II*. Fleurs pleines renonculacées dont les pétales sont frisés. 317
—— *Sect. III*. Fleurs pleines ressemblant à une reine marguerite. . . . . *Ib.*
—— *Sect. IV*. Fleurs pleines ayant la forme du souci double. 318
—— *Sect. V*. Fleurs pleines, plucheuses, pendantes. . . . 319
—— *Sect. VI*. Fleurs semi-doubles. 321
Chrysanthemum carinatum. 450
Cierge, *cactus*. 23
Cirrhea viridi purpurea. 356
Clarkia pulchella. 450
Coburgia fulva. 512
Collections diverses de dahlia. 114

Concombre blanc de Russie. 423
Conservation des fruits. 231
Construction de serres au Jardin des Plantes de Paris. . . . 454
Costus pisonis. 119
—— *pictus*. 351
Cours d'horticulture; par M. Gironde. 433
—— pratique d'agriculture et d'horticulture à Guéret (*Creuse*); par M. Briet. 171
Cours théorique et pratique d'économie forestière; par M. E. Tourney. 370, 427
Couverture en tôle cannelée; par M. Walker. 269
Crinum cruentum; par M. Lémon. 256
Crocus lacteus. 352
Culture commerciale de M. Sisley-Vandael. 336, 479
—— du mûrier, éducation du ver à soie. 326
—— des orangers en espalier. 483
—— de la capucine jaune; par M. Rantonnet. 303
—— du melon selon la méthode de M. Grand; par M. Cambray. 147
—— de l'échalotte. 484
—— de l'ognon blanc. . . . . *Ib.*
—— de l'ognon patate. 205
Cydonia sinensis. 215

D

Dahlia. 69, 112
—— (le), son origine, sa culture, sa propagation en Provence; par M. C. Aguillon. 279
—— de l'institut horticole de Fromont. 185
Dégâts causés par les lapins. 247
De l'humin et de l'acide humique dans les engrais. 420
De l'humidité dans les serres chaudes; par A. Thouin. . . . 339
De l'usage du fil en plomb pour attacher les étiquettes aux arbres. 131
Dendrobium pulchellum. 352
Description de la greffe podocéphale; par M. P. Nerrière, à Nantes. 304
Désespoir des amateurs, *rosa perpetuosissima* 312
Destruction des hannetons. 246
Dillwynia glycinifolia. 514
Dissolution de la société d'agronomie pratique de Paris. . . 134
Divers moyens à tenter pour obtenir des pommes-de-terre comestibles plus tôt que de coutume; par M. Knight. . . 17
Dracophyllum secundum. 355
Durée des bois. 268

E

Echelle propre à cueillir les fruits, à émonder ou dresser les arbres. 492
Echinocactus ottoni. 541
—— *Eyriesii.* 71
—— *oxygonus.* . . . . . *Ib.*
—— *sulcatus.* 24
Eclaircissemens donnés par M. Van Mons, au sujet de la poire Napoléon. 506
Elichrysum bracteatum. 450
Emploi des pétioles et feuilles de rhubarbe comme aliment. . 129
Emploi des poires et pommes gelées; par M. Briet. 231
Encyclopédie botanique; par M Louis Leclerc. 526
Engrais, *dit* noir animalisé de M. Payen. 492
Engrais-Lainé, ou cendres calcinées, salées et animalisées, avec les résultats de leur action 207
Epacris ceræflora. 348
—— *campanulata* et *alba.* . . . . . *Ib.*
Epiphyllum ackermanni 26
—— *articulatum.* 27
Erica quadrata. 347
Errata 337
Erythrina crista galli. 107
—— *laurifolia.* . . . . . *Ib.*
Essais relatifs à l'action du tannin sur les racines des plantes; par M. Payen. 340
Etat actuel de la culture et de la multiplication des pivoines ligneuses à Paris. 292
Etablissement horticultural, et commerce de graines de MM. Bertin et Lebrun. 188
—— **horticultural de L. Fontaine, à Plaimpalais.** 284
Eupatorium cannabinum. 322
Expériences sur la fécondation des plantes; par M. Poiteau. 390
Extrait du catalogue des espèces, et variétés du genre rosier, cultivés par M. Verdier, à Neuilly. 370
—— **d'une communication faite à la société d'horticulture; par M. Jacquin, sur un procédé pour obtenir les chrysanthèmes nains.** 14
—— **d'une lettre de M. Desmichels à M. le président de la société d'horticulture de Paris** 246
—— **d'un rapport sur les semis de mélèze et de pin du lord Weymouth, de M. Evon, exécutés dans les Vosges.** 12
—— **des séances du conseil d'administration de la société d'horticulture de Paris** 375, 429
Exposition des produits de l'horticulture à Nancy. 468

F

Fabrication de l'huile à froid. 132
Facile propagation des roses de Chine; par M. Poiteau. 533
Fèves de marais à fleurs pourpres. 224
Flore des jardiniers, amateurs et manufacturiers. 368
Flore des serres et jardins de Paris au XIXe. siècle. 284
Francoa appendiculata. 265
—— ***sonchifolia.*** . . . . . *Ib.*
Fritillaria imperialis major 122
Fuchsia conica 120

G

Gaillardia aristata 255
Geissomeria longiflora 448
Genevrier d'Orient. 222
***Geraniæ*, chez M. Lémon.** 314
Gesneria elongata. 40
— ***Douglasii.*** 319
Gingo, *salisburia adiantifolia* 445
Gloire de Guérin (rosier). 546
Gloxinia speciosa candidissima. 513
***Gnidia aurea*; par M. Poiteau** 121
Gompholobium tenue 352
Goyavier de Cattley, *psidium cattleianum* 223
Greffe par approche; par M. Jacques 306
— **hétérogène.** . . . . . *Ib.*
— **en flûte sur le rosier.** 529
— **de la pivoine en arbre sur tubercule de piv. herbacée.** 432
Groseiller à fleurs rouges, *ribes sanguineum*. 35

H

Hibiscus mutabilis flore pleno. 448
Histoire de deux pivoines; par M. Lémon. 536
L'Horticulteur belge. 277
Hovea lanceolata 33
Hydroplasie 549
Hypoxis ramosa. 351

I

Incision annulaire sur la vigne. 530

Influence de l'électricité sur les végétaux ; par M. Poiteau . . 389
Iris hungarina 224

J

Jardin suspendu en Irlande 136
— de Fromont à *Rīs* 186
— d'acclimatation. — Catalogue des végétaux exotiques, arbres, arbrisseaux, etc., cultivés chez M. Filhol, à Hières. 191
Le Jardin fruitier, 2. édit.; par M. Noisette 95, 280, 525
Le Jardiniste moderne ; par M. le vicomte L. Vilard 240
Jasminum heterophyllum 223

L

Laurier-rose pourpre 39
Lebretonia coccinea 452, 534
Lettre sur la nécessité d'analyser chimiquement les farines des céréales, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour ; par M. Poiteau 385
— de M. Ely au directeur de l'institut horticole 52
— de M. Watbled-Defiennes à l'édit. du Bon Jardinier. . 172
— de M. Durand, adressée à M. Fillioitte, sur une greffe exécutée à contre-saison 344
— de M. Sieulle, sur la multiplication du Lis St.-Jacques. 489. — Note du rédacteur 490
— de M. Jacquin, sur la destruction du ver blanc. . . . 54
— de M. Thillion, sur un moyen d'éloigner les fourmis . 55
— à l'éditeur de la revue horticole sur un instrument (dédossoir); par M. Chardon fils 421
— de M. Léon Leclerc, au président de l'Académie des sciences.. 248
— adressée à M. Jacquemet Bonnefont, par le prince Charles de Rohan 498
— du père Imbert, sur les puits à feu en Chine 91
Leucopogon richei. 348
Lichnis flosculli 449
Lilas josikœa 446
Lilas royal. 426
Lilium speciosum. 453
Lilium Broussartii. 509
— *longiflorum*. 510
Limnocharis Humboldtii.. 351
Liste des arbres et grands arbrisseaux que l'on trouve cultivés ou à l'état sauvage sur le sol de la France ; par M. A. Thouin 363

Liste de beaux *pelargonium* cultivés chez M. Limon. 41
Longévité dans un ognon 549
Lophospermum scandens 119
Lune rousse ; son influence sur les phénomènes de la végétation ; par M. Arago. 193
Lupin à petites feuilles. 542
Lupinus mutabilis. 39
— *ornatus* 257
— *rivularis*. 347

M

Maclura aurantiaca (première floraison) 128
Mahaleb nain, *prunus mahaleb nana* 35
Malope grandiflora. 450
Manière de conserver le raisin à Thomery ; par M. Tougard. . 224
— économique de construire les poëles des serres ; par M. Touggard. 179
— d'obtenir des pruniers et des pêchers très-nains ; par M. de Maupoil 486
— de multiplier promptement et très-facilement les pivoines en arbre ; par M. Maupoil 485
Mannite (de la). 392
Mémoire sur les bonnes espèces d'arbres à fruit, et sur leur propagation par la voie des semis ; par M. Jaume St.-Hilaire. 84
Mémorial encyclopédique et progressif, ou annales des sciences, des lettres et des beaux-arts, etc. Complément à l'Encyclopédie portative, dirigée par M. Bailly de Merlieux 47
Méthode anglaise pour nourrir quatre à cinq veaux avec le lait d'une seule vache. 383
Methonica simplex. 71
Mimilus roseus. 349, 541
Monographie des genres *aloë* et *mesembryanthemum* ; par le prince de Salm-Dyck 371
— du melon, culture, etc.; par M. Jacquin aîné. 140, 279
Morus multicaulis. 270
— *intermedia*. . . . . *Ib.*
Mouvemens en jardinage 133
Moyen de distinguer les bons champignons des mauvais . . . 232
— de conserver les têtes d'artichaut pour l'hiver et le printemps ; par M. Bachoux. 267
— de conserver son manger chaud, afin que le jardinier journalier perde le moins de temps possible à son déjeuner; par M. Mackenie 357
— de se débarrasser des fourmis. 496

Moyen de conserver les pommes d'artichaut dans l'arrière-saison ; par M. Rochefort. 50
— de détruire le puceron lanigère sur les jeunes pommiers ; par M. Poiteau . . . . . , 494
— efficace pour détruire les limaçons, cloportes et perce-oreilles 495
— de faire fleurir plus tôt les chrysanthêmes 484
— d'obtenir des fleurs doubles. 391
— d'obtenir des ognons d'une grosseur remarquable. . . 484
— d'obtenir des pommes-de-terre nouvelles en avril et mai ; par M. Poiteau 245
— de préserver le jeune plant des lapins ; par M. le comte de Murinais 207
— prompt et facile de convertir en fumier toute espèce de mauvaises herbes. 57
— pour détruire les fourmis, cloportes et grillons. . . . 496
— de prolonger la floraison de plusieurs plantes de parterre 51
Multiplication des arbres fruitiers par bouture ; par M. Poiteau 97
—— du dahlia ; par M. Graulhié. 301
—— de la pomme-de-terre par bouture. . . . 289, 489
Muscade hyponine (rose) 546

N

Nerium indicum carneum grandiflorum. 540
Nerium oleander atropurpureum 39
Nicotiana macrophylla 502
—— *glauca* 127
—— *persica* 359
Nierembergia phœnicea . . . . . *Ib.*
Nemophilla aurita. . . . . *Ib.*
Nierembergia gracilis. 542
Note sur la culture des ixia et des glayeuls; par M. Rutger . 491
— sur la culture et la floraison du *cactus serpentinus*. . . 435
— sur l'art de forcer les lilas de Marly ; par M. Poiteau. . 418
— sur la multiplication des pivoines ligneuses par éclats ; par M. Poiteau. 201
— sur la torsion du pétiole des feuilles des alstroemères. . 391
— sur la poire sarrasin 504
— sur le coing de la Chine 215
— sur le mûrier Perrottet; par M. Poiteau 307
— sur deux nouvelles variétés du mûrier blanc; par M. Camuzet. 309
— sur la culture de l'asperge; par M. Poiteau. 204
— communiquée à M. Vilmorin sur la culture de l'asperge en terre forte. 530

Note sur les patates. 500
— sur une variété de noyer. 450
— sur le thé 268
— sur les effets de l'hiver et du printemps de 1834 455
— sur un projet de marché aux fleurs couvert à Paris et sur celui de Londres 515
— sur un puits foré qui produit du feu 331
— sur la culture en Angleterre; par M. A. THOUIN 337
— sur l'état de l'horticulture en Bavière; par M. POITEAU . 341
— sur de nouvelles idées courantes concernant la raison des assolemens 197
Notice sur le *rhododendrum arboreum* et ses variétés; par M. NOISETTE. 217
—— sur les Hortillons d'Amiens. 327
—— sur la manière dont ont pu se former les orangers appelés *bizarreries*; par M. POITEAU 6
—— sur M. FRANÇOIS CELS 287
Nouveau microscope solaire 328
—— thé 232
—— moyen de numéroter les plantes de M. LOUDON; par M. POITEAU 322
Nouvelle variété de la sauge éclatante 69
—— remarque concernant la théorie de Lahire au sujet de greffes sur tronçons de racines; par M. POITEAU. . . . 241
—— propriété reconnue au zinc; par M. SIMON. 130
Nycterium amazonium 255

O

Observations nouv. sur l'*erythrina crista galli*; par M. POITEAU. 107
—— sur le mûrier Perrottet. 270
—— sur les treilles de Thomery et de Fontainebleau; par M. TOUGARD. 165
—— faite sur le haricot d'Espagne; par M. RANTONNET. 306
—— sur les pommes-de-terre creuses; par M. POITEAU. 487
—— sur l'usage des herbes sarclées. 56
—— curieuses sur un insecte du navet. 497
—— sur un article de M. DUTROCHET, intitulé : De l'emploi du sable siliceux comme substance fertilisante. . . 11
Œillets; par M POITEAU 311
Œnothera densiflora 345
—— *frutescens*. 126
Opinion du Bon Jardinier sur un avis que l'Horticulteur belge donne à ses abonnés. 481
Opuntia aurantiaca. 352
Oranger mandarin, ... 507

Orangers à vendre à Villiers-le-Bel 432
Ormeau à écorce jaune et à feuilles dorées. 547
Oxalis brasiliensis 353
—— *crenata* . . . . . *Ib.*
Oxylobium pulteneæ 346

P

Passiflora phœnicea. 354
Pêche presle. 311
Pelargonium pelagineum, chez M. Lémon. 315
—— *resplendens*, idem. . . . . *Ib.*
—— *superpurpureum*, idem. . . . . *Ib.*
Pentstemon confertum. 262
—— *speciosa*. 512
Petunia phœnicea 315, 544
Phaseolus caracalla (culture en pleine terre). 434
Phlox reflexa. 118
—— *rosea*. . . . . *Ib.*
Piége très-simple pour détruire les taupes 496
Piment blanc 500
Pin d'Alep. 220
— des Pyrénées 221
Pivoines ligneuses, nouvelles, obtenues par M. Mathieu . . . 423
Podalyria sericea. 30
Podolepis gracilis. 125
Plantes d'agrément introduites en Angleterre. — Plantes dicotylédones à fleurs polypétales. 245, 352
—— monopétales 347, 355
—— monocotylédones. 351
—— que les fleuristes du marché aux fleurs devraient cultiver pour le commerce; par M. Poiteau. 265
Platicodon grandiflorus. 355
Platilobium obtusangulum. 353
Pæonia papaveracea flore pleno roseo, chez M. Noisette . . 296
—— *maxima*, idem. . . . . *Ib.*
—— *planiflora*, idem. . . . . *Ib.*
—— *alba plena*, idem. . . . . *Ib.*
—— *humilis*, idem. 297
—— *montan speciosissima*, idem. . . . . *Ib.*
—— *rubra*, idem. . . . . *Ib.*
—— *violacea*, idem. . . . . *Ib.*
—— *hybrida subalba*, idem. . . . . *Ib.*
—— *montan virginalis*, chez M. Mathieu. 298
—— *purpureo-lilacina*, idem. . . . . *Ib.*
—— *papaverana plena marginata* 535
—— *montan victoria* 423

Pœonia moutan purpureo lilacina. 424
—— —— *angelica*. 425
——*papaveracea*. 451
——*russi*. 535
Poire beurré-Diel 99
—— —— d'amanlis 100
—— —— royal . . . . . *Ib.*
—— —— Colmar. 101
—— —— St.-Quentin . . . . . *Ib.*
—— —— d'Hardenpont. . . . . *Ib.*
—— de Louvain 102
—— fondante des bois 103
—— melon. . . . . *Ib.*
—— Colmar d'été. 104
—— Frédérick de Wurtemberg. . . . . *Ib.*
—— Sageret 211
—— Louise de Prusse. 212
—— de Meester . . . . . *Ib.*
—— d'Angora 248, 505
—— jargonelle monstrueuse . . . . . *Ib.*
Poirier glutineux 61
Poires obtenues de semis; par M. Van Mons 503
—— nouvelles ou peu connues dont on peut conseiller la culture et la multiplication en France. 99
Pomme bonne-Thouin. 213
—— de Laumont; par M. Poiteau 214
Pommiers de boutures, et détérioration des arbres fruitiers par la greffe; par M. J.-B. Van Mons 199
Potentilla russeliana 514
Primula amœna 348
Prix proposé pour la culture de la vigne dans les État-Unis d'Amérique 208
—— qui seront décernés en 1848 89
Procédé pour détruire le jonc dans les prairies sans endommager le foin 207
Projets incroyables. 137
Prune d'Agen. 506
Prunus mahaleb nana. 35
Pultenea subumbellata. 346

Q

Question sur les forêts, adressée au directeur des Connaissances utiles 330

R

Raisin cornichon blanc. 105
Rapport fait au roi par le ministre du commerce au sujet des colonies agricoles qu'il importerait d'établir en France. . . 358
Rareté de camelia et abondance d'ananas à New-Yorck. . . . 136
Recherches économique sur le son ou écorce de froment; par M. Ch. Herpin. 229
Réflexion sur les préceptes généraux en culture; par M. Poiteau. 242
Remarque sur la taille des rosiers; par M. Poiteau 50
Rhipsalis grandiflorus 27
—— *salicornioïdes* . . . . . *Ib.*
Rhododendron alta-clerense 447
—— *campanulatum.* 347
Ribes sanguineum. 35
—— *speciosum.* 545
Robinia hybrida 263
Rose Félicité Hardy. 62
—— Alba de Vaucresson. 63
—— Ancelin. . . . . *Ib.*
—— Adolphe. 64
—— Petit-Pierre. . . . . *Ib.*
—— Eugène Barbier. . . . . *Ib.*
—— Caroline de Rosny 65
—— Noemis. . . . . *Ib.*
—— général Lamarque. 66
—— Noisette Hardy. . . . . *Ib.*
—— —— Lee. . . . . *Ib.*
—— Aimée Vibert. . . . . *Ib.*
—— Pallagi. . . . . *Ib.*
—— triomphe de Laffey. 67
—— Brown. . . . . *Ib.*
—— Noisette, camellia rose. . . . . *Ib.*
—— bengale, marguerite rose. . . . . *Ib.*
—— *fariricus*. . . . . *Ib.*
—— belle rubanée, Provins, panaché double. . . . . *Ib.*
—— diadème de Flore. . . . . *Ib.*
—— belle alliance, rose tricolore. . . . . *Ib.*
—— Léda. . . . . *Ib.*
—— Elvina. . . . . *Ib.*
—— mousseuse panachée. . . . . *Ib.*
—— —— perpétuelle. 68
—— *Maria* Leonida. . . . . *Ib.*
—— Apollonie Laffey. 252
—— Noisette Desprez, jaune. 253
—— —— d'andrezelle. . . . . .

Roses, Bengale Bourbon Desprez. 253
—— mousseuse perpétuelle. 254
Rosa microphilla alba odorata. 479
Rose Noisette Desprez. 480
Rosa perpetuosissima. 312

S

Sacs en canevas enduits pour la conservation des raisins. . . 548
Salpiglossis linearis. 355
Salvia Grahami (sauge de Graham). 263
—— *fulgens*. 69
—— *cœlestina*. 70
Schizanthus retusus. 356, 539
Silene compacta; par M. Poiteau. 543
Société de Flore, de Bruxelles. 46, 236, 476, 521
—— royale d'agriculture et de botanique de Gand. . . 45, 237, 382, 470, 522
—— royale d'horticulture de Bruxelles. 333, 521
—— d'horticulture du Nord, à Lille. 235, 466
—— d'horticulture de Liége. 239
—— d'horticulture d'Anvers. 238, 472, 523
—— d'agriculture et de botanique de Louvain. . 334, 476, 523
—— de Flore de la ville d'Alost. 240
—— d'horticulture de Paris. 42, 75, 233, 273, 331, 457, 517
—— royale et centrale d'agriculture de la Seine. . . . 83, 465
—— d'encouragement. 184, 234, 466
—— d'émulation des Vosges. 236
—— d'agriculture et d'économie domestique de Rosay. . . 520
—— d'horticulture en Angleterre. 477, 525
—— nantaise d'horticulture. 184, 332
Solanum de Quito. 539
—— *glaucophyllum*. 126
Stephanotis floribunda. 538
Styphelia polystachis. 32
—— *tubiflora*. 348
Sur les melons parfumés. 487
Sur le genre peuplier. 75
Sur les moyens d'attendrir les artichauts et d'en obtenir dans l'arrière-saison; par M. Rochefort. 16
Sur la puissance chimique des végétaux. 145
Sur trois moyens de multiplication qu'il serait bon d'introduire dans la culture des rosiers 19
Sur le chauffage des serres au moyen de l'eau chaude; par M. Poiteau. 15, 157
Sur l'emploi de la houille en horticulture. 52

Sur le danger qu'il peut résulter de manger du pain moisi; par M. Poiteau. 131

T

Tabac d'Alger, par M. Poiteau. 503
Tableau de la durée des semences de différens arbres. . . . 382
—— de la durée des semences de différentes plantes. . . . 383
Tacca integrifolia. 534
Taille des arbres fruitiers; par M. Amans Carrier. 395
Thermomètre à réveil. 548
Thermopsis nepaulensis; par M. Poiteau. 260, 289
Tigrida conchifolia. 510
Tournée horticole faite en 1828 dans le grand duché de Bade. 437
Transplantoir Tougard; par M. Poiteau. 174
Travail à faire sur le produit des fruits et légumes, arbres fruitiers, arbres, arbrisseaux et plantes d'agrément qui se vendent sur les marchés des principales villes de France; par M. Poiteau. 372
Tropæolum aduncum (Culture). 303

U

Ulmus urticæfolia; par M. Jacques. 128
Union encyclopédique pour la propagation des connaissances utiles; par M. Bailly de Merlieux. 137
Usage de la mousse, au lieu de tannée dans les serres, bâches et châssis; par M. Lémon. 299

V

Végétation extraordinaire du *Brugmansia suaveolens*. . . . 485
Verveine veinée. 538

X

Xiphidium albinum.. 119

Y

Yucca glaucescens; par M. Poiteau. 111

FIN DES TABLES DU TOME SECOND.